ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Typographie et Lithographie de Félix MALTESTE, et Ce,
rue des Deux-Portes-Saint Sauveur, 18.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis

Deuxième Série.

TOME CINQUIÈME.

4°
7790

SMITHSONIAN INSTITUTION
52235

A PARIS,
CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,
M. LUCIEN BUQUET, RUE DAUPHINE, 35.

1847.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

NOTICE

SUR LA VIE ET SUR LES OUVRAGES

DE DUPONCHEL

par M. le Professeur C. DUMÉRIL, Membre honoraire.

(Séance du 11 Novembre 1846.)

M. Duponchel (*Philogène-Auguste*) était né à Valenciennes en 1774 ; son père occupait dans cette province une place importante à l'Intendance, lorsque la révolution l'obligea de quitter la France où il laissait son second fils dont les études n'étaient pas terminées. Malheureusement alors les propriétés de sa famille furent confisquées et bientôt vendues comme toutes celles des autres émigrés. Cet événement, que nous croyons devoir de suite indi-

quer, nous fournit un trait des plus honorables de la vie intime de Duponchel, que nous allons consigner ici. C'est qu'au retour de ses parents, ruinés par suite de leur émigration, il eut la pensée généreuse de faire partager également entre eux la modique portion qui lui était revenue de ses biens particuliers, dont le fisc révolutionnaire n'avait pu s'emparer.

Ainsi privé de la protection de sa famille, et réduit à de faibles moyens, il sentit la nécessité de se procurer d'autres ressources et une existence indépendante. Quoique très jeune, il accepta un petit emploi dans les bureaux d'administration pour les hôpitaux militaires où il se fit estimer et distinguer, dans les diverses régies qui se succédèrent, par sa capacité, son zèle et par un travail assidu. Il était marié, père de deux fils : il en avait soigné la bonne éducation, ce dont il eut tant à s'applaudir, convaincu qu'il ne pourrait leur laisser d'autre héritage que les talents dont tous les deux ont fait preuve (1). Mais en 1816 il se vit tout à coup obligé d'abandonner la position honorable que son mérite lui avait fait obtenir. Il était chef de l'un des bureaux du personnel au ministère de la guerre, poste dans lequel il s'était distingué par l'habileté de son travail, et surtout par la réputation qu'il s'était acquise en raison de sa parfaite intégrité. Dans cette circonstance, il eut occasion de fournir un second exemple de morale et de probité par un acte important de courage et de vertu privée. On voulait obtenir de lui

(1) Au moment où nous traçons ces lignes (31 octobre 1846), nous apprenons le décès de son fils aîné Augustin, docteur en médecine, qui, après plusieurs campagnes à la suite desquelles il avait été décoré, avait obtenu le poste honorable de Médecin en chef de l'Ecole polytechnique qu'il occupait depuis l'année 1838; il était chevalier de la Légion d'honneur et décoré de l'ordre grec du Sauveur.

des concessions qui répugnaient à son honneur, et auxquelles sa conscience éclairée lui faisait une obligation de ne pas se prêter par complaisance. Il ne crut pas devoir céder aux obsessions et aux exigences de l'animosité, pour laisser exercer des vengeances particulières. Il se révolta à l'idée de devenir le complice d'un abus d'autorité et d'une évidente injustice, en admettant des propositions qui, venant de lui, auraient infailliblement fait sacrifier plusieurs hommes capables et honnêtes en les enlevant aux places et aux fonctions dont ils s'acquittaient avec talent et probité. Pour ne pas céder à la puissance vindicative, il préféra accepter une honorable retraite, et cependant plus de vingt ans après cette époque, il aurait pu convaincre par l'activité dont il était doué et par la solidité de son jugement rapide, qu'il était encore capable de remplir avec le même zèle et les mêmes moyens les fonctions qui furent bientôt confiées à des consciences probablement plus dociles, ou moins convaincues de la valeur des droits acquis par de longs et véritables services qu'il avait eu le courage de défendre et de vouloir faire respecter.

Ce peu de détails sur la vie privée de Duponchel sont assez honorables pour le faire apprécier, et ils devaient précéder les renseignements que nous avons reçu la mission de donner à la Société entomologique de France, dont il fut constamment l'un des membres les plus zélés, appelé successivement aux diverses fonctions les plus honorables de son bureau d'administration.

Nous allons faire connaître maintenant les longs et laborieux travaux de son existence scientifique.

Entraîné dès son jeune âge, et par une sorte d'instinct à l'observation des faits et vers l'étude de la nature, Duponchel s'occupa d'abord de recherches botaniques et par

suite de la connaissance des insectes, qu'il recueillait pour en reconnaître les formes si variées et surtout pour en observer les habitudes et les mœurs. C'était pour lui une sorte d'amusement de prédilection; il y consacrait tous ses momens de liberté; mais il ne se doutait pas alors que l'entomologie était une branche de la science de la nature dans les fastes de laquelle son nom serait un jour si honorablement inscrit.

Une organisation particulière de sa vue l'aidait admirablement dans ses recherches pour observer les détails des objets, même dans leurs parties les plus minutieuses, et à l'aide d'un talent naturel qu'il sut cultiver avec succès, il réussissait à les exprimer avec précision dans les dessins coloriés dont il exécuta un assez grand nombre, d'abord pour nous être agréable et les laisser à notre disposition. Ces deux circonstances de la myopie et de l'habileté dans l'art du dessin, réunies chez un observateur instruit, ont déterminé sans doute la direction des travaux dans lesquels, par suite de ses loisirs forcés, il a eu occasion de montrer une aussi grande supériorité.

Duponchel a publié un grand nombre de mémoires sur l'histoire naturelle des insectes; nous avons l'intention d'en donner la liste à la fin de cette notice; mais nous devons citer en particulier celui par lequel il commença à se faire connaître dans le monde savant comme entomologiste. C'est une monographie du genre *Erotyle* qui comprend la description de cent quatorze espèces de coléoptères de la famille des Phytophages. Ce travail a été inséré en 1825 dans les mémoires du Muséum d'histoire naturelle. Il est original et précieux surtout par les quatre vingt-six figures dont il est orné et qui ont été gravées d'après ses dessins exacts faits sur nature, et par les recherches nombreuses et synonymiques qu'il a dû exiger.

Il est vrai que ce mémoire a donné lieu à des recherches ultérieures de plusieurs naturalistes qui ont été guidés par ses premières investigations. On sait que ce groupe d'insectes provient en grand nombre des contrées les plus chaudes des deux continents. Ils ont été particulièrement recueillis, parce que beaucoup sont d'une grande taille et d'une forme souvent bizarre, quoiqu'ils se rapprochent un peu de celle des Cassides et de plusieurs Chrysomèles et que, comme celles-ci, on les trouve sédentaires sur les plantes parce qu'ils volent rarement et avec difficulté.

C'est à dater de l'année suivante, qu'après la mort de Godart, son ami et son collaborateur, Duponchel fut chargé de continuer le grand ouvrage que celui-ci avait entrepris sur l'Histoire des Lépidoptères ou Papillons de France. Les cinq premiers volumes de cette magnifique collection étaient à peine terminés, lorsque notre confrère consentit à se charger d'en poursuivre la complète exécution, et en effet il a eu le bonheur de pouvoir y parvenir; mais il a été dans la nécessité d'y ajouter douze autres volumes. Pour donner une idée de la nature et de l'immensité de ce travail, qui a employé vingt années de soins assidus, nous dirons qu'on y trouve la description, les figures et des observations toutes nouvelles sur les métamorphoses et les habitudes de *quatre mille cent trente-quatre espèces* de papillons d'Europe, disposés dans un ordre à peu près naturel, au moins pour l'époque à laquelle nous écrivons. Maintenant à l'aide de ce beau livre, on peut arriver facilement à la connaissance des espèces, au moyen des catalogues méthodiques dans lesquels on trouve tous ces Lépidoptères distribués en familles, groupes et genres avec l'exposé des caractères sur lesquels ces divisions sont fondées, en même temps qu'on y rencontre l'indication des lieux et des époques auxquelles

on peut trouver chacune des espèces en particulier.

Ces volumes ont exigé des recherches, des observations et des soins infinis, pendant près de vingt années de la vie de l'auteur, pour recueillir, faire représenter et décrire chaque espèce. Afin de laisser à concevoir tout le mérite de ce travail, nous croyons devoir reproduire ici quelques-unes des réflexions que nous avons exprimées dans un rapport verbal, fait en 1832 à l'Académie des sciences, quand l'auteur lui en fit hommage, et qu'il fût renvoyé à notre examen. Cependant alors il y avait encore plusieurs volumes à publier et Duponchel devait rester longtemps occupé de sa rédaction. Voici ce que nous en disions :

L'histoire des Lépidoptères ou des Papillons a constamment excité la curiosité des amateurs de l'histoire naturelle qui en ont fait des collections ; mais on ne les recueillait que pour avoir occasion de faire admirer la diversité de leurs formes, ainsi que la beauté, le contraste et l'éclat des couleurs dont leurs ailes sont ornées. Ce n'était pas non plus sans de grandes difficultés, de longues et de pénibles recherches, ni sans frais somptueux, que ces musées spéciaux s'étaient enrichis. Il fallait chez les collecteurs des soins continus, de l'adresse, de la patience et un grand talent d'observation pour recueillir quelques traits de l'histoire, des mœurs et du développement de ces petits êtres, afin de saisir cette image fugitive et rapide, dans la trop courte durée de son existence passagère. On avait besoin d'épier le moment favorable pour décrire et figurer l'insecte à l'instant où, après avoir été revêtu des livrées souvent les plus ignobles, il apparaît dans toute la pompe de son dernier et magnifique travestissement.

Découvrir l'habitation, le séjour de chaque espèce dans son état primitif, quand, sortant de l'œuf, elle se montre sous la forme de larve ou de chenille, quelquefois variant

d'apparence, sous les costumes variés de ses différents âges; étudier ses allures; observer son genre de vie; reconnaître la nature et la diversité de ses aliments; les lui fournir avec abondance et de bonne qualité; pourvoir à tous ses besoins en la retenant captive; enfin en suivre tous les développements, pour arriver à la connaissance de sa dernière métamorphose, telles sont les occupations de l'entomologiste consciencieux. En effet l'insecte diffère souvent de lui-même suivant son sexe, et cependant ce n'est que sous sa dernière forme qu'il constitue l'espèce et qu'il est apte à se reproduire. C'est à la vérité l'instant où il apparaît dans le plus bel éclat de sa beauté native et de parfaite intégrité, c'est l'instant qu'il faut se hâter de choisir pour le peindre et le conserver, afin qu'il puisse servir à l'étude et à l'instruction des naturalistes.

Cependant le travail de l'entomologiste n'est pas encore terminé; s'il veut bien mériter de la science il doit faire des recherches dans tous les ouvrages pour s'assurer de la spécialité de l'insecte qu'il a sous les yeux. Il doit comparer les descriptions, les caractères assignés aux espèces vosines, et s'il adopte un nom particulier pour le désigner, il ne peut le faire qu'après avoir comparé les individus analogues pour bien établir les différences que lui a indiquées l'examen des diverses figures dans lesquelles il peut soupçonner que l'insecte a dû être représenté.

Voilà la tâche que s'était imposée l'historien des Lépidoptères; on conçoit que pour la remplir avec succès, il fallait être à la fois patient observateur, libre de toute autre grande occupation, entomologiste zélé et érudit ayant la faculté de consulter tous les beaux ouvrages des grandes bibliothèques et enfin être dessinateur habile. Toutes ces circonstances et ces qualités se sont heureusement

rencontrées, nous pouvons l'assurer de la manière la plus positive, d'après l'aveu des naturalistes français et étrangers, chez notre savant confrère, auteur du bel ouvrage que nous essayons de faire connaître.

Lorsque cette histoire des Lépidoptères fut entreprise il y a vingt-cinq ans les amateurs n'avaient pas réuni le quart des insectes qui se trouvent inscrits et figurés dans l'ouvrage que nous possédons maintenant. Il est même certain que cette publication, en excitant des recherches nouvelles, a fait reconnaître un grand nombre d'espèces indigènes dont on ne soupçonnait pas l'existence en France. En effet, comme l'auteur l'a fait remarquer, notre pays, par sa position géographique, son étendue et ses sites variés produit naturellement presque tous les végétaux du reste de l'Europe; et puisque la Faune d'un pays est nécessairement liée à sa Flore, qu'en outre la plupart des chenilles vivent sur des plantes; on doit retrouver en France les Papillons que ces végétaux ont pu nourrir. Nos régions méridionales, y compris la Corse, nous ont procuré les Lépidoptères de l'Espagne et de l'Italie; comme nos Alpes et nos Pyrénées ont reproduit les espèces de la Suisse, de l'Allemagne et de tout le nord de l'Europe.

Comme ces découvertes de nouvelles espèces indigènes se faisaient successivement, leur insertion dans l'ouvrage ne pouvait s'opérer que peu à peu, il devenait donc indispensable de les rapprocher et de les disposer dans un ordre plus naturel; c'est ce qui a décidé l'auteur de l'ouvrage à en présenter une sorte d'abrégé méthodique destiné à rectifier et à compléter ainsi toute la rédaction.

Duponchel a conservé la classification de Latreille, qui avait été, dès l'origine de l'ouvrage, adoptée par Godart; il a donc partagé les Lépidoptères en trois grands groupes, les

Diurnes, les Crépusculaires et les Nocturnes. Il avoue que ces dénominations ne s'accordent pas constamment avec les habitudes des insectes qu'elles réunissent et tendent à désigner ; il regrette de n'avoir pas découvert en eux un caractère propre et matériel qui aurait pu être exprimé par un seul nom. Il aurait, dit-il, préféré classer les Lépidoptères d'après la forme de leurs antennes qui sont en effet tantôt en masse globuleuse, en fuseau ou prismatiques, et tantôt en fil ou en soie, ainsi que nous-mêmes l'avions proposé, il y a près de quarante ans, dans la Zoologie analytique ; mais, ajoute-t-il, pour peu qu'on étudie les insectes de cet ordre, on s'aperçoit qu'il y a parmi eux une foule d'espèces dont les antennes, par leur structure et par leurs formes, n'appartiendraient pas à ces mêmes divisions. Ce sont des anomalies : il en est dans tous les systèmes ; elles ont un très grand inconvénient, il est vrai, mais n'est-il pas d'autres moyens commodes et faciles pour rétablir l'ordre et la méthode naturelle en soumettant ces espèces à la marche forcée de l'analyse?

Tout en adoptant la classification indiquée par les habitudes, l'auteur a trouvé d'autres caractères accessoires dans la forme générale du corps et des ailes, principalement dans la position ou le port de celles-ci, pendant l'état de repos de l'insecte, ainsi que l'avait fait Linné. Les caractères des tribus, des familles et des genres ont ensuite été empruntés à la structure des parties de la bouche et de quelques autres régions du corps, en s'appliquant à les faire connaître dans le même ordre d'exposition, afin de rendre plus facile et plus prompte la comparaison d'un genre à l'autre.

Indépendamment de la beauté, de l'exactitude des figures coloriées, des détails descriptifs et intéressants que renferme ce grand ouvrage sur les Lépidoptères d'Europe,

qui le feront toujours rechercher et admirer par les entomologistes, il leur sera principalement utile par les catalogues méthodique et alphabétique qui forment un volume séparé de plus de cinq cents pages. C'était un complément nécessaire à l'ouvrage dont il facilite beaucoup l'emploi et dont il augmente considérablement le mérite. Ce travail en effet résume et reproduit, dans un ordre parfait, régulier et systématique, les caractères de toutes les familles et des genres avec l'indication de la forme et de la couleur des chenilles qui les produisent, en relatant leurs principales habitudes et en indiquant les lieux où on les rencontre le plus ordinairement.

L'auteur avait lui-même entrepris de publier une *Iconographie des Chenilles*, comme un complément de l'histoire des Lépidoptères. Il en a été publié trente et une livraisons composées chacune de trois planches en couleur parfaitement exécutées ; la plupart représentent deux espèces avec un texte qui en décrit les formes, les couleurs, les mœurs et les habitudes.

Ce travail présentait de très grandes difficultés pour son exécution ; car Duponchel voulant exposer l'histoire complète de chaque chenille devait l'étudier sous ses divers aspects qui changent quelquefois à chaque mue, et, surtout il désirait en poursuivre l'examen jusqu'au moment où cette larve devait se métamorphoser, afin de donner la figure de sa chrysalide et même celle des enveloppes ou des tissus dans lesquels s'opère fréquemment cette transformation. Comme la recherche, la nourriture, l'éducation de chaque espèce exigeaient souvent un temps très long et des soins trop assidus, l'auteur vivant au milieu d'une grande ville, éloigné des plantes dont il avait besoin, se vit forcé de suspendre cette publication après en avoir terminé le premier volume.

Tels sont les titres principaux qui ont assigné au nom de Duponchel une inscription honorable dans l'histoire de cette branche de la Zoologie qu'il a cultivée avec tant de succès et à laquelle il a rendu de grands services. Nous devions, comme naturaliste, offrir cet éclatant hommage à la mémoire de l'homme studieux et savant, étant, en outre, son ancien camarade et son ami depuis près de cinquante ans, j'ai été heureux d'avoir pu joindre à l'historique de sa vie intérieure et de famille quelques traits jusqu'ici ignorés qui, je l'espère, resteront comme un témoignage de sa probité, de sa justice et de son courage civique.

Nous avons perdu Duponchel le 11 janvier de l'année 1846. Ses dépouilles mortelles ont été déposées le 13, dans un tombeau de famille au cimetière du Mont-Parnasse, avec les honneurs militaires dûs à son rang dans la Légion-d'Honneur. M. Guérin-Méneville, comme président de la Société entomologique, y a exprimé noblement sa pensée sur ses travaux ; d'autres allocutions ont été également prononcées, au nom de la Société des enfants du Nord, par M. Th. Virlet et par nous-même comme son ancien compagnon d'études, ami de sa famille.

Nous allons maintenant inscrire ici les titres de ses autres publications principales.

Liste des mémoires particuliers publiés par P. A. Duponchel.

1. Description d'un nouveau genre d'insectes coléoptères (*Adelostoma sulcata*) trouvé dans l'Ile de Léon, et liste des insectes du même ordre recueillis dans cette même île. Annales de la Société linnéenne, Tome VI, avec figures.
2. Sur la chenille et la chrysalide de la Nymphale petit Sylvain (*Nymphalis sybilla*), *Ibid.* avec figures.

3. Sur une Teigne dont la chenille vit et se métamorphose dans la résine du Pin Sylvestre (*Tinea decuriella*) Hubner. Annales de la Société entomologique, Tome I, page 303, fig.
4. Division du genre Satyre d'après les nervures des ailes et par les antennes, mêmes Annales, Tome I, page 97.
5. Description d'un Lépidoptère nouveau (*Polia Canteneri*), Revue entomologique de Silbermann, Tome I, page 37, fig.
6. Nouvelle espèce d'Amphicome (Latreille) coléoptère voisin des Hannetons (*Anthipna* Delaporte), Annales de la Société entomologique, Tome II, page 254, fig.
7. Nouvelle espèce de Noctuelle (*Xylina Yvanii* Donzel) Ibid. page 257, fig.
8. Catalogue des Lépidoptères trouvés dans le département de la Lozère. Ibid. pages 271 et 297.
9. Division de la tribu des Platyomides (*Tortrices*) en vingt-trois genres d'après la forme des pattes et des ailes. Ibid., avril 1834, page 433.
10. Notice sur un Lépidoptère hermaphrodite de la tribu des Phalénites (*Angerona prunaria*) mâle d'un côté, femelle de l'autre. Ibid. page 143, pl. 1. fig. C. n° 5.
11. Sur deux espèces nouvelles de Noctuélites (*Episema unicolor* et *Bryophila Germainii*,) Ibid. 1835, page 193, pl. 4, fig. A.
12. Observations sur des chrysalides de la *Thais medesicaste*, rapportées de la Lozère en 1833 et qui ne sont écloses qu'après 21 mois et peut-être trois ans, Ibid. page 66.
13. Description d'une nouvelle espèce de Noctuélite du genre *Heliothis*. Ibid. pl. XVIII, 2 et 3.

14. Sur les changements de peau du *Charaxes Jasius*, sa chenille et sa chrysalide, Ibid. Tome VI, page 193, pl. IV, fig.
15. Nouvelle espèce du genre *Purpuricenus*, coléoptère cérambycin, Ibid. page 309, fig.
16. Division de la tribu des *Tinéites* en trente-deux genres, Ibid. Tome VII, page 127.
17. Mémoire sur la question de savoir si les caractères fournis par les chenilles doivent prévaloir sur ceux de l'insecte parfait dans une bonne classification, 1re et 2e partie. Ibid. Tome VII, pages 411 et 247.
18. Expériences pour découvrir l'organe qui produit le cri dans le Sphinx tête de mort (*Acherontia atropos*), Ibid. Tome X, page 59.
19. Notice sur la vie et les travaux de Victor Audouin, Ibid. Tome XI, 1842.
20. Notice sur la vie de Godart, premier collaborateur de l'histoire des Lépidoptères ; elle est insérée au commencement du Tome III des Nocturnes dans cet ouvrage.
21. Note sur l'usage des antennes chez les Insectes, insérée dans la *Revue zoologique*, année 1840.

HISTOIRE
DES MÉTAMORPHOSES
DE LA CERIA CONOPSOIDES.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 12 Novembre 1845.)

Depuis Linné jusqu'à nos jours, tous les entomologistes ont décrit, ou au moins cité dans leurs ouvrages, le joli Syrphide connu sous le nom de *Ceria conopsoides;* mais personne n'a rien dit de ses métamorphoses. L'histoire de celles-ci est donc une acquisition pour la science.

En explorant, en mars 1844, le magma ou la matière exsudée des ulcères des troncs d'Ormeau, j'y trouvai une larve dont la structure singulière excita à un haut degré ma curiosité. Les élégantes franges de spinules, ou simples ou composées, qui bordaient son corps et le tube stigmatifère qui lui formait une queue, ne me laissaient pas de doute sur le groupe des Diptères auxquels il fallait la rapporter. Je voyais clairement qu'elle appartenait à un Syrphide, et, en la comparant à la larve de la *Cheilosia scutellata* dont j'avais publié l'histoire quelques années auparavant(1), et à celle de l'*Eumerus œneus*(2),

(1) Annal. des Sc. nat. Mai 1840.

(2) A la fin de 1844 j'adressai à mon savant ami M. Macquart une histoire des métamorphoses de cet *Eumerus* pour être insérée dans les mémoires de la Société royale de Lille.

je crus que j'avais affaire à une espèce de l'un de ces genres ou d'un genre voisin. Je décrivis, je dessinai cette larve, je mis le plus grand soin, la sollicitude la plus empressée à l'élever dans sa gangue, mais je fus complétement déçu dans mes espérances, et la larve si convoitée mourut avant sa transformation en chrysalide.

Au commencement de juin 1845, je visitai de nouveau et à dessein, plus tard que l'an précédent, l'ulcère de l'Orme, et parmi une quantité infinie de larves de divers ordres, j'eus la joie de retrouver en belle prospérité ma larve de Syrphide de 1844. Cette fois, je fus plus heureux dans son éducation ; j'avais eu le soin de maintenir dans une humectation convenable les écorces macérées envahies par la matière ulcéreuse, et dans les premiers jours d'août, je constatai une pupe parfaite. Enfin, une semaine après, j'eus l'indicible bonheur de voir éclore l'insecte ailé, la *Ceria conopsoides*.

Je me bornerai à décrire la larve et la pupe, car cette *Ceria* est si connue et si bien représentée par Panzer et Meigen, qu'il serait superflu d'en parler encore.

1° Larve. (Pl. I, n° I, fig. 1-4.)

Larva apoda, acephala, hirta, margine spinulosa, ovato-oblonga, suprà convexiuscula, subtùs plana, tardigrada ; tubo stigmatifero anali elongato, subcylindrico, glabro, inarticulato ; stigmatibus auticis disco prothoraciis insidentibus turbinatis ; palpis labialibus utrinque binis, uni articulatis. Long. 10-12 *mil. Hab. in ulceribus Ulmi.*

Il faut une longue pratique de ces sortes d'investigations pour découvrir, au milieu du putrilage de ces ulcères, une larve immobile et ensevelie sous cette matière. Pour en mettre en évidence l'élégante structure, soumet-

tez-la à des lotions répétées et bien ménagées, débarrassez-la, au moyen d'un fin pinceau, de toute l'ordure qui l'incruste, de la mucosité tenace qui adhère aux franges de son corps. Dans les soins de cette toilette, votre pinceau semble improviser un être vivant, on dirait que vous exhumez de ce limon une création de votre fait.

Par les poils qui la hérissent, par sa taille, par sa configuration générale, notre ver se confond, au premier coup d'œil, avec la larve hexapode d'un coléoptère dont il partage l'habitat, et que je ferai connaître plus tard, c'est celle du *Nosodendrum fasciculare.*

Douze segments composent, comme à l'ordinaire, le corps de notre larve. Le premier, ou le prothorax, est le plus grand et en forme de bouclier demi-circulaire. Les huit suivants sont à peu près égaux entr'eux ; les trois derniers, placés sur un plan déclive, sont un peu plus étroits et plus arqués. Ces segments, si on en excepte le premier, sont assez habituellement débordés par ceux de la région inférieure. Le tégument dorsal est chagriné de granules, bien distincts au microscope, tantôt pressés sans ordre, tantôt affectant une disposition sériale. Le voisinage de l'articulation des segments en est dégarni. Le tégument ventral a un sablé granuleux des plus fins. Le segment prothoracique offre de chaque côté un petit sinus qui s'efface lors de certains mouvements, pour reparaître ensuite ; il est bordé de très petites spinules simples dont j'ai reconnu deux séries. En se bornant à un examen superficiel, on se contenterait de dire que les côtés des segments de notre larve sont bordés de poils ou de spinules plus ou moins composés. Une étude plus scrupuleuse et jalouse de comprendre le but physiologique, la mission providentielle des plus minimes détails de structure est appelée à découvrir, au milieu de cette ap-

parente complication, un ordre sublime, une symétrie d'ensemble et de parties qui révèlent la vigilante sollicitude de la nature pour la conservation et le bien-être de ses plus infimes organismes. L'œil microscopique de la science retrouve dans ces miniatures animales le principe, l'ordre, les lois qui régissent l'ensemble des êtres vivants. Les bords latéraux des segments, tant dorsaux que ventraux, ont des mamelons pilifères disposés d'une manière régulière. Si l'on en excepte les deux avant derniers, qui ont chacun deux paires de ces mamelons plus prononcés et à poils plus nombreux, les autres segments dorsaux n'en ont qu'un seul de chaque côté, à cinq ou six poils. Les mamelons des segments ventraux sont uniques dans la région du thorax, doubles dans celle de l'abdomen. Au lieu de véritables poils, ils ont une sorte de chausse-trape de trois piquants raides, divergents. Ces appendices tégumentaires servent en même temps à fixer l'animal et à favoriser sa lente progression. Ce sont des espèces de *pseudopodes*.

En étudiant au microscope la larve immergée dans l'eau d'un verre de montre, on parvient, à force de patience, à saisir son organisation buccale. On voit parfois saillir en avant du premier segment une lèvre rétractile diaphane bifide, et dont les angles se terminent par un double palpe, en grande partie noirâtre, tronqué au bout et d'un seul article. J'ai déjà fait connaître de semblables palpes, doubles de chaque côté, dans le *Cheilosia* et l'*Eumerus*, et ce trait anatomique, fort rare, m'avait porté à croire, avant d'avoir constaté la naissance de la Cérie, que la larve que j'étudiais devait en être bien voisine. Comme ses congénères, notre larve a deux mandibules ou crocs cornés, arqués, mais qu'on ne peut saisir qu'à la dérobée, à cause de leur prompte rétractilité.

Les stigmates sont des plus curieux. Quoiqu'on n'en constate extérieurement que trois, deux en avant et un seul en arrière, il est néamoins probable que celui-ci en recèle une paire. Les antérieurs ont longtemps éludé mes recherches à cause de leur position et de leur configuration insolites. Ce n'est point, comme à l'ordinaire, sur les bords du prothorax, qu'on les trouvera. Leur siége est sur l'aire dorsale, sur le disque même de ce segment. On découvre là, de chaque côté, confondue avec les granulations tégumentaires, une sorte de papille plus grande que celles-ci, ventrue ou turbinée, terminée par un col tronqué, assez semblable à une petite bouteille, d'une teinte brunâtre, d'une consistance comme parcheminée. Ce sont là les stigmates antérieurs. Je n'en ai point encore rencontré de semblables.

Le tube caudal n'est pas un simple ornement appendiculaire, une vaine bizarrerie de configuration. J'ai indiqué d'un seul mot sa véritable importance physiologique en l'appelant *stigmatifère*. Il a une longueur qui égale le tiers du corps. Corné et d'un châtain clair, il est très simple, inarticulé, c'est-à-dire d'une seule pièce cylindroïde, lisse, droit, tronqué à son bout libre, point rétractile, mais seulement un peu mobile à son insertion dans l'échancrure du dernier segment du corps. Cette échancrure, ne la croyez pas une entaille indifférente, elle est visiblement destinée à fournir aux mouvements obscurs, mais réels de ce tube, la latitude nécessaire pour se prêter aux besoins de l'animal. Et vous allez voir comment la providence, dans les imprescriptibles missions dévolues aux divers êtres, est conséquente à son but conservateur. En condamnant notre larve à vivre ensevelie dans la boue qui peut devenir aussi une bouillie liquide, elle a dû la prémunir contre une mort par submersion ou asphyxie.

A son point d'insertion, ce tube a des muscles moteurs soumis à la volonté de cette obscure larve, et son bout libre vient effleurer la surface du magma pour humer l'air. Admirez avec moi par quelle ingénieuse structure l'orifice respiratoire est protégé contre l'abord, soit de l'humidité, soit des atomes hétérogènes. C'est ici qu'il faut s'armer de toute l'acuité de sa vue, de toute la puissance des verres amplifiants et de ce *labor improbus* indispensable, surtout aux micrologues. Je suis parvenu à constater au pourtour de cet ostiole de la respiration une couronne, un verticille de cinq ou six faisceaux de filaments qui le disputent, en ténuité, aux plus fins brins de la soie. J'ai vu ces faisceaux, tantôt s'épanouir, s'étaler pour l'inhalation de l'air, tantôt se reployer par une convergence de leurs filaments, et former ainsi un diaphragme, une épiglotte à la bouche trachéenne. Rien ne fait plus chérir la science que la découverte de ces merveilles de structure, surtout quand on peut en pénétrer les attributions physiologiques. Réaumur a décrit et figuré de semblables auréoles pileuses à l'extrémité de l'abdomen des larves aquatiques des Stratiomydes ou de ses *Mouches armées* (1). L'existence de ce tube stigmatifère range notre larve dans la catégorie de celles que l'auteur précité appelait les *Vers à queue de rat*, mais je ne trouve dans ses beaux mémoires, ni dans ceux de De Géer son émule, aucun exemple d'une larve semblable à la nôtre.

Des observations déjà consignées dans plusieurs de mes écrits m'ont porté à regarder les stigmates postérieurs des larves de divers diptères comme des orifices essentiellement destinés à l'*inspiration* de l'air, tandis que ce serait par les antérieurs que se ferait l'*expiration*. Quoique dans

(1) Mém. Tome IV, pag. 312, pl. 22, fig. 9-16.

la larve de *Ceria*, il n'y ait qu'un tube stigmatifère unique, cependant l'analogie rend très probable l'existence de deux ostioles respiratoires. Déjà dans le *Cheilosia* et l'*Eumerus*, où le tube candal est bien plus court, on aperçoit, à l'extérieur de celui-ci, la trace médiane d'une division interne, en sorte qu'il semble formé par la soudure de deux canaux. Un semblable indice ou vestige de division n'existe pas dans le tube stigmatifère de la *Ceria*. Mais le scalpel, ce juge en dernier ressort, m'a donné la certitude que les deux grandes trachées latérales de la cavité abdominale de notre larve s'enfonçaient, contiguës, mais non confondues, dans le cylindre caudal. Réaumur a fait la même observation dans les larves du *Stratiomys*, de l'*Eristalis tenax*, et il l'a exprimée par des figures (1).

2° Pupe. (Pl. I, N° I, fig. 5-6.)

Pupa nuda, oblonga, sublævigata, griseo nigroque variegata, anticè, rotundata posticè caudata; segmentis utrinque spinula gemina, tribus posterioribus utrinque spina unica validiori. Long. 10-12 *millim.*

Lorsque la larve veut se transformer, elle abandonne son gîte d'ordure pour se réfugier sous un abri du voisinage. Dans le bocal où je l'élevais, je trouvai la pupe dans le pli d'un papier qui portait la date de son incarcération. Elle y adhérait par sa surface inférieure. Sa longueur diffère peu de celle de la larve, mais elle est plus étroite et plus convexe. En l'examinant attentivement, on y découvre la trace d'une segmentation. Celle-ci est à peine sensible dans la région thoracique, elle est au contraire très marquée aux trois derniers segments du corps. Les dix mamelons à plusieurs poils qui, dans la larve, bordent si élégamment ces derniers, ont disparu dans la pupe

(1) Mém. vol. IV, p. 496, pl. 30.

pour être remplacés par six épines latérales simples, assez fortes, legèrement arquées, dirigées d'arrière en avant. Les mamelons pilifères des autres segments de la larve ne sont représentés ici que par une petite épine latérale géminée, placée à l'angle antérieur de chaque segment, et cette spinule est même unique pour les segments thoraciques. Une loupe scrupuleuse constate aussi sur la région dorsale quelques rares spinules disposées en séries transversales. Toutes ces épines, grandes ou petites, surtout les crampons des derniers segments, sont destinées à fixer la pupe, à servir de points d'appui dans les efforts que fait l'insecte ailé pour sortir de son berceau. Le tube caudal n'a pas changé dans cette métamorphose; seulement, le verticille terminal des poils a disparu. La région dorsale de la pupe offre des mouchetures ou marbrures grises, blanchâtres et obscures, qui ne s'observaient pas dans la larve. A l'époque de l'éclosion du Syrphide, la paroi dorsale des segments thoraciques se dessoude, se détache, pour mettre à découvert, dans l'intérieur de la coque, les langes blanches et plus ou moins chiffonnées de la nymphe. Mais ce panneau détaché n'offre aucun vestige de ces cornes qui s'improvisent dans la transformation de la larve en pupe, et qui servent de siphons respiratoires pour la nymphe. Réaumur les a très bien décrites et figurées dans les pupes de l'*Eristalis tenax* et autres diptères(1); j'en ai aussi fait connaître plusieurs exemples dans les *Phora*, les *Anthomyia* et même dans le *Cheilosia*(2).

Dans l'étude de cette pupe, un fait, en apparence fu-

(1) Mém. tome IV, p. 458, pl. 31, 32.

(2) Mém. de la Soc. roy. de Lille, 1840. — Annal. des sc. nat., 2e série, 1839-1840.

tile, m'a frappé et soulève bien des difficultés pour son explication. Je l'ai trouvée d'une propreté remarquable, tandis que la larve vivant dans la pourriture est toujours sale et encroûtée de la matière du magma. Cette circonstance, les mouchetures tégumentaires, la perte des franges marginales du corps de la larve, feraient naître l'idée d'un changement de peau avant la transformation en pupe. Mais ce serait là un fait insolite, exceptionnel, car je n'ai jamais constaté de *mue*, et je ne connais aucun auteur qui en ait parlé, dans les larves de ce groupe si populeux de diptères, où la coque, berceau de la nymphe, est formée par le raccornissement, l'induration de la propre peau de la larve... *Indicent peritiores!*

Explication des figures (toutes grossies) de la planche 1. N° I.

Fig. 1. Larve de la *Ceria conopsoides*, avec sa lèvre exserte.
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Partie antérieure de cette larve pour mettre en évidence les granulations tégumentaires, les spinules marginales du prothorax et en :
aa. les stigmates antérieurs.
bbbb. les piquants appelés chausse-trapes.
cc. mamelons pilifères.
d. lèvre avec ses palpes jumeaux inarticulés, tronqués, noirs.
4. Portion postérieure de la larve.
aa. mamelons pilifères des trois derniers segments du corps.
b. tube caudal ou stigmatifère avec le verticille terminal des poils.
5. Pupe.
6. Mesure de sa longueur naturelle.

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'ANASPIS MACULATA, FOURC. ET DU TILLUS UNIFASCIATUS, FAB.

Par M. EDOUARD PERRIS.

(Séance du 14 Janvier 1846.)

Les vieux sarments de Vigne, dans lesquels le vulgaire ne voit qu'un combustible de peu de valeur, et ceux de la Vigne sauvage qu'il dédaigne, deviennent, pour le naturaliste attentif, une source d'observations précieuses et intéressantes, parce qu'ils servent de berceau à de nombreux insectes d'habitudes et de structures différentes. C'est là que vivent, en effet, et se développent *l'Apate sexdentata* en grand nombre, *l'Apate sinuata*, *l'Anobium morio* Villa, *l'Agrilus derasofasciatus*, le joli et rare *Tillus tricolor*, *l'Anaspis maculata* et le *Tillus unifasciatus*.

Nous parlerons ultérieurement de ces divers insectes; pour le moment nous nous bornerons à dire quelques mots des deux derniers, parce qu'ils appartiennent à deux genres dont les larves ne sont pas connues.

§ 1er. Larve de l'*Anaspis maculata*, Fourc., *A. obscura*, Gyll., *A. bipunctata*, Bonelli.

Mon savant ami M. Léon Dufour a publié dans les *Annales des sciences naturelles* la description, les métamorphoses et l'anatomie de la larve de la *Mordella fasciata*,

qu'il a rencontrée dans des souches de Peuplier noir, et que j'ai trouvée aussi dans des souches de Chêne et de Saule. Quoiqu'il soit facile de voir que la larve de l'*Anaspis* appartient à un insecte hétéromère, on n'est pas tenté cependant de la rapporter au genre Mordelle, car elle diffère en plusieurs points de celle que M. L. Dufour a signalée.

Elle est longue d'un 6 mill., d'un blanc un peu roussâtre et d'une consistance coriacée. Dans sa jeunesse son corps est à peine convexe en dessus et plat en dessous, c'est-à-dire qu'il est sensiblement déprimé; mais lorsque la larve est près de se transformer, le corps devient cylindrique et ne se trouve un peu aplati que sous les segments thoraciques et pédigères. Dans tous les âges il est linéaire, sauf une légère dilatation au milieu.

La tête est saillante, libre, ovale-arrondie, déprimée et marquée en dessus de deux sillons arqués qui décrivent une sorte d'ellipse longitudinale; les antennes sont assez longues et de quatre articles; le premier court et tuberculiforme, le deuxième à peu près trois fois aussi long que le premier et cylindrique, le troisième plus long que les deux premiers ensemble et légèrement ovoïde; le quatrième grêle, cylindro-conique et surmonté d'un long poil. Les mandibules sont roussâtres avec le bord du biseau ferrugineux; elles ont une petite dent intérieure près de l'extrémité, et une autre moins saillante assez près de la base; les mâchoires sont oblongues, à lobe interne presque nul et velu, et la lèvre est sensiblement plus basse et plus reculée; les palpes maxillaires sont de trois articles, les labiaux de deux. Il n'existe pas d'yeux.

Le corps est composé de douze segments, non compris la tête; les trois premiers (segments thoraciques), sont les plus grands et le premier est le plus long de tous. Le der-

nier est muni postérieurement de deux crochets, cornés, ferrugineux, divergents, arqués en haut et pourvus intérieurement, près de leur base, d'une dent de même consistance et de même couleur. De chaque côté sont deux petits tubercules cornés et ferrugineux portant un long poil roussâtre ; en dessous on voit un mamelon faiblement rétractile, destiné à seconder l'action des trois paires de pattes que portent les trois premiers segments. Celles-ci sont courtes, extrêmement peu saillantes en dehors des segments, et de trois articles, sans compter un mamelon basilaire qui dépend peut-être des segments, mais que l'on prendrait pour un quatrième article. Indépendamment de ces organes du mouvement, il existe un bourrelet latéral qui part du deuxième segment et aboutit à l'extrémité du onzième.

Tout le corps est parsemé de poils roussâtres ; on en voit principalement sur la tête, les flancs et le dernier segment.

La larve de l'*Anaspis maculata* a certainement des rapports avec celle de la *Mordella fasciata ;* mais elle s'en éloigne cependant assez pour qu'on ne soit pas surpris de ne pas voir ces deux insectes dans un même genre. Les antennes diffèrent, non par le nombre des articles, car M. L. Dufour a omis le premier qui est très court et rétractile, mais par la forme de ces mêmes articles dont le dernier se termine par une longue soie. Le corps est aussi moins convexe et plus coriace et le dernier segment, au lieu d'être conique et tronqué, est élargi postérieurement et profondément bifide.

Cette larve vit dans les sarments morts de la Vigne ou cultivée ou sauvage, dont elle mange le bois en y pratiquant de petits galeries irrégulières. C'est dans ces mêmes galeries qu'elle subit ses métamorphoses.

La nymphe est nue, blanche et n'offre rien de particulier : on remarque seulement sur sa tête, sur le pourtour du thorax, le long des côtés et à l'extrémité de l'abdomen des soies blanches, membraneuses et arquées qui doivent l'aider à se remuer dans la petite niche où elle est logée.

A la fin de mars on trouve, dans les sarments sillonnés de galeries et pleins de vermoulure, des larves, des nymphes et des insectes parfaits; dans le courant de mai ceux-ci sont tous nés et on les rencontre sur les fleurs, principalement sur les Corymbifères, telles que le Sureau, le Sorbier des oiseaux, etc.

Quoique l'*Anaspis maculata* soit bien connue, j'en donnerai une courte description.

Cet insecte est long de 3 millim. La tête et les parties de la bouche sont testacées, avec les yeux, l'extrémité des mandibules, le bout du dernier article des palpes maxillaires et les trois ou quatre derniers articles des antennes, noirs. Le thorax est finement ponctué et de la couleur de la tête; l'écusson est demi-elliptique; les élytres, plus pâles que la tête et le thorax, sont d'un testacé jaunâtre et couvertes de stries très fines, sineuses et transversales : sur le milieu de chacune on voit un point noirâtre qui parfois se divise en deux petits traits longitudinaux et parallèles, et un peu plus bas on remarque une tache oblongue sur la suture. Tout le dessous du corps est noir; les pattes sont de la couleur des élytres, avec l'extrémité des articles des tarses brunâtre.

On rencontre des individus sur lesquels les taches des élytres sont oblitérées ou effacées.

§ 2e. Larve du *Tillus unifasciatus*, Fab., *Clerus unifasciatus*, Oliv., *Formicarius minor*, Sulz., *T. serraticornis*, Villa.

Cette larve a de grands rapports avec celles des *Malachius*

qui, du reste, sont très voisins des *Tillus* dans la classification méthodique.

Elle est longue de 13 millim., linéaire, charnue et d'un beau blanc, ou d'un blanc jaunâtre, surtout lorsqu'elle est près de sa transformation. La tête est déprimée, un peu plus étroite que le corps, cornée et de couleur ferrugineuse, avec le bord antérieur plus foncé. L'épistome est court, transversal et le labre est large, velu, en forme de segment de cercle, mais un peu échancré au milieu. Les mandibules sont noires, crochues, nullement dentées, échancrées ou bifides. Les antennes atteignent à peine la longueur des mandibules; elles sont de quatre articles, le premier assez grand et épais, le deuxième un peu plus long et plus large à l'extrémité qu'à la base; le troisième de moitié plus court et plus étroit, portant à son extrémité extérieure deux ou trois soies d'inégale longueur; le quatrième est plus long que le troisième, grêle, cylindro-conique et surmonté d'un poil. Les palpes sont saillants, et en cône allongé; les maxillaires sont composés de trois articles égaux et les labiaux de deux; le lobe interne des mâchoires est étroit, assez long et finement velu.

La tête est saillante, libre, ovale-arrondie, marquée près l'épistome d'une ligne circulaire, et longitudinalement d'un sillon qui est très prononcé sur le vertex. De ce sillon partent deux traits blanchâtres et obliques qui ont l'air de dessiner deux grands yeux; en dessous sont deux sillons rapprochés et parallèles. Un peu au-dessous de la base des antennes on aperçoit, sur le côté de la tête et à l'aide d'une forte loupe, un tout petit point noir; je ne serais pas surpris que ces points fussent des yeux.

Le corps est formé de douze segments à peu près tous égaux; il est linéaire, légèrement aplati, mais plus sensiblement dans la partie thoracique et à l'extremité posté-

rieure. Le premier segment est roussâtre antérieurement et le dernier l'est à l'extrémité, où il porte deux crochets relevés, cornés, à base roussâtre et extrémité brune; en dessous est un mamelon charnu et rétractile.

A partir du quatrième jusqu'au onzième inclusivement, les côtés de chaque segment sont dilatés en un bourrelet tuberculiforme qui rend très sensible la séparation des segments; ces bourrelets sont rendus sensibles par de petites impressions longitudinales.

Les trois premiers segments portent au milieu chacun deux pattes; celles-ci sont faiblement cornées et jaunâtres, avec la base des hanches, les genoux et les ongles plus foncés; elles sont de quatre articles si l'on doit compter pour un le mamelon de la base, et portent quelques soies, notamment deux très longues et assez épaisses à l'extrémité extérieure du tarse.

La tête et le dernier segment sont parsemés de poils roussâtres; les trois premiers segments en ont quelques-uns sur les côtés, les autres ne paraissent en avoir qu'un seul.

Les stigmates sont au nombre de neuf paires; la première sur un bourrelet transversal triangulaire que l'on voit entre le premier et le deuxième segment, mais qui dépend de celui-ci; les autres sur le milieu du quatrième et des suivants, jusqu'au onzième inclusivement. Ces stigmates sont disciformes, roussâtres; le premier est un peu plus grand que les autres et placé sensiblement plus bas.

Cette larve vit dans les sarments secs de la Vigne cultivée ou sauvage. Elle est certainement carnivore, comme celle des *Clerus* et des *Malachius*, car elle attaque et dévore les larves et les nymphes de la *Mordella maculata* et de l'*Apate sexdentata;* mais elle paraît ronger aussi le bois pour se frayer un passage jusqu'à sa victime. C'est

dans les sarments même qu'elle subit ses métamorphoses, et avant de passer à l'état de nymphe, elle s'enferme dans une cellule qu'elle a creusée ou agrandie et bouchée des deux côtés avec de la vermoulure.

La nymphe ne présente rien de particulier.

Depuis la fin de l'automne jusqu'au mois de mai on trouve dans les sarments l'insecte parfait qui, pour sortir, perce le bois lorsqu'il ne trouve pas une issue pratiquée par quelque *Apate*, par exemple; on le rencontre ensuite sur les bois morts et quelquefois dans les maisons.

Le *Tillus unifasciatus* est long de 7 à 8 millim.; la tête, les parties de la bouche et le thorax sont d'un noir luisant; ce dernier est ponctué et tout hérissé de poils noirs; l'écusson est elliptique et d'un noir mat; les élytres sont luisantes et velues, rouges jusqu'au tiers de leur longueur, puis noires; elles sont marquées, un peu au delà du milieu, d'une bande blanche dont les bords sont sinueux et qui va en s'élargissant de la suture au bord extérieur, et de stries profondément ponctuées qui s'arrêtent à la bande blanche, le reste étant presque imperceptiblement ponctué; le dessous du corps et les pattes sont noirs; les poils de celles-ci sont blanchâtres.

Explication des figures de la planche 1, N° II.

1. Larve de l'*Anaspis maculata*.
2. Mesure de sa grandeur naturelle.
3. Antenne.
4. Mandibule.
5. Dernier segment.
6. Larve du *Tillus unifasciatus*.
7. Mesure de sa grandeur naturelle.
8. Antenne.
9. Mandibule.
10. Mâchoire et palpe maxillaire.
11. Patte.

NOTES

SUR LES MÉTAMORPHOSES DE LA TRICHOCERA ANNULATA, *Meig.* ET DE LA SCATHOPSE PUNCTATA, *Meig.* POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES TIPULAIRES.

Par M. Edouard PERRIS.

(Séance du 14 Janvier 1846.)

Je ne crois pas que l'on ait bien fait de diviser les Tipulaires en *Culiciformes*, *Terricoles*, *Fungicoles*, *Gallicoles* et *Florales*. La première division peut seule être admise parce qu'elle est réellement naturelle ; mais à mesure que les observations se multiplient, on s'aperçoit qu'il n'est plus possible de conserver les autres, et l'on reconnaît l'inconvénient qu'il y a toujours à classer des familles entières d'après les habitudes de quelques-uns des insectes qui les composent.

Je n'ai pas la pensée de proposer une division nouvelle, je laisse ce soin aux nomenclateurs et aux monographes ; je tiens seulement à constater que celle qu'a adoptée M. Macquart dans son *Histoire naturelle des Diptères*, ouvrage excellent, du reste, a besoin d'être revisée à fond.

Je remarque, en effet, que pour établir cette division, on est parti de trois principes différents ; car, pour la tribu des Culiciformes, on s'en est rapporté à la conformation extérieure des insectes parfaits, pour celles des Terricoles,

Fungicoles et Gallicoles, aux mœurs connues ou supposées des larves, et pour la tribu des Florales aux habitudes des insectes parfaits. Cette manière de procéder ne me semble ni logique, ni philosophique, et, qui plus est, elle n'est pas exacte.

Ainsi, dans les Terricoles, les Ptychoptères paraissent aquatiques; les Cténophores ne se développent pas seulement dans le terreau des vieux arbres, elles mangent en outre le bois en voie de décomposition, témoin la *Ctenophora atrata* dont j'ai publié les métamorphoses dans les *Annales des sciences naturelles*, et qui se nourrit du bois des vieilles souches d'Aulne. Aujourd'hui je viens parler des larves et des nymphes d'une *Trichocera*, découvertes dans des végétaux désorganisés et dans des champignons.

Dans les Fungicoles, les espèces du genre *Sciara* déposent le plus souvent leurs œufs dans le tan, les champignons, les fumiers, les végétaux en décomposition.

Dans les Gallicoles, plusieurs Cécidomyes vivent sur des végétaux sans produire des galles, d'autres, ainsi que certaines *Lascoptera*, se transforment au milieu des matières végétales en putréfaction, ou sous les écorces humides d'arbres morts. Parmi les Psychodes, dont aucune ne paraît gallicode, la *Psychoda nervosa*, dont j'ai signalé les métamorphoses dans les *Annales des sciences naturelles*, vit à l'état de larve dans toutes les matières végétales fermentées, champignons, feuilles, fumier, etc.

Dans les Florales enfin, les habitudes sont très variées et le séjour des larves diffèrent selon les genres, puisque celles des Bibions vivent dans la terre, celles des Rhyphes dans les ulcères purulents des arbres et les végétaux pourris, celles des Scathopses dans les mêmes conditions que les Psychodes. Enfin les Rhyphes se tiennent plutôt sur

le tronc des arbres et dans nos maisons, les *Simulium* sur les feuilles, les Bibions sur les tiges des plantes ainsi que sur les fleurs.

La classification des Tipulaires est donc à revoir, et je le démontrerais mieux encore si je m'attachais à la structure organique des genres qui composent les diverses tribus ; mais n'ayant pas pour cela les matériaux nécessaires, je me borne à ces simples observations, et comme elles m'ont été inspirées par la découverte que j'ai faite des larves et des nymphes de la *Trichocera annulata* et de la *Scathopse punctata*, je reviens à mon véritable sujet.

§ 1er. *Trichocera annulata*, Meig.

La larve de la *Trichocera annulata* est longue de 7 à 8 millim. et large de 1 millim., elle est elliptico-linéaire, un peu aplatie, et sa consistance est un peu coriace comme celle de beaucoup de larves de Tipulaires avec lesquelles elle a certains rapports d'organisation. Sa couleur est le roussâtre livide uniforme, sauf les parties antérieures de la tête qui sont plus foncées.

La tête est libre, lisse, ovoïde, convexe en dessus, un peu moins en dessous. Vue en dessus, elle présente deux mandibules cornées, à extrémité bidentée, ayant quelque analogie avec celles des larves des coléoptères, avec cette différence qu'elles sont arquées en bas, au lieu d'être recourbées l'une vers l'autre, de sorte qu'elles peuvent à peine se croiser à l'extrémité, et elles sont destinées à agir de haut en bas, un peu obliquement l'une vers l'autre, et non transversalement. Entre ces mandibules on remarque l'épistome, très long, semi-elliptique, marqué au milieu d'une fossette oblongue, et dont le bord antérieur atteint presque l'extrémité des mandibules. En avant de l'épistome on voit le labre, semi-elliptique aussi, mais étroit, cilié et en forme de groin,

Ce labre est articulé sur l'épistome et peut, à la volonté de la larve, se tenir horizontal ou se rabattre sur la bouche.

A droite et à gauche du labre on aperçoit un mamelon cylindrico-conique, que l'on prendrait d'abord pour une antenne, mais qui n'est autre chose qu'un palpe inarticulé. En arrière des mandibules, et à côté de deux petites lignes brunâtres qui vont se joindre au vertex, et qui enferment deux petites dépressions linéaires, la loupe fait voir deux disques blanchâtres et charnus, semblables à deux grands yeux; mais en examinant la tête de profil, on s'assure que ces disques sont le plan de deux antennes coniques, épaisses et biarticulées. A la base extérieure des antennes existe une fossette longitudinale, et un peu plus haut, sur chaque joue, on remarque un point noir qui a toutes les apparences d'un œil, et qui en a aussi, sans doute, la réalité.

Vue en dessous, la tête montre l'extrémité des mandibules, l'épistome et le labre, et en outre une large pièce, à peu près en fer à cheval, occupant toute la largeur de la tête et portant à chacun des angles extérieurs le palpe dont il a été parlé. Plus bas, en s'approchant du centre du fer à cheval, on voit deux saillies semi-cornées, de la base desquelles part une petite rainure qui descend jusqu'au bord postérieur. Ces saillies constituent peut-être des mâchoires, destinées à seconder l'action des mandibules, de concert avec les palpes. Quant à la petite pièce limitée latéralement par les deux rainures descendant des mâchoires, elle constituerait alors la lèvre inférieure.

Le corps est composé de onze segements à peu près égaux; mais l'intersection de ces segments est assez difficile à constater, même au microscope, à cause des plis transversaux qui existent tant en dessus qu'en dessous, et qui ressemblent beaucoup aux intersections mêmes. Ces

plis sont au nombre de deux à trois sur chaque segment, sauf le dernier qui en est dépourvu : ils contribuent à rendre sinueux les bords latéraux des segments, et à donner à la larve la couleur terne et sale qui la caractérise. Le long des côtés règne un bourrelet bien apparent, surtout à partir du troisième segment, et qui s'arrête au onzième. A travers la transparence des tissus on aperçoit, grâce aux matières brunes qui le remplissent, le tube digestif, filiforme et à peine sinueux.

Le onzième segment est terminé par quatre lobes charnus, deux supérieurs et deux inférieurs plus longs. A la face postérieure de ce segment, et sous les deux lobes supérieurs, on voit deux gros stigmates de couleur fauve, protégés par les lobes, qui se referment au besoin comme le calice d'une fleur. Ces stigmates correspondent, au moyen de deux trachées filiformes, avec deux autres stigmates plus petits et plus pâles, placés près du bord postérieur du premier segment.

Tout le corps est couvert, tant en dessus qu'en dessous, à l'exception des deux premiers segments, de petits poils ciliformes, visibles seulement au microscope ; on en voit même sous la tête, qui porte en outre quelques petites soies latérales. Ces cils servent, sans doute, de concert avec les plis transversaux, aux mouvements de reptation de la larve, et doivent aussi la protéger contre le contact trop immédiat des matières dans lesquelles elle vit.

On la trouve, en effet, au milieu des végétaux en décomposition. Je l'ai rencontrée la première fois vivant en société dans des courges pourries, et je l'ai retrouvée en très grand nombre dans des agarics en voie de déliquescence et dans des restes de cocons de vers à soie provenant des résidus de la filature de Mont-de-Marsan et depuis longtemps exposés à l'air extérieur. Son existence

paraît durer un peu plus que celle des larves de *Mycetobia.*

Lorsqu'elle veut se transformer en nymphe, elle s'enfonce dans la terre. La nymphe est nue, c'est-à-dire non enfermée dans une coque, très peu gibbeuse et roussâtre, avec la tête, le thorax, les ailes et les pattes de couleur plus foncée, et les yeux d'un brun rougeâtre. Elle présente, emmaillotée comme à l'ordinaire, toutes les parties qui constituent l'insecte parfait ; seulement, comme les pattes sont plus longues que le corps, les cuisses sont couchées le long du sternum, et les tibias relevés contre les cuisses, de sorte que les tarses parcourent seuls la ligne occupée par les tibias et les tarses dans la plupart des larves. Sur le vertex, le thorax et la face on remarque de petites soies, et au bord postérieur des segments, de petites spinules cornées, dirigées en bas. Le dernier segment est conique, pointu, corné, et muni à la base de deux oreillettes triangulaires dentiformes et également cornées. Sur le prothorax on aperçoit deux appendices un peu arqués et très finement striés en travers : ce sont les stigmates.

Cette nymphe, surtout lorsqu'on la retire de terre, recourbe son abdomen en hameçon, et en frappant avec celui-ci le plan de position, elle exécute des mouvements de rotation assez brusques, au moyen desquels elle parcourt d'assez longues distances. Grâce à la structure et à la consistance du dernier segment, ainsi qu'aux spinules dont l'abdomen est pourvu, elle se hisse à la surface du sol, lorsqu'elle est sur le point de se transformer en insecte parfait, afin que ce dernier ne soit pas emprisonné par la terre qui recouvrait primitivement la larve et qui l'empêcherait de prendre son essor.

L'état de nymphe ne dure que quelques jours, et l'in-

secte parfait sort par une fente qui s'opère à la partie postérieure de la tête et du thorax. La peau de la nymphe demeure fichée en terre.

La *Trichocera annulata* est un Diptère fort commun à Mont-de-Marsan, dans les mois d'octobre, de novembre et de décembre. On le trouve partout, sur les haies, les fumiers, les champignons etc. Son vol n'est qu'une série d'oscillations perpendiculaires, souvent assez originales : j'en ai vu qui exécutaient pendant fort longtemps, vers le même point, et le long d'une ligne d'environ 50 centimèt. de ces oscillations semblables alors à celles d'un piston de machine à vapeur. Enfin, on voit, sur le soir, les *Trichocera*, réunis par centaines, exécuter des danses aériennes, à la façon des Chironomes, des Tanypes et autres.

La *Trichocera annulata* a été suffisamment décrite par MM. Meigen et Macquart; voici cependant son signalement : Antennes brunâtres, yeux noirs, tête jaunâtre; thorax de la même couleur, sur le dos une ligne noirâtre qui s'étend sur les épaules ; balanciers très longs à bouton noirâtre; abdomen couvert de petits poils blanchâtres, de couleur jaunâtre, avec un anneau noirâtre sur chaque segment; cuisses et jambes pâles, tarses bruns ; l'abdomen du mâle est terminé par deux papilles charnues et articulées, celui de la femelle par une tarrière ferrugineuse, cornée, ayant la forme d'un ongle courbé en bas.

Il est à remarquer que les plis transversaux que présentent les segments de la larve, se retrouvent dans l'abdomen de la nymphe et de l'insecte parfait.

§ 2e. *Scathopse punctata*, Meig.

La larve de cette *Scathopse* est longue de 6 millim. Sa forme est celle d'un ellipsoïde très allongé et sensiblement

aplati et sa consistance est ferme et coriace, sans être cornée.

La tête est glabre, ovoïde, cornée, luisante et de couleur ferrugineuse; elle porte, de chaque côté, sur une petite saillie, une antenne roussâtre, de deux articles, dont le premier court et le second trois fois au moins plus long et parfaitement cylindrique; ces antennes ne paraissent nullement rétractiles. Le labre est cilié, s'avance en forme de museau et se rabat sur la bouche comme dans la larve de la *Trichocera annulata;* les mandibules sont noires et disposées comme dans cette même larve.

Sur le front on remarque une fossette elliptique, et vers le milieu de la tête on en voit deux autres en dedans de l'angle formé par deux traits qui, partant de la base des antennes, se joignant au vertex.

Il n'existe pas d'yeux.

Le corps est d'un blanchâtre sale et livide : il est formé de onze segments, le premier, le plus grand de tous, semi-discoïdal, les neufs suivants égaux et trapézoïdaux, c'est-à-dire plus étroits à la base qu'à l'extrémité, et par conséquent ayant leurs côtés un peu obliques. Chacun de ces segments, sauf le premier, porte sur le dos six petits traits roussâtres, longitudinaux, sinueux, partant, du moins les quatre intermédiaires, du bord antérieur et aboutissant aux deux tiers des segments, où ils sont réunis transversalement par un trait interrompu au milieu. En dessous, des traits existent aussi, mais ils ont une autre forme; ils sont en fer à cheval et au nombre de deux sur chacun des trois premiers segments, en arc de cercle sur toute l'étendue transversale des sept segments suivants, et au nombre de deux, savoir : un près du bord antérieur et un près du bord postérieur, tracés de manière à ce que leurs convexités se regardent.

Tous ces traits, tant dorsaux que ventraux, sont d'un roux sale et sont formés par de toutes petites crêtes cornées, chargées de cils très fins et roussâtres, ceux du dos presque droits, ceux du ventre couchés en arrière. Les flancs sont également chargés de ces cils recourbés en arrière; ceux des angles des segments sont plus longs que les autres et y forment de toutes petites houppes.

Le onzième segment, dont il n'a pas encore été parlé, est formé de deux parties : la première, quadrilatérale, porte à sa base une crête brune, arquée, chargée de cils, sur les côtés une touffe de poils fins et assez longs, et à son extrémité deux tubes cornés et ferrugineux, faiblement arqués en dedans, et qui sont des stigmates; la seconde partie, plate, à peu près elliptique et brune à la base, est ornée, tout autour, d'une frange très dense de poils fins et longs, samblables à ceux qui se trouvent sur les côtés de la première partie. Cet appendice bizarre, que je vois pour la première fois, a quelque analogie avec le mamelon anal de certaines larves de coléoptères; mais il ne m'a paru ni rétractile ni susceptible d'une inflexion bien prononcée vers le plan de position. Il concourt cependant, avec les cils des autres segments, aux mouvements lents de la larve, à laquelle il sert de point d'appui; mais je suis porté à penser que sa véritable destination est de protéger les stigmates contre les matières décomposées et souvent déliquescentes au milieu desquelles vit la larve.

Dans la larve de la *Trichocera*, les stigmates sont défendus par les lobes du dernier segment, dans celle de la *Scathopse* par des franges de poils. Il est impossible de faire un pas dans l'observation comparative des mœurs ou de l'organisation des insectes sans rencontrer des preuves de la sagesse et des inépuisables ressources de la nature.

Nous avons dit que les deux tubes qui terminent la première partie du onzième segment sont des stigmates : les deux stigmates correspondants se trouvent sur le premier segment, assez près du bord postérieur ; ils se présentent sous la forme de deux tubes blanchâtres, non rétractiles, un peu renflés à l'extrémité, c'est-à-dire que leur contour est spatuliforme.

J'ai trouvé abondamment la larve dont il s'agit, au mois de décembre, dans des résidus de cocons de vers à soie provenant de la filature de Mont-de-Marsan, et qui, étant demeurés à l'air depuis le mois d'août, avaient perdu par l'évaporation, le lavage des pluies et la présence antérieure d'un grand nombre de larves carnivores, une partie de leurs propriétés animales. Comme la larve de la *Trichocera annulata*, trouvée d'abord dans un grand nombre de végétaux pourris, vivait aussi, en très nombreuse société, dans les mêmes résidus, je dois croire que celle de la *Scathopse* se rencontre aussi dans les végétaux en décomposition.

Au surplus ces deux insectes nous apprennent que des matières essentiellement animales, telles que des chrysalides de vers à soie, peuvent, en se désorganisant, s'assimiler aux matières végétales : il y a là toute une leçon de chimie, féconde en considérations d'un ordre très élevé.

La larve de la *Scathopse punctata* se transforme en nymphe ou dans la terre ou parmi les matières qui l'ont nourrie.

Toutes les larves de Tipulaires que j'ai étudiées se dépouillent de leur peau lorsqu'elles passent à l'état de nymphe, et celle-ci, revêtue d'une enveloppe unique et tout à fait différente de celle de la larve, laisse voir, dès la transformation, d'une manière distincte et parfois très

marquée, toutes les parties qui constituent l'insecte parfait. La larve de la *Scathopse* se conduit autrement; elle garde, en effet, sa peau, et c'est sous cette peau qu'elle se transforme. La nymphe a donc deux enveloppes, celle qui lui est propre et celle de la larve qui lui sert comme de fourreau et qui est appliquée sur la première, sauf le dernier segment, pourtant, attendu que la nymphe est moins longue que n'était la larve. La première nymphe que j'observai me surprit grandement, parce que, d'une part, toutes ses parties étaient confuses, et que, d'autre part, je retrouvais à sa surface les crêtes ciliées de la larve et son appendice anal comme détaché; mais en regardant plus attentivement, je m'aperçus que la peau de la larve était interrompue sur le dos du thorax, où je remarquai une enveloppe telle que la présentent ordinairement les nymphes. Je soupçonnai alors la vérité, et en raclant avec un canif, j'enlevai sans peine la pellicule extérieure, et la nymphe m'apparut avec tous les organes de l'insecte parfait, étroitement emmaillottés, mais assez distincts. Cette nymphe est cylindrique, d'un brun rougeâtre uniforme, lisse, raide et incapable de tout mouvement.

J'ai dit que la peau de la larve étant interrompue sur le thorax, celui-ci est libre et dégagé du fourreau qui enveloppe tout le reste. Cette particularité n'est pas sans valeur et sans intention : on voit, en effet, sur le thorax, au sommet de deux toutes petites éminences, deux appendices fourchus, pourvus de lobes irréguliers et ayant quelques rapports avec des cornes de cerf ou d'élan. Ces appendices si remarquables, dont on ne peut voir la forme qu'à l'aide du miscroscope, sont les stigmates de la nymphe, et l'on conçoit alors pourquoi la partie où ils se trouvent est dégagée de toute enveloppe. Ces par-

ticularités m'ont paru assez intéressantes pour être signalées.

Dans cette nymphe, comme dans toutes les autres, l'enveloppe se fend le long du thorax, pour donner passage à l'insecte parfait, qui est né abondamment chez moi pendant le mois de décembre.

La *Scathopse punctata* a été désignée en ces termes par Meigen : *Atra, glabra, nitida, thorace posticè punctis duobus albis ; pleuris albo maculatis.* J'ajoute à cette description, du reste fort exacte, que l'insecte dont il s'agit est long de 3 à 4 millim., que les balanciers sont bruns avec une tache blanchâtre sur le bouton, qu'à la base de l'abdomen on voit, de chaque côté, une petite plaque d'un blanc jaunâtre, et que les poils qui revêtent le dessous des tarses ont un reflet doré. A l'état de dessication, les taches blanches des flancs sont très peu apparentes.

Explication des figures de la planche 1, N° III et IV.

N° III. 1. Larve de la *Trichocera annulata.*
2. Mesure de sa grandeur réelle.
3. Tête vue en dessus.
4. Tête vue en dessous.
5. Mandibule.
6. Antenne.
7. Dernier segment, avec les deux lobes supérieurs un peu écartés et relevés pour montrer les deux stigmates postérieurs.
8. Nymphe.
9. Stigmate de la nymphe.

N° IV. 10. Larve de la *Scathopse punctata.*
11. Mesure de sa grandeur réelle.
12. Tête vue en dessus.

13. Un des trois premiers segments en dessous, pour montrer les crêtes ciligères en fer à cheval.
14. Un des segments intermédiaires en dessous.
15. Nymphe recouverte de la peau de la larve.
16. Nymphe nue.
17. Stigmate de la nymphe.

ICHNEUMONOLOGIE PROVENÇALE

OU

CATALOGUE DES **ICHNEUMONIDES** QUI SE TROUVENT AUX ENVIRONS D'AIX, ET DESCRIPTION DES ESPÈCES INÉDITES.

Par M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

(Séance du 11 Novembre 1845.)

Lorsque le savant ouvrage de M. Gravenhorst, *Ichneumonologia europæa*, cet immense dépôt d'observations, de patience et de sagacité, parut, j'avais étudié à fond depuis longtemps cette intéressante famille de l'ordre des Hyménoptères. J'en avais décrit plusieurs centaines d'espèces, et celles seulement que je rencontrais dans le pays que j'habite. Manquant quelquefois de renseignements et de beaucoup d'ouvrages qui m'auraient été nécessaires, je n'avais pas pu perfectionner la nomenclature et la synonymie, et j'hésitais à produire mon travail. L'apparition de l'ouvrage de M. Gravenhorst était bien faite pour m'obliger à jeter au feu tout ce que j'avais préparé avec tant de peine. Cependant, en étudiant son admirable travail, j'ai vu qu'il y avait des espèces qu'il n'avait pas connues; il était même impossible, malgré l'immensité de ses correspondances, que rien ne lui eût échappé. J'ai pensé qu'un catalogue raisonné de nos Ichneumons, que la description de ceux qui me paraissent inédits, pouvait ne pas être superflu. Si, dans le travail que j'avais fait jusqu'ici, tout n'est pas inutile, je n'aurai pas le regret d'avoir tout

à fait perdu mes peines. Ces considérations m'engagent à adresser ce catalogue à la Société entomologique, qui jugera peut-être à propos de le faire paraître dans ses Annales.

La tribu des Ichneumons est bien faite pour attirer l'intérêt, ces insectes, en détruisant les chenilles, nous rendent un grand service : nous devons les regarder comme d'utiles auxiliaires. Ils agissent plus efficacement pour préserver nos végétaux des dégâts qu'elles leur causent, que tous les procédés dont nous nous avisons, souvent avec si peu de fruit. Leurs espèces sont très multipliées; leurs couleurs et leurs formes, souvent élégantes; leurs mœurs pleines d'intérêt; c'en est assez pour attirer sur cette famille d'insectes plus d'attention que la plupart des entomologistes lui en ont donnée jusqu'ici.

J'ai cherché à conserver dans mes descriptions, mes divisions, mes indications, et même dans les expressions, de l'analogie avec la manière de M. Gravenhorst, heureux si ce petit ouvrage peut être regardé comme un modeste supplément à son important traité.

Genre Ichneumon, Gravenh.

Section première. *Écusson et abdomen noirs.*

1. *Ichneumon comitator*, Linn. Fabr. Gravenh. Femelle. Long. 0,001.

Ichn. orbitis oculorum internis pallidis; antennarum annulo albo, Fem. Grav.

Je ne connais ici que la variété première de M. Gravenhorst, qui n'a pas le tour des yeux blanc. J'ai reçu de Lyon la variété type.

Les segments de l'abdomen sont distinctement et assez profondément séparés. La cellule *cubitale intermédiaire* ou *aréole* est presque *triangulaire.*

2. *Ichneumon lineator*, Fabr. *Encycl. Méth.* Grav. Mâle et femelle. Long. 0,012.

Ichn. orbitis oculorum internis et lineolis duabus antè scutellum, albis M. et F. (*F. annulo albo antennarum*) Grav.

Le mâle. Cryptus lineator, Fabr. *Ichn. narrator*, Fabr.

La femelle. Ichn. nigrator, Fabr.

Je remarque de légères différences entre nos individus et la description de M. Gravenhorst. La plupart des mâles ont un point blanc sur les côtés du chaperon, en dessous de la ligne marginale des yeux, mais séparés. Dans presque tous, il y a, indépendamment des deux points de la base de l'écusson, deux autres petits points blancs ou roussâtres au sommet de ce même écusson; et même dans la seule femelle que j'ai, encore deux points au-dessous de l'écusson. La tégule (*squamula*) est ordinairement ferrugineuse, au moins en partie, et jamais marquée d'un point blanc. Les pieds intermédiaires quelquefois sont plus brun-noirâtre que ferrugineux. Les segments abdominaux sont distinctement séparés comme dans l'*Ichn. comitator*.

Var. 3 Grav., ou approchant. Cuisses postérieures roussâtres à leur base et en dessous presque jusqu'à l'extrémité.

Var. 4? Grav. Les quatre premières pattes comme dans la varété principale; les postérieures toutes noires; l'écusson tout noir.

3. *Ichneumon castigator*, Fabr. Grav. Mâles et femelles. Long. 0,015.

Ichn. femoribus tibiisque rufis, stigmate alarum vinacco, M. et F. Grav.

Les mâles très nombreux que j'ai observés ne m'ont offert aucune différence avec ceux de M. Gravenhorst.

Femelle, variété *Nob*. Les antennes ou roussâtres en entier ou plus souvent dans leur milieu seulement, et là presque blanchâtres. Dans toute l'extrémité du premier segment, le deuxième et quelquefois le troisième en entier d'un ferrugineux sombre. Les ailes sont un peu jaunâtres et d'une teinte plus claire que chez les mâles. Dans l'une d'elles l'extrémité des jambes postérieures et leurs tarses sont d'un roux clair.

Je crois avoir rencontré, mais rarement, la variété première Grav. dont le stigmate est noirâtre ; je ne puis l'assurer, ne l'ayant plus sous les yeux.

Très fréquent au mois d'août sur les fleurs en ombelle, le panais, la carotte, le persil ; sorti d'une chenille le 10 avril.

4. *Ichneumon bilineatus*, Gmel. Grav. Femelle. Long. 0,011.

Ichn. abdomine nigro cærulescente, femoribus tibiisque rufis M. F. (*F. antennis albo annulatis*) Grav.

Je ne connais que les femelles. Le corselet est sans points blancs ; le bord des segments de l'abdomen est d'un rouge sombre dans presque toutes ; quelquefois même le second segment est lavé de cette même couleur.

5. *Ichneumon coruscator*, Linné, Gmel. Will. Enc. Grav. Mâle. Long. 0,011

Ichn. orbitis oculorum internis tibiisque anterioribus flavis, abdomine nitido subsericante, Mas, Grav.

Var. 1 ? Grav. La face jaune avec un point noir au milieu, mais la tête pentagonale.

Var. 2. Grav. Les bords du troisième segment, mais non ceux du deuxième, roux-jaunâtre.

Var. 2. Nob. approchant de la var. troisième Grav. Le devant de la tête est jaune sans tache, le premier article des antennes jaune en dessous ; jambes et tarses interné-

diaires entièrement jaune roussâtre, les cuisses postérieures de couleur châtain ou roux-brunâtre; le côté qui regarde le ventre et le dessus, lavé de noir, le bord du quatrième segment est noir.

Var. 3, semblable à la troisième, Grav.; mais les quatre pattes antérieures sont entièrement de couleur de safran, le côté intérieur des intermédiaires un peu plus foncé; cuisses postérieures noires, un point ferrugineux à leur base et le genou de même; le reste comme dans la description de M. Gravenhorst.

Section III. *Ecusson blanchâtre, corps entièrement noir.*

6. *Ichneumon fossorius*, Grav. Mâle et femelle. Long. 0,019.

Ichn. femoribus tibiisque rufis, M. et F. (Fem. antennarum annulo albo). Grav.

Le corselet est sans tache; les pattes entièrement rousses, excepté l'extrémité des jambes postérieures, et leur tarse. Le stigmate est jaunâtre; il se rapporte en conséquence à la variété première Grav.

7. *Ichneumon rudis*, Nob. Femelle. Long. 0,018.

Ichn. orbitis oculorum internis, puncto ponè oculos et lineolâ antè alas, albis; antennis albo annulatis; stigmate fusco; pedibus crassioribus et trochanteribus, rufis Nob.

La tête est noire, les mandibules et le chaperon roux; les palpes jaunâtres; le front au-dessus des antennes très enfoncé; celles-ci brunes à leur base, blanches au milieu, noires à l'extrémité : le bord interne des yeux très légèrement blanc à sa partie supérieure; un gros point blanc à l'occiput derrière les yeux.

Une petite ligne blanchâtre avant l'origine des ailes;

extrémité de l'écusson blanc-jaunâtre, ailes légèrement nébuleuses; stigmate et rayon des ailes noirâtres, racine rousse, tégule brun-roussâtre; cuisses et jambes plus épaisses et plus fortes que dans les espèces voisines, surtout les cuisses postérieures, et les jambes antérieures qui sont un peu épineuses; les pattes sont rousses, avec les hanches noires et le dernier article des tarses postérieurs brun.

Abdomen tout noir, les deuxième et troisième segments très ponctués, les suivants plus lissses, le bord de tous très légèrement rougeâtre.

Il paraît se rapprocher de *l'Ichn. multicolor*, Grav., il se distingue de tous ceux de cette section par l'épaisseur des pattes, le point blanc derrière les yeux et les trochanters ferrugineux.

8. *Ichneumon albicillus ?* Grav., Mâle. Long. 0,013.

Ichn. facie, coxis anticis, lineis duabus antè scutellum, lineâque antè alas, albis ; femoribus tibiisque rufis, posticis fuscescentibus, Grav.

Je crois que le mien est bien le même que celui de M. Gravenhorst. Il en diffère par le stigmate et le rayon des ailes qui sont noirâtres; la tégule brune bordée de blanc; les cuisses antérieures noires en arrière; les tarses de la couleur des jambes; les deux pattes postérieures noires en entier, à peine les cuisses légèrement et peu distinctement d'un roux-châtain en-dessous. Il paraît en juillet.

9. *Ichneumon vicinus*, Nob. Mâle. Long. 0,018.

Ichn. scutelli apice, facie, lineolâ antè alas, punctoque sub alis, albidis ; stigmate fusco ; trochanteribus, femoribus tibiisque rufis. Nob.

Sa grande ressemblance avec l'Ichneumon 7e ne permet

guère de douter que celui-ci soit le mâle de l'autre. Il se rapproche assez aussi de l'*Ichn. fabricator*, Grav.

Tout le devant de la tête, les mandibules, les palpes, le tour des yeux interne et externe, un point derrière les yeux, et le dessous du premier article des antennes, blanc jaunâtre. Les antennes d'un brun plus clair en dessous, noires en dessus. Une ligne oblique en avant des ailes et un point au-dessous, blancs; l'extrémité de l'écusson jaunâtre; ailes diaphanes à peine nébuleuses; stigmate et rayon noirâtres, racine des ailes rousses, tégule brune bordée de blanc; aréole presque triangulaire; pattes pas plus fortes que dans les espèces voisines, rousses, excepté les hanches qui sont noires sans tache aux postérieures, et dans les quatre antérieures avec une tache blanche en dessous, moins grande aux intermédiaires; les tarses postérieurs et à peine l'extrémité des jambes, bruns; abdomen noir, les deuxième et troisième segments très ponctués, les suivants moins.

10. *Ichneumon melanogaster?* Grav. Fem. Long. 0,016.

Ichn. annulo antennarum albo; marginibus summis segmentorum rufis, F. Grav.

Je doute de l'identité de mon espèce avec celle décrite par M. Gravenhorst. La mienne en diffère, par les deux points latéraux du chaperon qui sont rougeâtre-obscur et non jaunes; le stigmate brun de poix, l'extrémité des cuisses antérieures rougeâtre, le dessous des premières jambes plutôt roux que couleur de paille; les intermédiaires tout à fait brunes; toutes, surtout les postérieures, soyeuses, d'une couleur de poix changeante; tous les tarses brun clair. Le dernier segment semble terminé par une petite tache d'un jaune effacé; il y a une ligne blanchâtre en avant de l'origine des aîles.

Il se rapproche aussi beaucoup de l'*Ichn. sicarius.*

Section IV. *Ecusson blanchâtre ou marqué de blanc, abdomen noir à taches blanches sur les derniers anneaux.*

11. *Ichneumon saturatorius*, Grav. Femelle. Long. 0,016 — 0,01.

Ichn. annulo antennarum albo; femoribus tibiisque rufis, harum posticis apice nigro. M. et F.

Bord des yeux vers le front légèrement blanchâtre; racine des ailes quelquefois roussâtre; extrémité des trochanters postérieurs rousse; aiguillon assez allongé.

12. *Ichneumon infestorius*, Nob. Femelle. Long. 0,023.

Ichn. femoribus tibiisque rufis, posticorum apice nigro; abdominis segmento secundo, maculis duabus lateralibus obscurè rufescentibus, antennarum annulo albo, Nob.

Il se rapproche de l'*Ichn. saturatorius* et surtout de l'*Ichn. queintorius*, Grav.

Le bord des yeux interne au-dessus des antennes blanc; celles-ci fasciées de blanc; écusson blanc; un point roux à peine visible en avant des ailes; celles-ci diaphanes, lavées de jaune; aréole pentagonale; stigmate jaune roussâtre, rayon brun-roussâtre, racine rousse tachée de brun; tégule brune bordée de roux en dehors; pattes rousses; hanches, trochanters (l'extrémité des antérieurs rousse); extrémité des cuisses et des jambes postérieures noire; tarses postérieurs bruns; abdomen noir, deux taches arrondies latérales obscurément rougeâtres au deuxième segment; le bord postérieur du quatrième roux, assez marqué; une ligne transverse ou petit point au milieu du bord des trois suivants.

13. *Ichneumon computatorius*, Grav. Femelle. Long. 0,023.

Ichn. antennarum annulo albo, F. Grav. (Addo, *pedibus posterioribus nigro fuscis*).

Bord des yeux noir; corselet sans point blanc; aréole presque triangulaire; pattes intermédiaires en entier d'un brun noir, à peine l'extrémité des cuisses tachée de roux, les dernières entièrement noires.

La même espèce reçue de Lyon est plus conforme à la description de M. Gravenhorst; l'extrémité des cuisses intermédiaires plus largement rousse; les mêmes jambes rousses en dessous, la base des postérieures roussâtre.

Section V. *Ecusson blanckâtre ou marqué de blanc, abdomen tricolore.*

14. *Ichneumon exsentorius*, Illig., Enc? Grav. Femelle. Long. 0,015.

Ichn. annulo antennarum albo; segmentis secundis et tertiis rufis; tibiis rufis, posticis apice nigro. Grav.

Je ne connaîs que la femelle. Dans un individu le point blanc sous les ailes manque; dans tous le rayon de l'aile est plutôt roux que brun et la racine rousse; la base du troisième segment est un peu noire, caractère qui les rapprocherait de la sixième var. Grav.

Une femelle qui n'est pas de Provence, mais reçue d'ailleurs, offre les mêmes différences et n'a pas de point blanc sous les ailes, mais le troisième segment est en entier rougeâtre.

15. *Ichneumon stramentarius*, Grav. Femelle. Long. 0,018.

Ichn. segmentis secundis et tertiis tibiisque flavis, his apice obscuro; antennarum annulo albo. Grav.

La tête et le corselet sont sans tache. Un individu

qu'on m'a envoyé de Loudun est de même, mais on y aperçoit une petite tache à peine visible au-dessous de l'écusson.

16. *Ichneumon cerinthius* Grav. Femelle Long. 0,013.

Ichn. segmentis secundis et tertiis flavis, incisurâ nigrâ; tibiis flavis apice obscuro; antennarum annulo albo. Grav.

Il diffère à peine de l'*Ichn. stramentarius* par la base du troisième segment légèrement brune plutôt que noire, et parce que le cinquième segment n'a pas de tache jaune, sa taille est plus petite; la tégule de mon individu est d'un roux obscur.

17. *Ichneumon raptorius?* Linné, Grav., Femelle. (Je ne connais pas le mâle). Long. 0,019

Ichn. antennis (mihi albo-annulatis) segmentis secundis et tertiis rufis, quinque-septem maculâ dorsali albâ; tibiis rufis. Grav.

J'ai quelque doute sur l'identité de mon espèce avec celle de M. Gravenhorst, je n'ai pas la variété type. Les antennes des miens sont noires ou brunes avec l'anneau blanc; ils se rapporteraient donc à la var. 3, Grav.; d'ailleurs les autres caractères sont conformes à sa description.

Variété qui diffère assez de celle que je viens de décrire ou d'indiquer, par ses antennes plus longues et plus minces, leur premier article noir comme dans la première; toutes les pattes rousses, excepté les hanches et les trochanters, l'extrémité des cuisses et des jambes postérieures qui sont noires. On voit une tache ou point noir à la base des quatre cuisses antérieures; les tarses postérieurs sont noirs ou brun-foncé. Elle semblerait tenir le milieu entre la première et la troisième var. Grav.

18. *Ichneumon gracilicornis*, Grav., Var? Long. 0,014.

Ichn. antennis tricoloribus; segmentis secundis et tertiis

rufis ; femoribus tibiisque rufis, posticis apice nigris. Grav.

Il diffère de la description de M. Gravenhorst, en ce que les antennes sont brunes à la base, les troisième à septième articles roux à leur extrémité, les suivants blancs, bien prononcés, noirâtres en dessous. Le dessus des pattes antérieures n'est pas plus rembruni que le dessous; les trochanters postérieurs sont roux à leur extrémité. Le quatrième segment de l'abdomen est entièrement noir.

Je l'attribue à l'espèce de ce nom, Grav., malgré la différence des antennes, à cause de sa ressemblance avec un individu qui est certainement l'*Ichn. gracilicornis*, et m'a été envoyé. Les antennes de celui-ci sont conformes aux détails donnés par M. Gravenhorst, les premiers articles tout à fait roux, les suivants jaunâtres; les côtés du quatrième segment rougeâtres.

Le mien a été trouvé dans la vallée de Drags, département des Basses-Alpes.

19. *Ichneumon sanguinatorius*, Grav., Mâle? Long. 0,016.

Ichn. antennarum annulo et segmentorum ultimorum margine, albis; segmentis secundis et tertiis, tibiis tarsisque rufis. Grav.

Je ne puis assurer que le mien soit un mâle. Au reste il est totalement conforme à la description que donne M. Gravenhorst, le rayon des ailes, la racine et la tégule sont roux; l'extrémité des jambes postérieures est un peu brune.

20. *Ichneumon prædator.* Nob. Mâle. Long. 0,019.

Ichn. lineolis ad alarum radicem et maculâ segmenti septimi albis; segmento secundo et marginibus 3 *et* 5, *tibiisque anticis, rufis.* Nob.

Les palpes et les mandibules sont d'un roux brun ; la tête et les antennes noires. Le corselet est noir ; en avant

de l'origine des ailes une ligne oblique longue blanche, une autre au-dessous des ailes, et l'écusson, blanc jaunâtre. La tégule est blanche à peine marquée d'un point un peu brun en arrière, la racine brune bordée extérieurement de blanc sale; les ailes un peu nébuleuses, le stigmate ferrugineux, le rayon noir, l'aréole pentagonale. Les pattes sont noires, le sommet des premières cuisses, le côté interne des mêmes jambes, roux; leur face extérieure est brun foncé ainsi que les tarses; l'extrémité des cuisses intermédiaires est à peine rousse; les jambes et les tarses, brun noirâtres; les dernières pattes entièrement noires. L'abdomen est noir; le deuxième segment roux avec une grande tache brune vers le bord postérieur.

21. *Ichneumon vadatorius*, Illig. ad Rossi, n° 747. Grav. *Ich. pictus*, Oliv. Grav. Mâle. Long. 0,018.

Ichn. segmentis 2 *et* 3 *rufis incisurâ nigrâ*, 4-7 *albo marginatis; femoribus tibiisque rufis, posticorum apice nigro. M. et F. Mas, orbitis oculorum internis et antennarum basi flavis; Femina antennarum annulo albo.* Grav.

Je ne connais que le mâle; les trochanters sont entièrement jaunes, la base seule des postérieurs noire en dessous.

22. *Ichneumon albicaudatus*, Nob. Mâle. L. 0,011-014.

Ichn. orbitis internis oculorum, lineolis ad alarum radium, segmentorum quarto et quinto margine, sexto et septimo totis, albidis; segmentis secundo et tertio, tibiisque anterioribus rufis.

Palpes bruns; bord interne des yeux et un très petit point à leur bord supérieur, blancs; antennes noires plus longues que la moitié du corps. Une ligne oblique en avant des ailes, une autre au-dessous de leur origine, l'écusson et une tache après l'écusson, d'un blanc jaunâtre.

Stigmate brun, rayon des ailes noir, tégule et racine, blanches ou brunes tachées de blanc; aréole presque triangulaire. Cuisses antérieures noires, roux-jaunâtre à l'extrémité et à la face antérieure; les intermédiaires noires avec l'extrémité seule rousse; les quatre jambes antérieures rousses, les intermédiaires un peu plus brunes en dessous ou en dedans, c'est-à-dire du côté qui regarde le corps; les pattes postérieures noires, les jambes un peu soyeuses; les tarses antérieurs bruns, plus roussâtres aux deux premières pattes. Le premier segment de l'abdomen noir, les deuxième et troisième roux, les suivants noirs; le quatrième très légèrement bordé de blanc au milieu, le cinquième plus largement; le sixième et surtout le septiéme, occupés presque totalement par une grande tache blanche. Variété qui diffère par la couleur totalement rousse des cuisses et des jambes antérieures; la base des jambes postérieures légèrement roussâtre; le stigmate des ailes roux.

Il semble se rapprocher de l'*I. interruptus*, Grav. var., mais ses pattes postérieures sont noires.

23. *Ichneumon deceptor*, Scop. Grav. Long. 0,011.

Ichn. segmentis 1-3 *tibiisque rufis, harum posticis apice nigro. M. F.* (*Fem. antennarum annulo albo*). Grav.

J'ai reçu le mâle de dehors. Je n'ai trouvé ici ou conservé que des femelles.

La tête et le corselet sont absolument sans tache. Le stigmate presque toujours roux-jaunâtre, la racine dans un seul individu a un petit point blanc, l'aréole est toujours pentagonale. Les jambes postérieures sont ou rousses avec l'extrémité noire, ou plus rarement presque noires avec la base un peu roussâtre. Dans un seul individu toute la base du quatrième segment est rousse; dans quelques autres il n'y a qu'une tache latérale; la plupart ont ce segment tout noir.

Les bords internes des yeux dans le mâle sont blancs, les antennes totalement noires; un point blanc presque imperceptible sur la tégule, l'aréole presque triangulaire : les pieds intermédiaires presque entièrement noirs, à peine l'extrémité des cuisses un peu rousse; les derniers tout à fait noirs, à peine la base des jambes obscurément rousse.

24. *Ichneumon cingulatorius*, Grav. Long. 0,011-0,014.

Ichn. segmentis 1-3 *rufis ; 5-7 albo marginatis ; femoribus rufis, anterioribus basi, posticis apice, nigris ; tibiis posticis totis aut pro parte nigris. M. F.* (*Fem. annulo antennarum albo*). Grav.

Chez le mâle le quatrième segment est entièrment noir, le bord postérieur seulement un peu roussâtre. Dans une femelle le bord des yeux même extérieur est noir; dans les deux sexes la base des jambes postérieures est à peine et obscurément brun roussâtre.

Une femelle reçue de Lyon, de M. Mulsant, est d'une taille beaucoup plus grande; les cuisses antérieures sont plus rousses et la base des jambes postérieures l'est aussi plus distinctement.

25. *Ichneumon frontator*, Nob. Mâle. Long. 0,010.

Ichn. facie et orbitis oculorum flavis, lineolis duabus antè alas, segmenti primi apice, 2 *et* 3, *femoribus tibiisque anterioribus, rufis ; tibiis posticis fuscis, basi rufescentibus.* Nob.

Le chaperon et le milieu de la face jusqu'aux antennes, en outre le bord intérieur des yeux très largement, le bord postérieur plus légèrement, jaunes. C'est aussi la couleur du premier article des antennes en dessous, le reste est brun en dessus, ferrugineux en dessous. Le col, une ligne sous la naissance des ailes, une autre oblique en avant, et l'écusson, sont blanc-jaunâtre. Le stigmate des

ailes est ferrugineux, le rayon noirâtre, la racine jaune. La tégule brune avec un point blanc, l'aréole presque triangulaire. Les quatre pattes antérieures sont entièrement rousses, seulement le côté intérieur des cuisses intermédiaires est un peu plus rembruni, surtout en dessous; les cuisses postérieures noires, très légèrement marquées de roux à leur base; les deux dernières jambes brunes, roussâtres un peu après le genou; les tarses de la même paire noirâtres, avec la base des deux premiers articles rousse. Le premier segment de l'abdomen est noir, roux à sa partie la plus large qui touche au second; celui-ci, le troisième et deux tache latérales du quatrième, roux; le quatrième et le cinquième bordés légèrement de roux postérieurement; le bord du sixième et le septième en entier, blancs.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*I. callicerus*, Grav., surtout de ses deuxième et troisième variétés. Peut-être n'est-il lui-même qu'une variété de cette espèce.

26. *Ichneumon sex-albatus*, Grav. Long. 0,011.

Ichn. antennarum annulo et puncto infrà alas, albis; segmentis, 1-4, *femoribus* (Addo *posticis*) *tibiisque rufis*, *tibiis posticis apice nigro*, *Fem.* Grav.

Je crois que cet *Ichneumon* est, en effet, le *sex-albatus*, Grav. ou au moins une variété. Il en diffère par ses cuisses antérieures noires ou très brunes en entier du côté le plus convexe qui regarde le ventre, rousses seulement à l'extrémité du côté opposé : le cinquième segment noir avec le bord postérieur légèrement roussâtre. Il n'y a qu'une légère trace de blanc au bord frontal des yeux. Les antennes et les pattes sont fort épaisses. Les quatre jambes antérieures épineuses; les cuisses postérieures ne sont pas tachées de noir aux genoux.

27. *Ichneumon lepidus?* Grav. Var. 1re. Femelle. Long. 0,009.

Ichn. segmentis, 1-4, *rufis ; femoribus anterioribus rufis nigro-maculatis ; tibiis rufis*, *posticis apice nigro*, *M. F.* (*femina antennis annulo albo*). Grav.

Il se rapproche beaucoup de l'*Ichn. subalbellus*, Grav. Je le crois cependant le même que la var. 1re de l'*I. lepidus*, citée par M. Gravenhorst *Ichneum.* Tom. 1, p. 350.

Le bord des yeux est noir ; le col n'est pas bordé de blanc ; l'écusson est blanc sans bordure rousse. Le stigmate, la racine et la tégule sont roux ou de couleur de poix, l'aréole est pentagonale. Les quatre cuisses antérieures sont rousses, noirâtres à la base, et en partie du côté qui regarde le ventre ; cette teinte noirâtre s'étend davantage aux intermédiaires et couvre même une partie de leur côté supérieur ; les postérieures sont rousses avec le seul genou noir. Les deux premières jambes sont jaunâtres, un peu brunes en dessus ; la seconde paire, rousse à la base, brune vers l'extrémité surtout en dessus; les postérieures noirâtres, roussâtres à la base au-dessous du genou qui est noir; les tarses postérieurs sont tout noirs. La base du pétiole du premier segment est noire, tout le reste rougeâtre, ainsi que les deuxième, troisième et quatrième segments. Le bord postérieur des deux suivants est blanc, le septième l'est en entier.

Je ne connais que la femelle.

28. *Ichneumon insidiator.* Nob. Mâle. Long. 0,015.

Ichn. orbitis oculorum internis, *lineis ad radicem alarum*, *maculâque* 7 *segmenti*, *albis ; abdominis* 2-4, *tibiisque anterioribus rufis*, *posticis fuscis.* Nob.

Les palpes sont d'un brun pâle ; les mandibules, deux points latéraux du chaperon, et le bord interne des yeux,

blancs. Antennes noires un peu plus longues que la moitié du corps. Le bord du col, un point sous les ailes, une ligne oblique en avant et l'écusson, blanc-jaunâtre; le stigmate est ferrugineux, le rayon noir, la tégule noire avec un très petit point blanc, la racine de l'aile ferrugineuse ou roussâtre, l'aréole presque triangulaire. Les cuisses sont noires, l'extrémité des quatre antérieures roussâtre; les deux premières jambes rousses, le côté extérieur marqué d'une ligne noirâtre, les intermédiaires un peu roussâtres en dessous, brunes en dehors et à leur extrémité; les postérieures ont à peine le genou roussâtre; les tarses antérieurs sont de la couleur des jambes, les intermédiaires bruns, les derniers noirâtres.

Le premier segment de l'abdomen est noir à peine rougeâtre à son extrémité; les deuxième, troisième, quatrième roux; les côtés du cinquième et même du sixième, qui sont tachés de roux, le septième un peu conique a seul une grande tache dorsale blanche.

29. *Ichneumon vaginatorius.* Linné, Grav. Mâle. Long. 0,016.

Ichn. facie flavo maculatâ; segmentis 2, 3, 6 *et* 7 *toto margine,* 4 *margine medio interrupto, flavis; femur; tibiisque dilutè croceis, posticis apice nigro. Mas,* Grav.

30. *Ichneumom xanthorius.* Forst. Gmel. Grav. Femelle. Long. 0,018.

Ichn. segmentis omnibus flavo marginatis; pedibus flavis nigro-maculatis, M. F. (*Mas antennis rufis, facie flava; femina antennis tricoloris, orbis internis oculorum flavis*) Grav.

Je ne connais que les femelles.

Le col des femelles est bordé de jaune. Point de tache au métathorax, mais dans un individu une petite ligne

jaune au dessous de l'écusson. Les bandes marginales des cinquième et septième segments et même du quatrième sont un peu raccourcies sur les côtés.

31. *Ichneumom infractorius*. Grav. Mâle. Long. 0,021.

Ichn. segmento 2 et 3 basi, et margine, sequentibus margine, flavis; tibiis tarsisque fulvis, M. F. (Mas antennis rufis, facie flavâ; Fem. antennis apice fuscis, orbitis oculorum internis flavis). Grav.

Je ne connais que les mâles.

Dans un individu qui n'est pas de Provence, la face est noire avec le bord seul interne des yeux jaune, ainsi que le chaperon. Il appartient à la 1re var. Grav. Dans un autre les deux premiers articles des antennes sont à peine tachés de noir en dessus.

32. *Ichneumon quadrimaculatus*, Schr. Grav. Femelle. Long. 0,018.

I. bidentorius, Rossi. *I. signatorius*, Oliv. *I. nostatorius*, Vill.

Ichn. metathorace bispino; orbitis oculorum internis, puncto ad alarum radicem, segmentis 2 et 3 basi, sequentibus margine, flavis; pedibus fulvis, coxis et femorum apicibus nigris. F. Grav.

Il paraît dès les premiers jours du printemps : son aiguillon a la force de piquer assez vivement les doigts qui le saisissent.

33. *Ichneumon monitorius*, Panz. Grav. Femelle. Long. 0,022.

Ichneumon segmentis 2 et 3 maculâ laterali, 4-6, marginibus flavis; tarsis tibiisque stramineo-flavis, tibiis posticis apice nigro. M. F. (Mas facie ferè totâ flavâ; Femina orbitis oculorum internis flavis). Grav.

Je n'ai trouvé ici que la femelle.

Premier et deuxième article des antennes tout noir; tégule couleur de poix plutôt que noire. Les deux grandes taches jaunes du troisième segment s'étendent beaucoup vers le milieu de ce segment où elles sont cependant séparées.

34. *Ichneumon fasciatorius*, Fabr. Grav. Mâle. L. 0,020.
I. bidentatus, Oliv.

Ichn. metathorace bispino, facie flavâ, segmentis 2 et 3, *flavis apice nigris, ano flavo ; trochanteribus, tarsis tibiisque stramineo flavis, harum posticis apice nigro. Mas.* Grav.

Je n'ai que des mâles.

Les premières hanches ordinairement, dans un seul les intermédiaires, marquées d'un point jaune. Dans presque tous une tache latérale à la base du quatrième segment.

35. *Ichneumon xanthozosmus*, Grav. Var. 2, mâle. Long. 0,021.

Ichn. lineolis duabus ad alarum radicem, facie, segmento a basi et lateribus, tertio toto (4-7 *margine, mihi non*), *flavis, pedibus fulvis, posticis nigro-maculatis.* Grav.

Il diffère légèrement de la description de M. Gravenhorst Le second segment de l'abdomen est jaune un peu fauve, son bord postérieur est occupé par une grande tache transversale, triangulaire, noire, terminée en avant par une petite pointe; le troisième est du même jaune avec le bord postérieur très légèrement noir ; les suivants noirs sans tache ni bordure, si ce n'est deux points allongés des deux côtés de la base du quatrième.

36. *Ichneumon palliatoris*, Grav., Mâle. Long. 0,020.

Ichn. segmentis 2-4 *vel totis fulvis vel nigro-maculatis, ano fulvo ; pedibus anterioribus fulvis, coxis nigris, posticis nigris basi tibiarum flavâ ; facie flavâ. Mas.* Grav.

Segmentis 2 *et* 3 *substramineis margine nigricante, ano substramineo; tibiis substramineis, posticis apice nigro; antennis annulo albo, F.* Grav.

Je n'ai vu qu'un seul mâle qui a été pris à Lure, Hautes-Alpes, par M. Maurice de Fonvend, qui me l'a donné.

Il a une petite ligne sous l'origine des ailes, et une autre en arrière de l'écusson, jaunes; les hanches antérieures surtout les premières sont presque entièrement jaunes; avec une tache noire à la base; le côté supérieur des cuisses postérieures est presque tout roussâtre. Il y a un point noirâtre au milieu du bord des deuxième, troisième et quatrième segments, moins marqué sur le troisième.

37. *Ichneumon occisorius*, Fabr. Grav. Mâle. L. 0,019.

I. marginatorius, Panz.

Ichn. facie, tibiis tarsisque flavis; segmento secundo flavo, nigrâ, tertio toto flavo, sequentibus margino flavo. Grav.

Le bord du deuxième segment de l'abdomen est marqué de trois taches noires; savoir : deux plus petites sur les côtés, et une au milieu grande, presque triangulaire.

OBSERVATIONS
SUR UNE NOTICE
de M. le docteur Robineau-Desvoidy

INTITULÉE

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF, &.

par M. MACQUART.

(Séance du 27 Janvier 1847).

—

Les Annales de la Société entomologique, au troisième trimestre de 1846, contiennent une notice de M. le docteur Robineau-Desvoidy, intitulée : *Coup d'œil rétrospectif sur quelques points de l'entomologie actuelle.* « Qu'il me » soit permis, dit-il, de ramener la discussion sur plu- » sieurs sujets qui ont déjà été controversés dans le sein » de la Société, et qui ont pour but la classification de » cette immense famille que je désignai sous l'appella- » tion générale de Myodaires, tandis que M. Macquart » lui continue celle de Muscides, naguère imposée par » Latreille. » La discussion étant r'ouverte, je demande à mon tour la permission d'y prendre part, non seulement parce que la notice contient plusieurs griefs à ma charge, mais surtout parce qu'elle soulève plusieurs points qui intéressent la science. D'ailleurs, l'auteur que je me vois à regret forcé de combattre a acquis par ses travaux trop de droits à la considération des entomolo-

gistes pour que ses opinions ne soient pas examinées avec une grande attention.

Il commence par motiver le nom de Myodaires que, dans son ouvrage publié en 1828, il inventa, dit-il, pour briser net avec le passé. Quel était ce passé que l'auteur refusait d'admettre ? L'ouvrage de Meigen sur les Diptères d'Europe avait paru récemment et était justement estimé des entomologistes. Fondé sur les travaux de Fabricius, de Latreille, de Fallèn, et exécuté avec une rare sagacité au moyen de matériaux très considérables, dus aux propres recherches de l'auteur et aux communications qui lui étaient adressées de toutes les parties de l'Europe, il présente sous le rapport de la classification, des descriptions spécifiques et des figures un ensemble de méthode et d'exactitude qui peuvent servir de modèle et qui ont fait proclamer Meigen le fondateur de la diptérologie. Seulement, quant aux Muscides, il les avait considérées, à l'exemple de Latreille, comme une simple famille, ce qui la rendait trop nombreuse pour l'étude, et il aurait dû imiter Fallèn, qui l'avait divisée en tribus. D'une autre part, plusieurs de ses genres, et particulièrement les Tachines et les Anthomyies, étaient également trop nombreux, et quoiqu'habilement subdivisés en sections, présentaient quelque confusion ; mais, à part ces imperfections, auxquelles l'étendue et la clarté des descriptions spécifiques laissaient peu d'importance, les Muscides n'avaient pas été traitées avec moins de supériorité que les autres parties de l'ouvrage.

Cependant, telle est l'œuvre, tel est le passé avec lesquels M. Robineau-Desvoidy a voulu briser net, et qu'il a en effet passé en grande partie sous silence. Il me semble impossible d'approuver ce parti qui est contraire au droit de priorité généralement reconnu, et qui a été même pré-

judiciable à l'ouvrage de M. Robineau-Desvoidy, en le rendant plus obscur, privé qu'il était des secours de la synonymie. En étudiant cet excellent ouvrage, il y aurait trouvé un très grand nombre des espèces qu'il a décrites comme nouvelles ; il y aurait vu signalées beaucoup de modifications organiques qui lui ont échappé, et dont il aurait pu tirer parti pour sa classification ; il aurait surtout eu sous les yeux un modèle qui, sous plusieurs rapports, lui eût été extrêmement utile. Il y avait donc à la fois justice et profit à consulter le passé, à ne pas rompre avec lui. Rien ne s'opposait, d'ailleurs, à ce que, relativement à la distinction des Muscides (ses Myodaires) en familles et en tribus, il n'introduisît, en ayant cependant égard à celles établies par Fallèn, les divisions que ses observations lui ont fait juger nécessaires, et il en est de même pour les coupes génériques que réclamaient surtout les genres *Tachina* (ses Entomobies en grande partie) et *Anthomyia* (ses Mésomydes).

J'en reviens aux griefs que M. Robineau-Desvoidy a formulés contre moi, relativement aux dénominations des familles et des tribus. N'ayant pas admis son système envers le passé, j'ai dû donner à ces divisions des noms analogues à ceux généralement adoptés, c'est-à-dire tirés du genre principal qu'elles contiennent. Je devais, d'ailleurs, suivre pour les Muscides le plan que j'avais suivi pour les autres divisions de Diptères. Je dus donc conserver le nom de Muscides qui avait de plus le droit d'antériorité sur celui de Myodaires ; je dus substituer au nom d'Entomobies celui de Tachinaires, et non, ainsi que le dit M. Robineau-Desvoidy, celui de Créophiles que j'ai donné, à l'exemple de Latreille, à sa subdivision des Calyptérées ; enfin, par la même raison, je donnai les noms de Myopaires, de Gymnosomées, de Dexiaires, etc., aux

Occémydes, aux Gastrodées, aux Macropodiées, etc., de M. Robineau-Desvoidy.

Quant aux dénominations génériques, je n'adoptai pas celles qui rappellent les noms de naturalistes connus, par la raison que la règle générale est de nommer les genres d'après leurs caractères physiologiques. D'ailleurs, je me rappelai les termes du rapporteur de la commission de l'Académie des sciences sur les Myodaires de M. Robineau-Desvoidy : « Les moins bons, dit-il, sont souvent » ceux qui sont tirés de noms d'hommes plus ou moins » célèbres dans les sciences naturelles et surtout en ento- » mologie, parce qu'ils ne sont pas toujours brefs et fa- » ciles à prononcer. D'ailleurs, ils offrent quelquefois le » petit inconvénient d'allier le nom d'un homme distin- » gué à une épithète désagréable. »

M. Robineau-Desvoidy fait observer que, contrairement à mes premiers errements, j'ai formé, dans ma dernière publication sur les Tachinaires, le genre *Illigera*, tandis qu'il avait créé celui d'*Illigeria* pour un autre. Je répondrai que le nom d'*Illigera* n'est pas de moi, mais de Meigen, comme il aurait pu le voir dans la description et la synonymie que j'en donne, et je l'ai adopté comme je l'ai fait dans mes Diptères exotiques pour plusieurs genres de M. Robineau-Desvoidy, tels que *Dejeania*, *Jurinia*. D'ailleurs, je ne crois pas que le genre *Illigeria* puisse être conservé, par la raison d'abord que les caractères qu'en donne l'auteur m'en paraissent trop faibles; les voici : « Les mêmes que ceux du genre *Melanophora*, » excepté : chète (des antennes) villosule ; ailes non » claires au sommet. » Ce dernier assurément ne peut pas être admis comme caractère générique, et la villosité du chète appartient aussi aux *Melanophora*, quoiqu'en dise M. Robineau-Desvoidy. Ensuite je soup-

çonne fort le type du genre *Illigeria* d'être le mâle du *Melanophora roralis*, et Meigen confirme ce soupçon en disant que dans cette espèce, les mâles ont les ailes entièrement obscures, tandis que les femelles les ont claires à l'extrémité.

M. Robineau-Desvoidy se plaint encore de ce que l'on a changé le nom de *Chrysomya* qu'il avait donné à un genre de Mouches exotiques fort brillantes, en celui de *Chrysomius* qui a été donné à une petite Mouche indigène. Comme c'est sur moi surtout que se dirigent les critiques de M. Robineau-Desvoidy, je dois déclarer que je ne suis pas le coupable de ce fait, et que je ne le connais pas ; mais je confesse une faute involontaire que j'ai commise sur le même sujet. J'ai donné le nom de *Chrysomyia* à un genre que j'ai détaché des *Sargus*, tribu des Stratiomydes. Je n'avais pas alors une parfaite connaissance de l'ouvrage de M. Robineau-Desvoidy et de la multitude de ses genres nouveaux, d'autant plus qu'il ne s'y trouve ni table, ni tableau synoptique. J'ai fait du genre *Chrysomyia* Desv. une section du genre *Lucilia*, à cause de l'étroite affinité qui l'en rapproche.

Enfin, M. Robineau-Desvoidy se plaint de ce que « les » naturalistes qui, depuis près de vingt ans, ont écrit » sur cette matière, ont feint de ne pas connaître son ou- » vrage, ou bien ils ont jugé plus convenable de le regar- » der à peu près comme non existant : trop heureux en- » core lorsque la citation de ses travaux n'était pas ac- » compagnée d'épithètes et d'expressions à la fois malveil- » lantes et méprisantes. » Comme je suis à peu près le seul auteur cité dans la notice de M. Robineau-Desvoidy, on pourrait croire que c'est à moi qu'il adresse ce dernier reproche ; mais j'ai la conviction qu'il n'en est rien ; car je me rends le témoignage d'avoir eu toujours pour lui les

égards dus à un homme distingué, à un collègue honoré, et je crois avoir montré l'estime que je professe pour son ouvrage, par l'usage que j'en ai fait, et particulièrement par les efforts que j'ai faits pour établir une synonymie entre ses genres et ses espèces et ceux des auteurs antérieurs. Je rends à cet ouvrage toute la justice que l'Académie des sciences lui a rendu il y a dix-huit ans, lorsque, sur le rapport d'une commission composée de Latreille, de M. Duméril et de M. de Blainville, rapporteur, elle ordonna de l'insérer dans le recueil des savants étrangers. Cette commission, tout en lui donnant des éloges mérités, contenait les observations suivantes :

« Le nombre des espèces nouvelles leur a réellement » paru (aux commissaires) extrêmement considérable. Il » se pourrait cependant que M. Robineau-Desvoidy ne » s'étant pas encore fait une idée un peu positive de l'es- » pèce, qui n'est bien confirmée que lorsqu'elle est ca- » ractérisée par des différences appréciables dans l'appa- » reil générateur, ait considéré de simples variétés de » circonstances, c'est-à-dire de grosseur, de villosité et » de vivacité dans les couleurs, comme formant des es- » pèces distinctes.

» Quoi qu'il en soit, en considérant toutes ces espèces » et en les rapprochant sous différents points de vue, » M. Robineau-Desvoidy a été conduit nécessairement à » les grouper autour des espèces principales, ce qui a » constitué ses familles et ses tribus, qui nous semblent » en général assez naturelles, mais quelquefois peu nette- » ment caractérisées.

» La considération de la proportion des articles basi- » laires de l'antenne, ainsi que des articles distincts de » la soie, la nudité ou la villosité plus ou moins considé- » rable de sa partie non articulée, ont servi à l'établis-

» sement des genres qui nous semblent évidemment trop
» nombreux, d'autant plus qu'il ne nous paraissent que
» rarement confirmés par des différences dans la structure
» des ailes et dans celle de la trompe, parties malheureu-
» sement un peu trop négligées dans le travail de M. Ro-
» bineau-Desvoidy. En étudiant, par exemple, un cer-
» tain nombre de genres qui constituent la première fa-
» mille, celle des Calyptérées, nous nous sommes con-
» vaincus qu'ils ne reposent le plus souvent que sur de
» très légères différences dans la proportion du second
» et du troisième article antennaire. Quelquefois même,
» le genre n'a pas le caractère de sa tribu.

» C'est une heureuse idée, sans doute, que d'avoir fait
» marcher de front les différences de classification des
» espèces avec celles de mœurs et d'habitudes, et d'avoir
» ainsi formé des familles, suivant l'espèce de nourri-
» ture à l'état de larve ou à l'état parfait; mais il faut
» craindre d'aller trop loin, et que la distinction des
» genres et même des espèces ne vînt à reposer seulement
» sur la différence des plantes ou du séjour, et non plus
» sur celles de l'organisation.

» En général, toute la partie systématique nous a pa-
» ru pécher par une trop grande multiplicité de coupes
» de premier, de second, et même de troisième degré. Le
» nombre des genres, par exemple, est tel que, l'un por-
» tant l'autre, ils ne contiennent pas trois espèces. On
» conçoit que M. Robineau-Desvoidy ait pu avoir be-
» soin de cet échafaudage pour arriver à la distinction
» d'espèces aussi nombreuses et aussi rapprochées; mais
» il aurait dû peut-être en faire disparaître une partie.

» Vos commissaires ne regardent pas le travail de
» M. Robineau-Desvoidy, tel qu'il le leur a remis, comme
» terminé, parce qu'il n'a pas établi de synonymie

» avec les auteurs les plus récents, et qui se sont spécia-
» lement occupés du même sujet, comme Fallèn et sur-
» tout Meigen, lacune difficile, sans doute, et peut-être
» peu importante en apparence, mais que nous l'invitons
» fortement à remplir, d'abord par esprit de justice,
» ensuite pour ne pas embarrasser encore la science
» de noms différents imposés aux mêmes espèces, aux
» mêmes divisions. En voyant, en effet, que Meigen, par
» suite des travaux de Panzer, de Fallèn, de Wiedemann
» et des siens, décrit près de trois cents espèces d'Alle-
» magne qui ne sont pas dans le *Systema antliatorum* de
» Fabricius, il est impossible de croire que plusieurs de
» celles de M. Robineau-Desvoidy ne formeront pas un
» double emploi. »

En transcrivant ces observations de la commission, nous serions injustes si nous ne faisions pas en même temps mention des éloges par lesquels elle a provoqué la décision de l'Académie.

« Malgré ces légères critiques, qui sont même plutôt
» des avis pour le rendre plus complet, nous n'en re-
» gardons pas moins l'ouvrage de M. Robineau-Desvoidy
» comme d'une très grande valeur intrinsèque, par cela
» seul qu'il renferme l'observation et la distinction d'un
» nombre d'espèces de Mouches quatre à cinq fois plus
» considérable que celui que l'on connaissait dans les
» auteurs les plus récents, et ensuite comme indiquant
» une nature et une direction d'esprit, une persévé-
» vérance et une patience d'observation malheureuse-
» ment trop rares aujourd'hui en zoologie, où il semble
» bien plus aisé de s'élever à des considérations géné-
» rales avant même de connaître un petit nombre de spé-
» cialités. L'heureuse alliance que M. Robineau-Desvoidy
» a pu faire des connaissances botaniques et entomo-

» logiques, c'est-à-dire des plantes et des insectes qui
» vivent à leurs dépens, a aussi donné à son travail
» quelque chose de neuf, qu'il se propose d'appliquer
» aux autres parties de l'entomologie qui en sont suscep-
» tibles. »

Quittant des récriminations sur lesquelles il m'est bien pénible de devoir répondre, M. Robineau-Desvoidy aborde la question de la multiplicité des genres de ses Myodaires. Je crois que dans son essai il a dépassé le nombre qu'il en aurait établi, s'il avait voulu rendre son travail analogue à ceux qui ont été entrepris sur d'autres familles, telles que les Curculionides, les Carabiques, les Ichneumonides; je crois qu'en poussant aussi loin qu'il l'a fait la division générique, il s'est exposé à un grand inconvénient qui provient de l'insuffisance de nos connaissances physiologiques sur les Muscides ou Myodaires; il nous manque trop généralement encore une donnée essentielle, surtout à l'égard des Tachinaires ou Entomobies; c'est la connaissance des deux sexes dans la plupart des espèces. Comme les différences sexuelles sont souvent assez importantes, qu'elles affectent plusieurs organes et particulièrement les antennes, qui fournissent le plus de caractères génériques à M. Robineau-Desvoidy, par les dimensions respectives des deuxième et troisième articles, il arrive quelquefois que ces différences simplement sexuelles sont considérées par lui comme caractères génériques. C'est ainsi que du genre *Gonia*, de Meigen, il a fait les genres *Thedia* qui en comprend les mâles, et *Reaumuria* qui comprend les femelles; et, comme il n'a presque jamais mentionné le sexe des individus qu'il a décrits, il en résulte que ses genres ont souvent été fondés sur un seul sexe. Ce défaut a disparu en partie dans ses études sur les Myodaires des environs de Paris; mais

il néglige encore trop souvent de signaler le sexe des individus qu'il décrit.

Quoi qu'il en soit, nous n'ajoutons pas une haute importance à la formation plus ou moins nombreuse de genres qui peuvent souvent figurer également bien comme sections de genres. Si un genre appelle plus l'attention sur les modifications organiques, la multiplicité en surcharge la mémoire, et la description spécifique qui est le point essentiel n'y gagne rien. La diptérologie actuelle présente un exemple remarquable à l'appui de cette opinion : M. Zetterstedt, dans ses Diptères de la Scandinavie, admet peu de genres ; il se borne à les subdiviser en sections d'après les modifications organiques qu'ils présentent, et cependant, aucun observateur n'a pénétré plus avant dans ces modifications et ne les a mieux fait connaître. Nous ne parlons que des parties de son ouvrage qui sont publiées et qui comprennent les familles supérieures. Quant aux inférieures, c'est-à-dire les Dichœtes, nous ne connaissons encore que la disposition des familles et des genres ; mais nous y voyons les Tachinaires (Entomobies de M. Desvoidy), réparties dans quinze genres, et le genre Tachine seul, tenant la place des tribus des Anthophiles, des Thryptocérées, des Graosomes, des Faunides, des Erycines, des Agrides, des Bombomydes, des Macquartides et des Tachinaires, avec leurs soixante-sept genres au lieu d'un. Si nous jugeons du nombre des espèces qui y seront décrites d'après celui qui l'a été dans les familles publiées, nous avons la conviction qu'il sera très considérable, et, cependant, au milieu de l'extrême multiplicité des modifications organiques qu'il aura à signaler, nous ne pouvons douter, d'après le haut mérite des premières parties de son ouvrage, de celui qu'auront les dernières. Nous ne voulons pas dire, cependant, que nous approu-

vons son système, nous avons nous-même adopté une partie des genres de M. Robineau-Desvoidy, et nous reconnaissons quelques-uns d'entr'eux comme très naturels, tels que les genres *Micropalpus*, *Nemoræa*, *Thryptocera*, *Myobia*, *Clytia*, *Erebia*, et quelques autres; mais nous croyons que beaucoup d'autres sont artificiels, et nous concevons que M. Zetterstedt puisse, sans les admettre, continuer son ouvrage avec le même mérite qu'il l'a commencé. Il y a heureusement plusieurs manières de faire bien, et les deux systèmes peuvent être employés très utilement pour la science.

Dans ses Myodaires des environs de Paris, M. Robineau-Desvoidy recommence son premier ouvrage avec les améliorations que de nouvelles observations y apportent. Ses descriptions génériques et spécifiques des Entomobies sont plus étendues, il y réduit beaucoup le nombre des espèces, et il donne la synonymie. Il distingue les sexes, mais en les négligeant souvent encore, ce qui nuit à la détermination. Nous l'engageons à employer dans ses descriptions la disposition des soies du front et de l'abdomen, et à tirer plus de parti des nervures des ailes, qui donnent si souvent de bons caractères pour distinguer les genres, les espèces et même quelquefois les sexes, ainsi que nous l'avons démontré à l'égard des Dolichopes.

Enfin, M. Robineau-Desvoidy annonce un nouveau travail dans lequel les Entomobies seront considérées sous le rapport de leurs mœurs et des divers ordres d'insectes qu'elles choisissent pour y déposer leurs œufs. Ne craint-il pas qu'en divisant ces Diptères en quatre grandes sections, suivant que leurs larves sont parasites des Lépidoptères, des Coléoptères, des Hyménoptères ou des Hémiptères, il ne soit amené à intervertir la classification

d'après les organes, et à placer dans des sections différentes les Phorocères, par exemple, qui vivent dans les chenilles, et les Métopies (*Araba*, Desv.), qui vivent dans les larves d'Hyménoptères, deux genres très voisins, cependant, par l'organisation. Ce n'est pas tout : ces mêmes Métopies devront se trouver dans la même section que les Myopaires (Occémydes, Desv.), dont elles sont très éloignées physiologiquement, et qui vivent également aux dépens des Hyménoptères. Nous avons donc de la peine à admettre avec M. Robineau-Desvoidy que « l'Entomobie offre un type d'organisation qui varie sui- » vant l'ordre des Insectes dont elle est parasite. » Les Conopsaires, qui ont les mêmes mœurs que les Entomobies, viennent encore appuyer notre opinion : leurs larves se développent ordinairement dans les Bourdons, et nous pouvons certifier qu'un individu est sortie d'une Milésie crabroniforme, grande espèce de Diptère.

Quoi qu'il en soit, nous suivrons toujours M. Robineau-Desvoidy dans ses travaux, avec tout l'intérêt que nous inspire la communauté de vocation qui existe entre nous.

MÉMOIRE

SUR LA STATION DE QUELQUES COLÉOPTÈRES DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU PIÉMONT.

Par M. V. GHILIANI.

(Séance du 14 Janvier 1846.)

Je m'occupais depuis longtemps de réunir un grand nombre de notes sur les insectes du Piémont, lorsque je fus frappé de la quantité extraordinaire d'espèces qui surgissaient de toute part autour de moi, espèces dont l'étude finissait par prendre des proportions colossales; je me suis convaincu alors qu'un catalogue complet des Coléoptères du Piémont, auquel j'avais songé en récoltant déjà plus de trois mille espèces, serait pour longtemps encore une tâche au-dessus de mes forces, et qu'il pourrait être utile de le faire précéder d'un autre travail préparatoire qui, je crois, ne serait pas sans intérêt.

Telle est la pensée qui m'encourage à présenter à la Société entomologique de France, quelque observations sur les principales espèces de Coléoptères du Piémont, distribuées par groupes topographiques. Ce travail, quoique faible en lui-même, pourra peut-être servir plus tard à l'étude des grandes zônes entomologiques. C'est dans

cet espoir que je l'ai entrepris, et que je le soumets aujourd'hui aux suffrages indulgents de mes collègues.

Le Piémont, par ses accidents physiques et sa position géographique, offre une suite de climats qui touchent aux extrêmes.

On y rencontre, tantôt des plaines tempérées et fertiles, tantôt sablonneuses et brûlantes; des collines calcaires, arides, ou riches en végétation, comme celles de nos terrains tertiaires; des forêts majestueuses, sombres et humides, s'élevant sur le versant des Alpes au-dessous d'une végétation que l'approche des neiges perpétuelles et des glaces, rend de plus en plus languissante. Cette variété excessive de climat explique de quelle richesse doit être l'entomologie de ce pays qu'arrose le plus grand de nos fleuves, le Pô, alimenté lui-même par les torrents impétueux et les rivières plus ou moins considérables que nos glaciers, nos lacs nombreux et nos marécages lui portent sans cesse en tribut.

Distribution des zônes et groupes topographiques.

La carte du Piémont nous présente à peu près vers son centre un groupe de collines produites par le soulèvement des terrains tertiaires, et contre lequel s'appuie, sur le côté nord-ouest, la ville de Turin. Une grande plaine s'y déploie en fer à cheval, s'étendant du sud au nord, pliant ensuite vers l'est et sud-est dans le sens du cours du Pô pour se jeter, comme ce dernier, en Lombardie; le seul côté méridional de ce noyau central, occupé en grande partie par les collines du Montferrat, se lie, passant par l'Astigiana, à la base de l'Apennin ligurien, par une suite de collines entre lesquelles serpente le Tanaro, d'occident en orient. Avec la portion de l'Apennin de Gènes, touchant à la frontière du duché de Parme, com-

mence la grande chaîne de nos montagnes, disposées en demi-cercle ouvert du côté de la Lombardie ; à partir du *Monte-Schiavo*, placé au nord de la ville d'*Albenga*, sur la Méditerranée, et se dirigeant vers l'ouest et nord-ouest, cette chaîne prend le nom d'*Alpes maritimes*, qu'elle conserve jusqu'au *Mont-Viso*; de ce point, continuant dans la direction du nord, la chaîne porte le nom d'*Alpes cottiennes*, et s'étend jusqu'au mont *Iseran* (un peu au nord du mont Cenis); en suivant la ligne du nord, on trouve les *Alpes grecques*, qui finissent au *Mont-Blanc;* entre ce dernier et le *Mont-Rose*, pliant vers l'Orient, elles changent leur nom en *Alpes pennines*, nom qu'elles quittent alors pour prendre, au-delà du *Mont-Rose*, celui d'*Alpes helvétiques* qu'elles conservent en passant en Suisse par le nord-est, et sur les derrières de la Lombardie.

Cette marche, dictée par la nature même des lieux, je l'ai suivie dans cet essai ; ainsi, m'occupant d'abord de la grande plaine, je la partage en *plaine occidentale* et *plaine orientale*.

Je divise ensuite le grand système de nos collines centrales avec la ligne même du cours du *Tanaro;* il se trouve par là naturellement partagé en *groupe septentrional*, comprenant la colline de Turin, celles du Montferrat et une partie de l'Astigiana, et en *groupe méridional*, renfermant le reste du pays placé au sud de ce fleuve, et se joignant par une suite d'ondulations plus ou moins senties à la base de nos montagnes méridionales. Vient ensuite l'*Apennin*, dont une partie des sommets, qui touchent au duché de Parme, se trouve sur le territoire de Gênes; mais que je comprends néanmoins par exception dans mon tableau, afin de compléter l'idée des productions qu'offrent, à partir de leur sommet, tous les

versants des montagnes qui descendent vers le grand bassin du Piémont proprement dit.

Les Alpes *maritimes*, *cottiennes*, *grecques*, *pennines* et *helvétiques* se présentent à leur tour; la nature de leur végétation permet de les diviser également en quatre zônes principales d'élévation successive : je nommerai zône des *Châtaigniers*, celle qui commence à 350 mètres au-dessus du niveau de la mer (véritable point de l'élévation de la plaine à la base des Alpes). Elle s'étendra jusqu'à 950 mètres de hauteur, à laquelle le châtaigner cesse de végéter. Entre les 950 et 1,600 mètres, je trouve la zône des *Hêtres*, dont la croissance ne dépasse pas cette limite. Vient ensuite la zône des *Cônifères* qui s'élève jusqu'à environ 2,100 mètres; enfin, la dernière, zône des *Pâturages*, comprenant effectivement cette région où les gazons et les mousses seules garnissent le sol; cette zône atteint la limite inférieure des neiges éternelles, placée pour notre latitude à la hauteur moyenne de 2,600 mètres. A une plus grande élévation, on ne trouve que dans les mois les plus chauds, et en fort petit nombre, les mêmes espèces de Coléoptères qui vivent dans les derniers sommets de la région des Pâturages; je crois donc inutile d'en former une zône particulière, car sa position dans les régions glacées, n'offre dans quelques localités exceptionnelles qu'un petit nombre de productions (1).

(1) J'ai puisé les hauteurs des différents points que j'ai parcourus dans mes recherches entomologiques sur nos montagnes, dans un excellent ouvrage relatif à la *grande chaîne des Alpes qui ceignent l'Italie*, récemment publié par le bureau de l'état major général de S. M. le roi de Sardaigne. Ces hauteurs sont en mètres et calculées, comme à l'ordinaire, au-dessus du niveau de la mer.

PLAINE OCCIDENTALE.

(Hauteur moyenne 250 m. Recherches pendant toute l'année).

Cicindela lugdunensis, Dej. (Var. *padana* de Cristof.)

N'est pas commune; on la voit quelquefois cependant vers la fin de l'été s'envoler par bandes assez nombreuses en parcourant les sables du Pô et autres rivières.

Odacantha melanura, Fabr.

J'ai trouvé cet insecte qu'on n'avait point encore vu en Piémont, sur les rives du Pô, dans sa crue du mois de juin 1845.

Polistichus fasciolatus, Fabr.

Plus ou moins rare dans les inondations du Pô ; je ne l'ai jamais vu ailleurs.

Dromius corticalis, Duf. (*Dr. plagiatus* Sturm.).

Se rencontre souvent sous les écorces, même à une certaine hauteur du pied des arbres, et surtout sur les peupliers.

Lebia nigripes, Dej.

N'est pas très rare dans les débordements du Pô, je l'ai vue aussi dans les Alpes Maritimes.

Scarites arenarius, Bonelli.

Cette année je l'ai vu, pour la première fois, en abondance dans les hautes eaux du Pô.

Clivina bimaculata, Bonelli, *Observ. Entomol.*

Assez commune sous les pierres et dans les sables du Pô, on trouve quelquefois avec celle-ci dans les grosses eaux du fleuve, *la Clivina rufipes*, Megerle.

Carabus italicus, Dej.

Ce Carabe, le *C. granulatus* Linné et *C. violaceus* Fab., sont les seuls du genre qui vivent dans la plaine, avec

cette différence que le premier ne remonte que sur les collines élevées de 450 mètres environ, le second s'élève sur les montagnes jusqu'à la zône du hêtre, tandis que le dernier habite indifféremment toutes les régions, jusqu'à la hauteur de 1,500 mètres.

Chlænius Schrankii, Dufts.

Excessivement commun dans toute la plaine, tandis que les *C. melanocornis*, Ziegl. et *tibialis*, Dej. sont rares, et se tiennent de préférence au pied des montagnes.

Epomis circumscriptus, Dufts.

Rare à Turin, plus abondant dans nos provinces méridionales, cet insecte a pourtant été pris à une hauteur de 1,250 mètres dans une vallée des Alpes pennines, par M. le Ch. Flam. Baudi, ardent amateur d'entomologie.

Patrobus rufipes, Fabr.

Se rencontre assez rarement avec le *Dolichus flavicornis*, Fabr. dans les endroits sombres et humides, ce dernier y est même rare.

Pristonychus venustus, Clair. (*Lœmostenus venustus* Bonelli).

Je ne l'ai vu qu'une seule fois, caché sous l'écorce au pied d'un orme.

Taphria vivalis, Illig.

Comme la plupart des Carabiques, celui-ci vit sous les pierres au printemps dans la plaine, et en été dans les Alpes.

Pœcilus striatopunctatus, Dufts.

Commun dans les débordements du Pô, assez rare dans d'autres circonstances.

Omaseus melas, Creutz (*Var. italicus* Bonelli).

Très abondant dans la plaine, tandis que je n'ai trouvé l'*O. melanarius*, Illig. qu'à une hauteur de 2,000 mètres sur nos Alpes.

Abax oblongus, Dej. (*Var. italicus*, De Crist.)

Des plus abondants sous les pierres au printemps et en automne.

Pterostichus niger, Fabr.

Des vingt-deux espèces de *Pterostichus* que nous avons en Piémont, c'est le seul qui fréquente la plaine aussi bien que les régions élevées.

Gynandromorphus etruscus, Schonh. (*Carabus Rossii*, Ponza. *Coleoptera salutientia.*)

Dans un mémoire fort peu connu de Ponza (1), se trouve cette espèce parfaitement décrite : il est étonnant que Bonelli n'en ait point parlé, s'étant, au contraire, servi du nom de Rossi pour un véritable *Carabus*. Le fait est que notre *Gyn. etruscus*, est assez répandu au printemps et en automne sous les mottes de terre dans nos prairies, en société de l'*Ophonus mendax*, Rossi.

Harpalus ferrugineus, Fabr.

Je croyais cet insecte fort rare, mais dans l'inondation du Pô en juin dernier, j'en ai pris une vingtaine d'individus; j'ai trouvé avec lui le *Harp. cupreus*, Dej.

Trechus discus, Fabr.

On le trouve assez fréquemment à la retraite des grosses eaux du Pô, dans les détritus végétaux, et sous les petites pierres laissées à sec sur ses bords.

Emus brunnipes, Fabr.

Se rencontre avec l'espèce précédente, mais il est beaucoup plus rare.

Capnodis tenebrionis, Fabr.

Il est certaines localités arides dans les environs de

(1) Mémoire inséré dans le vol. de l'Académie des sciences de Turin, pour les années 1805-1808.

Turin, où cet insecte se trouve en très grand nombre sur les buissons du *Prunus spinosa*, tandis qu'on le chercherait en vain ailleurs sur la même plante.

Dicerca berolinensis, Fabr.

Ainsi que l'*Eurythyrea austriaca*, Fabr. se prend quelquefois contre les troncs des chênes.

Lampra rutilans, Fabr. et *Phænops appendiculata*, Fabr.

Sont des espèces qu'on trouve accidentellement à Turin, mais qui sont beaucoup moins rares dans les vallées des Alpes, la première sur les saules, peupliers et tilleuls, la seconde sur les troncs de conifères.

Agrilus œneicollis, Villers, Dej.?

Se voit fort rarement dans nos bois, ainsi que l'*Agril. auripennis*, Gory, en été.

Campylus denticollis Fabr., *C. linearis*, Fabr. et *C. mesomelas*, Fabr.

Se tiennent au printemps sur les jeunes pousses du chêne; on les trouve de même en été dans les Alpes; toujours rares.

Limonius bipustulatus, Fabr. et *Cardiophorus biguttatus*, Fabr.

Difficiles à rencontrer au printemps; on les trouve en hiver cachés dans les mousses au pied des arbres, surtout sur les troncs de chêne.

Steatoderus ferrugineus, Fabr.

Commun au printemps et en été sur le tronc des jeunes saules, dont la sève qui suinte des gerçures de l'écorce, sert à les nourrir; la variété à corselet noir est ici fort rare.

Eubria palustris, Ziegl.

C'est en fauchant dans les prairies humides qu'on la trouve quelquefois avec le *Scyrtes hemisphæricus*, Fabr.

Eucinetus hæmorrhoidalis, Germar.

Je l'ai vu blotti sous l'écorce d'un vieux tronc pourri, et pris dans les crues du Pô.

Colophotia pedemontana, Bonelli.

La prodigieuse quantité de ces insectes étincelants dans les prairies, donne à nos nuits d'été un aspect vraiment féerique. Le mâle seul vole; quant à la femelle, que je crois fort peu connue, elle ne saurait se soutenir en l'air avec ses ailes rudimentaires et ses élytres moitié moins longues que celles du mâle : son abdomen, pourvu d'une assez longue tarrière, donne une lumière verdâtre et moins brillante, ce qui, joint à l'habitude de se cacher dans les herbes le long des fossés, contribue à rendre ce sexe aussi rare dans les collections que le mâle y est répandu.

Dans l'*Essai d'une révision du genre Lampyre*, par M. Laporte, comte de Castelneau, l'on trouve le *Lampyris pedemontana*, Bonelli, placée à la suite du *L. lusitanica*, Charp., dans la 2e division, *sans taches noires au corselet*. On voit en outre figurer ces deux espèces comme synonymes dans le catalogue des Coléoptères de la Lombardie, par MM. Villa, de Milan; il en résulterait que, selon ces auteurs, la *L. pedemontana*, Bon. devrait avoir le corselet entièrement rouge : or, c'est une erreur qu'il importe de rectifier, car, bien que Bonelli n'ai pas laissé de description à son espèce, nous possédons encore dans la collection du Muséum royal de Turin, les vieux exemplaires qui portent le nom de *L. pedemontana*, Nob., étiquetés de sa main, et cette espèce n'a aucun rapport avec le *L. lusitanica*, Charp., puisqu'elle est de taille plus petite, son corselet, d'un rouge moins vif, a sa partie antérieure nuancée de brun, et ses élytres, qui sont brunes, ayant la suture rougeâtre. C'est donc au *L. italica*, Linné, qu'on peut rapprocher notre espèce, et non au *L. lusitanica*,

Charp., qui ne se trouve que sur les collines et au pied des Alpes, tandis que le véritable *L. pedemontana*, Bonelli, est très commun à Turin.

Cantharis femoralis, Ziegl.

Ainsi que plusieurs autres espèces de ce genre, fort nombreux en Piémont, se trouve au printemps, dans les prairies et les bois de la plaine, et dans les Alpes en été.

Notoxus mollis, Fabr.

J'ai pris cet insecte sur les montagnes et dans la plaine, volant pendant le jour, et même la nuit à la lumière de la chandelle dans les appartements de Turin ; les *N. centromaculatus*, de Cristofori et *N. univittatus*, Rossi, sont fort rares ici.

Corynetes ruficollis, Fabr.

Rare à Turin, tandis que dans quelques provinces voisines, il y est assez répandu pour causer du dommage aux cocons du *Bombyx mori*, qu'il perce pour en ronger la chrysalide.

Ptinus regalis, Ziegl.

Beaucoup plus difficile à se procurer chez nous que le *P. imperialis*, Fabr.

Necrodes littoralis, Fabr.

Très rare dans nos environs ; sur les cadavres.

Silpha thoracica, Fabr.

Assez commune au printemps, sur les cadavres des petits animaux, se trouve aussi parfois comme d'autres insectes Nécrophages et Onthophages, dans les champignons pourris, substance azotée que leur instinct sait fort bien découvrir.

Dermestes roseiventris, Peiroleri. (*D. catta?* Panz.)

Vit en très grand nombre sur les petits cadavres, au

printemps ; quelquefois, on trouve avec lui les *D. holosericeus*, Bonelli, et *D. bicolor*, Fabr., mais toujours rares ; quant au *D. ater*, Oliv., qui fréquente indifféremment les charognes et quelques fleurs ombellifères, il est commun en hiver, caché sous les mousses au pied des arbres.

Nosodendron fasciculare, Fabr.

Excessivement multiplié dans la sanie qui s'écoule des caries de plusieurs arbres, et notamment des ormes.

Byrrhus setiger, Illig.

Se trouve en abondance avec le *B. arenarius*, Dufts. dans les sables du Pô à la suite des inondations ; c'est encore dans cette circonstance qu'abondent les *Georissus pygmœus*, Fabr., *G. striatus*, Dej., et *G. sulcatus*, Dej. : ce dernier pourtant assez rare.

Potamophilus acuminatus, Fabr.

Cet insecte a été pris au vol, le long du Pô, dans une soirée d'été, par mon prédécesseur au Muséum de Turin, M. le docteur Ferrero.

Oniticellus pallipes, Fabr.

Trouvé une seule fois dans les bouses de vaches, aux environs de la capitale.

Psammodius vulneratus, Sturm. (*Aphodius semipunctatus*, Bonelli (1).

N'est pas rare le long du Pô, et noyé dans les petites flaques laissées par les orages d'été.

Ochodœus chrysomelinus, Fabr.

Je l'ai souvent pris au vol sur les sables et dans les prairies qui bordent le Pô, au tomber de la nuit, et parfois non loin des charognes.

(1) *Specimen Faunæ subalpinæ*, inséré dans le IX vol. *Memorie della Societa di Agricoltura di Torino. Anno* 1812.

Bolboceras æneus, Panz.

J'ai pris récemment pour la troisième fois, ce rare insecte: les deux premiers au vol, à la nuit tombante, près de Turin, dans des endroits fréquentés par des troupeaux de bêtes à cornes; le dernier, je l'ai eu le long du Pô, dans sa crue du mois de juin 1845. L'espèce de stridulation produite par les mouvements de l'abdomen, est, dans cet insecte, beaucoup plus forte que dans d'autres lamellicornes d'égale grosseur. On trouve de même avec celui-ci, et presque aussi rarement, le *B. mobilicornis*, Fabr.

Melolontha fullo, Fabr.

Cet insecte qui, dans les montagnes, affectionne la région des conifères, se trouve, quoique rarement, dans les soirées d'été, à Turin. Quant aux *M. vulgaris*, Fabr., et *hippocastani*, Fabr., ces espèces ne sont, malheureusement pour nos campagnes, que trop multipliées au printemps dans toute la plaine et sur nos collines.

Omaloplia sericans, Schonh. (*M. sericea*, Bonelli, *Spec. faunæ, sub. etc.*)

Elle paraît ne pas s'éloigner des bords sabloneux de nos rivières, où elle voltige sur les graminées qui y croissent, dans les heures les plus chaudes des mois de juin et de juillet.

Hoplia nuda, Ziegl.

Par un examen attentif des deux exemplaires qui restent dans l'ancienne collection du Muséum de Turin, je crois pouvoir affirmer que l'*H. nuda*, Ziegl., et l'*H. brunnipes*, Bonelli, sont identiques; mais non l'*H. brunnipes*, Mulsant, auquel cet auteur assigne dix articles aux antennes, caractère qui manque tout à fait aux deux individus laissés sous ce nom par Bonelli; cette espèce n'est pas rare au printemps sur la lisière des bois.

Anthipna abdominalis, Fabr.

C'est dans les mois de mai et juin, vers les dix heures du matin, que cet insecte vole en abondance dans les clairières de nos bois à fond sablonneux, mais garnis d'herbes; sa femelle, beaucoup moins commune, vole comme le mâle; elle diffère de ce dernier par ses tarses moins longs et la massue de ses antennes, bien plus petite, quoique formée également de trois feuillets. La variété à élytres bleues est fort rare.

Leichenum pictum, Fabr.

N'est pas rare sur les rives du Pô après les grandes pluies.

Heterophaga chrysomelina, Fabr.

Je n'ai vu qu'une seule fois cette espèce, cachée sous l'écorce d'un vieux tronc de chêne, dans un bois des environs de Turin; dans le même endroit se trouve l'*Hypulus quercinus*, Payk, insecte fort rare dans nos environs.

Anthicus basalis, Villa.

Assez facile à trouver, ainsi que le *A. sagitta*, Kryn., parmi les nombreuses espèces de ce genre, entraînées par les eaux du Pô dans ses crues.

Meloe cicatricosus, Leach.

Au nombre des différentes espèces de *Meloe* qui paraissent au printemps, celle-ci est des plus rares.

Cerocoma Schreberi, Fabr.

Assez peu répandue dans les environs de Turin; je l'ai pourtant trouvée en juin dans une clairière d'un bois, en nombre vraiment prodigieux, amoncelées et recouvrant le corymbe entier d'une *Achillæa millefolium*; le nombre des mâles dépassant de peu celui des femelles; c'est en vain que j'ai exploré le terrain au pied de la plante, et

dans les alentours, espérant y trouver des nids d'hyménoptères, qui m'eussent peut-être mis sur la voie de quelque découverte intéressante. La *C. Schæfferi*, Fabr., est très rare en Piémont.

Zonitis prœusta, Fabr., et *Z. quadripunctata*, Fabr.

Avec leurs nombreuses variétés, sont assez répandues en été sur les ombellifères de nos prairies.

Sitaris thoracica, Dej.

Très rare avec les précédentes et sur la menthe en fleur.

Tropideres albirostris, Fabr.

J'ai vu cet insecte, assez rare, posé sur le tronc d'un chêne exposé au soleil, courir et sauter de côté comme les plus agiles Aranéides du genre *Thomise*.

Apoderus morio, Bonelli, *Spec. faunæ, sub. etc.*

On le trouve rarement, au printemps, posé sur les feuilles du noisetier; je l'ai vu aussi en été à la base des Alpes.

Brachycerus lutosus, Schonh.

C'est un des premiers insectes que l'on voit marcher en mars dans les sentiers au soleil. Comme pouvant servir à l'étude des mœurs de ce genre de Curculionites, je citerai comme un fait assez curieux, d'avoir trouvé étant à Catane, plusieurs individus du *B. siculus*, Dej. venant de subir leur dernière métamorphose dans l'intérieur de l'ail (*Allium sativum*) dont les gousses parviennent dans ce climat chaud à une grosseur surprenante.

Hylobius fatuus, Rossi.

Très rare dans les bois de la plaine. J'en ai vu plusieurs exemplaires dans les inondations du Pô.

Grypidius equiseti, Fabr.

On le prend assez souvent en fauchant dans les endroits marécageux.

Balaninus villosus, Fabr.

Sur les buissons de chêne; assez rare au printemps dans nos bois.

Tychius centromaculatus, Villa.

C'est en fauchant dans les prairies sur la lisière des bois qu'on peut le trouver.

Baris analis, Oliv.

N'est pas rare dans les marécages herbeux des environs de Turin; on l'obtient en fauchant.

Ceutorhynchus mirabilis, Villa.

Rare au printemps sur le *Prunus padus* en fleur et dans nos bois marécageux.

Orchitis globosus, Fabr.

Peu répandu au printemps sur les herbes et buissons des localités boisées.

Latridius liliputanus, Villa, (*L. exilis*, Dej.)

Très commun au printemps contre les murs des maisons servant de magasin de bois et fourrages.

Psammœchus bipunctatus, Fabr.

C'est avec doute que je place ici cette espèce, et dans la supposition qu'elle se rapporte au *Bythurus bipunctatus*, Bonelli. *Spec. Faunæ sub.*, *etc.*, qui aurait été trouvé sur les bords d'un de nos lacs de la plaine.

Ægosoma scabricorne, Fabr.

Quoique assez peu répandu, on voit cet insecte sortir au coucher du soleil de l'intérieur de toutes sortes de gros arbres.

Purpuricenus Kœhleri, Fabr.

On le trouve surtout sur les prunes et autres fruits de nos vergers attaqués par les guêpes; cet insecte abonde en été.

Deroplia Genei, Chevr. (*Stenosoma Foudrasi*, Mulsant.)

Découverte par le chevalier Gené, dans les bois qui longent le Tessin à notre frontière de Lombardie, cette espèce précieuse que j'ai vue depuis dans les mêmes localités, et dernièrement dans les environs de Turin, a été recueillie au pied des Alpes Cottiennes dans la dernière saison d'hiver, par M. Caffer, naturaliste attaché au Muséum royal de Turin : malgré sa présence sur des points aussi opposés de la plaine, cet insecte n'en est pas moins très rare, et n'a encore été vu qu'en hiver, abrité sous les mousses qui couvrent le tronc des arbres.

Leptura distigma, Charp.

Très rare dans la plaine environnant Turin ; je l'ai vue aussi à la base des Alpes.

Grammoptera varians, Meg.

Se rencontre fort difficilement au printemps, ainsi que la *G. præusta*, Fabr. sur les fleurs du cerisier et de l'aubépine. (*Mespilus oxyacantha.*)

Donacia lemnæ, Fabr. (*D. lateralis*, Bonelli. *Spec. faunæ sub. etc.*)

Assez rare dans nos marais, on trouve avec elle, mais rarement aussi et sur les différents *Carex* qui croissent dans nos environs, les *D. discolor*, Hope. *D. nigra*, Fabr., et autres espèces; cette dernière est fort rare.

Cassida thoracica, Fabr.

Beaucoup plus rare que la *C. muræa*, Fabr. On la trouve avec cette dernière dans les marécages des environs de Turin sur l'*Inula dysenterica*, qui sert de nourriture à ses larves.

Adimonia aptera, Bonelli. *Spec. faunæ sub. etc.* (A. *melanocephala*, Ponza. *Coleoptera salutientia.*)

Assez commune au printemps dans les herbes au pied des murs.

Malacosoma lusitanica, Oliv.

Non seulement elle est très répandue sur les herbes des champs pendant la moisson dans toute la plaine, mais on la trouve encore dans les vallées des Alpes à 1,000 mètres d'élévation.

Timarcha italica, Dej. (*T. tenebricosa*, Gené.)

Assez commune au printemps dans les bois de la plaine, et sur les collines; je l'ai rencontrée encore en été dans les Alpes à 1,000 mètres environ de hauteur.

Chrysomela Rossia, Illig.

Dès la fonte des neiges jusqu'à la fin de l'automne; cette espèce abonde dans la plaine, et même dans la première zône au pied des Alpes.

Helodes marginella, Fabr.

Habite les endroits humides et herbageux, et se cache en hiver sous les écorces de saules.

Coccinella specularis, Bonelli. *Spec. faunæ sub. etc.*

Probablement la *C. vidua.* Oliv., variété de l'*impustulata*, Fabr. Cette espèce est assez rare au printemps sur les jeunes troncs de chêne.

Chennium bituberculatum, Latr.

J'ai pris ce précieux insecte volant le long d'un fossé.

Ctenistes palpalis.

Cet insecte se trouve en assez grande abondance par les belles journées d'hiver, et vit en société avec le *C. Dejeanii*, ce qui paraît confirmer que ce sont réellement les deux sexes d'une même espèce.

PLAINE ORIENTALE.

(Hauteur moyenne 150 m. Recherches pendant la belle saison).

Zuphium olens, Fabr.

Quoique rare, il vole quelquefois dans les soirées d'été

vers la lumière de la chandelle, dans les appartements mêmes de la ville de Casale, sur le Pô.

Cymindis miliaris, Fabr.

La seule espèce du genre qu'on trouve, bien que rarement dans la plaine, c'est en hiver surtout qu'on doit la chercher dans les mousses au pied des arbres.

Zabrus gibbus, Fabr.

Peu répandu ailleurs, cet insecte cause ici dans quelques localités auprès de Turin, de grands dégâts aux céréales, qu'il détruit tant en état de larve quà celui d'insecte parfait.

Pæderus melanurus, Gené.

C'est sur les rives du Tessin que cette belle espèce a été trouvée par le savant professeur qui l'a fait connaître; j'ai pris cette année le long du Pô une espèce qui s'en rapproche et qui pourrait bien être nouvelle.

Ludius latus, Fabr.

Rare dans les environs de Turin, cet insecte paraît assez commun dans la plaine d'Alexandrie.

Tillus tricolor? Dej. (*Denops personatus*, Spinola.)

Cette rare et belle espèce, trouvée sur notre frontière de Lombardie par M. Gené qui l'a décrite le premier, a été depuis rencontrée dans nos provinces méridionales. J'ai vu en Sicile plusieurs exemplaires de la variété B., décrite dans la belle monographie des Clérites par M. le marquis Max. Spinola; je les trouvais dans l'intérieur des sarments que j'ouvrais après les vendanges; l'*Apate bimaculata*, Fabr., et quelques autres Xylophages s'y trouvaient aussi.

Agyrtes castaneus, Fabr.

C'est vers la frontière de Lombardie qu'on trouve ce Coléoptère, ainsi que le *Scaphidium boleti*, Panz.

Spercheus emarginatus, Fabr.

Deux seuls individus en ont été pris le long du Pô, au temps de Bonelli.

Rhizotrogus vicinus, Dej. (*R. insularicus*, De Cristofori. *R. lutescens*, Sturm.)

Vole en assez grand nombre à l'entour des graminées au coucher du soleil, près de la ville de Casale.

Epicauta verticalis, Illig.

S'étend depuis le Montferrat jusqu'au pied de l'Apennin de Gênes, sans y paraître jamais en très grand nombre; elle fréquente les endroits garnis de bruyères.

Thylacites fritillum, Panz.

Très rare à Turin sur la colline, il l'est beaucoup moins ici dans les prairies arides, et parfois même commun dans les champs où abonde la luzerne.

Coccinella tigrina, Fabr.

J'ai trouvé cette belle espèce dans les environs de Novare.

Dasycerus echinatus, Gené.

Ce rare et petit insecte se trouve après les pluies, abrité sous les pierres, et M. le chevalier Baudi l'a pris également caché sous les écorces.

COLLINES DU GROUPE SEPTENTRIONAL.

(Hauteur moyenne (1) 450 m. Recherches pendant toute l'année).

Lebia cyathigera, Rossi.

Rare sur la colline de Turin, j'en ai trouvé un exemplaire dans une localité fort chaude des Alpes Cottiennes, à 700 mètres d'élévation.

(1) Base, ou lit du Pô à Turin, 207 m. — Sommets 720 m. environ.

Ditomus calydonius, Fabr.

Feu M. le baron Peiroleri a rencontré cet insecte en mai 1812, sur la colline de Turin. La présence de cette espèce dans une telle localité est un fait extraordinaire pour notre entomologie, car on ne doit tenir aucun compte de ce qu'en dit Ponza dans son *Coleoptera salutientia*, où il est évident qu'il confond cette espèce avec le *Cephalotes vulgaris*, Bonelli, puisqu'il avoue n'avoir jamais rencontré le mâle, tout en disant l'espèce commune, etc.

Ditomus sulcatus, Fabr.

Je ne l'ai vu qu'une fois sous une pierre dans un terrain calcaire sur notre colline, mais il n'est pas très rare après les inondations du Pô.

Cychrus italicus, Bonelli.

Dans les mois d'avril et de septembre on le trouve, quoique rarement, tant à la base qu'au sommet de la colline de Turin; il est assez commun au printemps sur l'Apennin de Gênes, et se trouve encore en été dans les Alpes Cottiennes à une hauteur de 1,400 mètres.

Carabus Rossii, Bonelli.

Paraît aux mêmes époques que le précédent à la base de notre colline et sur l'Apennin Gênois, mais jamais à ce que je crois sur les Alpes.

Calosoma inquisitor, Fabr.

Cet insecte, assez répandu vers le Lac Majeur, a été pris l'année dernière contre un arbre au bas de la colline de Turin, par un de nos collègues M. Eugène Truqui.

Emus falcifer, Nordm. (*Ocypus falcifer*, Erich.)

J'ai trouvé ici ce printemps pour la seconde fois un individu de cette espèce qui semble fort rare en Piémont.

Acmæodera pedemontana, Dej.

Il me semble que la description de l'*A. sexpustulata* de la Monographie de MM. De Laporte et Gory, pourrait convenir à cette espèce que nous recevons aussi de Hongrie sous le nom de *A. Pittneri*. Cet insecte est rare en Piémont.

Acmæodera pilosellæ, Bonelli *Spec. faunæ sub, etc.*

Cette belle espèce est ainsi que la précédente fort rare, mais se trouve quelquefois dans la plaine sur les fleurs des *Convolvulus* et du *Hieracium pilosella*.

Lampra conspersa, Gyll.

Rare : contre les jeunes troncs du *Populus tremula* en juin et juillet.

Chrysobothris affinis, Fabr. et *Phænops decostigma*, Fabr.

Se trouvent assez rarement contre les troncs des chênes et peupliers.

Anthaxia cyanicornis, Fabr. *A. auricolor*, Herbst.
et *A. Spinolæ*, Gory.

Sont fort rares au printemps sur les cerisiers en fleurs ; la première des trois espèces citées devient commune dans les collines du groupe méridional, où se trouve aussi quoique rarement l'*A. Passerinii*, Pecch.

Cerophytum elateroides, Latr.

Se trouve ici comme sur les Alpes, moins rarement que l'*Eucnemis capucinus*, Ahr.

Agrypnus atomarius, Fabr.

Fort rare sur les collines des environs de Turin ; on le trouve plus souvent sur les Alpes dans l'intérieur des arbres résineux ou sous leur écorce.

Ampedus ephippium, Fabr. *A. præustus*, Fabr.
et *A. crocatus*, Ziegl.

Sont plus ou moins rares au printemps sur les plantes

fleuries, et sur le tremble; je n'ai pris qu'une seule fois l'*A. glycereus*, Panz. Illig., que Bonelli avait trouvé aussi de son temps et nommé *cordiger*, dans la collection du Muséum royal de Turin.

Lygistopterus sanguineus, Fabr., *Dyctyopterus rubens*, Meg. et *D. minutus*, Fabr.

Sont assez rares sur nos collines au printemps, et se trouvent aussi sur les Alpes en été.

Omalisus sanguinipennis? Dej. (*O. taurinensis*, Bonelli *inéd.*)

Quoique fort rare, je l'ai trouvé deux fois ici en mai, posé sur des buissons, et une troisième en juin sur les Alpes Cottiennes, à la hauteur de 850 mètres.

Ochina sanguinicollis, Ziegl. (*Ptilinus Latreillii*, Bonelli *Spec. faunæ sub, etc.*)

Rare en mai contre les troncs.

Colobicus marginatus, Fabr.

Sous les écorces des arbres morts sur pied et dans les bolets; rare.

Dendrophilus punctatus, Payk.

Nul doute que ce soit l'*Hister latipes*, Bonelli *Spec. faunæ sub* etc., comme il m'a été facile de le vérifier par l'inspection des vieux exemplaires qui nous restent du temps de Bonelli; ce qu'il dit sur l'habitude qu'il aurait de fréquenter les bouses de vache, ferait supposer qu'il y a erreur de sa part.

Bubas bison, Fabr.

Ce n'est que sur les collines du Montferrat qu'il commence à paraître; il devient commun dans les provinces méridionales.

Hoplia praticola, Dufts.

Rare sur la colline et dans la plaine de Turin, elle l'est

beaucoup moins dans le Montferrat et à la base de l'Apennin.

Gnorimus octopunctatus, Fabr.

Se pose quelquefois sur le chêne, mais c'est surtout en secouant au matin, avant le lever du soleil, les branches des châtaigniers fleuris, que l'on peut se procurer cette espèce. Quant au *G. nobilis*, Fabr., il ne se trouve que dans les Alpes sur les fleurs, à une hauteur de 1,400 mètres environ.

Trichius gallicus, Dej. et *T. abdominalis*, Dej.
(*T. maculiventris*, Bonelli *inéd.*)

Sont assez communs, ce dernier surtout sur les arbustes fleuris même dans la plaine, le *T. fasciatus*, Linn. Fabr., n'habite que les régions élevées de 1,500 mètres pour le moins, où il est commun sur les fleurs des ronces et des chardons.

Platycerus caraboides, Fabr.

Assez rare au printemps sur les jeunes pousses du chêne ; il se trouve en abondance dans l'Apennin gênois et autres montagnes sous les vieilles écorces des hêtres.

Acanthopus caraboides, Germ.

Assez rare sous les mousses et les écorces au pied des arbres, cet insecte produit par le frottement de son cou dans la cavité thoracique, une stridulation assez forte : on trouve avec lui le *Pandarus tristis*, Rossi., qui est bien plus répandu, et se rencontre aussi sous les pierres dans les Alpes.

Orchesia micans, Fabr.

J'en ai obtenu des centaines, dans des bolets du cerisier, qui recelaient ses larves.

Dircæa discolor, Fabr.

Très rare sur nos collines ainsi que sur les Alpes

Helops picipes, Bonelli.

Assez commun sous les écorces des arbres fruitiers.

Allecula morio, Fabr.

Ainsi que la *Mycetochares barbata*, Latr., rares chez chez nous dans la belle saison.

Cistela ceramboides, Fabr., *C. atra*, Fabr., *C. melanaria*, Zentr. et *C. nigrita*, Fabr.

Sont des espèces rares, particulièrement la première et la dernière que je n'ai vue qu'une fois en juin.

Cleonis ophthalmicus, Rossi.

Assez commun par terre sous les pierres, et au pied des murs. Les *C. palmatus*, Oliv. *C. grammicus*, Panz. *C. marmoratus*, Fabr. et *C. albidus*, Fabr. se trouvent aussi bien ici que dans la plaine, mais fort rarement. Jamais je n'ai rencontré le *C. plicatus*, Oliv. en Piémont.

Molytes bajulus, Oliv.

N'est pas rare dans les collines du Montferrat.

Otiorhynchus armadillo, Rossi.

Commun, surtout au printemps, dans toutes les haies et les buissons.

Otiorhynchus pulverulentus, Germ.

Cette espèce commune sur nos montagnes ne se trouve que rarement ici; la variété *O. geniculatus* Ulrich., y est, au contraire, abondant au printemps sur l'aulne et le noisetier.

Bradybatus Creutzeri, Meg.

Je l'ai vu en assez grand nombre sur les buissons de l'*Acer campestre* fleuri.

Apate bispinosa, Oliv.

Vole au-dessus des haies au tomber de la nuit; on trouve avec elle, mais bien plus rarement, l'*A. Chevrieri* Villa.

Megagnathus mandibularis, Fabr.

Rare ici, on le trouve le plus souvent à la base des Alpes voltigeant au crépuscule à l'entour des bûchers, et bois fraîchement coupés.

Hammaticherus miles, Bonelli *Spec. faunæ sub* etc.

On le trouve parfois dans la plaine sur les ormes et autres plantes, mais c'est évidemment les hautes collines garnies de bosquets de chêne qu'il préfère, tant ici que dans nos provinces méridionales.

Saphanus spinosus, Fabr.

Je croyais cette espèce exclusivement alpine; l'ayant trouvée depuis sur l'Apennin gênois et sur la colline de Turin, il en résulte que, sans être commune, on la voit partout; c'est, à la vérité, dans la zône des conifères qu'elle est plus abondante.

Callidium dilatatum, Payk, *C. unifasciatum*, Fabr., *C. alni*, Fab., *C. rufipes*, Fab., *C. humerale*, Dej., *C. thoracicum*, Dej. et *C. abdominale*, Bon. *Spec. faunæ, sub.* etc.

Sont tous plus ou moins rares au printemps, et se trouvent ordinairement sur les fleurs des cerisiers et de l'aubépine.

Stenopterus cyaneus, Fabr. (♀ *Necydalis variabilis*, Bonelli *Spec. faunæ sub, etc.*)

Assez rare dans les mois d'avril et mai sur les fleurs des cerisiers et dans les prairies.

Molorchus abbreviatus, Fabr.

Cet insecte, qu'on a rencontré sur les collines du Montferrat, se trouve de même dans les prairies des Alpes, dans la région des conifères; toujours fort rare.

Parmena unifasciata, Rossi.

Assez peu commune; c'est en battant des fagots qu'on peut se la procurer au printemps.

Stenostola nigripes, Fabr. (*Saperda plumbea*, Bonelli *Spec. faunæ sub* cte.)

Peu répandue au printemps sur les buissons de saules et ormes.

Oberea pupillata, Schonh.

Ainsi que l'*O. linearis*, Fabr., se trouve rarement en mai et juin sur les buissons du noisetier et de l'aune. L'*O. erythrocephala*, Fabr., excessivement rare à Turin, se voit assez souvent sur les collines du Montferrat.

Leptura rufa, Dej.

On l'a vue à la fin du mois de mai sur ces collines, et en été sur les Alpes ; rare partout.

Gonioctena decempunctata, Fabr.

Assez commune sur les buissons du tremble dans le printemps : se trouve aussi quoique plus rarement, dans les bois de la plaine.

Homalopus Loreyi, Dej.

Je n'ai pris qu'un individu de cette belle espèce, posé sur une feuille de noisetier, au sommet de la colline de Turin, à 720 mètres d'élévation ; mais on a trouvé dans la même localité le *H. major*, Villa, ce qui appuie l'opinion que ce dernier est le mâle de l'*H. Loreyi*, Dej.

Cryptocephalus imperialis, Fabr.

Ainsi que les *C. sexpunctatus*, Fabr., *C. lineola*, Fabr., *C. coryli*, Fabr., *C. vittatus*, Fabr., et plusieurs autres espèces du même genre, se trouvent sur nos collines et plus fréquemment dans les Alpes sur les hêtres, saules et noisetiers.

COLLINES DU GROUPE MÉRIDIONAL.

(Hauteur moyenne, 400 m. (1) Recherches pendant la belle saison.

Calosoma indagator, Fabr.

Rare dans les vallons sabloneux de l'Astigiana, se trouve aussi sur les bords du lac Majeur.

Pterostichus parumpunctatus, Dej.

Assez commun ici sous les pierres et au pied de l'Apennin.

Molops terricola? Fabr.

L'espèce dont il est ici question semble intermédiaire entre le *M. terricola*, Fabr., et le *M. longipennis*, Dej.; elle est assez peu répandue sous les pierres au printemps.

Chalcophora mariana, Fabr.

On prend cette grande et belle espèce contre les troncs des pins qui garnissent quelques collines peu élevées de l'Astigiana, mais elle y est fort rare.

Tillus unifasciatus, Fabr.

Beaucoup moins rare ici que dans les environs de Turin.

Enoplium serraticorne, Fabr.

Ne se voit chez nous que dans les provinces méridionales.

Attagenus trifasciatus, Fabr.

Peu répandu sur les ombellifères dans les prairies basses de l'Astigiana.

Ateuchus pius, Illig.

Vit en compagnie de l'*A. laticollis*, Fabr., sur ces collines; quant au premier, je l'ai vu également sur un des premiers contreforts élevés, adossé aux Alpes cottiennes.

(1) Base ou lit du Tanaro à Alexandrie, 82 m. — Sommet, 700 mètres environ.

Rhipiphorus bimaculatus, Fabr.

Très rare, tandis que le *R. flabellatus* est assez répandu, même dans les environs de Turin, sur les fleurs des menthes.

Apalus binotatus? Dej.

A été trouvé dans cette région vers la moitié du mois de mai, et j'ai pris ce même insecte volant dans les environs de Catane en Sicile; je cite ce fait parce que les entomologistes n'étant pas tous d'accord sur les deux espèces, *A. bimaculatus*, Fabr. et *binotatus*, Dej., il me semble que l'espèce du nord décrite par Fabricius doit être de préférence celle qui paraît en Lombardie à la fonte des neiges, et qui selon la phrase du même auteur a les élytres jaunes, tandis que celle dont j'entends parler ici les a d'un beau rouge vif et paraît en été dans les régions chaudes; ces deux faits serviront à rectifier ma détermination si je suis dans l'erreur.

Mycterus curculioides, Fabr.

Assez peu commun sur les fleurs des champs et des prairies.

Psalidium maxillosum, Fabr.

Cet insecte qui n'est pas très rare dans nos collines, a été vu aussi sur les Alpes.

Otiorhynchus sulphurifer? Fabr.

Assez commun dans les haies; il habite de même quelques localités des Alpes maritimes.

Pissodes pini, Fabr.

On le prend avec le *P. notatus*, Fabr., sur les troncs des arbres résineux, tant ici que sur les Alpes, où toutefois il est plus rare.

Camptorhinus statua, Fabr.

Très rare sur le tronc des pins qui croissent sur nos collines.

Cossònus cylindricus, Dej.

Ne l'ayant vu que dans ces localités, je le crois rare.

Psoa italica, Dej.

Passablement répandue sur les fleurs de ces prairies, tandis qu'elle est très rare à Turin.

Dorcadion italicum, Dej.

Assez commun ici et dans le Montferrat; il est remplacé à Turin par le *D. pedestre*, Fabr., qu'on y trouve au printemps par milliers.

Vesperus strepens, Fabr.

N'est pas très rare sur les collines les plus méridionales.

Leptura unipunctata, Fabr.

Se trouve parfois sur la colline de Turin, mais elle est ici moins rare.

Lema paracenthesis, Oliv. (*Crioceris cruciata*, Bonelli *Spec. faunæ sub* etc.)

Très rare dans cette région, où se trouvent non moins difficilement les *L. rugicollis*, Illig., et *flavipes*, Meg.

APENNIN LIGURIEN.

(1re zone. 350-950 mètres. Recherches en juin.)

Cicindela flexuosa, Fabr.

Fréquente les bords de quelques petites rivières qui descendent de l'Apennin.

Nebria tibialis, Bonelli.

Commune dans ces régions, tandis qu'elle est fort rare sur les collines septentrionales.

Chlænius holosericeus, Fabr.

Assez peu commun à la base de l'Apennin, et dans les environs de Tortone.

Velleius dilatatus, Fabr.

Un seul individu de cette espèce a été trouvé à ma connaissance en Piémont; il fut pris dans ces localités par le professeur Bonelli.

Cantharis nigricornis, Meg.

Assez commune ici au printemps; elle reparaît en été dans les régions plus élevées.

Adimonia brevipennis, Illig.

Quoique cette espèce habite le groupe des collines méridionales et les Alpes maritimes, je ne l'ai vue nulle part en aussi grand nombre que dans certains bois de cette région, se promenant dans l'herbe, et grimpant sur les broussailles.

(2e zone. 950-1,600 m.)

Argutor apenninus, Gené.

Peu abondant sous les pierres, il remonte jusqu'au sommet de la zône suivante.

Emus italicus, Gené.

Passablement rare jusqu'au sommet de ces montagnes; cette espèce arrive jusqu'au col de Tenda dans les Alpes maritimes.

Melasis flabellicornis, Fabr.

J'en ai trouvé ici en quantité cachés dans les troncs des hêtres en végétation, d'où je les délogeais en battant avec une pierre le côté du tronc opposé à leurs trous.

Thymalus limbatus, Fabr.

Excessivement multiplié sous quelques vieilles écorces du hêtre; il est rare sur d'autres montagnes.

Bolitophagus crenatus, Fabr.

Rare dans les bolets du hêtre.

Coxelus pictus, Sturm.

Commun sous les vieilles écorces des hêtres; je l'ai

pris aussi sous l'écorce des sapins, quoique moins abondamment, dans les Alpes septentrionales, à 1,500 mètres.

Melandria serrata, Fabr.

Très abondante ici sous les écorces du hêtre ; elle devient rare dans les Alpes septentrionales.

Acalles hypocrita, Creutz.

Se tient blotti par familles nombreuses sous les vieilles écorces des hêtres.

Bostrichus limbatus, Fabr.

Commun dans les écorces des gros hêtres vivants.

Smaragdina concolor, Fabr.

Aussi répandue sur ces montagnes que dans les Alpes; elle fréquente les feuilles et les buissons du hêtre, saule, noisetier et prunellier.

Protophysus lobatus, Fabr.

Se trouve comme l'espèce précédente sur toutes les montagnes et collines, posé sur les feuilles du hêtre et du noisetier, mais jamais abondant.

Cryptocephalus sexmaculatus, Oliv.

Je n'ai point vu ailleurs cette espèce, qui aime à se poser sur les mêmes plantes que la précédente, comme plusieurs autres espèces de ce genre.

Endomychus coccineus, Fabr.

C'est, abrité sous les vieilles écorces des hêtres, qu'on le voit ici rassemblé en masse ; quoique moins répandu, il vit également sur les Alpes et même dans la plaine sous d'autres écorces.

(3e zone. 1,600-2,100 mètres.)

Carabus Solieri, Dej.

Ce brillant insecte aime à se cacher dans les endroits sombres, humides, et préfère, comme d'autres espèces

voisines, les cachettes que lui offrent les vieilles souches et les écorces éparses sur le terrain ; on le trouve encore, mais plus rarement, dans les Alpes maritimes.

Emus tricinctus, Gené.

Fort rare sous les pierres dans les pâturages élevés de ces montagnes.

Cantharis italica, Dej.

Commune dans les prairies de l'Apennin ; j'ai trouvé de même cette espèce au pied du Mont-Rose. Beaucoup d'autres espèces de ce genre se trouvent dans les bois de ces montagnes, telles que *C. lateralis*, Fabr. *C. clypeata*, Illig., etc.

Sarrotrium muticum, Fabr.

Je l'ai trouvé dans le filet, en fauchant dans une prairie des plus élevées, 1,800 mètres environ.

Orchesia fasciata, Payk.

J'en ai pris deux individus, posés sur les fleurs d'un arbrisseau qui m'est inconnu.

Otiorhynchus caudatus, Rossi.

Assez commun sur les sentiers qui traversent les prairies de cette région élevée.

Chrysomela Genei, Dej. (*C. elegans*, Gené.)

Se trouve en abondance dans les endroits ombragés, sur une petite espèce de *Tussilago*, genre de plantes recherché par les *Oreina* auxquelles cette espèce de Coléoptère semble se rapporter, bien plus qu'aux véritables *Chrysomela*. Rare sur les Alpes maritimes.

Oreina ignita, Villa. (*O. splendens*, Jurine.)

Cette belle espèce est rare, elle se rencontre cependant non seulement ici et sur les Alpes maritimes, mais encore au Mont-Rose, et sur les Alpes helvétiques.

Lina vigintipunctata, Fabr.

Je trouve extraordinaire de n'avoir vu encore cet insecte que dans cette localité, sur des osiers croissant le long d'un ruisseau.

Nota. La 4e zone manque sur cette partie de l'Apennin septentrional.

ALPES MARITIMES.

(1re zone. 350-350 m. Recherches en juin, juillet et septembre.)

Carabus catenulatus, Fabr.

Commun sur cette chaîne de montagnes, depuis leur base jusqu'à la hauteur de 1,800 mètres.

Leistus analis, Fabr.

Fort rare ; trouvé une fois seulement et un seul individu.

Geotrupes typhœus, Fabr.

Plus ou moins répandu sur les premiers contreforts de cette chaîne, dans un terrain rouge ochracé provenant des roches schisteuses en décomposition ; on trouve en abondance dans ces mêmes localités le *G. hypocrita*, Schonh. (*G. bicolor*, Bonelli, *inéd.*)

Rhynchites cœruleocephalus, Fabr.

Assez rare, ainsi que le *R. prœustus*, Peiroleri, qu'on a pris aussi dans les environs de Turin.

(2e zone. 950-1,600 mètres.)

Aptinus alpinus, Dej.

C'est vers le sommet de cette région qu'on trouve cette espèce en abondance, cachée particulièrement sous les pierres, dans les bois de sapins ; elle se rencontre encore dans les mêmes localités des deux chaînes latérales, mais

en moindre quantité, soit sur l'Apennin gênois, soit dans les Alpes cottiennes. Cet insecte, plongé dans l'alcool depuis plusieurs jours, produit encore, en lui pressant l'abdomen, une explosion assez sensible ; la présence de cette substance caustique desséchée dans le corps est peut-être cause de la facilité avec laquelle s'oxide l'épingle qui sert à piquer l'insecte.

Pterostichus Duratii, Villa.

Partant du col de Tenda, cette espèce arrive jusqu'à l'Apennin de Gènes, mais c'est au point de séparation des deux chaînes qu'elle paraît moins rare sous les pierres, dans la partie supérieure de cette zône et dans celle qui suit.

Pterostichus bicolor, Peiroleri.

Cet insecte étant constamment le même sur toute la ligne des Alpes maritimes et de l'Apennin gênois, je ne peux admettre que ce soit une variété du *P. Jurinei*, Panz., comme on le pense généralement, d'autant plus que ce dernier n'a été trouvé que fort rarement dans nos Alpes septentrionales ; du reste, notre *P. bicolor*, qui est excessivement multiplié vers le sommet de cette région, se trouve encore à la hauteur de 1,900 mètres et semble représenter ici le *P. externepunctatus*, Sturm., des Alpes septentrionales.

Stomis rostratus, Dufts.

Toujours rare ; on le trouve indistinctement sur toute la grande chaîne des Alpes jusqu'au Simplon ; il paraît encore dans les endroits boisés de la région suivante, tandis que le *S. pumicatus*, Panz. se trouve, à ce que je crois, exclusivement dans la plaine.

(3e zone. 1,600-2,100 m.)

Cymindis homagrica, Dufts.

Assez répandue sur les sommets de cette région, cette espèce ne se trouve que rarement aux mêmes hauteurs dans les Alpes cottiennes.

Nebria Lafrenayei, Dej. (*N. gagates*, Bonelli. *Obs. entom.*)

Je l'ai trouvée en bien petit nombre dans le voisinage du Mont-Viso.

Platynus Peirolerii, Gené. (Bassi.)

Se tient sous les pierres dans les endroits découverts, sur toute la chaîne des Alpes maritimes, où cet insecte n'est pas rare.

Pterostichus dilatatus, Villa.

Assez commun dans les bois humides qui se trouvent ici et sur l'Apennin ligurien.

Hallomenus humeralis, Fabr.

A été pris contre les murs d'une maison aux bains de Vaudier.

Helops laticollis, Dej.

Très rare dans les alentours du Mont-Viso.

Plinthus Illigeri, Dahl.

Assez répandu dans certaines prairies qui se trouvent au pied du Mont-Viso, à la hauteur de 1,500 m. Le *P. porculus*, Fabr., sans être commun, vit indifféremment dans les bois de la plaine et à toutes sortes d'élévations.

Otiorhynchus fuscipes, Oliv. (*O. pedemontanus*, Dej.)

Habite sous les pierres sur plusieurs plateaux élevés des Alpes; mais c'est dans les méridionales qu'il abonde.

Ergates faber, Fabr.

Fréquente les régions boisées de ces montagnes, et devient rare dans les Alpes septentrionales.

Orcina senecionis, Anders.

Se voit moins rarement ici que sur les autres Alpes.

(4e zone. 2,100-2,600 m.)

Nebria laticollis, Bonelli.

N'est point rare sur les grandes hauteurs et particulièrement à l'entour du Mont-Viso, le long des ruisseaux, et sous les pierres récemment laissées à decouvert par la neige fondante.

Dytiscus lapponicus, Gyll.

Je dois ce bel insecte à l'amitié de M. Bellardi, bien connu par ses mémoires, et ses recherches paléontologiques; c'est dans une excursion de ce genre qu'il fit en juillet dernier sur les montagnes qui nous séparent du département des Basses-Alpes, qu'il voulut bien ramasser pour moi quelques coléoptères parmi lesquels figurait l'espèce en question, prise dans un petit lac élevé de 2,100 mètres environ.

Nota. Je crois que le *Dytiscus latissimus*, Fabr., n'a pas été vu encore en Piémont.

ALPES COTTIENNES.

(1re zone. 350 950 mètres. Recherches en juin, juillet, août et septembre.

Nogrus griseus, Fabr.

Ayant fait dans cette région, que j'ai habitée, des recherches très fréquentes dans les eaux des étangs et des marécages qui se trouvent au pied des premiers contre-

forts de cette chaîne, je nommerai avec celui-ci les *Graphoderus cinereus*, Fabr., *Hydaticus grammicus*, Sturm., *Cymatopterus striatus*, Fabr., *Liopterus oblongus*, Illig., *Hygrobia Hermanni*, Fabr., *Hydroporus canaliculatus*, Illig., espèces plus ou moins rares qu'on trouve de même dans la plaine, et sur la colline de Turin.

Ludius castaneus, Fabr.

Une fois seulement j'ai trouvé cette espèce sur un monticule garni de noisetiers.

Colophotia lusitanica, Charp.

Semble remplacer dans cette région la *C. pedemontana* de la plaine, mais cette espèce paraît plus tard et en moindre quantité.

Necrophorus germanicus, Fabr.

Je l'ai pris dans cette région seulement et fort rarement. Le *N. mortuorum*, Fabr., ne paraît pas moins rare et habite une zône plus élevée; j'ai trouvé ce dernier sur les Alpes maritimes à une élévation de 1,800 mètres.

Cetonia fastuosa, Fabr.

L'unique fois que j'ai vu cet insecte c'est à la base des Alpes, voltigeant autour d'un orme, en août. Quant à la *C. affinis* Dufts. (*C. quercus*, Bonelli. *Spec. faunæ sub* etc.) elle est aussi répandue dans cette région que sur la colline de Turin, tandis que la *C. œnea*, Gyll., ne se trouve que dans les prairies des zones supérieures.

Lagria tristis, Bon. *Spec. faunæ sub* etc. (*L. glabrata*, Oliv.)

J'ai trouvé cette espèce aptère, fort rare chez nous, sur une colline des environs de Pignerol et à l'entrée de la vallée de Suze sur le *Mont-Musine*, près Turin, localité très intéressante pour les géologues; cet insecte paraît être moins rare vers notre frontière de Lombardie

Hesperophanes holosericeus, Rossi.

Dans les mois de juillet et août, il n'est pas rare dans l'intérieur même des habitations dont les boiseries servirent de berceau à la larve.

Anœtia Muhlfeldii, Dej.

J'en ai pris en juin plusieurs individus dans un jardin à la hauteur de 825 mètres, voltigeant au soleil couchant, autour des rameaux d'un prunier.

Galleruca viburni, Payk.

Très commune sur le *Viburnum opulus* dans quelques collines adossées aux Alpes et sur celle de Turin, où elle est toutefois beaucoup plus rare.

(2e zone. 950-1,600 m.)

Cymindis humeralis, Fabr.

Dans le nombre des sept espèces de ce genre qu'on trouve sur nos Alpes, celle-ci se présente la première dans les régions inférieures ; elle se trouve en abondance dans la zone des conifères, et s'étend sur la chaîne entière des Alpes.

Cychrus angustatus, Dej.

Ce n'est que cette année (1845) que j'ai été assez heureux pour trouver cette belle et rare espèce en assez grande quantité, à la hauteur de 1,400 mètres, dans un grand bois de sapins d'une température assez élevée (quoique sur le revers septentrional d'une petite montagne), par suite de la réflexion de la chaleur rayonnante d'une montagne placée en face qui l'abrite du vent du nord (1).

(1) Les richesses entomologiques de cet endroit sont telles, que je crois à propos de donner ici une liste des principales espèces de coléoptères qu'on y trouve :

Aptinus alpinus, Dej.; *Cychrus angustatus*, Dej.; *C. italicus*, Bo-

Quant aux mœurs de cet insecte je ne puis que signaler qu'il se nourrit de préférence de mollusques du genre *Limax*, qu'il habite les trous humides des terres, caché sous des pierres qui par leurs infractuosités offrent à son corps bombé un asile commode, cet insecte ne pouvant, comme le *Carabus depressus*, se glisser dans les moindres fentes des roches schisteuses. J'ai remarqué en outre que le bruit que produisent tout ces *Cychrus* par le frottement du bord des élytres contre la côte ou carêne letérale de l'abdomen, est beaucoup moins fort dans cette espèce que dans ses congénères.

Carabus glabratus, Fabr.

A 700 mètres d'élévation il commence à paraître sur les sommets de la colline de Turin, mais il est ici bien plus commun à une hauteur moyenne de 1,000 mètres.

Carabus monticola, Dej.

Cet insecte qu'on trouve avec le *C. Rossii* au printemps et en automne à la base de la colline de Turin, vit en été indifféremment à la hauteur de 900 et de 1,500 mètres, caché sous les pierres dans les bois de sapins et à découvert sur les plateaux élevés, sans jamais être commun nulle part.

Carabus cyaneus, Fabr.

Mêmes observations que pour l'espèce précédente, elle se trouve aussi sur toutes les Alpes, mais en plus grand nombre.

nelli; *C. rostratus*, Fabr.; *C. attenuatus*, Fabr.; *Licinus oblongus*, Dej.; *Prystonychus oblongus*, Dej.; *Platynus erythrocephalus*, Bassi; *Pterostichus truncatus*, Bonelli; *P. impressicollis*, Peiroleri; *P. impressus*, Peiroleri; *Emus bicinctus*, Rossi; *Melolontha fullo*, Fabr.; *Callidium insubricum*, Ziegl.; *Timarcha metallica*, Fabr., etc.

Nebria Jockischii, Sturm.

Rare aux alentours du Mont-Viso à 1,450 mètres; j'observerai qu'exactement à la même hauteur se trouve au Mont-Rose la variété *N. Hopfneri*, Dahl.

Licinus oblongus, Dej.

Assez commun sous les pierres dans les bois de sapins; on le voit encore sur les Alpes pennines. Le *L. depressus*, Payk, est beaucoup plus rare sur nos montagnes et se trouve à une plus grande élévation dans les prairies et autres endroits découverts.

Pristonychus oblongus, Dej.

C'est encore sous les pierres, dans les grands bois de sapins, à la hauteur moyenne de 1,400 mètres, qu'on trouve cette espèce, ainsi que le *P. angustatus*. Dej. Mais ce dernier surtout y est en très petit nombre.

Platynus erythrocephalus, Bassi.

Assez rare aux environs du Mont-Viso, il se trouve en abondance sous les pierres dans un grand bois de sapins au dessus de Fenestrelle à 1,300 mètres d'élévation.

Pterostichus truncatus, Bonelli.

Très commun dans les mêmes localités que le précédent; celui-ci se trouve à partir des Alpes maritimes, jusqu'au Mont-Cenis où il semble disparaître.

Pterostichus impressicollis, Peiroleri.

C'est à tort que dans le Catalogue Dejean cette espèce se trouve réunie au *P. parumpunctatus*, Dej. comme variété; si l'on devait détruire cette espèce, c'est au *P. vagepunctatus*, Bonelli, qu'on devrait la rapporter, quoique ce dernier habite constamment une zône plus élevée, tandis que notre *P. impressicollis*, ne s'élève pas au-dessus des 1,400 mètres et descend souvent dans les défilés qui

barrent l'entrée des vallées à leur débouché dans la plaine, localités ordinairement froides relativement à leur degré d'élévation.

Pterostichus impressus, Peiroleri.

Cet insecte vit solitaire sous les grosses pierres dans les localités mêmes où se trouve le *Platynus erythrocephalus*, et comme lui il n'est pas rare en certains bois de cette région et de la suivante; on le trouve entre le Mont-Cenis et le col de Tenda.

Emus castanopterus, Gray.

Peu abondant dans nos montagnes; il se trouve sur la chaîne entière des Alpes, ainsi que les suivants, *E. lutarius*, Grav., *E. latebricola*, Grav. et *E. fossor*, Fabr. L'*E. hirtus* seul se trouve au printemps quelquefois dans la plaine, et en été jusqu'à une élévation de 2,000 mètres. Quant à l'*E. bicinctus*, Rossi, il paraît exclusif à cette région des Alpes.

Ludius pectinicornis, Fabr. et *L. œneus*, Fabr.

Sont les deux espèces les plus répandues sur toute la grande chaîne qui nous entoure; ils aiment à se poser sur les pierres chauffées par le soleil tant dans cette zône que dans la suivante; cette dernière espèce et ses nombreuses variétés se trouvent en abondance abritées sous les pierres même dans les endroits découverts.

Ludius apicalis, Dej.

N'est pas très rare sur les Ombellifères des prairies et sur le *Cytisus alpinus* en fleur; on le trouve encore dans la zône qui suit et sur les deux chaînes d'Alpes latérales à celle-ci; l'extrême rareté du mâle est un fait digne de remarque dans cette espèce.

Macronychus quadrituberculatus, Müll.

Paraît moins rare dans les ruisseaux des Alpes que dans les eaux de la plaine.

Asida Jurinei, Sol. (*A. sericea* Jurine.)

Se trouve sous les pierres, mais paraît être fort rare.

Mylabris flexuosa, Oliv.

Assez commun en été sur les fleurs des prairies alpines.

Dryops femorata, Fabr.

Je n'ai trouvé qu'un cadavre de cette espèce en visitant des toiles d'araignées, qui parfois recèlent des insectes très intéressants.

Lyprus cylindrus, Gyll.

Très rare sur nos Alpes.

Rosalia alpina, Fabr.

J'ai vu une seule fois cette belle espèce sur ces montagnes contre le tronc d'un hêtre, mais on la trouve également sur d'autres points des Alpes et notamment auprès du Mont-Blanc où elle est assez commune.

Callidium insubricum, Ziegl. (1).

Rare dans les environs du Mont-Viso : n'a point encore été vu ailleurs en Piémont.

Auchenia melanocephala, Bonelli.

Passablement commune sur les différents osiers qui croissent le long des ruisseaux.

Timarcha metallica, Fabr.

Habite la même localité que le *Cychrus angustatus*, Dej., à 1,400 mètres d'élévation et n'est pas très rare : on ne l'a point encore prise ailleurs sur nos Alpes.

(1) Ainsi que toutes les espèces qui vivent dans les environs du Mont-Viso, celle-ci pourrait également figurer dans la division des Alpes maritimes ; ce point de séparation entre les deux chaînes, est, ainsi que le Mont-Blanc, le Mont-Rose, etc., tout-à-fait géographique.

Oreina speciosa, Fabr.

Répandue sur la chaîne entière des Alpes y compris les maritimes ; elle se trouve dans les hautes herbes des prairies humides où elle affectionne particulièrement le *Tussilago petasites*.

Chrysochus pretiosus, Fabr.

Commun en été dans cette région sur l'*Asclepias vincetoxicum*, on le voit rarement dans les terrains froids de la plaine, vers le printemps.

(3° Zône. 1,600 — 2,100 m.)

Cymindis cingulata, Ziegl.

Vit sous les pierres avec le *C. humeralis*, et n'est pas rare dans cette région.

Cymindis melanocephala, Dej.

Ce n'est qu'à une élévation de 2,000 mètres environ qu'il commence à paraître, et passe quelquefois dans la zone suivante, mais sans jamais y être commun.

Carabus monilis, Fabr.

Je n'ai rencontré jusqu'ici cet insecte que sur le plateau du Mont-Cenis à 1,914 mètres.

Carabus alpinus, Bonelli.

Commun au sommet de cette zone sur certaines montagnes dans le voisinage du Mont-Viso, devient rare ailleurs ; il préfère les prairies alpines, où les roches schisteuses lui offrent un abri commode sous leurs débris épars sur le sol.

Carabus depressus, Bonelli.

Assez commun sous les pierres dans les bois de nos montagnes ; on le trouve entre les 1,100 et 2,000 mètres d'élévation ; cette espèce présente aux approches du Mont-Viso une superbe variété à élytres sans points enfoncés et presque lisses ; elle pourrait peut-être constituer une espèce distincte ?

Nebria nivalis, Payk. (*N. Balbi*, Bonelli.)

Très commune sous les petites pierres baignées par les ondes du lac du Mont-Cenis à 1,914 mètres.

Pterostichus Honnoratii, Dej.

On le trouve à une hauteur de 2,000 mètres environ, caché sous les pierres qui bordent les grandes routes à travers les Alpes telles que celle du Mont-Genèvre, Sestrières, etc. Sur le plateau du Mont-Cenis cette espèce devient à ce que je crois le *P. rufipes?* Dej. ou pour le moins se trouve intermédiaire

Pterostichus vagepunctatus, Bonelli.

Cet insecte qu'on pourrait réunir au *P. impressicollis*, Peiroleri, exhale comme ce dernier une forte odeur de rose, qui domine complétement celle ordinaire aux autres Carabiques; on le trouve en abondance sous les pierres le long des ruisseaux qui coulent dans les prairies du sommet de cette zone et dans le voisinage du Mont-Viso; il arrive jusqu'à 2,500 mètres d'élévation dans la région suivante.

Pterostichus externepunctatus, Sturm.

Sans contredit le coléoptère le plus multiplié, à partir du Mont-Viso jusqu'au grand Saint-Bernard, sous les pierres et particulièrement dans les régions boisées; entre les 1,000 et 2,000 mètres d'élévation.

Pterostichus Yvanii, Dej.

Presque aussi abondant que le précédent; il se tient de préférence sous les pierres des plateaux découverts et des prairies alpines, à une hauteur moyenne de 2,000 mètres; à une plus grande élevation la variété à jambes rouges devient presque aussi commune que l'espèce typique.

Amara monticola, Zimm.

Rare dans le voisinage du Mont-Viso, où l'on trouve de

même fort rarement le *Selenophorus scaritides*, Ziegl.

Cantharis abdominalis, Fabr.

N'est pas rare sur les buissons et dans les prairies élevées. On trouve avec celle-ci les *C. violacea*, Payk., *C. nigricans*, Fabr., *C. tristis*, Fabr., *C. ruficollis*, Fabr. et beaucoup d'autres espèces de ce genre nombreux.

Hylæcetus dermestoides, Fabr.

Dans certains bois de nos Alpes; il n'est pas rare dans les troncs des sapins.

Melolontha albida, Dej.

L'espèce disparaît avec la zone des conifères a 2,100 mètres.

Calopus serraticornis, Fabr.

Très rare dans nos Alpes sous les écorces des mélèzes.

Hylobius pineti, Fabr., *H. abietis*, Fabr., et *H. pinastri*, Gyll.

Comme leur nom l'indique ces espèces se trouvent où croissent ces plantes sur la ligne entière des Alpes; le premier se rencontre aussi bien sous terre au pied des arbres, que sur leurs troncs fraîchement coupés.

Otiorhynchus obscurus, Ulrich.

Cet insecte, que je crois être une variété du *O. insubricus*, De Cristof., est fort commun sous les pierres en plusieurs localités de nos Alpes.

Criocephalum rusticum, Fabr., *Isarthron luridum*, Fabr., et *Asemum striatum*, Fabr.

Sont plus ou moins rares dans cette zone de la chaîne des Alpes.

Grammoptera lævis, Fabr.

Ainsi que la *G. lurida*, Fabr., sont fort difficile à se procurer; sur les fleurs de nos prairies alpines.

Oreina cæruleolineata? Dufts (*O. violacea?* Fabr.)

Très commune sur le plateau du Mont-Cenis, sur le *Tussilago petasites*.

Oreina venusta, Dej. (*O. tristis* Oliv.)

Rare soit au pied du Mont-Viso, soit dans les environs du Mont-Rose sur des *Rumex* et autres plantes des endroits humides.

Coccinella ocellata, Fabr.

Je n'ai trouvé qu'un individu de cette belle espèce très rare sur nos montagnes; la *C. oblongoguttata*, Fabr., l'est beaucoup moins; je les ai rencontré toutes les deux sur du gazon dans des bois de sapins à 1,800 mètres à peu près d'élévation.

(4e Zône. 2,100 — 2,600 m.).

Cicindela chloris, Dej.

Elle commence à paraître à la hauteur de 2,100 mètres et suit les bords des nappes de neige fondante dans les prairies les plus élevées; plus abondante dans cette chaîne, elle ne se trouve pas moins sur les grandes hauteurs de toutes nos montagnes.

Cymindis punctata, Bonelli.

De même que la précédente, cette espèce habite les sommets les plus élevés de la chaîne entière des Alpes et n'est pas rare sous les pierres contre les glaciers mêmes.

Nebria angusticollis, Bonelli.

Quoiqu'elle fréquente encore les grandes élévations des chaînes latérales, c'est à la base du grand pic de Viso qu'elle est moins rare sous les pierres récemment laissées à découvert par les neiges en retraite (1).

(1) L'entomologiste qui aurait l'habitude de ces climats approchant la limite des neiges et des fréquents changements de température qu'on éprouve dans ces régions où il gèle souvent dans les nuits du mois d'août, aura la chance d'y faire d'excellentes chasses à des époques de l'année où rien ne paraît encore dans les zônes inférieures ou bien où tout y aurait déjà disparu.

Podabrus alpinus, Payk.

Assez rare sur les fleurs des pâturages les plus élevés.

Aphodius sericatus, Ziegl.

Commun dans les bouses et les crottins des pâturages de cette zone élevée. Les *A. obscurus*, Fabr., *A. rubens*, Dej., *A. obliteratus*, Heyden, *A. pictus*, Dufts., *A. scrutator*, Fabr., *A. monticola*, Dej., et *A. nivalis*, Mulsant, sont autant d'espèces, dont quelques-unes fort rares, qui ne se trouvent guère qu'à des élévations considérables sur toutes les montagnes indistinctement. On rencontre encore sur nos Alpes occidentales un *Aphodius* voisin du *rufipes*, Fabr., il est très rare ici, mais je l'ai rapporté en grand nombre de mon voyage d'Espagne : M. le professeur Graëlls de Madrid l'avait déjà nommé *A. carpetanus*, et il l'avait trouvé comme moi dans la sierra de Guadarrama.

Geotrupes alpinus, Dahl.

Assez commun dans les pâturages élevés d'environ 2,200 mètres.

Chrysomela limbata, Fabr.

Quoiqu'elle se trouve dans des régions inférieures, ce n'est que sur les gazons les plus élevés qu'elle abonde : cachée dans l'herbe et contre les petits cailloux à 2,500 mètres de hauteur.

Lina lapponica, Fabr.

Très rare aux alentours du Mont-Viso ; je l'ai vue également dans les pâturages élevés des Alpes pennines dans le voisinage des neiges en juillet.

ALPES GRECQUES.

(1re Zône. 350 — 950 m. Recherches en juin et en septembre).

Dyctyopterus affinis, Payk.

Paraît être un peu moins rare, ici mais se trouve également sur d'autres montagnes.

Omalisus suturalis, Fabr.

Je l'ai vu en juin dans cette zone peu élevée, tandis qu'on le trouve en juillet à des élévations fort considérables surtout aux environs du Mont-Blanc.

Bromius vitis, Fabr.

Ainsi que le *B. obscurus*, Fabr., sont peu multipliés en Piémont, et n'y causent pas je crois un dégat sensible à la vigne.

(2e Zône. 950 — 1,600 m.)

Steropus concinnus, Sturm.

Rare sur le versant du Piémont; il l'est beaucoup moins du côté de la Savoie.

Pterostichus rutilans, Bonelli.

Cette espèce qui, partant du Mont-Viso se trouve en abondance jusqu'au Simplon, se présente ici dans quelques localités humides mais découvertes; il est de petite taille, assez convexe et entièrement d'un cuivreux doré, au lieu que dans quelques bois sombres des Alpes cottiennes on le rencontre très grand, ayant le corselet seul cuivreux avec les élytres presque planes et d'un vert foncé et luisant; je crois que c'est à cette variété qu'on doit rapporter le *P. auratus*, Meg.; mais je peux affirmer qu'on trouve tous les passages intermédiaires entre ces deux extrêmes. Sa station ordinaire est sous les pierres baignées par les eaux des ruisseaux, à une hauteur moyenne de 1,500 mètres, ne dépassant pas les 2,100 mètres et descendant parfois au-dessous de 400 mètres dans les gorges et autres régions froides à l'entrée des vallées de nos Alpes.

Harpalus satyrus, Knock.

Se trouve assez fréquemment sur toute la chaîne des Alpes sous les pierres dans les endroits boisés de cette zone et de la suivante.

Ludius aulicus, Panz.

A partir de l'Apennin génois cette espèce se trouve sur toute la chaîne des Alpes ; très répandue sur les fleurs des Ombellifères et du *Cytisus alpinus;* elle remonte souvent jusqu'à la zone suivante. Le *L. signatus*, Panz., est très rare sur nos montagnes, mais on y trouve les variétés intermédiaires.

Atopa cervina, Fabr.

Se trouve ainsi que la *A. cinerea*, Fabr., sur les fleurs des prairies alpines, et exhale de même quand on la saisit une odeur désagréable, analogue à celle de plusieurs Hémiptères.

Attagenus undatus, Fabr.

Rare, ne se trouve que sur les Alpes, tandis que le *A. vigintiguttatus*, Fabr., vit à toutes les hauteurs et se trouve en abondance au printemps dans la plaine sur l'aubépine en fleur.

Trinodes hirtus, Fabr.

Quoique fort rare on le trouve ainsi que l'*Aspidiphorus orbiculatus*, Gyll., en fauchant dans les sites boisés et humides.

Anisotoma humerale, Fabr.

Très rare sur les troncs pourris du hêtre, où se trouvent aussi très rarement les *Neomida violacea*, Fabr. et *N. bicolor*, Fabr,

Tetratoma variegatum ? Dej.

J'ignore si c'est la même espèce que la *T. anchora*, Curtis, mais le seul individu que j'ai trouvé sur ces Alpes, sous une écorce de hêtre, diffère quelque peu de cette dernière par la forme des taches de ces élytres.

Rhagium mordax, Fabr.

Paraît quelquefois au printemps sur la colline de Turin;

c'est surtout en été sur les montagnes qu'il est aisé de se le procurer, aussi bien que les *R. inquisitor*, Fabr., *R. indagator*, Fabr., et *R. bifasciatum*, Fabr., ils aiment à se poser sur les fleurs de l'aubépine et se trouvent partout, même sur l'Apennin.

(3e Zône. 1,600 — 2,100 m.)

Carabus auronitens, Fabr.

Beaucoup plus rare que le *C. auratus*, Fabr. On les trouve l'un et l'autre cachés sous les pierres dans les bois; ce dernier préfère les endroits découverts et les prairies.

Carabus gemmatus, Fabr.

Rare au sommet de cette zone et dans la suivante; j'en ai pris un individu caché dans l'herbe au pied d'un rocher dans les Alpes cottiennes à 2,000 mètres de hauteur.

Pterostichus femoratus, B. Laf. (*P. rufofemoratus*, Bonelli).

Toujours rare; on le rencontre également sur les deux chaînes latérales.

Chrysobothris chrysostigma, Fabr.

N'a été vu que sur les troncs des conifères dans nos montagnes septentrionales.

Tillus ambulans, Fabr.

Trouvé contre les murs d'une maison.

Sphœrites glabratus, Fabr.

J'en ai vu ici seulement un individu posé sur une pierre.

Peltis grossa, Fabr., et *P. ferruginea*, Fabr.

Sont également rares sous les écorces.

Liophlœus nubilus, Fabr.

Assez rare sur les sommets les plus élevés de cette région; se trouve à terre sous les pierres et dans le gazon avec le *L. gibbus*, Meg., sur toutes le Alpes.

Pissodes piceæ, Illig.

Très rare ; se trouve sur les troncs des conifères.

Hylesinus crenatus, Fabr.

Rare sous l'écorce des plantes résineuses.

Pogonocherus fascicularis, Panz.

Excessivement rare dans les bois de nos montagnes septentrionales.

Leptura rubrotestacea, Illig., *L. scutellata*, Fabr., *L. cincta*, Fabr., et *L. sanguinolenta*, Fabr.

Sont plus ou moins communes sur les ombellifères et autres fleurs des prairies alpines. On se procure aisément quelquefois au coin du feu des espèces de ce genre, des *Rhagium* et autres longicornes venant de subir leur dernière métamorphose sous l'écore ou dans l'intérieur des bûches provenant de la montagne pour alimenter nos foyers.

(4e zône. 2,100 — 2,600 m.)

Carabus arvensis, Fabr.

Commence à paraître aux limites supérieures de la région précédente; il est moins rare sous les pierres de ces pâturages élevés.

Blethisa multipunctata, Fabr.

Insecte très rare dans notre pays. La *Loricera pilicornis*, Fabr., qu'on trouve dans les mêmes localités, se rencontre au printemps dans une zône bien inférieure.

Silpha quadripunctata, Fabr.

Espèce très rare sur nos Alpes.

Silpha alpina, Bonelli.

Se trouve dès la zône précédente, mais c'est ordinairement dans les pâturages élevés de 2,500 mètres qu'on la voit courir en très grand nombre sur les pelouses échauffées par le soleil d'été.

Barynotus mercurialis, Fabr.

Bien plus rare que le *B. margaritaceus*, Germ.; habite comme lui les prairies d'une élévation de 2,200 mètres pour le moins; ce dernier cependant se trouve aussi dans une zône inférieure.

Lina collaris, Fabr.

Fort rare dans les pâturages les plus élevés; cette espèce se tient à terre dans le gazon non loin des nappes de neige qu'on voit encore à la fin de juin.

ALPES PENNINES.

(1re zône. 350 — 950 mètres. Recherches en juin et en juillet).

Mordella angustata, Dej,

Ainsi que la *M. abdominalis*, Fabr., assez rare sur les fleurs des localités rocailleuses.

Pachycerus varius, Herbst. (*P. atomarius* ? Dej.)

Je l'ai eu en juin à l'entrée de la vallée d'Aosta, et en septembre sur les Alpes grecques à une hauteur de 1,200 mètres environ.

(2e zône. 950,-1,600 m.)

Carabus Bonelli, Sturm.

Remplace ici le *C. depressus*, Bonelli, des Alpes occidentales : commence à paraître à 1,250 mètres sous les pierres dans les bois sombres et humides, devient excessivement abondant à une hauteur moyenne de 1,500 mètres et se voit encore contre les premiers glaciers du Mont-Rose à 2,600 mètres d'élévation. On le trouve presque aussi répandu ici que sur les Alpes helvétiques.

Pterostichus pinguis, Bonelli.

Comme le précédent, on commence à le rencontrer à 1,250 mètres; ne dépasse pas les 1,500 mètres; il habite également, quoique moins répandu, dans les deux chaînes latérales et se voit encore en septembre.

Abax excavata, Bonelli.

Commune sous les pierres dans cette région, et dans les endroits boisés de la zône suivante; elle n'est pas rare sur les Alpes helvétiques qui se trouvent à côté.

Dasytes ruficollis, Bonelli, *inéd.*

Rare sur nos montagnes ainsi que le *D. niger*, Fabr., auquel il ressemble; il est remarquable par son corselet rouge; cette espèce avait déjà été trouvée du temps de Bonelli, et depuis par M. le baron Peiroleri. Serait-ce le *Dasytes thoracicus*, Dej., qui m'est inconnu? Je suis porté à le croire parce que ce dernier est indiqué comme appartenant à la France méridionale, et que j'ai vu notre *D. ruficollis* dans l'île de Sardaigne; or, les exemples sont fréquents, où un insecte habitant l'Europe méridionale, se trouve également en certains enfoncements des Alpes, qui reçoivent la chaleur reverbérée des rochers voisins; l'ordre des Lépidoptères nous en fournit de nombreux exemples, et parmi les Névroptères je peux citer le *Myrmeleon libelluloides* qu'on trouve non loin de Turin, à l'entrée de la vallée de Suze, quoique l'espèce soit essentiellement méridionale.

Mycetochares humeralis, Fabr. et *M. bipustulata*, Illig.

Ne se trouvent que très difficilement chez nous.

Stenura aurulenta, Fabr.

Rare; sur les fleurs des prairies alpines; la *S. quadrifasciata*, Fabr., se voit plus fréquemment. On retrouve ces deux espèces sur les chaînes latérales et probablement sur toutes nos montagnes élevées.

Chrysomela centaurei, Fabr.

Ainsi que la *C. luxurians*, Oliv., parait être moins rare ici que sur le restant des Alpes.

Oreina gloriosa, Fabr.

Rare ailleurs; elle devient, au contraire, commune dans les environs du Mont-Rose, où elle vit sur des *Rumex* et autres grosses herbes des prairies humides.

Coccinella undecimnotata, Oliv.

On trouve cette espèce assez abondamment dans toutes les prairies des Alpes depuis 1,200 mètres jusqu'au sommet de la zône suivante.

(3e zône. 1,600 — 2,100 m.)

Cymindis axillaris, Dufts.

J'ai vu quelques rares individus de cette espèce sur le haut de cette région et même sur les Alpes des deux chaînes qui lui sont latérales.

Carabus hortensis, Fabr.

Fréquente à peu près toute la chaîne des Alpes, mais il n'est commun qu'ici; le *C. convexus*, Fabr., vit ordinairement avec lui et n'est jamais abondant.

Carabus sylvestris, Fabr.

Très nombreux sous les pierres dans ces montagnes et sur les Alpes latérales; il disparaît vers le sommet de cette zône et s'y trouve remplacé par le *C. Latreillei*, Bonelli.

Platisma maura, Dufts.

Ce n'est que sur les hauteurs de cette zône qu'elle se trouve, mais non exclusivement dans ces montagnes; je l'ai vue quoique beaucoup plus rarement dans presque toutes les localités de nos Alpes.

Pterostichus Panzeri, Meg.

Des plus abondants dans le voisinage du Mont-Rose, entre les 1,500 et 2,500 mètres d'élévation. Le *P. flavofemoratus*, Bonelli, qui se trouve assez rarement dans les mêmes localités, pourrait bien n'être qu'une variété de cette espèce.

Agrypnus fasciatus, Fabr.

Très rare sous les écorces des mélèzes où se trouvent, non moins rarement, l'*A. varius*, Fabr. et l'*Athous undulatus*, Payk.

Ludius rugosus, Meg.

N'est pas rare sur le grand Saint-Bernard, sous les pierres où il s'abrite ; on le trouve encore à la hauteur de de 2,400 mètres dans la zône suivante.

Crypticus alpinus, Gené.

Je n'ai pris qu'ici un seul exemplaire de cette espèce, caché dans l'herbe, mais M. Truqui en a trouvé un autre individu sur les Alpes cottiennes.

Serropalpus barbatus, Fabr.

Excessivement rare sur le tronc des sapins dans nos montagnes septentrionales.

Thamnophilus violaceus, Fabr.

Assez peu répandu dans les régions boisées sur toute la ligne des Alpes.

Tragosoma depsarium, Fabr.

Très rare sur le tronc des conifères ; trouvé par M. le baron Peiroleri.

Callidium undatum, Fabr.

Je ne l'ai pris qu'une seule fois dans les bois de la vallée d'Aoste.

Astynomus atomarius, Fabr.

Ainsi que l'*A. griseus*, ne paraissent pas quitter les bois de sapins des régions élevées, tandis que l'*A. ædilis*, Fabr. se trouve sur nos collines centrales et partout où croissent les grands végétaux résineux.

Toxotus dispar, Panz., *T. cursor*, Fabr. et *T. meridianus*, Fabr.

Se trouvent, quoique rarement, sur toutes nos Alpes, à partir de la zône des hêtres.

Pachyta lamed, Fabr.

Très rare dans les prairies qui touchent au sommet de la région des conifères; on trouve dans les mêmes localités, plus ou moins abondantes, les *P. quadrimaculata*, Fabr., *P. interrogationis*, Fabr., *P. trifasciata*, Fabr., *P. clathrata*, Fabr., *P. strigilata*, Fabr. et *P. virginea*, Fabr.; quelques unes d'entre elles descendent jusqu'au bas de la zône des hêtres et vivent indifféremment sur toutes nos montagnes, sans en excepter l'Apennin génois; la *P. clathrata* est de ce nombre.

Orcina tristis, Fabr.

Se trouve, je crois, également sur d'autres montagnes, mais elle est ici moins rare dans les herbes touffues, le long des ruisseaux.

(4e zône, 2,100-2,600 m.)

Carabus Latreillei, Bonelli.

Rare sur quelques sommets des Alpes grecques; il devient extrêmement commun dans le voisinage des glaciers du Mont-Rose, où il se tient sous les pierres, aux dernières limites de toute végétation, et à une hauteur moyenne de 2,500 m.

Platisma graja, Bonelli.

Elle n'est pas rare sur les premiers plateaux élevés en face du Mont-Rose, sur le versant piémontais.

Pterostichus cribratus, Bonelli.

Quoiqu'on le trouve dès le sommet de la région des conifères, c'est à une hauteur moyenne de 2,400 mètres qu'il abonde sur les montagnes qui entourent le Mont-Rose; il habite également les Alpes helvétiques.

Pterostichus metallicus, Fabr.

C'est entre le Mont-Rose et le grand Saint-Bernard que nous le trouvons sur le sol piémontais; il y est assez rare.

Cryptohypnus rivularis, Gyll.

Se tient posé sur les pierres, et caché dessous, dans les endroits herbeux, jusqu'à 2,500 mètres d'élévation.

Leptura virens, Fabr.

Rare sur les ombellifères des prairies les plus élevées.

Oreina senecionis, Dej.

C'est au Mont-Rose, dans un enfoncement d'une température assez élevée, que j'ai trouvé cette espèce, avec un individu de l'*O. viridis*, Ziegl., cachés dans le gazon, au pied d'un roc, à la hauteur d'environ 2,500 m.

Gonioctena pallida, Fabr. (*G. dispar*, Payk.)

Se trouve rarement sur la pelouse, non loin des neiges, dans les pâturages culminants de nos Alpes septentrionales.

Anisosticta M. nigrum, Fabr.

Je n'ai pris qu'une seule fois cet insecte dans les dernières prairies de cette région.

ALPES HELVÉTIQUES.

(1re zône. 350-950 mètres. Recherches en juin et juillet.)

Carabus cancellatus, Illig.

Très rare dans la plaine; cette espèce passe à la variété *C. nigricornis*, Ziégl. sur les collines qui entourent le lac d'Orta.

Pterostichus transversalis, Dufts.

Assez multiplié sous les pierres dans la moitié supérieure de cette zone.

Acmaeodera Feisthameli, Gory.

Cette superbe espèce a été trouvée non loin de Domodossola, par M. le baron Peiroleri.

(2e zône. 950-1,600 m.)

Pterostichus fasciatopunctatus, Fabr.

Peu répandu dans cette zône et dans la suivante; habite les endroits humides et boisés.

Peryphus tricolor, Fabr.

Commun sous les pierres, le long des ruisseaux et des rivières.

Ancylocheira flavomaculata, Fabr.

Aussi bien que l'*A. octoguttata*, Fabr., fréquente les troncs des conifères, non seulement ici et dans la vallée d'Aosta, mais encore sur les Alpes maritimes.

Phœnops tarda, Fabr.

Se trouve dans les mêmes localités, et aussi rare que les deux espèces précédentes.

Phytœcia affinis, Panz.

Moins rare dans cette chaîne que sur les Alpes occidentales.

Oreina cacaliæ, Schrank.

J'ai recueilli cette espèce dans les environs du Mont-Rose.

Coccinella alpina, Villa.

Assez peu abondante sur nos montagnes; je ne l'ai point rencontrée au-dessous de 1,250 m.

(3e zône. 1,600-2,100 m.)

Cymindis coadunata, Dej.

Se voit en plus grand nombre ici que dans les Alpes occidentales.

Cychrus angustatus, Dej.

Cet insecte qu'on trouve au Mont-Viso, a été vu sur le Simplon par M. le baron Peiroleri, sur le Monte-Legnone en Lombardie, par MM. Villa, de Milan; enfin, si cette espèce est bien la même que celle

décrite par M. Hope, comme appartenant à la Carinthie, il est très curieux de voir cet insecte paraître dans quelques localités privilégiées à d'aussi grandes distances sur une ligne aussi étendue de la même chaîne de montagnes.

Abax ovalis, Meg.

Peu répandu dans les bois de cette chaîne; on l'a trouvé une fois sur les Alpes pennines.

Necrophilus subterraneus, Illig.

N'a été trouvé qu'une seule fois sur le Simplon.

Helops convexus, Lass.

J'en ai recueilli plusieurs exemplaires vers le haut de cette région et dans la suivante, cachés sous les pierres.

Molytes cribrum, Meg.

Je le crois fort rare; je n'en ai trouvé qu'un seul exemplaire en fauchant dans les broussailles. Les autres espèces de ce genre, *M. coronatus*, Latr., *M. carinærostris*, Meg., etc., vivent dans les prairies plus ou moins élevées, où ils sortent en très grand nombre de dessous terre à l'époque des arrosements. Le *M. glabratus*, Fabr., seul, habite les régions inférieures et même la plaine.

Monohammus sartor, Fabr. et *M. sutor*, Fabr.

Sont assez communs dans ces montagnes sur le tronc des sapins, et se trouvent encore, quoique rarement, sur les Alpes pennines.

Leptura rufipes, Fabr.

A été vue sur le Simplon et dans les Alpes cottiennes, mais assez rare partout.

(4e zône. 2,100-2,600 m.)

Cychrus cordicollis, Chaud. (*C. glacialis*, De Cristof. *C. œneus?* Stev.)

C'est à la hauteur de 2,540 m. et aux dernières limites

de toute végétation que j'ai recueilli cet insecte sous les pierres; il était couvert d'une quantité de gouttelettes d'eau; j'ignore si c'est le produit d'une transsudation, ou plutôt un effet physique analogue à celui de la rosée qui couvre la surface inférieure des pierres, effet qui, dans ces régions tourmentées par les accidents atmosphériques, se reproduit même en plein jour.

Nebria fossulata, Lass. (*N. crenato punctata*, Bonelli *inéd.*)

N'est pas rare sous les pierres des endroits humides, à la hauteur de 2,500 mètres; on y trouve aussi, mais en petit nombre, les *N. Villæ*, Dej. et *N. angustata*, Dej.

Pterostichus multipunctatus, Dej.

Je l'ai pris en compagnie du *Cychrus cordicollis*, à 2,540 m.

Oreina melanocephala, Meg. (*O. Peirolerii*, Bassi.)

M. Zumstein, bien connu par ses observations géologiques et ses ascensions au Mont-Rose, avait trouvé le premier cette belle espèce en cherchant des coléoptères pour feu Bonelli; dans les renseignements qu'il eut la complaisance de me donner sur les localités où se trouve cet insecte abrité sous les pierres, M. Zumstein m'a assuré n'avoir trouvé depuis lors, dans le même endroit, que des individus d'un cendré-verdâtre. Cette circonstance viendrait à l'appui des fortes variations auxquelles cette espèce pourrait être sujette; j'ai vu un individu trouvé sur un sommet du même nœud, dans la chaîne des Alpes pennines, qui, sur un fond rouge de brique offrait une grande ligne noire sur la suture des élytres.

ENTOMOLOGIE FRANÇAISE. *Rhynchotes.*

Par M. AMYOT (Suite) (1).

(Séance du 22 Janvier 1845.)

ORDRE DEUXIÈME.

HOMOPTÈRES. *HOMOPTERA.* Latr.

Les insectes de cet ordre se distinguent de ceux de l'ordre précédent par un bec (*fig.* 57 *a*) naissant de la partie inférieure de la tête, mais non du sternum, entre les pattes antérieures, comme dans l'ordre suivant. Leurs ailes supérieures que nous nommerons homélytres, par opposition au nom d'hémiélytres employé dans l'ordre précédent, sont ordinairement de nature homogène dans toute leur étendue, c'est-à-dire entièrement coriaces ou entièrement membraneuses, d'où vient le nom d'*Homoptères*, du grec ὁμὸς, semblable, et πτερὸν, aile, qui leur a été donné par Latreille. Indépendamment de ces caractères, ils ont une forme d'antennes (*fig.* 56, 57 *b*; 64, 67, 71 *a*) qui leur est exclusivement propre dans les Rhynchotes : elles sont courtes, terminées par une soie fine, quelquefois très longues et composées de six à sept articles difficiles à distinguer.

Le bec est épais, composé de trois articles apparents, dont le premier est ordinairement caché sous la partie de la tête qu'on nomme chaperon (*fig.* 57 *c*). L'addomen est formé de six ou sept segments. Toutes les femelles sont pourvues d'une tarière ou oviscapte (*fig.* 59 *a*), re-

(1) Voyez : 2e série. Tome III (1845) p. 369, et tome IV (1846) p. 73 et 356.

çue entre les deux plaques vulvaires (*fig.* 58 *a a*), lesquelles s'ouvrent à la volonté de l'insecte pour lui donner passage; les mâles présentent une plaque anale (*fig.* 57 *g*) simple et entière.

Les Homoptères se divisent en deux grandes tribus, les Triocelles et les Biocelles.

TRIBU PREMIÈRE.

TRIOCELLES. *TRIOCELLI* Latr.

Les Triocelles (*Stridulantes* Latr.) se distinguent de tous les autres Homoptères par la présence de trois ocelles (*fig.* 56 *a*) sur le vertex, au lieu de deux seulement, ainsi que par un organe particulier, propre à chanter, qui existe dans les mâles (*fig.* 57 *ee*).

M. Solier (A. Fr. VI. 201) décrit comme il suit les diverses parties de l'organe du chant, dans l'espèce la plus commune de cette tribu, qu'on trouve dans le midi de la France, et à laquelle appartient proprement le nom de Cigale, qu'on étend vulgairement à toutes les autres. Cet appareil est formé de quatre cavités principales, dont une dans le metathorax et les autres dans l'abdomen. La première, ou *cavité thoracique*, présente un grand stigmate vertical qui y débouche de chaque côté et la met en communication avec l'air extérieur; la centrale des trois autres cavités, ou *cavité abdominale*, est vaste, recouverte directement par l'opercule et présente dans le bas, deux membranes ovales, irisées et très minces que Réaumur a nommées le *miroir*; les deux autres, nommées *cavités sonores*, sont situées en dessus, de chaque côté de la cavité abdominale, et formées par le tégument solide des parois de l'abdomen, qui enveloppe une membrane blanche, sèche, bombée et plissée transversalement, qui sépare ces

cavités de la cavité thoracique, et que Réaumur a nommé la *timbale*.

C'est Réaumur qui le premier a découvert le mécanisme à l'aide duquel cet organe produit l'espèce de chant que l'insecte fait entendre. Ayant disséqué un mâle, il s'aperçut qu'il existait dans l'intérieur du thorax deux gros muscles qui allaient aboutir à la timbale, et ayant par hassrd tiré l'un de ces muscles avec une pince, il fut étonné d'entendre raisonner comme un tambour cette membrane mise en mouvement par ce tiraillement. MM. Goureau et Solier (A. Fr. VI. 60. 199) ont confirmé de nos jours, par des observations faites sur des mâles vivants, celles que Réaumur n'avait pu faire que sur des insectes à l'état de dessication. Ces entomologistes pensent que les opercules font l'office des clefs des instruments à vent, qui se soulèvent pour modifier le son sortant des cavités, avec cette différence que dans l'insecte, c'est la clef qui est fixe, tandis que l'instrument, c'est-à-dire l'abdomen, est mobile, se soulève et s'abaisse alternativement pour modifier les sons; l'épine qui s'étend en dehors sur la base de l'opercule paraît destinée à servir de frein à l'opercule pour l'empêcher, non de se soulever trop haut, puisqu'il est immobile, mais seulement de céder à la pression que l'abdomen exerce sur lui en s'abaissant. Pendant que le chant se fait entendre, la timbale, tirée par le muscle, vibre et passe alternativement de la forme convexe à la forme concave, et c'est ce mouvement qui produit matériellement le son. Quoique la femelle ne chante pas, on remarque aussi cependant à la base de son abdomen de petits opercules disposés comme ceux du mâle.

La plus antique célébrité s'attache au chant de cet insecte. Les Grecs en faisaient l'emblême de la musique, le

représentant perché sur une cithare. On disait que deux joueurs de cithare, Eunome et Ariston, luttant un jour ensemble de talent sur cet instrument, et l'une des cordes d'Eunome s'étant cassée, une Cigale vint se poser sur sa cithare, et remplaca avec tant de charme la corde rompue qu'il remporta la victoire. La figure d'une Cigale était tracée dans les hiéroglyphes égyptiens comme symbole de la musique. Au reste, il est certain que cet art a un attrait particulier pour ces insectes. Quoiqu'ils soient très craintifs et qu'il s'envolent au moindre bruit, M. Solier dit (A. Fr. VI, 214) qu'on peut s'en approcher en sifflant d'une manière tremblottante propre à imiter leur chant en le dominant ; alors l'insecte descend d'abord un peu le long de l'arbre, comme pour se rapprocher de celui qui siffle ; si on lui présente une canne en continuant de siffler, il s'y pose et descend lentement à reculons, en s'arrêtant de temps en temps comme pour écouter, puis finit par arriver jusqu'au siffleur. Un pharmacien d'Aix, en Provence, M. Boyer est parvenu ainsi à en faire placer un jusque sur son nez, où l'insecte chantait pendant qu'il sifflait d'accord avec lui.

Les Grecs disaient que les Cigales étaient des hommes nés du limon de la terre, qui avaient jadis enseigné aux Muses à chanter, mais qu'ils avaient une telle passion pour la musique, qu'ayant oublié de boire et de manger pour chanter, ils étaient morts de faim, et que les Muses, par reconnaissance, les avaient changés en Cigales, en leur donnant la faculté de vivre sans boire ni manger. On croyait, en effet, dans l'antiquité, que les Cigales ne prenaient aucune nourriture, en ne faisant que sucer la rosée. Les anciens poètes sont pleins d'allusions à ce sujet ; un auteur en a même pris texte pour soutenir qu'il était possible de ne vivre qu'en buvant de l'eau, en citant

à l'appui l'exemple des Cigales. On pense aujourd'hui qu'elles sucent la sève des arbres, quoiqu'il n'y ait pas plus d'observations positives sur cette matière que dans les temps les plus reculés.

Les Grecs faisaient un tel cas du chant de ces insectes, qu'ils les enfermaient, dit-on, dans des pots comme des oiseaux, pour se donner le plaisir de les entendre. Cependant on n'était pas d'accord à ce sujet, car il a donné lieu à de grandes discussions; les uns appelant ce chant délicieux et d'autres le trouvant détestable. De nos jours, aucun de ceux qui l'ont entendu ne déclarent en avoir été charmés, et on le qualifie généralement de bruit monotone et étourdissant. On a eu l'idée, toutefois, de noter en musique ses différentes intonations, qui varient, du reste, selon les espèces.

La tarière de la femelle lui sert à percer les branches de bois mort, du mûrier notamment, pour déposer ses œufs dans la moelle de ces branches. Cette tarière est composée d'un fourreau qui renferme trois pièces; la pièce intermédiaire, fil extrêmement fin et à peu près de forme quadrangulaire, est un canal double par lequel coulent les œufs en sortant du sein de la mère ; elle s'élargit en forme de fer de lance à son extrémité, qui est d'une substance beaucoup plus dure et plus polie que dans le reste de son étendue. Les deux pièces latérales s'assemblent avec la pièce médiane au moyen de quelques arêtes saillantes qui entrent dans des rainures correspondantes et qui, par un mouvement qui leur est propre, peuvent glisser le long de la tige médiane sans pouvoir s'en écarter; elles se terminent comme la tige médiane, par une tête aiguë qui est de plus striée et dentelée en forme de lime ou de scie. Réaumur pensait que c'était en faisant alternativement usage de l'une et de l'autre lime que la femelle perçait le

bois pour introduire ensuite le fil intermédiaire dans le trou qui avait été fait et déposer ses œufs dans le canal moelleux de la branche. Suivant M. Doyère (A. Sc. nat., 2e. S. Zool. VII. 193. pl. 8), c'est, au contraire, la tige médiane qui est l'instrument perforant à la manière d'un poinçon, les tiges latérales lui servant seulement de points d'appui et faisant l'office de grappins. La tarière est d'abord poussée hors du fourreau par l'action d'un muscle à la volonté de l'insecte, qui cherche ensuite à se cramponner dans l'épiderme de la branche par la pointe aiguë et dentelée des tiges latérales qu'il y introduit par un simple coup donné à reculons; quand ces deux pièces latérales y sont fixées, le muscle propre de la tige médiane la pousse alors contre elle pour faire l'office de poinçon, puis les deux pièces latérales s'introduisent dans l'ouverture même qu'elle a faite pour s'y fixer encore, à l'aide de leurs dentelures et fortifier les nouveaux coups que le poinçon doit porter, et qui deviennent de plus en plus forts à mesure que les pièces latérales prennent un point d'appui plus assuré en pénétrant à une plus grande profondeur dans le trou que le poinçon a pratiqué.

Quand les œufs sont déposés dans la branche, l'insecte referme le trou qu'il a fait, suivant certains auteurs, avec une espèce de gomme, et suivant d'autres, en repoussant seulement les fibres du bois sur l'entrée du trou.

Les Grecs se faisaient un mets du corps des Cigales; on les recherchait surtout, dit Aristote, à l'état de nymphe; mais à l'état parfait, on préférait le mâle avant l'accouplement et la femelle après, à cause des œufs qu'on trouvait alors dans cette dernière.

Les Triocelles se divisent en Réticelles et Oticelles.

DIVISION I.

RÉTICELLES. *RETICELLI* (1) Am. Serv.

Cette division, qui ne renferme que des espèces exotiques, se distingue de l'autre par ses homélytres formées, dans leur dernière moitié, d'un réseau de nervures à mailles nombreuses et irrégulières. Son type principal est la Polynèvre (*ducalis* Westw. — Am. Serv. 460).

DIVISION II.

OCTICELLES. *OCTICELLI* (2) Am. Serv.

Cicada Réaum. — Linn. — Geoffr. — Stoll. — Ol. — Tign. — Germ. — L. Duf. — Burm. — Brull. — Blanch. — Am. Serv. — *Tettigonia* Fabr. — Coqb.

Les insectes de cette divison présentent régulièrement seize cellules à chacune de leurs homélytres, dont huit notamment, longitudinales et parallèles, à l'extrémité (*fig.* 56).

Tête courte, large, transversale, en triangle obtus antérieurement; front très renflé, avec des sillons transversaux nombreux (*fig.* 57 *d*); chaperon (*fig.* 57 *c*) sans sillons transverses. — *Yeux* gros, très saillants. — *Antennes* insérées entre les yeux, sous un rebord latéral de la tête, courtes, de sept articles, le basilaire épais, les autres diminuant successivement de grosseur, et formant une soie terminale très fine. — *Bec* ayant le premier article entièrement caché par le chaperon, le second plus court que le troisième. — *Prothorax* (*fig.* 56 *c*) transversal; le mésothorax ou écusson (*fig.* 56 *d*) très grand, bordé

(1) *Rete*, rets, *cella*, cellule.
(2) *Octo*, huit, etc.

de chaque côté par un sillon qui en suit le contour arrondi et vient aboutir au milieu à une petite élévation qui sépare les deux sillons latéraux l'un de l'autre. — *Homélytres* (*fig.* 56 *e*) offrant ordinairement seize cellules, savoir : 1° une cellule basilaire (*f*) courte, ordinairement opaque; 2° une cellule costale externe (*g*) très longue, et une costale interne correspondante (*h*) aussi très longue; 3° cinq cellules intermédiaires (*i*) allongées; 4° huit cellules terminales (*j*) aussi allongées et régulières. — *Ailes inférieures* (*fig.* 56 *k*) offrant trois cellules antérieures (*l*) allongées et s'étendant le long du bord externe, et neuf cellules touchant le bord postérieur dont trois (*m*) partant de la base de l'aile et les six autres (*n*) partant du milieu, plus un appendice interne (*o*) avec sa marge appendicale (*p*), lesquels marge et appendice sont destinés à se plier sous l'aile dans l'état de repos. — *Abdomen* court, gros, conique avec une plaque ou opercule (*fig.* 57 *e e*, 61 *a*) recouvrant de chaque côté les cavités sonores dans les mâles, et une épine aplatie (*fig.* 57 *f*, 61 *b*) partant de la base des hanches postérieures et s'étendant audessus de l'opercule.

1. (4). Timbales plus ou moins recouvertes par une membrane.

Cette membrane est un prolongement du tégument propre de l'abdomen.

2. (3). Timbales entièrement recouvertes en-dessus et latéralement.

Cigale (*fig.* 56, 57).

371. *Cicada* (1). Noire en-dessus, avec le bord pos-

(1) Du latin *ciccum*, petite peau, et du grec ἄδεω, chanter, suivant Beickmann; ou, suivant nous, de *ciccus*, en latin, petite sauterelle, dérivé du grec κικκὸς, coq : *cicada*, diminutif de *ciccus*.

térieur du prédorsum et une tache de chaque côté à l'extrémité de l'écusson, jaunes; deux légères taches brunes seulement à l'extrémité des homélytres. Long. 0,035.

fraxini Fabr. R. 40. 37. — Germ. R. S. II. 64. 23. — Burm. 182. 5. — Am. Serv. 479. 1. — *orni* Fabr. E. IV. 23. 23.— *plebeia* Scop. E. 345.— Ol. V. 754. 33. — Ross. 1250.—Tign. 142. —L. Duf. R. 93. 2.—Blanch. 166. 11 H. pl. 10. f. 2.—Réaum. V. 151. pl. 16. f. 1-6. — La Cigale à bordure jaune. Geoffr. 429. 1. — La grande Cigale européenne. Stoll. 91. pl. 24. f. 131. (♀); 95. pl. 25. f. 139 (♂).

Jaunâtre en-dessous; une tache transversale au-delà des yeux et deux longitudinales sur le front en avant des ocelles, l'une triangulaire placée derrière l'autre, jaunes; une ligne longitudinale jaune au milieu du prédorsum, cette ligne n'atteignant ni le bord antérieur ni le bord postérieur, avec une grande tache ferrugineuse de chaque côté; la cellule basilaire des homélytres opaque, noire, avec une tache jaune; les deux taches de l'extrémité d'un brun enfumé, quelquefois très peu apparentes, placées sur les deux nervures ou anastomoses qui réunissent la première à la seconde et celle-ci à la troisième nervure longitudinale; ailes inférieures hyalines, sans taches; pattes jaunes, avec des lignes longitudinales noires. ♂♀.

Midi de la France. On la trouve quelquefois dans la forêt de Fontainebleau.

Le chant de cette espèce est très fort : il paraît formé, dit M. Solier (A. Fr. VI. 200) d'une seule note répétée avec rapidité; il s'affaiblit insensiblement après un certain temps et se termine par une sorte de sifflement qui ressemble au bruit de l'air sortant d'une vessie que l'on comprime, et qui a quelque analogie avec celui qu'on fait en prononçant les deux consonnes *st*. Lorsqu'elle chante,

elle remue son abdomen avec rapidité de manière que les opercules s'en éloignent et s'en rapprochent alternativement; elle joint à ce mouvement un petit tremblement du mésothorax. Du reste, quand on saisit l'insecte, le bruit très fort que la frayeur lui fait jeter, diffère notablement de celui qu'il fait entendre à l'état de liberté.

3. (2). Timbales (*fig.* 62 *b*, 60 *a*) plus ou moins laissées à découvert par la membrane (*fig.* 62 *a*) qui se prolonge sur elles.

TETTIGE.

372. *Tettigia* (1). Jaune verdâtre, tachée de noir, six ou sept points noirs à l'extrémité des nervures longitudinales sur les homélytres, avec les quatre anastomoses au-dessus tachées de noir. Long. 0,028-30.

orni Linn. 707. 16. — Fabr. R. 40. 35. — Ol. V. 753. 32. — Ross. 1252. — Germ. R. S. II. 70. 36. — L. Duf. R. 1. 91. — Burm. 181. 4. — Brull. II. pl. 5. f. 4. — Blanch. 166. 10. — Ramb. 197. — Am. Serv. 481. — *punctata* Fabr. E. Sp. 516. 23. — Panz. 50. 22. — Réaum. V. 151. pl. 16. f. 7. — La Cigale panachée. Geoffr. 429. 2.

Quatre principales taches noires en demi ovale très allongé et partant de la base de l'écusson; abdomen annelé de jaune et de noir; la cellule basilaire des homélytres blanche, la nervure qui l'entoure teintée de noir vers l'extrémité; les nervures des quatre ailes généralement pâles dans la moitié basilaire, noires dans la dernière moitié; pattes jaunes, tachées de brun. ♂♀.

Très abondante dans le midi de la France, sur tous les arbres, même dans les contrées où il n'y a point d'or-

(1) Τέττιξ, cigale.

nes, notamment dans les forêts de pins maritimes, entre Bayonne et Bordeaux.

Le chant de cette espèce, dit Olivier, est comme enroué et ne se fait pas entendre de loin. Les timbales, dit M. Solier (A. Fr. VI. 213), n'étant pas recouvertes latéralement comme dans l'espèce précédente, l'insecte n'a pas besoin de remuer son abdomen pour les découvrir; le mouvement thoracique est moins rapide, le son produit plus sourd, d'une intonation plus basse ; le chant est moins accéléré et dure moins longtemps, ses repos sont plus longs et il ne finit pas par l'espèce d'expiration qui est propre à la Cigale.

CICADATRE (fig. 62).

373. *Cicadatra* (1). Noire; deux taches brunes légères seulement à l'extrémité des homélytres. Long. 0,018.

atra Ol. V. 759. 63. — *concinna* Germ.? E. 13. 17.

Assez velue; une linéole longitudinale sur le prédorsum, avec quelques taches ferrugineuses de chaque côté, et le bord postérieur liséré de jaune; une ligne jaune à l'extrémité de l'écusson, sur l'élévation médiane qui sépare les deux sillons latéraux; la cellule basilaire des homélytres blanche, transparente; une espèce de point épais brun au milieu des homélytres et touchant la côte externe ordinairement; les deux taches brunes de l'extrémité placées sur les anastomoses; dessous du corps jaunâtre; quelquefois une tache longitudinale noire au milieu du ventre. ♂♀.

Midi de la France.

4. (1). Timbales (*fig.* 60 *a*) entièrement découvertes,

(1) Diminutif de *Cicada*.

aucune membrane ne se projettant sur elles en dessus, ni latéralement.

5. (6). Opercules (*fig.* 61 *a*), très petits, sinués sur leurs bords, l'épine basilaire (*id. b*) aussi longue qu'eux.

TIBICINE.

374. *Tibicina* (1). Noire; les nervures et les taches opaques de la base des homélytres et des ailes inférieures d'un rougeâtre sanglant; la tête très large. Long. 0,030.

hæmatodes Linn. 707. 14. — Scop. E. 347. — Ol. V. 753. 31.—Ross. 1251.—Fabr. E. IV. 22. 21.— Panz. 50. 21. — Latr. G. III. 154. — *sanguinea* Fabr. R. 39. 31. — Germ. R. S. II. 58. 5. — La Cigale à anneaux rouges. Stoll. pl. 2. f. 11.

Une linéole longitudinale rougeâtre au milieu du prédorsum, avec deux taches longitudinales obliques de chaque côté, un liséré au bord prédorsal postérieur, le bord postérieur de l'écusson et un liséré au bord postérieur de chaque segment abdominal, rouges; les quatre ailes sans taches, avec les nervures rouges ou rougeâtres dans leurs deux premiers tiers, d'un noir foncé plus ou moins rougeâtre dans le dernier tiers; dessous du corps plus ou moins taché de jaune rougeâtre. ♂♀.

Commune dans le midi la France.

CIGALON.

375. *Cicado* (2). Semblable à la précédente mais plus velue, la taille moindre, la tête plus petite et les nervures des homélytres d'un jaune plus pâle. Long. 0,022-24.

tomentosus Ol. V. 759. 62. — *pictus* Fabr. R. 42. 43

(1) *Tibicen*, joueur de flûte.

(2) Cigalon, nom donné à cette espèce dans le midi de la France.

— Coqb. 31. pl. 8. f. 2.—Germ. R. S. II. 58. 7. — Réaum. V. 152. pl. 16. f. 8, 9.

Des taches jaunes sur l'écusson. ♂♀.

Même lieux que la précédente dont elle n'est peut-être qu'une variété.

6. (5). Opercules grands, arrondis, l'épine basilaire très petite, ailes sans taches.

MÉLAMPSALTE.

376. *Melampsalta* (1). Noire, les bords latéraux et postérieur du prédorsum, quatre taches sur l'écusson, l'extrémité du dernier segment dorsal et le dessous du corps, jaune-pâles. Long. 0,022-25.

Une linéole longitudinale médiane sur le prédorsum, avec un fin liséré au bord antérieur, jaune-pâles; une linéole oblique partant de la base, de chaque côté de l'écusson (les quatre taches placées, deux sur le disque médian, les deux autres à l'extrémité), un fin liséré bordant l'extrémité de chaque segment dorsal, et les pattes, de la même couleur, avec les cuisses rayées ou tachées de noir, les jambes antérieures et la base ainsi que l'extrémité des autres, noires, et les tarses bruns; la cellule basilaire des homélytres blanche, transparente, le bord interne près de la base en dehors des nervures teint de rouge carminé; les nervures noires, sauf quelques-unes discoïdales et le centre de la côte extrême, pâles; les nervures basilaires des ailes inférieures, jusqu'au delà du milieu, pâles. ♂.

Espagne, Sierra Moréna (Ghiliani).

(1) Μέλας, noir, ψάλτης, chanteur.

CIGALETTE.

377. *Cicadetta* (1). Noire, la base des quatre ailes d'un rouge sang. Long. 0,020.

hæmatodes Fabr. R. 42. 50.—Germ. R. S. II. 58. 6. — *tibialis* Panz. 59. 5. — La Cigale ordinaire d'Europe. Stoll. 92. pl. 24. f. 133.

Deux taches rougeâtres, qui disparaissent quelquefois, sur le disque de l'écusson; celui-ci quelquefois finement liséré de rouge au bord postérieur, les opercules rouges, leur base noire, le ventre rougeâtre, avec une bande longitudinale noire au milieu; pattes noires, plus ou moins tachées de rougeâtre. ♂♀.

Midi de la France et de toute l'Europe.

TETTIGETTE.

378. *Tettigetta* (2). Semblable à la précédente, mais deux petites taches jaunes à l'extrémité de l'écusson sur le bord des sillons latéraux. Long. 0,012-18.

pygmæa Ol.? V. 762. 66. — *æstuans* Fabr. R. 37. 20.

Les quatre ailes ordinairement moins rougeâtres à la base que dans la précédente espèce dont elle est digne à peine de constituer une variété sous le rapport de la différence de coloration; le prédorsum rougeâtre postérieurement, avec une linéole longitudinale au milieu et quelques taches ferrugineuses, qui disparaissent plus ou moins, de chaque côté. ♂♀.

Midi de la France.

Les différences de couleur sont trop variables dans

(1) Diminutif de *Cicada*.
(2) Diminutif de *Tettigia*.

toutes ces espèces pour qu'on puisse y attacher beaucoup d'importance en général.

MEZAMMIRE.

379. *Mezammira* (1). Verte, tachée de noir en dessus. Long. 0,013-14.

Corps légèrement velu, un petit point noir presque imperceptible de chaque côté, vers le milieu de la bande longitudinale noire médiane de l'écusson; base de l'abdomen, en dessus, noire; nervures des ailes d'un vert-clair uniforme. ♂.

Espagne : Sierra Morena (Ghiliani).

TRIBU DEUXIÈME.

BIOCELLES. *BIOCELLI.*

Les Biocelles se distinguent des Triocelles par l'absence de l'organe propre au chant dans les mâles; ils ne présentent jamais plus de deux ocelles; quelquefois même ces derniers organes ne sont point apparents.

Les Biocelles se divisent en Subtéricornes et Antéricornes.

DIVISION PREMIÈRE.

SUBTÉRICORNES. *SUBTERICORNES* (2) Am. Serv.

Les Subtéricornes se distinguent de tous les autres Homoptères par des antennes (*fig.* 64, 67, 71 *a*) insérées sous les yeux.

Ils se divisent en Cavigènes et Planigènes.

(1) Hébreu, זמר, *zammar*, chantre.
(1) *Subter*, en-dessous, *cornu*, antenne.

SUBDIVISION I.

CAVIGÈNES. *CAVIGENI* (1) Am. Serv.

Les Cavigènes se distinguent des Planigènes par un front (*fig.* 64 *cc.*) séparé de la joue (*id. dd.*) par un rebord tranchant.

Ocelles placés de chaque côté de la tête, un au dessous de chaque œil.—*Antennes* de deux articles apparents seulement, le dernier portant une soie terminale fine.—*Bec* de trois articles apparents (2). —*Pattes* prismatiques, les jambes postérieures ayant ordinairement cinq ou six fortes épines au côté externe et leur extrémité garnie d'une rangée de petites épines fines et aiguës formant une demi-couronne; tarses de trois articles, les deux premiers ordinairement garnis à leur extrémité, comme la jambe, d'une couronne de fines épines.

Les Cavigènes se divisent en Percavigènes et Subplénigènes.

TRIDIVISION I.

PERCAVIGÈNES. *PERCAVIGENI* (3).

Les Percavigènes se distinguent des Subplénigènes par un chaperon (*fig.* 63 *b*) offrant, de chaque côté, une arête qui sépare ses faces latérales de sa face médiane, cette arête étant la prolongation de celle qui sépare la face frontale (*id. a*) des joues (*fig.* 64 *dd*) (4).

(1) *Cavus*, creux, *gena*, joue.

(2) De six articles, suivant M. Spinola (A. Fr. VIII. 208), les trois premiers cachés par le chaperon.

(3) *Per*, augment de perfection, etc.

(4) Cet excellent caractère, indiqué par M. Spinola (A. Fr. VIII. 156, 157), jette un jour tout nouveau sur la classification de cette division, et fait apprécier le tact observateur de cet illustre entomologiste. Ce caractère que nous n'avions pas aperçu, lors de la création des noms de Nudimarges et

Ils se divisent en Brévinaures et Longinaures.

QUADIVISION I.

BRÉVINAURES. *BREVINAURES* (1).

Cicada Linn. — Geoffr. — De G. — Vill. — *Fulgora* Linn. — Fabr. — Ol. — Vill. — Panz. — Tign. — Latr. — L. Duf. — Am. Serv. — *Flata* Fabr. — *Cixius* Latr. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Dictyophora* Germ. — Spin. — *Pseudophana* Burm. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv.

Antennes très courtes, ne dépassant pas le bord des joues.

1. (18). Jambes antérieures non dilatées en foliole.
2. (5). Tête prolongée en tige ou cône au delà des yeux.
3. (4). Face frontale (*fig.* 63 *a*) divisée en quatre facettes par cinq carènes longitudinales.

Corps d'un vert pré uniforme, sans tache. — *Dos* du thorax offrant trois carènes longitudinales en dessus, qui se prolongent sur le vertex en se resserrant (*fig.* 65). — *Homélytres* à nervures formant un réseau léger dont les mailles vont en se rétrécissant de plus en plus vers l'extrémité, ces mailles ou cellules petites, irrégulières; ailes inférieures plus courtes que les supérieures, leur réseau à mailles plus lâches que celui des homélytres. — *Abdomen* large, court, conique, les plaques vulvaires des femelles formant, en s'allongeant, une sorte de tarière large, courte, grosse. — *Pattes* grêles, longues.

et Strigimarges (Am. Serv. 487, 519) pour des subdivisions fondées sur un caractère différent et beaucoup moins bon, nous paraît devoir entraîner la création de deux nouveaux noms pour des subdivisions devenues maintenant très différentes.

(1) *Brevis*, court, *inauris*, pendant d'oreille.

CHANITHE.

380. *Chanithus* (1). Prolongement céphalique très long (0,005), en tige quadrangulaire, de même grosseur dans toute son étendue. Long. (ailes compr.) 0,015.

pannonicus Herr. Sch. Panz. 13. 1. — Spin. A. Fr. VIII. 297. 4.

Hongrie; Romélie.

PSEUDOPHANE (*fig.* 63-65).

381. *Pseudophana* (2). Prolongement céphalique court, en pointe pyramidale à quatre côtés. Long. (ailes compr.) 0,010-12.

europæa Linn. 704. 9. — Vill. 454. 1. pl. 3. f. 10. —Ol. VI. 572. 28. pl. 109. f. 2, 3, 4.—Ross. 1247. — Fabr. R. 5. 21. — Panz. 20. 16. — Tign. 111. — Germ. R. S. I. 165.—L. Duf. R. 94.—Burm. 160. 2.—Spin. A. Fr. VIII. 298. 5.—Ramb. 21.— Blanch. 170. 11. pl. 12. f. 2.—Am. Serv. 506.—La Cigale à tête en pointe conique. Stoll. 48. pl. 11. f. 151.

Commune dans le midi de la France. On la trouve aux environs d'Orléans.

4. (3). Face frontale (*fig.* 66 *a*) divisée en deux facettes seulement par trois carènes longitudinales.

MÉNOCRIE.

382. *Menocria* (3). Brune uniforme, les homélytres très sombres, presque coriaces. Long. (ailes compr.) 0,010.

marginicollis Spin. A. Fr. VIII. 309. pl. 15. f. 4. — *advena* Spin. *id.* 307. f. 3.—*Genei* Spin. *id.* 308.

(1) Hébreu. חגיח, *chanith*, pique.

(2) Ψευδὴς, faux, φαίνω, luire.

(3) Hébreu, חנרי, *nocri*, étranger

Prolongement céphalique court (0,001), arrondi au bout, le vertex aplati, les homélytres arrondies et en recouvrement l'une sur l'autre dans le repos, à l'extrémité, dépassant de beaucoup (0,003) celle de l'abdomen, avec des taches noires qui disparaissent quelquefois.

Midi de la France (Perris); Espagne. M. Ghiliani l'a prise en abondance sous les vieilles écorces de figuier à Malaga. Nous en voyons un individu, venant de l'Amérique septentrionale, où les taches noires signalées sur les homélytres sont au nombre de huit à neuf sur chacune, dont trois disposées longitudinalement près du bord externe, et trois, dont deux gemellées, vers l'extrémité médiane; nous ne retrouvons plus que ces trois dernières sur un des individus de Malaga. Celui du midi de la France a le prolongement céphalique proportionnellement moins long, et le fond brun des homélytres est parsemé de petites taches blanchâtres qui lui donnent une coloration assez différente de celui de l'Amérique septentrionale. Malgré ces différences, nous ne considérons ces individus que comme des variétés locales de la même espèce.

1° — MARGINICOLLE. *marginicollis* Spin. Protubérance céphalique plus allongée; la coloration plus brune.

Malaga; Sicile.

2° — ADVENE. *advena* Spin.—*Genei* Spin. Protubérance céphalique moins allongée; la coloration plus pâle.

Midi de la France; Haute Italie; Sardaigne.

5. (2). Tête non prolongée en cône au delà des yeux.

6. (7). Face frontale (*fig.* 63 *a*) divisée en quatre facettes par cinq carènes longitudinales.

TRISTIROPS.

383. *Tristirops* (1). Grisâtre, taché de noir, les homé-

(1) Τρεῖς, trois, σπεῖρα, carène, ὤψ, face.

lytres légèrement transparentes, en ovale assez court, les nervures tachées de noir. Long. 0,005.

Trois carènes longitudinales sur le vertex dont une médiane, avec un point carré noir de chaque côté d'elle au milieu du sillon formé par la carène médiane et chaque carène latérale; les yeux très gros; les homélytres à cellules allongées, au nombre de trois rangées transverses principales, les basilaires comprises; ailes inférieures assez courtes, blanches; pattes postérieures très longues.

Midi de la France?

7. (6). Face frontale (*fig.* 66 *a*) divisée en deux facettes seulement par trois carènes longitudinales; la tête très courte.

8. (15). Nervures des homélytres non pointillées de noir.

Homélytres à nervures fourchues, les cellules peu nombreuses; ailes inférieures, aussi longues que les homélytres.

9. (14). Vertex non occupé par 1, 2 petites fossettes.

10. (13). Vertex non divisé par une carène longitudinale.

11. (12). Sillon du vertex à peu près aussi large que long.

Ochrophare.

384. *Ochrophara* (1). Jaunâtre pâle, le mésothorax d'un jaune ferrugineux pâle. Long. (ail. compr.) 0,008.

Homélytres allongées, de même largeur dans toute leur étendue, arrondies au bout, d'un pâle uniforme légèrement transparent, les six petites nervures transverses ou anastomoses de l'extrémité, ainsi que l'extrémité apicale des nervures longitudinales touchant le bord extrême, brunes. ♀.

Sicile (Ghiliani).

(1) Ὠχρὸς, pâle, φᾶρος, vêtement extérieur.

HYALESTHE.

385. *Hyalesthes* (1). Noire, le prédorsum pâle, les carènes de l'écusson à peine apparentes, les homélytres hyalines, sans taches, les nervures pâles. Long. 0,003.

Yeux gros, rougeâtres, le sillon du vertex, ainsi que l'écusson, d'un noir luisant très foncé.

Milan (Villa).

12. (11). Sillon du vertex plus long que large.

LEPTARCYE.

386. *Leptarcya* (2). Grisâtre, le sillon du vertex allongé, étroit; une tache de chaque côté du prédorsum et l'écusson tout entier, d'un noir mat foncé. Long. (ail. compr.) 0,005.

Sillons de la face frontale noirs; homélytres allongées, assez étroites, arrondies au bout, légèrement transparentes, avec quelques taches brunes dont deux principales à l'extrémité, touchant le bord interne; abdomen étroitement annelé de jaune.♂.

Environs de Paris; très rare.

13. (10). Vertex divisé par une petite carène longitudinale.

MISBÈQUE.

387. *Misbeca*. (3). Jaunâtre, l'écusson noir, les homélytres hyalines sans taches, sauf un point stigmatique noir. Long. 0,004.

Une teinte irisée sur les homélytres, le point stigmatique placé au bord externe, non loin de l'extrémité.

Piémont (Ghiliani).

14. (9). Vertex très court, avec 1, 2 petites fossettes.

(1) Υ"αλος, vitre, ἐσθῆς, robe.

(2) Λεπτὸς, léger, ἄρκυς, réseau.

(3) Hébreu, סבך, *sabec*, petit filet.

SABÈQUE.

388. *Sabecus* (1). Jaune verdâtre, presque uniforme. Long. 0,004.

Sillons frontaux et fossettes du vertex, avec quelques points sur le prédorsum et quelques taches au dessous du corps, noirs.♀.

Environs de Paris.

15. (8). Nervures des homélytres pointillées de noir.

Prédorsum très court, en forme de chevron brisé et de bordure étroite au devant de l'écusson. — *Homélytres* hyalines, à cellules basilaires très longues, avec une série de cellules plus nombreuses qui commencent à se former par la bifurcation des nervures vers les deux tiers de leur longueur; ailes inférieures transparentes, un peu plus courtes que les supérieures. — *Abdomen* large, déprimé, conique; les deux pièces vulvaires de la femelle s'allongeant pour former une tarière forte qui dépasse l'extrémité de l'abdomen. — *Pattes* grêles; les antérieures et les intermédiaires assez courtes, les jambes postérieures très longues avec deux épines seulement, l'une vers le milieu et l'autre à l'extrémité.

Les femelles présentent quelquefois, surtout à l'époque de la gestation, une espèce de bourre cotonneuse formée de filaments blancs comme la neige; M. L. Dufour (R. 226) suppose que les œufs sont déposés dans cet édredon, à peu près comme cela se passe pour les Orthézies.

16. (17.) Trois carênes longitudinales seulement sur le dos du thorax.

Corps jaune ferrugineux ou verdâtre, l'écusson ordinairement noir, ainsi que l'abdomen.

CIXIE.

389. *Cixius*. Deux bandes transverses brunes très

(1) Hébreu, *sabec*, même étymologie que la précédente.

étroites, plus ou moins distinctes, à la base des homélytres, avec un point épais brun touchant la côte externe, vers les deux tiers de leur longueur. Long. 0,006-8.

nervosus Linn. 709. 25.— Vill. 460. 12. — Ol. VI. 575. 40. — Fabr. R. 54. 47. — Panz. 103. 6. — Tign. 111.—Germ. M. III. 191. 5.—Fall. Cic. 71. —Burm. 157. 2.—Blanch. 173. 1.—Am. Serv. 508. — *cunicularius* Linn. 711. 44.— Fabr. R. 55. 48.— Panz.? 34. 21.—Germ. M. III. 195. 6.—Fall. Cic. 72. 2. — Burm. 157. 3. — *leporinus* Linn. 711. 43. — *nervoso-punctatus* De G. 182. 4. pl. 12. f. 1. 2.— *cynosbatis* Fabr. R. 54. 45. — *varius* Fabr. R. 55. 49. — *Dyonysii* Panz. 24. 21. — *stigmaticus* Germ. F. 11. 20. — Burm. 157. 5. — La Cigale à ailes transparentes. Geoffr. 415. 1.

Commune dans toute l'Europe. ♂♀.

Variétés? Le nom mis entre parenthèses est celui que nous leur attribuons si elles constituent des espèces distinctes.

1°— CUNICULAIRE. *cunicularius* Linn.—Une bande transverse brune partant du point épais (*Dyonysius* Panz.)

Midi de la France.

2° — NERVEUSE. *nervosus* Linn. — De G. — *cynosbatis* Fabr. — *varius* Fabr. Sans la bande transverse partant du point épais (*Cixius*).

Commune aux environs de Paris.

3°— LÉPORINE. *leporinus* Linn.—*cunicularius* Panz.?— *stigmaticus* Germ. Les bandes transverses ayant disparu, la tache noire stigmatique subsistant seule (*Pittostigma* (1).

Rare aux environs de Paris; Orléans (Fairmaire).

MIÆNESTHE.

390. *Miænesthes* (2). Les homélytres grisâtres, nota-

(1) Πίττα, poix, στιγμὴ, point.
(1) Μιαίνω, souiller, ἐσθὴς, robe.

blement moins transparentes que les ailes inférieures. Long. 0,005.

pilosa Ol. VI. 575. 41. — *contaminata* Germ. M. III. 196. 7.—Burm. 157. 4.

Une ou deux bandes transverses très peu indiquées, avec trois points noirs plus gros que les autres sur la côte externe ces points également espacés entre eux, avec un quatrième à la suite des autres, et une autre petite tache près de l'extrémité; les bandes transverses obliques ; une légère teinte noire formant tache à la base des homélytres. ♂♀.

Environs de Paris, et dans toutel'Eur ope.

ENTÉNIOTHE.

391. *Entæniothes* (1). Deux principales bandes transverses sur les homélytres, avec deux plus petites et interrompues, partant de la côte externe, l'une près de la base et l'autre à l'extrémité, ces bandes disparaissant plus ou moins quelquefois. Long. 0,005-6.

pinicola L. Duf. *in litt.* — *serratulæ* Fabr.? R. 54. 46.

La bande basilaire très peu distincte plus étroite que les autres, partant de l'angle huméral externe, et très oblique; un point brunâtre touchant la côte externe entre les deux bandes intermédiaires, ces deux bandes assez larges; la première plus oblique que la seconde; une petite tache brune touchant l'extrémité, derrière la quatrième bande; quelquefois cette bande occupant toute l'extrémité. ♀.

Midi de la France (Perris); environs d'Orléans (Fairmaire).

(1) E'ν, ταινιωθείς, qui a des bandes.

DIARGOTÉNIE.

392. *Diargotænia* (1). Noire, les homélytres entièrement brunes, avec une petite bande transverse blanche, partant du bord externe, vers les deux tiers de leur longueur. Long. 0,005.

albicincta Germ. M. III. 199. 9. — Burm. 158. 6.

La bande blanche, très étroite, quelquefois à peine apparente et n'atteignant pas le bord interne.

Dans toute l'Europe; Orléans (Fairmaire).

17. (16). Cinq carènes longitudinales sur l'écusson.

PENTASTIRE.

393. *Pentastira* (2). Noire, le thorax et les pattes tachés de testacé, les homélytres grises avec tache stigmatique noire au bord externe, vers l'extrémité. Long. 0,005.

quinquecostata L. Duf. R. 96.

Midi de la France, dans les prés secs; Milan (Villa).

18. (1). Jambes antérieures dilatées en forme de feuille.

CALOSCÈLE.

394. *Caloscelis* (3). Noir luisant, le thorax et les homélytres jaunes. Long. 0,002.

Bonellii Latr. G. III. 166. 1. — Spin. A. Fr. VIII. 371. pl. 17. f. 1. — Am. Serv. 509. — *heterodoxa* Lap. A. Fr. II. 253. pl. 9 A. f. 1. — Burm. 159. — Blanch. 174. 1.

Tête grosse, aussi large que le thorax, front légère-

(1) Διὰ, à travers, ἀργὸς, blanc, ταινία, bande.
(2) Πέντε, cinq, στεῖρα, carène.
(3) Καλὸς, beau, σκελὶς, jambe.

ment arrondi, un peu creusé au milieu; yeux gros, ovalaires; antennes insérées assez loin sous les yeux, courtes; thorax aplati en dessus; hémélytres beaucoup plus courtes que l'abdomen, légèrement opaques, luisantes, en ovale tronqué au bout, leur bord externe noir, avec une forte nervure longitudinale en forme de carène au milieu et une ligne noire le long de cette carène; abdomen gros et court, la base du ventre blanche; pattes noires, longues, les cuisses et surtout les jambes antérieures dilatées, les jambes postérieures armées d'une épine vers le milieu au côté externe.

Midi de l'Europe; Sardaigne; Messine.

QUADIVISION II.

LONGINAURES. *LONGINAURES* (1).

Delphax Fabr. — Coqb. — Germ. — *Asiraca* Latr. — Guér. — Burm. — Spin. — Blanch. — Am. Serv.

Antennes (*fig.* 67 *aa*) longues, dépassant le bord des joues; une grande épine (*fig.* 68 *a*) à l'extrémité des jambes postérieures.

Antennes insérées dans une échancrure des yeux.

1. (2). Pattes antérieures foliacées.

Asiraque.

395. *Asiraca* (2). D'un brun ferrugineux, les antennes très longues, leur premier article aplati en forme de penne d'une flèche. Long. 0,004-5.

clavicornis Fabr. R. 83. 1.—Coqb. 33. pl. 8. f 7. — Germ. M. III. 205. 4. — Guér. Ic. pl. 58. f 15.

(1) *Longus*, long, *inauris*, pendant d'oreille.

(2) Ἀσίρακος, espèce de sauterelle à longues et grosses pattes.

(4) CAVIGÈNES. PERCAV. LONGINAURES. ASIRAQUE. 365

—Burm. 151. 1.—Spin. A. Fr. VIII. 337.—Blanch. 170. 1. — Am. Serv. 511.

Tête très petite, front aplati; ocelles placés très près des yeux; antennes à peu près de la moitié de la longueur du corps, leur premier article ayant une carène longitudinale médiane en dessous, le suivant en cylindre aplati, velu, avec une soie terminale; homélytres cristallines, velues, avec une ligne oblique transverse brune près de l'extrémité, les nervures grosses et saillantes, marquées de petits points ou tubercules bruns; tarière des femelles longue et recourbée mais ne dépassant par l'extrémité de l'abdomen; pattes assez grandes, grêles, les jambes postérieures longues, épineuses au côté externe; milieu du sternum, base des cuisses, genoux et extrémité des jambes antérieures et intermédiaires, blanchâtres. ♀.

Assez rare aux environs de Paris; commun aux environs de Troyes (Berton); Sicile (Ghiliani); Milan (Villa).

2. (1). Pattes antérieures non foliacées.

Tête très petite. — *Antennes* ayant le premier article apparent plus court que le suivant, celui-ci ovalaire, portant la soie terminale. — *Ocelles* placés très près des yeux, en avant des antennes. — *Prothorax* court, peu échancré postérieurement. — *Écusson* triangulaire. — *Tarière* des femelles ne dépassant pas le bout de l'abdomen. — *Pattes* grêles, les jambes postérieures ayant une seule épine, vers le milieu, au côté externe.

3. (6). Homélytres plus longues que l'abdomen.

Front étroit, fortement tricaréné. — *Antennes* ayant le second article très long. — *Dos* du thorax offrant trois lignes élevées. — *Homélytres* transparentes, à nervures fourchues vers l'extrémité; ailes inférieures un peu plus courtes que les supérieures.

4. (5). Homélytres à nervures non pointillées de noir.

DELPHAX (*fig.* 67).

396. *Delphax* (1). Jaunâtre uniforme, la tête conique, assez passablement prolongée au delà des yeux, plus étroite que dans les suivantes; homélytres cristallines, moins transparentes que les ailes inférieures. Long. 0,005-6.

minutus Fabr. R. 84. 10. — *lineola* Germ. F. 7. 19. — *flavescens* Am. Serv. 512.

Environs de Paris; dès les premiers jours du printemps.

LEPTYPHE.

397. *Leptyphus* (2). Grisâtre, les homélytres transparentes surtout dans leur dernière moitié. Long. 0,004-5.

Le corps quelquefois entièrement noir; les homélytres proportionnellement moins allongées que dans le précédent. ♂♀.

Environs de Paris, sur la fin de l'été.

CARPHOGRAPTE.

398. *Carphograptus* (3). Noir varié de jaune, les homélytres blanches, transparentes, avec une linéole noire, opaque, courte, près du bord interne. Long. (ail. compr.) 0,004.

marginatus Fabr. R. 84. 9. — Germ. M. III. 215. 9. — Burm. 150. 2.

Tête et prédorsum d'un jaune verdâtre taché d'obscur; écusson noir, avec trois linéoles longitudinales pâles quelquefois effacées; la linéole noire des homélytres placée un peu avant le milieu, longue à peine d'un millimètre, très étroite; une teinte brunâtre à peine sensible sur une nervure transverse du disque de chaque homélytre, au delà

(1) Δέλφαξ, petit cochon?

(2) Λεπτὸς, léger, ὑφὴ, tissu.

(3) Κάρφος, brin, fétu, γραπτὸς, écrit.

du milieu; antennes et pattes d'un jaune pâle plus ou moins nuancé de sombre.

Environs de Paris; sur la fin de l'été.

5. (4). Homélytres à nervures pointillées de noir.

NÉHIGLE.

399. *Nehigla* (1). Jaunâtre tachée de noir. Long. (ail. compr.) 0,0035.

limbata Fabr. R. 84. 5. — Germ. F. 15. 14. — *anceps* Germ. M. IV. 105. 10..

Midi de la France (Perris). Variétés.

1° — *limbata* Fabr. — *macroptera* Germ. Homélytres plus longues que l'abdomen, blanches, les nervures de l'extrémité largement tachées de brun, une tache brune formant dans cette partie une large courbe irrégulière ouverte du côté externe.

2° — *anceps* Germ. — *brachyptera* Germ. Homélytres plus courtes que l'abdomen, brunâtres avec une large bande transverse blanche, la coloration variant considérablement, du reste; les points noirs en forme de petits tubercules au nombre de deux ou trois sur chacune des cinq nervures longitudinales. ♂. Long. 0,002.

6. (3). Homélytres plus courtes ou pas plus longues que l'abdomen; ailes inférieures nulles ou seulement rudimentaires.

7. (10). Front seulement tricarené, du moins dans sa partie inférieure.

8. (9). Carène médiane du front se bifurquant seulement un peu à son extrémité supérieure.

(1) Hébreu, עגיל, *haghil*, pendant d'oreille.

JAVÈSE.

400. *Javesa* (1). Grisâtre, les homélytres transparentes. Long. 0,0025.

dubia Panz. 35. 20.

Homélytres en ovale arrondi, d'une transparence cristalline, sans tache, les nervures fortes; ailes inférieures seulement rudimentaires; abdomen noir à la base. ♂♀.

Nous en voyons deux variétés.

1° — DOUTEUSE. *dubia* Panz. Grisâtre; homélytres beaucoup plus courtes que l'abdomen; base de l'abdomen noir.

Vernon; environs de Gisors, en août; midi de la France; environs de Paris, île Saint-Ouen, fin d'août.

2° — NOIRE. *nigra* *. Noire; homélytres presque aussi longues que l'abdomen.

Environs de Paris, île Saint-Ouen, en mai. C'est probablement une variété qui tient à l'époque de son apparition, plus printannière que l'autre.

NÉHIGLE.

Nehigla. Homélytres blanchâtres; les nervures pointillées de noir. Long. 0,002.

Voyez cette espèce dans le groupe du Delphax, ci-dessus, variété : 2° *anceps* Germ.

9. (8). Carène frontale médiane se bifurquant dans sa moitié supérieure.

HAGAMIE.

401. *Hagamia* (2). Blanchâtre uniforme, les homélytres d'une opacité cristalline, à nervures très saillantes. Long. 0,002.

(1) Hébreu, יבש, *javesch*, aride.

(2) Hébreu, עגם, *hagam*, s'affliger.

Homélytres largement tronquées au bout, à angles arrondis. ♀.

Midi de la France (Perris).

10. (7). Front non caréné, ou quadricaréné dans toute son étendue.

PTÉRIDETHE.

402. *Pteridetha* (1). Noire ou jaune pâle luisant, les homélytres opaques, le front large, quadricarené. Long. 0,002.

pteridis Gen. *in litteris.*

Homélytres en ovale tronqué au bout, dépassant à peine ou même n'atteignant pas le milieu de l'abdomen. ♂♀.

1° — NOIRE. *nigra**. Noire, sauf la tête et les pattes quelquefois d'un jaune pâle.

Orléans (Fairmaire); midi (L. Dufour).

2° — PALE. *pallida**. Entièrement d'un jaune pâle.

Midi de la France.

3° — GRISATRE. *grisescens**. Homélytres d'un brun d'écaille transparent, bordées de blanchâtre à l'extrémité, ainsi que le prédorsum et même l'écusson.

Environs de Paris, Gravelle.

TRIDIVISION II.

SUBPLANIGÈNES. *SUBPLANIGENI* (2).

Cicada Geoffr. — *Issus* Fabr. — L. Duf. — Burm. — Herr. Sch. — Spin. — Blanch. — *Flata* Fabr. — Am. Serv. — *Fulgora* Ol.—Tign. — *Cercopis* Panz.—Germ.

(1) Πτέρις, bruyère, ἤθω, habiter.

(2) *Sub*, sous, *planus*, plan, *gena*, joue.

Mycterodes Spin. — Am. Serv. — *Pœciloptera* Herr. Sch. — *Hysteropterum* Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de la précédente par un chaperon sans carènes ou arêtes latérales, celles qui séparent la face frontale des joues ne se prolongeant pas de chaque côté du chaperon.

1. (8). Prédorsum (*fig.* 69 *a*) et écusson (*id. b*) formant un rhombe beaucoup plus large que long.

Tête large; front unicarêné. — *Yeux* gros, ovalaires. — *Ocelles* non apparents. — *Antennes* très courtes, le second article en massue tronquée, creusée à son extrémité, le troisième très petit, inséré dans cette cavité, la soie terminale longue. — *Prédorsum* et écusson à peu près de la même dimension.—*Homélytres* assez coriaces, amples, élargies en forme de coude de chaque côté vers les angles huméraux, diminuant un peu de largeur à leur extrémité, avec des nervures fortement saillantes qui forment un réseau à cellules nombreuses et irrégulières. — *Abdomen* gros, court; deux plaques vulvaires assez courtes dans les femelles, sans tarière apparente, la partie anale des mâles présentant une espèce de renflement, avec une petite fente au milieu, et une pièce en forme d'écaille au-dessus. — *Pattes* assez fortes, de moyenne grandeur, jambes postérieures ayant trois épines vers l'extrémité.

2. (3). Tête prolongée en forme de museau antérieurement.

MYCTÉRODE.

403. *Mycterodes* (1). Grisâtre brun assez uniforme. Long. 0,007.

(1) Μυκτὴρ, nez.

nasutus Herr. Sch. F. 144. 15. — Spin. A. Fr. VIII. 342. — Am. Serv. 517.

Tête formant une espèce de triangle isoscèle; front arrondi; vertex plan, caréné longitudinalement au milieu; homélytres très rugueuses, à nervures très saillantes et irrégulières, brunes, le fond des cellules grisâtre; ailes inférieures très courtes, presque seulement rudimentaires; dessous du corps d'un jaunâtre ferrugineux; pattes jaunâtres, tachées de brun. ♀.

Gênes; Sardaigne; Smyrne.

3. (2). Tête non prolongée au delà des yeux.

Vertex très court, concave et séparé du front par une ligne transverse élevée.

4. (7). Homélytres complétement développées à l'état parfait

5. (6). Ailles inférieures amples, à peu près aussi larges et aussi longues que les homélytres, celles-ci arrondies au bout.

Issus.

404. *Issus* (1). Jaunâtre ou verdâtre brun, les homélytres plus ou moins tachées de noir sur leur disque. Long. 0,006-8.

coleoptratus Fabr. R. 99. 1. — Panz. 2. 6. — Germ. M. III. 204. 1. — L. Duf. R. 96. — Burm. 148. 1. — Spin. A. Fr. VIII. 352. 6. — Blanch. 177. 1. pl. 13. f. 5. — Am.Serv. 518. — *gibbosus* Ol. VI. 576. 49.—Tign. 113.— *dilatatus* Fourcr. 193. 33. — Vill. I. 1469. 50. pl. 3. f. 13. — Ol. VI. 577. 50. — *Servillei* Spin. A. Fr. VIII. 351. 5. — La Cigale bossue. Geoffr. 418. 7.

Environs de Paris; midi de la France; Amérique septrionale.

(1) Nom d'une ville de Cilicie, *Nicopolis*.

1° — COLÉOPTRÉ. *coleoptratus* Fabr. — *gibbosus* Ol. Homélytres grises, avec un petit point noir sur leur disque.

2° — DILATÉ. *dilatatus* Fourcr. — *Servillei* Spin. Homélytres nébuleuses, avec une bande transverse oblique plus claire.

Commun aux environs de Troyes (Berton).

3° — NOIR. *niger**. Homélytres entièrement noires.

6. (5). Ailes inférieures nulles ou très petites, très étroites et seulement rudimentaires.

HYSTÉROPTÈRE.

405. *Hysteropterum* (1). Jaunâtre ou brun uniforme, les homélytres en écaille ovalaire assez arrondies, non gibbeuses sur les côtés. Long. 0,004-5.

apterum Fabr. R. 101. 7.— Spin. A. Fr. VIII. 362. 13.—Blanch. 178. 5.—*immaculatum* Am. Serv. 519.

Ailes inférieures nulles, les homélytres présentant quelquefois une tache ronde pâle près de la base, et leur teinte variant du brun au rougeâtre ferrugineux. ♂♀.

Midi de l'Europe.

CYPHOPTÈRE.

406. *Cyphopterum* (1). Jaunâtre, les homélytres finissant en pointe relevée assez aiguë, avec deux renflements gibbeux à leur base. Long. 0,004.

difformis Spin. A. Fr. VIII. 364. 16. — *ascendens* Herr. Sch. ?....

Les ailes inférieures (quoique M. Spinola dise : entièrement nulles), en lanières étroites presques aussi longues que les homélytres. ♂♀.

Italie ; Livourne.

(1) Υ'στερέω, manquer, πτερὸν, aile.

(2) Κυφὸς, bossu, πτερὸν, aile.

7. (4). Homélytres seulement en forme de moignon rudimentaire à l'état parfait.

GRYLLOMORPHE †.

407. *Gryllomorphus* (1). Jaunâtre, les homélytres grises. Long. 0,004-5.

grilloides Spin. A. Fr. VIII. 358. pl. 17. f. 2 A.

D'après la figure donnée par M. Spinola, qui représente le mâle et la femelle accouplés, mais qui nous paraît rapporter à tort cette espèce au *grillodes* Fabr. (R. 101. 8), puisque la description de Fabricius dit : *Elytra.... corpore longiora.*

Midi de l'Europe.

8. (1). Prédorsum et écusson formant un rhombe plus long que large.

HYPOTMÈTE (fig. 70).

408. *Hypotmetus* (2). Jaune verdâtre, pâle, enfariné, les antennes plus courtes que la tête. Long. 0,006.

subquadratus Herr. Sch. F. 134. 2, 3. — Spin. A. Fr. VIII. 426. 4.

Tête se prolongeant en pointe mousse au-delà des yeux ; homélytres tronquées à leur extrémité avec les angles de la troncature légèrement arrondis; ailes inférieures blanches.

Sicile (Ghiliani) ; Hongrie ; Romélie. C'est la seule espèce de ce groupe qui paraisse se trouver en Europe.

SUBDIVISION II.

PLANIGÈNES. *PLANIGENI* (3) Am. Serv.

Tettigometra Latr. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Fulgora* Panz.

(1) Γρύλλος, grillon, μορφή, forme.
(2) Ὑπὸ, sous, τμάω, couper.
(3) *Planus*, plan, *gena*, joue.

Cette division se distingue de la précédente par un front (*fig.* 71 *b*) plan non séparé des joues par un rebord élevé.

Corps ovalaire, déprimé. — *Tête* légèrement triangulaire en avant; vertex aplati endessus; front également aplati en dessous, séparé du chaperon par un faible sillon transversal. — *Yeux* ovalaires, assez grands, très peu saillants. — *Ocelles* placés entre les yeux et les antennes. — *Antennes* (*fig.* 71 *a*) insérées dans un enfoncement, au-dessous des ocelles, leur article basilaire gros, court, le suivant encore plus gros et du double plus long que lui, ovalaire; la soie terminale aussi longue que les deux articles ensemble. — *Prédorsum* plan, de niveau avec le vertex, ses bords latéraux arqués et continuant la courbe de l'ogive commencée par la tête, coupé droit antérieurement, légèrement sinué postérieurement et échancré sous chaque œil pour en recevoir l'orbite. — *Ecusson* en triangle large à sa base, se terminant en pointe aigüe légèrement sinuée de chaque côté. — *Homélytres* oblongues, légèrement coriaces, avec une écaille humérale très remarquable qui recouvre leur insertion, leur tissu finement ponctué, coupées obliquement à leur base, à partir de l'écaille humérale, leur bord interne presque droit, leur bord externe légèrement coupé en arc vers l'extrémité; ailes inférieures transparentes, à peu près de la même longueur que les homélytres. — *Abdomen* ovalaire, aplati. — *Pattes* courtes, fortes, assez aplaties; jambes postérieures et les articles de leurs tarses offrant à l'extrémité une couronne d'épines comme dans la subdivision précédente.

TETTIGOMÈTRE (*fig.* 71).

409. *Tettigometra* (1). Verte jaunâtre uniforme, quelque-

(1) Τέττιξ, cigale, μέτρον, manière, mesure. Ce nom est celui qu'Aristote dit qu'on donnait aux cigales chanteuses à l'état de nymphe.

fois rougeâtre ou grisâtre, quelquefois noire. Long. 0,004.

virescens Panz. 61. 12. — Latr. H. XII. 312; G. III. 164. 1. — Burm. 147. 1. — Blanch. 178. 1. — Am. Serv. 531.

France moyenne et méridionale; on ne l'a jamais trouvée aux environs de Paris. Variétés :

1° — VERTE. *virescens* Panz. Verte ou rougeâtre.

2° — GRISATRE. *grisescens*. Homélytres blanchâtres, les nervures mouchetées de noir; écusson noir ou rougeâtre.

Mont-de-Marsan (Perris).

3° — BICOLORE. *bicolor**. Noire, les homélytres vertes.

Mont-de-Marsan (Perris.)

PITTESTHE.

410. *Pittesthes* (1). D'un brun de poix ferrugineux luisant uniforme. Long. 0,003.

piceola Burm. 147. 3.

Tête proportionnellement plus petite que dans la précédente espèce; dessous du corps d'un jaunâtre plus ou moins clair mêlé de rougeâtre ferrugineux.

Midi de la France (Perris).

EPIPLAGIE.

411. *Epiplagia* (2). D'un rouge plus ou moins obscur, avec une bande plus claire à la base et à l'extrémité des homélytres, les nervures ponctuées de noir. Long. 0,003.

obliqua Panz. 61. 13. — Burm. 147. 2.

Vernon, en août, dans les prairies. Variétés :

1° — CONTROBLIQUE. *controbliqua**. Les deux bandes

(1) Πίττα, pain, ἐσθὴς, vêtement.

(2) Ἐπὶ, sur, πλάγιος, oblique.

pâles obliques dirigées, du bord externe, d'avant en arrière, et l'autre d'arrière en avant.

2° — OBLIQUE. *obliqua* Panz. Cinq bandes transverses ondulées sur les homélytres; les quatre antérieures se réunissant deux à deux circulairement vers le bord interne.

3° — SUBBOLIQUE. *subobliqua**. Deux bandes obliques dirigées du bord interne, d'avant en arrière, seules apparentes, étroites, placées au milieu de chaque homélytre; une bande frontale en croissant noire, avec une bande consécutive blanche analogue, au-dessous.

DIVISION II.

ANTÉRICORNES. *ANTERICORNES* (1) Am. Serv.

Les Antéricornes se distinguent des Subtéricornes, comme leur nom l'indique, par des antennes insérées en avant des yeux (*fig.* 72, 81).

Ils se subdivisent en Lévipèdes et Serripèdes.

SUBDIVISION I.

LÉVIPÈDES. *LÆVIPEDES* (2).

Les Lévipèdes se distinguent des Serripèdes par des jambes postérieures armées d'une ou deux épines seulement (*fig.* 74).

Ils se divisent en Cornidorses et Planidorses.

TRIDIVISION I.

CORNIDORSES *CORNIDORSI* (3) Am. Serv.

Les Cornidorses se distinguent des Planidorses et même de tous les autres Homoptères par le prolongement du prédorsum en forme de corne (*fig.* 73 *a*) au-dessus de l'abdomen.

Ils se divisent en Tectiscutes et Nudiscutes.

(1) *Anterius*, en avant, *cornu*, antenne.
(2) *Lævis*, lisse, *pes*, pied.
(3) *Cornu*, corne, *dorsum*, dos.

QUADIVISION I.

TECTISCUTES. *TECTISCUTI* (1) Am. Serv.

Cicada Linn. — *Membracis* Fabr. — Am. Serv.

Les Tectiscutes se distinguent des Nudiscutes par un écusson entièrement caché sous le prolongement prédorsal. Ils sont tous exotiques : leur principal type est la Membrace (*foliata* Linn.—Am. Serv. 534. 1).

QUADIVISION II.

NUDISCUTES. *NUDISCUTI* (2) Am. Serv.

Cicada Linn. — Geoffr. — De G. — *Centrotus* Fabr. — Panz. — L. Duf. — Burm. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — *Membracis* Ol. — Tign. — *Bocydium* Am. Serv.

Les Nudiscutes se distinguent des Tectiscutes par un écusson (*fig.* 73 *b*) laissé à découvert, en partie du moins, par le prolongement du prédorsum.

GARGARE (*fig.* 72).

412. *Gargara* (3). Noir, le prédorsum voûté, arrondi en forme de graine antérieurement et se prolongeant postérieurement en épine droite et aiguë. Long. 0,004.

genistæ Fabr. R. 21. 26. — Ol. VII. 663. 9. — Panz. 50. 20. — Tign. 118. — Curt. pl. 313. — Germ. R. S. III. 240. 21. — Burm. 133. 2. — Blanch. 181. 4. — Am. Serv. 538. — Le demi-diable. Geoffr. 424. 19.

Tête large, inclinée verticalement à bords foliacés, la foliation arrondie antérieurement; écusson seulement un

(1) *Tectus*, couvert, *scutum*, écusson.
(2) *Nudus*, nud, *scutum*, écusson.
(3) Hébreu, גרגר, *gargar*, grain, graine.

peu découvert de chaque côté par le prolongement prédorsal ; homélytres légèrement transparentes, d'un brun enfumé, les nervures fortes, avec cinq cellules terminales quadrangulaires parallèles et longitudinales, une petite tache noire en forme de point épais sur les nervures, au milieu, près du bord externe, et une bordure étroite à plis ou sillons légers au contour de l'aile ; pattes courtes, velues, les cuisses renflées. ♂♀.

Commune aux environs de Paris et dans toute la France.

Fabricius donne comme étant de Paris sa *Cercopis vittata* Fabr. (R. 96. 45. —Coqb. 93. pl. 21. f. 5), du musée de M. Bosc. Cependant jamais, depuis lors, cette espèce n'a été retrouvée sur le territoire français, et nous la voyons au contraire indiquée dans un autre individu comme venant de l'Amérique septentrionale. Il faut en conclure, ce nous semble, que cet insecte, qui appartient au genre *Holophora* (Am. Serv. 544) et qui est une espèce très voisine de la *pertusa* Kl., n'a été indiqué par Bosc comme venant des environs de Paris que par erreur.

CENTROTE (*fig.* 73).

413. *Centrotus* (1). Noir, avec une corne de chaque côté sur le prédorsum; et le prolongement postérieur en forme de queue ondulée. Long. 0,008.

cornutus Linn. 705. 6. — De G. 181. 3. pl. 11. f. 22. — Fabr. R. 19. 15. — Panz. 50. 19. — Ol. VII. 665. 22. — Tign. 120. pl. 5. f. 3. — L. Duf. R. 97. — Burm. 132. 1. — Blanch. 182. 1. pl. 13. f. 8. — Ramb. 206. — Am. Serv. 551. — Le petit diable. Geoffr. 423. 18. pl. 9. f. 2.

Tête large, triangulaire, ses bords latéraux presque fo-

(1) Κέντρον, aiguillon.

liacés, échancrés ou sinués de chaque côté; yeux gros, ovalaires, saillants; les deux cornes latérales du prédorsum longues de 0,0015, aplaties à leur base, légèrement courbées en arrière, immédiatement suivies de la pointe terminale, qui se relève en forme de queue arquée pour s'étendre jusque vers l'extrémité de l'abdomen, comprimée en forme de carêne, s'élargissant un peu vers le milieu et finissant en épine très aiguë; homélytres d'un jaunâtre ferrugineux sombre, plus longues que le prolongement prédorsal, offrant cinq cellules terminales parallèles, étroites, avec deux cellules discoïdales allongées; abdomen à côtés applatis, presque foliacés; pattes assez courtes, les jambes ciliées, les tarses très longs. ♂♀.

Commun dans les bois, aux environs de Paris et dans toute la France. Il se tient de préférence notamment sur les hautes tiges de fougère et d'asclépias; il saute très bien et se laisse prendre difficilement.

La nymphe que nous rapportons à cette espèce et qui a été prise par M. Audinet-Serville sur un chêne aux environs de Paris, diffère considérablement de l'insecte parfait; elle ne présente qu'un léger tubercule de chaque côté du prédorsum à la place des cornes latérales, avec une espèce de capuchon aplati et anguleux dirigé en avant au-dessus de la tête entre les tubercules latéraux, sans aucune trace du prolongement caudal, quoique les moignons d'ailes soient déjà assez développés. L'abdomen présente à son extrémité un tube cylindrique d'environ 0,002 de longueur.

TRIDIVISION II.

PLANIDORSES. *PLANIDORSI* (1).

Cicada Linn.—Scop.—Geoffr.—De G.—Panz.—*Cer-*

(1) *Planus*, plan, *dorsum*, dos.

copis Fabr. — Panz. — Germ. — Ahr. — Fall. — Burm. — Curt. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — Fieb. — *Tettigonia* Tign. — *Aphrophora* Germ. — L. Duf. — Burm. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — *Ptyelus* Le P. Serv. — Am. Serv. — *Ulopa* Fall. — Germ. — Le P. Serv. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Triecphora*, *Lepyronia* Am. Serv.

Les Planidorses se distinguent des Cornidorses par l'absence de prolongement prédorsal au-dessus de l'écusson.

1. (6). Tête plus étroite que le prothorax.

Tête arquée en avant; front notablement renflé, sillonné transversalement, avec trois carènes longitudinales plus ou moins prononcées, qui disparaissent même quelquefois entièrement. — *Yeux* ronds, gros, peu saillants. — *Ocelles* très apparents, placés dans un enfoncement entre l'œil et la base de l'antenne. — *Antennes* insérées sous un rebord de la tête, leurs deux premiers articles très courts, assez gros, ne dépassant pas le rebord de la tête; la soie terminale fine, assez longue. — *Bec* court, de deux articles apparents, atteignant à peu près l'insertion des pattes intermédiaires. — *Prédorsum* légèrement arqué sur ses bords latéraux, échancré obliquement derrière les angles postérieurs, légèrement échancré au bord postérieur. — *Ecusson* en triangle équilatéral, assez grand. — *Homélytres* entièrement coriaces, opaques, en ovale arrondi au bout, beaucoup plus longues que l'abdomen; ailes inférieures transparentes, d'un brun enfumé, aussi longues que les supérieures. — *Abdomen* court, aplati sur les côtés; la tarière des femelles assez courte, en forme de sabre recourbé en dessus; les mâles offrant un crochet pointu à l'extrémité de l'abdomen. — *Pattes* fortes, assez courtes;

les cuisses légèrement renflées et canaliculées en dessous; les jambes postérieures un peu plus longues que les autres, avec deux fortes épines au côté externe, l'une vers la base, l'autre vers le milieu, et terminées par une demi-couronne d'épines, comme dans les divisions précédentes; les tarses de trois articles, grands.

2. (5). Homélytres à fond noir, avec ou sans taches rouges.

3. (4). Pattes noires, avec les genoux rouges.

TRIECPHORE.

414. *Triecphora* (1). Noire, tachée de rouge, ou entièrement noire. Long. 0,009.

sanguinolenta Linn. 708. 22. — Fabr. R. 92. 20. — Panz. 33. 10.—Tign. IV. 151. pl. 6. f. 1. — Germ. M. IV. 44. 13; F. 4. 20.—L. Duf. R. 99. 1.—Am. Serv. 561.—Fieb. 9. pl. 1. f. 8.10.

Cette espèce varie de la manière suivante :

1° — NOIRE. *nigra*. Entièrement noire en dessus, avec une petite tache seulement à l'angle huméral de chaque homélytre et les côtés de l'abdomen en dessous, rouges. ♂.

Toulouse (Goureau). Nous la voyons accouplée avec la suivante.

2° SANGUINOLENTE. *sanguinolenta* Linn. Une tache semi-lunaire à la base des homélytres, un point rond au milieu, et une tache transverse à l'extrémité, rouges; abdomen rouge avec un point rond de chaque côté et une bande transverse au milieu sur chaque segment, plus les parties anales, noirs. ♂♀.

Midi de la France; Bohême; Bavière.

(1) Τρεῖς, trois, ἐκφορά, saillie.

4. (3). Pattes entièrement noires.

Les deux espèces suivantes ne sont considérées par certains auteurs que comme des variétés de la précédente; mais nous admettons, quant à nous, l'opinion de M. Fieber, qui persiste à y voir autant d'espèces différentes, parce qu'on remarque une constance absolue dans les caractères qu'elles présentent.

EPIÉMATE.

415. *Epiæmata* (1). Noire, tachée de rouge; la bande transverse de l'extrémité des homélytres plus étroite que dans la suivante. Long. 0,009.

mactata Germ. M. IV. 44. 14; F. 14. 11.—Fieb. 8. pl. 1. f. 3, 4.—*sanguinolenta* Scop. E. 112. 330.

Du reste semblable à la Triecphore sanguinolente. ♂♀. Italie; midi de la France.

MAZORE.

416. *Mazora* (2). Semblable à la précédente, mais les taches rouges notablement plus grandes, et la bande transverse de l'extrémité des homélytres en forme de croissant large ouvert en avant.

vulnerata Germ. M. IV. 45. 15. — Curt. pl. 461.— Blanch. 188. 8. pl. 14. f. 4. — Am. Serv. 562. — Fieb. 7. pl. 1. f. 1, 2. — *sanguinolenta* Panz. 33. 12. — Tign. 151. pl. 6. f. 1. — La Cigale à taches rouges. Geoffr. 418. pl. 8. f. 6.—La Cigale tachetée de couleur de sang. Stoll. 34. pl. 5. f. 27.

Commune aux environs de Paris. ♂♀.

5. (2). Homélytres à fond rouge, avec des taches noires. *Pattes* entièrement noires.

(1) Ἐπὶ, sur, αἷμα, sang.

(2) Hébreu, מזדר, *mazor*, blessure.

SASSARE.

417. *Sassarus* (1). Noir; quatre taches noires sur le disque des homélytres et l'extrémité de celles-ci bordée de noir. Long. 0,010.

quinquemaculatus Germ. M. IV. 43. 12. — Burm. 125. 6.

Les quatre taches disposées ainsi 1, 2, 1, la basilaire en carré long irrégulier, celle des 2 intermédiaires qui touche le bord interne, placée un peu plus haut que l'autre; la bordure de l'extrémité très étroite, de même largeur dans toute son étendue et remontant à peu près jusque vers le milieu de la dernière tache discoïdale, avec un léger liséré blanc autour de cette bordure.

Portugal; Algérie.

TRISPILÊME.

418. *Trispilæma* (2). Noire, les homélytres n'ayant que trois taches noires sur leur disque; leur extrémité noire. Long. 0,008.

dorsata Germ. M. IV. 43. 11; F. 1. 21. — Burm. 125. 5.

La tache basilaire étroite, en triangle allongé, la seconde presque carrée, touchant le bord interne, la troisième rapprochée du bord externe, en carré transverse; l'extrémité de l'homélytre formant un large croissant noir; abdomen rouge, presque sans taches noires.

Marseille.

6. (1). Tête aussi large que le prothorax.

7. (14). Pattes postérieures ayant une épine vers le milieu.

(1) Hébreu, ששר, *schaschar*, cinnabre, vermillon.

(2) Τρεῖς, trois, στῖλος, tache, αἷμα, sang.

Tête en triangle obtus ; front renflé, sillonné transversalement, avec une carène longitudinale au milieu. — *Prédorsum* coupé obliquement derrière les angles postérieurs, le bord postérieur étroit, légèrement échancré. — *Homélytres* légèrement coriaces, en ovale allongé assez pointu, arquées au bord externe, les nervures, assez saillantes, formant trois grandes cellules discoïdales allongées et quatre plus petites à l'extrémité ; ailes inférieures transparentes, aussi longues que les supérieures.—*Pattes* assez grandes, fortes, les jambes postérieures un peu plus longues que les autres, avec deux épines, l'une vers la base, l'autre un peu au-delà du milieu, avec une couronne d'épines à l'extrémité ; tous les tarses grands, de trois articles.

Les insectes de ce groupe produisent en général une espèce d'écume, semblable à de la salive, qu'on voit pendre en plus ou moins grande quantité aux feuilles et aux tiges des arbres et des plantes dans les mois d'été de juin à septembre, et qui en dégouttent quelquefois comme de la pluie. On peut en trouver quatre ou cinq individus dans la même masse d'écume, mais le plus souvent il n'y en a qu'un seul. Ils y restent cachés tant qu'ils sont à l'état de larve ou de nymphe et n'en sortent ordinairement qu'après avoir atteint l'état parfait. Cette écume est jetée par l'anus sous la forme d'une petite bulle que l'insecte fait glisser sous lui ; les bulles, qui sont produites successivement et qui retiennent l'air enfermé dans leur viscosité, finissent par former la masse. L'insecte ne produit cette matière qu'en suçant le suc des plantes, car lorsqu'on le pose sur une plante desséchée, l'écume s'évapore peu à peu et l'insecte périt bientôt. C'est dans l'écume même que s'opère la dernière métamorphose de la nymphe. Lorsqu'elle est près de la subir, l'écume en se desséchant forme une es-

pèce de voûte ou de coquille dans laquelle l'insecte se trouve renfermé; la nymphe s'y dépouille de sa dernière enveloppe qui se fend d'abord sur la tête, puis crèvant ensuite cette espèce de cellule, elle en sort à l'état parfait.

Dans l'accouplement, le mâle est ordinairement placé à côté de la femelle de manière que leurs corps font ensemble un angle aigu; ils courent ou sautant ensemble dans cette position, la femelle marchant la première et entraînant le mâle avec elle. Le mâle présente à l'extrémité de son abdomen des pointes longues et courbées en forme de crochets, avec lesquels il saisit le ventre de la femelle et s'y tient cramponné pendant l'accouplement.

Les femelles, vers l'automne, ont le ventre si gros et si pesant par la présence des œufs dont il est rempli, qu'elles peuvent à peine sauter ou voler. Les œufs ont une figure oblongue, avec un bout plus pointu que l'autre; leur surface est polie et luisante. Il est probable qu'elles les pondent avant l'hiver, et qu'ils n'éclosent qu'au printemps suivant. De Géer, à qui sont dues toutes ces observations, croit qu'elles déposent ces œufs dans l'écorce des arbres où elles les enfoncent à l'aide de leur tarière.

Les sauts de ces insectes sont très élevés et se font quelquefois, dit cet auteur, à la distance de deux mètres; ils sont très difficiles à prendre et à retrouver quand ils se sont échappés.

L'écume dont ils se couvrent avant d'être parvenus à leur état parfait, paraît servir à les défendre contre les atteintes des insectes carnassiers; cependant De Géer dit avoir vu de petits hyménoptères venir fondre sur ces masses d'écume pour en tirer les nymphes et les emporter dans l'air avec eux.

8. (9). Une carène longitudinale au milieu sur le vertex et le prédorsum.

Ocelles très rapprochés l'un de l'autre, sur le vertex. —*Prédorsum* pentagonal, légèrement triangulaire antérieurement.—*Ailes* inférieures légèrement enfumées.

CHALÉE.

419. *Chalea* (1). Grise verdâtre ou cendrée uniforme. Long. 0,010-12.

rustica Fabr. R. 97. 51.—*salicina* Tign. 157. — L. Duf. R. 101. 2.—Am. Serv. 566. 2.—*spumaria salicis* De G. 180. 2.—Fall. Cic. 11. 1.

Midi de la France. ♂♀.

SPILAPHRIE.

420. *Spilaphria* (2). Grisâtre, les homélytres parsemées de taches brunes et blanchâtres irrégulières ondulées. Long. 0,010-11.

corticea Germ. M. IV. 50. 2. — Burm. 122. 1. — *coriacea* Fall. Cic. 14. 4.

Devant du prédorsum taché de blanchâtre en forme de bande transverse irrégulière; écusson bordé de blanchâtre avec une tache brune au milieu. ♂♀.

Midi de la France.

APHROPHORE.

421. *Aphrophora* (3). Grisâtre cendrée, avec deux bandes obliques blanchâtres sur chaque homélytre. Long. 0.010.

spumaria Linn. 708. 24. — De G. 163. pl. 11. f. 1-21.—Fabr. R. 95. 35.—Germ. M. IV. 50. 1.—L.

(1) Hébreu, חלא, *chalea*, écume.

(2) Σπῖλος, tache, ἀφρὸς, écume.

(3) Ἀφρὸς, écume, φέρω, porter.

Duf. R. 105. 1.—Burm. 121. 1.—Ramb. 205. — Blanch. 189. 2. pl. 14. f. 5.—Am. Serv. 566 1.— *bifasciata* Panz. 7. 20.—*alni* Fall. Cic. 11. 2.—La Punaise bedeaude. Geoffr. 415. 2.

Les deux bandes blanches des homélytres partant de la côte externe et formant une espèce de V, la première se dirigeant en avant vers le bord externe et la seconde en forme de simple tache se dirigeant en arrière. ♂♀.

Commune aux environs de Paris et dans toute l'Europe.

9. (8). Point de carène sur le vertex.

Ocelles plus éloignés entre eux que dans le groupe précédent. — *Prédorsum* légèrement arqué au bord antérieur.

10. (13). Homélytres en ovale allongé.

11. (12). Bord antérieur de la tête arrondi, non tranchant.

CATACHILE.

122. *Catachilus* (1). Homélytres noires avec une bande pâle le long de la côte externe. Long. 0,007.

lateralis Linn. 709. 29.—Fabr. R. 96. 46.—Panz. 6. 24. — *leucocephalus* Linn. 709. 28. — Fabr. R. 95. 39.—Panz. 7. 20. — *marginellus* Fabr.? R. 95. 37. —*abbreviatus* Panz. 103. 9.—*bifasciatus* Burm. 122. 3. var. *f.* — La Cigale à bordure. Geoffr. 416. 3.— La Cigale à tête et bordure jaune. Geoffr. 421. 13.

Dans toute la France; Milan (Villa); Malaga (Ghiliani). ♂♀.

1°—LATÉRAL. *lateralis* Linn. — Geoffr. 3. Tête noire, ainsi que le prédorsum et l'écusson.

2° — LEUCOCÉPHALE. *leucocephalus* Linn. — Geoffr. 13.

(1) Κατὰ, le long, χεῖλος, bord.

388 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (11)

Tête et moitié antérieure du prédorsum, jaune pâle; le reste du prédorsum et l'écusson noirs comme les homélytres.

CATAGRAMME.

423. *Catagrammus* (1). Grisâtre, avec une bande longitudinale médiane noire sur la tête et le prédorsum. Long. 0,007.

lineatus Linn. 709. 31.—Fabr. R. 96. 42.—*vittatus* Fabr. R. 96. 45.—*bifasciatus* Burm. 122. 3. var. *k*.

Quelquefois teinte de rougeâtre; la bande longitudinale noire s'étendant sur l'écusson et même sur la suture des homélytres; celles-ci d'un gris assez uniforme, avec une linéole longitudinale ou quelques ondulations noires qui disparaissent quelquefois. ♂♀.

Environs de Paris, et dans toute l'Europe. M. Perris nous en a envoyé deux individus du midi de la France qui n'ont que 0,004 de longueur. Nous ne pouvons croire cependant qu'ils appartiennent à une autre espèce.

PTYÈLE.

424. *Ptyelus* (2). Deux principales taches blanchâtres au bord externe des homélytres. Long. 0,006-7.

bifasciatus Linn. 706. 10.—Fabr. R. 98. 57.—Panz. 7. 20.—Germ. M. IV. 51. 3.—Burm. 3. var. *a*.—*trifasciatus* De G. 186. 6. pl. 11. f. 25.—*dianthi* Le P. Serv. 608. 2.—La Cigale brune des œillets. Stoll. 77. pl. 19. f. 105-B.

Dessous du corps et pattes d'un grisâtre brun, quelquefois d'un jaune pâle. ♂♀.

Environs de Paris et dans toute la France.

1° — ARGOCÉPHALE. *argocephalus**. Tête et devant du

(1) Κατὰ, le long, γραμμὴ, ligne.

(2) Πτύελον, salive.

prédorsum d'un jaune tranchant, les deux taches latérales des homélytres apparentes.

2°—BIFASCIÉ. *bifasciatus* Linn. Les deux taches latérales des homélytres apparentes, avec la tête et le prédorsum concolores, grisâtres, tachés de brun.

3°—GRISATRE. *grisescens**. D'un grisâtre pâle uniforme, les taches ayant complètement disparu.

HYPOMIE.

425. *Hypomius* (1). Rougeâtre ferrugineux assez pâle, ou noir, uniforme. Long. 0,004.

Quelquefois le ventre d'un rouge carmin.

Nous supposons cette espèce distincte de la précédente tant à cause de la petitesse comparative de sa taille que par un faciès particulier, quoiqu'on pourrait, au premier abord, la classer parmi les variétés d'un grisâtre, ou ferrugineux, ou noir uniforme de la précédente espèce.

France; Piémont (Ghiliani).

MÉLANAPHRE.

426. *Melanaphrus* (2). Entièrement noir foncé sauf la tête, quelquefois pâle. Long. 0,007.

capitatus Fabr. E. IV. 56. 41. — *bifasciatus* Burm. 122. 3. var. *e*.

Abdomen et pattes quelquefois d'un jaune ferrugineux plus ou moins pâle, avec le ventre noir. ♂.

Midi de la France.

1°—CAPITÉ. *capitatus* Fabr. Tête et devant du prédorsum pâles. ♀.

2° — TOUT NOIR. *perniger**. Entièrement noir en dessus. ♂♀.

(1) Ὑπὸ, son, ὁμὸς, semblable.
(2) Μέλας, noir, ἀφρὸς, écume.

Mont-de-Marsan (Perris); Milan (Villa).

12. (11). Bord antérieur de la tête très aplati, tranchant.

MISPACHATHE.

427. *Mispachathus* (1). Ferrugineux assez uniforme. Long. 0,004-5.

Homélytres offrant, à la base vers la côte externe, une bande transverse grise plus ou moins sensible; extrémité des homélytres aussi quelquefois grise; homélytres quelquefois d'un grisâtre uniforme tacheté de ferrugineux. ♂♀.

Orléans (Fairmaire); Mont-de-Marsan (Perris); Piémont (Ghiliani).

13. (10). Homélytres courtes, bombées en forme de coquille.

LÉPYRONIE.

428. *Lepyronia* (2). Grisâtre uniforme, avec deux bandes noires en forme de chevron brisé triangulaire sur chaque homélytre. Long. 0,006-8.

colcoptrata Linn. 708. 23. — Germ. M. IV. 54. 11. —Am. Serv. 567. 3.—*angulata* Fabr. R. 97. 49.— Panz. 103. 10.—Fall. Cic. 13. 3.—Burm. 123. 5.

Brune en dessous; base des cuisses, genoux et extrémité des jambes jaunâtres; quelquefois des taches brunes sur la tête; le chevron des homélytres quelquefois entièrement effacé. ♂♀.

Commune aux environs de Paris et dans toute l'Europe; elle vient aussi de l'Amérique septentrionale.

14. (7). Pattes simples, sans épines, la tête notablement aplatie et dilatée au-delà des yeux.

(1) Hébreu, מספחת, *mispachath*, abcès qui suppure.

(2) Λεπυρὸν, coquille d'œuf.

ULOPE.

429. *Ulopa* (1). Jaune-grisâtre, avec des bandes transverses irrégulières brunes sur les homélytres. Long. 0,003-4.

obtecta Fall.—Germ. M. IV. 54. 1.—Burm. 106.—Blanch. 201. 2.—Am. Serv. 558.— *ericetorum* Le P. Serv. 765. 1.—*ericæ* Ahr. 3. 24.

Tête arrondie et légèrement échancrée au bord antérieur; front renflé mais non sillonné transversalement; yeux grands, oblongs; ocelles peu distincts, placés très près du bord postérieur de la tête, quelquefois cachés sous le bord antérieur du prédorsum; antennes courtes, insérées dans une cavité, sous un rebord de la tête assez loin des yeux, les deux premiers articles très courts, épais, le troisième presque cylindrique, la soie terminale assez longue; bec court, cylindrique, un peu déprimé; prédorsum court, transversal, un peu arrondi postérieurement; écusson très petit, triangulaire; homélytres un peu plus longues que l'abdomen, ovalaires, légèrement coriaces, bombées en forme de coquille et formant une espèce de carène ou arrête aiguë à leur réunion sur le dos, à cellules pentagonales irrégulières, les nervures saillantes; point d'ailes inférieures; abdomen court, avec ses bords aplatis; pattes de moyenne grandeur, à peu près d'égale longueur entre elles; cuisses légèrement fusiformes; jambes prismatiques; tarses de trois articles distincts.

France méridionale; rare aux environs de Paris; ordinairement sur la bruyère.

ÉPITÉNIE.

430. *Epitænia* (2). Semblable à la précédente, mais les

(1) Οὐλὴ, cicatrice, ὤψ, face.
(2) Ἐπὶ, sur, ταινία, bande.

homélytres pâles avec trois bandes longitudinales noires. Long. 0,003.

Tête pâle, avec deux grosses taches en forme de bandes divergentes en avant et partant du prédorsum, d'un noir ferrugineux ainsi que les yeux; quelques linéoles brunes à l'extrémité de chaque homélytre et réunissant vers cette partie les deux bandes longitudinales brunes externes; la troisième bande un peu plus large, placée le long de la suture. ♂?

Avec la précédente. Nous n'en connaissons qu'un seul individu (Muséum).

SUBDIVISION II.

SERRIPÈDES. *SERRIPEDES* (1). Am. Serv.

Les Serripèdes se distinguent de tous les autres Homoptères par des jambes postérieures ayant une rangée d'épines de chaque côté en dessous (*fig.* 75).

Ils se subdivisent en Supérocelles et Antérocelles.

TRIDIVISION I.

SUPÉROCELLES. *SUPEROCELLI* (2).

Cicada Linn. — Geoffr. — Fabr.—Panz.—*Tettigonia* Geoffr.—Germ.—Burm. — *Ledra* Fabr. — Germ. — L. Duf.—Burm.—Curt.—Guér.—Blanch. — Am. Serv. — *Cercopis* Fabr.—Coqb.—Panz.—*Jassus* Fabr.—*Membracis* Ol. — Panz. — Tign. — *Penthimia* Germ.—Burm.—Blanch. — Am. Serv. — *Scaris* Le P. Serv. — Burm. — Blanch.—Am. Serv.

Cette tridivision se distingue de l'autre par des ocelles placés sur le vertex. (*fig.* 76 *aa*).

(1) *Serra*, scie, *pes*, pied.

(2) *Super*, sur, *ocellus*, ocelle.

1. (2). Corps allongé, linéaire.

Tête arrondie antérieurement en forme de croissant; front renflé, sillonné transversalement.—*Yeux* assez petits, peu saillants.—*Ocelles* un peu plus distants entre eux que des yeux, placés sur la ligne antérieure de ces derniers. — *Antennes* insérées dans une cavité en avant et près des yeux, la soie terminale longue. — *Prothorax* transversal, coupé presque droit postérieurement.—*Ecusson* triangulaire, assez grand. — *Homélytres* légèrement coriaces, linéaires, arrondies au bout; ailes inférieures aussi longues que les homélytres.—*Pattes* grêles, les quatre jambes antérieures à peu près cylindriques, munies d'une double rangée de très fines épines en dessous; jambes postérieures beaucoup plus longues que les autres, et terminées par une demi-couronne d'épines; tarses de trois articles, le premier aussi long que les deux autres ensemble, le dernier muni de deux crochets.

Les épines des jambes postérieures, beaucoup plus longues et plus fortes que celles des autres jambes, paraissent être mobiles.

TETTIGONE (*fig.* 75, 76).

431. *Tettigonia* (1). Verte jaunâtre, les homélytres d'un vert plus ou moins foncé avec une bordure jaune le long de la côte externe. Long. 0,008-9.

viridis Linn. 711. 46.— Fabr. R. 75. 65. — Fall. Cic. 28. 4.—Germ. M. IV. 72. 25. — Burm. 118. 4.—La Cigale verte à tête panachée. Geoffr. 417. 5.

Tête en dessus, devant du prédorsum et écusson ordinairement jaunes, avec deux gros points noirs sur le vertex; dessous du corps et pattes jaunâtres. ♂♀.

(1) Τέττιξ, cigale.

Paris et dans toute la France, au bord des eaux et dans les prés humides.

MÉLANÈVRE.

432. *Melaneura* (1). Semblable à la précédente, mais les homélytres d'un brun pâle, veinées de noir.

arundinis Germ. M. IV. 71. 24.

Dans les roseaux, avec la précédente.

MÉLANCHLOÉ.

433. *Melanchloa* (2). Semblable aux précédentes, mais les homélytres d'un noir foncé luisant, sans la bordure latérale jaune.

Avec les précédentes.

2. (1). Corps large, ovalaire.

LÈDRE.

434. *Ledra*. Grise verdâtre en dessus, avec deux cornes comprimées, en forme d'oreilles, sur le prédorsum. Long. 0,015-18.

aurita Linn. 706. 7. — Fabr. R. 24. 1. — Ol. VII. 666. 26.—Panz. 50. 18.—Tign. 12. pl. 5. f. 4. — Latr. G. III. 158. 1.—Germ. M. IV. 54.—L. Duf. R. 98. 1.—Burm. 116; G. I. f. 1.—Curt. pl. 676.— Guér. Ic. pl. 59. f. 7.—Blanch. 194. pl. 15. f. 2.— Am. Serv. 577.—Le Grand-Diable. Geoffr. 422. 17. pl. 3. f. 1.—La Cigale à oreilles. Stoll. 30. pl. 4. f. 22.

Tête grande, large, aplatie, membraneuse, en triangle très obtus au bord antérieur, avec une faible carène longitudinale sur le vertex; ocelles petits, très rapprochés l'un de l'autre; homélytres grandes, arrondies au bout, beaucoup plus longues que l'abdomen, légèrement coriaces, à nervures saillantes et formant un réseau à mailles

(1) Μέλας, noir, νεῦρον, nervure.

(2) Μέλας, noir, χλόα, herbe.

irrégulières et nombreuses, pointillées de brun rougeâtre, avec une grande tache peu distincte touchant le bord externe vers la base, ainsi que leur extrémité, plus pâles; ailes inférieures transparentes, presque aussi longues que les supérieures; dessous du corps d'un jaunâtre mat; pattes assez longues, les postérieures beaucoup plus que les autres, frangées, leur bord externe notablement dilaté, membraneux.

Rare aux environs de Paris, sur le chêne; commune dans le midi de la France.

PENTHIMIE.

435. *Penthimia* (1). Noire uniforme ou tachée de rouge. Long. 0,004-5.

atra Fabr. R. 93. 27. — Coqb. 34. pl. 8. f. 9. — Germ. M. IV. 48. 1. — Burm. 115. — Blanch. 174.—Am. Serv. 581. — *æthiops* Panz. 61. 17. — *hæmorrhoa* Fabr. R. 93. 28.—Panz. 61. 16. — *thoracica* Panz. 61. 18.—*sanguinicollis* Fabr. R. 94. 29.

Corps en ovale court, ramassé, légèrement bombé en dessus, lisse et luisant; tête courte, transversale, presque aussi large que le prothorax, arrondie au bord antérieur; yeux grands, non saillants; ocelles écartés l'un de l'autre, très petits, placés sur la ligne antérieure des yeux, assez près du bord antérieur de la tête; antennes insérées en avant des yeux dans une cavité, sous un rebord de la tête, la soie terminale assez courte; prédorsum transversal, légèrement arqué au bord antérieur, le bord postérieur court, légèrement échancré suivant la courbe du bord antérieur, les bords latéraux entre la tête et l'insertion des ailes très courts; écusson grand, triangulaire à angle obtus, avec une forte impression transverse au milieu; ho-

(1) Πένθιμος, lugubre.

mélytres coriaces, recouvrant tout l'abdomen, fortement arquées au bord externe, un peu en recouvrement l'une sur l'autre à leur extrémité; ailes inférieures un peu plus courtes que les supérieures, transparentes, enfumées; pattes antérieures et intermédiaires de moyenne grandeur; jambes postérieures très longues, arquées, leurs épines fortes et grandes, avec une frange de poils longs et raides au côté supérieur.

Dans toute l'Europe. Variétés :

1°—NOIRE. *atra* Fabr.—*æthiops* Panz. Toute noire.

2°—HÉMORRHOÉE. *hæmorrhoa* Fabr. Noire, avec deux points rouges sur le prédorsum.

3°—THORACIQUE. *thoracica* Panz. Semblable aux précédentes, mais le prédorsum rouge et les homélytres rougeâtres.

TRIDIVISION II.

ANTÉROCELLES. *ANTEROCELLI* (1).

Cicada Linn. —Geoffr.—De G.— Stoll. — Fabr. — Fourcr. —Panz. —Coqb.—Fall.—*Flata* Fabr. —*Jassus* Fabr.—Germ.—Curt.—Burm. —Blanch. — Am. Serv. —*Cercopis* Fabr.—*Eupelix* Germ.—Burm.—Blanch.— Am. Serv.—*Acocephalus* Germ.—Burm.—Am. Serv.— *Selenocephalus* Germ.—Burm.— Am. Serv.—*Bythoscopus* Germ.—Burm.— *Typhlocyba* Germ.—Burm. —*Amblycephalus* Curt.—Am. Serv.—*Evacanthus* Le P. Serv. —Burm.—Blanch.—Am. Serv.—*Macropsis* Lew.—Am. Serv. — *Pediopsis* Burm.—Am. Serv. —*Platymetopius*, *Oncopsis*, *Athysanus*, *Deltocephalus* Burm.—*Aglena* Am. Serv.

Cette tridivision se distingue de la précédente par des ocelles placés au bord antérieur de la tête (*fig.* 77, 78,

(1) *Anteriùs*, en avant, *ocellus*, ocelle.

81 *aa*), devant les yeux. Elle est une des plus difficiles de tous les Rhynchotes à classer et à étudier à cause de la multitude des espèces qu'elle renferme et du peu de caractères tranchés que ces espèces présentent pour les différencier entre elles.

1. (2). Tête prolongée en cylindre au delà des yeux.

DORYDIE.

436. *Dorydium* (1). Jaune pâle, la tête prolongée en forme de pieu. Long. (ailes compr.) 0,009.

lanceolatum Burm. G. I.

Prolongement céphalique aussi long que le reste du corps, allant en diminuant de grosseur vers son extrémité, celle-ci aplatie et arrondie en palette; ocelles assez distincts, placés dans la tranche latérale un peu en avant des yeux; ceux-ci gros, non saillants; prothorax transversal, légèrement arqué au bord antérieur, coupé droit postérieurement, ses côtés courts, ne dépassant pas la ligne de ceux de la tête; écusson assez grand, en triangle équilatéral; homélytres légèrement transparentes finissant en pointe et dépassant notablement l'abdomen; celui-ci conique; pattes assez courtes, les épines des jambes postérieures, fines, courtes. ♀.

Sicile (Ghiliani).

2. (1). Tête non prolongée en cylindre au delà des yeux.
3. (14). Bord antérieur de la tête aplati, tranchant.
4. (5). Tête très aplatie, le front fortement caréné longitudinalement, en dessous.

EUPÉLIX.

437. *Eupelix* (2). Grisâtre ou brunâtre assez uniforme. Long. 0,005-7.

(1) Δόρυ, lance.
(2) Εὖ, bien, πήληξ, casque

cuspidata Fabr. R. 79. 86. — Fall. Cic. 22. 1. — Germ. M. IV. 94. 1; F. 4. 22. — Burm. 112. G. I. — Blanch. 196.—Am. Serv. 582.

Tête à bords membraneux, plus large que le corps, en triangle équilatéral, avec quelques bandes brunes et une faible carène sur le vertex, la carène du front, en dessous, très forte, noirâtre; yeux petits, presque divisés en deux par le bord tranchant de la tête; ocelles placés assez loin d'eux, dans la tranche du bord antérieur; antennes insérées en dessous de la tête, dans une fossette; prédorsum presque en carré transversal, un peu arqué antérieurement et échancré postérieurement, légèrement caréné longitudinalement au milieu; écusson court, triangulaire; homélytres en ovale allongé, beaucoup plus longues que l'abdomen, légèrement coriaces mais à nervures longitudinales fortes et saillantes; ailes inférieures transparentes, un peu moins longues que les homélytres; pattes grêles, assez courtes. ♂♀.

France moyenne, et midi de l'Europe.

5. (4). Front non fortement caréné longitudinalement.

6. (7). Une cavité ou large fossette de chaque côté du bord antérieur de la tête en avant des yeux.

PAROPIE.

438. *Paropia* (1). Jaune grisâtre, plus ou moins tachée de noir. Long. 0,0035.

scanica Fall. Cic. 65. 1.—Herr. Sch. F. 126. 1.— *scutata* Germ. M. IV. 79. 5; F. 11. 22. — Burm. 113; G. I.

Tête subtriangulaire, légèrement arrondie à son bord antérieur, plus ou moins tachée de noir; bords des deux cavités latérales assez tranchants, ces cavités en forme de

(1) Παρὰ, à côté, ὤψ, face.

triangle allongé; ocelles très saillants, placés un dans chaque cavité, à l'extrémité; antennes placées au dessous du bord inférieur des cavités, en avant des yeux; front assez inégal, offrant trois lignes élevées à peine distinctes, les deux latérales un peu plus prononcées et plus courtes; yeux gros, saillants; prédorsum, quelquefois noir, offrant une légère carène longitudinale médiane, son bord postérieur légèrement sinué au milieu; écusson assez petit, presque arrondi postérieurement; homélytres en ovale pointu au bout, presque opaques, un peu plus longues que l'abdomen, les nervures fortes et très saillantes, avec cinq cellules terminales qui viennent aboutir immédiatement au bord extrême; pattes courtes, assez fortes, les cuisses non épaissies; jambes postérieures très peu plus longues que les autres, avec six fines épines seulement de chaque côté. ♀.

Paris; midi de la France (Perris); Milan (Villa).

7. (6). Point de cavité latérale en avant des yeux.
8. (13). Tête triangulaire (*fig.* 77).
9. (12). Point de bandes transverses blanches sur les homélytres.
10. (11). Homélytres aussi longues que l'abdomen.

PLATYMÉTOPE.

439. *Platymetopius* (1). Brun grisâtre en dessus, avec deux grandes taches triangulaires d'un vert luisant tranché de chaque côté des homélytres. Long. 0,006.

vittatus Fabr. R. 67. 23.—Germ. F. 7. 20.—Burm. G (*Jassus*). f. 4.—*undatus* De G. 119. pl. 11. f. 24. —Fall. Cic. 29. 7.

Tête en triangle très aigu et aplati, ses bords latéraux, ceux du prédorsum et des homélytres, ainsi que le des-

(1) Πλατὺς, large, μέτωπον, front.

sous du corps et les pattes, d'un jaune verdâtre pâle; les grandes taches vertes latérales en triangle obtus, leur angle venant atteindre à peu de distance du bord interne des homélytres, légèrement et ordinairement circonscrites par une teinte noire; la tache postérieure à contour ordinairement plus indécis et n'atteignant pas l'extrémité des homélytres, lesquelles tombent perpendiculairement de chaque côté du corps ou se contournent en cornet pour former une espèce de tube à cette extrémité.

Fort de l'Ecluse (Goureau); Troyes (Berton); Mont-de-Marsan (Perris). Nous la voyons aussi étiquetée de l'Amérique septentrionale.

Argostague.

440. *Argostagum* (1). Jaune d'or luisant, les homélytres parsemées de faibles taches blanches hyalines. Long. 0,007.

Tête notablement moins allongée que dans l'espèce précédente et en triangle moins aigu, les homélytres s'appliquant perpendiculairement l'une contre l'autre à leur extrémité dans le repos.

France (Goureau); Mont-de-Marsan (Perris).

Acocéphale (*fig.* 77).

441. *Acocephalus* (2). Gris verdâtre ou jaunâtre, ordinairement moucheté de noir. Long. 0,007-8.

costatus Panz. 61. 14. — Germ. M. IV. 93. 36. — Burm. 112. 1; G. I.—Stoll. pl. 20. f. 110.

Très commun dans toute l'Europe et aux environs de Paris dans les prairies.

Il est quelquefois de couleur toute grise, sans mouche-

(1) Ἀργὸς, blanc, σταγὼν, goutte.
(2) Ἀκὴ, tranchant, κεφαλὴ, tête.

tures noires ♂♀, ou même d'un brun ferrugineux assez foncé uniforme ♀.

DIATÉNIOPS.

442. *Diatæniops* (1). Brun ou jaunâtre, avec deux bandes transverses jaunes ou vertes, l'une sur la tête en avant des yeux et l'autre au bord antérieur du prédorsum. Long. 0,007.

striatus Fabr. R. 96. 40.—Burm. 112. 2.—*rusticus* Fall. Cic. 23. 1.

Les nervures longitudinales des homélytres blanchâtres, ce qui rend ces dernières comme striées. ♂♀.

Aussi commun que la précédente espèce et dans les mêmes lieux.

11. (10). Homélytres beaucoup plus courtes que l'abdomen.

CASSASSE.

443. *Cassassus* (2). Grisâtre uniforme, les homélytres d'une opacité transparente, de forme presque circulaire, n'atteignant pas le quart de la longueur de l'abdomen. Long. 0,004.

Tête et abdomen plus ou moins tachetés de brun. ♀.

Italie (Bianconi).

12. (9). Des bandes transverses blanches ou brunes sur les homélytres.

ALBIGÈRE †.

444. *Albiger* (3). Jaune d'ocre, les homélytres pâles, avec deux bandes transverses noires, l'une au milieu, l'autre avant l'extrémité. Long. 0,004.

(1) Διὰ, à travers, ταινία, bande, ὤψ, face.
(2) Hébreu, קצץ, *catsats*, tronquer.
(3) *Albus*, blanc, *gero*, porter.

Germ. F. 17. 17.—*serratulæ* Fabr. 54. 46.—Herr. Sch. F. 130. 5.—Burm. G (*Jassus*).

France? Allemagne.

PENTHOTÉNIE.

445. *Penthotænia* (1). Noire foncée mate, avec trois bandes transverses blanches en dessus. Long. 0,004.

bifasciata Linn. 706. 10.—Fall. Cic. 26. 3.—Herr. Sch. F. 125. 1; 153. 4.—*tricincta* Curt. pl. 620.

Les bandes assez larges et d'un blanc vif tranchant, également espacées entre elles, la première passant sur le prédorsum, la seconde derrière l'extrémité de l'écusson, et la troisième avant l'extrémité des homélytres.

France.

13. (8). Tête de forme semicirculaire (*fig.* 78).

SÉLÉNOCÉPHALE (*fig.* 78).

446. *Selenocephalus* (2). Jaune grisâtre, ordinairement tacheté et pointillé de noir ferrugineux. Long. 0,007-8.

obsoletus Germ. M. IV. 93. 35. — Burm. 111; G. I.—Am. Serv. 583.

Corps assez large, court; tête ne formant qu'un rebord étroit au delà du prédorsum, le front sillonné transversalement; ocelles insérés près des yeux dans le bord tranchant de la tête; prédorsum légèrement arqué antérieurement et échancré postérieurement; écusson triangulaire, pas plus long que lui; homélytres plus longues que l'abdomen, leur bord interne un peu élargi à l'extrémité et en recouvrement de l'un sur l'autre.

Midi de la France; Milan (Villa).

14. (3). Bord antérieur de la tête arrondi, non tranchant.

(1) Πένθος, deuil, ταινία, bande.

(2) Σελήνη, lune, κεφαλή, tête.

15. (22). Tête aussi large que le prothorax, arqué en avant et ne formant qu'un rebord étroit en avant du prédorsum (*fig.* 80).

16. (19). Homélytres sinuées à leur bord interne (*fig.* 82 *a*) en recouvrement l'une sur l'autre à l'extrémité.

Cette extrémité présente, au bord interne, un petit rebord membraneux assez long (*fig.* 82) qui n'existe pas dans la division opposée. Les mâles ont, dans certaines espèces de ce groupe, un renflement notable en massue à l'extrémité des antennes.

17. (18). Homélytres allongées, de grandeur ordinaire.

PANIME.

447. *Panimius* (1). Vert jaunâtre uniforme, les homélytres légèrement coriaces dans toute leur étendue. Long. 0,007.

lanio Panz. 32. 10. — *varius* Am. Serv. 585 (*nec* Fabr.).

Corps plus ramassé que dans la suivante espèce, plus ou moins lavé de rougeâtre. ♀.

Paris. Nous rapportons avec doute à la même espèce un individu du midi de la France qui n'a que 0,005 de longueur (Perris).

BYTHOSCOPE (*fig.* 80).

448. *Bythoscopus* (2). Vert jaunâtre ou brun, avec deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson, ordinairement. Long. 0,007.

lituratus Fall. Cic. 60. 2.—Herr. Sch. F. 143. 13. —*varius* Germ. M. IV. 82. 6; F. 16. 18. —Burm.

(1) Hébreu, פנים, *panim*, face, devant.

(2) Βυθὸς, fond, σκοπέω, regarder.

G. 1. f. 1, 2. — *lineolatus* Le P. Serv. 613. 2. — *dorsiger* Le P. Serv. 613. 3.

Homélytres plus allongées que dans le précédent, transparentes surtout vers l'extrémité, avec les nervures brunes. ♂♀.

Dans toute l'Europe. Variétés :

1°—LITURÉ. *lituratus* Fall. — *varius* Germ.—*lineolatus* Le P. Serv. Les deux taches sur l'écusson, sans la bande dorsale transverse de la suivante. ♂♀.

2° — DORSIGÈRE. *dorsiger* Le P. Serv. Les deux taches noires sur l'écusson, avec une bande dorsale transverse brune sur les homélytres. ♀.

3° — UNIFORME. *uniformis**. Pâle, les taches noires de l'écusson, effacées.

IDIOCÈRE.

449. *Idiocerus* (1). Très semblable au précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété, mais plus petit, avec les deux taches noires triangulaires de la base de l'écusson, plus deux autres petits points noirs en arrière sur son disque, ces points et taches disparaissant quelquefois. Long. 0,005.

populi Linn.? 709. 32.—Fall. Cic. 60. 3.—Herr. Sch. F. 143. 14.—*coryli* Linn.? 712. 51.—*fulgidus* Fabr. R. 87. 13.—*biguttatus* Fabr. R. 87. 11.—*margarita* Le P. Serv. 612. 1.—*stigmaticalis* Lew. T. L. I. 48. pl. 7. f. 2.

Avec le précédent. Variétés :

1°— BIGUTTULÉ. *biguttatus* Fabr.—*populi* Linn.?—*stigmaticalis* Lew. Sans la bande dorsale de la suivante.

2° — MARGUERITE. *margarita* Le P. Serv.—*coryli* Linn.? —*fulgidus* Fabr.? Homélytres blanchâtres, avec une bande dorsale transverse jaunâtre à reflet doré.

(1) Ἴδιος, propre, κέρας, corne.

LEUCOSPILE.

450. *Leucospilus* (1). Jaunâtre ferrugineux, taché de brun, avec le bord interne des homélytres, à la base, irrégulièrement et assez largement taché de blanc vif. Long. 0,004.

Coins latéraux du prédorsum, ainsi que l'écusson, fortement tachés de blanc; deux taches noires triangulaires à la base de ce dernier; corps plus ramassé, homélytres moins allongées que dans les deux espèces précédentes. ♀.

Piémont (Ghiliani).

18. (17). Homélytres notablement raccourcies, proportionnellement beaucoup plus courtes que dans la division opposée.

HYPOSCOPE.

451. *Hyposcopus* (2). Brun, tacheté de verdâtre, les nervures des homélytres largement teintées de brun. Long. 0,004.

reticulatus Curt. pl. 636.

Front noir en avant, bordé latéralement de vert; vertex vert, avec trois taches noires; prédorsum noir, avec une bande médiane transverse et le bord postérieur verdâtre; écusson noir, avec une petite tache verte de chaque côté, au delà du milieu; cellules discoïdales des homélytres d'un blanchâtre transparent; ailes inférieures légèrement enfumées, avec une teinte irisée; pattes d'un verdâtre ferrugineux. ♀.

France (Muséum); Angleterre.

19. (16). Homélytres non sinuées à leur bord interne et

(1) Λευκὸς, blanc, σπῖλος, tache.
(2) Ὑπὸ, sous, σκοπέω, regarder.

non en recouvrement l'une sur l'autre à l'extrémité.

20. (21). Homélytres aussi longues que l'abdomen ordinairement.

ONCOPSIS.

452. *Oncopsis* (1). Verdâtre, plus ou moins nuancé de jaune rougeâtre ferrugineux. Long. 0,008.

lanio Linn. 710. 37.—Fabr. R. 86. 4. —Germ. M. IV. 81. 1. — Fall. Cic. 59. 1. —Burm. 109. 1 ; G (*Bythoscopus*). — Blanch. 198. 4.—Am. Serv. 585. —*brunneus* Fabr. R. 87. 10.

Environs de Paris.

PROSTIGMODÈRE.

453. *Prostigmoderus* (2). Grisâtre ; deux gros points ronds noirs sur le vertex et deux autres sur le prédorsum, touchant le bord antérieur. Long. 0,003.

venosus Germ. M. IV. 86. 18 ; F. 5. 20. — Herr. Sch. F. 143. 5.

Plus ou moins taché de ferrugineux ou de noir ; deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson ; nervures des homélytres brunes, tranchant plus ou moins sur un fond pâle. ♂♀.

Paris ; midi de la France.

Les homélytres sont quelquefois plus courtes que l'abdomen.

HYPAULACIE.

454. *Hypaulacia* (3). Grisâtre-brune, avec deux petits points noirs sur le vertex, seulement. Long. 0,003.

Un faible sillon transverse suivant la forme circulaire

(1) Ὄγκος, enflure, éminence, ὄψις, face.

(2) Πρὸ, en avant, στιγμὴ, point, δέρη, cou.

(3) Ὑπὸ, sous, αὖλαξ, sillon.

et près du bord prédorsal antérieur ; nervures des homélytres brunes tranchant sur un fond jaunâtre.

France (Muséum).

RÉSOME.

455. *Resomus* (1). Blanchâtre ; deux gros points noirs sur le vertex, et deux autres sur le bord antérieur du prédorsum. Long. 0,003.

puncticeps Germ.? F. 17. 12.

Une linéole longitudinale brune sur le vertex entre les deux gros points noirs ; front plus ou moins tacheté de noir ou de brun ; trois lignes longitudinales brunes sur le prédorsum, dont une médiane, avec un petit point noir presque imperceptible de chaque côté, près du bord antérieur ; quelquefois un autre gros point noir de chaque côté, touchant le bord antérieur ; la bande latérale de chaque côté plus ou moins large ou même divisée ; une tache triangulaire noire de chaque côté à la base de l'écusson, et une autre tache noire au milieu ; les nervures noires des homélytres formant une triple rangée de cellules blanches irrégulières, y comprises les cellules basilaires plus allongées, les intermédiaires et celles de l'extrémité, au nombre de trois par chaque rang, non comprise la grande cellule qui les accompagne et qui part de la base, le long de la côte externe, non plus que les deux ou trois cellules qu'on remarque en outre du côté du bord interne ; abdomen plus ou moins taché de noir ; pattes blanches, tachées de noir. ♂♀.

Midi de la France (Perris) ; Italie (Bianconi).

21. (20). Homélytres beaucoup plus courtes que l'abdomen.

(1) Chaldéen, רשם, *rescham*, signe.

ZINNÉVIE.

456. *Zinnevia* (1). Jaunâtre sale, tachetée de brun ferrugineux, assez velue. Long. 0,002.

Homélytres en ovale assez étroit et allongé, ne dépassant pas le milieu de l'abdomen, opaques, d'un jaune sale, avec des taches brunes en forme de bandes longitudinales irrégulières ; ailes inférieures pas plus longues et à peu près de même forme que les homélytres ; pattes jaunâtres, tachetées de brun. ♂.

Italie (Bianconi).

22. (15). Tête triangulaire ou en forme de croissant au delà du prédorsum.

23. (26). Tête ne faisant qu'un rebord de forme anguleuse au devant du prédorsum (*fig.* 79).

24. (25). Homélytres de couleur uniforme.

PÉDIOPSIS (*fig.* 79).

457. *Pediopsis* (2). Vert tendre uniforme, sans tache, quelquefois plus ou moins ferrugineux. Long. 0,005-6.

virescens Fabr.? R. 79. 84. — Fall. Cic. 52. 45.— Lew. T. L. I. 50. pl. 7. f. 3.— Burm. G (*Bythoscopus*). f. 16. — Am. Serv. 586. — *assimilis* Germ.? F. 17. 15.

Environs de Paris. ♂♀.

PACÉCHIE.

458. *Pacechia* (3). Verte pâle ou ferrugineuse ; deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson. Long. 0,006.

nassata Germ. F. 17. 13.—Herr. Sch. F. 143. 8.

(1) Hébreu, דנב, *zinnev*, couper la queue.

(2) Πεδίον, surface unie, ὄψις, face.

(3) Hébreu, פקח, *pacach*, avoir des yeux.

Tête notablement anguleuse, avec trois points frontaux gros, ronds, disposés en triangle obtus, quelquefois disparaissant, au bord antérieur; quelquefois aussi un point noir semblable au dessous de chaque œil, à côté de la hanche antérieure; une tache oblongue, disparaissant quelquefois, de chaque côté du prédorsum, touchant le bord antérieur. ♀.

Paris; midi de la France (Perris). L'individu de Paris est ferrugineux et n'offre qu'un point noir frontal médian, sans les taches prédorsales.

STIGMOCRATE.

459. *Stigmocratus* (1). Vert jaunâtre, plus ou moins taché de ferrugineux, avec deux petits points noirs au bord antérieur de la tête. Long. 0,006.

quadrinotatus Herr. Sch. F. 122. 4. *c.*

Tête un peu moins anguleuse que dans l'espèce précédente; un point brun de chaque côté sur le haut du front, au dessous des points du vertex; quelquefois les homélytres (sauf la base verte) d'un ferrugineux taché de pâle; quelquefois la tête et le prédorsum entièrement ferrugineux, avec les homélytres d'un verdâtre pâle, largement tachées de ferrugineux; d'autres fois deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson. ♀.

Environs de Paris; midi de la France (Perris).

MECDARIE.

460. *Mecdaria* (2). Noire, avec le bord externe des homélytres d'un jaune tranchant. Long. 0,006.

marginata Herr. Sch. ? F. 143. 7.

Corps étroit, plus élancé que dans les précédentes; tête

(1) Στιγμὴ, point, κρὰς, tête.

(2) Hébreu, קדר, *cadar*, prendre une robe obscure.

notablement anguleuse ; une ligne longitudinale médiane indécise sur le prédorsum teintée d'un jaune assez tranchant ; le bord jaune des homélytres très étroit ; dessous du corps et pattes jaunes tachés de noir. ♀.

Midi de la France (Perris).

25. (24). Homélytres transparentes à nervures noires ou brunes (du moins ordinairement?).

DALAGUE.

461. *Dalagus* (1). Brun verdâtre, le bord postérieur du prédorsum légèrement échancré, le bord antérieur de la tête encore plus court que dans l'espèce suivante. Long. 0,005.

reticulatus Herr. Sch. F. 126. 4.

Deux points noirs sur le bord antérieur de la tête, et deux autres ordinairement plus petits sur le vertex ; deux autres principaux points noirs sur le bord antérieur du prédorsum, avec deux taches brunes plus ou moins prononcées près du bord postérieur, tous ces points et taches variant ou disparaissant plus ou moins ; écusson plus ou moins tacheté de brun ; dessous du corps et pattes jaunâtres, légèrement tachetés de brun rougeâtre. ♂♀.

Environs de Paris ; midi de la France.

EPIRRHÈNE.

462. *Epirrhæna* (2). Blanchâtre pâle, le bord postérieur du prédorsum coupé droit, avec deux gros points noirs ronds sur le vertex. Long. 0,004.

Bord antérieur de la tête peu anguleux, avec quelques taches d'un ferrugineux brunâtre sur le front ainsi que sur le prédorsum ; une tache noire triangulaire de chaque

(1) Hébreu, דלג, *dalag*, sauter.

(2) Ἐπιῤῥαίνω, répandre sur.

côté de l'écusson; les nervures de la base des homélytres blanches, le reste des nervures noires; dessous du corps plus ou moins taché de noir.

Environs de Troyes (Berton).

HÉPHATHE.

463. *Hephathus* (1). Noir, les yeux, les genoux et les jambes pâles. Long. 0,003.

nanus Herr. Sch.? F. 143. 6.

Bord antérieur de la tête à peine anguleux, aussi court que dans le *Dalagus*; son bord postérieur liséré et le prédorsum légèrement bordé postérieurement de pâle; homélytres blanches, avec les nervures brunes, les nervures extrêmes à peine un peu plus nuancées de brun que les autres; du reste, très semblable au *Dalagus*, sauf la taille et la couleur. ♀.

Piémont (Ghiliani).

Un individu de Milan (Bianconi) est verdâtre, avec deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson. Est-ce la même espèce?

Nous rapportons aussi, mais avec doute, à la même espèce un individu du midi de la France, un peu plus grand (0,0037), où les nervures des homélytres sont vertes.

26. (23). Tête en forme de croissant ou en triangle plus ou moins allongé au delà du prédorsum.

27. (50). Homélytres toujours aussi longues que l'abdomen dans les deux sexes (2).

(1) Hébreu, עפתה, *hephatha*, obscurité.

(2) Cette sous-subdivision et quelques autres, dans les Antérocelles, sont fondées sur des caractères parfois si incertains qu'elles ne peuvent guère servir que de guide secondaire à celui qui voudra reconnaître une espèce;

28. (35). Corps en ovale assez large, non presque linéaire comme dans la division opposée.

29. (30). Corps en ovale plus allongé que dans la division suivante.

EPISTICTIE.

464. *Epistictia* (1). Jaunâtre ou grisâtre, les homélytres finement mouchetées de blanc et de brun. Long. 0,006-9.

atomaria Fabr. R. 97. 48. — Germ. M. IV. 83. 8; F. 16. 16.—Burm. 110. 1; G (*Jassus*). fig. 1.

Dessus du corps moucheté de taches rousses; les mouchetures blanches des homélytres consistant en un certain nombre de nervures ou de parties de nervures blanches; quelques taches brunes à l'extrémité des homélytres, notamment une plus prononcée que les autres touchant la côte externe près de son contour apical; les autres aussi longues que les homélytres, légèrement enfumées. ♀

Commune dans les prairies.

JASSUS.

465. *Jassus*. Grisâtre, moucheté de noir, d'une nuance, en général, plus foncée que la précédente. Long. 0,006-7.

mixtus Fabr. R. 86. 7. — Germ. M. IV. 82. 7; F. 16. 17.—Burm. 111. 2. — *plebeius* Fall. Cic. 36. 19.—*atomarius* Am. Serv. 587.

Du reste, semblable à la précédente espèce, avec laquelle il est facile à confondre. ♂♀.

Commun partout avec la précédente.

il faut, pour plus de sûreté, que l'on compare quelquefois l'application des deux divisions opposées à l'insecte, et que, si on ne l'a pas trouvé avec certitude dans celle des deux divisions qui d'abord a paru s'y appliquer, on passe ensuite à l'autre division pour savoir s'il ne l'y rencontrera pas.

(1) Ἐπὶ, sur, στίζω, moucheter.

Chlorochrie.

466. *Chlorochria* (1). Jaune verdâtre très pâle uniforme. Long. 0,007.

Abdomen noir, sauf les bords latéraux et son extrémité; homélytres transparentes, légèrement enfumées, avec une teinte de carmin.

France (Goureau).

Xantholuès.

467. *Xantholues* (2). D'un jaune ferrugineux uniforme à reflet doré, avec deux petits points ronds noirs très marqués, sur le vertex, près du bord antérieur. Long. 0,007.

Dessous du corps plus ou moins taché de noir.

Environs de Paris; Troyes (Berton); Milan (Villa). ♀.

Stactogale.

468. *Stactogala* (3). Vert pré uniforme, sauf la tête un peu jaunâtre, les homélytres mouchetées de blanc. Long. 0,005-6.

Extrémité des homélytres tachée de brun, avec deux principales taches blanches touchant la côte externe, les taches blanches très pâles; dessous du corps et pattes d'un vert tendre.

Paris; Mont-de-Marsan (Perris).

Calémie.

469. *Calemia* (4). Jaune grisâtre uniforme, le ventre noir. Long. 0,003-4.

(1) Χλωρὸς, vert, ὠχρὸς, pâle.
(2) Ξανθὸς, jaune, λούω, laver.
(3) Στακτὴ, goutte, γάλα, lait.
(4) Hébreu, כלם, *calam*, faire confusion.

Triangle formé par la tête assez aigu et allongé. ♂♀.

Commun aux environs de Paris. Cette espèce est facile à confondre avec la Cestocéphale; mais sa forme un peu moins allongée, sa couleur plus grisâtre, et son triangle céphalique plus prononcé l'en font distinguer.

30. (29). Corps en ovale plus court, plus ramassé que dans la division précédente.

31. (34). N'ayant pas les homélytres blanches à nervures d'un noir tranchant.

32. (33). Pas de bandes transverses blanches ou pâles sur les homélytres.

SANAQUE.

470. *Sanachus* (1). Brun ferrugineux uniforme, le corps notablement large, court et ramassé, la tête aussi large que le prothorax. Long. 0,005.

brevis Herr. Sch. F. 143. 15.

Midi de la France; rare aux environs de Paris. ♂♀.

NACIE.

471. *Nacia* (2). Jaune verdâtre uniforme. Long. 0,005.

D'un faciès très analogue au précédent, mais un peu moins large, moins ramassé; homélytres dépassant à peine l'extrémité de l'abdomen.

Piémont (Ghiliani).

PELTOPHLYCTE.

472. *Peltophlyctis* (3). Verdâtre, sans points noirs sur le vertex ni sur le front, avec deux gros points d'un rouge-orange à la base de l'écusson. Long. 0,005.

(1) Hébreu, צנח, *tsanach*, sauter.

(2) Hébreu, נקי, *nakia*, sans tache.

(3) Πέλτη, bouclier, φλυκτίς, pustule.

Des nuances brunâtres fondues sur le vertex, sur la partie postérieure du prédorsum et à l'extrémité des homélytres; sillons transverses du front noirs, et dessous du corps taché de noir.

France (Goureau).

LIMONATTE.

473. *Limonattus* (1). Noir, moucheté de grisâtre plus ou moins pâle, le corps court, assez notablement ramassé. Long. 0,004.

abdominalis Fabr. R. 98. 61.—Fall. Cic. 31. 10.—Germ. F. 17. f. 19.—Herr. Sch.? F. 125. 2.

Quatre principaux points noirs sur la tête, dont deux au bord antérieur et deux sur le vertex, ces points se changeant quelquefois en simples mouchetures, plus ou moins apparentes; prédorsum, écusson et homélytres, plus ou moins mouchetés de brun; celles-ci ayant un léger bord interne dans leur quart extrême; abdomen noir en dessus. ♂♀.

Très commun à Paris et dans toute l'Europe.

PENTHOPITTE.

474. *Penthopitta* (2). D'un noirâtre de poix en dessus, la tête et le devant du prédorsum tachés ou nuancés de jaunâtre sombre. Long. 0,004.

Tête en triangle curviligne assez allongé et aigu; nervures de l'extrémité des homélytres irrégulièrement jaunâtres; dessous du corps noir; pattes noires, les genoux et les jambes antérieures plus ou moins pâles. ♀.

Midi de la France (Perris).

Nous rapportons avec doute à la même espèce des in-

(1) Λείμων, pré, ἅττω, sauter.
(1) Πένθος, deuil, πίττα, poix.

dividus de Paris dont les homélytres sont plus tachetées de grisâtre, et dont le triangle formé par la tête est un peu moins allongé. (*Penthopitta dubia* *).

MIRZAQUE.

475. *Mirzacha* (1). D'un noir foncé luisant uniforme, avec cinq principales taches rondes blanches transparentes entourées de quelques autres plus petites, à l'extrémité des homélytres. Long. 0,003-4.

fenestrata Herr. Sch. F. 122. 5.

Les cinq principaux points ronds de l'extrémité des homélytres disposés ainsi, 2 au bord externe, 2 au bord interne, le 5e au milieu, entre 3 autres points plus petits; une autre tache blanche au bord externe, plus rapprochée du milieu, et un autre point blanc au bord interne, au milieu, ces taches blanches plus ou moins étendues ou multipliées; ailes inférieures blanches; yeux gris; pattes antérieures et intermédiaires blanches, quelquefois les cuisses noires et les jambes aussi tachées de noir; pattes postérieures noires.

Midi de la France (Perris).

33. (32). Des bandes transverses blanches ou pâles sur les homélytres.

PSIMMYTHIMAS.

476. *Psimmythimas* (2). Brun grisâtre, moucheté, avec deux bandes transverses sur les homélytres, teintées de blanc, la bande basilaire oblique touchant l'écusson. Long. 0,005.

La tête mouchetée de blanc, de noir et de rouge; les bandes transverses des homélytres plus ou moins distinc-

(1) Hébreu, מרזח, *mirzach*, deuil.

(2) Ψίμμυθος, céruse, ἱμὰς, lanière.

tes, formées de mouchetures d'un blanc de céruse assez vif, mêlées de noir; extrémité des homélytres offrant des taches hyalines; pattes brunes, pointillées de noir.

Marseille.

Diadesmie.

477. *Diadesmia* (1). Noire ferrugineuse, avec deux bandes transverses assez larges sur les homélytres, blanches. Long. 0,003.

trifasciata Fabr. R. 98. 58.—Coqb. 34. pl. 8. f. 10.

Corps court, ramassé; deux taches de chaque côté de la tête sur le vertex, et une bande transverse interrompue au milieu, au bord antérieur du prédorsum, d'un ferrugineux plus pâle, ainsi que le dessous du corps et les pattes; pointe extrême des homélytres transparente et blanchâtre comme les deux bandes transverses. ♀.

Environs de Paris; Mont-de-Marsan (Perris).

34. (31). Homélytres blanches, à nervures longitudinales d'un noir tranchant.

Prostictops.

478. *Prostictops* (2). Verdâtre pâle, avec quatre gros points noirs rangés sur la même ligne au bord antérieur de la tête, et les homélytres pâles avec les nervures noires. Long. 0,005.

A peine quelques autres taches brunâtres répandues sur le reste du corps, notamment quatre indécises aussi rangées en arc, sur le prédorsum, près du bord antérieur, et une petite, de chaque côté, à la base de l'écusson.

Piémont (Ghiliani).

(1) Διὰ, à travers, δέσμη, bandelette.

(2) Πρὸ, en avant, στικτὸς, pointillé, ὄψ, face

PRODESMIE.

479. *Prodesmia* (1). Noire; une bande transverse, interrompue au milieu, sur la tête, et deux continues sur le prédorsum, d'un blanc tranchant. Long. 0,003.

histrionica Fabr. R. 98. 62. — Fall. Cic. 30. 8. — Herr. Sch. F. 122. 3.

Un point blanc à l'extrémité de la tête, au milieu; une petite bande transverse formée par deux espèces de points blancs qui se touchent, sur le vertex en avant de l'œil de chaque côté; une faible bande transverse au bord prédorsal antérieur, formée notamment par deux points qui se touchent au milieu; la bande transverse postérieure régulière, large; homélytres blanches, les nervures formant six lignes longitudinales noires, la nervure la plus proche de la côte se bifurquant vers l'extrémité; ces nervures venant atteindre une assez large bande transverse brune; l'extrémité de l'homélytre, derrière cette bande, en forme de croissant blanc; pattes blanchâtres, tachées de brun. ♂.

Midi de la France (Perris).

35. (28). Corps plus allongé, plus linéaire que dans la division opposée.
36. (45). Tête ayant des bandes ou des taches noires.
37. (40). Homélytres ayant des bandes transverses ou de gros points noirs.
38. (39). Des lignes transverses noires sur le vertex.

AGLÈNE.

480. *Aglena* (2). Noire, avec deux larges bandes trans-

(1) Πρὸ, devant, δέσμη, bandelette.

(2) A privatif, γλήνη, œil, parce que les ocelles sont quelquefois non parents.

verses irrégulières sur les homélytres d'un vert pâle. Long. 0,009.

acuminata Fabr. R. 76. 68.—Germ. M. IV. 72. 27. —*ornata* Herr. Sch. F. 154. 1.—Am. Serv. 575.

Trois lignes transverses arquées sur le vertex, et trois linéoles longitudinales sur le front, l'une médiane, les deux autres latérales, avec les sillons transverses, d'un jaune vert; une ligne arquée au bord antérieur du prédorsum, ses côtés et trois taches allongées sur son disque, de cette couleur; deux principaux points semblables à la base de l'écusson; les deux bandes des homélytres placées l'une à la base et l'autre au-delà du milieu; le bord interne et l'extrémité des homélytres lisérés de blanchâtre, avec une ou deux taches de la couleur des bandes, qui disparaissent quelquefois, près de l'extrémité, au côté externe; ailes inférieures légèrement enfumées; pattes noires, annelées ou tachetées de jaune verdâtre. ♂♀.

Marseille, et dans toute l'Europe méridionale.

Dans cette espèce les ocelles existent réellement (Voyez: Am. Serv. 575), et sont placés au bord antérieur de la tête, comme dans tous les autres Antérocelles.

39. (38). Point de lignes transverses noires sur le vertex.

TYPHLOCYBE.

481. *Typhlocyba* (1). D'un vert tendre, avec quatre taches noires sur les homélytres et leur extrémité brune. Long. 0,004.

carpini Fourcr. 191.—Vill. 469. 44.—*picta* Fabr. R. 77. 75.—Herr. Sch. F. 112. 23.—Burm. 107. 2.—*urticæ* Fabr. R. 77. 76.—Fall. Cic. 50. 41.—Herr. Sch. F. 124. 4. — La Cigale verte à points noirs. Geoffr. 426. 25.

(1) Τυφλὸς, aveugle, κύβη, tête.

Deux gros points noirs sur le vertex; une petite tache noire au bord antérieur du prédorsum et une tache plus grande de chaque côté, laquelle se confond quelquefois avec l'antérieure; deux points noirs carrés à la base de l'écusson; les taches noires des homélytres placées en quinconce, deux au bord interne, la première touchant l'écusson, et deux au bord externe, la première en forme de ligne oblique, allongée, brunâtre, un peu au dessus de la seconde du bord interne; une grande tache brune irrégulière et mêlée de blanchâtre à l'extrémité. ♂♀.

Environs de Paris, et dans toute l'Europe; sur la guimauve, suivant M. Perris.

Les points ou taches noires de la tête, du prédorsum, de l'écusson et des homélytres, se confondant quelquefois et donnant à l'insecte une teinte beaucoup plus brune. C'est ce qui paraît constituer plus spécialement la *picta* Fabr.

PYROTÉNIE.

482. *Pyrotænia* (1). D'un vert pâle, tout le vertex entre les yeux, le disque prédorsal et l'écusson, d'un brun chocolat, avec deux bandes longitudinales d'un rouge carminé sur chaque homélytre. Long. 0,004.

La bande transverse brune qui existe sur les homélytres, un peu avant le milieu, assez large, très peu prononcée, formée par une nuance brunâtre; homélytres très transparentes, très légèrement brunies à l'extrémité; ailes inférieures aussi longues et de la nuance de cette extrémité; le disque brun ferrugineux du prédorsum, laissant de chaque côté au bord vert pâle très tranché. ♀.

Environs de Gisors, en août (Muséum).

40. (37). Homélytres sans bandes ni gros points noirs.

(1) Πῦρ, feu, ταινία, bande.

41. (42). Tête ayant une bande transverse noire.

PROTÉNIE.

483. *Protænia* (1). D'un vert tendre assez uniforme, à peine nuancé de brunâtre ferrugineux. Long. 0,005.

striola Fall. Cic. 44. 32.—Germ. F. 15. 15. —*frenata* Germ. M. IV. 86. 16 (Burm. G. [*Jassus*] fig. 2).

La bande transverse du vertex étroite, allant d'un œil à l'autre et partant de leur bord antérieur, avec une linéole verte placée au devant de cette bande noire et circonscrite elle-même par une autre linéole noire qui sépare le vertex du front; celui ci fortement sillonné de noir transversalement, avec une ligne longitudinale jaune au milieu, qui sépare les sillons transversaux; chaperon vert jaunâtre avec cinq lignes longitudinales noires, la médiane elle-même divisée quelquefois en deux; quelques nuances brunâtres indécises et fondues sur le prédorsum et l'écusson, ainsi que sur les homélytres dans l'intervalle des nervures, avec des points rares excessivement fins semés çà et là quelquefois; dessous du corps largement taché de noir foncé. ♂♀.

Paris (Guérin-Méneville); Alger (Lucas)?

42. (41). Tête sans bande transverse noire.

43. (44). Tête ayant plus de deux points noirs.

TÉTRASTACTE.

484. *Tetrastactus* (2). Vert tendre uniforme, avec quatre gros points noirs sur la tête. Long. 0,005.

quadrinotatus Fabr. R. 78. 77. — Panz. 103. 7. — Fall. Cic. 46. 35.—Germ. F. 14. 15.—*pusillus* Ross.

Les deux premiers points placés au bord antérieur de

(1) Πρὸ, en avant, ταινία, bande.

(2) Τέτρα, quatre, στακτὴ, goutte.

la tête, rapprochés; les deux autres en arrière, sur le vertex, distants; deux petites taches noires sur le front et les côtés du prosternum largement tachés de noir. ♀.

Paris; Milan (Villa).

ACROSTIGME.

485. *Acrostigmus* (1). Vert pâle; quatre gros points sur la tête, avec une linéole de chaque côté entre eux et deux points à la base de l'écusson, noirs. Long. 0,003-4.

sexnotatus Fall. Cic. 47. 36.—Germ. F. 14. 13.

Les deux premiers points de la tête plus gros que les autres, placés au bord antérieur, rapprochés; chacune des deux linéoles transverses partant d'un point noir placé au bord de l'œil; les sillons transverses du front, noirs; les points de l'écusson triangulaires, très distants entre eux; homélytres très transparentes, nuancées d'un reflet doré; flancs du prosternum largement tachés de noir. ♀.

Paris.

PENTASTIGMOPS.

486. *Pentastigmops* (2). Vert tendre, avec cinq points noirs sur la tête, et les homélytres tachetées de brun. Long. 0,003.

pulchellus Herr. Sch.? F. 124. 6.

Les points noirs de la tête placés deux en dessous au haut du front, deux en avant sur le vertex et l'autre en arrière touchant le bord du prédorsum; le disque de ce dernier plus ou moins nuancé de brun, offrant deux petits points noirs plus ou moins sensibles à son bord antérieur, ainsi que l'écusson; les taches noires des homélytres consistant notamment en des nuances brunes placées dans

(1) Ἄκρος, sommet, στιγμὴ, point.
(2) Πέντε, cinq, ὤψ, face, στιγμὴ, point.

les cellules le long des nervures qui sont notablement pâles; abdomen fortement taché de noir; les pattes pâles.

Paris? (Muséum); midi de la France, sur la guimauve (Perris).

La figure d'Herrich Scheffer présente sur l'écusson deux gros points noirs qui disparaissent à peu près entièrement dans ces individus. Est-ce une espèce différente?

44. (43). Tête n'offrant que deux points noirs.

EPIMILTIE.

487. *Epimiltia* (1). Teinte de rouge mat uniforme en dessus. Long. 0,006.

Les deux points noirs très gros placés tout au bord antérieur de la tête; celle-ci en forme de rebord assez étroit à peu près de même largeur dans toute son étendue; dessous du corps d'un jaune clair teinté de rouge; extrémité des homélytres d'un jaunâtre sombre hyalin, les nervures teintes de rouge carminé vif. ♀.

France (Goureau).

OPOSTIGME.

488. *Opostigmus* (2). Vert jaunâtre uniforme, avec deux gros points noirs en avant sur le vertex, les homélytres légèrement transparentes. Long. 0,005.

punctifrons Fall. Cic. 42. 29. — Herr. Sch. F. 126. 6.

Tête assez anguleuse en avant; deux petites taches noires derrière la pointe extrême de l'écusson; segments abdominaux noirs, lisérés de vert; pattes tachées de brun. ♀.

Midi de la France (Perris).

(1) Ἐπί, sur, μίλτος, vermillon.
(2) Ὀπ, face, στιγμὴ, point.

IÉDIDIE.

489. *Iedidia* (1). D'un vert jaunâtre uniforme ; deux points noirs assez gros au bord antérieur de la tête et un point prédorsal médian semblable, qui disparaît quelquefois, touchant le bord antérieur. Long. 0,004.

Extrémité des homélytres plus transparente, légèrement tachée de brun ; abdomen noir, les segments lisérés de vert, quelquefois vert, taché de noir. ♀.

Environs de Paris, jusqu'en septembre.

STACTOPELTE.

490. *Stactopeltus* (2). Jaunâtre ; deux gros points noirs à la base de l'écusson et les homélytres très transparentes, nuancées de brun. Long. 0,003.

Les deux points noirs du vertex très gros, le prédorsum taché de brun et l'abdomen presque entièrement noir ; les nuances brunes des homélytres larges, en forme de deux ou trois larges bandes transverses indécises.

France (Goureau).

Nous rapportons à la même espèce un individu (Muséum) d'un jaune pâle uniforme, offrant seulement les deux gros points ronds du vertex et ceux encore plus gros de la base de l'écusson, avec l'abdomen taché de noir. Long. 0,002.

HYPOSTICTE.

491. *Hyposticta* (3). D'un vert assez uniforme, très légèrement nuancé de brunâtre, les deux points noirs du vertex assez indécis. Long. 0,003.

Dessous du corps assez fortement taché de noir ; yeux

(1) Hébreu, ידיד *iédid*, aimable personne.

(2) Σταχτὴ, goutte, πέλτη, bouclier.

(3) Ὑπὸ, sous, στικτὸς, pointillé.

verts; front vert, avec quelques légers sillons transverses noirs et une ligne longitudinale brune entre eux, à peine prononcée; jambes et tarses annelés ou du moins tachetés de noir.

France.

PHLOGOSPILE.

492. *Phlogospila* (1). Jaune pâle, avec une bande rouge occupant chaque côté du prédorsum, et se prolongeant sur les homélytres. Long. 0,0035.

tiliæ Fall. Cic. 57. 55.

Un point rouge en avant des deux gros points noirs du vertex et formant triangle avec eux; une bande rouge allant d'un œil à l'autre, en dessous, sur le haut du front; un anneau ovalaire irrégulier rouge sur le disque prédorsal; un petit point noir de chaque côté, à la base de l'écusson, avec un peu de rouge; la bande rouge qui se prolonge sur le milieu de chaque homélytre, se divisant en deux qui vont atteindre, en s'élargissant un peu, l'une le bord interne, vers le milieu, et l'autre l'extrémité de l'homélytre, à ce même bord interne.

Paris (Guérin-Méneville).

Quelquefois les bandes rouges s'effacent presque entièrement et il ne reste guère que les points noirs. Nous ne pouvons croire que cette espèce ne soit qu'une variété de la Phlogoténie, avec laquelle elle a pourtant beaucoup de rapport.

45. (36). Tête sans bande transverse ni gros points noirs.

46. (47). Homélytres tachées de noir ou de rouge.

(1) Φλὸξ, flamme, σπῖλος, tache.

CHLOROPLEGME.

493. *Chloroplegma* (1). Noire en dessus, avec de grandes taches vertes tranchées sur les homélytres. Long. 0,0035.

vittata Linn. 710. 36.—Fall. Cic. 56. 53.—Germ. M. IV. 73. 28; F. 6. 20.

Tête verte, avec deux taches brunes indécises à la base du vertex; une première tache verte médiane sur la suture des homélytres, près de la base; une autre grande tache verte en segment de cercle assez long, touchant le bord externe des homélytres et une autre encore beaucoup plus grande le long du bord externe, hyaline, irrégulière; ces deux principales taches hyalines à la suite l'une de l'autre, avec quelques autres très petites à l'entour; dessous du corps et pattes d'un vert pâle.

Paris, en juin, dans les lieux frais et ombragés, sur l'herbe, au bord des eaux; Italie (Bianconi).

HYPOSTILBE.

494. *Hypostilba* (2). Jaune verdâtre pâle, avec l'écusson et deux larges bandes transverses sur les homélytres, bruns. Long. 0,0035.

nitidula Fabr. R. 79. 88.—Herr. Sch. F. 164. 10. —La Cigale à deux bandes brunes. Geoffr. 425. 22.

La première bande placée près de la base, la seconde au-delà du milieu. ♂♀.

Paris (Muséum).

FLAMMIGÈRE.

495. *Flammigera* (3). Jaune pâle, avec deux bandes longitudinales étroites et ondulées d'un rouge cerise sur le prédorsum et les homélytres. Long. 0,0035.

(1) Χλωρὸς, vert, πλῆγμα, plaie.
(2) Ὑπὸ, sous, στίλβω, luire.
(3) *Flamma*, flamme, *gero*, porter.

Fourcr. 190. 24.—*blandula* Ross. 1263.—Fall. Cic. 57. 56.—*quercûs* Fabr.? R. 79. 89. — Herr. Sch. F. 124. 7.—La Cigale flamboan te. Geoffr. 426. 24.

Les deux bandes partant de la tête rapprochées l'une de l'autre sur le prédorsum et allant en serpentant, une sur chaque homélytre; écusson un peu nuancé de brun; les ailes irisées.

Paris, dans les maisons ou près d'elles, sur l'herbe. On la trouve dans le reste de l'Europe, l'Italie et même la Suède.

PHLOGOTÉNIE.

496. *Phlogotænia* (1). Jaune pâle; deux points sur le vertex, deux bandes prédorsales qui se prolongent sur les homélytres et trois bandes longitudinales sur chaque homélytre, d'un rouge brique. Long. 0,0035.

albostriella Herr. Sch. F. 164. 11.

La bande rouge touchant la côte externe des homélytres, la plus large; les deux autres bandes de chaque homélytre, très larges aussi; toutes les trois droites, assez également espacées entre elles, s'arrêtant avant l'extrémité; cette extrémité d'un jaunâtre d'écaille transparent. ♀.

Midi de la France (Perris).

La tête et l'écusson sont tachés de noir dans un individu venant d'Italie (Bianconi).

47. (46). Homélytres d'un vert ou verdâtre uniforme.

48. (49). Tête ne formant qu'un rebord étroit et arqué au devant du prédorsum, de même largeur dans toute son étendue.

CHLOAPALE.

497. *Chloapala* (2). D'un vert pré tendre ou jaune pâle

(1) Φλὸξ, flamme, ταινία, bande.

(2) Χλόα, herbe verte, ἁπαλὸς, tendre.

uniforme, le corps notablement allongé, linéaire. Long. 0,004-5.

Les ailes inférieures blanches, irisées; l'extrémité des homélytres d'un transparent plus léger et moins vert que la base.

Paris; midi de la France (Perris).

49. (48). Tête subtriangulaire en avant ou en croissant un peu plus large au milieu que sur les côtés.

CESTOCÉPHALE.

498. *Cestocephala* (1). D'un grisâtre jaune verdâtre pâle; quatre petits points noirs, 2 en avant, 2 en arrière sur le vertex, aussi fins que la piqûre d'une aiguille. Long. 0,003.

Paris. ♂.

PELTOSPILE.

499. *Peltospila* (2). Verte pâle; deux taches triangulaires noires sur l'écusson. Long. 0,003.

Ventre noir, le bord extrême des segments faiblement liséré de vert; quelques nuances brunâtres sur la tête et le prédorsum. ♀.

Environs de Paris.

LEPTOCHLORE.

500. *Leptochloris* (3). D'un vert pré jaunâtre uniforme, l'extrémité des homélytres légèrement teintée d'un brun doré. Long. 0,003.

ulmi Linn. 711. 49.—De G. 189. 8. pl. 12. f. 12-19.—Fabr. R. 78. 81.—Fall. Cic. 49. 39.—Burm.

(1) Κεστὸς, piqué par une aiguille, κεφαλὴ, tête.

(2) Πέλτη, écusson, σπῖλος, tache.

(3) Λεπτὸς, grêle, χλωρὸς, vert.

107. 1. — La Cigale moucheron verte. Geoffr. 427. 27.

Homélytres allongées, linéaires, enveloppant le corps. ♂♀.

Paris, sur les arbres, et dans tout le reste de l'Europe.

XANTHAPALE.

501. *Xanthapala* (1). Semblable à la précédente, mais toute jaune, les homélytres légèrement teintées de verdâtre.

rosæ Linn. 712. 50.—Herr. Sch. F. 124. 1. —*flavescens* Fabr. R. 79. 85.—Fall. Cic. 53. 48. — La Cigale des charmilles. Geoffr. 428. 28.

Paris, notamment sur les charmilles, qu'on ne peut toucher, dit Geoffroy, sans en faire voler une multitude, en automne; et dans toute l'Europe.

Elle dépose ses œufs sur les rosiers.

50. (27). Homélytres ordinairement plus courtes que l'abdomen au moins dans les femelles.

51. (54). Tête triangulaire à angle presque droit en avant, plus aigu, plus allongé que dans la division opposée.

52. (53). Une bande longitudinale noire, interrompue au milieu, sur les homélytres.

EVACANTHE.

502. *Evacanthus* (2). Jaune rougeâtre, le prédorsum jaune au milieu, noir de chaque côté. Long. 0,007.

interruptus Linn. 710. 35.—De G. 186. 7. pl. 12. f. 6. — Fabr. R. 76. 67. — Panz. 32. 8. — Tign.

(1) Ξανθὸς, jaune, ἁπαλὸς, tendre.

(2) Εὖ, bien, ἄκανθα, épine.

159.—Germ. M. IV. 72. 26.—Fall. Cic. 28. 5.—Burm. 116. 2.—Blanch. 193. 2. pl. 15. f. 1.—Am. Serv. 575.—La Cigale jaune à raies noires obliques. Geoffr. 419. 9.

Une tache noire irrégulière de chaque côté de la tête en dessus et formant la base de la bande noire qui va s'étendre de chaque côté sur le prédorsum et les homélytres, celles-ci sans bord interne prononcé à leur extrémité, plus courtes que l'abdomen dans les femelles; une bande noire analogue de chaque côté de l'abdomen; front sillonné transversalement. ♂♀.

Dans toute l'Europe; assez rare aux environs de Paris.

Mélandère.

503. *Melanderus* (1). Semblable au précédent, mais le prédorsum entièrement noir, seulement liséré de rougeâtre au bord postérieur.

Dessus de la tête noir sans ligne longitudinale jaune au milieu, seulement plus ou moins tacheté de jaunâtre; homélytres aussi longues que l'abdomen, dans les deux sexes, ayant un rebord interne prononcé assez long à leur extrémité. ♂♀.

Avec le précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété?

53. (52). Pas de bande longitudinale noire sur les homélytres.

Amblycéphalie.

504. *Amblycephalius* (2). D'un jaunâtre ferrugineux,

(1) Μελὰς, noir, δέρη, cou.

(2) Ἀμβλὺς, obtus, κεφαλὴ, tête. Le nom d'*Amblycephalus* a été créé par Kuhl, en 1827, pour un genre de reptile.

les homélytres à nervures blanchâtres, les cellules en carré long tachées de brun et formant quelquefois des espèces de bandes transverses. Long. 0,007.

acuminatus Herr. Sch. F. 111. 9.—*interstinctus* Fall.? Cic. 29. 6.— *Germari* Curt. pl. 572. —Am. Serv. 588.

Vertex taché de brun ferrugineux, avec une légère carène longitudinale noire au milieu et un point rond noir de chaque côté près de sa base, lesquels se changent quelquefois en une grande tache noire occupant tout le milieu du vertex en forme de large bande longitudinale; une ligne longitudinale médiane sur le prédorsum, avec une autre de chaque côté, assez larges, brunes; deux grandes taches blanches indécises peu sensibles sur les homélytres en forme de bandes transverses obliques partant de la côte externe; front sillonné transversalement. ♀.

France septentrionale; Angleterre.

Xanthochrée.

505. *Xanthochrea* (1). D'un vert jaunâtre clair vif, l'abdomen conique, dépassant notablement l'extrémité des homélytres dans les femelles. Long. 0,004-5.

microcephala Herr. Sch.? F. 164. 8.

Homélytres en ovale assez court, sans rebord interne à leur extrémité; celle-ci légèrement transparente et non colorée de vert comme le reste; base de l'abdomen noire en dessus; front sillonné transversalement; quelquefois le corps entièrement noir; pattes jaunes, plus ou moins tachées de noir, quelquefois noires avec les jambes et les genoux jaunes seulement. ♂♀.

Paris; Midi (Perris).

(1) Ξανθὸς, jaune, ὠχρὸς, pâle.

Les homélytres dépassent assez notablement l'abdomen dans un mâle du midi de la France.

Deltocéphale.

506. *Deltocephalus* (1). Jaunâtre ou grisâtre; les homélytres ocellées à nervures blanches, avec des petites cellules oblongues plus ou moins cernées ou teintes de brun en dedans le long des nervures. Long. 0,003.

ocellatus Scop. E. C. 116. 383. — Germ. F. 17. 18. — *ocellaris* Fall. Cic. 33. 13. — Herr. Sch. F. 129. 11. — Burm. G (*Jassus*). — *sabulicola* Curt. pl. 633. — La Cigale géographie ? Geoffr. 427. 26.

L'abdomen dépassant à peine l'extrémité des homélytres, cette extrémité sans rebord interne prononcé; quelquefois la tête et le prédorsum offrant des taches d'un rouge cerise assez vif. ♀.

Paris; Orléans (Fairmaire); Alger (Lucas); Bologne (Bianconi).

Pédématie.

507. *Pedematia* (2). Vertex, prédorsum et homélytres d'un gris verdâtre ou jaunâtre clair, l'abdomen noir, ses segments annelés, d'un blanc bleuâtre. Long. 0.002-3.

Corps gros, ramassé, la pointe de l'abdomen dépassant assez notablement l'extrémité des homélytres; celles-ci d'un coriace légèrement transparent, les nervures blanchâtres, avec l'intérieur des cellules nuancées d'un brun ferrugineux, qui forme tache; dessous du corps entièrement noir; pattes noires, avec les articulations et les épines jaunes pâles. ♀.

Paris.

(1) Δέλτα, triangle, κεφαλή, tête

(2) Πήδημα, saut.

54. (51). Tête en triangle très obtus.

ATHYSANUS.

508. *Athysanus* (1). D'un blanc sale, avec un arc transversal sur la tête et des linéoles sur les homélytres, noirs. Long. 0,006.

argentatus Fabr. R. 77. 72. — Coqb. 32. pl. 8. f. 5. —Herr. Sch. F. 126. 5.—Burm. G (*Jassus*). f. 2.— *interstitialis* Germ. M. IV. 90. 2; F. 16. 20.

Un ligne longitudinale indécise médiane sur le prédorsum et un trait analogue de chaque côté; la côte externe des homélytres d'un blanc tranchant qui forme bordure; les nervures en forme de linéoles blanches, avec l'intérieur des cellules, entre elles, formant des linéoles brunes; point de rebord interne prononcé à leur extrémité; une ligne longitudinale médiane sur l'abdomen et une autre de chaque côté, noires; la pointe de l'abdomen dépassant de très peu l'extrémité des homélytres; pattes pâles, tachetées de noir. ♀.

Paris.

CHORTOPHILE.

509. *Chortophilus* (2). Gris brunâtre, tacheté de noir, les homélytres à nervures blanches et le contour des cellules taché de noir. Long. 0,004-5.

Prédorsum offrant quelquefois au bord postérieur une tache noire plus ou moins effacée; abdomen noir, faiblement taché de jaunâtre en dessus et en dessous, bordé de jaune sur les côtés, sa pointe dépassant assez notablement l'extrémité des homélytres, celles-ci sans rebord interne

(1) A privatif, θύσανος, bord.
(2) Χόρτος, foin, τίλος, ami.

à leur extrémité; pattes grisâtres, tachetées; cuisses deux fois annelées de brun. ♂♀.

Paris; Orléans (Fairmaire).

Cette espèce ressemble beaucoup au Limonatte. N'en serait-elle qu'une variété?

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'HYPONOMEUTA PADELLA ET A CELLE DE SES PARASITES.

PAR M. GOUREAU.

(Séance du 28 Janvier 1846.)

L'histoire du genre *Hyponomeuta* est bien connue; je n'en parlerai ici que pour servir d'introduction à celle des insectes qui vivent aux dépens de l'espèce appelée *H. padella.*

Dans le mois de juin 1845, les haies d'aubépine (*Mespilus oxyacantha*) qui entourent les jardins et les vergers des environs de Cherbourg étaient entièrement couvertes de toiles de soie d'un blanc sale filées par une multitude de chenilles qui se tenaient sous cet abri pour ronger les feuilles des arbustes. Le nombre de ces insectes était tellement considérable que les haies ont été dépouillées de leur verdure et mises à nu en très peu de temps. Le 26 juin, les chenilles ont commencé à se changer en chrysalides; ces dernières sont enfermées chacune dans un cocon particulier de même couleur que l'enveloppe commune, suspendues côte à côte la tête en bas, réunies en masse serrée et abritées sous la toile générale. L'insecte parfait s'est montré dans les derniers jours de juillet. Le 26 juin, au moment où l'on trouvait ensemble des chenilles et des chrysalides, ces deux formes de l'insecte se sont présentées de la manière suivante :

Hyponomeuta padella.

Chenille *Long.* 11 *mill. Cylindrique; brune verdâtre; tête*

noire, écailleuse, ronde, luisante; une ligne dorsale brune; deux lignes médianes formées de taches rondes, noires, veloutées, une sur chaque anneau, excepté le premier; deux lignes latérales de points noirs verruqueux, pilifètes; 16 *pattes.*

Chrysalide. *Long.* 10 *mill. Tête, corselet, antennes, ailes, pattes et extrémité de l'abdomen brun-noirâtre; abdomen fauve.*

Insecte parfait. *Long. du corps* 8 *mill., avec les ailes* 10 *mill. Tête et corselet blancs ou gris, ce dernier marqué de cinq ou six points noirs; ailes gris de plomb ou brunes ornées de trois lignes parallèles de petits points noirs; les inférieures grises.*

Le 26 juin, je mis dans une boîte vitrée un paquet de toile d'*Hyponomeuta padella* renfermant des chenilles et des chrysalides. Deux jours après, je remarquai quelques petits vers blancs qui rampaient dans la boîte entre les chenilles. Je crus d'abord qu'ils étaient sortis du corps de ces animaux; mais je reconnus bientôt mon erreur en les voyant grossir rapidement et augmenter en nombre. Ils sont doués d'un grand appétit et mangent presque continuellement. Ils attaquent les chenilles qui étant engourdies et sur le point de se métamorphoser ne font aucun mouvement pour leur échapper; ils les blessent avec leurs dents et sucent ensuite toutes les parties molles et liquides contenues sous la peau. Ils s'adressent aussi aux chrysalides qu'ils dévorent de la même manière; celles-ci conservent leurs formes extérieures comme si elles étaient intactes. Au bout de 7 ou 8 jours, il ne restait plus une seule chenille ou chrysalide vivante de toutes celles que j'avais déposées dans la boîte; je n'aurais pas vu le lépidoptère dont elles sont l'enfance si je n'avais pas renou-

velé mon approvisionnement. Ces vers sont blancs et sans pattes, d'une forme ovoïde lorsqu'ils sont contractés; mais lorsqu'ils s'allongent, ce qu'ils peuvent faire considérablement, ils deviennent coniques. La tête se trouve au petit bout dans lequel on voit, à cause de la transparence de la peau, un trait noir bien marqué. Examiné à la loupe, ce trait se montre sous la forme d'une fourche resserrée au bout postérieur et sous la forme d'un double crochet au bout antérieur. L'animal peut faire sortir les crochets et les dégager de la partie membraneuse de la tête. Cet organe me paraît avoir deux buts : l'un de déchirer la victime destinée à la nourriture du ver, l'autre de lui servir de grappin pour favoriser la progression ; on le voit en effet lorsqu'il veut marcher s'étendre considérablement en portant sa tête effilée le plus loin possible, fixer son grappin sur le plan de position et faire avancer son derrière en contractant ses anneaux. La faculté qu'il possède d'allonger sa partie antérieure en l'effilant lui permet de pénétrer dans le corps des chenilles pour en dévorer la substance. Je ne sais s'il pioche sa nourriture à la manière des vers mineurs des feuilles, ou s'il la prend par succion ; je n'ai pas fait d'observation directe pour éclaircir ce fait. Le dernier segment de ce ver est terminé carrément ou même un peu concavement, mais sa forme n'est pas constante ; ce qu'il offre de plus remarquable est une caverne anale au fond de laquelle on aperçoit une plaque ronde, écailleuse jaunâtre. L'animal peut dilater ce dernier segment ; alors on voit très bien la plaque et le fond de la caverne ; il peut aussi le contracter ; alors la caverne est fermée ; dans le premier cas il peut aussi pousser en avant le fond de la caverne, ce qui amène la plaque au niveau du bord du segment. Il y a tout lieu de présumer que les stigmates postérieurs s'ouvrent dans

cette plaque, quoique je n'aie pas pu les constater à l'aide de la loupe; car on voit à travers la peau de l'animal deux trachées latérales qui s'y dirigent, sans qu'on puisse cependant les suivre jusqu'en ce point. On ne distingue pas non plus les points auxquels elles aboutissent du côté de la tête.

Ces vers, comme on peut le voir à leur description, appartiennent à un Diptère; ils se nourrissent de proie vivante, et sont un ennemi extrêmement redoutable pour les Hyponomeutes. Ceux que j'ai élevés, après avoir dévoré toutes les chenilles et toutes les chrysalides de la première récolte, se sont répandus dans la boîte, errant avec une sorte d'inquiétude; ils n'ont pas touché aux mêmes insectes de la seconde récolte; quelques-uns ont paru se fixer en un coin où ils sont restés assez longtemps, contractant leur corps, comme s'ils avaient dû se changer en pupe; mais la transformation ne s'est pas opérée, probablement parce qu'il leur a manqué une circonstance essentielle, de la terre humide à ce que je suppose, et tous se sont desséchés au bout de peu de temps; leur couleur est devenue insensiblement ferrugineuse, ce qui est bien celle de la pupe et indique qu'ils ont touché à la métamorphose sans pouvoir l'atteindre.

Il semble que la nature n'a pas jugé que les vers dont je viens de parler fussent suffisants pour s'opposer à la trop grande multiplication de l'*Hyponomeuta padella*, car elle y a joint une autre larve qui contribue pour sa part à en diminuer le nombre; cette dernière appartient à un Ichneumon et se tient cachée dans le corps même de la chenille. Je n'ai aucune donnée sur sa forme et ses habitudes particulières. J'ai trouvé l'insecte parfait le 30 juillet en rentrant chez moi après une absence de 12 jours pendant laquelle il était éclos dans la boîte des chenilles;

un second Ichneumon s'y est montré le 2 août suivant. Ces deux insectes étant sortis du milieu d'un paquet de toile qui enveloppait les chenilles et les chrysalides, je n'ai pas vu les circonstances de leur naissance, et je ne sais si les larves se sont transformées dans l'intérieur des chenilles ou des chrysalides, ou si elles en sont sorties pour se filer en cocon en dehors. Ils me paraissent de la même espèce quoiqu'ils diffèrent par quelques nuances qui distinguent le mâle de la femelle. Je les rapporte au genre Ichneumon à cause de leur abdomen ovoïde, allongé, également rétréci aux deux bouts, à court pédicule et à tarière cachée; les pattes sont robustes et l'aréole des ailes supérieures est pentagonale. Quant à l'espèce, je ne la trouve pas décrite dans le petit nombre d'ouvrages entomologiques que je possède, mais comme elle est commune, elle doit être nommée quelque part; aussi le nom que je lui donne provisoirement n'est que pour faciliter la désignation dans cette note.

Ichneumon padella Nob.

♀. *Long. 7 mill. Tête, corselet, abdomen noirs; antennes roulées à l'extrémité, brunes en dessus, brun-fauve en dessous, à premier article noir; palpes blanchâtres; pattes fauves; extrémité des tibias postérieurs bruns; articles des tarses postérieurs bruns à base fauve; ailes hyalines à stigma jaunâtre.*

♂. *Antennes droites, noires en dessus, testacées en dessous, à premier article jaunâtre en dessous; pattes antérieures et intermédiaires jaunâtres à cuisses tachées de brun extérieurement; pattes postérieures fauves à tibias noirs et un anneau blanc; tarses postérieurs annelés de blanc et de noir; anneaux de l'abdomen portant un liséré fauve*

au bord postérieur; ailes à stigma brun précédé d'un point blanc. Le reste comme dans la femelle.

Le troisième parasite s'est montré le 30 juillet en assez grand nombre. Je n'ai aucune notion sur ses premiers états; je suppose, vu l'exiguité de sa taille, qu'il vit en société dans le corps des chenilles; car je n'ai rien observé dans les larves de Tachinaires indiquant une maladie ou la sortie d'un parasite. Ce petit Chalcidite me paraît se ranger dans le genre *Encyrtus* à cause des longs éperons qu'il porte aux jambes intermédiaires. Quant à l'espèce, je ne la reconnais pas dans les 114 décrites par M. Walker, et je la nommerai provisoirement:

Encyrtus cyanocephalus Nob.

Long. 2/3 *mill. Noir; antennes brunes à massue pâle; tête bleue en devant; cuisses noires à articulations inférieures blanchâtres; tibias blanchâtres, ceux des pattes postérieures bruns au milieu; tarses blanchâtres; ailes hyalines.*

Explication des figures de la pl. 3 *N° I.*

1. Chenille de l'*Hyponomeuta padella.* Gr. nat.
2. Chrysalide du même.
3. *Hyponomeuta padella.* Gr. nat.
4. Larve de Diptère qui dévore les chenilles; non encore arrivée à sa taille.
5. La même ayant pris toute sa croissance.
6. La même contractée pour se changer en pupe; mais s'étant desséchée avant ce changement.
7. *Ichneumon padella* ♀. Gr. nat.
8. Son antenne grossie.
9. Son aile supérieure grossie.

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES INSECTES QUI VIVENT DANS LES GOUSSES DU GENÊT ÉPINEUX (*Ulex europæus*).

PAR M. GOUREAU.

(**Séance du 28 Janvier 1846.**)

L'ajonc ou genêt épineux (*Ulex europæus*) est extrêmement commun dans l'ouest de la France, particulièrement sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie. Il envahit tous les terrains incultes et forme d'excellentes clôtures champêtres; ses jeunes pousses pilées ou coupées au hache-paille sont une excellente nourriture pour les chevaux et les vaches, et l'arbuste lui-même sert à faire du feu et à chauffer le four. Sa puissance de reproduction est très grande, quoique ses gousses ne renferment que cinq ou six graines chacune, et il aurait bientôt envahi toute la contrée si les soins de la culture n'y mettaient obstacle. La nature elle-même semble vouloir s'opposer à cette excessive fécondité en attachant à ses semences des insectes qui en dévorent la majeure partie. Cette destruction a été telle en 1845 dans les environs de Cherbourg qu'elle m'a paru atteindre les deux tiers des graines de l'année.

Pour connaître les insectes dévastateurs de cette plante

j'ai récolté, le 13 juillet 1845, une certaine quantité de gousses arrivées à peu près à leur maturité, et je les ai placées dans une boîte vitrée. Quelques unes étaient percées d'un petit trou rond par lequel était sorti l'animal destructeur, d'autres étaient intactes. J'ouvris quelques unes de ces dernières et j'y trouvai deux espèces différentes de chenilles, d'une petite taille, qui vivaient isolément dans un logement assez spacieux et assez bien approvisionné de nourriture pour elles. Elles étaient arrivées à leur croissance ou à peu près et avaient dévoré en entier ou attaqué toutes les graines de chaque gousse et encombré leur demeure de graines noirâtres qui sont leurs excréments. Elles percent leur prison et vont chercher au dehors un emplacement convenable pour subir leur métamorphose. Il y en a cependant un certain nombre qui ne la quittent pas, qui s'y filent un léger cocon et qui y passent l'hiver attendant le printemps pour en sortir.

Ces deux petits animaux ne sont pas les seuls qui dévastent les graines d'ajonc, un troisième s'y joint et, par sa multitude, y produit un énorme dégât. Ce dernier est une très petite larve de curculionite qui s'adresse aux gousses épargnées par les deux chenilles. Une seule graine suffit à la nourriture de cette petite larve ; mais il y a ordinairement plusieurs vers dans la même gousse, en sorte que l'on ne trouve qu'une ou quelquefois deux graines intactes dans les gousses envahies. Ce nouvel habitant ne quitte son logement qu'après avoir subi sa dernière transformation. On rencontre communément des familles entières qui passent l'hiver dans leur habitation et qui n'en sortent qu'au printemps suivant.

Les graines du genêt épineux servent donc d'aliment à trois espèces différentes d'insectes d'une très petite taille,

mais excessivement nombreux en individus ; leur multitude est telle que la plante qui est robuste et féconde, qui se couvre de fleurs et se charge de fruits ne donne pas le tiers des semences qu'elle produirait sans ses ennemis. Il est même probable qu'elle en donnerait beaucoup moins encore si la nature, toujours admirable dans ses moyens de conservation, ne la protégeait en envoyant à son secours d'autres insectes qui dévorent les premiers et s'opposent à son entière destruction. Ces derniers sont au nombre de deux, l'un qui s'adresse à l'une des chenilles, l'autre qui s'attache au curculionite. Il est extrêmement probable que la seconde chenille est aussi attaquée par un parasite ; mais je ne l'ai pas encore aperçu.

Le 13 juillet, en ouvrant des gousses d'ajonc, j'ai observé la première des deux chenilles qui était arrivée à toute sa taille. Il est très probable que les gousses trouées qui existent à cette époque l'ont été par cette espèce qui subit, en général, son changement en chrysalide en dehors de son habitation ; elle choisit ordinairement l'espace vide qui existe entre les follioles de la gousse à la base de cette dernière, où elle se file un léger cocon de soie blanche. Je conjecture qu'il y en a qui vont chercher plus loin un lieu propice à leur changement et qui probablement se retirent au pied de l'arbuste sous les débris des feuilles ; car j'en ai vu errer dans la boîte, comme le font les chenilles qui cherchent à s'enterrer. Enfin quelques individus restent dans les gousses et y subissent leurs métamorphoses au printemps suivant. Ces dernières forment ce que l'on peut appeler la réserve.

La chenille du 13 juillet s'est métamorphosée en chrysalide le 3 août, sans présenter aucune circonstance particulière, et le microlépidoptère a paru le 23 du même mois. Il me paraît devoir être rapporté à la tribu des Platyo-

mides de M. Duponchel, au genre *Grapholitha*, et à l'espèce appelée *succedana* (1).

Grapholitha succedana, Dup.

Chenille. *Long.* 6 *mill. Blanchâtre, cylindrique; tête fauve, mâchoires brunes; une ligne de points verruqueux, brunâtres de chaque côté du vaisseau dorsal, une autre ligne parallèle de points plus petits le long des flancs; ces points portant des poils;* 16 *pattes blanchâtres.*

Cette chenille laisse sur son chemin, en marchant, un triple fil de soie.

Chrysalide. *Long.* 6 *mill. Ferrugineuse; forme ordinaire des chrysalides de lépidoptères; une couronne d'épines à l'extrémité postérieure.*

Elle est enveloppé dans un léger cocon de soie blanche.

Insecte parfait. *Long. du corps,* 5 *mill., avec les ailes,* 7 *mill. Gris cendré avec des nuances plus foncées formant deux taches irrégulieres partant du bord interne et n'atteignant pas la côte; celle-ci est marquée de petites taches noires terminées par des linéoles courtes; un grand écusson brun à l'extrémité posterieure orné de quatre ou cinq points noirs et de trois points blancs métalliques.*

Je n'ai remarqué les points métalliques qu'après la mort de l'insecte, probablement parce que je ne l'ai pas regardé sous le jour convenable pendant qu'il était vivant.

(1) Notre collègue M. Guénée, dans sa classification des Micro-lépidoptères, place cette espèce dans le genre *Catoptria* et dit qu'elle est très commune et vole en troupe autour des ajoncs en plein soleil.

La seconde espèce de chenille vit isolément, comme la première, dans une gousse d'ajonc dont elle ronge les graines ; elle sort de son habitation après l'avoir percée d'un trou rond vers le 9 août. Celles qui sont renfermées dans une boîte s'insinuent sous les gousses et y filent un cocon léger de soie blanche attaché d'une part au fond de la boîte, de l'autre au duvet cotonneux qui recouvre les gousses ; elles passent dans le repos le reste de l'été, l'automne et l'hiver, et ne changent de forme qu'au printemps. Il y en a qui restent dans leur habitation, où elles s'enveloppent d'un cocon comme les autres. Elles ne sont pas dans un état complet de léthargie. Si on arrache leur cocon de sa position naturelle et qu'on le perce, elles en sortent en partie et le transportent ailleurs, à la manière des teignes. Il est à présumer que dans leurs habitudes naturelles elles se retirent sous les débris des feuilles, au pied des ajoncs pour y filer leur robe d'hiver et y attendre le retour de la belle saison. Cette chenille se fait reconnaître par les caractères suivants :

Long. 5 *mill. Blanche, tête écailleuse, jaunâtre; premier segment semi-écailleux, marqué sur le dos d'une tache noire luisante, bilobée; le deuxième segment portant sur le dos quatre points noirs rangés en arc; les trois premiers segments portant sur les côtés chacun une tache ronde et noire; quatre paires de pattes membraneuses* (1).

Je n'ai encore vu ni la chrysalide, ni l'insecte parfait qui ne se montreront qu'au printemps prochain et au commencement de l'été.

Je passe maintenant au troisième insecte, qui se nourrit des semences du genêt épineux. Le 2 août, en examinant

(1) Le genre *Dicrorampha* de M. Guénée renferme l'espèce appelée *ulicana* qui est probablement celle dont il est ici question.

une gousse, je remarquai deux graines entamées dont l'une était réduite à son écorce et servait de cellule à une petite larve qui s'y tenait couchée en arc après en avoir mangé la substance amilacée ; l'autre était moins profondément attaquée et renfermait une seconde larve semblable à la première, mais plus petite. Le lendemain, la première larve était changée en chrysalide. Ce même jour j'ouvris de nouvelles gousses parmi lesquelles j'en vis une dont toutes les graines étaient dévorées sauf l'écorce, j'y remarquai : 1° une chrysalide semblable à celle dont je viens de parler ; 2° une peau de chrysalide toute pareille, ayant appartenu à un individu qui venait d'être dévoré ou sucé ; 3° une chrysalide qui me parut appartenir à un chalcidite ; 4° enfin, une larve que je rapportai naturellement au chalcidite. Il était facile de reconnaître à la forme de la chrysalide et surtout à sa trompe qu'elle donnerait naissance à un curculionite ; c'est ce qui se vérifia le 9 août par la sortie d'un petit *Apion* de l'espèce appelée *ulicis*.

Apion ulicis, Sch.

Larve. *Long.* 3 *mill. Cylindrique, blanche, molle, glabre, apode ; tête ronde, écailleuse, munie de mâchoires noirâtres ; douze segments, dont les trois premiers offrent des renflements.*

Chrysalide. *Long.* 2 *mill. Jaunâtre, tête penchée, rostre descendant jusqu'au milieu du corps ; antennes rejetées sur les côtés, terminées en massue ; les pattes pliées et les ailes placées comme à l'ordinaire.*

Insecte parfait. *Long.* 2 *mill. Noir, couvert d'une pubescence grise ; élytres striées, extrémité des cuisses antérieures et tibias pâles.*

J'ai déjà dit que l'une des deux chenilles de l'ajonc

était la proie d'un parasite qui s'oppose à sa trop grande multiplication; ce parasite, sous la forme de ver ou de larve, vit dans les entrailles de la chenille qu'il dévore complètement.

Le 9 octobre 1845, en ouvrant le reste des gousses de genêt épineux que j'avais renfermées dans une boîte, j'ai trouvé : 1° plusieurs nichées de quatre ou cinq *Apion ulicis*, avec des débris de semences; 2° un cocon de soie blanche renfermant la deuxième espèce de chenille; 3° un autre cocon recouvert d'excréments noirs dans lequel était une chenille de *Crapholitha succedana*; 4° enfin, un cocon parfaitement semblable au précédent pour la forme, les dimensions et les excréments qui le recouvraient, dans lequel se tenait une larve parasite qui avait dévoré le légitime habitant du lieu. Cette larve extraite du cocon et déposée dans un cornet de papier y a filé un cocon de soie blanche qu'elle a collé contre une des parois, ce qui me fait conjecturer qu'après être sortie du corps de sa victime, elle doit filer un cocon particulier dans l'intérieur de celui de la chenille, si cette dernière à eu le temps d'accomplir cet acte de sa destinée, ou un cocon libre, si la chenille n'a pu construire le sien.

Cette larve parasite ne subit ses métamorphoses qu'au printemps suivant et devient, selon mes conjectures, un ichneumonien, ce qui me paraît probable d'après la forme de sa bouche privée de mâchoires, mais pourvue de lèvres propres à sucer. Je n'ai pas encore vu l'insecte parfait.

Le deuxième parasite s'attache à l'*Apion ulicis*, dont il dévore la larve et même la chrysalide lorsqu'elle se trouve à sa portée. Il subit sa première métamorphose vers le 3 août, puisqu'à cette époque on trouve dans les gousses d'ajonc ses larves et ses chrysalides; l'insecte parfait se

montre dès le 9 du même mois sous la forme d'un chalcidite du genre *Semiotus*, dont l'espèce ne me paraît pas décrite par M. Walker. Je lui donnerai provisoirement le nom spécifique d'*apionis* qui se rapporte à son origine.

Semiotus apionis, Nob.

Larve *Long. 4 mill. Blanche, molle, apode, atténuée à l'extrémité postérieure, formée de 12 segments sans compter la tête.*

Cette larve étant très contractée et sur le point de se métamorphoser, je n'ai pu distinguer la forme de la bouche.

Chrysalide. *Long. 2 mill. Jaunâtre, antennes étendues parallèlement sous le corps et grossissant vers leur extrémité, tête baissée, pattes pliées et ailes placées comme à l'ordinaire.*

Insecte parfait. *Long. 2 1/2 mill. Antennes brunes à premier article fauve, palpes fauves, yeux noirs, tête et corselet vert-sombre ponctués, abdomen lisse, vert cuivreux à reflet vineux en dessus; cuisses vertes à extrémité inférieure blanchâtre; tibias postérieurs et intermédiaires bruns à extrémités blanchâtres, tibias antérieurs et tarses de toutes les pattes blanchâtres; dernier article et crochets bruns; ailes courtes, hyalines.*

On observe beaucoup de variété dans la nuance verte de l'insecte qui est cependant toujours sombre, et dans les couleurs des pattes qui ont plus ou moins de vert ou de brun. Les ailes sont courtes et ne dépassent pas l'extrémité de l'abdomen. Ce caractère le rapproche du *Semiotus quadrus* de M. Walker, auquel il ne ressemble en aucune manière par ses autres caractères.

Explication des figures de la pl. 3 N° II.

1. Gousse du genêt épineux percée d'un trou par lequel est sortie une chenille.

2. Chenille de la *Grapholitha succedana* avec sa mesure à côté.

3. Chrysalide du même insecte.

4. *Grapholitha succedana* dans sa position naturelle, et sa mesure à côté.

5. 6. Chenille de la *Dicrorampha ulicana*?

7. Gousse de genêt épineux ouverte montrant une graine rongée par la larve qui s'y trouve contenue.

8. Larve de l'*Apion ulicis* contenue dans la graine précédente avec sa mesure à côté.

9. Chrysalide du même coléoptère.

10. *Apion ulicis* avec sa mesure en dessous.

11. Larve d'Ichneumonien qui dévore la chenille de la *Grapholitha succedana* avec sa mesure à côté.

12. La tête de la même vue de face pour montrer la forme de la bouche qui est dépourvue de mâchoires et formée de deux lèvres trilobées propres à sucer.

13. Larve du *Semiotus apionis*; sa mesure à côté.

14. Chrysalide du même insecte.

15. *Semiotus apionis;* avec sa mesure à côté.

MYODAIRES

DES ENVIRONS DE PARIS (Suite) (1).

PAR M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 11 Février 1846.)

ENTOMOBIES.

—

IVe SECTION. *QUARTA STIRPS.*

LES BOMBOMYDES. *BOMBOMYDÆ.*

Antennes descendant jusqu'à l'épistôme ; le deuxième article plus long que le premier, et en pyramide renversée ; le troisième article prismatique, double et triple du second pour la longueur. Les premiers articles du chète courts.

Yeux nus ou velus ; faciaux nus ou ciligères, les deux tibias postérieurs un peu arqués et ciliés au bord extérieur. La cellule γc ouverte avant le sommet de l'aile et avec sa nervure transverse droite ou un peu arquée.

Le corps des mâles cylindriforme ; celui des femelles cylindrico-arrondi, avec le front large ; teintes noires, d'un noir un peu luisant, ou d'un bleu de pruneau, avec des lignes et des reflets en général gris-cendré.

Les larves des espèces observées vivent dans les chenilles du *Sphinx euphorbiæ*, du *Brachioglossa atropos*, du *Vanessa Io*, et de plusieurs Bombycites.

Antennæ ad epistoma porrectæ ; secundus articulus primo

(1) Voyez 1844, p. 5, et 1846, page 17.

longior, et conicus; tertius articulus prismaticus, secundo bilongior aut trilongior. Primi cheti articuli breviores.

Oculi nudi aut villosi; facialis nuda aut ciligera; duæ tibiæ posticæ internè subarcuatæ, margine exteriore ciliato. Cellula γ c aperta antè apicem alæ, nervo transverso recto aut subarcuato.

Mas corpore cylindri formi; femina corpore cylindrico-rotundato, fronte latiore. Color niger, nigro-nitens, cæsius, lineis tessellisque sæpiùs griseo-cinereis.

Larvæ observatæ vivunt in crucis Sphingis euphorbiæ, Brachyoglossæ atropos, Vanessæ Io, necnon et quærumdam Bombycitorum.

Cette section, une des plus naturelles qu'on puisse rencontrer dans l'entomologie, diffère essentiellement de celle des Microcérées par des antennes qui descendent jusqu'à l'épistôme; du reste, le second article de ces mêmes antennes se rapproche beaucoup de celui des Microcérées. Les Sturmies mâles rappellent les Némorées pour les formes du corps; mais les femelles sont plus épaisses.

La brièveté des deux premiers articles du chète est constante et forme un caractère qu'il importe de bien saisir au milieu des races qui nous occupent.

Mais le caractère par excellence de cette tribu consiste dans *les deux tibias postérieurs, qui sont un peu arqués en dedans et garnis d'une rangée ou frange de cils raides à leur bord extérieur.* Ce caractère nous a permis de ramener les *Pales* à leur véritable place et de rejeter la plupart des *Carcelia* dans une autre section.

Il n'est pas inutile de faire observer que le chète, sur la plupart des espèces, affecte une teinte rougeâtre.

Quoique ces insectes, principalement les mâles, soient

très aptes au vol, il est certain que leurs ailes commencent à perdre sous le rapport du cintre de la nervure tranverse de la cellule γc.

Plusieurs espèces sont ornées de teintes assez gaies auxquelles le fauve vient parfois s'adjoindre ; sous ce dernier rapport les mâles sont mieux partagés que les femelles.

Les mâles des Winthémies aiment à se réunir plusieurs sous un pur rayon de soleil dans les clairières des bois, et à exécuter dans l'air divers jeux qu'ils accompagnent d'un bourdonnement assez fort, agréable à l'oreille. D'autres espèces se livrent au même divertissement, mais elles s'abattent sur le sol et ont l'air d'y figurer de véritables contredanses. Les Carcélies et les Palès préfèrent des plaisirs moins sociaux : un individu seul se plaît, à l'instar de certaines Syrphies, à se suspendre, à se balancer en l'air et à y *bombyler* sa musique. Nous n'avons jamais surpris les Sturmies dans l'exercice de ces divers amusements.

Les Carcélies sont très nombreuses au printemps et au commencement de l'été. Les Winthémies et les Palès se rencontrent durant la majeure partie de l'année entomologique.

Il importe de bien distinguer les deux sexes, si l'on veut échapper à une inévitable confusion. Les femelles ressemblent rarement aux mâles : elles ont le corps plus ramassé, plus épais et avec des teintes plus tristes ; elles n'ont pas l'habitude de se trouver aux mêmes lieux que les mâles.

Nous avons dû rapporter le genre Smidtie à la section suivante ; quant aux Aplomyes, elle appartiennent à une section encore plus reculée.

L'étude des Bombomydes n'est complète ni sous le

rapport des espèces, ni sous celui des sexes. Leur histoire laisse beaucoup à désirer.

A. YEUX NUS.

GENRES.	
I. *Sturmia*.	Yeux nus. Faciaux nus. Nervure transverse de la cellule γ *c* arquée.

B. YEUX VELUS.

II. *Winthemia*. . . .	Le troisième article antennaire de la femelle un peu plus large que sur le mâle. Faciaux ciligères; abdomen du mâle déprimé; nervure transverse de la cellule γ *c* un peu arquée.
III. *Dorbinia*	Nervure transverse de la cellule γ *c* droite.
IV. *Carcelia*.	Le troisième article antennaire plus long : il n'est pas plus large sur les femelles. Abdomen des mâles cylindrico-arrondi. Nervure transverse de la cellule γ *c* presque droite.
V. *Pales*	Le troisième article des antennes triple du second pour la longueur. Faciaux à cils raides et élevés; nervure transverse de la cellule γ *c* cintrée. Teintes d'un bleu de pruneau.

C. YEUX TOMENTEUX.

VI. *Buquetia*. . . . . { Yeux tomentaux. Côté externe des deux tibias postérieurs munis d'une rangée de cils raides.

§ 1. GENRE A YEUX NUS.

1. G. Sturmie. *Sturmia*. R.-D.

Tachina; Meigen.
Nemoræa; R.-D.
Sturmia; R.-D.
Senometopia; Macquart.

Antennes descendant contre l'épistôme; second article assez développé; le troisième prismatique double du second et jamais élargi sur la femelle. Premier article du chète court.

Yeux nus, front des femelles développé, face oblique, faciaux nus; épistôme non saillant; les deux tibias postérieurs arqués en dedans et ciliés en dehors; la cellule γ c ouverte un peu avant le sommet de l'aile avec sa nervure transverse arquée.

Le corps du mâle cylindriforme, à teintes noires, avec des lignes et et des reflets cendrés; le corps de la femelle plus ramassé sur lui-même.

Antennæ ponè epistoma porrectæ; secundo articulo longiore; tertio prismatico, secundo bilongiore nusquàm ad feminas latiore. Primis cheti articulis abbreviatis.

Oculi nudi; frons ad feminas latior; facies obliqua; facialis nudis; epistoma haud prominulum; duæ tibiæ posticæ internè arcuatæ, externè ciliatæ. Celluli γ c paulò alæ apicem operta, nervo transverso arcuato.

Corpus maris cylindriforme nigrum, lineis tessellisque subcinereis; corpus feminæ cylindrico-rotundatum.

Les yeux nus assurent à ce genre un caractère qui le fait aisément distinguer dans sa tribu.

Les deux jambes postérieures sont arquées et ciliées sur les deux sexes. L'anus du mâle se trouve recourbé en dessous; la nervure transverse de la cellule γc de l'aile est un peu plus arquée que dans les genres suivants. Le troisième article antennaire ne s'élargit point sur la femelle, et les faciaux n'offrent sur leur longueur aucun poil ni cil.

Les Sturmies volent avec agilité et sont ornées de teintes d'un bleu de pruneau assez gai.

Le *St. scutellata*, le *St. atropivora* vivent, à l'état de larve, dans les chenilles des Sphingides. La chrysalide du *Vanessa Io* en a nourri une autre espèce.

1. *Sturmia scutellata.*

♂. *Nemorea scutellata;* R.-D. Myod. n° 4.
♂. *Nemora obliqua;* R.-D. Myod. n° 5.
♀. *Nemoræa brunicornis;* R.-D. Myod. n° 6.
Tachina nemorum? Meig. n° 165.

Mas : *Primis antennæ articulis, frontalibus, palpis, scutelloque, fulvis; facie argenteo-subaurulentâ; thorax niger cinereo lineatus; abdomen lateribus amplè fulvis aut sub fulvis, dorso cinereo lineato et tessellante; pedes nigri; calypta alba; alæ basi et per costam squelescentes.*

Femina : *Abdomine latiore, lateribus minùs, aut parcè, aut nullo modò fulvis; corpore cinereo gricescente.*

Longueur 7-9 lignes.

Le mâle : Premiers articles antennaires et frontaux fauves, quelquefois d'un brun fauve, rarement brun;

palpes, écusson fauves ; côtés du front d'un brun doré ou argenté; face d'un argenté un peu doré; dernier article des antennes et pattes, noirs; rarement ce même article est d'un brun fauve; corselet noir, rayé de cendré ; abdomen noirâtre, rayé et glacé de cendré chatoyant sur le dos, avec les trois premiers segments largement fauves sur les côtés ; cuillerons blancs, ailes sales à la base et le long de la côte.

La femelle, semblable au mâle, a l'abdomen plus large, peu ou point fauve sur les côtés, et le cendré de son corps est en général un peu grisâtre.

Var. B : Longueur 4 lignes; taille moins forte; face ordinairement un peu plus brune : c'est notre *Nemoræa obliqua*, Myod. n° 5. On ne saurait lui rapporter le *Tachina quadri-pustulata*, Meigen, n° 28, qui a l'anus fauve, et qui d'ailleurs ne doit pas appartenir à ce genre.

Cette espèce est assez commune durant les mois de mai, juin et juillet ; elle aime à s'abattre sur les fleurs des ombellifères.

2. *Sturmia atropivora*, R.-D. Myod. n° 1.
Senometopia atropivora, Macq. n° 1.

« *Cylindrico-subrotunda; facie argenteâ; corpus cæsium; cinereo-lineatum et lavatum; scutello secundoque abdominis segmento lateribus fulvis; alæ claræ.* »

Longueur 5 lignes.

« Corps cylindrico-arrondi; face, côtés du front, argentés; frontaux bruns; antennes, pattes, noires; corselet noir de pruneau rayé de cendré; abdomen noir de pruneau avec des facies transverses albides et un peu de fauve sur les côtés du deuxième et du troisième segment; sommet de l'écusson testacé; cuillerons blancs; ailes claires et un peu sales à la base. »

M. Serville a obtenu d'une chrysalide du *Brachyoglossa atropos* cette espèce que nous n'avons pas encore rencontrée dans les campagnes.

3. *Sturmia vanessæ*, R.-D. Myod. n° 2.
Sturmia floricola, R.-D. Myod. n° 3.
Sturmia concolor, R.-D. Myod. n° 4.

Nigro-cæsia nitens; antennis, frontalibus, palpis, pedibus, nigris; scutellum aut majori parte, aut dimidiâ parte, aut apice solo, rubescente; abdomen nitidum, lævigatum, secundi tertiique segmenti lateribus fulvis aut fulvescentibus; alæ basi squalidâ.

Longueur 5 lignes.

Frontaux, antennes, palpes et pattes noirs; face argentée; corselet bleu de pruneau, rayé et cendré; écusson fauve, ou en totalité, ou à moitié, ou au sommet seul, ce qui dans l'origine nous avait engagé à proposer trois espèces; abdomen bleu de pruneau luisant, lisse, avec trois légères bandes transverses d'un cendré-argenté; une tache fauve plus ou moins distincte sur les côtés du second et du troisième segment; cuillerons blancs; ailes sales à la base.

Cette espèce, éclose chez Duponchel de la chrysalide du *Vanessa Io*, se trouve à la fin de juillet et au mois d'août.

4. *Sturmia luteipalpis*, R.-D.

Frontalibus, antennis, pedibus, nigris; palpis flavo-testaceis; thorax cinereo-irroratus; scutelli parte posticâ testaceâ; abdomine in mare cinereo-grisescente irroratum, secundi segmenti lateribus fulvis; alæ basi fuscanâ.

Longueur 4 lignes.

Frontaux, antennes, pattes, noirs; face d'un brun-ar-

genté; palpes testacées; corselet saupoudré de cendré; majeure partie de l'écusson fauve testacé; abdomen noir, un peu luisant; le dos du mâle garni de reflets d'un cendré grisâtre plus marqué vers l'insertion des segments; on voit du fauve sur les côtés du second segment; cuillerons blancs; ailes noirâtres à la base.

Nous ne possédons qu'un mâle de cette espèce, trouvée en été.

§ 2. GENRES A YEUX VELUS.

II. G. Winthémie. *Winthemia*, R.-D. Myod.
Tachina, Meig.
Senometopi , Macq.

Le troisième article antennaire prismatique et plus long que le second, surtout chez les femelles, où il est élargi sur les côtés. Premiers articles du chète très courts.

Front des femelles plus large que celui des mâles; yeux velus; cils faciaux basilaires; optiques velus; face verticale; la nervure transverse de la cellule γc de l'aile cintrée.

Corps cylindriforme, plus déprimé sur les femelles, à teintes noires avec des lignes et des reflets gris ou cendrés, et souvent avec des taches fauves sur les côtés de l'abdomen.

Les espèces observées vivent, à l'état de larves, dans les chenilles. Les mâles font entendre un fort bourdonnement durant le vol.

Tertius antennarum articulus prismaticus, secundo longior, præsertìm ad feminas, apud quas lateribus latior existat; primi cheti articuli breves, secundo jàm elongato.

Oculi villosi; frons feminarum latior; facialia ad basim solùm ciligera; optica villosa; facies verticalis; cellula γc alarum nervo transverso arcuato.

Corpus cylindriforme, ad feminas magis depressum, nigro-cæsium, lineis tessellisque griseis cinereisve; abdominis lateribus interdùm fulvo maculatis.

Larvæ observatæ vivunt in erucis; mas volitat susurrando.

Le troisième article de l'antenne à peine plus long que le second; les optiques velus, ainsi que la nervure transverse de la cellule γc de l'aile qui est cintrée, constituent les principaux caractères de ce genre, qu'il importe de bien saisir au milieu des espèces congénères.

A l'époque de l'établissement de ce genre, nous ne connaissions pas de femelles; ce fut donc à tort qu'on leur refusa l'élargissement de l'espace inter-oculaire. Le troisième article antennaire se trouve encore plus developpé sur elles sous le double rapport de la longueur et de la largeur.

1. *Winthemia variegata*, R.-D. Myod. n° 2.
Musca variegata, Fabr.
Tachina variegata, Fallen. Meig. n° 2.
Senometopia variegata, Macq. n° 4.

Depressa; nigricans; facie argenteâ; frontalibus, antennis, pedibus, nigris; palpis scutelloque testaceis; abdomen testaceum, lineâ dorsali nigrâ, tribusque lineis transversis albidè tessellatis; ano testaceo.

Longueur 3-4 lignes.

Côtés du front d'un brun argenté; face argentée; frontaux, antennes et pattes, noirs; palpes et écusson, testacés; corselet noir offrant à peine un peu de cendré; abdomen fauve-testacé, avec trois lignes transverses de reflets blanc-argenté et une large ligne dorso-longitudinale noire; cuillerons d'un blanc jaunâtre; ailes claires, mais un peu sales à la base.

Sans être commune, cette espèce n'est point très rare aux environs de Paris.

2. *Winthemia flavescens*, R.-D. Myod. n° 2.

Antennis, palpis, brunicosis; facies in mare aurulentâ; thorax cæsius, cinereo-sublineatus, scutello fulvo; abdomen fulvo-flavescens, tessellis aurulentis, vittâque longitudinali nigrâ; calypta flava; alæ basi squalidâ-lutescente.

Longueur 5 lignes.

Côtés du front et face dorés sur le mâle; antennes et palpes bruns; corselet noir-luisant, légèrement rayé de cendré; écusson fauve; abdomen fauve-doré sur les côtés avec une ligne dorso-longitudinale noire: tous ses reflets sont un peu dorés; pattes noires; cuillerons jaunes; ailes d'un jaune sale à la base et le long de la côte.

Nous ne possédons qu'un individu mâle de cette espèce, qui ne paraît pas être commune.

3. *Winthemia catocalæ*, R.-D. Myod. n° 4.
Senometopia catocalæ, Macq. n° 7.

« *Cylindrico-subrotunda; thorax griseo-lineatus; scutellum et abdomen rufescentia; abdomen cinereo-tessellans, linea dorsali nigra; calypsis albis.* »

Longueur 4 lignes.

« Cette espèce se rapproche du *W. variegata*, dont elle diffère essentiellement par plusieurs caractères; elle est d'une forme moins déprimée; son corselet, d'un noir non mat, est rayé de lignes d'un gris cendré; l'abdomen est reflété de cendré et son rouge est plus gai; cuillerons blancs; ailes claires, un peu flavescentes à la base. »

Cette espèce, qui avoisine les Carcélies, a été obtenue de la nymphe du *Catocala nupta* par le naturaliste M. Laurent; elle se trouvait au Musée national du Jardin-des-

Plantes ; nous ne l'avons jamais rencontrée dans les campagnes.

4. *Winthemia crassicornis*, R.-D.

Aspectus et statura Muscæ domesticæ ; antennæ nigræ, ultimo articulo crassiore ; palpi apice scutellumque fulvo-testacea ; thorax niger, cinereo lineatus ; abdomen fulvo-testaceum, tessellis cinereo-grisescentibus, dorsoque brunneo ; pedes nigri ; calypta flava ; alæ basi squalidâ flavescentes.

Longueur 4 lignes.

La femelle : Port et taille de la *Musca domestica ;* antennes noires ; le dernier article plus développé, plus large que sur les espèces voisines, et subarrondi au bord antérieur ; sommet des palpes testacé ; côtés du front d'un brun argenté ; face argentée ; corselet noir, avec des lignes d'un cendré prononcé ; écusson fauve-testacé ; abdomen fauve-testacé, garni de reflets cendrés, qui deviennent un peu brun sur le milieu du dos ; pattes noires ; cuillerons jaunes ; ailes d'un jaune sale à la base, avec la nervure transverse de l'aile peu cintrée.

Cette espèce, dont nous ne possédons que deux femelles, a été prise au mois de juin.

5. *Winthemia meditata.*
Tachina meditata, Meig. n° 158.
Senomatopia meditata, Macq. n° 8.
♂ *Winthemia nobilis*, R.-D. Myod. n° 5.

Mas : *Nigro-cæsius, thorace cinereo-lineato ; antennarum ultimo articulo fulvescente ; palpis scutelloque testaceo-fulvis ; abdomen brunneo-fulvum, cinereo-irroratum ; pedes nigri ; alæ basi fuscanâ.*

Femina : *Nigra, cinereo-lineata et tessellata ; abdominis lateribus haud fulvis ; antennis piceo-fulvis ; palpis,*

scutelloque fulvis; pedibus nigris; alæ disco limpido, basi subsqualidâ.

Longueur 6-7 lignes.

Le mâle : Noir luisant; le dernier article antennaire fauve ou d'un fauve-brun; face d'un cendré-blanc; palpes testacés; corselet legèrement rayé de cendré; écusson fauve; abdomen brun-fauve, garni de légers reflets cendrés; pattes noires; cuillerons blancs; ailes noirâtres à la base.

La femelle : Antennes d'un brun-fauve; côtés du front et face d'un blanc-argenté : corselet noir rayé de cendré; palpes et écusson fauves; abdomen noir luisant, garni de reflets cendré luisant; point de fauve sur les côtés d'aucun segment; pattes noires; cuillerons blancs; ailes à disque clair, mais sales à la base.

Si cette femelle n'est pas celle de la *Winthemia meditata*, elle devra constituer une espèce nouvelle. Nous en avons pris deux individus au commencement de juin sur les fleurs de l'*Hœracleum spondylium*; l'œil peut aisément le confondre avec des femelles de Linnémyes ou de Masicères.

6. *Winthemia viarum*, R.-D. Myod. n° 6.

« *Depresa; cœsia; thorax cinereo-lineatus, scutello et abdomine fulvo-flavescentibus; abdomen cinereo-nitido tessellatum, linea dorsali cœsia; calypsis albis; alis basi nigricantibus.* »

Longueur 4 lignes.

« Le mâle est un peu plus cylindrique que la femelle : face et côtés du front blancs; corselet noir de pruneau luisant, un peu rayé de cendré; écusson et abdomen d'un rouge flavescent luisant; abdomen à reflets cen-

dré-blanc, avec une large ligne dorsale noire; cuillerons blancs, ailes claires, à base noirâtre. »

Cette espèce fait entendre un fort bourdonnement durant le vol; nous l'avons rencontrée sur un terrain aride et solaire.

7. *Winthemia quadri-pustulata*, R.-D. Myod. n° 7.
Musca quadri-pustulata, Fabr.
Tachina quadri-pustulata, Meig. n° 28.
Nemoræa quadri-pustulata, Macq. n° 16.

Mas : *Cæsius; facie aurulenta aut argentata; palpis pallidis; thorace cinereo-sublineato, scutello fulvo-testaceo; abdomen cæsium, maculis seu fasciolis cinereis tessellatis; lateribus secundi, tertii, quartique segmenti fulvis aut subfulvis; ano rubro; calypta alba, aut flavescenta; alarum basi nigricante.*

Femina : *Differt staturâ sæpiùs minore, facie solito subargenteâ; abdomine cylindriformi, anoque solo rufo et calypta albescentibus.*

Longueur 4-5 lignes.

Le mâle : Antennes noires; palpes d'un brun fauve; face ordinairement dorée; poils flavescents derrière la tête; corselet bleu de pruneau avec de légères lignes cendrées; écusson fauve ou testacé; abdomen bleu de pruneau, garni de larges bandes ou taches transverses d'un cendré chatoyant; les côtés du second, troisième et quatrième segment fauves ou obscurément fauves; anus rouge; pattes noires; cuillerons blancs ou jaunâtres; ailes sales à la base.

La femelle : Ordinairement un peu plus petite; cylindriforme avec des lignes d'un cendré plus prononcé; côtés du front et face blanchâtres; on voit à peine un peu de fauve-obscur sur les côtés de l'abdomen; anus rouge,

le troisième article des antennes obscurément fauve, ainsi que le chète.

Cet insecte est commun en mai et en juin sur les fleurs des ombellifères et sur la lisière des haies ; dans les clairières des bois : il aime, comme certaines Syrphies, à voltiger sous un rayon de soleil, et à faire entendre un fort bourdonnement.

8. *Winthemia nigripalpis*, R.-D.

Femina : *Aspectus et statura Winthemiæ quadri-pustulatæ*; *fronte facieque flavo-aurulentis*; *palpis nigris*; *caput posticè villi flavescentibus*; *lineis tessellisque flavescentibus*; *scutelli majori parte, abdominis lateribus, anoque fulvis.*

Longueur 4 lignes.

La femelle : Taille et port du *W. quadri-pustulata* ; face et côtés du front dorés ; palpes noirs ; poils de derrière la tête flavescents ; les lignes du corselet et les reflets de l'abdomen flavescents ; majeure partie de l'écusson, côtés de l'abdomen et anus, fauves; pattes noires; cuillerons blancs; ailes claires et à base noirâtre.

Nous possédons les deux sexes de cette espèce : le mâle est tout à fait semblable à la femelle ; on le prend au mois de mai.

9. *Winthemia aurulenta*, R.-D.

Femina : *Cylindriformis*; *fronte, facie, lineis thoracis, tessellisque abdominis, griseo-flavescentibus*; *ano rufo*; *secundi tertiique segmenti lateribus vix fulvis*; *pedes nigri*; *calypta alba*; *alæ limpidæ.*

Mas : *Paulò minor femina*; *frontis facieique lateribus subaureis*; *abdominis tessellis flavescentibus, maculis lateralibus fulvis.*

Longueur 3-4 lignes.

La femelle : Corps moins déprimé que celui du *W. quadri-pustulata* femelle ; front et face d'un cendré flavescent ; palpes testacés ; les lignes du corselet, celle de l'abdomen et ses reflets sont d'un gris flavescent ; moitié postérieure au moins de l'écusson testacé-fauve ; à peine un peu de fauve sur les côtés du second et du troisième segment ; anus fauve ; pattes noires ; cuillerons blancs ; ailes claires.

Le mâle : Un peu plus petit que la femelle ; côtés du front et de la face dorés : les reflets de l'abdomen sont d'un cendré flavescent avec les taches latérales d'un fauve plus prononcé.

Nous possédons les deux sexes de cette espèce bien distincte, et qui a été trouvée en été

10. *Winthemia cinerea*, R.-D.

Femina : *Aspectû et staturâ vicina Winthemiæ quadri-pustulatæ ; fronte, facieque cinereis ; thorax cinereo-lineatus, scutello fulvo ; abdomen tessellis cinereis, secundi segmenti lateribus maculâ rufâ ; ano testaceo.*

Mas : *Vicinus Winthemiæ quadri-pustulatæ mari ; cæsio-nitidus ; cinereo-nitente lineatus et tessellans ; abdomen lateribus fulvis.*

Longueur 4 lignes.

La femelle : A peu près de la taille et de la forme du *W. quadri-pustulata* femelle ; côtés du front et face cendrés ; lignes du corselet et reflets de l'abdomen d'un cendré glacé ; anus et une tache sur les côtés du second segment d'un fauve-testacé ; pattes noires ; cuillerons blancs ; ailes claires.

Le mâle : Forme du *W. quadri-pustulata* mâle ; corps d'un noir un peu plus luisant, rayé et glacé de cendré ; poils de derière la tête cendrés ; côtés de l'abdomen fauves.

Nous ne possédons qu'un couple de cette espèce.

11. *Winthemia vinulæ*, R.-D. Myod. n° 8.

Femina : *Cæsia-nitens ; frontis lateribus cinereo-brunicosis ; thorax et abdomen lineis tessellisque cinereis ; scutello, anoque rufis ; abdominis lateribus rufescentibus.*

Mas : *Cæsio-nitens, cinereo-lineatus et tessellatus ; palpis apice brunicoso ; scutello, abdominis lateribus, anoque rufis.*

Longueur 3 lignes.

La femelle : Corps noir de pruneau ; côtés du front d'un gris mêlé de brun ; face cendrée ; palpes à sommet pâle ; poils de derrière la tête blancs ; corselet rayé de cendré ; écusson fauve-testacé ; abdomen garni de reflets cendrés avec l'anus fauve ; on distingue à peine un peu de fauve sur les côtés des premiers segments ; pattes noires ; cuillerons blancs ; ailes claires, mais à base noirâtre.

Le mâle : Noir luisant avec des lignes et des reflets d'un cendré moins prononcé ; côtés du front et de la face d'un cendré flavescent ; sommet des palpes brun ; anus et côtés de l'abdomen fauves.

Cette espèce, éclose chez nous de la chrysalide de la *Dicranura vinula*, se rencontre en été sur les ombellifères.

Il faut sans doute réunir à ce genre la *Tachina affinis* de Meigen et de Fallen, qu'on doit rencontrer aux environs de Paris ; comme nous ne pouvons réellement la rapporter à aucune des espèces qu'il nous a été donné de recueillir et d'étudier, nous renvoyons sa fixation définitive à une autre époque.

La *Tachina heraclæi* de Meigen, n° 172, par la longueur comparative de son troisième article antennaire, appartient à un autre genre ; d'ailleurs, a-t-elle été trouvée dans nos environs ?

Le *Senometopia augustipennis* de M. Macquart, n° 9, doit nécessairement être rejeté dans une autre section.

Nous le répétons, les Winthémies, malgré nos recherches et nos études, exigent de nouveaux travaux.

III. G. Dorbinie. *Dorbinia*, R.-D.

Caractère des Winthémies, mais la nervure transverse de la cellule γ *c* de l'aile est droite et non cintrée.

Characteres Winthemiarum; at nervo transverso cellulæ γ c alarum recto, haud arcuato.

Nous avons dû saisir ce caractère léger, mais facile à voir au milieu des Bombomydes, parce qu'il indique une coupe bien nette et qui ne manquera pas de s'enrichir de plusieurs autres espèces.

Nous ne connaissons que les mâles des quatre espèces étudiées ; nous ne pouvons donc nous prononcer sur la forme du troisième article antennaire sur les femelles.

1. *Dorbinia ludibunda*, R.-D.

Mas : *Frontalibus, antennis, pedibus, nigris; palpis brunicosis; facie albicante; thorax nigro-nitens, cinereo-lineatus; scutello fulvo-testaceo; abdomen lateribus fulvo-testaceis, linea dorsali nigra et tessellis aurulentibus; calypta flavescentia; alæ basi et costâ subatratâ.*

Longueur 5 lignes.

Le mâle : Frontaux, antennes et pattes noirs; côtés du front et de la face d'un blanc brunâtre; face albicante; sommet des palpes brun; corselet noir luisant avec des lignes cendrées plus marquées sur le devant; écusson testacé-fauve; abdomen fauve avec une large ligne dorsale noire; il est garni de reflets jaunâtres. plus marqués à

l'insertion des segments ; cuillerons flavescents ; ailes noirâtres à la base et le long de la côte extérieure.

Nous ne possédons qu'un mâle de cette espèce, trouvée en été.

2. *Dorbinia nitida*, R.-D.

Mas : *Cæsio-nitida* ; *abdomine cæsio-cærulescente, duplicique fulcia transversa cinerascente* ; *antennis, scutello, pedibus, cæsiis, concoloribus* ; *palpi apice clariore* ; *alæ basi fuscanâ aut atratâ.*

Longueur 5 lignes.

Le mâle : Tout le corps d'un beau bleu de pruneau avec l'abdomen passant au bleu azuré ; antennes, écusson et pattes noir de pruneau ; face d'un blanc doré ; sommet des palpes un peu plus clair ; deux bandes transverses cendrées sur le second et le troisième segment de l'abdomen ; cuillerons blancs ; ailes noires à la base.

Nous ne possédons que des mâles de cette jolie espèce, trouvée dans le cours de l'été.

3. *Dorbinia gentilis*, R.-D.

Nigra-aurulans ; *fronte aurea*, *facie argentea* ; *palpis, scutelli apice, tibiis, testaceis* ; *calyptis albo-flavescentibus* ; *alis limpidis, basi flavescente.*

Longueur 2 lignes 1/2.

Corps noir avec un duvet doré ; côtés du front dorés ; face d'un doré-argenté ; palpes, sommet de l'écusson et tibias, d'un jaune testacé ; cuillerons d'un blanc jaunâtre ; ailes claires, avec la base un peu flavescente.

Nous ne possédons qu'un individu mâle de cette espèce, trouvée en été, et qui ressemble à une Zénillie ; elle fait supposer qu'il en reste beaucoup d'autres à découvrir soit chez nous, soit sous d'autres climats.

4. *Dorbinia aurifrons*, R.-D.
Carcelia aurifrons, R.-D. Myod. nº 19.
Senometopia aurifrons, Macq. nº 16, pag. 109.

« *Corpus griseo-flavescens*; *frons aurulans*; *facie argentea*; *scutellum subpallidum*; *tibiis brunneo-pallidulis.* »

Longueur 3 lignes.

« Corps couvert d'un duvet gris jaunâtre; face argentée, front doré; sommet de l'écusson testacé-pâle; tibias d'un brun-pâle; ailes claires, un peu flavescentes à la base. »

Nous copions l'ancienne description de cette espèce, dont nous ne possédons plus que des débris, et que nous avons trouvée dans le bois de Boulogne au mois de juin.

Est-ce à ce genre qu'il faut rapporter la *Senometopia ciliata*, nº 32, trouvée et décrite par M. Macquart?

IV. G. Carcélie. *Carcelia*, R.-D. Myod.
Tachina, Meigen.
Senometopia, Macquart.

Caractères des Winthémies; mais le second article des antennes moins long que le troisième, qui est triple et qui n'est jamais élargi sur les femelles.

Face nue; la cellule γc de l'aile ayant sa nervure transverse droite ou à peine cintrée; tibias fauves.

Corps cylindrico-subarrondi, à teintes noires mélangées de cendré ou de gris-cendré.

Les larves de plusieurs espèces ont été obtenues de diverses chrysalides de Lépidoptères.

Characteres Winthemiarum; *at secundus antennæ articulus brevior tertio trilongiore, et in feminas nusquàm latiore.*

Facies nuda ; cellula γ c alæ nervo transverso recto, aut vix subarcuato ; tibiæ fulvæ, aut fulvescentes.

Corpus cylindrico-rotundatum ; color niger-cinerea, aut griseo-cinerascente permixtus,

Larvæ nonnullarum specierum vivunt in erucis diversorum Lepidopterorum.

Les Carcélies actuelles, qui ne sont qu'un démembrement de nos Carcélies primitives, ne comprennent plus, sous notre climat du moins, que des espèces à tibias fauves ou testacés. Ces insectes avaient été assez mal étudiés dans l'origine, parce que les mâles et les femelles offrent entre eux de notables différences, le fond essentiel de leur étude manquait réellement à cause de l'abscence directe des observations, et à cause du petit nombre d'individus qu'il nous fut permis d'examiner. Aujourd'hui la science a fait un pas réel en ce qui les concerne ; on peut les définir d'une manière exacte, et donner la distinction des sexes pour plusieurs espèces ; car il est probable que nous ne connaissons pas encore toutes celles qui, sous notre climat, peuvent composer ce genre.

Les vraies Carcélies ont donc la face nue, le dernier article des antennes plus allongé que sur les genres précédents (ce dernier article ne s'élargissant pas chez les femelles), et la nervure transverse de la cellule γ c de l'aile presque droite.

Ces insectes sont extrêmement nombreux dans les bois, le long des haies, où les mâles affectent une existence toute aérienne et musicale. Ils sont printanniers, et il est rare d'en trouver au-delà du mois de juin.

1. *Carcelia Arion*, R.-D.

Mas : *Niger, cinereo-obscuro lineatus et tessellans ; pal-*

pis, scutello, tibiis, fulvis; abdomen secundi tertiique segmenti lateribus rubris.

Longueur 4 lignes.

Le mâle : L'ensemble du corps est noir ; les lignes du corselet et les reflets de l'abdomen sont d'un cendré brun ; palpes, écusson et tibias, fauves ; front, antennes, cuisses et tarses, noirs ; côtés du front et face, d'un cendré blanc ; une tache fauve sur les côtés du second et du troisième segment de l'abdomen ; cuillerons blanchâtres ; ailes claires.

Nous ne possédons qu'un mâle de cette espèce, pris au vol et en bourdonnant dans un bois au mois de mai.

2. *Carcelia gnava.*

Tachina gnava, Meig. n° 156.
Carcelia bombylius, R.-D. Myod. n° 2.
Senometopia gnava, Macq. n° 11.

Mas : *Frontalibus, antennis, nigris; facie albida; palpis scutello, tibiis, fulvo-testaceis; thorax niger-cinereo lineatus; abdomen pube tessellante grisescente secundo segmento, rariùs primo, ad latera fulvo, aut subfulvo; alæ limpidæ.*

Femina : *Tertio antennarum articulo obscurè fulvescente; lineæ thoracis, tessellisque abdominis griseo-murinæ; segmentis primo secundoque lateribus non fulvis.*

Longueur 4 lignes.

Le mâle : Frontaux et antennes noirs ; côtés du front d'un brun albide ; face albide ; palpes, écusson et tibias, d'un fauve testacé ; corselet noir assez luisant et rayé de cendré ; abdomen noir avec un duvet grisâtre et à reflets ; côtés du second segment et quelquefois ceux du premier, fauves ; cuisses et tarses, noirs ; cuillerons blancs ; ailes claires, quoique un peu sales à la base.

Sur la *femelle*, le troisième article antennaire peut paraître d'un fauve-obscur; les côtés du front sont un peu plus albides; les lignes du corselet et les reflets de l'abdomen sont d'un soyeux plus gris; on ne distingue ordinairement pas de fauve sur les côtés des segments.

Var. *b* : Du fauve sur les côtés des premiers segments de l'abdomen.

Var. *γ* : Au moins le tiers plus petite.

Cette espèce, qui n'avait encore que faiblement fixé notre attention, est extrêmement commune au printemps; on la rencontre dans une foule de localités; elle aime à voltiger parmi les prunelliers, et au-dessus des jeunes pousses des chênes. Elle dure depuis le mois de mars jusqu'en mai. Le mâle se plaît à se balancer dans l'air, à l'instar de plusieurs Syrphies; il fait alors entendre un bourdonnement assez fort; d'autres fois plusieurs d'entre eux exécutent au-dessus des tiges d'arbres divers exercices d'agilité, comme s'ils dansaient.

Dans notre premier travail, nous avions attribué du fauve aux premiers segments de l'abdomen des femelles; mais nous avions pris l'exception pour la généralité.

3. *Carcelia festiva*, R.-D. Myod. n° 3.

« *Similis Carceliæ gnavæ*; *corpus nigrum, griseo-cinerescente lineatum*; *abdomen lateribus non fulvis*; *tibiis anticis brunneis, posticis fulvis.* »

« Semblable au *C. gnava*; face et côtés du front, blancs; corselet fortement rayé de cendré; écusson testacé pâle; abdomen noir, avec un duvet gris-cendré : il n'y a point de fauve sur les côtés des premiers segments; palpes d'un jaune pâle; les quatre tibias antérieurs noirs; les deux postérieurs offrent un peu de fauve; ailes flavescentes à la base. »

Nous n'avons plus sous les yeux cette espèce que nous avions trouvée à Paris dès le premier printemps.

4. *Carcelia puparum*, R.-D. Myod. n° 4.
Carcelia vernalis, R.-D. Myod. n° 5.
Senometopia puparum, Macq. n° 13.

Statura et aspectus Muscæ domesticæ: Mas : *cinereo-grisescens*; *abdomen trium priorum segmentorum lateribus fulvis aut subfulvis*; *alæ hyalinæ*. Femina : *grisea, absque maculis abdominalibus fulvis*.

Longueur 3, 3 lignes 1/2.

Port et taille du *Musca domestica* : Le *mâle* : Corps à lignes et à reflets gris plutôt que cendrés; on voit du fauve sur les côtés des trois premiers segments de l'abdomen; antennes noires; face albicante; palpes, écusson et tibias d'un fauve testacé; ailes assez claires.

La *femelle* a les teintes un peu plus cendrées, et n'offre point de fauve sur les côtés des premiers segments de l'abdomen.

Notre *Carcelia vernalis*, n° 5, n'était qu'une variété un peu plus cendrée de cette espèce.

Cet insecte voltige en été le long des haies et dans les clairières des bois : il est éclos du *Bombyx pudibundus*.

5. *Carcelia macrocera*, R.-D. Myod. n° 6.

« *Similis Carceliæ puparum*; *paulò minor*; *antennis incrustatis, alis basi non flavescentibus*. »

« Un peu plus petite que le *Carcelia puparum* et moins grise : antennes plus épaisses; ailes non flavescentes à la base. »

Cette espèce a été trouvée par M. Blondel.

C'est par une faute d'impression que cette espèce porte

le nom de *Carcelia macroura* dans notre premier travail.

6. *Carcelia arguta*, R.-D.

Mas : *Affinis Carceliæ puparum*; *major*; *minùs grisea*; *abdomen absquè maculis lateralibus fulvis*.

Longueur 4 lignes.

Le *mâle* : Semblable au *C. puparum* mâle; plus gros; l'ensemble du corps est d'un noir cendré plus gai; on ne distingue aucune tache fauve sur les côtés des premiers segments de l'abdomen; ailes noirâtres à la base.

La *femelle*, un peu plus grise que le mâle, paraît, ainsi que la femelle du *C. puparum*, comme resserrée sur elle-même.

Cette espèce se distingue surtout par l'absence de fauve sur l'abdomen des mâles : nous l'avons trouvée au mois de mai.

7. *Carcelia amœna*, R.-D. Myod. n° 7.
Senometopia amœna, Macq. n° 12.

« *Cæsia*; *cinereo-vittata et tessellans*; *scutelli apice ferrugineo*; *facie argenteâ*; *frons lateribus brunneis*; *tibiis brunneo-rufescentibus*; *alis limpidis*. »

Longueur 4-5 lignes.

« Le corps entièrement d'un beau noir de pruneau luisant; face argentée; côtés du front bruns; corselet légèrement rayé de cendré; abdomen à reflets cendrés; tibias d'un noir un peu fauve; cuillerons blancs; ailes très claires, mais un peu sales à la base. »

Nous avons obtenu cette espèce de la chrysalide d'un *Bombyx* commun à Paris. Nous ne l'avons jamais rencontrée dans les campagnes, et nos échantillons ont été détruits par les mittes.

8. *Carcelia bombycivora*, R.-D. Myod. n° 15.
Senometopia bombycivora, Macq. n° 15.

Mas : *Nigro-cæsius, lævigatus, cinereo-pumicatus*; *facie albescente*; *antennis nigris*; *palpis, scutello, tibiis*, *testaceis*; *abdomen absquè macula fulva ad latera*; *alæ subhyalinæ.*

Femina : *Grisea aut grisescens*; *coarctata.*

Longueur 4 lignes.

Le mâle : Tout le corps d'un noir bleuâtre saupoudré ou glacé d'un cendré bleuâtre; point de taches fauves sur les côtés de l'abdomen, dont le premier segment est nu ou sans duvet; palpes, écusson, tibias d'un testacé pâle; côtés du front d'un testacé-brun; face d'un cendré argenté; ailes à disque un peu sale.

La femelle, en général plus petite que le mâle, est garnie de lignes et de reflets gris ou grisâtres; elle est comme ramassée sur elle-même.

Dans notre premier travail, nous avions attribué à cette espèce des tibias postérieurs d'un fauve-brun; c'était une exception : ils sont d'un testacé-pâle, mais leur base est ordinairement un peu brune.

Cette espèce est extrêmement commune dans les bois, depuis le 15 mai jusqu'à la fin de juin.

9. *Carcelia hilaris*, R.-D.

Similis Carceliæ bombycivoræ; minor; *cinereo-irrorata*; *abdomen primis segmentis lateribus fulvis.*

Longueur 3 lignes.

Semblable au *C. bombycivora*, mais plus petite; corps noir et saupoudré de cendré; les trois premiers segments

de l'abdomen sont fauves sur les côtés ; ailes un peu plus claires.

Nous possédons les deux sexes de cette espèce, qui se trouve en mai et en juin.

10. *Carcelia scutellaris*, R.-D. Myod. n° 16.

« *Leviter depressa ; nigro-gricescens ; frontis latera flava, facie argenteâ ; thorax tomentoso-flavescens ; scutello pallidè ferrugineo ; abdomen tomentoso-flavescens ; tibiis apice leviter fulvis ; calyptis flavescentibus.* »

Longueur 4 lignes.

« Assez déprimée, avec un duvet gris flavescent ; frontaux, antennes noirs ; côtés du front dorés ; face argentée ; corselet couvert d'un duvet flavescent ; écusson d'un flavescent un peu ferrugineux ; abdomen couvert d'un duvet flavescent ; pattes noires, mais un peu claires vers le sommet des tibias ; cuillerons flavescents ; base des ailes jaunâtre. »

Carcel avait rencontré cette espèce aux environs de Paris. Nous ne l'avons jamais trouvée et nous ne la possédons point. Elle doit être une Hubnérie plutôt qu'une Carcélie.

11. *Carcelia aurifrons*, R.-D. Myod. n° 19.
Senometopia aurifrons, Macq. n° 16.

« *Corpus griseo-flavescens ; frons aurulans ; facie argenteâ ; scutellum sub-pallidum ; tibiis brunneo-pallidulis.* »

Longueur 3 lignes.

« Corps couvert d'un duvet gris jaunâtre ; front doré ; face argentée ; sommet de l'écusson testacé-pâle ; tibias d'un brun-pâle ; ailes claires et un peu flavescentes à la base. »

Nous ne possédons plus cet insecte, que nous avions trouvé au bois de Boulogne dans le mois de juin.

V. G. Palès. *Pales*, R.-D.
Tachina, Meig.
Senometopia, Macq.

Antennes descendant jusqu'à l'épistôme; le second double du premier; le troisième prismatique et triple du second pour la longueur; premiers articles du chète courts.

Yeux velus, plus rapprochés sur les mâles; faciaux à cils raides et occupant les deux tiers du bord des fossettes; épistôme non saillant; les tibias postérieurs garnis d'une rangée de cils au bord extérieur; la cellule γ c ouverte avant le sommet de l'aile avec sa nervure transverse cintrée.

Corps cylindrico-subarrondi, à teintes métalliques d'un noir ou d'un bleu de pruneau luisant.

Antennæ ad epistoma porrectæ; secundus articulus bilongior primo; tertius prismaticus trilongior secundo; primi cheti articuli abbreviati.

Oculi villosi, magis contigui in maribus; facialia ciliis rigibus, ferè totam fovearum longitudinem tenuintibus; epistoma non prominulum; duæ tibiæ posteriores margine externo ciliis fimbriatæ; cellula γ c aperta antè apicem alæ, nervo transverso arcuato.

Corpus cylindrico-subrotundatum; color metallicè niger, aut cæsio-nitidus.

Nous avions placé à tort ce genre dans la section des Agrides; la totalité des caractères, et surtout celui de la rangée de cils aux deux tibias postérieurs, nous indiquent son véritable rang. Le bourdonnement exécuté par les

individus qui la composent aurait dû suffire pour nous mettre sur cette voie.

Les Palès se distinguent d'abord au milieu de leur section par la rangée de cils raides et montant très haut le long des fossettes qu'on remarque de suite sur leur face : ces sortes de cyrrhes semblent aptes à protéger les antennes couchées dans l'espace intermédiaire durant le repos; mais on ignore leur usage réel.

Il suffit d'un simple coup d'œil pour distinguer ce genre à ses formes cylindrico-subarrondies, et ses teintes d'un bleu de pruneau brillant, que des nuances cendrées viennent glacer et leur donner un aspect facile à saisir.

Ces insectes sont communs sur les fleurs; mais il n'est point rare de les rencontrer le long des chemins arides, caillouteux, exposés au soleil ; ils font entendre un assez fort bourdonnement.

1. *Pales strenua*, R.-D.

Femina : *Cæsia-subnitens, cinereo-lineata et adspersa ; antennis, palpis, pedibus, nigris ; scutello fulvo ; tibiis brunicosis.*

Mas : *Minùs cinerescens ; scutello, secundoque abdominis segmento lateribus, fulvo.*

Longueur 5-6 lignes.

La femelle : Tout le corps noir de pruneau assez luisant; corselet rayé et arrosé de cendré; dos de l'abdomen glacé de cendré avec trois légères fascies transverses cendrées ; côtés du front d'un brun-cendré; face d'un blanc-cendré ; tout l'écusson fauve; antennes, palpes et pattes noirs ; les tibias presque entièrement noirs; cuillerons blancs ; ailes à base d'un noir jaunâtre.

Le mâle est un peu moins cendré avec une tache fauve sur les côtés du second segment de l'abdomen.

Cette espèce, la plus forte de notre climat, est facile à reconnaître a son corps plus cendré et à son écusson qui est fauve en totalité; nous l'avons trouvée sur les fleurs d'ombellifères.

2. *Pales pumicata.*
Tachina pumicata, Meig. n° 276.
Pales florea, R.-D. Myod. n° 1.
Senometopia pumicata, Macq. n° 23.

Nigro-cæsia nitens, cinereo-subpumicata; pedibus nigris; scutelli parte posticâ, secundique abdominis segmenti lateribus fulvis; tibiis brunneo-testaceis.

Longueur 3-4-5 lignes.

Corps noir de pruneau luisant, peu rayé et arrosé d'un léger cendré; antennes, palpes, pattes noirs; tibias d'un brun-obscur ou d'un brun-fauve, ou bruns; bord postérieur de l'écusson fauve; côtés du front d'un noir un peu cendré; face d'un cendré blanc; une tache fauve sur les côtés du second segment de l'abdomen; cuillerons blancs; ailes sales à la base; à une certaine lumière, l'abdomen du mâle peut paraître un peu verdoyant.

Cette espèce est commune en été dans les bois et sur les fleurs des ombellifères.

3. *Pales petrosa*, R.-D. Myod. n° 2.
♂. *Pales viridescens*, R.-D. Myod. n° 5.
♀. *Pales vernalis*, R.-D. Myod. n° 3.

Simillima Pali pumicatæ; abdomen lateribus secundi segmenti nusquàm fulvis; tibiis brunneo-testaceis: Mas *abdomine interdùm cuprescente* : Femina *abdomine sæpiùs azurescente.*

Longueur 3-4-5 lignes.

Semblable au *Pales pumicata*; sommet de l'écusson fauve ou testacé; tibias d'un brun-testacé; jamais de tache fauve sur les côtés de l'abdomen, dont les reflets passent un peu à l'azuré sur les femelles, principalement sur les individus éclos au printemps et de petite taille; le dos de l'abdomen des mâles tend à passer au verdoyant; il en était résulté l'établissement primordial de plusieurs espèces.

Var. *b* : Les reflets de l'abdomen d'un azur plus prononcé. Cette espèce ne comprenait d'abord que des individus femelles d'assez petite taille. *Pales vernalis*, R.-D. Myod. n° 3.

Var. *γ* : Le dos de l'abdomen passant au verdoyant à une certaine lumière. Cette espèce ne comprenait que des mâles. *Pales viridescens*, R.-D. Myod. n° 5.

Aujourd'hui nous nous croyons dans la nécessité de n'admettre qu'une espèce, sans tenir un compte rigoureux ni de la taille ni des teintes qui se nuancent insensiblement les unes dans les autres, suivant les saisons, les localités et même les individus.

Cette espèce est très commune sur les fleurs, dans les bois et même à terre. Elle fait entendre un assez fort bourdonnement. Elle a été obtenue d'une chenille qu'on a négligé de déterminer.

4. *Pales lævigata*, R.-D.

Femina : *Similis Pali petrosæ; tota nigro-cæsiâ nitens; vix ad lentem cinerascens.*

Longueur 5 lignes.

La femelle : Toute d'un beau noir de pruneau, sur lequel on ne distingue un peu de cendré qu'à la loupe; sommet de l'écusson fauve; tibias d'un brun-testacé.

Nous possédons plusieurs femelles de cette espèce, trouvée en été.

5. *Pales Blondeli*, R.-D. Myod. n° 4.
Senometopia Blondeli, Macq. n° 24.

« *Similis Pali petrosæ ; abdomine non cærulescente ; ciliis facialium minutis.* »

Longueur 2 lignes 1/2.

« Semblable au *Pales petrosa*; plus petite ; abdomen non bleuissant ; cils faciaux petits. »

Comme nous n'avons pas sous les yeux cette espèce, trouvée par M. Blondel, nous la laissons provisoirement parmi les Palès, auxquelles elle pourrait ne pas appartenir.

§ 3. GENRE A YEUX TOMENTEUX A LA LOUPE.

VI. G. Buquetie. *Buquetia*, R.-D.

Caractères des Carcélies ; mais les yeux ne sont tomenteux qu'à une forte loupe ; une rangée de cils le long des optiques ; faciaux nus ; les deux tibias postérieurs non arqués, mais garnis d'un rang de cils raides ; la nervure transverse de la cellule γ c de l'aile est droite.

Characteres Carceliarum; ut oculi solùm ad validam lentem tomentosi ; optica ciligera ; facialia non ciligera ; duæ tibiæ posticæ non intrà arcuatæ, et externè serie ciliorum validorum munitæ ; nervus transversus cellulæ γ c rectus.

Il est inutile d'insister sur les caractères tranchés de ce genre, qui annonce la fin des Bombomydes, au milieu desquelles il constitue une petite section bien distincte, en même temps qu'il prouve la nécessité de ne négliger aucun des détails de l'organisation.

1. *Buquetia musca*, R.-D.

Femina : *Aspectus et statura Muscæ domesticæ ; nigra ; cinereo lineata et irrorata ; frontalibus rubris ; primis antennæ articulis subrubris ; palpis flavis ; calyptis albis ; alis limpidis, basi subflavescente.*

Longueur 3 lignes.

Taille et port du *Musca domestica* ; corps rayé et saupoudré de cendré ; frontaux rouges ; premiers articles antennaires rougeâtres ; palpes jaunes ; cuillerons blancs ; ailes claires, quoique un peu flavescentes à la base.

Nous ne possédons qu'une femelle de cette espèce, trouvée dans le cours de l'été.

DESCRIPTION

DE LA

NEPHOPTERYX ANGUSTELLA, Zeller, Hub., Guénée.

PAR M. BRUAND.

(Séance du 25 Février 1846.)

Alæ anticæ ad costæ summum depressæ, apice rotundatæ; cinereæ macula interna, nigra, squamosa ornatæ; ad basim, maculamque externè rubricantes; striga fulguratâ lignisque nigris; lineâ undulosâ, obliquâ, rubricante. Posticæ hyalinulæ, ad apicem nigricantes. Caput elongatum; palpi elongati, securiformes.

Cette Phycide, dont le facies est fort remarquable, est peu répandue dans les collections, et Duponchel ne l'a pas connue; du moins il ne l'a ni décrite ni figurée dans son ouvrage.

Je n'avais jamais rencontré qu'une fois cette jolie petite espèce à l'état parfait, lorsque je fis, en 1844, la découverte de sa chenille, que j'ai élevée et étudiée avec soin, et dont je viens offrir à la Société entomologique des dessins détaillés faits sur nature. La chenille vit dans la graine du fusain ordinaire (*Evonymus europæus*. Lin.); on la trouve parvenue à sa taille au commencement d'octobre.

Elle a seize pattes; la forme est soutenue, un peu atténuée à l'extrémité anale; la tête peu forte et légèrement creusée en cœur au sommet. La couleur du fond est un

jaune sale ou grisâtre ; la dorsale est vineuse, assez large, légèrement renflée, interrompue aux intersections ; on aperçoit aussi sur les deuxième, troisième et quatrième anneaux de petites taches semblables placées à hauteur de la sous-dorsale. La vasculaire, de même couleur, est très fine et n'est guère marquée que sur les quatre derniers anneaux.

Les écailles de la tête sont d'un brun noirâtre luisant ; l'espace qui les sépare est plus clair et marqué d'une tache foncée, triangulaire. Le dessus du premier anneau est occupé par un large écusson allongé, d'un brun foncé et corné ; il est traversé par la vasculaire, et il existe sur chaque côté deux petites taches noirâtres. Un autre écusson, presque arrondi, est situé sur le clapat anal, et une tache allongée et plus claire, placée sur la partie antérieure du douzième anneau Les points trapézoïdaux sont disposés ainsi ⁝ sur les derniers anneaux, et en sens inverse ⁝ sur le deuxième et le troisième.

Au-dessous des stigmates, qui sont blanchâtres et cerclés de noir, il existe trois autres petits points, mais peu distincts, même à la loupe, ainsi que les stigmates, hormis le premier et le dernier. Tous ces points sont legèrement verruqueux et il part de chaque un petit poil gris. Au-dessous de l'écusson du premier anneau, en avant du premier stigmate, on distingue un point plus gros que les autres, et une tache mince, allongée et noirâtre suit immédiatement la vasculaire. Le second point du deuxième anneau est également plus gros, et il paraît, à la loupe, ocellé et blanchâtre. Les pattes écailleuses sont couleur de corne. Dans son jeune âge cette chenille est d'un jaune plus pâle, et la raie vineuse est à peine indiquée. Lorsqu'elle a atteint toute sa taille, elle a environ 15 millimètres de

longueur ; elle se chrysalide à la fin de l'automne, à fleur de terre, soit entre de petites esquilles de bois qu'elle réunit autour d'une légère coque de soie blanche, soit dans les plis d'une feuille dont elle courbe l'extrémité et les côtés : c'est ainsi que nous l'avons représentée.

La chrysalide est cylindrico-conique, peu grosse, avec la tête un peu pointue et l'extrémité anale très obtuse et garnie d'un faisceau de six poils, courts et grisâtres ; elle est d'un brun-jaunâtre, plus intense sur le dos et vers la partie antérieure.

L'insecte parfait éclot du 20 au 30 juin, et non pas au mois d'août, comme l'indique M. Guénée dans son catalogue, sur des renseignements erronés.

Les ailes inférieures de cette Phycide ont une forme particulière (légèrement déprimée vers le sommet de la côte) et sont ornées d'une forte touffe d'écailles noires saillantes, singularité qui n'existe, je crois, chez aucune autre espèce de ce genre ; mais c'est surtout la forme allongée de la tête, du collier et des palpes qui la distinguent de toutes les autres Phycides, et qui motivent le parti qu'a pris M. Zeller d'en faire le type d'un genre nouveau.

Descriptio. *Alæ anticæ ad costæ summum depressæ, apice rotundatæ ; cinereæ, ad basim ferrugineæ, ante medium maculâ nigrâ, crassâ, squamosâ ornatæ ; hæc macula parte externâ ferrugineo latè circumdata ; duabus lineis mediis, nigricantibus, parallelis, è basi ultra alarum dimidium decurrentibus ; quatuor punctis marginalibus, quorum duo sæpè obliterata. Striga ante-terminalis rubricans, obliqua, undulosa, interrupta ; lineola nigra, fulgurata, ex apice usque ad lineas medias decurrit. Alæ posticæ hyalineatæ, ad apicem nigricantes ; linea nigra gemina ante marginam. Caput elongatum, necnon collare, et palpi, quorum secundus articulus securiformis, tertius crassus, obtusus, pilosus, as-*

cendens. Antennæ maris basi incrassatæ, simplices, vel tenuissimè ciliatæ.

Larva : *Leviter subtùs depressa, extremitate anali paululum attenuata; capite haud magno, ad summum leviter inciso. Colore albo-rufula; ligna dorsualis violaceo-rubra, lata, ad intersectiones interrupta; apud secundum, tertium, quartumque segmentum lignæ sub-dorsualis vestigia; vena vascularis levissimo, posticis segmentis tantùm inscripta; hæc ligna sub-dorsualisque colore dorsualis gaudent. In primi segmenti summo scutum elongatum, corneum, vasculare bipartitum; alterum rotundatum segmento anali ad inferiorem partem, maculoque elongata ad anteriorem. Septem punctis nigricantibus in segmentorum latere, quorum tria parvula infrà stigmatalem, lignam, quatuor autem supra in anticis hoc ordine ⁝ , octonis posticis segmentis, usque ad duodecimum, sù ∴ disposita; aliud majus in primo segmento, infrà scutum, maculaque levis elongata sub stigmatalem. Ex his punctis pili valdè tenues grisei, exeunt. Fusca capitis scutorumque color; primi segmenti scutum quatuor maculis nigricans. Stigmata albida, nigro circumdata. Pedes antici cornei.*

Metamorphosis sub-folliculata. Puppa conico-cylindracea, haud crassa, fulvo-obscura; parte anali, valdè obstusa, sex pili cinerei exeunt.

Explication des figures du N° III de la pl. 3.

1 à 5. Chenilles de la *Nephopteryx augustella*, à différents âges, et mesure de leur longueur naturelle.
6 et 7. Graine et feuille du fusain attaquées par la chenille.
8. Nymphe de la *Nephopteryx augustella.*
9. Insecte parfait de la *Nephopteryx augustella.*

DESCRIPTION

DE DEUX HÉMIPTÈRES-HOMOPTÈRES,

TRIBU DES OCTICELLES,

GROUPE DES CICADIDES.

PAR M. V. SIGNORET.

(Séance du 25 Février 1846.)

N'ayant pu rapporter à aucune des divisions établies dans les Cicadides par MM. Amyot et Serville (Suites à Buffon), les Homoptères que j'ai l'honneur de présenter à la Société, je me trouve dans la nécessité de créer un genre nouveau dans ce groupe déjà, il est vrai, très nombreux. Peut-être aurais-je pu les faire rentrer dans des genres déjà connus, mais ces insectes, qui présentent une grande analogie entre eux, se seraient trouvés séparés l'un de l'autre par des Cigales qui ne leur ressemblent pas; ainsi j'aurais été obligé, à cause des élytres demi-coriaces de l'une, de la placer avec les Mogannies (733), insectes qui ne leur ressemblent en rien pour le reste; et l'autre au n° 753, avec les Carinètes. Il me semble plus naturel et plus logique de les rapprocher et de les réunir dans un seul genre, qui sera assez caractérisé par les rapports qui leur sont communs, et de les placer après les Carinètes, sous le nom de Cephaloxys de χεφαλη, tête, et οξυς, aigu.

Genre Cephaloxys.

Les Cicadides qui forment ce genre présentent la plus grande analogie avec les Cigales déjà connues, mais en diffèrent par les caractères suivants :

Tête petite, formant un angle très aigu (40° environ), plus étroite que le prothorax; présentant un lobe médian, qui, au lieu d'être court et plus ou moins arrondi comme dans toutes les Cicadides connues, se prolonge en avant en abandonnant les deux lobes latéraux et produit une pointe ou bec de la longueur de la tête, et les deux lobes latéraux forment comme une pince qui saisirait fortement le médian; les sillons qui séparent ces pièces sont profonds et très apparents; le rostre court atteint les pattes intermédiaires.

Yeux non pédonculés.

Ocelles très petits.

Prothorax plus large que la tête; les deux bords latéraux, d'abord parallèles, s'évasent tout d'un coup près de leurs jonctions avec le mésothorax, ce qui lui donne une forme déprimée.

Mésothorax plus large que le prothorax, arrondi postérieurement et ne présentant pas d'échancrure.

Élytres très longues, *ailes* transparentes.

Opercules petits ne recouvrant pas entièrement les cavités sonores.

Abdomen de forme triangulaire.

I. *C. viridis.*

D'un vert pomme lisse en dessus, pubescent en dessous et d'une couleur plus claire.

Longueur 0,017. Largeur 0,006. Envergure 0,040.

Tête petite, lisse en dessus, pubescente en dessous; le lobe médian long et se recourbant pour finir en pointe aiguë, ce qui lui donne la forme d'un bec d'oiseau.

Yeux plus gros et plus saillants que dans l'espèce suivante.

Ocelles plus gros aussi.

Rostre d'un brun ferrugineux.

Prothorax présentant quatre sillons profonds qui partent des yeux et se dirigent de dehors en dedans.

Mésothorax nuancé, plus large que la partie moyenne du prothorax.

Cavités sonores en forme de demi-croissant; légèrement ciliées sur le bord postérieur.

Opercules d'un jaune plus clair que le reste du corps.

Élytres entièrement membraneuses et transparentes; à nervures jaunes mêlées de noir.

Abdomen triangulaire arrondi en dessus et présentant en dessous une carène longitudinale.

Pattes jaunes, cuisses antérieures brunâtres.

Mâle.

Patrie : Java.

II. *C. hemelytra.*

D'un vert nuancé de brun; plus court que le précédent; pubescent en dessus comme en dessous.

Longueur 0,015. Largeur 0,006. Envergure 0,030.

Tête couverte en dessus comme en dessous d'une villosité très serrée; lobe médian droit finissant en pointe obtuse et présentant de nombreux sillons, et formant avec le prothorax un triangle plus aigu que dans l'espèce précédente.

Yeux plus petits, à peine saillants.

Ocelles petits.

Prothorax présentant de chaque côté trois sillons, dont deux sont courbes, se joignant presque, et un médian droit; le fond de ces sillons est d'un brun noirâtre.

Mésothorax nuancé de brun.

Cavités sonores à bord postérieur brun.

Opercules bruns.

Élytres présentant deux parties : l'une basilaire opaque et d'une couleur rougeâtre ; l'autre transparente. L'on remarque en outre une tache plus brune que le reste du corps touchant la partie coriace et près du bord.

Abdomen triangulaire, plus court, plus ramassé que dans l'espèce précédente et sans carène sur le ventre qui est aplati. Les *stigmates* sont bruns.

Pattes d'un jaune ferrugineux uniforme.

Mâle, de la collection de mon ami M. Léon Fairmaire, auquel je dois l'exemplaire que je possède.

Patrie : Java.

DESCRIPTION

DE DEUX CIGALES DE JAVA,

du Genre CICADA.

PAR M. V. SIGNORET.

(Séance du 25 Février 1846.)

Cicada quadrituberculata.

Grandeur de la C. mannifera, d'un vert obscur mêlé de taches brunes.

Abdomen très large et aplati ; il présente une forme toute particulière et offre en outre quatre tubercules que je n'ai encore observé que dans les deux espèces que je vais décrire.

Longueur 0,040. Largeur 0,015 sur le prothorax, 0,020 sur l'abdomen. Envergure 0,120.

Tête plus étroite que le prothorax, avec quelques taches brunes.

Yeux très gros, saillants.

Ocelles petits, placés sur une tache brune.

Antennes. Le premier article (le seul existant dans mon specimen) est noir.

Rostre jaune verdâtre, à extrémité noire ; il est très long, dépasse de beaucoup les pattes postérieures et atteint le premier segment de l'abdomen.

Prothorax un peu plus large que la tête; présentant plusieurs taches brunes, deux sur le côté et deux longitudinales vers le milieu : une bande jaune un peu plus claire que le reste les sépare. Sur les bords latéraux, vers le milieu, on voit une pointe ou dent.

Mésothorax marqué de cinq bandes noires, une médiane et deux latérales; les deux externes sont suivies de deux points noirs.

Cavités sonores entièrement recouvertes par les opercules, qui sont d'une forme triangulaire, à angles arrondis, d'un vert grisâtre et bordés de noir.

Élytres longues, transparentes, à nervures jaunes et noires, avec deux taches à l'extrémité sur les deux nervures transverses.

Ailes transparentes avec des nervures jaunes ou toutes brunes.

Abdomen très large, court, aplati, avec les segments bordés de noir, couvert en dessus d'une villosité grisâtre; le dessous, plus clair, est lisse et présente quatre tubercules placés sur le premier et le second segment. Ils ont près de 0,004 de longueur, sont d'abord perpendiculaires, puis obliques et deviennent horizontaux en se jetant en dehors; ils sont alors aplatis, plissés et d'un noir brunâtre.

Pattes. Manquent en partie; les cuisses sont jaune ferrugineux et le tibia des jambes intermédiaires (le seul existant) est jaune, avec un large anneau noir vers son extrémité.

Mâle.

Patrie : Java.

Cicada tuberosa.

Mâle,	longueur	0,025;	femelle,	0,020.
—	largeur	0,011;	—	0,009.
—	enverg.	0,070;	—	0,045.

Beaucoup plus petite que l'espèce précédente à laquelle elle ressemble par quelques caractères, tel que les taches qui sont placées de même; les tubercules qui existent aussi dans cette espèce, mais plus petits, en diffèrent cependant beaucoup à la première vue. Ainsi la couleur est plus claire, ce qui fait paraître les taches plus distinctes et plus brunes; les opercules sont plus anguleux et d'un jaune verdâtre uniforme. L'abdomen est proportionnellement plus long, arrondi et transparent; les tubercules qui sont situés de même sur les premier et second segments sont petits, ils atteignent au plus 0,001 d'élévation, et sont comprimés latéralement, ce qui leur donne une forme longitudinale.

La femelle que je dois à l'obligeance de M. Guérin-Méneville, en diffère par la taille, qui est beaucoup plus petite, et par l'absence des tubercules.

L'abdomen est beaucoup plus court, triangulaire.

Les élytres sont légèrement enfumées vers leurs extrémités, ce qui existe aussi dans l'espèce précédente, mais cependant d'une manière moins apparente.

Les pattes sont jaunes.

Mâles et femelles de ma collection et de celle de M. Guérin-Méneville, qui en possède plusieurs exemplaires.

Patrie : Java; Malaca.

DESCRIPTION

D'UN HÉMIPTÈRE-HÉTÉROPTÈRE,

FORMANT LE TYPE D'UN NOUVEAU GENRE.

PAR M. V. SIGNORET.

(Séance du 25 Février 1846.)

Cet insecte, de Port-Natal, offre une dilatation de toutes les jambes et présente des caractères qui rendent sa place difficile à assigner. Il ressemble à un *Pachylis*, et cependant en diffère par la dilatation de toutes ses jambes et par ses antennes cylindriques.

En suivant le tableau synoptique de MM. Amyot et Serville (1), je me vois forcé de créer un nouveau genre que je placerai entre le genre *Spathophora* (156) et le genre *Melucha* (157) : car dans leurs tableaux, je ne trouve aucune division convenant à cet insecte. En effet, je vois au n° 295 : tête avec ou sans lamelles entre les antennes; plus loin, 297 : tubercules antennifères très saillants, séparés par une échancrure et sans lamelles. Or, mon espèce présente ce caractère distinctif, et cependant je ne puis le mettre ici. En suivant 310 : tête sans échancrure munie d'une carène entre ses tubercules; ici même embarras, car mon insecte n'a pas de carène, et, au contraire, présente une échancrure. Malgré cela,

(1) Insectes Hémiptères des Suites à Buffon ; chez Roret.

je ne puis m'éloigner de ce groupe, et me contentant d'autres caractères, je passerai outre et dirai avec ceux (311) : cuisses armées d'épines en dessous, les postérieures plus épaisses surtout chez les mâles 316 : jambes postérieures foliacées. Et passant au n° 322, troisième article des antennes cylindriques, j'ajouterai : toutes les jambes dilatées en feuilles ou spatules, pour former mon genre, que je nommerai *Petascelis* de πεταλον, feuille, et σκελις, jambe.

Genre Petascelis.

Tête carrée, tubercules antennifères saillants avec une échancrure entre eux ; antennes cylindriques sans dilatation ; le premier article plus long que les autres, le troisième plus petit que les deux autres ; toutes les jambes dilatées ; l'abdomen chez le mâle présente à sa base un tubercule ; les autres caractères sont ceux des Pachylis.

P. remipes. (Pl. 3, N° IV.)

Noir brun, recouvert d'une pubescence tantôt noire, tantôt rougeâtre.

Tête carrée, noire, recouverte d'une villosité soyeuse d'un jaune doré formant sur la tête un dessin symétrique.

Antennes cylindriques, longues, premier article plus long, le second moins long, le troisième le plus court, et le quatrième presque aussi long que le premier, qui, ainsi que lui, est recouvert d'une pubescence rougeâtre ; les autres articles sont d'une pubescence noire. On observe sur le second et le troisième articles, dessus et dessous, un sillon longitudinal.

Rostre court, n'atteignant pas les pattes intermédiaires.

Prothorax d'un noir velouté, la partie antérieure offrant un dessin symétrique produit par la même villosité jaune doré qui se remarque sur la tête et qui borde le thorax. De plus, une ligne médiane de même nature le coupe en deux, et deux petites lignes partent de chaque côté du dessin antérieur, mais se perdent bientôt. Les bords latéraux du prothorax sont arrondis et dentelés; le bord postérieur est sinué; l'antérieur, droit.

Écusson petit; présentant une élévation transverse et arquée près de sa base, couverte de la même pubescence jaune doré.

Élytres brunes, variées de noir sur la partie coriace, noires sur la partie membraneuse, qui offre des nervures nombreuses, se bifurquant vers l'extrémité. Dans les femelles la bifurcation a lieu vers la naissance des nervures.

Ailes d'une couleur irisée comme celles de l'anthracite.

Abdomen débordant de chaque côté les élytres; noir, d'une nuance plus claire à la base de chaque segment, à cause d'une pubescence grisâtre; on aperçoit de chaque côté, sur le dernier segment, une tache jaunâtre vers sa base et sur le dos. Sous les ailes existe une large tache de même couleur. Le dessous de l'abdomen est brun à la base; on voit chez le mâles un fort tubercule avec une facette postérieure. Les *stigmates* sont grands, très irisés.

Pattes. Toutes les jambes dilatées; cuisses antérieures non renflées, présentant à l'extrémité et en dessous deux épines entre lesquelles viennent se placer les tibias dans la flexion. Cuisses postérieures très renflées, surtout chez le mâle, et présentant en dessous un grand nombre d'épines très courtes.

Jambes. Les antérieures dilatées en forme de spatule et présentant en dessous, sur la côte médiane et à son extrémité, une épine ; les postérieures formant une large dilatation foliacée, dont le bord externe est arrondi et le bord interne présente plusieurs échancrures dentelées.

Mâles et femelles.

Patrie : Port-Natal.

DESCRIPTION

DE CINQ ESPÈCES NOUVELLES

DE COLÉOPTÈRES D'ESPAGNE

PAR LE Dr M. P. GRAELLS (1).

(Séance du 13 Mai 1846.)

En attendant le classement des matériaux que j'ai réunis pour une notice générale sur la Faune entomologique de Madrid, notice que je me propose de présenter à notre Société, je lui communique aujourd'hui les phrases descriptives de cinq espèces nouvelles de coléoptères, que j'ai distribuées depuis quelques années à mes correspondants, et qui circulent entre les mains des entomologistes sous les noms de *Elophorus frigidus*, *Cebrio Carrenii*, *Aphodius carpetanus*, et *Chasmatopterus hispidulus*. J'y ajoute la description d'un *Eucnemis* que j'ai découvert, il y a long-temps, en Catalogne, et dont la rareté ne m'a pas permis d'enrichir les collections de mes amis.

I. *Elophorus frigidus*. (Pl. 4, n° 1, fig. 1.)

Supra cupreo-æneus, subtùs fuscus, pedibus, palpis, antennisque pallidis; capite thoraceque punctulato-granulosis; capite depresso, medio linea Y *signato; thorace quinque sulcato, sulcis rubro-cupreis, flexuosis, medio recto*

(1) Notice traduite en français par M. Léon Fairmaire, trésorier-adjoint de la Société.

dilatato, externis posticis puncto profundo impresso : costalis viridi-æneis, granulatis, granulis depressis, in medio punctatis : elytris fusco-maculatis, striato-punctatis, striis decem in singulo, suturali propè angulo scutellari bifurcato.

Long. 5 1/2 mill. Lat. 2 1/2 mill.

Hab. regionibus alpinis montis Pena-Lara, in aquis frigidissimis de la Laguna de los Pajaros, mense Julii.

II. *Cebrio Carrenii* ♂. (Pl .4, n° I, fig. 4.)

Ater, punctatus, villosus, pilis nigris, è foveolis punctorum nascentibus, in elytris brevissimis, decumbentibus : elytris pallidis, apice marginibusque nigris.

Long. 16 mill. Lat. 6 mill.

Hab. Matritii, mense Junii.

Ce *Cebrio* fut le premier insecte que prit notre infortuné Carreno en m'accompagnant à une herborisation dans les environs de Madrid, quand il commença ses études zoologiques. Je le lui dédie comme un juste tribut dû à son zèle et un témoignage de la sincère amitié qui nous unissait (1).

III. *Aphodius carpetanus.* (Pl. 4, n° I, fig. 3.)

Niger, subnitidus, suprà glaber, subtùs punctulato-subhispidus; clypeo mutico, punctulato, marginato, angulis ciliato-penicillatis : prothorace transverso, tergo subconvexo, nitido, rare et lævissime punctato; angulis posticis rotun-

(1) Lorsque cette description a été adressée à la Société, M. Graëlls ne connaissait que le mâle du *Cebrio Carenii;* le même entomologiste vient de découvrir (séance du 14 juillet 1847) la femelle de ce Coléoptère, qui a les mêmes mœurs que celles du même genre déjà connues. E. D.

datis, antice margine ferrugineo, lateribus marginato-ciliatis : scutello apice læviusculo, basi ruguloso-punctulato : elytris piceo-nigris, striatis, interstitiis tenuissime punctato-rugulosis.

Long. 15 mill. Lat. 6. mill.

Hab. in stercore equino pascuorum montium Carpetanorum, primovere frequens.

IV. *Chasmatopterus hispidulus.* (Pl. 3, n° I, fig. 3.)

Ater, punctatissimus, hispidulus, elytris testaceis marginibus nigricantibus.

Long. 7 mill. Lat. 3 mill.

Hab. in floribus pyrethri sulphurei et pulverulenti, aliisque compositis ejusdem familiæ, montium Guadarramæ, mense Julii.

V. *Eucnemis Feisthameli.* (Pl. 3, n° I, fig. 5.)

Pubescens, creberrime punctatus, rubro-ferrugineus; capite thoraceque obscurioribus, tenuissime granulatis : oculis nigris, tergo subquadrato, convexiusculo; elytris submarginatis, punctato-substriatis, pilisque flavescentibus retrorsum decumbentibus tectis.

Long. 5 mill. Lat. 2 mill.

Hab. in Catalaunia, mense Maii.

Je dédie cette espèce au général baron Feisthamel, à l'amitié duquel je dois la connaissance de plusieurs centaines d'insectes dont il a enrichi ma collection.

Explication des figures de la planche 4, n° 1.

1. *Elophorus frigidus.*

a Insecte vu de face.

b Insecte vu de profil.
c Corps du même très grossi.

2. *Chasmatopterus hispidulus.*
a Insecte vu de face.
b Insecte vu de profil.
c Corps du même très grossi.

3. *Aphodius carpetanus.*
L'insecte grossi et à côté mesure de sa grandeur naturelle.

4. *Cebrio Carrenii.*
L'insecte grossi et mesure de sa grandeur naturelle.

5. *Eucnemis Feisthamelii.*
a L'insecte grossi et à côté mesure de sa grandeur naturelle.
b Tête et antennes très grossies.
c Corselet très grossi vu en dessus.
d Corselet très grossi vu en dessous.

DESCRIPTION

DE DEUX VARIÉTÉS NOUVELLES

DE LA

CICINDELA CAMPESTRIS.

PAR M. M. P. GRAËLLS (1).

(Séance du 13 Mai 1846).

Il n'est pas d'entomologue, ayant consacré quelques années à la culture de cette science enchanteresse, qui n'ait observé souvent la facilité avec laquelle s'altèrent les caractères distinctifs de la *Cicindela campestris;* tantôt les points blancs des élytres disparaissent en partie ou en totalité, tantôt la couleur verte de la partie supérieure du corps brille avec plus ou moins de vivacité, ou se change en reflets cuivreux à certaines places. En décrivant ce coléoptère dans son *Species*, le comte Dejean s'est fondé sur cette inconstance, si graduée et si peu fixe, pour n'admettre que deux variétés distinctes, la *C. affinis* de Bœber et la *C. maroccana* de Fabricius (2).

Dans mes premières études entomologiques, ce fut un

(1) Cette notice a été traduite en français par M. Léon Fairmaire, trésorier-adjoint de la Société.

(2) M. le comte Dejean parle, dans son dernier *Catalogue des coléoptères*, d'une autre variété de la *Cicindela campestris*, qu'il appelle *C. caucasica* de Faldermann; jusqu'à présent, je n'ai pu voir la description de cette variété, ni aucun individu pour comparer avec les autres variétés.

des insectes qui attirèrent le plus mon attention. Dans l'espace de vingt ans qui se sont écoulés depuis ce moment, j'ai pu examiner plusieurs centaines d'individus, et je me suis convaincu que la distribution des couleurs de la partie inférieure est plus constante que celle de la partie supérieure, y compris les points blancs des élytres, si susceptibles de varier ou même de disparaître complètement. Cette circonstance ne mérite-t-elle aucune attention ?

Dans le choix des caractères, il faut toujours préférer ceux dont la stabilité doit distinguer les êtres entre eux ; et, en général, ceux que nous offrent les couleurs si sujettes à changer sont peu appréciables dans les espèces, bien que leur valeur augmente pour les variétés.

Quoi qu'il en soit, nous nous voyons fréquemment obligés de recourir à cette qualité physique pour distinguer entre elles les espèces entomologiques ; car, bien qu'elles soient marquées d'un caractère spécial, notre imagination ne nous suggère pas de termes pour exprimer ce que nous sentons et reconnaissons, mais que nous ne pouvons exprimer.

Il en est ainsi de la *Cicindela campestris ;* car certainement, malgré ses variations notables de couleurs, l'entomologiste qui a connu une fois le type de cette espèce, la reconnaîtra toujours, quoique la description s'accorde mal avec les variétés.

J'ai parlé de mon observation que la couleur de la partie inférieure du corps est plus constante que celle de la partie supérieure ; c'est ce que j'ai toujours vu dans les variétés que j'ai examinées, sauf une seule. Ne pourrait-on pas tirer parti de cette circonstance en modifiant la phrase caractéristique de ce coléoptère par l'addition de la fixité offerte par les couleurs inférieures du corps, et

en employant la diversité des couleurs dorsales pour caractériser les variétés? C'est ce que je vais essayer en donnant d'abord la phrase du type de l'espèce rectifiée comme je viens de dire, et ensuite les phrases des variétés, afin de mieux établir la comparaison.

Cicindela campestris, Auct.

Viridis, episternis, epimeris pedibusque cupreis; trochanteribus et ultimo segmento abdominali cyaneo-obscuris : elytris punctis quinque marginalibus albis, sexto centrali, fusco-cincto.

Hab. in Europa.

Cic. campestris affinis, Bœber.

Viridis, immaculata, reliqua ut in typo.

Hab. in Sibiria.

Cic. campestris maroccana, Fab. (Pl. 3, N° 11, f. 1.)

Viridis, capite macula triloba, duabus in tergo prothoracis, cupreis; punctis albis elytrorum supra maculas rubras oblongasque sitis; reliqua ut in typo.

Hab. in Hispania, præcipue in jugis montium; vidi etiam frequentissimam ad nives cacuminum Guadarramæ.

Cic. campestris farellensis, Mihi. (1). (Pl. 3, N° 11, f. 2.)

Supra rubro-cuprea; reliqua ut in typo.

Hab. in culmine montis Farell, sex horas procul a Barcilone; mense maii invenitur.

Cic. campestris guadarramensis, Mihi. (Pl. 3, N° 11, f. 3.)

Nigra; punctis albis elytrorum, labro et mandibulis ut in typo.

(1) D'après l'exemple de Fabricius, j'ai donné à cette variété et à la suivante le nom de la localité où elles se trouvent.

Hab. in Guadarrama, circa oppidum la Granga dictam; mense junii invenitur.

Par la comparaison de ces phrases, on voit que la *Cic. affinis* Bœber, se distingue seule du type de l'espèce par un caractère négatif, qui est le manque des points blancs qui ornent les élytres. Peut-être est-il moins facile de distinguer la variété *maroccana* de Fabricius, puisque ses caractères différentiels sont les reflets cuivreux qui forment une tache trilobée sur la tête, deux discoïdées sur le prothorax, et enfin le fond sur lequel sont placés les points blancs des élytres.

En s'étendant uniformément sur la partie supérieure du corps de ma variété *farellensis*, les taches cuivreuses dont nous venons de parler pour la *maroccana* changent la couleur verte qui caractérise le type de l'espèce en un rouge cuivreux plus ou moins obscur, sur lequel on voit les points blancs des élytres comme sur la *campestris*; et alors se reproduisent les accidents qui peuvent se présenter par rapport au type, puisque, comme dans ce dernier, les points disparaissent graduellement chez certains individus, se perdant chez quelques-uns et reproduisant en ce cas la variété *affinis* de Bœber, mais avec une couleur d'un rouge cuivreux.

Les passages de l'espèce à ces trois variétés sont gradués si insensiblement qu'il n'y a pas de véritable point intermédiaire qui ne soit dûment occupé. Depuis la *C. campestris* la mieux caractérisée jusqu'à la variété *farellensis* sans taches, on peut voir dans ma collection une série d'individus qui, se donnant la main les uns aux autres, forment une chaîne pour ainsi dire non interrompue.

Il n'en arrive pas autant avec ma variété *guadarra-*

mensis, chez laquelle la couleur du fond est uniformément noire dans toutes les parties du corps, ne gardant de commun avec le type que 1° les points blancs des élytres, placés identiquement et sujets aux mêmes variations; 2° la couleur jaune du labre et des mandibules, et enfin tout le faciès de la *C. campestris*, que tout entomologiste ayant un peu de pratique ne méconnaîtra jamais. C'est, sans aucun doute, la plus caractérisée et la plus distincte de toutes les variétés, parce que l'on y trouve changée, non seulement la couleur supérieure, qui, d'un vert brillant, passe au noir mat, mais aussi la couleur inférieure qui, comme je l'ai dit, est la plus constante dans cette espèce.

Peut-être quelqu'un moins scrupuleux se croirait autorisé à faire une nouvelle espèce de cette variété bien caractérisée (1), ainsi que le célèbre Fabricius l'a fait pour sa *C. maroccana*, avec moins de raison; mais quand on reconnaît les traits de la race caucasique chez un homme noirci par les rayons du soleil ou par toute autre cause accidentelle, aurions-nous raison de le placer dans la race éthiopique à laquelle seule sa couleur le rapporterait?

Je devrais terminer ici; mais puisque j'ai parlé des variétés de coloration de cet insecte, je veux, s'il m'est possible, détruire une opinion selon moi équivoque, émise dans une communication que fit à la Société entomologique mon ami don Mariano Sans, et qui fut publiée à la p. LXIX au Bulletin du tome IV, 1re série de ses Annales.

Quand je remarquai pour la première fois la variété de *C. campestris* qui se trouve à la partie la plus élevée du mont Farell, en Catalogne, je la fis connaître à don Sans,

(1) C'est en effet cette variété dont le général Dejean a fait une espèce sous le nom de *C. nigrita*. (*Note du traducteur.*)

qui s'empressa de la communiquer à la Société : il lui envoya deux exemplaires sous le nom de *C. maroccana*, en faisant remarquer sa couleur particulière, et en expliquant que la formation du terrain pouvait exercer une certaine influence sur la couleur des insectes qui l'habitent ; en conséquence il appela l'attention sur ce point qu'il croyait d'un haut intérêt pour l'étude de l'entomologie.

J'ai entendu parler de l'influence qu'exerce la lumière sur les couleurs des plantes et des animaux, ainsi que de celle des aliments dont ils se nourrissent ; ainsi les *Helix* qui mangent le nopal deviennent rouges ; c'est aussi ce qui arrive pour les os des vertébrés qui se nourrissent de garance, etc. ; mais je ne comprends pas comment la formation du terrain peut influer sur la couleur de notre Cicindèle ; car les insectes ne tirant pas leur nourriture immédiatement des matières minérales qui composent le sol, celui-ci ne doit pas avoir une influence directe sur la coloration de ces êtres.

J'aurais désiré que si don Sans connaissait quelques preuves à l'appui de son opinion, il nous les eût fait connaître. Pour moi, je crois que nous sommes bien loin de connaître les causes qui peuvent amener le changement de coloration chez les individus d'une même espèce, et que souvent on cherche loin du point véritable l'identité de l'espèce et les particularités de sa vie.

APPAREIL

POUR FAIRE PÉRIR

ET

POUR CONSERVER LES INSECTES.

PAR M. BLISSON.

(**Séance du 25 Février** 1846.)

Cet appareil, représenté pl. 3, n° V, fig. 1, est destiné à tuer les insectes pris à la chasse ou qui viennent d'éclore ; à faire périr les Acarus et les larves entomophages qui attaquent les collections, sans être obligé de passer une boîte entière au nécrentôme ; enfin, il peut encore servir à dégraisser les individus *tournés au gras*, et à faire quelques expériences sur la force vitale des animaux dont il s'agit.

Il se compose d'un bocal en verre blanc renforcé (1) et de diverses pièces qu'on y adapte.

Ce bocal doit avoir 0,095 millim. de largeur, et 0,155 millim. à partir du fond que l'on fait faire parfaitement plat jusqu'à la naissance du goulot. On donne à celui-ci 0,065 millim. de diamètre et 0,038 millim. de hau-

(1) On fait exécuter des bocaux de toutes les formes et de toutes les grandeurs, en s'adressant aux marchands de cristaux qui se chargent ordinairement de faire confectionner, dans les verreries, les différentes pièces qu'on leur demande, d'après un plan donné.

teur. L'épaisseur du verre en cet endroit ne peut avoir moins de 0,004 millim. Pour le fermer hermétiquement il faut un bouchon en verre ajusté à l'émeri (1). Ce bouchon doit être creux presque dans toute son épaisseur, mais peu profondément, pl. 3, n° V, fig. 2 et 3, et descendre à environ 0,010 millim. au-dessus du goulot.

Les pièces qui complètent l'appareil se composent d'un rond en liége *loco cit. a*, d'environ 0,015 millim. d'épaisseur, que l'on introduit de force dans la partie creuse du bouchon, pl. 3, n° V, fig. 2 et 3, d'une bande de liége *b*, d'à peu près 0,110 mill. de longueur que l'on fixe dans le rond au moyen d'une mortaise *c*, faite vers le quart de la largeur de cette dernière pièce; d'une enveloppe de cuir très compacte *d*, dont on entoure le goulot pour l'empêcher de se briser, et d'un demi-cercle en fer-blanc *e*, destiné à retenir le bouchon que l'éther pourrait faire sauter.

Pour appliquer l'enveloppe de cuir, on commence par la battre, afin de la distendre autant que possible, on la fixe ensuite avec une forte dissolution de colle d'amidon, de blanc d'œuf et de chaux vive éteinte seulement de manière à être réduite en poudre, et l'on coud promptement cette enveloppe en la serrant très fort sur le goulot. Il faut avoir soin, avant de la coller, de placer de chaque côté un petit bouton double en cuivre *f*, pour retenir le demi-cercle *e*. Une bande de papier *g* portant de très petites divisions, appliquée au bas du bocal, peut servir à faire connaître la quantité d'éther nécessaire pour cer-

(1) Pour s'assurer si le bocal est bien confectionné, on y met un peu d'eau, on le bouche, puis on le renverse. L'eau pénétrant partout où le bouchon n'adhère pas aux parois intérieurs du goulot, indique si ce vase peut conserver la liqueur volatile qu'on doit y déposer.

taines opérations ou dépensée dans un laps de temps quelconque.

Maintenant, pour produire avec cet appareil les effets indiqués plus haut, on commence par disposer les insectes ainsi qu'il sera ci-après expliqué, puis on verse dans l'appareil une quantité d'éther sulfurique qui varie suivant les opérations qu'on se propose de faire, de manière que les insectes enfermés dans le bocal soient soumis à l'action délétère de l'éther réduit à l'état de vapeur, ou qu'ils soient entièrement plongés dans l'éther à l'état liquide.

Voici comment s'obtiennent les résultats dont il s'agit.

Pour faire périr les insectes on les pique sur le rond et sur la bande de liége, ensuite on laisse tomber quelques gouttes d'éther (1) dans le bocal que l'on bouche le plus promptement possible, ou bien, pour être plus sûr de n'employer qu'une quantité de liqueur suffisante, on prend un petit morceau de papier, ou mieux, un petit morceau d'amadou, on le trempe avec des brucelles dans l'éther, et on le jette dans l'appareil que l'on ferme aussitôt. Afin de prendre toujours à peu près une même quantité d'éther, on pourrait encore se servir d'un petit morceau de toile fine attaché à la tête d'une forte et longue épingle piquée au bout de la bande de liége.

Les insectes ainsi suspendus au milieu de la vapeur de l'éther sont asphyxiés plus ou moins promptement. Un grand nombre tels que les lépidoptères, surtout, le sont presque complètement au bout de quelques minutes;

(1) On conserve l'éther dans un petit flacon semblable au modèle représenté pl. 3, n° v, fig. 4, que l'on renferme de manière qu'il ne soit exposé ni à la chaleur ni à la lumière.

d'autres parmi les coléoptères et les hyménoptères, et c'est, je crois, le plus petit nombre, ne périssent qu'après plusieurs heures, bien que l'on emploie à leur égard beaucoup d'éther ; mais tous, quelle que soit leur force vitale, perdent dans un instant la faculté du mouvement, par conséquent ne se débattent pas dans l'appareil, de sorte qu'il n'existe pas, je pense, de meilleur moyen pour tuer les insectes sans altérer leurs couleurs, pour conserver dans leur plus grande fraîcheur les espèces les plus délicates, et pour faciliter la préparation de celles qui doivent être étalées, les articulations des ailes ne se dessèchant pas, comme cela arrive souvent chez les lépidoptères, même avant qu'ils soient entièrement morts, lorsqu'ils périssent lentement percés par une épingle.

Pour tuer les Acarus et les larves entomophages, on procède de la même manière, en piquant les insectes attaqués sur le rond et sur la bande de liége, et en les plaçant dans les mêmes conditions que ceux dont il vient d'être question.

Pour enlever la graisse qui se développe sur le corps de beaucoup d'insectes après qu'ils sont morts, on dépose dans l'appareil une assez grande quantité d'éther pour que les individus *tournés au gras* que l'on pique à l'extrémité de la bande de liége puissent y baigner entièrement. Dix à vingt minutes suffisent ordinairement pour cette opération. Ce temps peut cependant varier suivant la taille ou l'état plus ou moins altéré des insectes qu'il s'agit de dégraisser.

Enfin, pour connaître la force vitale dont peut être douée telle ou telle espèce, rien n'est plus facile : il suffit de mettre les insectes que l'on veut asphyxier dans un tube en verre ou dans un flacon que l'on suspend au rond de liége au moyen d'un petit crochet pl. 3, n° V, *h*, et d'en-

ployer, dans ce cas, toujours la même quantité d'éther. Tous les insectes, quelle que soit leur taille, étant soumis à la même épreuve, il résulte de là que l'on peut apprécier le degré de force vitale propre à chacun d'eux.

On pourrait conserver dans l'appareil, de l'éther en suffisante quantité pour servir à tous les usages; mais il vaut mieux employer dans les deux premiers cas l'un ou l'autre des procédés qui ont été indiqués, parce que si les insectes restaient trop longtemps au milieu de la vapeur surabondante de cette liqueur, on les trouverait complètement imbibés d'éther, ce qu'il faut éviter. L'emploi de l'éther en petite quantité ne présentant aucun inconvénient, il serait bon de faire subir une espèce de quarantaine aux insectes provenant d'échanges, ou aux grosses espèces attaquées par les Acarus, en les laissant un ou deux jours dans l'appareil.

Plus l'éther est pur ou rectifié, plus ses effets sont satisfaisants, il faut donc le renouveler quand il s'est altéré d'une manière très sensible. Il importe surtout, autant pour empêcher qu'il ne s'évapore que pour lui conserver toutes ses propriétés, d'opérer avec promptitude et de tenir le flacon qui le contient toujours bien bouché (1).

L'appareil que je viens de décrire étant trop grand pour les très petites espèces, et trop étroit pour recevoir des insectes tels que les *Bombyx grand-paon*, les *Sphynx du laurier rose*, etc., on pourrait avoir deux autres appareils proportionnés à la taille de ces différents insectes.

Pour les petits coléoptères, par exemple, un flacon de

(1) « Au contact de l'air, l'éther s'altère peu à peu; il en absorbe « l'oxygène et se convertit graduellement en acide acétique et en « eau. » Berzélius.

0,065 millim. de hauteur sur 0,045 millim. de largeur semblable au modèle représenté pl. 3, n° V, fig. 4 conviendrait parfaitement (1).

Quand aux grands insectes, comme il serait très difficile de se procurer un bocal ayant une ouverture d'une grandeur convenable, et se fermant hermétiquement avec un bouchon usé à l'émeri, on se servirait d'un bocal ordinaire ou, mieux encore, d'une boîte ronde en cuivre, haute seulement de 0,140 millim. Mais dans ce cas, il faudrait un bouchon disposé comme le modèle représenté pl. 3, n° V, fig. 5. Voici, pour fermer le bocal, comment cette pièce devrait être confectionnée :

On choisirait une planche de liége très compacte avec laquelle on formerait un bouchon, on découperait ensuite un rond exactement de la largeur de l'ouverture du vase, dans une feuille de cuivre très mince, puis on l'appliquerait à la surface intérieure du bouchon avec des pointes de cuivre rivées sur la surface extérieure du liége au moyen de petites rondelles, de même métal ; enfin, on souderait sur le rond de petits anneaux dans lesquels on introduirait des morceaux de liége pour y piquer les insectes. Quant à la boîte de cuivre, il serait facile de la fermer très hermétiquement avec un couvercle ajusté avec le même soin que le sont les pièces des instruments d'optique. On ne conserverait point d'éther dans ce der-

(1) On peut faire très facilement un trou au bout d'un bouchon de verre avec une lime ou tiers-point très dur, aiguisé de manière à former une pointe cônique à large base et à trois côtés tranchants. On trempe cette pointe dans l'essence de térébenthine à laquelle on ajoute, si l'on veut, du sel d'oseille dans la proportion d'un demi-gros sur une demi-once d'essence, et l'on en dépose une ou deux gouttes sur la partie qu'il s'agit de percer. Il faut appuyer fortement et tourner vivement l'outil en le tenant très incliné, de manière à toucher le verre avec la pointe et les côtés tranchants.

nier appareil, destiné seulement à faire périr les insectes d'une très grande taille, et à les délivrer des Acarus et des larves qui les auraient attaqués.

Je terminerai cette notice en faisant observer que l'asphyxie par l'éther peut encore être avantageusement employée comme moyen, pour arriver à piquer facilement les petites espèces de lépidoptères très vives et très délicates provenant d'éclosions. Pour mettre en pratique ce moyen, on procède de la manière suivante :

On pose l'ouverture d'un petit bocal sur l'insecte nouvellement éclos, on le force à monter au fond du vase, s'il n'y vole pas aussitôt de lui-même; on ferme ensuite le bocal avec un bouchon de liége, puis, dans un appartement autre que celui où se font les éducations, on prend un peu d'éther avec un petit morceau de linge attaché à la tête d'une épingle fixée au bout d'un autre bouchon que l'on met à la place du premier. L'insecte étant immédiatement asphyxié, on le pique avec la plus grande facilité (après avoir attendu de deux à trois minutes), sans enlever une seule écaille du corselet ni des ailes.

NOTICE

NÉCROLOGIQUE

SUR MEIGEN.

Par M. MACQUART.

(Séance du 28 Janvier 1846.)

Les sciences naturelles ont perdu il y a peu de temps, en Allemagne, un homme célèbre à la mémoire duquel je ne puis douter qu'il ne soit rendu des hommages dignes de lui. Cette partie de l'Europe compte un grand nombre de naturalistes distingués qui l'ont connu, apprécié, qui peuvent facilement se procurer les documents nécessaires au travail biographique que réclame sa mémoire, et qui voudront signaler tous les titres qu'il a laissés à une longue renommée. Je devrais donc m'abstenir de joindre à la leur une voix étrangère qui ignore sans doute la plus grande partie des faits dignes d'être mentionnés sur sa vie et ses ouvrages; voix dont je reconnais toute la faiblesse. Cependant j'ai connu cet homme célèbre; je l'ai vu chez lui, j'ai eu avec lui de longues relations, j'ai fait de ses ouvrages et j'en fais encore une étude assidue, je me considère comme son disciple, et je me persuade que dans ce que je vais rapporter de lui et de ses travaux, il se trouvera quelque chose d'utile à ajouter à ce qui est ou sera publié,

saisissant en même temps cette occasion d'exprimer l'admiration, la profonde estime et la vive reconnaissance que je lui ai vouées à la vie, à la mort, et de répandre quelques fleurs sur sa tombe.

Jean-Guillaume Meigen, né le 3 mai 1764 à Solingen, dans le cercle de Dusseldorf, se sentit de bonne heure porté vers l'histoire naturelle et particulièrement vers l'entomologie, cette science favorite de la jeunesse observatrice, pour laquelle G. Cuvier même dans toute sa gloire, exprimait sa prédilection. Entre les divers ordres qui composent cette classe de petits êtres, et dont il est devenu impossible d'approfondir l'étude dans leur ensemble, Meigen eut l'heureuse inspiration de se prononcer pour les diptères, les insectes à deux ailes, qui au nombre des plus difficiles à bien observer, à bien décrire par la petitesse de la plupart d'entre eux, et par l'extrême diversité de leur organisation, étaient le plus en harmonie avec son esprit observateur et en même temps les plus dédaignés, non seulement des personnes étrangères à l'étude des insectes, mais des entomologistes même, par l'absence trop fréquente de formes et de couleurs agréables, ce qui n'exclut aucunement l'intérêt qu'ils méritent d'inspirer sous beaucoup d'autres rapports, tels que leurs métamorphoses, leurs instincts et surtout l'importance de leur destination dans l'économie animale et végétale.

Lorsqu'en 1804, Meigen publia son premier ouvrage, qui resta inachevé, intitulé : *Classification des insectes diptères de l'Europe* (1), aucun entomologiste n'avait encore traité exclusivement de cet ordre ; mais Aristote l'avait nommé, Swammerdam, Leuwenhock, Linnée, Réaumur, De Géer, Geoffroy, Scopoli, enfin Fabricius et

(1) Reichart, à Brunswick, en fut l'éditeur.

Latreille, dans leurs premiers ouvrages, et plusieurs autres (1), s'en étaient occupés, et avaient donné la description de près de 700 espèces (2), réparties dans moins de vingt genres (3), la plupart fort confus. Meigen, dans cet ouvrage qui ne s'est étendu qu'aux premières familles (4), s'occupa particulièrement de la classification qui était encore dans l'enfance, et institua des genres nouveaux, très naturels, parfaitement caractérisés et qui fixèrent la science sur des bases inébranlables.

Entre cet ouvrage et le commencement du second, intitulé : *Description systématique des Insectes Diptères d'Europe* (5), qui n'était que la reproduction développée du premier, il s'écoula quatorze ans pendant lesquels Meigen recueillit de nombreux matériaux, compulsa les collections de Fabricius, de Fallèn, le célèbre descripteur des Diptères de la Suède, du comte de Hoffmannsegg, de Baumhaner, des Musées de Vienne et de Berlin, reçut des communications de Wiedemann et de Pallas, prit connaissance des ouvrages de Latreille et de Schranck, et publia quelques mémoires diptérologiques dans le *Magasin d'Illiger.*

Enfin le premier volume parut en 1818, et fut suivi en 1820 du second et en 1822 du troisième, dans les-

(1) Nous citerons encore Goëdart, Lister, Petiver, Frisch, Schœffer, Bjerkander, Sulzer, Harris, Ray, Bradlei, Albin, Gmelin, Modeer, Rœsel, Rossi, de Villers, Olivier, de Lamarck.

(2) Il y en a 693 dans la 13e édition du *Systema naturæ* de Linné, par Gmelin.

(3) Il a seize genres dans le même ouvrage.

(4) C'est-à-dire les Tipulaires, les Xylophages, les Tabaniens, les Leptides, les Xylotomes, les Bombyliers, les Asiliques, les Empides et les Stratiomydes.

(5) Sorstmann, d'Aix-la Chapelle, en fut l'éditeur.

quels il put s'aider des travaux récents de Panzer, de Schellenberg, de Mikern, de Herbst et des découvertes de Leach et de Klug. Dans les quatrième et cinquième, publiés en 1824 et 1826, tous ces matériaux s'accrurent encore de ceux fournis par les communications de Vonwinthem et par les ouvrages de Fischer et de Clarck. En 1830, parut le sixième volume, dans lequel il eut à mentionner de plus quelques espèces découvertes ou décrites par MM. Ruthe, Gaëde, Zetterstedt et nous (1). Ce volume comprenait le complément de l'ouvrage et un supplément qui fut suivi en 1838 d'un volume supplémentaire, qui renfermait les descriptions des espèces récemment découvertes par lui, par MM. Waltl, de Passau, Forster et Kaltenbach, d'Aix-la-Chapelle, Robert, de Chênée, et dans lequel il crut devoir comprendre toutes les espèces nouvelles pour lui que nous avions décrites dans les suites à Buffon, ainsi qu'une partie des genres nouveaux que nous y avions proposés.

Les figures qui accompagnent l'ouvrage, et qui représentent ordinairement une espèce de chaque genre avec les parties les plus caractéristiques de l'organisation, convenablement grossies, ont été dessinées par l'auteur qui a, de plus, lithographié celles des deux derniers volumes. Elles sont toutes d'une grande exactitude; cependant elles n'ont rempli que bien imparfaitement les vues de l'auteur qui avait dessiné toutes les espèces décrites d'après nature dans son ouvrage avec l'intention de les y comprendre; mais la dépense qu'aurait exigé la gravure fut un obstacle insurmontable.

Cet ouvrage qui a coûté vingt années de travaux à Meigen pour l'exécuter, et autant d'années auparavant pour

(1) Dans les Diptères du nord de la France.

en recueillir les matériaux, le plaça dans un rang très distingué en entomologie. Il sut élever l'ordre des Diptères, de l'état rudimentaire, dédaigné, retardataire où il le trouva, à la hauteur des ordres les mieux connus de la classe des Insectes, à l'exception des Lépidoptères et des Coléoptères, longtemps l'objet à peu près exclusif de la faveur et des nombreux travaux des entomologistes. Son ouvrage a, sur beaucoup d'autres, le mérite de l'unité de composition, ayant été construit sur un plan uniforme, sans aucune disparate entre ses parties, l'auteur ayant pu, malgré sa grande étendue, le commencer et le terminer en suivant invariablement l'excellente méthode qu'il avait adoptée. Il est d'une grande utilité par la clarté et l'exactitude des descriptions génériques et spécifiques que l'on peut considérer comme des modèles, et à l'aide des figures qui suppléent à l'insuffisance du texte, surtout pour les nervures des ailes qui y sont fidèlement représentées. Il contient la description d'environ 5,500 espèces, à peu près un quart de moins du nombre des Coléoptères d'Europe connus à la même époque (1). Et, quoiqu'il existe probablement bien plus du double de Diptères dans cette partie du globe, à en juger seulement d'après les découvertes récentes de M. Zetterstedt dans la Scandinavie, l'ouvrage de Meigen est aussi complet qu'il pouvait l'être, vu le peu de soin avec lequel les Diptères étaient recueillis dans le temps où il les décrivit. Cet ouvrage étend son utilité sur l'étude des Diptères exotiques qui présentent la plupart des mêmes genres qu'en Europe,

(1) M. Lacordaire, dans le 2e volume de son *Introduction à l'Entomologie*, publié en 1838, porte le nombre des Coléoptères de l'Europe et de la Russie méridionale à 6813, et ceux de la Laponie et de la Sibérie à 1137.

et il a servi de modèle à celui que Wiedemann a publié sur eux et que nous avons continué.

Cependant, quelle que soit l'excellence relative de cet ouvrage, la critique y trouve sa part comme dans toute œuvre sortie de la main des hommes, et, avec tout le respect que je porte à la mémoire de maître, je signalerai quelques défectuosités.

L'ordre naturel qui est généralement bien observé dans la classification, est quelquefois interverti. C'est ainsi que Meigen a méconnu l'affinité qui lie les Tabaniens et les Stratiomydes, les Mydasiens et les Asiliques. Il a cru reconnaître dans la grande division des Brachycères une série graduelle linéaire qu'il a formée d'après l'organisation plus ou moins avancée de chaque famille, tandis que cette série est évidemment complexe et composée de plusieurs séries secondaires qui présentent chacune divers degrés organiques.

La synonymie y est établie avec beaucoup de soin ; mais il s'y trouve une lacune que je me permettrai de blâmer. Il n'y est pas fait mention de l'ouvrage de M. Robineau-Desvoidy sur les Myodaires, dans le volume supplémentaire qui a paru après la publication de cet ouvrage. Il est vrai que M. Robineau-Desvoidy avait le tort bien plus grand de le passer lui-même en grande partie sous silence et d'avoir nommé sans égard pour le droit de priorité un très grand nombre d'espèces qui l'avaient été par Meigen ; mais il aurait mieux valu ne pas user de représailles, l'*Essai sur les Myodaires* ne méritait pas ce dédain et il y avait justice et utilité à le consulter.

Si l'on adressait à l'ouvrage de Meigen le reproche d'avoir peu ajouté à nos connaissances sur les métamorphoses et les instincts des Diptères et de n'avoir pas abordé leur organisation intérieure, nous allèguerions pour sa défense

qu'il n'avait entrepris que la description systématique de ces insectes et que conséquemment il suffisait de les considérer dans leur forme extérieure et parfaite. On sait bien que la connaissance de leurs organes intérieurs est une partie très importante de la science ; que celle de leurs transformations et de leurs mœurs en est la partie qui offre le plus d'intérêt ; mais, quelle que soit la haute utilité de s'en occuper, la science fondamentale sera toujours la connaissance des caractères patents qui, indépendamment de tous les autres, établissent la distinction des animaux ; c'est sur elle que viennent s'appuyer les autres branches qui, à leur tonr, lui apportent leur tribut de lumière ; c'est lorsque l'espèce est nettement décrite et déterminée comme l'a fait Meigen, que les Léon Dufour, les Straus partent de cette connaissance pour nous apprendre tout ce que leur scalpel et leur génie observateur ont découvert dans la structure intime et dans les facultés instinctives de ces petits êtres.

Si nous recherchons le rang qu'occupe Meigen parmi les entomologistes de ce siècle, nous le trouvons inférieur à ceux qui ont étendu avec autorité leur travaux sur tous les ordres, c'est-à-dire à Fabricius et à Latreille ; mais il est supérieur à tous les autres, tant par le mérite que par l'importance de son ouvrage. En effet, l'ordre des Diptères, dont il est le véritable fondateur, et qui lui doit l'essor qu'il a pris (1), est l'un des plus nombreux, des plus curieux et des plus utiles à étudier de la classe entière des

(1) Depuis la publication de l'ouvrage de Meigen, un grand nombre d'entomologistes s'occupent des Diptères. Nous citerons les suivants avec la plupart desquels nous avons l'honneur d'être en relations :

En France, MM. Audinet-Serville, le comte Lepelletier de Saint-Fargeau, Léon Dufour, Robineau-Desvoidy, Guérin-Méneville, le

insectes. S'il cède en nombre aux espèces innombrables des Coléoptères, ce que l'avenir décidera, il paraît l'emporter par celui des individus, qui est infini. Il ne présente pas les merveilles que l'instinct social opère dans une partie des Hyménoptères, les Guêpes, les Abeilles, les Fourmis; mais ses nombreuses familles offrent une diversité plus grande de mœurs singulières, de manœuvres astucieuses, de sollicitudes maternelles. L'étude en est la plus féconde en instructions utiles, tant pour éviter les dommages qu'ils nous causent que pour reconnaître les avantages que nous leurs devons; car, si d'un côté, nous avons à repousser les agressions les plus violentes contre nous et nos bestiaux, à défendre nos fruits et nos céréales contre les déprédations les plus nuisibles; de l'autre, ils exercent de bienfaisantes fonctions dans l'économie de la nature; ils servent plus que les autres insectes de nourriture à un grand nombre d'animaux supérieurs, par l'excessive fécondité que leur a donnée la Providence; ils contribuent, par l'extrême multiplicité de leurs larves aquatiques, à maintenir la pureté des eaux en absorbant les substances

Marquis de Brême, Boyer de Fonscolombe, Lucas, Blanchard, Bigot, L. Fairmaire, Perris, Arnaud, Dagonet, Herpin.

En Angleterre, MM. Westwood, Gray, Stephens, Yenyns.

En Belgique, MM. Robyns, Carlier, de Selys-Longchamps, Demoulin.

En Suède et Danemarck, MM. Zetterstedt, Dalbom, Stœger, Stannius, Zeller, Stenhammar, Bohemann, Dalman.

En Russie, MM. Fischer, Eversmann.

En Allemagne, MM. Burmeister, Germar-Loïs, Kuhn, Berthold, Thon.

En Suisse, MM. Perty, Brémy, Imhof, Amstein.

En Piémont, MM. Gené, Ghiliani.

En Italie, MM. le marquis Spinola, Rondani.

En Espagne, M. Graëlls.

délétères qui les corrompraient trop souvent; ils sont surtout destinés à entretenir la salubrité de l'air en hâtant avec un activité merveilleuse la dissolution de tout ce qui a cessé de vivre, etc.

Mais, après avoir parlé de l'œuvre revenons à l'auteur. Autant elle lui donna de célébrité scientifique, autant il fut sans éclat dans sa position sociale, modeste de caractère, humble de cœur. Tandis qu'à Stolberg, où il était venu s'établir en 1795, l'industrie se logeait dans des hôtels somptueux, il vivait dans une chétive habitation du produit de fonctions obscures, celles d'organiste et de maître de langues qui lui permettaient de cultiver sa science favorite. Les torts de la fortune s'aggravaient encore par l'extrême difficulté qu'il éprouvait à publier le fruit de ses veilles; mais ses premiers essais avaient révélé son génie observateur à l'un des savants naturalistes de l'Allemagne : le professeur Wiedemann qui partageait son ardeur entomologique lui donna son appui comme son amitié, et lui procura, par la juste considération qu'il s'était acquise, des secours d'argent de plusieurs souverains d'Allemagne, sans lesquels il n'eut jamais pu faire les frais de publication de son ouvrage.

Il avait publié dans sa jeunesse, avec son ami Weniges, de Mulheim, un catalogue des plantes qui croissent dans les régions du Bas-Rhin et de la Meuse. S'occupant aussi de géographie et d'astronomie, il fit paraître un atlas géographique du cercle d'Aix-la-Chapelle et un atlas céleste dont le célèbre astronome Bode, de Berlin, a fait mention avec un grand éloge. En 1825, il publia pour l'usage des écoles une traduction de *Télémaque* en allemand. En 1827, parurent un manuel pour les amateurs de Lépidoptères, illustré de plusieurs lithographies et en 1829, une description systématique des Lépidoptères

d'Europe en trois volumes avec 125 planches lithographiées, ouvrage qui n'est pas achevé. Enfin son dernier ouvrage fut une flore d'Allemagne en trois volumes avec beaucoup de lithographies.

Lorsque l'heure de la gloire eut sonné pour lui, il fut nommé membre d'un grand nombre de Sociétés savantes (1), et reçut la visite des nombreux naturalistes qui dans toutes les parties de l'Europe l'avaient proclamé l'une des célébrités entomologiques de l'époque. Ce fut en qualité de son disciple qu'après avoir entretenu pendant plusieurs années des relations épistolaires avec lui, je pus enfin, en 1839, satisfaire l'extrême désir d'aller le voir. J'entrai dans son humble demeure avec le respect dû au sanctuaire de la science, et je me trouvai presqu'aussitôt dans les bras d'un petit vieillard affectueux, encore plein de chaleur et de vivacité, avec qui je passai des heures pleines de charme. Je reconnus dans sa conversation tout le jugement, le tact, la précision qui distinguent ses ouvrages, l'admiration pour les beautés de la nature, et le sentiment religieux dont il s'y montre pénétré. Il mit sous mes yeux sa collection, le recueil inédit de ses 3,000 dessins et sa bibliothèque, riche seulement des ouvrages dont il lui avait été fait hommage.

(1) Il était membre correspondant de la *Gesellschaft fur natur- und heilkunde*, de Bonn, de la *Kaiserl konigl landwirthschafts-gesellslchaft*, de Gratz, de la *Kaiserl geselleschaft der natur-forscher*, de Moscou, de la *gesellschaft der naturforshenden freundenf*, de Berlin, de la *gesellschaft fur die kultur schlesiens*, de Breslau, de la *botanischer gesellschaft*, de Coblentz, de la *gesellschaft fur naturlich kunste*, d'Aix-la Chapelle, de la *naturforschenden gesellschaft*, de Saint-Neidelberg, de la Société royale de Lille, de la *entomologischen gesellschaft*, de Stettin. Enfin l'Université de Bonn lui envoya le diplôme de Docteur en philosophie, à l'âge de 82 ans.

Après m'avoir montré tous ses trésors scientifiques, il me dit en soupirant : « Mon âge et mes infirmités m'avertissent de ma fin prochaine. J'éprouve un regret comme père d'une famille de quatorze enfans; quoique j'aie eu le bonheur de les élever au gré de mes désirs, et même d'en établir avantageusement plusieurs, j'aurais désiré leur procurer quelque bien-être en vendant avant ma mort ma collection de Diptères et le recueil de mes dessins; mais j'ai lieu de craindre que ces produits de quarante ans de travaux ne leur soient d'aucun avantage et qu'ils ne soient en même temps perdus pour la science. Je le crains d'autant plus que mes amis ont fait beaucoup de démarches pour les vendre, soit au roi de Prusse, mon souverain, soit aux Musées ou aux entomologistes de l'Allemagne, et qu'elles ont toutes été vaines; cependant mes prétentions sont bien modérées. Voulez-vous en être l'acquéreur? » Heureux de trouver à la fois l'occasion d'être utile à cet excellent homme, de contribuer à répandre quelque consolation sur ses derniers jours, d'assurer la conservation de ces deux appendices précieux de son ouvrage et de les conquérir pour la France, je lui répondis que je les acceptais avec empresement aux conditions qu'il désirait; mais que pour les placer de la manière la plus digne de lui et la plus utile à la science, j'allais, en passant par Paris, proposer à MM. les administrateurs du Muséum de leur en faire la cession, afin d'en enrichir cet établissement ouvert à toute l'Europe. Peu après, je pris congé de Meigen comme d'un ami que je ne devais plus revoir; je vis à Paris M. Audouin, cet autre ami qui devait être bientôt lui-même l'objet de tant de regrets; il saisit avec tout son zèle scientifique l'occasion que je lui offrais, obtint de suite l'assentiment de ses collègues, et le Muséum ne tarda pas à posséder la collection de Dip-

tères de Meigen et le recueil de ses dessins, l'un et l'autre si utiles à consulter.

Cependant six années s'étaient écoulées; je revenais par le Rhin d'un voyage en Suisse, cette terre si riche des dons de la nature, berceau de Gessner, Bonnet, Jurine, Huber. J'avais vu à Genève M. Pictet, l'héritier d'un beau nom et d'un beau talent; à Berne, M. Perty, le célèbre auteur du *Delectus animalium;* à Zurich, M. Brémy, qui recueille des observations si intéressantes sur le développement des insectes. J'arrive à Stolbert, le 16 juillet, brûlant du désir de revoir mon maître, mon ami, et j'apprends sa mort. Il avait depuis cinq jours seulement rendu son ame religieuse à Dieu; mais son nom restera longtemps en honneur parmi les hommes scrutateurs de la nature, cette grande manifestation de la puissance, de la sagesse et de la bonté du Créateur.

ESSAI

SUR UNE CLASSIFICATION

DES INSECTES APTÈRES,

DE L'ORDRE DES THYSANURES,

PAR M. NICOLET.

(Séance du 25 Mars 1846.)

A peine l'ordre des Thysanures, si longtemps oublié, mais qui dans ces dernières années a su réveiller l'attention des naturalistes, est-il augmenté de quelques espèces, que déjà la confusion s'en empare; la cause en est dans la simultanéité des observations et des recherches auxquelles ces animaux ont été soumis pendant les cinq ou six années qui viennent de s'écouler; simultanéité heureuse, sans contredit, sous le point de vue de la science, mais on ne peut plus fâcheuse pour la synonymie.

C'est en parcourant le troisième volume de l'*Histoire naturelle des Insectes Aptères*, par M. Walkenaër et P. Gervais, que cette réflexion nous est venue. En effet, nous y voyons le genre *Isotoma* de M. Bourlet, composé de deux genres parfaitement distincts, des espèces réunies à des genres avec lesquels elles n'ont aucune affinité; des variétés d'espèces prises pour des espèces distinctes, enfin un genre entier fondé sur une anomalie. Certes ce n'est point une critique que nous exerçons envers le naturaliste distingué auquel nous devons le seul ouvrage complet qui existe sur

les Aptères, encore moins envers le jeune et savant collaborateur qu'il s'est adjoint; loin de là : nous savons combien il est difficile d'établir une classification générale sur des données souvent incertaines, que le hasard seul permet quelquefois de vérifier, et de satisfaire en même temps l'amour propre des auteurs; il est d'ailleurs certain que si les naturalistes qui, dans ces derniers temps, se sont particulièrement occupés de ces insectes avaient pu prendre une connaissance mutuelle de leurs ouvrages, la confusion qui règne aujourd'hui n'aurait jamais eu lieu. C'est donc pour détruire en quelque sorte cette confusion et établir sur des bases que nous croyons certaines et autant que possible parfaitement caractérisées, la classification des Thysanures en général et des Podurides en particulier, que nous venons proposer, non pas une nomenclature nouvelle qui augmenterait la confusion en augmentant la synonymie, mais un arrangement plus méthodique, la consécration de la plupart des genres adoptés et l'élimination de quelques autres qui, fondés sur des caractères illusoires ou sur des observations trop légères, tomberaient d'eux-mêmes dans l'oubli à la première observation sérieuse.

Le principal parmi ces derniers est le genre *Heterotoma*, créé par M. l'abbé Bourlet, dont le caractère générique primordial, l'inégalité dans la longueur relative des antennes et dans le nombre des articles qui les composent n'est autre chose qu'une anomalie commune à plusieurs genres, dont nous avons expliqué la cause dans nos *Recherches pour servir à l'histoire naturelle des Podurelles*, page 31 et suivantes, et que nous répéterons afin de bien faire comprendre qu'un genre fondé sur une monstruosité individuelle ne peut en aucun cas être adopté.

Par la longueur relative de leurs antennes, les Podu-

rides pourraient être divisées en deux familles : celle des Podurelles à antennes courtes et grosses, et celles des Podurelles à antennes longues et effilées. Parmi les premières on ne rencontre jamais d'individus hétérogènes, chez les secondes, au contraire, sur huit ou dix individus, il n'est pas rare d'en rencontrer un ou deux ayant des antennes inégales; cette singulière anomalie nous en fit rechercher la cause, et voici ce que nous disions page 23 de notre mémoire :

« Au nombre des accidents auxquels les Podurelles » sont exposées dans le cours de leur vie, il faut comp- » ter la perte des antennes ; leur peu de consistance les » empêche de résister au choc ou au frottement violent » des corps qui servent d'abri à ces animaux et que le » vent ou toute autre cause agitent et dérangent à chaque » instant; aussi sur sept ou huit Podurelles, il est rare » de n'en pas rencontrer une ou deux dont les antennes » ont été ainsi mutilées.

» Une autre cause de mutilation doit être cherchée » dans les efforts que font les Podurelles pour dégager » leurs antennes quand elles changent de peau; si les » antennes sont longues, le travail est plus pénible, et » souvent une portion de l'antenne reste dans la peau » abandonnée. Ces peaux contenant des portions d'an- » tennes ne sont pas rares et se rencontrent fréquem- » ment. Dans ces deux cas la mutilation est très visible ; » la liqueur ou le sang renfermé dans l'organe mu- » tilé forme, au point où la section a eu lieu, un petit » mamelon qui devient rougeâtre en se desséchant; mais » avec la mue suivante, le mamelon disparaît et avec lui » toute trace de mutilation, et l'extrémité de l'antenne » mutilée se retrouve exactement pareille à celle de l'an- » tenne jumelle ; seulement, si la section a eu lieu au

» milieu d'un article, la partie restante se trouvera plus
» allongée après la mue ; mais si c'est sur l'articulation
» même que la section a eu lieu, un rudiment d'article
» remplacera l'article perdu, et ce rudiment se dévelop-
» pera davantage à chaque mue. Ainsi ces organes re-
» croissent lorsqu'un accident quelconque en enlève une
» partie ; mais ils recroissent irrégulièrement, et les
» monstruosités qui en résultent sont des phénomènes
» très naturels qui se retrouvent chez beaucoup d'autres
» animaux sujets à une mue complète et périodique,
» entre autres chez certains reptiles.

» Il est à remarquer qu'il ne se forme plus d'articula-
» tions, si la section a eu lieu au milieu d'un article ; ce-
» lui-ci s'allonge indéfiniment, et l'on trouve quelquefois
» des Podurelles dont une des antennes, composée d'un
» seul article, est aussi longue et même plus longue que
» sa jumelle, qui n'a subi aucune mutilation. »

L'inégalité dans la longueur relative et le nombre des articles de deux antennes jumelles ne peut donc, dans aucun cas, servir de base à la formation d'un genre nouveau. Qu'aurait fait M. l'abbé Bourlet s'il avait trouvé des Smynthures présentant la même anomalie? Nous en avons souvent rencontré de semblables et nous avons toujours considéré l'anormalité de leurs antennes comme une suite ou le résultat d'une mutilation antérieure. D'ailleurs la preuve de ce que nous avançons, c'est que l'*Heterotoma pulchricornis* de M. l'abbé Bourlet est, à l'exception de la longueur relative des antennes, identiquement la même espèce que notre *Orchesella fastuosa*, dont les antennes sont régulières, et que son *Heterotoma aquatica* n'est autre chose que notre *Desoria riparia*, preuve selon nous bien convaincante que son genre *Heterotoma* n'est composé que d'espèces hétérogènes.

Si nous examinons le genre *Isotoma*, nous y retrouvons encore la même hétérogénéité ; il est hors de doute que si on ne considère que la forme des antennes, ce genre ne soit parfaitement caractérisé tel qu'il est ; mais la plus simple observation sur la division segmentaire du corps, la forme de l'appendice sultatoire, le nombre et la disposition des yeux, l'organisation tégumentaire, etc., offre bientôt une différence telle que l'on sent la nécessité d'en faire deux genres distincts dont les mœurs mêmes sont différentes. C'est cette différence notable qui nous avait engagé à créer les genres *Desoria* et *Degeeria* que nous retrouvons réunis dans l'ouvrage de M. de Walkenaër sous le nom d'Isotome, et sous celui de Podures dans le second mémoire de M. l'abbé Bourbet, publié en 1843.

Trompé nous-mêmes par une figure provenant de M. Templeton, mais dépourvue de caractères génériques isolés, nous avions donné le nom d'*Achorutes* à notre premier genre, et celui de *Podura* aux vrais *Achorutes* de M. Templeton ; nous avons vu avec plaisir cette erreur rectifiée par M. P. Gervais, et nous conserverons dans l'essai de classification que nous proposons aujourd'hui, le nom d'*Anoura* appliqué par le même naturaliste à notre genre *Achorutes ;* mais par respect pour les anciens observateurs qui les premiers ont fait connaître les Podurelles, nous conserverons également le nom générique de *Podura*, en l'appliquant à une espèce réunie aux Podures dans notre précédent mémoire, quoique en différant par des caractères parfaitement tranchés.

Passons maintenant à la classification de l'ordre des Thysanures, seul but de notre opuscule.

Ainsi que l'ont fait, avant nous, plusieurs naturalistes, nous diviserons les Thysanures en deux tribus. Les

LÉPISMIDES, comprenant tous les insectes de cet ordre pourvus de filets sétiformes à l'extrémité de l'abdomen et munis sur les côtés latéraux du ventre d'appendices branchiformes, formeront la première tribu, qui se composera de quatre genres.

La seconde, sous le nom de PODURIDES, se divisera en trois groupes, savoir :

Les Smynthurelles, au corps globuleux ou ovalaire, à tête verticale et antennes brisées au milieu; comprenant les genres *Smynthurus*, Latreille et *Dicyrtoma*, Bourlet.

Les Podurelles, au corps plus ou moins cylindrique et linéaire, pourvues en dessous de leur extrémité postérieure d'un appendice locomoteur plus ou moins long et plus ou moins articulé. Ce groupe comprendra les genres : *Achorutes*, Templ.; *Podura*, De Géer; *Isotoma*, Bourlet; *Degeeria*, Nicolet; *Orchesella*, Templ.; et *Tomocerus*, Nicol.

Les Lipurelles, au corps plus ou moins linéaire également, mais dépourvues d'appareil saltatoire, et ne comprenant que deux genres : le genre *Anurophorus*, Nicol., et le genre *Anoura*, Gerv.

Nous rejetterons le genre *Hetorotoma* par les raisons que nous avons données plus haut. Nous conserverons celui de *Tomocerus* comme plus caractéristique que *Macrotoma* qui, du reste, appartient déjà à un genre de Coléoptères de la famille des Longicornes, et celui de *Cyphoderus* comme plus caractéristique encore que *Lepidocyrtus*, puisque toutes les Podurelles qui composent ce genre ne sont pas également pourvues d'écailles. Enfin celui de *Lipura*, Burmeister, deviendra le type du groupe des Lipurelles.

Ainsi constitué, l'ordre des Thysanures peut s'analyser de la manière suivante :

		GENRES.
1.	Des filets sétiformes à l'extrémité postérieure de l'abdomen. Les LÉPISMIDES.	2
	Point de filets sétiformes, mais souvent une queue fourchue repliée sous le ventre et servant au saut. Les PODURIDES.	5
2.	Corps pourvu d'écailles.	3
	Corps dépourvu d'écailles. . . .	4
3.	Filets terminaux inégaux, corps subcylindrique.	*Machilis.*
	Filets terminaux égaux, corps déprimé	*Lepisma.*
4.	Trois filets terminaux.	*Nicoletia.*
	Deux filets terminaux.	*Campodea.*
5.	Un appendice saltatoire en dessous de l'extrémité postérieure de l'abdomen et composé d'une tige plus ou moins longue terminée par deux filets quelquefois arqués, le plus souvent droits	6
	Point d'appendice saltatoire en dessous de l'abdomen. Les LIPURELLES.	14

			GENRES.
6.	Corps subglobuleux sans segments apparents. Les SMYNTHURELLES.	7	
	Corps subcylindrique à segments apparents. Les PODURELLES.	8	
7.	Antennes coudées de quatre articles, point de tubercules sur le dos de l'abdomen		*Smynthurus.*
	Antennes coudées de huit articles, deux tubercules sur le dos de l'abdomen		*Dicyrtoma.*
8.	Corps composé de neuf segments apparents.	9	
	Corps composé de huit segments apparents	10	
9.	Appendice saltatoire très court, à filets larges et légèrement arqués, sommet articulé		*Achorutes.*
	Appendice saltatoire un peu allongé a filets étroits cylindriques, fortement arqués et biarticulés		*Podura.*
10.	Tête directe, ou insérée à l'extrémité antérieure du thorax .	11	
	Tête inclinée ou insérée en dessous de l'extrémité antérieure du thorax	13	

		GENRES.
11.	Antennes de quatre articles . . .	12
	Antennes coudées de six articles.	*Orchesella.*
12.	Appendice saltatoire à base plus courte que les filets.	*Isotoma.*
	Appendice saltatoire à base égale en longueur aux filets.	*Degeeria.*
13.	Appendice saltatoire biarticulé à base plus longue que les filets.	*Cyphoderus.*
	Appendice saltatoire très long et triarticulé	*Tomocerus.*
14.	Des mâchoires, corps non tuberculé, peu ou point velu, yeux variant en nombre dans chaque espèce	*Anurophorus.*
	Pas de mâchoires, un siphon, corps tuberculé, non écailleux, peu velu, quatre yeux par groupe latéral	*Anoura.*

1re TRIBU.

LES LÉPISMIDES.

Bouche complète ou composée d'un labre, de deux mandibules, deux mâchoires, deux palpes maxillaires, deux palpes labiaux et d'une lèvre. Corps allongé. Tête distincte. Antennes longues, sétacées, multiarticulées. Yeux agglomérés ou rapprochés les uns des autres et variant en nombre dans chaque genre. Thorax composé de trois segments portant chacun une paire de pattes com-

posées des parties ordinaires aux insectes. Tarses bionguiculés. Abdomen composé de dix segments, portant en dessous huit à neuf paires d'appendices plus ou moins lamelliformes, attachés aux arceaux ventraux par un pédicule articulé, et qui, dans quelques genres, ressemblent à des pattes rudimentaires ; des filets multiarticulés variant en nombre, suivant les genres, terminent l'abdomen.

L'absence ou la présence d'écailles sur le corps des Lépismides en forment deux divisions aussi distinctes par leurs mœurs que par leur organisation.

† Corps pourvu d'écailles.

Genre MACHILIS. Latr.

Lespisma. Linn. et Fabr. — *Forbicina.* Geoff. et Leach.

Corps très convexe en dessus, arqué, subcylindrique, acuminé en arrière, bombé au thorax, et terminé par trois filets, dont deux latéraux courts, coniques et égaux, et un intermédiaire beaucoup plus long que les autres. Tête un peu enfoncée sous le premier segment du thorax, dont le bord antérieur est profondément échancré pour la recevoir. Yeux agglomérés en deux groupes hémisphériques et conjoints sur le sommet de la tête. Antennes longues, sétacées, multiarticulées et insérées sous les yeux ; le premier article long, gros et un peu recourbé du côté externe ; les suivants très petits et en grand nombre. Palpes maxillaires de la longueur de la moitié du corps, hispides, recourbés en forme de pied et composés de huit articles, dont le dernier est en cône allongé, et les autres subcylindriques et un peu renflés à chaque extrémité. Palpes labiaux plus courts et quadriarticulés Appendices

latéraux du ventre àba se large, comprimée latéralement, dilatée au milieu et terminée par un article mobile en cône très allongé; ces appendices sont barbés de longs poils du côté antérieur, et diminuent insensiblement de longueur du premier au dernier.

Les Machilis ont le thorax très gibbeux et composé de trois pièces inégales : l'intermédiaire est toujours la plus longue, la troisième est la plus courte ; les pattes, assez grêles, ont les hanches très grandes et sont munies, du moins les quatre postérieures, d'appendices pareils à ceux du ventre, mais beaucoup plus petits ; enfin les femelles sont munies d'une tarière.

Ces insectes vivent dans les broussailles, sur les pierres, les rochers et dans les vieux murs ; ils se rencontrent plus fréquemment dans les endroits secs que partout ailleurs.

Les espèces connues de ce genre sont les suivantes :

1. Machilis maritima. *Petrobius maritimus*. Leach. Encycl. britt. suppl. pl. 24. Id. Zool. misel. III, 62, pl. 145. — *Mach. polypoda*. Dum. Consid. gén. pl. 54, fig. 2. — Burmeister Handbuch. der Entomologie. II, 455. — Angleterre. Irlande.

2. Machilis annulicornis. *Forbicina teres saltatrix*. Geof. Insect. II, p. 614. — Roem. Gen. insect. pl. 29, fig. 1. — *Lepisma saccharina* de Will. Entom. Faun. succ. IV, pl. 2, fig. 1.—*Lepisma thezeana*. Fabr. Entom. system. suppl. 199.—*Mach. annulicornis*. Latr. Nouv. ann. musc. Paris. I, p. 177.—France. Suisse.

3. Machilis polypoda. *Lepisma polypoda*. Linn. Syst. nat. II, 1012.—Fabr. Ent. syst. p. 62.—*Mach. brevicornis*. Latr. Nouv. ann. mus. I, 79.—*Forbicina polypoda*. Templ. Trans. entom. soc. Lond. I. 92, pl. 2, fig. 1.—

Mach. polyp. Walck. Hist. nat. des Apt. III, p. 448, n° 3 (1).—Europe. Dans les bois (2).

4. Machilis gigas. Burmeist. Handb. der Entom. II, p. 456.—Walck. Hist. nat. des Apt. III. 448, n° 4.—Syrie.

5. Machilis vitatta. Burm. Handb. der Ent. II, 456. —Walck. Op. cit. III, p. 449, n° 5.—Caroline.

6. Machilis variabilis. Say. Journ. sc. Acad. Philad. II, 11. Id. Opera. I, 12.—Walck. Op. cit. n° 6.—Amérique septentrionale.

Nous ajouterons les espèces suivantes :

7. Macuilis anceps. Nicol. in Gay.—Chili.

8. Machilis striata. Nic. in Gay.—Chili.

9. Machilis fasciola. Nic. pl. 1, fig. 6. Long. 0,010. Thorax d'un jaune bronzé sombre varié de brun noirâtre, une tache longitudinale en forme de gobelet et d'un blanc argenté, occupe le milieu du prothorax ; cette tache se prolonge jusqu'au milieu du mésothorax, où elle s'obli-

(1) Est-ce bien au *Machilis polypoda* qu'il faut rapporter l'espèce figurée par M. Blanchard dans le règne animal de Cuvier, pl. 13, fig. 1 ?

Nous connaissons plusieurs espèces de *Machilis*, les unes d'Europe ou d'Afrique, les autres d'Amérique ; toutes ont les palpes maxillaires pédiformes et composés de huit articles ; l'abdomen divisé en dix segments est terminé par cinq filets, dont trois supérieurs et deux inférieurs.

L'espèce de M. Blanchard a les palpes droits et composés seulement de cinq articles ; l'abdomen divisé en onze segments est terminé par sept filets, dont deux, les latéraux supérieurs, sont bifides à l'extrémité. Ne serait-ce pas plutôt un genre nouveau ?

(2) Ajoutez en synonimie : Guérin. Icon. règ. anim. Inst. exmpl. p. 8, pl. 2, fig. 1.

tère pour se retrouver sous forme de ruban, large, droit, à côtés latéraux exactement parallèles sur toute la longueur médiane de l'abdomen. Tout le reste de l'abdomen est d'un bronzé verdâtre sombre; une ligne transversale d'un vert doré, couvre le bord postérieur de chaque segment, et donne à la surface dorsale une apparence scalaire. Enfin deux lignes longitudinales et parallèles de petits points noirs, situés au milieu de la bande argentée, complètent le dessin de l'abdomen, dont les filets terminaux sont bruns sans annelures.

Le milieu du bord postérieur du mésothorax et du métathorax est d'un jaune vif entouré de rouille. Les pattes, la base des antennes et les palpes maxillaires sont jaunâtres; les tarses noirs; les antennes également noires, mais annelées de blanc.

C'est probablement cette espèce que MM. Boisduval et Lacordaire regardent comme une variété du *Machilis annulicornis* (Faune entom. des envir. de Paris). Indépendamment de la couleur, elle en diffère cependant par la forme du prothorax, dont le bord antérieur est plus profondément creusé, avec ses angles latéraux un peu recourbés du côté externe, tandis que dans l'*annulicornis* c'est le contraire. Les filets terminaux manqueut aussi des anneaux blancs que l'on observe dans le *Machilis annulicornis*.

Cette espèce se trouve en France et en Suisse.

M. H. Lucas ayant eu la complaisance de nous communiquer les espèces qu'il a recueillies en Algérie, nous en donnons ici les noms :

10. Machilis rupestris. Lucas. — Algérie.

11. Machilis bimaculata, Luc. Id.

12. Machilis acuminithorax. Luc. Id.

13. Machilis thoracica. Luc. Algérie.
14. Machilis fastuosa. Luc. Id.
15. Machilis pallipes. Luc. Id.
16. Machilis crassicornis. Luc. Id.

Genre LEPISMA. Linn.

Forbicina. Geoffr.

Corps aplati, allongé ou cordiforme, acuminé en arrière, dilaté au thorax et terminé par trois filets sétiformes et subégaux.

Tête courte, plus large que longue, insérée dans une faible échancrure du prothorax. Yeux latéraux très écartés, petits et composés chacun de douze petits yeux lisses. Antennes longues, sétiformes, multiarticulées, insérées devant les yeux. Palpes maxillaires non pédiformes, composés de cinq articles subcylindriques. Palpes labiaux courts, quadriarticulés; les deux premiers articles très petits, le dernier large, dilaté vers son sommet, qui est obliquement tronqué. Appendices latéraux du ventre terminés par un bouquet de poils.

Par la forme de leur corps et la longueur proportionnelle de leurs filets caudaux, les Lépismes se divisent en deux sous-genres qui sont :

§ 1. Les Lépismines, au corps à peu près cordiforme, très dilaté au thorax, dont le premier segment ou le prothorax est aussi grand à lui seul que les deux autres segments réunis; à filets terminaux plus courts que l'abdomen, qui est subtriangulaire ou terminé en pointe obtuse.

§ 2. Les vraies Lépismes, au corps allongé, non cordiforme terminé par des filets fort larges.

Les espèces appartenant à ce genre sont les suivantes :

§ 1. LÉPISMINES.

1. Lépisma aurea. L. Lufour. Ann. sc. nat. 1re série, XXIII, 419, pl. 13, fig. 1.—*Lepismina aurea*. Gerv. in Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 450, 1.—Espagne. Sous les pierres.

2. Lepisma Savignyi. Lucas. Anim. art. p. 561.—*Lepisma*. Savigny. Ins. pl. 1, fig. 10.—*Lepismina Savignyi*. Gerv. in Walck. Hist. nat. Apt. III, 450, 2.—*Machile lisse*. Walck. Op. cit. pl. 52, fig. 4.—Égypte.

3. Lepisma Audouinii. Lucas. Anim. art. p. 561.—*Lepisma*. Savigny. Ins. pl. 1, fig. 9.—*Lepismina Audouinii*. Gerv. in Walck. Hist. nat. Apt. III, pl. 450, 3.—Machile granulée. Walck. Op. cit. pl. 52, fig. 3.—Égypte.

4. Lepisma minuta. Muller. Zool. danicæ prodr. 2160. —Walck. III, p. 450, n° 4.—Danemarck.

5. Lepisma gyriniformis. Lucas.—Algérie.

Communiquée par M. Lucas.

6. Lepisma myrmecophila. Lucas.—Algérie.

Nous avons retrouvé cette même espèce dans une fourmilière près de Sceaux ; elle ne diffère de celle d'Afrique que par la couleur légèrement plus pâle.

§ 2. VRAIES LÉPISMES.

7. Lepisma saccharina. pl. 6, fig. 2.—*Lep. sacchar.* Linn. Fauna succ. éd. 2, n° 1925.—Guérin. Iconogr. ins. pl. 2, fig. 2.—*Forbicina plana*. Geoffr. Ins. II, 613, pl. 20, fig. 3.—*Lep. semi-cylindrica* Gerv. Mém. VII, 14.—*Lep. sacch.* Walck. Op. cit. p. 451, n° 5.—Europe.

8. Lepisma annuli-seta. Guérin. Icon. du règn. anim.

expl. Ins. p. 9.—Gerv. in Walck. Hist. nat. des Apt. III, 451, n° 6.—Env. de Paris.

9. Lepisma lineata. Fabr. Ent. syst. II, 63. — Forbicine rayée. Duménil. Cons. gén. sur les Inst. pl. 54, fig. 1.—*Lep. vittata*. Guérin. Icon. du règ. anim. Ins. expl. p. 10. — *Lep. lineata*. Gerv. in Walck. III, p. 451, n° 7.—Suisse. France.

10. Lepisma subvittata. Guérin. Icon. expl. insect. p. 10.—Walck. Hist. nat. des Apt. III, p. 452.—Env. de Paris.

11. Lepisma ciliata. L. Dufour. Ann. sc. nat. 1re série, XII, 240, pl. 13, fig. 2.—Walck. Op. cit. III, p. 452.—Espagne.

12. Lepisma ægyptiaca. Lucas. Anim. art. p. 560.—*Lepisma*. Savigny. Egypte ins. pl. 1, fig. 7.—*Lepisme ablette*. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 452, pl. 52, fig. 1. —Égypte.

13. Lepisma pilifera. Lucas. Anim. art. p. 560.—*Lepisma*. Savigny. Ins. pl. 1, fig. 8.—*Lepisma aphri*. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 453, pl. 52, fig. 2.—Egypte.

14. Lepisma Petitii. Guérin. Icon. ins. p. 10.—Walck. Op. cit. III, p. 453.—Sénégal.

15. Lepisma villosa. Fabr. Entom. syst. II, p. 65.—Walck. III, p. 453.—Chine.

16. Lepisma collaris. Fab. Entom. systém. II, p. 64. —Walck. Hist. nat. des Apt. III, p. 453.—Antilles.

17. Lepisma niveo-fasciata. Templ. Trans. soc. ent. Lond. III, p. 104, pl. 16, fig. 1.—Ceylan.

18. Lepisma horrens. Nob. *L. villosa paulò squamosa, abdomine depresso, villosissimo, lateribus anoque nigrescentibus*.—Chili.

19. Lepisma parisiensis. Nob. sp. nov. *L. corpore obscurè argenteo, capite flavescente fusco marginato, villosissimo. Antennis fuscis, longitudine corporis. Thorace lateribus nigro punctatis. Abdomine rufescente argenteo variegato, lateribus fusco nigroque maculatis, longitudinaliter maculis albis quadri lineatis. Pedibus palpisque flavescente cinereis, subnigro marginatis; setis tribus terminalibus fulvis, fortiter villosis luteo annulatis, corporis longitudine.*

Long. corp. 0,010. Lat. thor. 0,003.

Habitat in domibus Lutecia, species rarissima.

Cette belle espèce, qui a beaucoup de rapport avec le *Lepisma horrens*, qui se trouve au Chili et n'en est peut-être qu'une variété, a le corps couvert, tant en dessus qu'en dessous, d'écailles d'un gris argenté peu brillant; ses côtés latéraux sont garnis de longs poils fauves, dont quelques-uns se trouvent aussi sur la surface. La tête très velue est d'un brun jaunâtre très pâle, bordé antérieurement de brun plus foncé. Les yeux sont noirs. Le thorax, large et jaunâtre en dessous des écailles, est tacheté et pointillé de noir sur ses côtés. Les pattes et les palpes sont d'un gris jaunâtre, bordés longitudinalement de brun. L'abdomen, à épiderme rougeâtre, porte quatre lignes longitudinales et parallèles de taches punctiformes blanches, les deux lignes intermédiaires plus éloignées entre elles qu'elles ne le sont des latérales; les bords latéraux des segments sont tachetés de noir et de brun foncé et portent chacun un faisceau de poils rigides et divergents. Enfin les filets caudaux aussi longs que le corps, sont annelés de brun clair et de jaune très pâle et hérissés de longs poils fauves disposés en verticille.

Cette espèce très rare habite l'intérieur des maisons à Paris.

Nous ajoutons les espèces suivantes communiquées par M. Lucas, et qui seront décrites dans l'ouvrage sur l'Algérie, publié par ordre du gouvernement :

20. Lepisma fuliginosa. Lucas. — Algérie.
21. Lepisma Nicoletii. Luc. Id.
22. Lepisma chlorosoma. Luc. Id.
23. Lepisma quadrilineata. Luc. Id.
24. Lepisma mauritanica. Luc. Id.
25. Lepisma thermophila. Luc.—France. Brest.

Cette espèce se trouve dans les fours à cuire le pain et le biscuit pour la marine.

†† Corps dépourvu d'écailles.

Genre NICOLETIA. Gerv.

Corps allongé, aplati, subparallèle, n'étant que légèrement acuminé en arrière et dilaté au thorax. Tête directe, découverte, un peu plus longue que large, insérée au bord antérieur du thorax. Yeux très petits, à peine visibles à un fort grossissement, au nombre de sept par côté latéral de la tête, et disposés sur une seule ligne oblique légèrement recourbée en avant, située un peu en arrière et du côté externe de la base de chaque antenne; ces yeux sont ovales et ont leur grand diamètre dirigé dans le sens de la ligne sur laquelle ils sont disposés. Antennes longues, sétiformes, insérées chacune dans une cavité oblongue, située de chaque côté de l'extrémité antérieure de la tête; leurs trois premiers articles sont plus gros que le reste de l'antenne, le second est cylindrique et aussi long que le premier et le troisième réunis.

Palpes maxillaires non pédiformes, composés de cinq

articles subcylindriques, dont le premier est très court et a l'aspect d'un tubercule, et le cinquième plus long que tous les autres, en cône allongé, légèrement fusiforme. Palpes labiaux de quatre articles formant massue, le dernier gros et ovoïde. Mâchoires bilobées. Mandibules fortes, cylindriques, terminées en pointe et fortement recourbées du côté interne. Lèvre trianguliforme offrant une forte dépression longitudinale et irrégulière sur son milieu. Thorax composé de trois segments subégaux, arrondis sur leurs côtés latéraux et un peu sinués postérieurement. Abdomen composé de dix segments paraissant imbriqués et presque égaux en longueur et hérissés de longs poils mobiles. Les fausses pattes branchiales de l'abdomen sont très apparentes et accompagnées chacune au côté interne d'un petit corps vessiculeux et ovale faisant probablement partie des organes de la respiration.

Ces insectes sont lucifuges et vivent dans les bois, sous les pierres et les feuilles mortes, ou dans les jardins sous les pots et les caisses de fleurs. Ce genre ne comprend encore que deux espèces.

1. Nicoletia phytophila. Gerv. (Pl. 6, fig. 3.)

Corps étiolé, d'un jaune pâle, uniforme, parsemé de poils de même couleur, bords latéraux de l'abdomen barbés de longs poils jaunes. — Long. 0,004.

Dans les serres chaudes du Muséum, sous les pots de fleurs et dans la tannée qui sert à les placer. — Gerv. Ann. Soc. entom. 1re série, XI, p. 48. Id. in Walck. Hist. nat. des Aptères. III, p. 454, n° 2.

2. Nicoletia geophila. Gervais. Ann. Soc. entom. de France. 1re série, XI, p. 48. Id. in Walck. Histoire nat. des Apt. III, p. 454, n° 1.

Genre CAMPODEA. Westw.

Corps allongé, aplati, subparallèle, n'étant que légèrement dilaté au thorax. Tête directe, découverte, aussi large que longue, subcordiforme, insérée au bord antérieur du thorax. Yeux très petits, à peine visibles à un fort grossissement, au nombre de six par côté latéral de la tête, et disposés sur deux lignes obliques et parallèles : l'une formée par quatre yeux, l'autre par deux seulement. Antennes multiarticulées, moniliformes, presque aussi longues que la tête et le thorax pris ensemble. Le premier article plus gros que tous les autres ; le dernier un peu plus long et ovoïde.

Bouche incomplète, composée de deux mandibules, deux mâchoires et d'une lèvre ; point de palpes. Les mandibules sont étroites, allongées et dentelées à l'extrémité ; les mâchoires terminées par six longues épines un peu arquées dans le sens interne. Lèvre semi-orbiculaire. Bouche très petite. Thorax composé de trois segments : le premier très court, les deux suivants beaucoup plus grands, subégaux, arrondis sur leurs côtés latéraux et un peu plus larges à leur extrémité postérieure qu'à l'antérieure. Abdomen divisé en dix segments subégaux, ondulés à leur bord postérieur et barbés de longs poils sur leurs côtés latéraux ; l'abdomen est terminé par deux longs filets sétiformes, très fragiles, que l'insecte traîne après lui, et porte en outre au milieu du bord postérieur de l'avant-dernier segment dorsal, une espèce de rudiment très court d'un troisième filet. Les appendices latéraux du ventre sont peu apparents et couchés longitudinalement sur l'épiderme.

Ces insectes sont lucifuges ; ils vivent sous les pierres, sous les feuilles mortes et les autres détritus de végétaux, dans les endroits humides. Par leur organisation buccale,

ils se rapprochent des Podurides et paraissent former le passage des Lépismides à cette seconde tribu. On n'en connaît encore que deux espèces.

1. Campodea staphylinus. pl. 6, fig. 4. Westwood. Trans. soc. ent. Lond. III, p. 231, pl. 8, fig. 13, 25.—Gervais in Walck. Hist. nat. Aptères. III, p. 455, pl. 51, fig. 8.

Couleur générale, jaune très pâle, plus foncé et rougeâtre au thorax et sur le milieu de la tête; celle-ci garnie de soies courtes. Antennes, pattes et filets terminaux blancs. Sixième segment de l'abdomen et suivants barbés latéralement de longs poils blancs. Long. 0,004.—France et Angleterre.

Trouvée dans la forêt de Saint-Germain.

2. Campodea succinea. Nob. *C. omninò flava, antennis, pedibus caudâque translucidis. Articulo primo antennarum obliquè truncato.*—Long. 0,004.

Cette petite espèce, fort commune sur les côtés du chemin de ronde de la barrière de la Gare, à Paris, est entièrement d'un jaune d'ambre assez foncé, très transparent aux antennes, aux pattes et aux soies terminales; très opaque au corps. Les antennes, beaucoup plus longues que la tête et le corselet réunis, sont moniliformes, composées de vingt articles, dont le premier, large et court, est obliquement tronqué au sommet, et le dernier, allongé et subovalaire, du double plus long que celui qui les précède. Les soies terminales, d'une longueur égale à celle du corps, sont sétiformes, composées de quatorze articles cylindriques augmentant graduellement de longueur du premier au dernier, et hérissées de poils spiniformes. Enfin le corps est finement pointillé de points creux et hérissé de poils courbés en segment de cercle dont le côté convexe est muni de courtes soies qui leur donnent une apparence denticulée.

Cette espèce vit sous les détritus de végétaux et dans les terres sablonneuses et peu humides. On la trouve toute l'année, mais surtout au printemps.

2e TRIBU.

LES PODURIDES.

Bouche incomplète, composée d'un labre, de deux mandibules, deux mâchoires et d'une lèvre; point de palpes. Corps allongé et globuleux, écailleux ou velu, selon les genres. Tête plus ou moins distincte. Antennes cylindriques composées de peu d'articles. Yeux rapprochés les uns des autres et divisés en deux groupes séparés; variant en nombre dans chaque genre. Thorax composé de trois segments portant chacun un paire de pattes cylindracées et divisées eu cinq articles, dont le dernier onguiculé, n'est visible qu'au microscope. Abdomen composé de six segments dans le plus grand nombre; sans appendices latéraux, sans filets sétiformes à son extrémité, mais terminé dans quelques espèces par deux petits crochets. Un appendice, mou, flexible, articulé et fourchu, replié sous le ventre dans l'inaction, mais susceptible d'être brusquement jeté en arrière pour servir au saut, est inséré sous le pénultième ou l'antépénultième segment ventral; cet appendice manque complètement ou n'est que rudimentaire dans deux genres seulement; tous les autres en sont pourvus.

Les Podurides se divisent en trois groupes, qui sont les Smynthurelles, les Podurelles et les Lipurelles.

1er GROUPE.

LES SMYNTHURELLES.

Corps globuleux ou ovoïde. Thorax et abdomen con-

fondus en une seule masse. Tête verticale ou inclinée. Antennes de quatre ou huit articles; coudées au milieu. Seize yeux disposés par huit sur deux taches noires et situés un peu en arrière des antennes sur le sommet de la tête. Pattes longues et grêles. Appendices saltatoires offrant un article supplémentaire au sommet de chaque filet.

Les divisions segmentaires du corps des Smynthurelles ne peuvent guère s'apercevoir qu'immédiatement après leur sortie de l'œuf. Ces divisions sont de trois pour le thorax et trois pour l'abdomen. L'organe appelé *tube gastrique* par M. Boulet, est chez elle très développé et renferme deux tentacules cylindriques; coudées au milieu et rétractiles comme les tentacules oculaires des Limaces, que les Smynturides peuvent diriger dans tous les sens, étendre ou rouler en spirale et faire sortir simultanément ou alternativement de l'organe tubuliforme qui les porte.

Ce groupe se compose de deux genres.

Genre SMYNTHURUS. Latr.

Podures de la seconde famille. De Géer. Mém. VII, 35. —*Podura*. Linn. et Fabr.

Antennes de quatre articles; coudées à l'insertion du quatrième, lequel est aussi long ou plus long que les trois précédents réunis et paraît être multiarticulé. Corps globuleux ou ovoïde sans tubercules dorsaux. Deux protubérances longitudinales et presque parallèles entre les groupes oculaires sur le sommet de la tête ; ces protubérances en juxtà-position avec le bord interne de chaque groupe.

Les espèces connues appartenant à ce genre sont les suivantes :

1. Smynthurus signatus. Templeton. Trans. entom. Soc. Lond. I, 92, pl. 12, fig. 8. — *Sm. signatus.?* Guérin. Icon. Règ. anim. Ins. pl. 2, fig. 4.—*Sm. sign.* Nicolet. Podurelles. p. 81, pl. 9, fig. 7.—*Podura signata.* Fabr. Ent. syst. II, 65.—Podure noirâtre à taches jaunes sous le ventre. Geoff. Ins. II, 667.—Smynthure croisé. Walck. Hist. nat. Aptères. III, p. 400.—Europe.

2. Smynthurus oblongus. Nicolet. Podurelles. p. 81, pl. 3, fig. 6.—Walck. Hist. nat. Aptères. III, 401.—Suisse.

3. Smynthurus viridis (1). Templ. Trans. ent. Soc. Lond. I, 97. — *Sm. viridis.* Bourlet. 2e Mém. Podurelle. 1843. p. 57.—Podure verte aux yeux noirs. Geoffr. II, 607.—*Podura viridis.* Fab. Ent. syst. II, 605.—*Smynt. vert.* Walck. Apt. III, p. 401.—Europe.

4. Smynthurus lupulinæ. Bourlet. 2e Mém. Pod. p. 59.—*Smynt. viridis.* Nicolet. Podurelle. p. 82, pl. 9, fig. 9.—France et Suisse.

5. Smynthurus fuscus. Nicolet. Podurelles. p. 82, pl. 9, fig. 10.—Bourlet. Podur. 2e Mém. p. 57.—La Podure brune ronde. De Géer. Mém. VII, 35, pl. 3,

(1) L'insecte figuré sous le nom de Smynthure verte, Règn. anim. Cuv. pl. 13, fig. 4, est-il bien un Smynthure? Toutes les espèces de ce genre que nous connaissons nous ont toujours offert des antennes coudées au milieu et composées assez généralement de quatre articles; des groupes oculaires allongés et assez rapprochés sur le milieu de la tête; un thorax distinct et plus petit que l'abdomen, et des filets caudaux articulés au sommet.

Le Smynthure de M. Blanchard a les antennes droites et composées de cinq articles; les yeux disposés en groupes circulaires éloignés l'un de l'autre; le thorax comprenant à lui seul la presque totalité du corps, et les filets caudaux non articulés au sommet. Ne serait-ce pas plutôt le type d'un genre nouveau?

fig. 7-14.—*Smynt. brun.* Walck. Apt. III, p. 402.—Europe.

6. Smynthurus ornatus. Nicolet. Podurelles. p. 83, 83, pl. 9, fig. 11.—Smynthure orné. Walck. Op. cit. III, p. 402.—Suisse.

7. Smynthurus Coulonii. Nicolet. Op. cit. p. 84, pl. 9, fig. 12. Smynth. de Coulon. Walck. Op. cit. III, p. 402. —Suisse.

8. Smynthurus Bourletii. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 403.—Paris.

9. Smynthurus ater. Templ. Trans. ent. Soc. Lond. I, 97.—Lucas. Anim. art. p. 567.—*Poduraatra.* De Géer. Mém. VII, p. 35, fig. 7 et 8.—Smynth. noir. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 403, pl. 51, fig. 5.—Europe.

Le *Smynt. fuscus* et le *Smynt. ater* ne sont probable-que des variétés d'une même espèce.

10. Smynthurus bilineatus. Bourlet. Pod. p. 58. — Walck. Op. cit. p. 403.—France.

11. Smynthurus aquaticus. Bourlet. Pod. p. 58.— Walck. Op. cit. p. 404.—France.

12. Smynthurus pallipes. Bourlet. Podur. p. 59.— Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 404.

A ces espèces nous ajouterons les suivantes :

13. Smynthurus deformis (1). Nicolet in Gay. Hist. de Chili.—Chili.

14. Smynthus fulvipes (2). Nicol. in Gay. Op. cit.— —Chili.

(1) *S. fuscus, subglobusus, villosus; abdominis lateribus fulvo maculatis; pedibus furcâque flavescente fusco annulatis.*

(2) *S. subglobusus, nitidus, niger; capite, pedibus, furcâque pallide fuscis.*

15. Smynthurus exiguus (1). Nicol. in Gay. Op. cit. Chili.

16. Smynthurus liliputanus (2). Nicol. in Gay. Op. cit.—Chili.

17. Smynthurus lusseri. Nic. pl, 6, fig. 5.

Corps d'un brun rougeâtre en dessus, plus pâle en dessous, varié de jaune et de brun foncé, un peu allongé, surtout vers la partie postérieure, et couvert de gros points enfoncés, ronds, bruns ou noirs. Du centre de chaque point part un poil pâle et assez long, ce qui rend cet insecte très velu. Tête également pointillée et velue, mais plus pâle que le corps. Yeux noirs. Protubérances interoculaires d'un blanc bleuâtre. Pattes, antennes et queue d'un blanc sale, velues et parsemées de quelques points noirs. Long. envir. 0,003.

Cette espèce est très commune sous les pierres, dans les forêts qui avoisinent Altorf et les bords du lac de Lucerne.

18. Smynthurus punctatus.—Afrique.

Communiquée par M. Lucas.

19. Smynthurus fuliginosus. Nic.

Corps d'un noir bleuâtre parsemé de taches irrégulières d'un blanc fuligineux pâle : il est parfaitement ovoïde et très bombé en dessus. Tête jaunâtre à yeux noirs, une large tache noire entre les protubérances interoculaires qui sont plus pâles que le reste de la tête. Antennes longues, jaunes, avec le quatrième article rouge. Queue jaune à filets terminaux blancs. Dessous du corps plus pâle que le dessus, avec quelques taches fauves. Long. 0,001 à 0,002.

(1) *S. niger; pedibus flavescente nigro tinctis; furcâ pallidâ.*

(2) *S. exigus oblongus, fulvus: capite flavescente, dorso lineis tribus ferrugineis.*

Cette jolie espèce, dont nous avons une figure, a les pattes et les antennes très velues et le corps presque glabre.

Trouvée au bord du lac de Neuchâtel, sous une pierre.

Genre DICYRTOMA. Bourlet.

Smynthurus. Latr.—*Podura*. Linn. Fabr. De Géer. Geoffr. etc.

Antennes de huit articles, dont cinq pour la partie qui précède le coude et trois pour l'autre. Deux tubercules sur le dos de l'abdomen (1).

1. Dicyrtoma atro-purpurea. Bourlet. Podurelles. p. 60. 1843.—Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 405.—France.

2. Dicyrtoma dorsi-maculata. Bourlet. Op. cit. p. 61. Walck. Id. III, p. 405.—France.

3. Dicyrtoma guttata ? — *Sm. guttatus*. Say. Journ. acad. sc. phil. II, 13.—Id. OEuvr. entom.—Id. Lequien. I, p. 13.—Lucas. Anim. artic. p. 568.—Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 406.—Georgie.

Nous citerons l'espèce suivante, trouvée dans la forêt de Saint-Germain, et figurée pl. 6, fig. 6 du présent mémoire.

4. Dicyrtoma Lucasii. Nic.

Corps oblong, subovalaire, rétréci et un peu prolongé

(1) Le coude est tantôt après le cinquième, tantôt après le quatrième article. Dans le premier cas, les antennes sont moins longues que le corps, et le dernier article beaucoup plus long que chacun des autres. Dans le second cas, les antennes sont aussi longues que le corps, et le dernier article est le plus court. Les Dicyrtomes ont le corps plus allongé que les Smynthures et les filets de l'appendice sultatoire également plus longs.

postérieurement; d'un beau jaune paille ainsi que la tête. Yeux noirs; protubérances interoculaires peu saillantes, légèrement plus pâles; point de taches sur la tête. Antennes d'un brun rouge uniforme. Pattes et queue blanchâtres, et légèrement teintées de rose tendre sur une partie de leur longueur. Tubercules dorsaux éloignés l'un de l'autre et rapprochés des bords latéraux de l'abdomen, dont les côtés, ainsi que le ventre, sont maculés de rouge tendre. Des poils blancs soyeux et assez longs sont disséminés sur toute la surface du corps, ainsi que sur les pattes, la queue et les antennes, où ils se trouvent plus abondants.

Cette espèce diffère du *Dicyrtoma dorsi-maculata* de M. Bourlet par l'absence de taches sur la tête et sur l'extrémité postérieure de l'abdomen, et par ses tubercules dorsaux, beaucoup plus éloignés entre eux.

Ajoutez les espèces suivantes, communiquées par M. Lucas :

5. Dicyrtoma alveolus. Lucas.—Algérie.
6. Dicyrtoma oraniensis. Luc. Id.
7. Dicyrtoma cirtanus. Luc. Id.

2e GROUPE.

LES PODURELLES.

Corps allongé et plus ou moins cylindrique, velu ou écailleux et divisé en huit ou neuf segments apparents, dont six appartiennent toujours à l'abdomen. Antennes de quatre ou six articles cylindriques et plus ou moins longues. Appendice ventral souvent très allongé et toujours propre au saut.

Les Podurides appartenant à ce groupe sont très agiles,

courent avec rapidité et échappent par une succession rapide de sauts à la main qui veut les saisir. Leur organisation buccale est la même que celle des Smynthurelles, et leurs yeux également disposés en deux groupes, mais ceux-ci plus éloignés l'un de l'autre, ou plus rapprochés des bords latéraux de la tête.

† A tête directe.

Genre ORCHESELLA. Templ.

Podura. Linn. Fabr. De Géer. Latr. — *Heterotoma.* Bourlet. — *Ætheocerus.* Id.

Corps subcylindrique, souvent fusiforme, très velu et hérissé, ainsi que la tête, de longs poils en massue obliquement tronqués au sommet. Segments du corps inégaux et au nombre de huit ; le troisième égale en longueur les deux précédents pris ensemble ; le premier du thorax plus long que le suivant ; le premier de l'abdomen ordinairement très court.

Tête subglobuleuse, légèrement déprimée. Antennes coudées à la seconde articulation, plus grêles à l'extrémité que près de la base, presque aussi longues que le corps et composées de six articles d'inégale longueur ; le premier toujours très court et en forme de bourrelet ou de tubercule. Les quatre premiers articles des antennes sont hérissés de longs poils droits et spiniformes ; les deux suivants sont simplement velus. Yeux au nombre de six par groupe latéral, disposés sur deux lignes courbes et rapprochés de la base des antennes. Pattes longues, grêles, velues et hérissées comme les antennes, mais sur toute leur longueur. Queue également très longue, à tige ou pièce basilaire égale en longueur aux filets. Insectes

très agiles, solitaires, et très communs dans les broussailles et sous les débris de végétaux, surtout quand ils reposent sur des pierres ou dans leur voisinage.

Les femelles dispersent leurs œufs dans les endroits humides, sous les feuilles mortes et à peu près décomposées, ou sous les branches qui, depuis quelque temps, reposent sur la terre.

Par leurs antennes coudées et presque aussi longues que le corps et par leurs habitudes vagabondes et solitaires, les Orcheselles se rapprochent des Smynthures et doivent, selon nous, être placées immédiatement après elles.

Voici les espèces connues de ce genre :

1. Orchesella filicornis. Templ. Trans. entom. Soc. Lond. I, 93, pl. 11, fig. 3.—Orches. filicorne. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 415, n° 16.—Irlande.

2. Orchesella fastuosa. Nicolet. Rech. sur les Podurelles. p. 79, pl. 9, fig. 6.—*Podura succinta.* Guérin. Icon. du Règ. anim. Ins. expl. p. 10.—*Heterotoma vaga* (var.). Bourlet. Podures. p. 22.—*Heter. pulchricornis* (var.). Bourlet. Podures. p. 21.—*Ætheocerus pulchricornis.* Bourlet. Podurelles. p. 22.—Ocheselle fastueuse. Walck. Op. cit. p. 414, n° 20.—Hétér. pulchricorne. Id. p. 419, n° 31.—Hét. errante. Id. p. 420, n° 33.—Suisse et France.

3. Orchesella villosa. Nicolet. Podurelles. p. 78, pl. 9, fig. 2.—*Podura villosa.* Linn. Syst. nat. II, 1014. —Fabr. Ent. syst. II, 66.—*Heterotoma villosissima.* Bourlet. Podures, p. 20.—*Orchesella Bourletii.* Lucas. Ann. Soc. ent. 2e série, I, 288.—*Podura villosa?* Geoffr. Ins. II, 608. — *Heterotoma grisea* (var.). Bourlet. Podures. p. 21. —*Ætheocerus griseus.* Id. Podurelles. p. 21.

—Walck. Op. cit. Podurelles. n°s 19, 27 et 30.—France et Suisse.

4. Orchesella flavescens. *Heterotoma flavescens.* Bourlet. Podures. p. 19.—*Ætheocerus rufescens.* Ejusd. 2e Mém. p. 20, n° 1, pl. 1, fig. 7.—Hétérotome jaunâtre. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 418, n° 26.—La Podure commune velue. Geoffr. Ins. des envir. de Paris. II, 607, pl. 20, fig. 2.— *Podura nigro-maculata?* Templ. Trans. Soc. ent. Lond. I, 94, n° 3, pl. 11, fig. 6 (1).—France.

Il n'est pas du tout certain que cette espèce soit la *Podura rufescens* de Linné; voici sa phrase : *Podura rufescens ; luteo-rufescens, villosa, oculis atris, furca albida.* N'aurait-il pas signalé les nombreuses taches dorsales noires ou brunes éparses sur la tête et le corps de cet insecte, si cette espèce était la même?

Nous signalerons une jolie variété de cette espèce, figurée pl. 6, fig. 7 de ce mémoire.

La tête et l'extrémité postérieure du corps depuis le troisième segment abdominal sont d'un jaune rougeâtre vif et maculées de taches d'un brun rougeâtre; le thorax et les deux premiers segments de l'abdomen vert pâle, maculés de lignes et de taches vert foncé. Yeux noirs. Antennes rougeâtres; deuxième article d'un brun foncé, ainsi que la plus grande partie du quatrième, dont la base seule est rougeâtre. Pattes jaunes à tibias bruns, hérissées de longs poils droits et verticaux. Queue jaune fauve dans toute sa longueur.

Forêt de Saint-Germain.

(1) La Podure velue, pl. 18, fig. 3 du Règne anim. de Cuvier, est l'*Orchesella flavescens*, très commune aux environs de Paris, et non la *Podura villosa* de Fabricius.

5. Orchesella cincta. Templeton. Trans. entom. Soc. Lond. I, 93, pl. 11, fig. 3.—*Heterotoma cincta*. Bourlet. Podures. 23.—*Ætherocerus cincta*. Id. Podurelles. p. 22. —Ocheselle à ceinture. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 413, n° 17. — Hétérotome ceinte. Id. Op. cit. 421. n° 36.—France. Angleterre.

6. Orchesella melanocephala. Nicolet. Rech. sur les Pod. p. 77, pl. 9, fig. 1.—Walck. Op. cit. p. 414, n° 18.—Suisse.

7. Orchesella unifasciata. Nicolet. Op. cit. p. 79, pl. 9, fig. 6.—Orch. unifasciée. Walck. Op. cit. III, p. 415, n° 21.—Suisse.

8. Orchesella sylvatica. Nicolet. Podurelles. p. 79, pl. 9, fig. 5.—*Heterotoma musci*. Bourlet. Podures. p. 21.—Orches. sylvatique. Walck. Op. cit. III, p. 415, n° 22.—Hétér. de la mousse. Id. p. 420, n° 32 (1). — France et Suisse.

9. Orchesella bifasciata. Nicolet. Podurelles. p. 80, pl. 9, fig. 4.—Orches. bifasciée. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 415, n° 23.—Suisse.

10. Orchesella histrio. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 416, n° 25.—Paris.

11. Orchesella? livida. *Podura livida*. Bourlet. Podures. p. 19. — Walck. Op. cit. III, p. 419, n° 28. — France.

12. Orchesella crystallina. *Heteroma crystallina*. Bourlet. Podures. p. 20. Ejusd. Podurelles. p. 21. — Walck. Op. cit. p. 419, n° 29.

(1) La *Podura cingula*. Templ. Trans. Soc. ent. Lond. I, p. 95, pl. 12, fig. 2, n'est qu'une variété de cette espèce.

13. Orchesella septem-guttata. Bourlet. Podures. p. 22.—*Heterotoma*.—France.

14. Orchesella quadri-punctata. Bourlet. Podures. p. 22.—*Heterotoma*.—France.

Ces deux espèces ne sont probablement que des variétés de l'*Orchesella fastuosa*, n° 2.

15. Orchesella? rubrofasciata. *Ætherocerus rubrofasciatus*. Bourlet. Podurelles. p. 23, n° 6.—France.

16. Orchesella? quinquefasciata. *Æth. quinquefasciatus*. Bourlet. Id. p. 23, n° 7.—France.

Il est possible que ces deux espèces soient plutôt des Degéeries, ainsi que la suivante :

17. Orchesella dimidiata. *Æth. dimidiatus*. Bourlet. Op. cit. p. 24, n° 8.—France.

18. Orchesella luteola.—Lucas.—Algérie.

19. Orchesella mauritanica.—Luc.—Id.

Ces deux espèces nous ont été communiquées par M. Lucas.

20. Orchesella chilensis. Nicol. in Gay.

O. lutea thorace, rufo vittato, lateribus fulvidis, abdomine nigro variegato pedibus flavescente fusco annulatis.

Genre DEGEERIA. Nic.

Isotoma. Bourlet 1839.— *Podura*. Ejusd. 1842.—*Podura* Auct. *ex parte*.

Corps fusiforme, composé de huit segments apparents d'inégale longueur et faiblement superposés. Sixième segment ordinairement plus long que les deux ou quatre précédents pris ensemble ; le cinquième très échancré postérieurement et se prolongeant un peu sur les côtés du

sixième. Tête un peu inclinée. Antennes filiformes, plus longues que la tête et le corselet pris ensemble, rarement aussi longues que le corps, et composées de quatre articles oblongs subégaux. Huit yeux, dont sept grands et un petit, de chaque côté de la tête. Pattes longues, grêles et velues. Queue également longue, à tige égale en longueur aux filets.

Les Degéeries sont ou villosules ou écailleuses et hérissées de longs poils en massue obliquement tronquée au sommet; elles ont l'épiderme lisse et comme parcheminé; les pattes et les antennes très fragiles (1).

Par leurs habitudes vagabondes, leurs pattes allongées, leur queue à tige égale en longueur aux filets, leurs antennes également fines, et le sixième segment du corps toujours plus long que les deux ou trois qui le précèdent, pris ensemble, les Degéeries ont les plus grandes affinités avec les Orcheselles et doivent être placées immédiatement après ce genre. Elles ne peuvent, en aucun cas, être réunies aux Isotomes, avec lesquelles elles n'ont, du reste, qu'une très faible affinité.

1. Degeeria nivalis. pl. 6, fig. 8. Nicolet. Podurelles. p. 70, pl. 8, fig. 1.—*Podura nivalis*. Linn. Syst. nat. II, 1013.—*Podura arborea* (var.). De Géer. Mém. VII. 21, pl. 2, fig. 8. — *Isotoma nivalis*. Bourlet.—*Isotoma arborea* (var.). Id.—Degéerie des neiges. Walck. Hist. nat. Apt. III, 423, n° 38.—Suisse et France.

2. Degeeria variegata. *Pod.* (var.). Guérin et Per-

(1) Par la longueur relative des antennes, les Degéeries pourraient former deux divisions, l'une à antennes moins longues que le corps, dont le *Degeeria nivalis* est le type; l'autre, à antennes aussi longues que le corps, et qui a pour type le *Degeeria muscorum*. Dans cette dernière division, les antennes sont beaucoup plus fines, et leur dernier ou quatrième article plus long que les autres.

cheron. Généra des ins. Thysan. pl. 2.—Burm. Handb. II, 450.—Podure variée. Walck. Op. cit. III, p. 423, n° 41.—Paris.

3. Degeeria disjuncta. Nicol. Podurelles. p. 71, pl. 8, fig. 2.—*Isotoma trifasciata*. Bourlet. Podures. p. 26.—*Isot. trifasciata*. Walck. Op. cit. III, p. 433, n° 66.—Id. Degéerie disjointe. 323, n° 41.—Suisse et France.

4. Degeeria corticalis. Nicolet. Podurelles. p. 72, pl. 8, fig.—Deg. corticale. Walck. Op. cit. p. 424, n° 42.—Suisse.

5. Degeeria platani. Nicolet. Podurelles. p. 72, pl. 8, fig. 4.—Deg. du platane. Walck. Op. cit. p. 424, n° 43. —Suisse.

6. Degeeria pruni. Nicol. Op. cit. p. 73, pl. 8, fig. 5. —Deg. du prunier. Walck. Op. cit. p. 424, n° 44.—Suisse.

7. Degeeria elongata. Nicol. Op. cit. p. 74, pl. 8, fig. 6.—Deg. allongée. Walck. Op. cit. p. 425, n° 45. —Suisse.

8. Degeeria erudita. Nicol. Op. cit. p. 74, pl. 8, fig. 7.—Deg. savante. Walck. Op. cit. p. 425, n° 46.—Suisse. Retrouvée à Paris.

9. Degeeria lanuginosa. Nicolet. Podurelles. p. 74, pl. 8, fig. 8. — Deg. lanugineuse. Walck. Op. cit. p. 425, n° 47.—Suisse. Retrouvée à Saint-Germain, près Paris.

10. Degeeria margaritacea. Nicol. Op. cit. p. 75, pl. 8, fig. 9.—Deg. perlée. Walck. p. 425, n° 48.—Suisse.

11. Degeeria muscorum. Nicol. Op. cit. p. 76, pl. 8, fig. 10.—Deg. des mousses. Walck. Op. cit. p. 426, n° 49.—Suisse. Retrouvée à Saint-Germain.

12. Degeeria domestica. Nicol. Op. cit. p. 76, fig. 11. —Deg. domestique. Walck. Op. cit. p. 426, n° 50.— *Isotoma cursitans*. Bourlet. Podures. p. 27. —Isotome coureuse. Walck. Op. cit. III, p. 434, n° 68.—Suisse et France. Commune à Paris.

13. Degeeria fenestrarum, *Isotoma fenestrarum*. Bourlet. Podures. p. 27.—Isot. des fenêtres. Walck. Op. cit. III, p. 434, n° 69.—France.

C'est peut-être la *Degeeria erudita*.

14. Degeeria fusiformis. *Isotoma fusiformis*. Bourlet. Podures. p. 27.—Isot. fusiforme. Walck. Op. cit. p. 434, n° 70.

15. Degeeria nigro-maculata. *Podura nigro-maculata*. Templ. Trans. ent. Soc. Lond. I, p. 94, pl. 11, fig. 6. —Irlande.

16. Degeeria albo-cincta. *Pod. albo-cincta*. Templ. Op. cit. p. 95, pl. 12, fig. 1.—Irlande.

17. Degeeria atra. Nicol. in Gay.

D. *Oblonga, depressa, nigra. Pedibus furcâque pallidè testaceis*.—Chili.

18. Degeeria decora. Nicol. in Gay.

D. *Oblonga, depressa, flavo, linea dorsali incisurisque nigris. Pedibus furcâque flavescentibus. Antennis primis articulis luteis ultimo nigro*.—Chili.

19. Degeeria incerta. Nicol. in Gay.

D. *Elongata, villosa fusco nigroque variegata. Pedibus furcâque flavescente nigro maculatis*.—Chili.

20. Degeeria crassicornis. Nicol. in Gay.

D. *Elongata, squamosa, capite thoraceque luteis. Abdomine fusco. Segmento quarto abdominis duplo circiter lon-*

gior primis tribus conjunctim. Articulus primus antennarum manifeste crassior cœteris.

21. Degeeria membranea. Nicol. in Gay.

D. *Elongata, pallida. Antennis crassis longitudine corporis. Abdominis segmento quarto duplo longior primis tribus conjunctim (affinissima præcedenti).*—Chili.

Genre ISOTOMA. Bourlet.

Desoria. Nicol.—*Podura* Auct.

Corps allongé, subcylindrique, un peu dilaté postérieurement, conique à l'extrémité, hérissé de longs poils sétiformes et divisé en huit segments séparés par des rétrécissements transversaux; les deux derniers segments très courts, les précédents plus ou moins égaux entre eux, mais n'offrant jamais une grande différence. Tête directe ou parallèle au plan de position. Antennes plus longues que la tête, filiformes et composées de quatre articles peu inégaux. Pattes cylindracées, assez longues et grêles. Queue longue, droite, à tige très courte, et filets terminaux longs, sétacés et ridés transversalement. Sept yeux par groupe latéral, situés à la base des antennes, près des bords latéraux de la tête. Cou distinct. Point d'écailles (1).

Les Isotomes ont l'épiderme mou, non parcheminé comme les Degéeries, et n'offrant jamais de poils en mas-

(1) Les Isotomes forment deux divisions caractérisées par leurs antennes et leurs filets caudaux. La première, dont le type est l'*Isotoma glacialis*, a les premier et le troisième articles des antennes plus courts que les deux autres et les filets caudaux un peu arqués; la seconde a les articles des antennes égaux et les filets caudaux droits: le type de cette dernière division est l'*Isotoma cylindrica.*

sue. Les segments du corps, non superposés, augmentent insensiblement de diamètre transversal du premier au sixième, qui est le plus large, mais non le plus long, ainsi que cela se voit dans le genre précédent. Quelques espèces vivent en société; les femelles ne dispersent pas leurs œufs, du moins chez le plus grand nombre, et pondent de préférence sur les écorces humides des vieux arbres.

Par leurs antennes encore allongées, leur corps divisé en segments subégaux et leur queue longue, mais à tige courte, les Isotomes forment le passage des Orcheselles et des Degéeries aux Podures et aux Achorutes, et doivent être placées à la suite du genre *Degeeria*.

Voici les espèces qui en font partie :

1. Isotoma glacialis, *Desoria glacialis*. Nicol. Podurelles. p. 58, pl. 5, fig. 10.—*Des. saltans*. Agassiz in Nicolet. Bibl. univ. de Genèv. XXXII, 384, av. pl. 1841. —Desorie glaciale. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 427, n° 51.—Alpes suisses.

2. Isotoma virescens. *Desoria virescens*. Nicol. Podurelles. p. 59, pl. 5, fig. 12.—Desorie verdâtre. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 428, n° 52.—Suisse.

3. Isotoma tigrina. *Desoria tigrina*. Nicol. Pod. p. 59, pl. 5, fig 11. — Desorie tigrée. Walck. Op. cit. III, p. 428, n° 53.—Suisse.

4. Isotoma fulvo-maculata. *Desoria fulvo-mac*. Nicol. Op. cit. p. 59, pl. 6, fig. 8. — Desorie taches fauves. Walck. Op. cit. p. 429, n° 54.—Suisse.

5. Isotoma cinerea. *Desoria cinerea*. Nicol. Pod. p. 60, pl. 6, fig. 9.—Desorie cendrée. Walck. Op. cit. p. 429, n° 56.—Suisse.

6. Isotoma cylindrica. *Desoria cylindrica*. Nicol. Pod. p. 60, pl. 6, fig. 1. — *Podura arborea*. Bourlet. Podu-

relles 1843. p. 27, n° 5. — Desorie cylindrique. Walck. Op. cit. III, p. 429, n° 56.—France et Suisse.

Le *Podura arborea* de M. Bourlet n'est pas du tout le même que celui décrit et figuré par De Géer, et qui se rapporte à la Degéerie des neiges; tandis que l'espèce de M. Bourlet est une vraie Isotome, identique à la *cylindrica*.

7. Isotoma viatica. *Podura viatica*. Linn. *Fauna succ.* n° 1179.—Podure noire terrestre. Geoffr. Ins. II, 610. —*Desoria viatica*. Nicol. Podurelles. p. 61, pl. 6, fig. 2. —Desorie viatique. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 429, n° 57.—Europe.

8. Isotoma viridis. *Podura viridis*. Linn. *Fauna succ.* —*Isotoma viridis*. Bourlet. 1er Mém. p. 25.—*Podura viridis*. Bourlet. 2e Mém. p. 26, n° 2.—*Desoria pallida*. Nicol. Podurelles. p. 61, pl. 6, fig. 3.—*Pod. fuliginosa*. Templ. Trans. Soc. entom. Lond. I, p. 95, pl. 12, fig. 3. 1834. — Isotome verte. Walck. Op. cit. III, p. 433, n° 63 *bis*.—Desorie pâle. Walck. Id. p. 430, n° 58.— Europe.

9. Isotoma ebriosa. *Desoria ebriosa*. Nicol. Podurelles. p. 61, pl. 6, fig. 4. — Desorie avinée. Walck. Op. cit. p. 430, n. 59.—Suisse.

10. Isotoma annulata. *Podura annulata*. Fabr. Ent. syst. II, 67. — Podure jaune à anneaux noirs. Geoffr. Inst. II, 606. — *Desoria annulata*. Nicol. Podurelles. p. 62, pl. fig. 6.—*Podura annulata*. Bourlet. Podurelles. p. 29. n° 7. 1843. — Desorie annulée. Walck. Op. cit. III, p. 430, n° 60.—Europe.

11. Isotoma riparia. *Podura aquatica grisea*. De Géer. Act. soc. Upsal. 1740. p. 23, pl. 4. — Id. Mém. VII, 20, pl. 2, fig. 18-19. — *Desoria riparia*. Nicol. Podu-

relles. p. 62, pl. 6, fig. 6. — *Podura palustris*. Bourlet. Podurelles. p. 29, n° 8. 1843. — Desorie côtière. Walck. Op. cit. III, p. 430, n° 61. — Europe.

12. Isotoma fusca. *Desoria fusca*. Nicolet. Podurelles. p. 63, pl. 6, fig. 7. — Desorie brune. Walck. Op. cit. III, p. 431, n° 62. — Suisse.

13. Isotoma villosa. *Podura villosa*. Geoffr. II, 608. — *Isot. villosa*. Bourlet. Podures. p. 25. — Isotome velue. Walck. Op. cit. p. 432, n° 63. — France.

14. Isotoma chlorata. *Heterotoma chlorata*. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 421, n° 37, pl. 50, fig. 6. — Paris.

15. Isotoma coerulea. Bourlet. Podures. p. 25. — Isotome glauque. Walck. Op. cit. III, p. 433, n° 64. — France.

16. Isotoma bifasciata. Bourlet. Podurelles. p. 26. — Isotome bifasciée. Walck. Op. cit. III, p. 433, n° 65. — France.

17. Isotoma spilosoma. Gervais in Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 435, n° 73, pl. 50, fig. 9. — Paris.

Si la figure est bonne, cette espèce est un Isotome ; malheureusement la description est peu complète.

18. Isotoma Desmarestii. Gervais in Walck. Op. cit. III, p. 436, n° 74, pl. 50, fig. 11. — Paris.

19. Isotama Nicoletii. Gervais in Walck. Op. cit. pl. 50, fig. 12. — Paris.

Nous faisons la même observation pour ces deux dernières espèces et ajoutons l'espèce suivante :

20. Isotoma Gervaisii. pl. 6, fig. 9.

Long. 0,002. Tête et corps d'un vert bouteille foncé.

Yeux noirs largement entourés de fauve. Antennes jaunes, annelées de noir aux articulations. Bord postérieur de chaque segment du corps bordé de jaune pâle, trois lignes longitudinales de taches noires sur le dos, celle de la ligne intermédiaire triangulaire, celles des lignes latérales allongées et obliques. Queue à tige rouge et filets blancs. Pattes d'un brun jaunâtre pâle. Le dessous du corps, plus pâle que le dessus, est sans taches.

Trouvée sous une pierre à Cortaillod, près de Neufchâtel (Suisse) ; elle paraît rare.

21. Isotoma nitida. *Podura nitida*. Temp. Trans. Soc. entom. Lond. I, p. 94, pl. 11, fig. 5.

22. Isotoma stagnorum. *Podura stagnorum*. Templ. Op. cit. p. 96, pl. 12, fig. 4. — Retrouvée sur les mares de la forêt de Saint-Germain, où elle est très abondante.

Genre PODURA.

Podura Auctorum. — *Hypogastrura*. Bourlet.

Corps épais, subfusiforme, peu velu, un peu déprimé et divisé en neuf segments bien distincts formés par des étranglements. Plaques oculaires convexes. Vertex saillant, portant des points enfoncés. Antennes courtes, moniliformes et d'égale épaisseur sur toute leur longueur. Pattes courtes, fortes, terminées par un crochet non bifide, très fort, allongé et recourbé comme les ongles des oiseaux de proie. Queue à base courte et large, terminée par des filets allongés, subcylindriques et brusquement courbés en angle obtus au milieu, avec un article supplémentaire à l'extrémité. Point d'écailles. Seize yeux en deux groupes assez rapprochés l'un de l'autre au milieu de la tête.

Les Podures ont l'épiderme mou, peu velu et non parcheminé; le corps large et court et la queue s'étendant dans le repos un peu au-delà des pattes postérieures. La seule espèce connue de ce genre vit en société sur les mares et dépose ses œufs au bord de l'eau, sous les pierres ou les détritus de végétaux.

Par leur forme, leurs divisions segmentaires, l'absence d'écailles et le nombre d'yeux, les Podures se rapprochent beaucoup des Achorutes, avec lesquelles nous les avions réunies dans un précédent mémoire; mais leurs filets caudaux allongés, et leurs tarses unionguiculés en forment un genre à part qui se rapproche un peu des Isotomes par leur appendice saltatoire.

On ne connaît de ce genre que l'espèce suivante :

1. Podura aquatica. pl. 6, fig. 10.—De Géer. Mém. VII, 33, pl. 2, fig. 14-15.—Linn. Syst. nat. II. 1814.—Fabr. Entom. syst. II, 67. —La Podure noire aquatique. Geoffr. Ins. II, 610.— Lucas. Anim. art. 565.—*Hypogastrura aquatica*. Bourlet. Podurelles. p. 32, n° 2. —*Pod. aquatica*. Nicolet. Podurelles. p. 55, pl. 5, fig. 4.—Achorute aquatique. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 436, n° 75, pl. 50, fig. 4 (mal gravée).—Europe.

Genre ACHORUTES. Templeton.

Hypogastrura. Bourlet.—*Podura*. Nicolet.

Corps peu velu, un peu déprimé, légèrement dilaté près de l'extrémité postérieure; divisé en neuf segments bien distincts, formés par des étranglements et à peu près d'égale longueur, sauf le premier et le dernier, qui sont plus courts. Ces segments, ridés transversalement, portent de chaque côté latéral un ou deux enfoncements oblongs très prononcés.

Antennes courtes, droites, moniliformes, composées de quatre articles, dont le dernier est conique. Seize yeux divisés en deux groupes de forme irrégulière, rapprochés l'un de l'autre vers le milieu de la tête, à une certaine distance des antennes. Pattes courtes et grosses, terminées par un onglet bifide, et visible seulement à un fort grossissement. Queue très courte, triangulaire, large à sa base, insérée sous l'antépénultième segment ventral, et terminée par des filets courts, un peu arqués, déprimés et articulés au sommet. Point d'écailles.

Les Achorutes marchent avec lenteur, mais sautent avec beaucoup d'agilité. Leur épiderme est mou et toujours pointillé en creux. La plupart vivent en société. Les femelles réunissent leurs œufs sans les agglomérer et en pondent un nombre considérable. Ces animaux vivent indistinctement sur l'eau et sur la terre et supportent le froid le plus rigoureux. Il est à remarquer que toutes les Podurelles à épiderme mou et dépourvu d'écailles résistent aux froids les plus intenses et font souvent corps avec la glace sans mourir, tandis que toutes celles à téguments plus solides et couvertes d'écailles ou d'un épais duvet de poils périssent dès qu'elles sont soumises à la congélation.

Les Achorutes ferment la série des Podurelles à tête directe, et ont avec les Podures de grandes affinités.

Ce genre se compose des espèces suivantes :

1. Achorutes murorum. pl. 6, fig. 11. Gervais in Walck. Hist nat. Apt. III, p. 439, n° 83.—*Hypogastrura muralis.* Bourlet. Podurelles. p. 35. — *Podura similita.* Nicolet. Podurelles. p. 36, pl. 5. fig. 5. — Achorute similaire. Walck. Op. cit. p. 438, n° 79.—Europe.

M. Bourlet cite avec doute comme synonymie le *Po-*

dura viatica Auct., et il a raison : ces deux espèces n'ont aucun rapport.

2. Achorutes armatus. *Podura armata.* Nicolet. Podurelles. p. 57, pl. 5, fig. 6.—*Hypogastrura fusco-viridis* (var.). Bourlet. Podurelles. p. 37, n° 4.—Achorute armé. Walck. Op. cit. III, p. 437, n° 76.—France et Suisse.

3. Achorutes rufescens. *Podura rufescens.* Nicol. Podurelles. p. 57, pl. 5, fig. 6. — Achorute roussâtre. Walck. Ibid. p. 437, n° 77.—Suisse.

4. Achorutes agaricorum. Gervais in Walck. Op. cit. p. 439, n° 84.—*Hypogastrura agaricina.* Bourlet. Podurelles. p. 37, n° 3.—France.

5. Achorutes bielanensis. Waga. Ann. Soc. entom. France. 1re série, XI, 265, pl. 11, fig. 5-8. 1842. — Walck. Op. cit. p. 438, n° 82.—Pologne.

6. Achorutes cyanocephalus. *Podura cyanocephala.* Nicol. Op. cit. p. 56, pl. 5, fig. 8. — Walck. Op. cit. pl. 438, n° 80.—Suisse.

7. Achorutes cellaris. *Pod. cellaris* Nicol. Id. p. 56, pl. 5, fig. 9.—Walck. Id. p. 438, n° 81.—Suisse.

8. Achorutes larvatus. Gervais in Walck. Op. cit. p. 440, n° 86.—Paris.

Il est malheureux qu'à une description beaucoup trop courte, M. Gervais n'ait pas ajouté une figure. Cette espèce nous paraît appartenir plutôt au genre *Podura* qu'au genre *Achorutes.*

9. Achorutes dubius. Templ. Trans. Soc. entom. Lond. I, p. 96, n° 1, pl. 12, fig. 5. 1834.—Irlande.

Nous émettons quelques doutes sur cet insecte, qui nous paraît être de la même espèce que l'*Achorutes murorum.*

10. Achorutes similis (1). Nicol in Gay.—Chili.

11. Achorutes purpureus. Nicol.

Long. 0,001. D'un rouge violacé uniforme, plus pâle aux pattes et aux antennes ainsi qu'en dessous. Yeux noirs. Le pli transversal entre chaque segment du corps est jaune.

Forêt de Saint-Germain, sur les mares.

12. Achorutes affinis.—Algérie.

Communiqué par M. Lucas.

†† Tête inclinée.

Genre TOMOCERUS. Nicol.

Podura Auctorum.—*Macrotoma*. Bourlet.

Corps cylindrique, hérissé et écailleux, divisé en huit segments inégaux ; le premier plus long que le suivant et arrondi à sa partie antérieure, le cinquième plus long que les trois précédents pris ensemble. Tête subglobuleuse, légèrement inclinée. Antennes filiformes, aussi longues ou plus longues que le corps, composées de quatre articles de longueur inégale ; les deux premiers assez courts, en cône renversé et hérissés de poils droits et longs ; le troisième très long, sous-articulé, à sous-articulations très serrées et très nombreuses ; le quatrième court, peu distinct et également sous-articulé (2). Yeux placés sur les côtés latéraux de la tête, près des antennes

(1) *A. niger ; pedibus furcâque pallidè cinereis.*

(2) C'est sans doute par erreur que M. Bourlet ne donne que trois articles aux antennes de ces insectes ; ils en ont quatre, mais le quatrième, court et souvent peu distinct, manque quelquefois par accident.

et au nombre de sept par groupe, dont six grands et un très petit. Pattes longues et grêles, à cuisses hérissées de poils longs et verticaux, comme la base des antennes. Queue très longue, à filets terminaux articulés au sommet. Abdomen terminé par deux petits crochets placés sur la partie supérieure de l'anus.

Les Tomocères sont très agiles, soit à la course, soit au saut. Leur tête, légèrement déprimée en dessus, est concave en dessous. Leurs antennes ont la faculté de se courber dans tous les sens, en se roulant en spirale. Leur corps, toujours écailleux, est lisse, terminé en pointe obtuse et garni à son extrémité antérieure d'une frange de poils imitant une collerette.

On rencontre ces insectes sous les pierres, la mousse et surtout sous les détritus de végétaux, où ils sont toujours en grand nombre.

Ce genre, nombreux en individus, l'est très peu en espèces. On ne connaît que les suivantes :

1. Tomocerus plombeus. pl. 6, fig. 12. Nicolet. Podurelles. p. 68, pl. 7, fig. 8.—*Podura plombea.* Templ. Trans. Soc. entom. Lond. I, p. 93, pl. 11, fig. 14. 1834.—*Macrotoma plumbea.* Bourlet. Podures. p. 13. 1839.—Id. Podurelles. p. 14. 1843.—*Macrot. ferruginosa.* Id. Podures. p. 14 (var.). — *Macr. spiricornis.* Ejusd. Podurelles. p. 15, n° 2 (var.).—*Macrotoma longicornis.* Ejud. Op. cit. n° 3 (var.). — *Podura longicornis.* Muller. Zool. dan. prodr. 2174. — *Podura plumbea.* Linn. Syst. nat. II, 1013.—De Géer. Mém. VII, p. 31, pl. 3, fig. 1.— —Fabr. Entom. syst. II, p. 67.—La Podure grise commune. Geoffr. Ins. II, p. 610. — Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 407 et 408, n° 1, 4 et 5, sous le nom de Macrotome.—Europe.

2. Tomocerus celer. Nicolet. Podurelles. p. 69, pl. 7, fig. 9. — *Macrotoma nigra.* Bourlet. Podures. p. 14. — *Podura plumbea* Auct.—Macrotome agile et noire. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 407 et 408, nos 2 et 3, pl. 50, fig. 7 (l'agile).—Europe.

3. Tomocerus lepidus. Macrotome coquette. Walck. Op. cit. III, p. 609, no 6. — Saint-Germain, près Paris.

Variété probable du *Tomocerus celer.*

Genre CYPHODERUS. Nicol.

Podura Auct.—*Lepidocyrthus.* Bourlet.

Corps écailleux, peu velu, cylindrique, quelquefois fusiforme, divisé en huit segments apparents, d'inégale longueur; le premier aussi long que les deux suivants pris ensemble, recouvrant le cou et souvent une partie de la tête par le prolongement de sa partie antérieure. Ce segment, par sa convexité très prononcée, fait paraître l'insecte bossu. Sixième segment aussi long ou plus long que les trois précédents réunis. Septième et huitième très courts.

Tête très inclinée et insérée dans une cavité située en dessous de la partie antérieure du mésothorax. Prothorax très petit, peu distinct, presque toujours confondu avec le cou. Antennes de moyenne longueur, quadriarticulées. Yeux au nombre de huit par groupe latéral, situés à la base des antennes. Queue allongée, à tige plus longue que la moitié de la longueur totale de cet organe ; à filets simples, souvent très courts.

Les Cyphodères sont de petite taille, très agiles et ornés, la plupart, de brillantes couleurs métalliques ; ils ont l'épiderme consistant et lisse ; les articles des antennes souvent inégaux en longueur, et le corps à peine déprimé.

Ces insectes vivent sous les pierres, les mousses, les détritus de toute espèce, et quelques-uns sur les plantes aquatiques.

Les espèces connues sont les suivantes :

1. Cyphoderus curvicollis. Pl. 6, fig. 13. *Lepidocyrthus curvicollis*. Bourlet. Podures. p. 16.—Id. Podurelles. p. 17, n° 1. — *Cyphoderus capucinus*. Nicolet. Podurelles. p. 64, pl. 7, fig. 1. — *Lepidocyrtes curvicolle* et *capucin*. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 409 et 410, n°s 7 et 8. — France et Suisse.

M. Bourlet cite avec doute, comme synonymie, le *Podura plumbea* de De Géer. Cette Podure est le *Tomocerus plumbeus*.

2. Cyphoderus gibbulus. Nicolet. Podurelles. p. 64, pl. 7, fig. 2.—Lépidocyrte gibbeux. Walck. Op. cit. III, p. 410, n° 9.—*Lepidocyrtus rivularis*. Bourlet. Podurelles. p. 17, n° 3.—France et Suisse.

3. Cyphoderus argentatus. *Lepidocyrtus argentatus*. Bourlet. Podurelles. p. 17, n° 2.—France.

C'est peut-être une variété du précédent.

4. Cyphoderus violaceus. *Podura violacea*. Geoffr. Ins. II, 608.—*Isotoma violacea*. Bourlet. Podures. p. 28. — Isotome violette. Walck. Op. cit. III, p. 435, n° 71. —France.

5. Cyphoderus pulex. *Isotoma pulex*. Gervais in Walck. Op. cit. III, p. 435, n° 72, pl. 50, fig. 10. — Paris.

Nous avons retrouvé cette espèce dans la tannée des serres du Muséum : c'est bien un Cyphodère.

6. Cyphoderus lignorum. *Podura lignorum*. Fabr. Entom. syst. II, p. 67.—*Cyph. lignorum*. Nicolet. Podurelles. p. 65. — Europe.

7. Cyphoderus pusillus. *Podura pusilla.* Linn. Syst. nat. II, 1014.—*Cyph. pusillus.* Nicol. Pod. p. 65, plr 7, fig. 3.—Lépidocyrte nain. Walck. Op. cit. III, p. 411, n° 11.—Europe.

8. Cyphoderus æneus. Nicolet. Pod. p. 66, pl. 7, fig. 4.—Lépidocyrte bronzé.—Walck. Op. cit. p. 411, n° 12.—Suisse.

9. Cyphoderus agilis. Nicolet. Pod. p. 66, pl. 7, fig. 5.— Lép. agile. Walck. Op. cit. p. 411, n° 13. — Suisse.

10. Cyphoderus parvulus. Nicolet. Pod. p. 67, pl. 7, fig. 6.—*Lepidocyrtus parvulus.* Walck. Op. cit. p. 412, n° 14.—Suisse.

11. Cyphoderus albinos. Nicolet. Pod. p. 67, pl. 7, fig. —*Lepid. albinos.* Walck. Op. cit. p. 412, n° 15. — Suisse.

12. Cyphoderus giganteus (1). Nicol. in Gay. — Chili.

13. Cyphoderus flaveus. Nic. in Gay.

C. Omnino flavescens oculi nigri (*Affinis præcedenti*). —Chili.

3e GROUPE.

LES LIPURELLES.

Corps allongé, plus ou moins déprimé et divisé en neuf segments apparents, non imbriqués, mais séparés par des étranglements. Antennes quadriarticulées, plus courtes que la tête. Pattes très courtes. Appendice salta-

(1) *C. Omnino testaceus ; antennis basi testaceis articulo ultimo longissimo fulvo ; squamis argenteis.*

toire nul ou rudimentaire, mais alors impropre au saut. Épiderme mou, sans écailles et peu velu. Marche lente.

Ce groupe ne comprend que deux genres.

Genre ANUROPHORUS. Nicol.

Podura Auct.—*Lipura*. Burm.—*Onychiurus*. Gervais. *Adicranus*. Bourlet.

Yeux peu visibles, variant en nombre dans chaque espèce. Antennes légèrement clavellées, à articles inégaux. Corps allongé, étroit, légèrement dilaté vers la région postérieure et peu velu. Pattes courtes. Queue quelquefois rudimentaire, impropre au saut. Une rainure ventrale souvent très prononcée. Organe rétractile du ventre très court. Bouche organisée comme celle des autres Podurides.

Les Anurophores sont lucifuges; ils vivent dans la terre, sous les pots de fleurs, sous les vieux bois ou les écorces des arbres. Ils recherchent avant tout l'humidité et on ne les rencontre jamais dans les endroits secs, excepté cependant une seule espèce, qui vit sous les écorces et dont l'épiderme offre aussi plus de consistance. C'est vers la fin de l'automne et en hiver qu'on les trouve en plus grande quantité. Dans les temps de sécheresse, ils s'enfoncent dans la terre, d'où on les voit sortir dès qu'une averse vient en humecter ou délayer la surface.

Ce genre est peu nombreux en espèces ; on ne connaît que les suivantes :

1. Anurophorus ambulans. pl. 6, f. 14. *Podura ambulans*. De Géer. Mém. VII.—*Pod. ambulans*. Linn. Syst. nat. éd. Gmelin.—*Lipura ambulans*. Burm. Handb. der Entom. II, p. 447, n° 1.—*Podura fimetaria*. Schranck. Ins. Autr. p. 499. — *Anurophorus fimetarius*. Nicol. Podurelles.

p. 53, pl. 1, fig. 2. — *Adicranus fimetarius*. Bourlet. Podurelles. p. 39, n° 1.—Lipure marcheur. Walck. Hist. nat. Apt. III, p. 441, n° 87, pl. 50, fig. 2.—Europe.

2. Anurophorus fimetarius. pl. 6, fig. 15. *Podura fimetaria*. Linn.—*Lipuria fimetaria*. Burmeist. Handb. der Entom. II, 447, n° 2. —*Lipura volvator*. Gerv. in Walck. Op. cit. p. 442. — Europe.

Ces deux espèces ayant été souvent confondues, nous croyons nécessaire d'en bien constater la différence. La forme et la couleur sont dans les deux espèces parfaitement semblables, et il n'est pas étonnant qu'elles aient été presque toujours prises l'une pour l'autre. Cependant l'*Anur. ambulans* a le ventre terminé par deux petits crochets recourbés en dessus (*Cauda extensa* de Linn.) qui manquent dans l'*Anur. fimetarius*. Dans l'*ambulans*, les yeux sont au nombre de vingt-huit, divisés en deux groupes latéraux et disposés dans chaque groupe sur deux lignes parallèles obliquant transversalement derrière chaque antenne. Dans le *fimetarius*, les yeux sont au nombre de seize divisés en deux groupes oblongs assez larges et rapprochés l'un de l'autre sur le milieu de la tête. Dans l'une et l'autre espèce, du reste, les yeux sont très difficiles à apercevoir et ne sont visibles qu'à un fort grossissement. Enfin, dans l'*Anur. ambulans*, la queue est indiquée par une petite plaque semi-ovalaire, qui, dans le *fimetarius*, est remplacée par un très petit tubercule.

L'*Anur. ambulans* est très commun partout; l'*Anur. fimetarius* est un peu plus rare, mais se trouve abondamment dans la tannée des serres du Muséum de Paris. C'est cette espèce que M. P. Gervais a nommée *Lipura volvator*, et que M. Burmeister a su distinguer de l'*ambulans*.

3. Anurophorus laricis. Nicolet. Podurelles. p. 54,

pl. 5, fig. 3.—*Adicranus corticinus*. Bourlet. Podurelles. p, 39. 1843. *Lipura laricis* et *Lipura corticina*. Walck. Op. cit. III, p. 442, n°s 89 et 90.—Suisse et France.

4. Anurophorus dubius (1). Nicol. in Gay.—Chili.

5. Anurophorus certus (2). Nicol. in Gay.—Chili.

Genre ANOURA. Gervais.

Achorutes. Nicolet.

Antennes coniques, plus courtes que la tête et composées de quatre articles. Quatre yeux de chaque côté de la tête, disposés sur une ligne courbe et longitudinale. Bouche très petite, sans mandibules ni mâchoires visibles, située à l'extrémité d'une trompe conique placée sous la tête et dirigée en avant. Corps déprimé, assez large, divisé en neuf segments par des étranglements et terminé par deux gros tubercules. Pattes très courtes. Anus placé en dessous de l'extrémité de l'abdomen. Point de rainure ventrale; point d'écailles.

Les Anoures fuient aussi la lumière et se cachent sous les pierres, les mousses, les écorces ou les vieux bois, dans tous les endroits humides; leurs mouvements sont lents; leur corps mou, souvent tuberculé et toujours ridé, n'offre aucune apparence d'appareil saltatoire rudimentaire.

Ces insectes qui, par leurs pattes, leur forme générale et l'organe rétractile du ventre, s'unissent d'une manière intime à la famille des Podurelles, y forment cependant un groupe parfaitement distinct, par leur système buccal,

(1) *A. omnino testaceus; antennis longitudine capitis, duodecim oculis.*

(2) *A. corpore pedibusque fusco testaceis; sexdecim oculis.*

qui n'offre aucune apparence d'organes masticateurs et par leurs yeux, dont le nombre (du moins dans les espèces que nous connaissons) ne va jamais au-delà de quatre par groupe latéral.

Les Anoures sont solitaires; les femelles pondent des œufs isolés sur plusieurs points différents, et ne les réunissent jamais, comme les Achorutes.

On en connaît huit espèces.

1. Anoura granaria. Nob. sp. nov.

A. Omninò alba. Corpore, antennis, pedibusque subtilissimè granariis. Long. 0,002.

Entièrement d'un blanc d'albâtre uniforme et opaque, sauf la partie médiane du dos, qui est légèrement teintée de jaune sombre et un peu transparente. Le corps est hérissé de poils blancs, plus nombreux aux antennes; toute la surface, tant en dessus qu'en dessous, est ainsi que les antennes et les pattes, couverte d'une granulation très fine et régulière; les granules en cônes arrondis.

Le cône buccal est gros, court, arrondi au sommet; son orifice est indiqué par une petite fente transversale très distincte; les pattes se terminent par un crochet unique assez allongé; enfin le segment anal se compose de trois mamelons hémisphériques, un supérieur et deux inférieurs, au centre desquels est l'anus.

Cette fort jolie espèce est très rare; elle a été trouvée au chemin de ronde de la barrière de la Gare, à Paris, sous des monceaux de détritus; au premier aspect, elle pourrait être prise pour la variété blanche de l'*Anoura tuberculata*, mais l'absence complète de tubercules et ses segments granulés en font une espèce bien distincte.

2. Anoura tuberculata. Walck, Hist. nat. Apt. III, p. 443, n° 91. — *Achorutes tuberculatus*. Nicolet. Podu-

relles. p. 52, pl. 6, fig. 1.—Suisse. Retrouvé à Saint-Germain, près Paris.

3. Anoura muscorum. *Achorutes muscorum.* Templ. Trans. Soc. entom. Lond. I, 97, pl. 12, fig. 6.—Walck. Op. cit. III, p. 439, n° 78, sous le nom d'Achorute des mousses. — Irlande.

D'après la figure qu'en donne M. Templeton, il est probable que cette espèce est la même que l'*Anoura tuberculata.*

4. Anoura rosea. Gervais. Ann. Soc. ent. de France. 1re série, XI, p. 47. — Walck. Op. cit. 443, n° 92. — Serres du Muséum de Paris.

Nous avons figuré, planche 6, fig. 16 du présent mémoire, cette jolie espèce, qui paraît être très abondante dans la tannée des serres du Jardin-des-Plantes de Paris. A l'exception des antennes et des pattes, qui sont blanches, elle est entièrement rose; son abdomen, légèrement plus large que le thorax, est terminé par deux gros tubercules à peu près sphériques, et porte sur l'arceau supérieur du cinquième segment quatre autres tubercules pareils, rapprochés les uns des autres et disposés sur une ligne transversale. La longueur relative des segments du corps est exactement la même que dans l'Anoure tuberculée, c'est-à-dire que les derniers segments du thorax sont les plus grands, mais ici ces tubercules à cellules que nous avons signalés dans nos *Recherches pour servir à l'histoire des Podurelles*, et qui rendent l'*Anoura tuberculata* si remarquable, n'existent pas; le corps est boursoufflé, mais non tuberculé et couvert de longs poils blancs n'offrant aucune cellule à leur base. Long. 0,001.

5. Anoura maritima. *Achorutes maritimus.* Guérin. Icon. Règn. anim. Expl. Ins. p. 11.—Achorute maritime. Walck. Op. cit. III, 439, n° 85.—Tréport.

6. Anoura chilensis. Nicol. in Gay.

A. Cinerea, articulus primus antennarum manifestè brevior secundo. Pedes pallidi. Long. 0,005.—Chili.

7. Anoura albipes. Nicol. in Gay.

A. Nigra, pedibus siphonisque albis.—Chili.

8. Anoura atra. Nicol. in Gay.

A. Nigra, pedibus siphonisque pallidè fuscis.—Chili.

Récapitulation.

GENRES.	ESPÈCES	ESPÈCES NOUVELLES	TRIBUS.	
Machilis	16	10	LÉPISMIDES. . .	45
Lepisma	25	9		
Nicoletia. . . .	2	»		
Campodea . . .	2	1		
Smynthurus . .	19	7	PODURIDES. . .	131
Dicyrtoma . . .	7	4		
Orchesella . . .	20	3		
Degeeria	21	5		
Isotoma	22	1		
Podura.	1	»		
Achorutes . . .	12	3		
Tomocerus. . .	3	»		
Cyphoderus. . .	13	2		
Anurophorus. .	5	2		
Anoura.	8	4		
TOTAUX. . .	176	51		176

Le catalogue des espèces connues de l'ordre des Thysanures, élimination faite de toutes celles qui ne peuvent être considérées autrement que comme incertaines (1),

(1) La plupart des espèces décrites par les anciens auteurs sont dans ce cas.

s'élève donc aujourd'hui à 176. MM. Walckenaër et Gervais en décrivent 115, mais, comme on peut le voir dans notre synonymie, environ 25 ne sont que des variétés, ou les mêmes individus sous d'autres noms.

Quoique nous ayons apporté la plus scrupuleuse attention dans le choix des espèces que nous considérons comme certaines, nous ne prétendons pas qu'aucune réduction ne puisse être faite au nombre que nous donnons; nous avouons même que quelques-unes ont été inscrites par nous avec doute : telles sont, par exemple, l'*Orchesella filicornis* de Templeton, qui n'est peut-être autre chose que notre *Orchesella fastuosa*, l'*Achorutes similis* et l'*Achorutes affinis*, l'un de l'Amérique du Sud, l'autre de l'Algérie, et qui ont tous deux, avec l'*Achorutes murorum* d'Europe, des rapports d'affinité tels, qu'il est permis de croire que c'est la même espèce.

Il est un fait remarquable chez les insectes de cet ordre, mais plus particulièrement chez ceux de la seconde tribu, c'est que, quoique soumis aux variétés climatériques, la plupart des espèces, quel que soit le genre, du reste, conservent un air de famille des plus prononcés sous toutes les latitudes.

Nous avons sous les yeux deux espèces d'Orcheselles, l'une d'Afrique et l'autre du Chili ; nous les trouverions en Europe que nous ne pourrions les considérer autrement que comme des variétés de notre *Orchesella fastuosa*, la plus commune après l'Orcheselle velue.

L'*Orchesella luteola* d'Afrique a beaucoup de rapports avec l'*Orchesella flavescens*, répandue dans toute l'Europe et à toutes les hauteurs. L'*Anoura tuberculata*, commune en Suisse, et que nous avons retrouvée dans la forêt de Saint-Germain, est représentée au Chili par l'*Anoura chilensis*, qui n'en diffère que par la taille, et en Irlande

par l'*Anoura muscorum*. Les Anurophores d'Europe, le *fimetarius* et l'*ambulans*, ont encore au Chili leurs représentants dans l'*Anurophorus dubius* et l'*Anurophorus certus*, qui n'en diffèrent que parce qu'ils sont d'une couleur moins blanche.

Les Lépismides cependant ont un faciès différent, et celles d'Afrique surtout sont remarquables par leurs formes; c'est à cette partie du globe qu'appartiennent exclusivement ces Lépismes à taille raccourcie, à thorax dilaté transversalement, désignées sous le nom subgénérique de Lépismines ; nous disons exclusivement, parce que nous doutons que l'espèce trouvée en Danemarck et décrite par Muller sous le nom de *Lepisma minuta* soit une vraie Lépismine.

Les Lépismes au corps allongé de l'Afrique et de l'Amérique diffèrent aussi des nôtres par une villosité beaucoup plus grande et qu'elles ont en commun avec le *Lepisma villosa* de Chine, seule espèce connue de cette contrée.

Nous terminerons ce mémoire déjà beaucoup trop long par le tableau ci-contre donnant un aperçu de la distribution géographique de ces insectes et des pays où ils ont été soumis à des recherches plus minutieuses.

Distribution géographique des espèces connues de l'ordre des THYSANURES.

RÉGIONS.	*Machilis.*	*Lepisma.*	*Nicoletia.*	*Campodea.*	*Smynthurus.*	*Dicyrtoma.*	*Orchesella.*	*Degeeria.*	*Isotoma.*	*Podura.*	*Achorutes.*	*Tomocerus.*	*Cyphoderus.*	*Anurophorus*	*Anoura.*	TOTAL.
EUROPE.																
Espèces se trouvant presque partout, mais spécialement en France et en Suisse	3	2	»	»	5	»	3	6	5	1	2	2	4	3	1	37
Espèces n'ayant été observées qu'en France	»	4	2	1	4	3	9	3	7	»	3	1	3	»	3	43
Espèces n'ayant été observées qu'en Suisse	»	»	»	»	5	»	3	5	8	»	3	»	4	»	»	28
Espèces communes à la France et à l'Angleterre	»	»	»	1	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	3
Espèces particulières à l'Angleterre	1	»	»	»	»	»	1	2	1	»	1	»	»	»	1	7
Espèces particulières au nord de l'Europe	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	2
Espèces particulières au sud de l'Europe	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
ASIE.																
Espèces connues	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
AFRIQUE.																
Egypte et Syrie, espèces connues	1	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5
Algérie, idem	7	7	»	»	1	3	2	»	»	»	1	»	»	»	»	21
Sénégal, idem	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
AMÉRIQUE.																
Espèces connues de l'Amérique du Sud	2	2	»	»	4	»	1	5	»	»	1	»	2	2	3	22
Espèces connues de l'Amérique du Nord	2	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
	16	25	2	2	19	7	20	21	22	1	12	3	13	5	8	176

Explication des Planches.

Planche 5.

Fig. 1. Tête de *Machilis* vue en dessous.
2. Ses yeux.
3. Profil de l'extrémité postérieure de son abdomen.
4. Tête de Lépisme vue en dessous.
5. Ses yeux.
6. Profil de l'extrémité postérieure de son abdomen.
7. Tête de Nicolétie vue en dessous.
8. Ses yeux.
9. Portion de la tête de Nicolétie prise à la base d'une antenne pour faire voir la position des yeux.
10. Profil de l'extrémité postérieure de l'abdomen d'une Nicolétie; elle offre derrière chaque appendice latéral un corps vésiculaire, organe probable de la respiration.
11. Tête du *Campodea staphylinus* vue en dessous, d'après Westwood.
12. Les yeux. Un groupe latéral.
13. Une mâchoire, d'après Westwood.
14. Une mandibule, d'après le même.
15. Sa lèvre inférieure, d'après le même.
16. Disposition des appendices latéraux du ventre du même insecte, d'après le même observateur.
17. Bouche de toutes les Podurides, à l'exception des Anoures.
18. Bouche ou syphon des Anoures.
19. Yeux de l'*Anurophorus laricis*. Un groupe latéral.

20. Yeux de l'*Anoura tuberculata*. Un groupe latéral.
21. Yeux d'Isotome. Un groupe latéral.
22. Yeux de Cyphodère. Un groupe latéral.
23. Yeux de Smynthure. Un groupe latéral.
24. Yeux d'Orcheselle. Un groupe latéral.
25. Yeux de *Degeeria*. Un groupe latéral.
26. Yeux du *Tomocerus plumbeus*. Un groupe latéral.
27. Yeux d'Achorute. Un groupe latéral.
28. Yeux de Dicyrtome. Un groupe latéral.
29. Antennes d'Isotome, (*a*) des Isotomes de la première division, dont l'*Isotoma glacialis* est le type; (*b*) de ceux de la deuxième division, dont l'*Isotoma cylindrica* peut être le type.
30. Antennes de Smynthure.
31. Antennes du *Dicyrtoma Lucasii*.
32. Antennes du *Dicyrtoma alveolus*.
33. Organe saltatoire des Dégeeries et des Orcheselles.
34. Organe saltatoire de l'*Isotoma cylindrica*.
35. Organe saltatoire de l'*Isotoma glacialis*.
36. Organe saltatoire des Tomocères.
37. Organe saltatoire des Cyphodères.
38. Organe saltatoire de la Podure aquatique.
39. Organe saltatoire des Achorutes.
40. Organe saltatoire des Smynthurelles.

Planche 6.

Cette planche représente une espèce de chacun des quinze genres qui composent l'ordre des Thysanures.

Fig. 1. *Machilis fasciola* (espèce nouvelle).
2. *Lepisma saccharina*.

3. *Nicoletia phytophila.*
4. *Campodea staphylinus.*
5. *Smynthurus Lusseri* (espèce nouvelle).
6. *Dicyrtoma Lucasii* (espèce nouvelle).
7. *Orchesella flavescens* (variété).
8. *Degeeria nivalis.*
9. *Isotoma Gervaisii* (espèce nouvelle).
10. *Podura aquatica.*
11. *Achorutes murorum.*
12. *Tomocerus plumbeus.*
13. *Cyphoderus curvicollis.*
14. *Anurophorus ambulans.* — 14 *a.* Ses yeux.
15. *Anurophorus fimetarius.* — 15 *a.* Ses yeux.
16. *Anoura rosea.*

Nous avons figuré deux espèces d'*Anurophorus*, parce que le *fimetarius* ayant été confondu avec l'*ambulans* par plusieurs auteurs, il était utile d'en constater, une fois pour toutes, la différence.

ICHNEUMONOLOGIE PROVENÇALE,

OU

CATALOGUE DES **ICHNEUMONIDES** QUI SE TROUVENT AUX ENVIRONS D'AIX, ET DESCRIPTION DES ESPÈCES INÉDITES.

(Suite (1)).

Par M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

(**Séance du 11 Novembre 1845.**)

Genre Ichneumon, Grav. (Suite).

Section VII. *Écusson blanchâtre, abdomen taché de jaune; quelques segments jaunes en entier; dernier segment noir.*

38. *Ichneumon quadrifasciatus*, Grav. Mâle. Long. 0,022.

Ich. facie, maculis duabus metathoracis, segmentorum 1-4 *marginibus flavis, pedibus flavis nigro-maculatis.* Grav.

Variété que M. Gravenhorst n'a pas connue. Le dernier segment est marqué d'un assez gros point jaunâtre, et quelquefois le cinquième légèrement bordé de jaune.

39. *Ichneumon equitatorius*, Grav. Mâle. Long. 0,019.

Ichn. facie punctisque ad radicem alarum, flavis; segmentis 1-4 *flavis, a basi plerumque nigris, pedibus flavis, coxis et trochanteribus nigris. Mas.* Grav.

(1) Voyez ce volume, page 51.

Je l'ai reçu de dehors ; il ne diffère point de la description de M. Gravenhorst. Le premier article des antennes est brun comme le reste ; les hanches postérieures noires sans tache ; les derniers segments noirs.

Je n'ai trouvé ici que la variété mentionnée par M. Gravenhorst, avec de légères différences. Le premier article des antennes est ferrugineux en dessous. La tégule est rousse ou ferrugineuse, avec un très petit point noir central. Le pédicule du premier segment de l'abdomen est ferrugineux en totalité ; les segments suivants sont plutôt ferrugineux que jaunes, peut-être par la dessication ; le cinquième est ferrugineux avec la base noire ; le sixième noir, un peu ferrugineux sur les côtés ; le dernier l'est en entier. Les quatre hanches antérieures ont une tache jaune assez grande.

Il est rare chez nous.

40. *Ichneumon illuminatorius*, Grav. Mâle. Long. 0,012.

Ichn. facie et segmentis 2-3 *flavis*, 3 *basi fusco-nigrâ ; antennis subtùs rufis ; tibiis tarsisque flavis, posticis apice nigro. Mas.* Grav.

La face entièrement jaune avec quelques points ou taches noires, celles-ci sous les antennes. Point de tache jaune au-dessous de l'écusson. Les trochanters antérieurs jaunes. La base du troisième segment occupée par une tache noire plus ou moins grande qui n'atteint pas les bords.

41. *Ichneumon natatorius*, Fabr. Grav. Femelle. Long. 0,020.

Ichn. annulo antennarum, punctis duobus baseo segmentorum 2 *et* 3, *necnon margine summo ultimorum, albidis ; femoribus tibiisque fulvis, posticis apice nigro. F.* Grav.

Mon individu de Provence a le bord des segments tout à fait noir et un point jaunâtre sur le septième; les deux points lunulés du deuxième segment sont réunis. Le corselet est noir sans tache. L'extrémité des trochanters postérieurs est roussâtre.

Un autre que j'ai reçu d'ailleurs est conforme à celui que décrit M. Gravenhorst. Les taches lunulées sont séparées, mais les trochanters postérieurs sont comme dans le mien.

42. *Ichneumon glaucotorius*, Fabr. Grav. Mâle et femelle. Long. 0,019-0,012.

Ichn. antennis medio rufis; segmentis ultimis latera vernis albo-marginatis; femoribus tibiisque fulvis, horum posticis apice nigro, M. et F. Grav.

Le milieu des antennes est ferrugineux, excepté dans la variété ci-dessous.

Le point blanc sous les ailes manque parfois. Les trochanters ont quelquefois à peine leur extrémité rousse. La tégule est d'un brun-roussâtre. Le troisième segment de l'abdomen a deux points latéraux blanchâtres. Dans un individu tout le bord du quatrième et du cinquième sont de la même couleur, tirant sur le glauque.

Var. 1. Grav. Grandeur moyenne entre la variété-type et celle ci-dessous. Corselet sans point blanc; écusson noir; les antennes manquent à mon individu.

Var. 2. Beaucoup plus grande, presque du double. Ses antennes sont roussâtres ou roux-brun en dessous dans leur milieu, brunes en dessus, sans que cette couleur forme une bande distincte; les premiers bruns avec leur sommet roux; le premier à peine roussâtre, presque noir en dessous; les derniers bruns. Le point blanc sous les ailes est quelquefois à peine distinct ou roussâtre. Les

trochanters sont très roux à leur extrémité. Le troisième segment n'a pas de taches blanches.

Je ne suis point sûr du sexe de l'individu que je regarde comme le mâle, parce qu'il est très dégradé. Il a le point blanc sous les ailes; les deux taches blanches du troisième segment; le bord postérieur du quatrième et du cinquième, blanc, échancré au milieu. La tête et le reste du corps manquent.

43. *Ichneumon fusorius*. Linn. Enc. Grav. Mâle et femelle. Long. 0,026.—*Ich. fusorius*, Fabr.—*Ich. similatorius*, Fabr. (*pro mare.*)—*Ich. pisorius*, Linn.—*Ich. expectatorius*, Fab. (*pro fem.*) Mâle et femelle. Long. 0,026.

Ichn. orbitis oculorum internis, punctoque seu punctis duobus ad alarum radicem albis; tarsis tibiis abdomineque rufis, segmento primo nigro. M. et F. (*Feminæ antennarum annulo albo*). Grav.

Les ailes sont d'une teinte très obscure.

44. *Ichneumon pisorius*, Linn. Fabr. Enc. Grav. Femelle. Long. 0,025.

Ichn. lineis ad alarum radicem flavis; abdomine dilutè rufo, petiolo obscuriore. M. F. (*Mas facie flavâ, pedibus flavicantibus, nigro maculatis; femina orbitis oculorum frontalibus et annulo antennarum albis, pedibus nigris, tibiarum medio flavo.*) Grav.

Je n'ai que la femelle. Elle a deux petites lignes jaunes sur le milieu du corselet.

45. *Ichneumon repentinus?* Grav. Long. 0,016.

Ichn. abdomine rufo, basi nigro; tibiis medio albidis. Mas. Grav.

Je crois que c'est le même que celui de M. Gravenhorst. Il n'en diffère que par le deuxième segment qui est en-

tièrement noir, et le troisième rougeâtre, mais avec la base noire. Les jambes antérieures ont à peine sur leur côté extérieur une ligne brune qui n'atteint pas l'extrémité.

46. *Ichneumon divisorius*, Grav. Mâle et femelle. Long. 0,014-0,019.

Ichn. segmentis 2 *et* 3 *rufis* (*tibiis albis apice nigro. M. tibiis ferè totis nigris, antennis albo-annulatis. F.*). Grav.

La tête, dans quelques mâles, est noire sans taches; dans un seul des individus dont le bord des yeux est taché de blanc, le dessous du premier article des antennes est jaune-roussâtre. La racine des ailes, dans la plupart, est mi-partie blanche et brune; la tégule est souvent entièrement blanche; il en est de même dans un individu que j'ai reçu de Lyon. D'autres l'ont brune, tachée seulement de blanc. Les jambes antérieures sont entièrement d'un blanc-sale, à peine tachées de brun dans quelques-uns, mais en dessous et non en dessus. Le quatrième segment est totalement noir dans tous.

Les femelles sont conformes à la description de M. Gravenhorst, sauf la couleur blanche des jambes, qui est aussi étendue que dans les mâles. La racine et la tégule sont brunes sans tache blanche.

47. *Ichneumon Goedarti?* Grav. Long. 0,017.

Ich. segmentis 2 *et* 3 *rufis. F.* (Addo *antennarum annulo albicante.*) Grav.

Est-ce bien l'espèce de M. Gravenhorst? Les antennes du mien ont les articles du neuvième au quinzième blancs, un peu sales en dessus, gris-brun en dessous. Est-ce ce qu'a voulu exprimer M. Gravenhorst? Le stigmate des ailes est plutôt brun que ferrugineux. Les jam-

bes intermédiaires sont d'un brun un peu roussâtre. Le reste de la description s'accorde.

48. *Ichneumon nigripes*, Grav. Mâle. Long. 0,018.

Ichn. segmentis 2 *et* 3 *rufis; punctis albis ad radicem alarum. Mas.* Grav.

Dans un individu, le point en avant de l'origine des ailes est remplacé par une ligne oblique assez longue; dans l'autre, au contraire, ce point est à peine marqué. La racine de l'aile est blanche, tachée de brun. L'extrémité des cuisses moyennes et le côté interne des mêmes jambes est ferrugineux.

49. *Ichneumon salutator?* Rossi, Encycl. Femelle. Long. 0,015.

Ichn. abdomine rufo, basi nigro, apice nigrescente; femoribus tibiisque anticis rufis vel fuscescentibus, tibiis posticis, fuscis; lineola et puncto ad alarum radicem, punctis duobus antè scutellum, scutelli margine laterali, orbitis oculorum, annuloque antennarum, albidis. Nob.

Il se rapproche beaucoup des *Ichn. leucolomius, microstictus, rufinus* et *serenus*, surtout du premier. Il a, comme eux, les segments de l'abdomen relevés, profondément séparés et ponctués de même. La bouche, les mandibules et les palpes sont roussâtres. Le bord des yeux, en avant et presque entièrement en arrière, blanc-jaunâtre. Les antennes sont noires jusqu'au milieu; les douzième et dix-huitième articles sont blancs, avec une petite tache brune en dessus; le reste est d'un gris un peu ferrugineux.

Le corselet est noir avec le bord du col, un point sous l'origine des ailes, une ligne oblique en avant, quelquefois abrégée ou même partagée en deux, deux points à la

base de l'écusson, deux lignes marginales vers son extrémité et une ligne transverse au-dessous, blancs. Les ailes sont à peine nébuleuses, le stigmate et le rayon, noirs ; la racine et la tégule, brunes ou ferrugineuses ; l'aréole pentagonale.

Les cuisses sont rousses ou ferrugineuses, leur dessus est quelquefois brun, surtout aux quatre postérieures ; quelquefois aussi ces dernières sont presque brunes en entier avec le genou roussâtre. Les jambes antérieures rousses, quelquefois un peu brunes en dessus ; les moyennes plus foncées et souvent presque brunes ; les postérieures toujours totalement d'un brun-noirâtre. Les hanches et les trochanters sont noirs, avec leur extrémité peu sensiblement rougeâtre ; les tarses de la couleur des jambes respectives.

L'abdomen est rouge ; le pédicule, quelquefois une grande partie du premier segment, les sixième et septième, et quelquefois, plus rarement, le cinquième, noirs ou noirâtres.

Var. 1. L'abdomen entièrement rouge, excepté le premier segment en tout ou en partie.

Var. 2. Les deux points du sommet de l'écusson et la ligne blanchâtre en dessous manquent.

J'ai rencontré cet Ichneumon en grande quantité (environ une cinquantaine à la fois), en octobre ou novembre, sous l'écorce d'un arbre mort ; tous étaient femelles. Je l'ai trouvé aussi sur les fleurs dans la belle saison.

50. *Ichneumon lacrymator*, Nob. Mâle. Long. 0,019.

Ichn. abdomine rufo, basi nigrâ, femoribus tibiisque rufis, posticis apice nigris, lineolâ punctoque ad radicem alarum, duobus thoracis dorsi, duobus antè scutellum, scutellique margine laterali, albis. Mas. Nob.

Les segments sont distincts et profondément séparés, comme dans l'espèce précédente. Il se rapproche beaucoup de l'*Ichn. microstictus*.

Base des mandibules, deux taches latérales au chaperon, le bord des yeux interne et externe à peine interrompu, deux très petits points au-dessous des antennes, blancs. Antennes noires. Corselet noir; le bord du col, une ligne oblique longue avant l'origine des ailes, un point au-dessous, un point sur les côtés de la poitrine, deux petites lignes parallèles sur le dos du corselet au milieu, deux points à la base de l'écusson, ses bords et une ligne transverse en dessous, blanchâtres.

Ailes ayant un nuage roussâtre peu prononcé depuis l'aréole jusqu'à l'extrémité; stigmate et rayon, noirs; racine brun-roussâtre; tégule noire, bordée largement de blanc en dehors.

Hanches et trochanters, noirs; toutes les cuisses rousses; l'extrémité des postérieures un peu noire; les quatre jambes antérieures rousses, à peine teintées de brun en dessus; les postérieures brunes, rousses vers leur base; les premiers tarses de la couleur des jambes; les quatre derniers bruns.

Abdomen roux; le premier segment et la base du deuxième formant un triangle, noirs; deux ou quatre points roux à l'extrémité du premier, qui est fortement ponctué ainsi que la base des deux suivants; tout le reste est roux, avec une tache noirâtre à la base du troisième, et le bord postérieur jusqu'au cinquième inclusivement, bruns.

Je n'en ai qu'un seul individu.

51. *Ichn. dissectus*, Nob. Mâle. Long. 0,014.

Ich. abdomine rufo, petiolo nigrescente; facie, lineis

duabus ad alarum radicem, duabus thoracis dorsi, duabus antè scutellum, scutelli marginibus, coxisque anterioribus, albidis; pedibus rufis, tibiis posticis summo apice nigris. M. Nob.

Les segments de l'abdomen sont profondément séparés comme dans les précédents. Ne serait-ce pas le mâle de l'*Ichn. salutator?*

Je ne connais qu'un seul mâle.

Les mandibules, les palpes, tout le devant de la tête, les bords des yeux, même externes, sont d'un blanc-jaunâtre; une seule ligne longitudinale noirâtre coupe le milieu de la face. Les deux premiers articles des antennes sont noirs; le premier jaune en dessous; le reste est brun-ferrugineux en dessus, roux-jaunâtre en dessous. Le corselet et l'écusson ont exactement les mêmes taches que l'espèce précédente. La poitrine est marquée de quatre lignes longitudinales parallèles dans son milieu, indépendamment d'une autre latérale et transverse placée plus haut, jaunâtres. Le stigmate et le rayon des ailes sont noirs; la racine et la tégule, brun-roussâtre. Les quatre hanches antérieures sont blanches avec une tache noire en dessus; les postérieures noires sans tache. Les trochanters jaunâtres, avec une tache noire. Les quatre premières jambes sont d'un roux-clair, jaune-pâle du côté qui regarde la tête; les postérieures rousses; l'extrémité des jambes noire, ainsi que le tarse; les tarses antérieurs conformes pour la couleur aux jambes.

Le pédicule de l'abdomen est noirâtre, ainsi que la partie antérieure du premier segment; les suivants sont rougeâtres; le septième et une tache au postérieur du sixième, noirs.

52. *Ichneumon separator*, Nob. Femelle. Long. 0,013.

Ichn. abdomine basi nigro, segmentis 2-4 *rufo margi-*

natis, apice rufo; pedibus rufo-fuscescentibus nigro-maculatis; tibiis posticis fuscis medio rufescentibus; orbitis oculorum et antennarum annulo, albis. Nob.

Palpes et mandibules d'un roux-clair. Deux taches latérales en avant du chaperon, bord interne des yeux et partie des externes, blancs. Antennes noires ou brunes; sept à huit articles blancs au milieu. Ligne en avant de l'origine des ailes oblique, longue; un point en dessous, un de chaque côté de la base de l'écusson (qui est noir), blancs. Ailes claires; stigmate et rayon bruns ou noirs; racine et tégule, roux-brun ou ferrugineuses. Pattes antérieures rousses; les jambes un peu teintées de brun en dessus; la base des cuisses un peu brune, surtout aux intermédiaires, où cette teinte couvre en partie leur dessus, et qui sont d'un roux plus foncé; les cuisses postérieures d'un rougeâtre tirant sur le brun, surtout en dessus; les jambes de la même paire brunes tachées ou teintées de roux plus clair au milieu et en dessous. Tarses antérieurs de la couleur des jambes; les quatre postérieurs bruns ou noirâtres.

Abdomen ressemblant encore à celui des précédents, quant à la séparation des segments qui est cependant moins remarquable. Les premiers sont fortement ponctués, noirs; le bord postérieur des deuxième, troisième et du quatrième plus largement, est d'un rougeâtre-foncé, ainsi que les suivants en entier.

Il se rapproche de l'*Ichn. rufinus*, Grav., et du *melocastanus*. Quoique l'écusson soit presque noir, sa ressemblance avec les précédents m'engage à le placer dans la même section.

53. *Ichneumon serenus*, Grav. Mâle. Long. 0,021.

Ichn. abdomine pedibusque rufis, basi nigris; punctis

duobus apicalibus scutelli, duobus antè scutellum, uno duobusve ad alarum radicem, albis. M. F. (*Femina antennarum annulo albo*). Grav.

Je ne connais que le mâle.

54. *Ichneumon rubens*, Nob. Femelle. Long. 0,021.

Ichn. abdomine rufo, segmento primo nigro, scutelli apice punctis duobus, femoribus tibiisque rufis, tibiis posticis fuscescentibus, annulo antennarum albo. F. Nob.

Il paraît se rapprocher de l'*Ich. hœmorrhoidalis*, var. 3, Grav. Il a quelques rapports avec les *Ichn. melanocastaneus* et *fuscocastaneus*. Peut-être doit-il être placé dans la section suivante? Il ressemble beaucoup aussi à l'*Ichn. fusorius*.

Les palpes sont roussâtres; toute la tête est noire, avec une petite tache triangulaire blanche au sommet des yeux; les antennes noires, blanches au milieu. Le corselet est noir, sans autre tache que deux points rougeâtres à l'extrémité de l'écusson. Ailes légèrement nébuleuses, un peu teintées de jaunâtre depuis l'aréole; le stigmate couleur de poix; le rayon noir; la tégule brune; la racine ferrugineuse. Toutes les pattes sont rousses; les jambes postérieures plus obscurément, surtout en dehors; les hanches et les trochanters, noirs; les tarses antérieurs de la couleur des jambes; les intermédiaires d'un brun-roussâtre; les derniers bruns-noirâtres. L'abdomen est rougeâtre, excepté le premier segment noir.

55. *Ichneumon sedulus*, Grav. Long. 0,012.

Ichn. abdomine rufo, apice nigro; femoribus rufis nigro-maculatis; tibiis rufis, posticis apice nigro; orbitis oculorum lineâque antè alas albis. (Mas *antennis subtùs rufis*; femina *antennarum annulo albo.*) Grav.

Le mâle pris ici n'a point de tâche au chaperon; ses antennes sont plutôt brunes en dessous que ferrugineuses. Les cuisses, même les premières, sont presque en entier brunes, avec l'extrémité rousse; les postérieures noires, avec une tache rousse à leur base. Le quatrième segment de l'abdomen est totalement roux; le cinquième de cette même couleur, avec une tâche noirâtre au milieu, séparée de tous les bords.

Un autre, envoyé de Lyon, beaucoup plus grand, se rapporte aux var. 3 et surtout 4, Grav. Il a les antennes noires en dessous comme en dessus. La racine des ailes est roussâtre ou ferrugineuse. Les cuisses postérieures noires, sans même de taches rousses à la base. L'abdomen noir, avec les deuxième et troisième segments, roux; le premier et le quatrième sont entièrement noirs.

Je n'ai pas trouvé la femelle en Provence : je l'ai reçue de Lyon : elle se rapporte à la var. 1, Grav. Les hanches antérieures sont blanches en dessous avec une tache brune; les cuisses postérieures brunes ont seulement la base et le genou roussâtres.

56. *Ichneumon neglectus*, Nob. Mâle. Long. 0,013.

Ichn. segmento secundo toto, 1 *et* 3 *partim rufis; pedibus anterioribus rufis; tibiis posticis rufis apice nigro.* Nob.

La tête est noire, sauf une petite tache de chaque côté du chaperon, qui s'étend sur la partie inférieure des joues. Palpes bruns. Antennes noires. Corselet noir sans tache; écusson blanc. Stigmate et tégule, noirs; rayon et racine, bruns; aréole presque triangulaire. Hanches et trochanters, noirs. Les quatre pattes antérieures rousses; les premières jambes plus pâles en dessous. Les cuisses postérieures noires; leur base un peu rousse. Les jambes

postérieures noires, rousses vers leur base ; les premiers tarses de la couleur des jambes ; les moyens roux-brun ; les derniers noirs.

Premier segment de l'abdomen noir, rougeâtre à son extrémité ; le deuxième roux ou rougeâtre ; le troisième de la même couleur, mais noir postérieurement, ainsi que les suivants. Le sixième est bordé de jaunâtre presque insensiblement.

Il paraît se rapprocher des *Ichn. semirufus* et *sedulus ;* encore plus des var. 1 et 5 de l'*Ichn. culpatorius.*

57. *Ichneumon ignotus*, Nob. Mâle. Long. 0,017.

Ichn. segmentis 2 *et* 3 *rufis nigro-maculatis*, *punctis duobus albidis scutelli ; pedibus anticis rufis nigro-maculatis, posterioribus nigro-fuscis.* Nob.

Il ressemble beaucoup au précédent. Les palpes sont bruns ; la tête et les antennes noires sans tache. Le corselet noir. Deux points blanchâtres presque contigus à la pointe de l'écusson. Ailes assez obscures ; stigmate jaune-roussâtre ; rayon, racine et tégule, noirs. Les deux premières cuisses sont noirâtres en dessous, rousses en dessus et à leur extrémité ; les mêmes jambes rousses ; les tarses roux-bruns ; les quatre pattes postérieures sont noires, avec le genou et à peine la base des jambes intermédiaires seulement, roussâtre ; les tarses conformes aux jambes. L'abdomen est noir ; le deuxième segment roux, avec une tache triangulaire noire au bord postérieur ; le troisième noir, avec une grande tache latérale vers la base.

Pris à Digne (Basses-Alpes), par M. Maurice de Fontverd.

58. *Ichn. culpatorius*, Grav. Mâle. Long. 0,014-0,008.

Ichn. segmentis 2 *et* 3 *rufis ; tibiis sordidè flavis aut ru-*

fescentibus, posticis apice nigro. M. F. (Mas *facie et punctis ad alarum radicem albis.* Femina *antennarum annulo albo, incisurâ secundâ abdominis fuscâ.*) Grav.

Je ne connais que le mâle et la var. 5, Grav.

Les orbites intérieures des yeux sont blanches en partie; les antennes toutes noires. La racine des ailes est brune et la tégule sans aucun point blanc. Presque toute la base du quatrième segment est roux-jaunâtre. Cet insecte n'est pas de Provence.

Var. qui se rapporte aussi à la 5e de M. Gravenhorst. La couleur rousse des pattes est plus intense et elle s'étend davantage, excepté aux pieds postérieurs; les derniers tarses sont noirs. Le second segment est taché de noir au milieu de son bord postérieur, et cette tache se retrouve encore peu sensiblement à la base du troisième. Le quatrième et les suivants sont noirs sans autre tache que le bord postérieur légèrement roussâtre. Elle est semblable pour tout le reste à la variété précédente. Dans un individu (var. 2, Nob.) que je rapporte à la même variété, et qui est au moins de moitié plus petit, la couleur des pattes est aussi jaunâtre que dans la première; l'extrémité du premier segment est rousse; la base et les côtés antérieurs du quatrième sont roux, et les derniers ne sont point bordés de cette même couleur. La tête manque à mon individu. Ces dernières variétés sont de Provence.

59. *Ichneumon antennatorius*, Panz. Grav. Femelle. Long. 0,015.

Ichn. abdomine rufo, segmentis intermediis basi nigris; femoribus tibiisque rufis; antennis tricoloribus. F. Grav.

Var. 1. Les derniers segments sont roux.

Je ne suis pas sûr de l'avoir trouvé en Provence; il m'a été envoyé de Lyon par M. Mulsant.

60. *Ichneumon messorius?* Grav. Mâle. Long. 0,020. — Femelle. Long. 0,019.

Ichn. puncto albo infrà alas; segmentis 2 *et* 3, *tibiisque rufis, harum posticis apice nigro. M. F.* (Mas *lineâ albâ antè alas;* femina *antennis albo-annulatis.*) Grav.

Je n'ai recueilli ici que des femelles, encore est-ce avec quelque doute que je les attribue à l'espèce dénommée ainsi par M. Gravenhorst. Les mâles m'ont été envoyés de Lyon par M. Mulsant, et de Loudun par M. Crémière, sans dénomination. Je ne puis donc pas assurer qu'ils soient de même espèce que nos femelles, et il est encore plus douteux que ces mâles soient réellement l'*Ichn. messorius*. Voici les différences que les uns et les autres me présentent avec la description de M. Gravenhorst :

Mâle. Un seul sur trois individus a deux points en avant et en dessous des ailes; le corselet des autres est sans tâche. Le stigmate des ailes est brun ou noir; la racine et la tégule sans point blanc. Les cuisses antérieures sont noires, avec la seule extrémité rousse; les postérieures entièrement noires. Les quatre premières jambes sont rousses ou jaunâtres en dedans, brunes en dehors; les postérieures noires; leur milieu en dessous roussâtre assez sombre, mais plus souvent elles sont entièrement noires. Les tarses de la première paire sont roussâtres; les intermédiaires bruns; les postérieurs noirs. Le troisième segment n'a pas le bord jaunâtre.

Femelle. La bande blanche des antennes est peu apparente, n'étant composée quelquefois que de trois ou quatre articles blancs seulement en dessus; une seule a le point blanc à l'origine des ailes. Le stigmate est noi-

râtre. Les jambes intermédiaires sont entièrement d'un brun-roussâtre à peine un plus clair en dessous; les postérieures sont noires, très légèrement teintées de roussâtre, plutôt en dessous seulement qu'à leur base ou dans le milieu. Le premier segment est toujours noir sans bordure rousse.

Les uns et les autres ne peuvent appartenir qu'à la var. 1, Grav., *pedibus nigris*.

61. *Ichn. fumigator*, Grav. Mâle et femelle. Long. 0,016.

Ichn. segmentis 2 *et* 3 *rufis. M. F.* Grav.

Le mâle est de la var. 1, Grav., div. 3. Le troisième segment et le deuxième à peine sont noirs postérieurement. Les épines du métathorax sont aussi prononcées que dans les femelles. Celles-ci appartiennent à la var. 1, Grav., divis. 3. Les deuxième et troisième segments bordés de noir; ou à la var. 2, idem. Les derniers segments marqués d'un point blanc-sale.

62. *Ichneumon Gravenhorstii*, Nob. Long. 0,013.

Ichn. abdomine rufo, segmento primo nigro, pedibus rufis, tibiarum maculâ albidâ, antennarum annulo albo. Nob.

Il est absolument semblable par son aspect et la forme du corps et de toutes ses parties, comme pour les couleurs, à l'*Ichneumon rubens*, excepté la tache blanche qui occupe le milieu du côté externe de toutes les jambes, mais plus grande et plus remarquable aux jambes postérieures. Sa taille est plus petite ; ses ailes moins nébuleuses; l'écusson entièrement noir. Il se rapproche des *Ichn. castaneiventris* et *castaneus*, et de l'*Ichn. lugubrator*, à cause de la tache des jambes. Ses antennes sont

plus épaisses et proportionnellement plus courtes que celles des *Ichn. castaneus* et *castaneiventris*.

63. *Ichneumon celerator*, Grav. Long. 0,014.

Ichn. segmentis 1-4 *pedibusque rufis, coxis et trochanteribus nec non geniculis posticis, nigris; antennis tricoloribus. F.* Grav.

Nous avons en Provence la variété-type et la première variété, Grav.

Section XI. *Corselet et écusson roux ou taché de roux; abdomen de deux ou trois couleurs; anus blanc.*

64. *Ichneumon partitorius*, Nob. Long. 0,006.

Ichn. thoracis dorso, scutello, antennis pedibusque rufis. Nob.

Il ressemble infiniment, pour la forme de l'abdomen et même au premier coup d'œil, à l'*Ichn. melanogonus*, ci-après. Il en diffère par ses antennes et ses pattes, beaucoup plus minces.

La tête est noire ; les palpes et les mandibules, jaunes ; les antennes plus longues que la moitié du corps, un peu recourbées, sont d'un roux-clair; le premier article plus foncé. Le corselet est entièrement rougeâtre, ainsi que l'écusson, avec une tache jaune-pâle latérale en dessous du col; le métathorax noir. Le stigmate et le rayon des ailes sont roux-pâle; la racine et la tégule, jaunes. Les pattes sont d'un roux-clair, avec tous les trochanters, les hanches antérieures et les tarses, jaunâtres; les hanches postérieures rousses. J'ai cru apercevoir un éperon un peu obtus aux hanches postérieures. L'extrémité des cuisses et des jambes postérieures est noirâtre. Le premier segment de l'abdomen, semblable à celui de l'*Ichn.*

melanogonus, est noir; les deuxième et troisième roux; le quatrième roussâtre, brun ou noirâtre dans son milieu; les suivants noirs, bordés légèrement de blanc, surtout les derniers. L'aiguillon est apparent, court, mais un peu plus long que dans l'espèce suivante.

65. *Ichn. melanogonus*, Grav. Long. 0,007.

Ichn. coxis posticis calcaratis; abdomine rufo, apice nigro; pedibus rufis, posticis geniculis nigris; antennis tricoloribus? Grav.

Je n'ai pas trouvé ici la variété-type de M. Gravenhorst.

La tête et le corselet sont noirs; les palpes jaunâtres; les six premiers articles des antennes d'un roux-pâle (bruns dans un individu); les septième, huitième et neuvième, bruns; les trois suivants blancs, quelquefois d'un blanc-sale et peu apparent; les derniers bruns. Les ailes sont légèrement nébuleuses; le stigmate et le rayon couleur de poix; la racine blanchâtre; la tégule brune ou rousse, jaunâtre dans un individu; l'aréole est pantagonale. Les pattes sont rousses; l'extrémité des cuisses et des jambes postérieures est noire. Les hanches sont inermes : à peine ai-je cru apercevoir une très petite épine à l'extrémité des postérieures dans un seul individu; elles sont rousses, ainsi que les trochanters et les tarses. Le pédicule de l'abdomen est noir; l'extrémité du premier segment, les deuxième, troisième et quatrième, roux; le cinquième est noir, roux à sa base; les autres ordinairement noirs, légèrement bordés de blanchâtre. L'aiguillon est court, mais très apparent. Ce serait probablement la sixième variété de M. Gravenhorst, mais les hanches ne sont pas noires.

Var. 1. Un peu plus grand; l'orbite interne des yeux

légèrement bordé de blanc; un très petit point blanc sous l'origine des ailes, deux autres sur l'écusson. Les antennes brunes, avec quatre articles blancs bien marqués. Les hanches postérieures, la base des intermédiaires et tous les trochanters sont noirs. Le premier segment de l'abdomen tout noir; les derniers bordés de blanc; le reste comme dans la description ci-dessus. Je n'hésite pas à regarder cet Ichneumon, dont je n'ai qu'un individu comme une simple variété. Je la rapporte aussi à la variété 6 de M. Gravenhorst.

Var. 2. Cette seconde variété, à peu près de la taille de la var. 1, diffère par ses antennes à peine tachées de blanc; les hanches intermédiaires et postérieures noires, avec un éperon à celle-ci très petit et peu apparent. Le premier segment roux à son extrémité; le reste comme dans le type. Elle se rapproche encore de la var. 6 de M. Gravenhorst.

Var. 3. Antennes roussâtres jusque vers le milieu, à partir de là insensiblement plus brunes, sans tâche blanche; les trochanters et les quatre hanches antérieures rousses; les postérieures noires. Le premier segment noir; les derniers manquent dans mon individu. C'est la var. 6, Grav.

Var. 4. Antennes roussâtres jusque vers le milieu, qui est à peine taché de blanc; les hanches et les trochanters comme dans la variété précédente; le premier segment entièrement rougeâtre; les derniers bordés de blanc. Ce serait encore à peu près la var. 6, Grav.

Var. 5. Antennes entièrement d'un roux assez pâle; pattes entièrement rousses; le premier segment noir; les deuxième, troisième et quatrième un peu taches de noir sur les côtés; les derniers manquent.

Cette espèce, par ses antennes et ses pattes assez épaisses, le premier segment presque lisse et s'élargissant insensiblement, son aiguillon très apparent, offrirait quelques rapports avec le genre *Phygademon;* mais la forme totale de l'abdomen et du corps, le réunit aux Ichneumons.

66. *Ichneumon ischiomelinus?* Grav. Femelle. Long. 0,005.

Ichn. abdominis segmentis rufo-marginatis; pedibus anterioribus rufis, coxis et trochanteribus albidis, tibiis posticis medio rufescentibus. Nob.

Je crois que c'est cette espèce de M. Gravenhorst, var. 1, ou peut-être la femelle qu'il ne décrit pas. Son faciès est tout à fait celui des *Ichneumons;* la nervure qui part de l'aréole est faible, mais distincte, au moins à la loupe. La tête manque à mon individu. Les ailes et les pieds sont comme M. Gravenhorst les décrit. Il m'a paru seulement que le tégule est noirâtre. L'abdomen est noir; le deuxième et le troisième segment sont largement roux à leur base et à leur bord postérieur; le bord postérieur du quatrième et du cinquième est de même bordé de roux; celui du sixième l'est aussi très légèrement. Les cuisses sont assez fortes, surtout les postérieures.

67. *Ichneumon prœdunculus,* Nob. Mâle? Long. 0,009.

Ichn. segmentis 1-4, *pedibusque anterioribus rufis, posticis nigro-fuscis.* Nob.

Il paraît se rapprocher de l'*Ichn. proceros.*

Les palpes sont bruns; la tête et le corselet noirs, ainsi que les antennes. Le stigmate des ailes, le rayon et la tégule sont noirâtres; la racine brune; l'aréole approche de la forme quadrangulaire. Les deux pattes antérieures

sont rousses ; le dessous des cuisses noir ; les cuisses intermédiaires sont noires en dehors, et rousses depuis le milieu jusqu'à l'extrémité du côté qui regarde la tête ; les jambes rousses des deux côtés. Les pattes postérieures sont noires, avec la base des cuisses tachée de roux ; les hanches sont noires ; les tarses antérieurs roux ; les quatre postérieurs bruns ou noirâtres. Les quatre premiers segments sont roux ; la base du pédicule est noire ; la partie du premier segment qui est après le pédicule est assez large et aplatie ; le bord postérieur du quatrième est un peu rembruni ; le reste est noir.

Une variété, qui m'a paru telle du moins, dont j'ai perdu le seul individu que j'avais, différait par la tête plus grosse, un peu bombée sous les antennes, un peu prolongée derrière les yeux ; les cuisses antérieures beaucoup plus noires, et les pattes intermédiaires presque en entier de cette même couleur ; la racine des ailes d'un roux-jaunâtre ainsi que le stigmate.

Section X. *Écusson noir, abdomen de trois couleurs.*

68. *Ichneumon tergenus*, Grav. Femelle. Long. 0,011.

Ichn. abdomine rufo, apice nigro, ano albo. M. F. (Femina *annulo antennarum albo.*) Grav.

Les ailes sont nébuleuses ; la racine dans mes individus est ferrugineuse ou brune. Les jambes postérieures sont noires en totalité. Le quatrième segment est roux à la base, noir postérieurement. Le cinquième marqué au milieu du bord postérieur d'un point blanchâtre, dans un seul individu ; le dessus des 6e et 7e est blanc.

Mâle ? Il est difficile de douter que ce ne soit une variété du mâle de cet Ichneumon. Il ressemble infiniment à la femelle. Il ne diffère de la description que donne du

mâle M. Gravenhorst, que par les cuisses postérieures, dont le milieu est d'un rouge-sombre. Les ailes sont moins nébuleuses que dans la femelle; la racine plus noirâtre. Les jambes postérieures sont noires. Le pédicule de l'abdomen est un peu noir à sa base, et les lignes élevées sont plus marquées; le quatrième segment est noir, avec une tache rousse de chaque côté de la base; son bord postérieur est blanc, ainsi que celui du cinquième segment; le dessus des sixième et septième, blanc.

69. *Ichneumon cagnatus*. Nob. Mâle. Long. 0,014.

Ichn. segmentis 2-4 rufis, orbitis oculorum internis, anoque albis; tibiis anticis internè luteo-rufis. Nob.

Les palpes sont d'un brun-roussâtre; le bord antérieur de la lèvre et deux lignes au bord intérieur des yeux, blancs; le reste de la tête, les antennes et le corselet, sauf un point blanc très petit en avant de l'origine des ailes, noirs. Le stigmate, le rayon, la tégule sont noirs; la racine brune. Les pattes sont noires; la seule extrémité des cuisses antérieures (un seul point aux intermédiaires) et les deux premières jambes intérieurement du côté du corps, jaunes-roussâtres; les jambes intermédiaires sont aussi un peu rousses intérieurement. Le premier segment de l'abdomen et le cinquième sont noirs; les deuxième, troisième et quatrième roux (ce dernier un peu rembruni au bord postérieur. Le dessus du sixième est blanc, ses côtés noirs; le septième blanc.

Il ressemble beaucoup à l'*Ichn.*, 48, et peut-être est-ce le mâle de quelque autre espèce de cette section.

Genre Crypturus. Grav.

1. *Crypturus argiolus*, Grav. *Ichneumon argiolus*, Rossi. Oliv. Femelle. Long. 0,012.

Crypt. segmentorum marginibus, nec non capitis thoracisque picturis, flavis; pedibus rufis, tibiis posticis et coxis nigro-maculatis. M. F. (Mas *tarsis posticis albis;* femina *scutello albo-notato.*) Grav.

Le seul individu que je possède a été pris par M. Maurice Reinaud de Fontverd, dans le département des Basses-Alpes, montagne du Cheval-Blanc, près de Digne. Il se rapporte plutôt à la var. 1, Grav., mais avec quelques légères différences. La face est noire, mais les joues, tout le bord interne et externe des yeux, le bord du chaperon, une tache au milieu de la face, la lèvre, l'extrémité des mandibules et les palpes, jaunes. Un seul point rond jaune au milieu du corselet, indépendamment de ceux qui accompagnent l'écusson. Les côtés du métathorax sont armés d'une forte pointe ou épine, surmontée d'une assez grande tache jaune. Les quatre hanches antérieures sont noires sans tache; les postérieures avec une tache jaune lunulée comme dans la variété-type; les quatre trochanters antérieurs sont noirs en dessus, jaunes en dessous; les postérieurs noirs à leur base, roux à leur partie postérieure. L'extrémité des jambes postérieures est noire; tous les tarses roux en entier, les premiers un peu plus pâles. Les segments de l'abdomen sont comme dans la variété-type, simplement bordés de jaune; le sixième ou noir ou à peine bordé de jaune.

Genre Stilpnus. Grav.

1. *Stilpnus gagates*, Grav. Mâle? Long. 0,005.

Stilpnus pedibus fulvis, coxis nigris, antennis basin vernis rufis. M. F. Grav.

Tout noir; pattes d'un jaune-roussâtre; les hanches antérieures à peine noires à leur base; les intermédiaires

plus noires ; les postérieures roussâtres seulement à leur extrémité. Les antennes sont noires, pubescentes, et les quatre premiers articles roux ; le troisième (cinquième selon M. Nées Von Esembeck) plus long que le quatrième ; mais il ne paraît pas double en longueur ; les suivants cylindriques. Les palpes allongés, jaunâtres. Le métathorax est très rugueux, mais on voit une plaque longitudinale, lisse et un peu déprimée, occupant le milieu de sa partie postérieure. Dans un individu, cette plaque n'est pas très distincte. Le stigmate et le rayon sont bruns ; la racine et la tégule, jaunes. L'abdomen ovale, aplati, lisse, son premier segment linéaire rétréci vers le corselet en pétiole qui s'élargit presque insensiblement en arrière, il est strié ; les deux tubercules sont saillants.

L'espèce et le genre sont hors de doute ; tous les caractères génériques s'y trouvent. L'aréole est pantagonale, complète ; la nervure inférieure de la cellule extérieure manque, on n'aperçoit que son origine au côté inférieur de l'aréole.

DE QUELQUES ESPÈCES

DE

TORTRIX DE LINNÉ

QUI NOUS ÉTAIENT CONNUES SOUS D'AUTRES NOMS,

ET DES VARIÉTÉS

DE LA PŒDISCA SOLANDRIANA.

PAR M. GUENÉE.

(Séance du 24 Juin 1846.)

C'est sans doute une bonne fortune pour un lépidoptériste que de se trouver possesseur d'une espèce inconnue avant lui, et d'avoir le droit de la baptiser à sa fantaisie; mais à mesure qu'on avance dans la carrière, ces occasions deviennent si fréquentes, surtout si l'on s'occupe d'espèces exotiques ou de Microlépidoptères, qu'on se blase bien vite sur cette sorte de jouissance et qu'on arrive à voir s'entasser dans sa collection une foule d'insectes *innommés*, sans être le moins du monde tenté de les publier.

Mais il y a un plaisir qui ne s'use pas de même et qui grandit au contraire avec l'expérience, c'est celui de retrouver bien authentiquement dans un ancien auteur une espèce que personne jusque-là n'avait pu reconnaître, ou qui avait été citée à tort comme synonyme d'une espèce différente. Dans le cas dont je parlais tout à l'heure, on enrichit sans doute la science, mais en la surchargeant

d'autant; dans celui-ci elle acquiert en se simplifiant, ce qui est bien plus satisfaisant pour l'esprit. Du reste, chacune de ces jouissances a ses épines, et, s'il faut dans la première compulser à l'infini pour s'assurer qu'une espèce a bien toute sa virginité, ce n'est qu'en accumulant les preuves jusqu'à l'évidence qu'on peut se procurer la seconde : il faut en un mot plus de précautions encore pour rétablir un ancien nom que pour en créer un nouveau.

Un de nos collègues les plus aimables et les plus distingués, M. H. Doubleday m'ayant envoyé dernièrement à déterminer une collection presque complète de Microlépidoptères d'Angleterre, et voulant reconnaître le petit service que je lui rendais en les nommant, a eu l'obligeance de se mettre en quête pour moi de renseignements dont je suis particulièrement avide sur les collections de Linné et de Fabricius, et il a recueilli dans le cabinet linnéen quelques observations précieuses qui m'ont mis sur la voie pour retrouver plusieurs espèces qu'on ne savait où rapporter. Je me hâte toutefois de dire que le seul fait de l'existence dans ce cabinet de Lépidoptères nommés par Linné et étiquetés de sa propre main n'est pas un moyen sans appel pour décider une question douteuse, et je me réfère toujours sur ce point à ce que j'ai dit dans l'introduction de mon *Index;* mais quand les textes s'accordent parfaitement avec les renseignements ainsi recueillis, quand la synonymie donnée par l'auteur originaire vient encore les appuyer, quand les indications de localité ne les démentent point, quand en un mot il s'est formé dans notre esprit une conviction qui équivaut presque à une certitude, on ne doit point hésiter, ce me semble, à reconnaître l'espèce, et, si aucune considération ne s'y oppose, à lui restituer son premier nom; c'est ce que je vais entreprendre ici.

Sur quarante-deux espèces comprises par Linné dans son genre *Tortrix*, vingt-huit nous sont bien connues aujourd'hui, et trois autres, qui sont également fort reconnaissables, appartiennent aux *Tinea* du même auteur. Il n'en reste donc pas moins de *onze* dont les noms ne sauraient être appliqués avec certitude. Ces onze espèces sont : *kækeritziana*, 291 ; *rosana*, 293 ; *avellana*. 297 ; *ameriana*, 298 ; *branderiana*, 302 ; *hastiana*, 311 ; *lediana*, 313 ; *logiana*, 317 ; *brunnichana*, 319 ; *moderiana*, 321 ; et *cruciana*, 323.

C'est sur sept de ces onze Microlépidoptères que vont porter les éclaircissements que j'adresse aujourd'hui à la Société.

Tortrix rosana S. N. 293. — *Faun. suec.* 1314.

Cette Tortrix a été jusqu'ici généralement rapportée à la *T. ameriana*, Tr., dont on la regardait comme la femelle. Treitschke la cite dans sa synonymie sans même ajouter de ? ; et Duponchel a copié cette synonymie sans l'accompagner d'aucune réflexion. M. Fischer de Röslerstamm la rapporte également sans hésiter à l'*ameriana* de Tr. (p. 110). Frölich a été plus loin, puisqu'il a si bien cru reconnaître l'*ameriana*, qu'il lui a rendu le nom de *rosana*, L.

Cet accord entre tant d'auteurs m'avait frappé, et, en le vérifiant sur le *Syst. nat.* et la *Fauna suecica*, je m'étudiais à partager l'opinion générale ; mais les descriptions de Linné et en particulier les mots : *Alæ dilutè testaceæ tam suprà quam infrà... lineolis obscurioribus vix conspicuis*, etc., ne me paraissaient point convenir à la femelle d'*ameriana* (*congenerana*, H.), et encore moins au mâle (*pyrastrana*, H.), et j'aimais mieux supposer, comme je l'ai fait dans mon *Index* (p. 2), que la *rosana*

de Linné n'était autre que notre *lævigana*, et qu'Hubner, en figurant cette dernière sous le premier nom (fig. 302), avait touché plus près du but que tous les autres.

Aujourd'hui cette supposition devient une certitude. M. H. Doubleday me mande en effet que trois individus étiquetés *rosana* de la main même de Linné, ne sont autres que notre *lævigana*. Il faut donc effacer de mon *Index* (p. 3) à la synonymie de *lævigana* les deux ? que j'avais cru devoir ajouter aux citations de Linné et de Fabricius.

Quant à Frölich, il faut se souvenir qu'il a deux *rosana*. L'une (texte Hub., p. 2) est bien évidemment celle-ci ; mais la première (*Enum. Tort.* p. 32) est l'*ameriana* des auteurs modernes ou la *pyrastrana* d'Hubner et la mienne.

Tortrix avellana S. N. 297. — *Faun. suec.* 1316.

Celle-ci a encore été rapportée à des espèces très différentes entre elles. Frölich a cru y reconnaître la *cerasana*, Hub., qui n'est elle-même qu'une variété de la *ribeana*. Les auteurs anglais, qui étaient pourtant à même de prendre le renseignement qui vient de m'être fourni, ont préféré appliquer son nom à la *Tortr. sorbiana*, et Duponchel les a cités sans observations. Les mots de Linné : *fasciis ferrugineis*, la bizarre comparaison qu'il fait dans sa *Fauna suec.* (*magnitudo Muscæ carnivoræ*), et enfin tout le reste de la description ne se prêtent pourtant guère à cette supposition que je n'ai reproduite (*Index*, p. 3) qu'avec répugnance. Enfin M. Fischer de Röslerstamm m'écrivait que la collection de Schiffermüller renferme sous ce nom d'*avellana* une variété de l'*Argyrolepia baumanniana*, quoique la Tortrix décrite dans la

courte phrase du Wien. Verz ne soit évidemment point celle-ci.

Quoi qu'il en soit, l'*avellana* de Linné, étiquetée de sa propre main, existe encore et n'est non plus qu'un individu mâle de la *Tort. lævigana*. Avec ce renseignement, la description du *Systema naturæ* et celle de la *Fauna suecica*, qui semblaient d'abord ne pas se rapporter à la même espèce, s'expliquent toutes seules, et je ne doute point qu'elles n'aient été faites toutes deux sur des exemplaires, un peu passés peut-être, de la *Tort. lævigana*.

Voici donc deux noms linnéens pour cette Tortrix, et tous deux oubliés pour faire place à celui du Wien. Verz. Bien plus, il est fort probable qu'il y en a encore un troisième qui s'applique à la même espèce : celui d'*ameriana*, S. N., 298. F. S. 1310. Malheureusement les renseignements que j'ai sur cette dernière ne sont pas aussi positifs que ceux que je viens de citer. Il en existe pourtant encore deux exemplaires dans le cabinet linnéen, mais en très mauvais état, et M. H. Doubleday n'a pu distinguer si ce sont des femelles pâlies de la *lævigana* ou des *pyrastrana* ♀. J'ai déjà observé dans mon *Index* que les descriptions de Linné se prêtent peu à la dernière supposition ; en effet les expressions : *Alis testaceis... litura ferruginea* conviennent mieux à la première, et les mots : *simillima rosanæ* viennent encore confirmer cette opinion.

Faut-il donc restituer à l'espèce si bien et si généralement connue maintenant sous le nom de *lævigana* un des deux ou trois noms sous lesquels Linné l'a publiée? ou bien faut-il laisser la *lævigana* en possession de son nom et se contenter de citer Linné dans la synonymie? Le premier parti serait plus conforme à la justice; le second est plus avantageux pour la clarté de la nomencla-

ture fixée maintenant, après de longues tergiversations, au sujet de cette espèce.

Tortrix branderiana S. N. 302.—F. S. 1320-21.
Tortrix fuscana F. S. 1311.

On sait que Linné, dans la 12e édition de son *Systema naturæ*, a réuni sa *branderiana* et sa *fuscana*, et qu'il renvoie pour cette dernière à la figure que Clerck en a donnée (tab. 2. fig. 1); mais cette figure est si grossière que personne n'avait pu la reconnaître. La *branderiana* a donc été rapportée à la *Tort. cratægana*, à laquelle la description ne convient que très médiocrement. Quant à la *fuscana*, Fabricius et les Thérésiens n'ont pu la découvrir, ou plutôt ils se sont efforcés de la retrouver dans une *Teras* qui en est absolument différente et que la taille de l'espèce figurée par Clerck n'aurait pas dû leur permettre de confondre avec elle. Aussi ai-je été complètement dérouté quand j'ai voulu retrouver dans la *fuscana* de Clerck la *ferrugana* du Wien. Verz, et cette figure m'a-t-elle paru représenter tout aussi bien une Pyrale qu'une Tortrix.

Aujourd'hui que je sais que la *branderiana* et la *fuscana* de Linné se rapportent toutes deux à la *Tortrix* que nous désignons sous le nom de *maurana*, la figure de Clerck ne me paraît plus une énigme. J'y reconnais même cette espèce de pli ou de flexion qui brise triangulairement l'extrémité de l'aile chez les *maurana*, *viburnana* et quelques autres espèces voisines, et je suis entièrement convaincu que cette figure a été faite sur un individu sans tache de *maurana*, comme il s'en rencontre fréquemment. La *branderiana* et la *fuscana* de Linné paraissent même avoir été décrites toutes deux sur cette variété immaculée.

Voici donc encore une espèce linnéenne bien authentiquement retrouvée, et il faut désormais rendre le nom de *branderiana* à la *Tortrix* que nous appelions avec Hubner *maurana*.

Je saisis cette occasion pour déclarer qu'ayant vu une plus grande quantité d'individus de cette Tortrix assez rare chez nous, je me suis assuré que celle que Duponchel avait décrite et figurée comme la *viduana* d'Hub. et de Frölich (et que je désigne dans mon *Index* sous le nom de *Donzelana* par la raison qu'elle ne me paraît pas appartenir à cette *viduana*) n'est qu'une variété, très extraordinaire sans doute, mais justifiée par des individus intermédiaires, de la *branderiana*. Cette belle variété se trouve çà et là dans nos montagnes, mais particulièrement dans le nord de la France et en Angleterre, où elle paraît être aussi répandue que les individus à fond noir, avec ou sans bandes. M. Stephens la décrit même comme le type de sa *maurana*.

Il faut donc rectifier ainsi la synonymie de mon *Index* :

BRANDERIANA Lin. 302 (non F.).
Maurana H. 122, Tr., D., St.
Vix var. *Fuscana* Lin. F. 3. 1311, Cl. (non W. nec F.)
Var. { *Donzelana* Gn.
Viduana D. (non H. nec Fröl.)

TORTRIX HASTIANA S. N. 311.—F. S. 1328.

Voici encore une Tordeuse que Clerck a figurée de manière à la rendre méconnaissable, et qui a d'autant plus exercé la patience des entomologistes qu'Hubner a repré-

senté sous le même nom une espèce tout à fait différente et a augmenté ainsi la confusion.

Cette fois c'est Frölich qui a touché le but. L'*hastiana* de Linné, dont il existe encore un bel exemplaire avec son nom écrit par Linné lui-même sur un fragment de papier attaché à l'insecte, est cette variété de *scabrana* qu'Hubner a figurée tab. 34, n° 216 sous le nom de *buringerana*. J'ai reçu de M. H. Doubleday plusieurs exemplaires variés de cette espèce, élevés en Ecosse d'une chenille vivant sur le *Myrica gale* et sur le *Saule*, ce qui confirme encore son authenticité, puisque Linné l'a obtenue également d'une chenille du Saule. Je dois faire observer pourtant que je n'ai reçu d'Angleterre que des individus avec ou sans bandes blanches, mais toujours d'une couleur brune ou violâtre très foncée; tandis que ceux qui m'ont été envoyés de Vienne et d'Allemagne sont tous d'une couleur testacée-pâle; mais M. Fischer de Röslerstamm m'a affirmé avoir élevé de la même chenille les variétés correspondantes à la *buringerana* H., et je n'ai aucune raison de douter de l'assertion de ce consciencieux et savant observateur.

La *scabrana* devra donc quitter son nom pour prendre celui d'*hastiana*, et je prie les personnes qui possèdent mon *Index* de rectifier ainsi la synonymie de la page 11 :

HASTIANA Lin. 311. Cl., F., Fr. (non H. nec. Tr.)
Buringerana H. 216.
Var. { *Scabrana* W. H. 58. 169. Tr. D.
Elevana F.
Et toutes les variétés suivantes, sauf la 4e, qui devient le type de l'espèce.

et de rayer à la page 10 tout ce qui concerne l'*hastiana*.

TORTRIX BRUNNICHANA S. N. 319.

Après la longue et judicieuse dissertation que M. Fischer a donnée sur cette espèce (*Abbild.* p. 181), il semblerait qu'il n'y a plus rien à dire; cependant la note que j'ai reçue de M. H. Doubleday nous fait arriver à un résultat tout à fait inattendu et qui n'en est pas moins très positif.

M. Fischer s'est abstenu de citer dans sa synonymie la *brunnichana* de Linné, et il en donne des raisons tout à fait plausibles à la page 182; cependant il persiste à penser qu'elle n'est autre que la *brunnichiana* de Treitschke.

Ce dernier auteur paraît sûr de son fait, puisqu'il dit dans son supplément qu'il possède bien la *véritable brunnichana* de Linné et de Fabricius et qu'il entre dans des détails assez étendus pour le prouver. Duponchel a suivi, comme à son ordinaire, la synonymie de Treitschke et a cité Linné sans hésitation.

Ebranlé par toutes ces autorités, mais non convaincu, j'ai, dans mon *Index*, accompagné la citation de Linné d'un point d'interrogation. J'aurais dû céder tout à fait à ma répugnance et imiter Frölich qui s'est abstenu complètement de citer Linné.

Car la *brunnichana* de Linné, dont il n'existe plus qu'un exemplaire mutilé mais très reconnaissable, n'appartient pas même au genre *Ephippiphora* et n'est qu'une des innombrables variétés de la *Pœdisca solandriana*. Un croquis que j'ai reçu de M. H. Doubleday avec une note détaillée ne peut me laisser aucun doute à ce sujet, et si l'on veut prendre la peine de relire avec cet éclaircissement la description du *Systema naturæ*, tous les passages qui

embarassaient M. Fischer s'expliqueront, et toute obscurité disparaîtra.

En rectifiant la synonymie conformément à ce renseignement, je saisis cette occasion pour entrer dans quelques détails également rectificatifs au sujet des nombreuses variétés de la *solandriana*. Duponchel a essayé de classer ces variétés, mais outre que ses six figures ne résument pas tous les types principaux, les noms qu'il leur a donnés ne s'accordent point exactement avec ceux des auteurs dont il a d'ailleurs négligé d'établir la synonymie. M. Fischer, dont l'unique but était de démontrer par l'étude des premiers états que toutes ces *Pœdisca* qu'on regardait comme autant d'espèces séparées n'étaient en réalité que des variétés d'une même espèce, n'a fait qu'indiquer sommairement les figures d'Hubner qui correspondent à ses planches. Je crois donc qu'on me saura gré d'éclaircir la synonymie de ces variétés qui offrent presque autant d'intérêt que des espèces séparées.

1. Solandriana, Lin.

Lin. S. N. 310.—*Faun. suec.* 1327.—Vill. 674.—Scopoli. E. C. n°-587.— Fabr. Ent. syst. n° 48. — Haw. p. 449. n° 175. — Steph. Cat. 7027. Illustr. p. 139. n° 1.—Gn. Ind. p. 41.

Semilunana. Fröl. En. Tort. n° 84.

Parmatana. Fisch. pl. 4, fig. *w*, *x*, *z*.

Semimaculana. Dup. p. 371, pl. 254, fig. 5. — Treits. tom. VIII, p. 198 (non H.).

Subvar. *Semimaculana*. Hub. 48.

C'est là le type de l'espèce, quoique ce ne soit pas la variété la plus commune. La *semilunana* de Fröl. s'y

rapporte complètement, mais non pas sa *solandriana*, qui est une espèce toute différente de celle de Linné.

Celle-ci comprend tous les individus dont les ailes supérieures sont d'un gris clair, plus ou moins carné ou jaunâtre, presque toujours uni, et qui portent au bord interne une large tache qui l'occupe presque tout entier, d'un brun rouge foncé et sinuée au milieu.

La *semimaculana* d'Hub. n'est point celle de Duponchel. C'est une sous-variété qui paraît rare et dont la tache est entourée d'une large bande noire. Les fig. *s* et *v* de la pl. 4 de M. Fischer en approchent beaucoup.

2. Trapezana, Fab.

Fab. E. syst. 51. — Steph. Illustr. p. 139, n° 2. — Haw. p. 441, n° 150.

Sparmanniana. St. Cat. 7025.—Haw. p. 441, n° 149. (Non Fab.)

Parmatana. Hub. 254. — F. R. pl. 3, fig. *m*, *n*, *o*, et pl. 4, fig. *t*.

Ratana. Dup. p. 372, pl. 254, fig. 4. — Fröl. n° 86. (Non H.)

Sylvana. Dup. p. 372, pl. 254, fig. 3. (Non H.)

Subvar. *Sylvana*. H. 128.

Ici se placent tous les individus à ailes grises ou rougeâtres plus ou moins chargées de dessins, dont la ligne basilaire et la médiane, toujours distinctes au bord interne, laissent entre elles une tache trianglaire grise plus ou moins apparente et marquée de stries plus obscures.

La *sylvana* d'Hubner, qui est plus petite et d'une autre coupe, en diffère assez notablement pour qu'on soit tenté de

la prendre pour une autre espèce ; mais Hubner lui-même, dans son *Verz bekant.*, l'a rapportée ici comme variété. Celle que Duponchel a figurée sous le même nom ne diffère aucunement des individus ordinaires.

C'est de toutes les variétés, celle que j'ai prise le plus abondamment.

3. Brunnichana, Lin.

Lin. S. N. 319.—Haworth. n° 146?

Parmatana. Hub. 253.—F. R. pl. 1, fig. *l*, et pl. 2, fig. *a*, *b*, *c*, *d*, *e*.—Dup. p. 370, pl. 264, fig. 1.—Treits. tom. VIII, p. 199.

Trapezana (var.) Steph. Illustr. p. 139.

Les individus à fond brunâtre et surtout rougeâtre, marqués au bord interne d'une tache triangulaire ou rhomboïdale blanche, constituent cette variété.

La description de Fabricius est si peu claire qu'on n'ose décider si sa *brynnichiana* appartient à cette variété ou à la *brunnichiana* du Wien. Verz. (*Egphippiphora brunnichiana*), et comme il cite à la fois Linné et les Thérésiens, il nous faut rester à ce sujet dans une incertitude complète.

Hubner et M. Stephens se sont bien aperçus que cette variété et la précédente appartenaient à la même espèce, et ils les ont données sous le même nom.

4. Sinuana, Wien. Verz.

Wien. Verz. fam. E. n° 33. — Hub. 212. — Fröl. en. Tort. n° 95.—Dup. p. 371, pl. 254, fig. 2.

Subvar. *Parmatana.* Dup. pl. 255, fig. 1. — F. R. pl. 2, fig. *i*, *h*.

Cette variété pourrait être rattachée au type n° 3, si elle n'entraînait avec elle une sous-variété fort remarquable dont les ailes, entièrement blanches, sont réticulées de noir presque uniformément, de telle sorte qu'il faut quelquefois un peu d'attention pour y retrouver les bandes ordinaires et la place de la tache dorsale. Cette sous-variété méritait mieux un nom séparé que la *sinuana* qui ne diffère guère des *brunnichana* que parce que le fond est plutôt gris que rouge, et parce que les stries de l'extrémité de l'aile ont tendance à se réunir pour former une sorte de bande antéterminale souvent géminée.

5. Ratana, Hub.

Hub. 236. (Non Dup.)

Vittana, Curtis.

Cette belle variété forme un type tout à fait différent des autres. C'est de la *trapezana* qu'elle se rapproche le plus; mais tous les dessins sont bien plus fortement accusés. Sur un fond gris ou légèrement rougeâtre, et traversé presque partout de stries bien foncées, se dessinent nettement en noirâtre vif une bande basilaire qui se complète souvent en remontant jusqu'à la côte, puis une bande médiane dont le milieu est presque toujours ferrugineux (1), puis enfin une tache arrondie, subapicale, large et bien écrite. La frange elle-même est tachée de noirâtre, principalement à l'apex et à l'angle interne. Remarquons aussi que les ailes supérieures paraissent plus épaisses et plus pulvérulentes que chez les autres types.

M. Fischer n'a pas figuré cette variété, quoique sa fig. *l*, pl. 3, s'en rapproche à quelques égards. La *ratana*

(1) Une belle sous-variété est même traversée en cet endroit par une large bande horizontale rougeâtre depuis la base jusqu'à la frange.

que Duponchel a décrite et figurée pl. 254, fig. 4, n'est qu'une légère modification de la *trapezana*, et ne donne pas d'idée de la vraie *ratana* d'Hubner. Moi-même, n'ayant jamais pris cette dernière, je l'avais rapportée dans mon *Index* à la *trapezana*, Fab.; mais plusieurs beaux exemplaires pris en Écosse, que j'ai reçus de M. H. Doubleday, m'ont convaincu qu'elle formait un type bien séparé.

6. Sordidana, Hub.

Hub. 292. (Non Dup.)—Steph Ill. sup. p. 397.

Piceana. Haw. p. 440, n° 147.—Steph. Cat. 7029.—Illustr. p. 140, n° 4. (Non Lin.)

Voici un type encore plus tranché que le précédent, et qui doit probablement former une espèce à part. Tous les individus que j'ai reçus soit d'Allemagne, soit d'Angleterre, offrent constamment les différences que je vais signaler, et si la *solandriana* ne nous avait habitués aux variations les plus étonnantes et ne nous forçait ainsi à une extrême circonspection, je n'hésiterais pas à dire que cette *Pœdisca* forme une espèce distincte à laquelle je rattacherais la suivante comme variété. Mais comme M. Fischer (qui du reste ne la figure pas sur ses planches) nous assure qu'il l'a obtenue de la même chenille que la *solandriana*, et comme il ne m'est parvenu sur l'histoire de ses premiers états aucun renseignement qui contredise cette assertion, je crois prudent d'attendre encore pour trancher cette question (1).

(1) On remarquera, du reste, que M. Fischer lui-même déclare que la variété *sordidana* vit spécialement sur l'Aune et éclot en septembre ou octobre, tandis que les autres *solandriana* vivent de préférence sur le Noisetier et éclosent de la mi-juillet à la mi-août. De mon côté, j'ai trouvé abondamment *solandriana* en Normandie à

Les ailes supérieures sont d'un brun d'écorce uniforme, souvent sans aucune tache, quelquefois avec des traces à peine distinctes des bandes ordinaires et laissant deviner la place occupée ordinairement par la tache dorsale. Mais ce qui caractérise surtout ce type, c'est l'aspect soyeux et luisant de toutes les ailes, même des inférieures, qui sont toujours un peu jaunâtres, avec la frange absolument concolore. En outre, on remarque à l'angle interne des ailes supérieures les traces d'une seconde tache placée comme chez les *Ephippiphora* et traversée par de petits linéaments peu distincts Enfin la côte en dessous est souvent entièrement dépourvue de taches blanchâtres.

Aucune figure de M. Fischer ne donne d'idée de cette variété. C'est la figure *v* de la pl. 3, qui s'en rapproche le plus. La figure d'Hubner me paraît s'y rapporter complètement ; mais elle est loin d'être exacte. Les taches foncées des premières ailes sont placées d'une manière peu intelligente, et la frange des secondes a une teinte ochracée qui n'existe nullement dans la nature. J'ai dû pourtant adopter son nom de préférence à celui d'Haworth, quoique la pl. 47 d'Hubner soit plus récente, parce qu'il existe déjà une *Tortrix piccana* dans Linné.

7. Semifuscana, Haw.

Haworth. M. SS. — Steph. Cat. 7028. Illustr. p. 140, n° 5, pl. 36, fig. 1.

Melaleucana. Dup. p. 375, pl. 265, fig. 2. (Non Fröl.)

Dans mon opinion, ce type n'est qu'une variété, très extraordinaire sans doute, de l'espèce précédente. Elle a,

cette dernière époque dans un bois de Noisetiers, et je n'y ai pas pris un seul individu de *sordidana* ni de *semifuscana*.

comme elle, toutes les ailes soyeuses et luisantes; mais la tache dorsale, à peine indiquée chez la *sordidana*, est ici nettement coupée en blanc, ainsi que la tache du bord interne, ce qui la fait ressembler à l'*Ephipp. dissimilana*. Il faut remarquer aussi que la première n'a pas tout à fait la forme de celle de la *Solandriana-brunnichana*, l'espace basilaire foncé étant beaucoup plus large et la repoussant plus au milieu du bord interne; elle a aussi plus de tendance à remonter jusqu'à la côte.

Elle paraît fort rare, et, outre l'individu qui a servi de modèle à Duponchel et qui lui avait été envoyé de Suisse, je n'en ai vu que deux qui m'ont été expédiés d'Angleterre. M. Fischer n'a rien figuré qui en approche.

8. Occultana, Doug.

Douglas in Mus.? — H. Doubleday in litt.

Peut encore très bien constituer une espèce séparée, tant de la *solandriana* que de la *sordidana*; cependant, comme le faciès général et la disposition des dessins la rapprochent de celles-ci, je l'y rapporte provisoirement. Ce sera d'ailleurs une occasion de la décrire avec quelque détail, car elle est complètement inédite et ne paraît connue qu'en Angleterre, et sous un nom de collection.

Taille des *solandriana* moyennes. Ailes supérieures assez étroites et plus quadrangulaires encore; l'angle apical un peu arrondi et la frange qui le borde quelquefois entrecoupée de blanchâtre (sur un exemplaire); leur aspect un peu soyeux; fond d'un gris de fer assez clair, sablé d'atomes d'un gris-jaunâtre qui le font paraître un peu réticulé. Deux bandes d'un brun-cannelle clair partent du bord interne, mais n'atteignent pas la côte, du moins ordinairement, et laissent entre elles une tache dorsale assez large, subtriangulaire, de la couleur du fond et réti-

culée comme lui; la basilaire tendant à former un angle aigu au milieu de l'aile; la médiane à peu près parallèle dans sa longuenr et se dirigeant obliquement vers la côte. A l'extrémité de l'aile sont deux taches du même brun-jaunâtre, l'une large et irrégulière vers l'apex, l'autre linéaire bordant la frange, et ne remontant pas au-delà du milieu du bord terminal. Une fine ligne noire précède la frange; la côte est entrecoupée de noir. Ailes inférieures moins développées que chez *solandriana* et aussi plus foncées, d'un gris-noir uni, avec la frange un peu plus claire; leur dessous d'un gris plus clair. Celui des supérieures plus foncé avec la côte un peu tachée de blanchâtre. Corps gris uniforme, foncé en dessus, blanchâtre en dessous avec les pattes de cette dernière couleur. Palpes à peu près comme chez *solandriana*, mais plus grêles et moins allongés.

Décrite sur trois individus bien pareils pris en Ecosse sur le tronc des Sapins.

Aucune figure de M. Fischer ne la représente. Celle qui en serait la moins éloignée serait la fig. *o* de la pl. 3.

Tels sont les huit types auxquels il me paraît qu'on peut rapporter toutes les variétés de la *Pædisca solandriana*, ou du moins toutes celles que j'ai vues en nature et trouvées dans les auteurs. J'ai établi leur synonymie avec tout le soin possible, et je prie les possesseurs de mon *Index* de le rectifier d'après le présent mémoire.

Au moyen des éclaircissements que je viens de donner sur les *Tortrix* du *Systema naturæ*, il n'existe plus, dans cet ouvrage si respectable pour nous à tant de titres, que cinq espèces inconnues ou douteuses; ce sont :

1° T. KÆKERITZIANA, 291, qui n'est, suivant toute apparence, qu'une simple variété de la *Xanthos hamana*.

2° T. LEDIANA, 313, que Clerck a pourtant figurée sans nous mettre davantage sur la voie pour la reconnaître. Hubner a voulu la retrouver dans l'*Argyrolepia Schreibersiana*, et Treitschke nous a signalé le Wien. Verz comme complice de la même erreur; elle n'en est pas moins évidente, et Illiger a été le premier à la découvrir. M. H. Doubleday me mande qu'il existe encore une aile de cette *Tortrix* dans le cabinet linnéen, mais qu'il n'a pu reconnaître à quelle espèce elle appartient. « Elle ressemble, dit-il, à quelque jolie *Penthina*. » (Serait-ce l'*incarnatana* ou la *sellana?*)

3° T. LOGIANA, 317, à la recherche de laquelle j'ai perdu un temps considérable, sans pouvoir aboutir à un résultat satisfaisant. L'individu qui a servi de type pour la description de Linné et de modèle à la figure de Clerck existe encore dans le cabinet linnéen, quoique en mauvais état, et M. H. Doubleday m'en a envoyé un croquis et une courte description; mais j'avoue qu'il m'est encore impossible, malgré cela, de démêler l'espèce qu'ils concernent. M. H. Doubleday me mande que cette *logiana* est, suivant lui, notre *treveriana* ou une espèce voisine.

4° T. MODERIANA, 321, qui appartient très certainement à notre genre *Tortrix*, mais dont la description trop concise peut s'appliquer à trois ou quatre espèces de ce genre. M. Stephens (Illustr. p. 78) a décrit sous ce nom celle que je nomme dans mon *Index T. semi-albana ;* mais, à moins que cet entomologiste n'ait des données positives à ce sujet, je crois que son choix est mal tombé. La description de Linné convient peu à la *semi-albana*, et il serait surtout surprenant que les ailes postérieures mi-parties de jaune et de noirâtre n'eussent pas attiré son attention et qu'il les eût ainsi décrites : *Inferiores flavescenti-*

exalbidæ. S'il était permis d'appliquer un nom linnéen sur de simples conjectures, ce serait plutôt à notre *Tortr. spectrana* que celui-ci conviendrait.

Et 5° T. CRUCIANA, 323, que Fabricius a citée, il est vrai, comme synonyme de l'*hamana*, mais sa supposition est complètement démentie par le texte de la *Fauna suecica*. L'espèce que M. Stephens a décrite sous le nom de *cruciana*, Lin., est mon *Hyperm. viminana* (*Ind.* p. 39), et, dans le fait, la description de la *cruciana* lui est assez applicable ; mais comme Linné n'accompagne cette description d'aucune citation qui puisse nous mettre sur la voie, ce n'est encore là qu'une simple conjecture ; à moins que l'espèce n'existe en nature dans le cabinet linnéen, ce que M. H. Doubleday ne m'a pas mandé (1).

Sur ce point et sur ceux qui précèdent, je vais faire tous mes efforts pour me procurer des renseignements plus étendus et plus concluants, et, si la Société a pris quelqu'intérêt à cette notice, je la complèterai quand ils me seront parvenus.

Quant aux renseignements que je possède et que j'espère aussi augmenter sur les *Tinea* et les *Pyralis* de Linné, ils trouveront naturellement leur place dans la seconde et dernière partie de mon *Index* dont je m'occupe toujours activement.

(1) Je saisis cette occasion pour dire ici que de nouvelles observations me portent à douter de la validité de mon *Hyp. viminana* comme espèce séparée. Quoique j'aie toujours élevé sa chenille sur l'Osier, que ses mœurs soient complètement différentes de celles que M. Treitschke assigne à l'*augustana*, enfin quoique ma chenille m'ait toujours donné un papillon constamment semblable, ceux que j'ai reçus depuis d'Angleterre et d'ailleurs me paraissent offrir des transitions vers cette dernière espèce dont la *viminana* pourrait bien n'être qu'une variété.

NOTICE

SUR LE

MISOCAMPUS STIGMATIZANS

(ICHNEUMON STIGMATIZANS Fabr.)

PAR M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 24 Juin 1846.)

Le progrès de la science ne consiste pas seulement à étendre son domaine : confirmer, compléter, classer ce qu'elle possède déjà, est encore un véritable service à lui rendre.

Dans le supplément à son *Entomologia systematica*, Fabricius décrivit, sous le nom d'*Ichneumon stigmatizans*, un Chalcidite de la collection de Bosc. Cette espèce avait sans doute disparu de cette collection, lorsque Coquebert publia son *Illustratio iconographica* des insectes que Fabricius avait décrits comme nouveaux dans les cabinets d'entomologie de Paris, et surtout dans celui de Bosc, puisqu'il ne nous en a pas transmis la figure. Plus tard, le célèbre entomologiste de Kiel, mal servi par ses souvenirs ou mal inspiré, fit de cet Hyménoptère un *Cleptes* dans son *Systema Piezatorum*, et altérant sa première dénomination spécifique, il l'appela *Cleptes stigma*. Je ne sache pas que depuis cet auteur aucun entomologiste ait parlé de cette espèce si remarquable par sa taille et ses couleurs. Il est bon de la remettre en honneur.

Plus heureux que Fabricius, qui n'avait vu que la femelle, j'ai observé les deux sexes. Cet insecte appartient évidemment au genre *Misocampus*, fondé par Latreille sur un démembrement des *Cynips* de Linné. Ce genre est aussi le *Callimome* de M. de Spinola. Voici le signalement de l'espèce :

MISOCAMPUS STIGMATIZANS.

Ichneumon stigmatizans. Fabr. Ent. syst. (Suppl.) p. 230.

Cleptes stigma. Id. Syst. Piez. p. 155.

Viridis nitens, thorace transversim subtiliter striato, facie, ore, antennarum scapo subtùs, pedibusque flavo pallidis; oculis rubescentibus; alis diaphanis stigmate petiolato nigro. — Long. 7-8 mill.

Feminæ abdomen pallidum macula dorsali longitudinali fusca; ovicaptum nigrum corporis longitudine.

Maris abdomen ovatum basi attenuatum, obscure nigrum, lateribus vix subtùsque sordide albidum.

Hab. larva parasitica in gallis sphæricis durisligneis ramulorum quercus.

Antennes coudées, noires, à l'exception du dessous du scape ; article terminal du double plus long que ceux qui le précèdent. Vertex seul d'un beau vert brillant. Mandibules à trois dents acérées brunes. Yeux, dans l'insecte vivant d'un fauve-briqueté, presque rouge. Ocelles assez gros, noirs. Corselet vert avec de fines stries ou plissures transversales sur le dos. Une moucheture pâle aux flancs du mésothorax, sous l'insertion des ailes. Hanches postérieures noires, velues; les autres jaunâtres. Cuisses postérieures un peu plus grosses, avec, en dehors, un trait noir longitudinal. A la moindre surprise, à la moindre

émotion, cet insecte sautille comme tous ceux de son groupe.

En mai 1846, j'ai obtenu cet élégant Misocampe de cette galle en boule ligneuse et unie qui vient sur les rameaux du Chêne, et que les enfants de ce pays recherchent pour jouer aux *boulettes*. Réaumur a représenté cette galle à la pl. 41, fig. 7 du 3e volume de ses mémoires. Elle est primitivement formée par le *Diplolepsis Reaumurii*, espèce mal connue, dont la larve solitaire occupe le centre.

Pour équilibrer les harmonies de la nature, ce Misocampe est né usurpateur ; il est appelé à contre-balancer, à réduire la trop grande multiplication du Diplolepe, à en devenir le correctif, peut-être, qui le sait! dans l'intérêt du chêne lui-même, dont la sève, trop fréquemment déviée pour la formation de l'excroissance morbide, faillirait au développement normal de ce bel arbre. Humilions-nous devant la grande mission des plus petits êtres !

La larve du Misocampe stigmatizant est donc le parasite, l'ennemi juré et personnel de celle du Diplolepe fondateur légitime de la galle, qui doit être le berceau de sa progéniture. Mais elle n'est pas seule destinée à devenir le bourreau des larves exhubérantes du Diplolepe : un autre Misocampe, presque de la taille du stigmatizant, et dont le corps est tout entier d'un beau vert, sans stries au corselet, l'*Ichneumon bedeguaris* de Linné, est aussi mandé pour une semblable exécution. Ces mêmes galles en boulettes m'ont fourni ce dernier pupivore, ainsi qu'à Réaumur, qui l'a décrit et figuré dans le volume précité. Il doit donc y avoir pour cet œuvre lutte de vitesse entre les deux concurrents, car il n'y a place que pour un ; il est écrit là-haut que le sacrificateur et la

victime seront solitaires. Il est vrai que le Misocampe du bedeguar, en cas de retard, a son recours sur la galle chevelue et multiloculaire de l'églantier, qu'habitent les nombreuses larves de son fondateur, le *Diplolepis rosæ*, pourvu toutefois que le poste n'ait pas déjà été envahi par un autre fameux destructeur de ces larves, un véritable Ichneumonide, le *Porizon rufinus* de Gravenhorst, auquel il faut rapporter (et non au *Porinus harpurus*) l'*Ichneumon bedeguaris*, de Fourcroy et d'Olivier.

DESCRIPTION

DE

QUELQUES CARABES NOUVEAUX

DE L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL.

PAR M. DE LA FERTÉ-SÉNECTÈRE.

(Séance du 23 Septembre 1846.)

M. Ghiliani, bien connu par ses voyages entomologiques, et attaché aujourd'hui au Musée royal de Turin, a découvert en Espagne, pendant les années 1841 et 1842, deux espèces nouvelles du genre *Carabus*. Il en a récolté un assez grand nombre d'individus pour que ces espèces aient pu se répandre depuis dans beaucoup de collections, où elles portent les noms inédits que M. le marquis de Brême leur a assignés dans la sienne.

J'ai longtemps différé à donner de ces deux espèces une description isolée; mais ayant reçu depuis, en communication de M. Deyrolle, une espèce de Portugal également nouvelle, et ayant en outre à faire connaître le mâle du *Carabus brevis*, découvert pour la première fois par M. Ghiliani, j'ai pensé qu'il était temps de réunir dans une notice mes observations sur ces quatre espèces.

Carabus guadarramus.

Oblongo-ovatus, subdepressus, suprà nigro-cyaneus, mar-

gine thoracis violaceo elytrorum viridi-cyaneo; elytris anticè parùm rotundatis, reticulato-striatis, interstitiis interruptis, punctis oblongis elevatis, triplici serie. — *Long.* 0,020 *ad* 0,022. *Lat.* 0,086 *ad* 0,010.

Cette espèce est tellement voisine du *C. catenulatus*, Fab., qu'il suffit de signaler ici les différences qui nous ont décidé à l'en séparer. La tête, les antennes, le corselet même ne présentent aucune différence sensible, constante et bien caractérisée. Les élytres, au contraire, ont une forme parfaitement distincte qui ne permet pas de confondre cette espèce avec aucune des nombreuses variétés du *C. catenulatus*. Elles sont relativement moins allongées, plus larges à la base, avec les côtés moins arrondis, surtout dans le mâle Elles sont constamment déprimées et applaties à leur partie antérieure; il règne autour d'elles une gouttière beaucoup plus large et plus relevée sur les bords. Elles paraissent plutôt réticulées que striées, tant les intervalles des stries sont irrégulièrement interrompus. Au lieu de trois rangées de points enfoncés, elles présentent trois rangées de petits tubercules oblongs dont l'extrémité postérieure a la forme d'une très courte épine couchée d'avant en arrière. Les intervalles entre ces tubercules sont lisses et peu enfoncés. La gouttière des élytres est verdâtre dans tous les individus que j'ai examinés, tandis que celle du corselet est violette comme dans le *C. catenulatus*. La femelle est constamment beaucoup plus grande et beaucoup plus large que le mâle. J'ai cru remarquer en outre que le dessin de ses élytres est généralement plus régulier. Les stries y sont plus apparentes et les intervalles moins interrompus.

Cette espèce a été trouvée pour la première fois par

M. Ghiliani sur les montagnes voisine du Guadarrama, rivière de la Nouvelle-Castille. Je lui ai conservé le nom que M. le marquis de Brême lui avait donné dans sa collection.

C. Ghilianii.

Oblongo-ovatus, subdepressus supra-cupreo-æneus. Thoracis elytrorumque margine carinato reflexo, thorace transverso, angulis posticis retrò prominulis, elytris reticulato-striatis, interstitiis punctulatis, punctis impressis triplici serie, antennis pedibusque nigris.—Long. 0,017 *ad* 0,021. *Lat.* 0,008 *ad* 0,009.

Cette espèce, très voisine de la précédente par la forme du corselet et des élytres, se place, d'après le dessin des élytres, dans la 12e division des Carabes, à côté du *Carabus Latreillei*, avec lequel elle a les plus grands rapports, non par la taille, car elle est d'un tiers plus grande, mais par la couleur bronzée et la forme applatie de ses élytres.

La tête est finement ponctuée, surtout postérieurement. Elle a deux enfoncements longitudinaux entre les antennes et l'intervalle entre les deux enfoncements est à peu près lisse. Le dernier article des palpes est légèrement sécuriforme dans les deux sexes. Les antennes de la longueur de la moitié du corps ont les quatre premiers articles d'un noir lisse, les autres obscurs et pubescents; les yeux sont vitreux et peu saillants.

Le corselet est au moins deux fois aussi large que la tête qui, dans cette espèce, est relativement plus petite que dans toutes celles de la même division. Il est moins long que large, grossièrement rugueux sur le disque, plus finement rugueux vers les bords. La ligne longitudinale

du milieu et l'impression transversale de la base sont à peine sensibles. Il est assez échancré antérieurement. Les bords latéraux sont très relevés en carène, formant de chaque côté une large gouttière d'un violet-rougeâtre. Les angles postérieurs sont aigus et très prolongés en arrière. L'écusson forme un triangle très obtus, un peu sinué sur les côtés, et couvert à sa base de rides longitudinales très fines.

Les élytres d'un rouge-cuivreux, plus foncé sur le disque que sur les bords, sont plus larges que le corselet, déprimées autant que celles du *C. alpinus* et *Linnei*, en ovale peu allongé, très relevé sur les bords, peu arrondies antérieurement et très légèrement sinuées vers l'extrémité. Elles sont couvertes chacune d'environ vingt-sept à vingt-huit lignes, élevées, très peu saillantes. Les vingt-deux premières sont assez distinctes, continues, seulement un peu réticulées transversalement, à cause de la ponctuation très fine des stries intermédiaires ; les cinq et six dernières sont peu distinctes, très interrompues et ne présentent, vues à la loupe, qu'une succession de petites aspérités. Sur les septième, quinzième et vingt-deuxième lignes sont rangés de gros points enfoncés à peu près ronds, dont le fond est d'une couleur verte métallique très brillante. Le nombre de ces points n'est pas constant. Il varie de neuf à douze sur les deux lignes du milieu, et de six à dix sur les deux lignes externes.

Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Cet insecte provient, comme le précédent, du voyage exécuté en Espagne par M. Ghiliani, auquel nous nous sommes fait un plaisir de le dédier.

C. brevis, Dej. ♂. *Species*, t. II, p. 94.

J'ai hésité longtemps à rapporter à cette espèce deux

individus mâles, rapportés également par M. Ghiliani, dont l'un m'est échu en partage, et l'autre m'a été communiqué par M. le marquis de Brême.

A ne juger que par le faciès, on serait tenté d'en faire une espèce distincte ; mais en considérant, d'une part, que le dessin des élytres est absolument le même que dans le *C. brevis*, Dej., qui faisait partie du même envoi ; en observant, d'autre part, que ces deux individus sont deux mâles, et que tous les autres *C. brevis*, tant de la collection Dejean que ceux récoltés par M. Ghiliani, sont des femelles, il devient à peu près certain que les différences qui existent entre ces deux individus et les autres ne sont que des différences sexuelles. Voici en quoi elles consistent :

Dans l'individu de M. le marquis de Brême, le corselet plus large et moins rétréci postérieurement, avec les côtés un peu moins relevés ; dans les deux individus les élytres sont plus larges antérieurement et moins arrondies sur les côtés, ce qui les fait paraître presque parallèles. Au lieu d'être bombées, sinuées vers l'extrémité et subacuminées, comme dans les femelles, elles paraissent plutôt déprimées dans toute leur longueur, et elles ne sont ni sinuées ni subacuminées à l'extrémité. Enfin leur suture n'est nullement saillante tandis qu'elle l'est toujours plus ou moins dans les femelles.

L'individu de M. le marquis de Brême est aussi grand que les plus grandes femelles et entièrement noir sans reflets métalliques. Celui de ma collection est plus petit que la plus petite femelle, et il a sur les bords du corselet et des élytres les reflets verdâtres qui conviennent à cette espèce, et dont il est fait mention dans la description du *Species*. Si je conserve quelques doutes à l'égard du premier, je n'en conserve aucun à l'égard du second

que j'ai définitivement placé parmi les *C. brevis* de la collection Dejean.

C. Egesippii.

Oblongo-ovatus, convexus, supra niger, thorace et elytrorum margine virescente, capite crasso, elytris lineato-striatis, lineis imparibus evidentioribus, interstitiis punctulatis, punctisque impressis, triplici serie. — *Long.* 0,027. *Lat.* 0,011.

Quoique je n'aie sous les yeux qu'un seul exemplaire femelle de cette nouvelle espèce, comme elle appartient à la 4e division des Carabes, à celle qui se distingue par une grosse et large tête, je me décide à en donner ici la description.

Je ferai d'abord observer que les Carabes de cette division se subdivisent eux-mêmes en deux groupes; ceux à forme allongée tels que le *macrocephalus*, Dej., et le *cantabricus*, Rambur, et ceux à forme courte et bombée, *lusitanicus*, Fabr.; *antiquus*, *latus*, *complanatus*, *brevis*, de Dejean, et *helluo*, Bonelli. Le *Carabus Egesippii*, plus allongé que tous ceux du second groupe, et plus bombé que ceux du premier, établit entre ces deux subdivisions, une transition naturelle.

La tête est très grosse et très renflée postérieurement. On y remarque premièrement deux impressions ou fossettes longitudinales entre les antennes à l'extrémité de l'épistome. Ces deux fossettes sont réunies par une petite ligne enfoncée, légèrement courbe, et elles renferment chacune à leur partie postérieure un petit tubercule saillant. Derrière ces fossettes, à la hauteur des yeux, sont deux impressions de forme irrégulière, dont le fond est brillant, avec des reflets verdâtres, enfin entre ces deux

impressions, sur le milieu du front, on aperçoit encore un point enfoncé. Le reste de la tête est lisse sur le disque et un peu chagriné vers les bords. Les antennes sont de la longueur de la moitié du corps ; les quatre premiers articles d'un noir brillant, les autres obscurs et pubescents.

Le corselet, d'une couleur bronzée-verdâtre, diffère très peu pour la forme de celui du *lusitanicus*. Il est transversal, presque aussi large que les élytres, peu sinué sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et les côtés en gouttière ; il est entièrement couvert de rugosités entremêlées de points enfoncés ; ces rugosités sont plus fines sur le disque et plus grossières vers la base. La ligne longitudinale du milieu est à peine sensible ; il règne le long de la base une dépression transversale qui unit entre elles les deux gouttières latérales. Les angles postérieurs sont un peu plus aigus et plus plongés en arrière que dans le *lusitanicus*. Le bord postérieur entre ces deux angles est rectiligne et le bord antérieur est assez fortement échancré. L'écusson est triangulaire, très obtus, légèrement sinué sur les côtés et ridé longitudinalement.

Les élytres sont en ovale-allongé, noires, avec la gouttière d'un vert-brillant, métallique ; elles sont couvertes chacune d'environ 15 lignes élevées, rangées en stries assez distinctes, surtout les impaires, et continues, à l'exception des quatrième, huitième et douzième, qui sont interrompus par de gros points enfoncés irrégulièrement, espacés au nombre de onze à treize sur chaque rangée ; les lignes ainsi interrompues ne sont pas plus élevées vers la base que les autres lignes, et dans la première moitié des élytres, il est difficile de reconnaître autre chose que des points enfoncés ; mais sur la partie postérieure, ces mêmes lignes étant plus élevées que les autres, les intervalles des points enfoncés forment une suite de points

élevés oblongs, moins saillants que dans le *lusitanicus*. Comme dans cette espèce les intervalles des différentes lignes sont ponctués, ou, pour être plus exact, entre chacune de ces lignes existe une autre ligne plus fine et moins élevée, interrompue par des petits points enfoncés plus ou moins rapprochés.

Le dessous du corselet et le bord inférieur des élytres est noir, à reflets verts. La poitrine, l'abdomen et les pattes sont noirs.

Cet insecte m'a été communiqué par M. Deyrolle ; il a été récolté en très petit nombre dans le nord du Portugal par M. Egésippe Duval, docteur en médecine, auquel nous l'avons dédié.

Je terminerai cette notice par une liste des Carabes recueillis en Espagne par M. Ghiliani. Le nombre d'espèces n'a pas été aussi considérable qu'on aurait pu s'y attendre, ce qui tient probablement à ce que cet habile chasseur a séjourné beaucoup plus longtemps dans l'Andalousie que dans les contrées montagneuses du centre et du nord de l'Espagne. Ces espèces se bornent à huit :

Carabus guadarramus, Mihi, en nombre.
— *Dufourii*, Dej., en nombre.
— *latus*, Dej., en très petit nombre.
— *brevis*, Dej., peu nombreux.
— *helluo*, Bonelli, en très petit nombre.
— *barbarus*, Dej., en nombre.
— *melancholicus*, Fabr., en nombre.
— *Ghilianii*, Mihi, en nombre.

ENTOMOLOGIE FRANÇAISE. *Rhynchotes.*

Par M. AMYOT (Suite) (1).

(Séance du 22 Janvier 1845.)

ORDRE TROISIÈME.

PHTHIROPTÈRES. *PHTHIROPTERA.*

Sternorhynchi Am. Serv.

Les Phthiroptères se distinguent des deux ordres précédents par un bec (*fig.* 88 *d*) paraissant naître du sternum, presque entre les pattes antérieures, et même quelquefois en-deçà. Nous donnerons le nom d'homélytres à leurs ailes supérieures, comme dans l'ordre précédent.

Ils se divisent en deux tribus les Phytophthires et les Géophthires.

TRIBU PREMIÈRE.

PHYTOPHTHIRES. *PHYTOPHTHIRES* (2) Burm.

Les Phytophthires se distinguent des Géophthires par la présence des ailes dans l'insecte parvenu à l'état parfait.

Ils se divisent en Scytinélytres et Hyménélytres.

(1) Voyez : 2e série. Tome III (1845) p. 369, tome IV (1846) p. 75 et 359, et ci-dessus, p. 145.

(2) φυτὸν, plante, φθεὶρ, pou.

DIVISION I.

SCYTINÉLYTRES. *SCYTINELYTRA* (1) Am. Serv.

Phalæna Linn.—Réaum.—Geoffr.—*Aleurodes* (*Aleyrodes* Latr. Tign.) Burm.—Blanch.—Hart.—Am. Serv.

Les Scytinélytres se distinguent des Hyménélytres par des ailes opaques, la nervure médiane des ailes supérieures ou homélytres seulement bifurquée (*fig.* 85).

Cette division ne contient qu'une seule espèce connue.

ALEURODE (*fig.* 85).

510. *Aleurodes* (2). Jaune rougeâtre, couvert d'une poussière farineuse blanche. Long. 0,002.

chelidonii Latr. G. III. 174. 1. — Tign. 232. pl. 5. f. 2. — Burm. 83. 1. pl. 1. f. 1 (larve). pl. 2. f. 7. Blanch. 211.—Hart. Z. 371. pl. f. .—Am. Serv. 617. — *proletella* Linn. 889. 374. — Petit papillon de l'éclaire et du chou. Réaum. II. 302. pl. 25. f. 1-7.—La Phalène culiciforme. Geoffr. II. 172. 126.

Tête large, inclinée en dessous, ne paraissant, vue en dessus, qu'un léger rebord arqué au-delà des yeux ; ceux-ci petits (3) ; antennes courtes, assez épaisses, filiformes, de six articles ; bec très court, naissant en-deçà de l'insertion de pattes antérieures ; prothorax transversal, court, mésothorax beaucoup plus grand ; homélytres et ailes inférieures de même consistance dans les deux sexes, à peu près de même grandeur, opaques, en ovale allongé, un peu plus larges et très arrondies à leur extrémité, d'un

(1) Σκύτινος, coriace, ἔλυτρον, élytre.

(2) Ἄλευρον, farine.

(3) Voyez ce qui est dit au sujet des yeux de cette espèce, à propos de ceux des Phytophthires gradipèdes.

blanc farineux mat, avec une teinte rosée et quelques taches brunes; pattes assez courtes.

Cet insecte, très commun aux environs de Paris, se tient sous la feuille de l'éclaire ou du chou; son corps, ses antennes et ses pattes, sont couverts, comme ses ailes, de petits flocons d'une matière cotonneuse qui ressemble à de la farine; chaque œil est divisé de haut en bas par un trait blanc couvert de la même matière. Il se montre en plus ou moins d'abondance, selon les cantons, dans les mois de juin, juillet et août, surtout sous la feuille de l'éclaire. Il s'y tient tranquille et ne vole pas pendant le jour, à moins qu'on ne l'y force en l'inquiétant.

La ponte ne paraît pas excéder plus de 13 ou 14 œufs; ils sont oblongs, cylindriques, avec les deux bouts en pointe arrondie et déposés irrégulièrement sous la feuille, quelquefois légèrement poudrés de la matière farineuse qui est tombée sur eux du corps de la mère. D'abord très transparents, ils prennent ensuite une teinte jaunâtre. Ils éclosent, du moins en juillet et à un certain degré de température, 10 ou 12 jours après la ponte, et parviennent à l'état parfait au bout d'une quinzaine de jours après avoir subi plusieurs mues dont on ne sait pas précisément le nombre, et qui sont analogues, du reste, à celles des autres Rhynchotes.

Réaumur, qui a publié ces observations, fait un calcul d'après lequel, au moyen des générations nombreuses de cet insecte, plus de 200,000 individus peuvent devoir leur naissance à une seule femelle dans la même année. On en voit, sur les feuilles, jusque dans les mois de décembre et de janvier, même après des gelées assez fortes et dans tous états, larves, nymphes et insectes parfaits; leur accroissement toutefois a lieu plus lentement dans les mois d'hiver que dans ceux d'été, et leur multiplica-

tion est arrêtée en réalité par la guerre que leur font d'autres insectes auxquels ils servent de nourriture.

D'après M. Burmeister, le corps de la larve présente neuf anneaux distingués entre eux par une espèce de renflement. Au premier, on voit les yeux et les antennes très petites; au deuxième sont insérées les pattes antérieures, courtes, membraneuses, non distinctement articulées, et, entre elles, le fourreau du bec avec ses quatre soies internes courtes. Entre les deuxième et troisième anneaux est la première paire de stigmates ; entre les 3e et 4e la seconde paire. L'abdomen, composé des cinq derniers anneaux, forme à peine le tiers de la grandeur totale du corps. On n'y aperçoit aucun autre organe que le canal intestinal, avec un petit corps jaune de chaque côté. Deux courtes soies terminent l'abdomen près de l'ouverture anale.

DIVISION II.

HYMÉNÉLYTRES. *HYMENELYTRA* (1) Latr. (2).

Les insectes de cette division se distinguent facilement de la précédente par des ailes transparentes, la nervure médiane des homélytres (*fig.* 83, 84, 90, 91, 93, 96) quadrifurquée.

Ils se subdivisent en Saltipèdes et Gradipèdes.

SUBDIVISION I.

SALTIPÈDES. *SALTIPEDES* (3) Am. Serv.

Psylla Geoffr.—Tign.—Le P. Serv.—L. Duf.—Am.

(1) Υμὴν, membrane, ἔλυτρον, élytres.
(2) Fam. nat. 428.
(3) *Saltus*. sautus, *pes*, pied.

Serv.—*Chermes* Réaum.—Linn.—Fabr.—*Livia* Latr.—Curt.—Burm.—Blanch. — Am. Serv.— *Diraphia* Wag. —Am. Serv.

Les insectes de cette subdivision se distinguent notamment de la suivante par la faculté qu'ils ont de sauter. Leurs pattes sont courtes, à peu près d'égale longueur entre elles, avec les cuisses légèrement renflées et fusiformes, tandis que celles des Gradipèdes sont longues et grêles, avec les cuisses cylindriques. Les Saltipèdes ont aussi, dans les homélytres, un système de nervures distinct de celui des Gradipèdes et qui consiste (*fig.* 83, 84) notamment dans l'absence de la grosse nervure costale (*fig.* 90 *b*) que présentent les homélytres de ces derniers. Les antennes des Saltipèdes offrent aussi, en particulier, deux soies fines à leur extrémité (*fig.* 86).

Yeux ordinairement très saillants.—*Antennes* insérées devant les yeux sur le front, leurs articles cylindriques, les deux soies terminales du dernier article courtes. — *Bec* très court, de trois articles. — *Prédorsum* très court. — *Ecusson* beaucoup plus grand. — *Homélytres* offrant deux ou trois nervures longitudinales.

Les pattes postérieures de ces insectes, dit Geoffroy (483), jouent comme une espèce de ressort qui les fait sauter assez vivement. Quand on veut les prendre, ils s'échappent plutôt en sautant qu'en volant. La larve marche assez lentement; la nymphe a une figure large et un air lourd.

1. (4). Homélytres sans nervures supplémentaires (*fig.* 83).

Ocelles distincts, au nombre de trois, placés en triangle, un derrière chaque œil, le troisième en avant sur le front dans une échancrure.

2. (3). Les deux nervures internes (*fig.* 83 *a a*) des homélytres bifurquées à l'extrémité.

M. Burmeister (97) dit que la tarière des femelles se compose de six soies, dont les deux internes, placées entre les quatre autres, fines, allongées, pointues, sont celles avec lesquelles l'insecte perce les plantes pour y déposer ses œufs.

PSYLLE (*fig.* 83).

511. *Psylla* (1). Brune en dessus, verdâtre en dessous, les antennes de la longueur du corps, épaisses, très velues, de dix articles. Long. 0,005.

ficus Linn. 739. 17. — Fabr. R. 306. 18. — Tign. 165. pl. 4. f. 3 —Le P. Serv. 229. 3.—L. Duf. R. 104. pl. 9. f. 110-113.—Am. Serv. 593. 1.—Réaum. pl. 24. f. 17-24.—La Psylle du figuier. Geoffr. 484. pl. 10. f. 2.

Tête fortement inclinée et aplatie en dessous; yeux globuleux, très saillants ; les deux premiers articles des antennes plus courts et plus épais que les autres, le 3e le plus long; dos du thorax bombé; homélytres d'une consistance un peu plus ferme que les ailes inférieures; tarses de deux articles, le dernier long, muni de deux crochets, avec une pelotte membraneuse entre eux (suivant les auteurs).

Sur le figuier, en très grande abondance.

L'abdomen de la femelle, dit M. L. Dufour, se termine en un cône pointu, comprimé, à la face dorsale duquel on aperçoit, près de la base, un espace ovale, légèrement creusé, dont le fond est tapissé par une membrane blanche, espèce de diaphragme où l'on découvre à la loupe çà et là quelques vestiges d'une bourre cotonneuse.

(1) Ψύλλα, puce.

Cet auteur (R. 228) ajoute que les œufs dans l'ovaire sont blancs, ovales, conoïdes, pointus par un bout, arrondis par l'autre et munis, au-dessous de ce dernier, d'un bec latéral assez prononcé, qui leur donne de la ressemblance avec certaines cornues des chimistes. Il a trouvé de ces œufs, dans les premiers jours de décembre lorsque les arbres étaient entièrement dépouillés de leurs feuilles, entre les éraillements et les fentes qui avoisinent les bourgeons des figuiers, à nu, sans duvet ni coton pour les abriter et disposés sans ordre, tantôt isolés, tantôt rapprochés les uns des autres. Ils sont couchés dans leur longueur, de manière que le bec latéral qui n'est pas apparent, s'enfonce un peu dans l'écorce pour le fixer. Ils sont moins gros que dans l'ovaire, d'un roux jaunâtre, et n'ont pas un millimètre de longueur. Leur bout pointu se termine par un filet capillaire, presque aussi long qu'eux et plus ou moins flexueux, qui n'existe point dans l'œuf encore renfermé dans les gaines ovigères. On admire comment des œufs si petits et si nus peuvent braver pendant tout l'hiver les rigueurs de la saison, sans perdre le germe de vie qu'ils recèlent.

Ajoutez ici les espèces suivantes :

1° *Clethropsylla* (1). — *alni* Linn. — Hart. 373.

2° *Apiopsylla* (2). — *pyri* Linn. — Hart. 374.

3° *Cnidopsylla* (3). — *urticæ* Linn. — Hart. 374.

3. (2). Les deux nervures internes des homélytres non bifurquées.

(1) Κλήθρα, aulne, ψύλλα, puce.
(2) Ἄπιος, poirier, etc.
(3) Κνίδη, ortie.

CNAPHALODE.

512. *Cnaphalodes* (1). Noir mat, les antennes des cinq articles courts, les homélytres transparentes avec un large bord verdâtre externe ; les tarses d'un seul article. Long. 0,002.

laricis Macq.—Am. Serv. 594.

Sur les feuilles de mélèze.

Les larves de cette espèce, d'après M. Macquart, se couvrent quelquefois, après leur éclosion, d'une matière filamenteuse blanche semblable à celles que produisent un grand nombre d'espèces de la subdivision suivante et qui transsude également de la partie supérieure de leur corps ; elles restent fixées sur cette enveloppe et cessent de faire aucun mouvement. Les feuilles auxquelles elles s'attachent ne tardent pas à se couder et à jaunir au point où l'insecte s'est établi, et d'où il tire, avec son bec, le suc dont il se nourrit. Au commencement du mois de juin, une partie de ces larves, après avoir changé plusieurs fois de peau, paraissent à l'état de nymphe, avec des rudiments alaires, pour passer, au bout de quelques jours, à l'état parfait, puis mourir peu de jours après, en montrant beaucoup de vivacité dans ce dernier état. D'autres, sans perdre la forme de larves, déposent un assez grand nombre d'œufs rougeâtres et oblongs qu'elles fixent par un pédicule collé contre la feuille en les couvrant d'une matière cotonneuse. Ces œufs donnent naissance, au bout de huit à dix jours, à de nouvelles larves qui se dispersent sur le feuillage.

De ces deux sortes d'individus, M. Macquart suppose que ceux qui sont ailés sont les mâles ; il n'a jamais trouvé

(1) Κναφαλώδης, cotonneux.

d'œufs dans leurs corps; tandis que les autres, qui n'acquièrent point d'ailes, sont les femelles. Cependant, plus tard, au commencement d'août, alors qu'on voit d'autres individus sans ailes devenir encore mères, on en voit aussi d'autres ailés et entièrement semblables à ceux qui ont paru dans le mois de juin, se fixer sur les feuilles du mélèze et y déposer des œufs également pourvus d'un pédicule; ils y restent immobiles, étendant leurs ailes en toit sur ces œufs comme pour les garder; quand l'insecte est mort, sa dépouille leur sert encore de rempart. D'autres individus ailés, qui ne diffèrent en rien de ceux-là, si ce n'est par la légèreté avec laquelle ils s'échappent lorsqu'on veut les saisir, sont supposés par M. Macquart être les mâles. Les larves qui naissent bientôt de cette nouvelle ponte, se dispersent, puis, lorsque le feuillage commence à tomber, se retirent pour la plupart dans les cannelures des jeunes tiges où elles passent l'hiver.

M. Macquart suppose que la matière sucrée qu'élabore cette espèce, est l'espèce de manne que les abeilles vont sucer sur les mélèzes dans la vallée de Chamouny et à laquelle est due l'excellence du miel qu'elle produit.

Pityopsylle.

513. *Pityopsylle* (1). Une tache stigmatique allongée, d'un gris roussâtre, sur les homélytres. Long. 0,002.

pini Linn. 736. 25.—Am. Serv. 595. — La Psylle du pin. Geoffr. 488. 6.

Sur les pins.

Cette espèce dépose également ses œufs dans des touffes filamenteuses, mais ils sont jaunâtres et n'ont point de pédicule, d'après M. Macquart.

(1) Πίτυς, pin, ψύλλα, puce.

4. (1). Homélytres à nervures supplémentaires (*fig.* 84 *a a*).

Tête carrée, aplatie et creusée en dessus, prolongée antérieurement en deux tubercules coniques.— *Yeux* peu saillants, allongés, trigones, ovalaires. — *Antennes* pas plus longues que le thorax, de dix articles, le premier court, noduleux, les sept derniers d'égale longueur entre eux, les deux soies terminales du dernier article assez longues.—*Prédorsum* à bords parallèles.—*Écusson* petit.

Livie.

514. *Livia.* Ferrugineuse, le second article des antennes aussi grand que tous les suivants ensemble. Long. 0,003.

juncorum Latr. G. III. 170. 1.—Illig. M. I. 284.—Curt. pl. 492.—Burm. 97. 1.—Blanch. 202.—Am. Serv. 596.

Second article des antennes blanchâtre, très épaissi, ovalaire, renflé à sa base, le dernier noir.

France; sur les joncs.

Dirhaphie.

515. *Dirhaphia* (1). Semblable à la précédente, mais la tête plus large, et le second article des antennes ne faisant pas le quart de la longueur totale de l'antenne. Long. 0,003.

limbata Wag. A. Fr. XI. 275.—Guér. R. 1842. 293.—Am. Serv. 597.

Trouvé en sociétés nombreuses en automne, aux environs de Varsovie, dans une localité couverte de buissons isolés, non loin d'une forêt. Ces insectes étaient en-

(1) Δὶς, deux, ῥαφὴ, suture.

foncés à peu près de cinq centimètres dans la terre. M. Waga les a vus sauter, mais non se servir de leurs ailes.

SUBDIVISION II.

GRADIPÈDES. *GRADIPEDES* (1) Am. Serv.

Aphis Linn. — Réaum. — Geoffr. — De G. — Fabr. — Hausm. — Schrank. — Latr. — Le P. Serv. — Burm. — Guér. — Zett. — Heyd. — Hart. — Kalt. — Am. Serv. — *Chermes* Linn. — Fabr. — Burm. — Hart. — Kalt. — *Myzoxylus* Blot. — Am. Serv. — *Phylloxera* B. Fonsc. — Kalt. — *Vacuna* Heyd. — Kalt. — *Schizoneura*, *Pemphigus*, *Tetraneura* Hart. — Kalt.

Les insectes de cette subdivision, nommés vulgairement Pucerons, n'ont pas la faculté de sauter, comme ceux de la précédente. Les nervures de leurs ailes ont aussi une disposition différente (*fig.* 90-97); leurs homélytres (*fig.* 90, 91, 93, 96) présentent notamment une grosse nervure costale (*id. b*) qui n'existe pas dans celles des Saltipèdes.

Rien n'est plus intéressant que l'histoire de ces insectes, à cause du mode de génération dont ils présentent un exemple unique parmi les animaux, à savoir la faculté qu'ont les femelles d'enfanter sans le secours du mâle.

« Les petits, dit Geoffroy (490), sortent du ventre de la mère le derrière le premier, et quelquefois la même mère en fait de 15 à 20 en un jour sans paraître moins grosse qu'auparavant. Si on prend une de ces mères et qu'on la presse doucement, on fait sortir de son ventre un plus grand nombre de pucerons de plus en plus petits qui filent comme des grains de chapelet.

(1) *Gradi*, marcher, *pes*, pied.

Qu'on prenne un petit puceron au moment où il sort du ventre de la mère, qu'on l'enferme en particulier, en ayant soin seulement de lui fournir la nourriture qui lui convient, ce puceron, s'il est femelle, fera bientôt des petits. On peut même prendre un des petits venus de ce puceron non accouplé, de ce puceron vierge, s'il est permis de se servir de ce terme, et, en répétant la même expérience, on voit ce petit en faire encore d'autres. Quelques naturalistes ont répété la même observation jusqu'à la troisième et quatrième génération de ces insectes. Bonnet en a observé jusqu'à neuf consécutives dans l'espace de trois mois. »

Ces expériences, qui ont été faites pour la première fois dans le milieu du dernier siècle, de 1740 à 1750, ont été répétées par M. Devau qui a publié ses recherches à ce sujet en 1825 et dit avoir compté jusqu'à onze générations. D'après un auteur encore plus récent, M. Kaltenbach, on en compterait même de quinze à seize.

Ces générations spontanées, qui se font pendant les six à sept mois les plus chauds de l'année, ne donnent naissance qu'à des individus qui, pour la plupart, restent aptères; mais sur la fin de l'automne, il y a une dernière génération dont les individus qui en proviennent acquièrent tous des ailes, et dont les mâles s'accouplent avec les femelles; la génération rentre alors dans les règles accoutumées. Après cet accouplement, la femelle fécondée pond des œufs qui passent l'hiver comme ceux de beaucoup d'autre insectes pour éclore au printemps et donner naissance alors à ces femelles qui doivent en enfanter d'autres et ceux-ci d'autres encore, sans le secours du mâle.

Au reste, l'anatomie de ces insectes montre que l'organisation des ovaires, dans les dernières femelles destinées

à pondre des œufs, n'est pas la même que dans celles qui produisent des petits vivants.

Les Gradipèdes sont en général d'une consistance faible et délicate, d'un demi-millimètre à six millimètres de longueur. Après la mort, ils se rétrécissent et perdent tellement leur forme et leur couleur qu'ils ne sont plus reconnaissables, et qu'ils ne peuvent guère, à cause de cela, être conservés dans les collections. Les antennes, les ailes, la tête et le thorax restent seulement assez faciles à reconnaître : c'est pourquoi on peut toujours former une collection d'individus ailés.

La tête (*fig.* 87) est de forme très semblable dans toutes les espèces. Les antennes varient par la grandeur et le nombre des articles ; le troisième article est ordinairement crénelé d'un côté et paraît formé, ainsi que les suivants, de petits anneaux en forme de vis.

Les yeux (*fig.* 87, 88 *a*) sont analogues à ceux des Diptères : ils offrent ordinairement une particularité remarquable dans l'existence d'un petit tubercule (*fig.* 87 *c c*) placé en arrière. Ce tubercule a la forme d'un second œil a réseau, ce que Latreille a déjà signalé dans l'Aleurode, où MM. Burmeister et Kaltenbach l'ont vu aussi. Entre l'œil et ce tubercule, il y a une petite membrane qui les sépare ; ils sont très semblables l'un à l'autre dans leur construction ; seulement, il y a moins de facettes dans le tubercule que dans l'œil. Les yeux sont très petits dans les individus non ailés.

Tous les individus ailés ont, en outre, comme les Saltipèdes, trois ocelles (*fig.* 87, 88 *b b b*), deux sur le vertex, près des yeux, et l'autre sur le front, entre les antennes ; ils apparaissent dans l'état de nymphe, avant le dernier changement de peau, et ne varient jamais dans leur position.

Le bec (*fig.* 88 *d*), qui naît au-dessous au bord postérieur de la tête, varie en longueur. Dans quelques espèces, il ne dépasse guère l'insertion des pattes antérieures; dans d'autres, il atteint jusqu'à la deuxième ou troisième paire; dans d'autres enfin, il est plus long que le corps et dépasse plus ou moins l'extrémité de l'abdomen. Il est composé de trois articles, le premier aussi ou plus long que le second et le troisième ensemble; il offre, dans toute sa longueur en dessus, une fine rainure, que l'animal peut entr'ouvrir au besoin. Il renferme les soies internes (1), qui paraissent ordinairement n'en former qu'une seule et ne se séparent que très rarement; elles sortent quelquefois par l'ouverture de la rainure; ce sont ces soies que l'animal introduit dans l'épiderme des plantes pour en sucer le suc.

Les homélytres sont grandes; elles dépassent de beaucoup l'extrémité de l'abdomen et sont, dans quelques espèces, agréablement dessinées. Elles présentent toujours une côte externe (*fig.* 90 *a*) et une nervure sous-costale (*fig.* 90, 91, 93, 96 *b*) très épaisse, qui va s'élargir vers l'extrémité pour y former la masse costale (*id. c*). La grosse nervure sous-costale donne naissance à des nervures obliques (*fig.* 90 *d*, *e*, *f*, *g*) dont les deux premières (*d*, *e*) sont toujours simples; la troisième ou le cubitus (*f*) présente une (*fig.* 91 *h*) ou deux (*fig.* 90 *h i*) bifurcations, ou quelquefois est simple (*fig.* 93 *f*).

Les ailes inférieures sont beaucoup plus petites que les supérieures ou homélytres, et leurs nervures servent aussi à former des divisions méthodiques; elles présen-

(1) L'auteur, M. Kaltenbach, à qui nous empruntons ces détails, déclare n'en avoir jamais vu que trois; mais il doit certainement y en avoir quatre, comme dans tous les Rhynchotes.

tent notamment, à la côte externe, vers l'extrémité, une petite saillie (*fig.* 92, 94, 95, 97 *a*) qui est remarquable.

Le tissu alaire est toujours nu, jamais velu. Au reste, leurs nervures s'écartent quelquefois du type ordinaire dans les individus de la même espèce et présentent des anomalies nombreuses; mais l'observateur peut facilement éviter les erreurs en faisant ses comparaisons sur plusieurs individus.

C'est M. Hartig qui, le premier, a porté son attention sur les nervures du système alaire dans ces insectes et en a fait sortir une méthode pleine de clarté, que M. Kaltenbach est venu ensuite adopter, en la sanctionnant de ses propres observations. Nous ne faisons ici que suivre et rapporter le travail de ces deux excellents auteurs.

L'abdomen consiste en neuf anneaux ou segments à peine distincts dans les individus aptères dont le ventre est gonflé. Il présente ordinairement un caractère qui ne se retrouve nulle part, savoir : deux cornicules (*fig.* 89 *a*) qui prennent naissance au sixième segment et qui varient de forme, de longueur et de couleur; elles sont cylindriques, en massue ou coniques, tantôt longues, tantôt courtes; elles consistent seulement quelquefois en deux simples tubercules qui présentent une petite ouverture ronde au milieu, et même disparaissent entièrement dans quelques espèces. Malgré toutes les recherches faites jusqu'à ce jour, on ne sait pas encore précisément à quoi servent ces cornicules; elles paraissent être un appendice du système respiratoire en même temps que des organes secrétoires. On en voit sortir une liqueur visqueuse, noire, brune, rouge, jaune ou verte, selon la couleur des individus et qui est sécrétée par une glande placée à la base des cornicules. On remarque en outre, dans leur intérieur, un lacis considérable de trachées considérables qui y conduisent

l'air, et qui poussent, dans cette espèce de stigmate prolongé, le liquide dont il est rempli, tantôt sous la forme d'un filet continu, tantôt sous celle de plusieurs bulles, et qui est évacué ainsi dans l'expiration. Au reste, il paraît que ceux qui possèdent les cornicules se développent et arrivent à l'état parfait beaucoup plus promptement que ceux qui n'en ont pas, comme le *Lachnus* (*quercus* Linn.), par exemple, qui en est privé et qui n'a que deux générations dans l'année. La liqueur qui sort de ces cornicules, d'une saveur douce et sucrée, est recherchée avec avidité par les fourmis, qu'elle attire en grand nombre sur les arbres chargés d'insectes qui la produisent. Les anciens disaient qu'elles avaient pour eux une certaine amitié et qu'elles venaient leur faire des caresses. Linné leur a donné l'épithète de vaches des fourmis, parce qu'elles les excitent à faire jaillir cette liqueur pour s'en rassasier. On dit même qu'elles les emportent pour les placer sur des plantes près de leur fourmilière, afin qu'ils y soient plus à leur portée.

M. Morren dit qu'ayant mis des femelles à part dans des bocaux pour les observer, il a vu leurs petits venir sucer le suc qui sortait de leurs cornicules en plongeant leur bec comme s'ils avaient été boire à la mamelle de leur mère.

Certains Gradipèdes, qui n'ont point de cornicules, excrètent aussi un liquide visqueux qu'ils jettent par l'anus et que paraissent rechercher également les fourmis.

Outre ces cornicules, on voit à l'extrémité de l'abdomen, dans un grand nombre d'espèces, principalement dans celles de la première tridivision, qui ont des antennes plus longues que le corps (*Aphis* — *Philyriptus*), un appendice caudal (*fig.* 89 *b*), placé au bord

supérieur de l'anus, de forme noduleuse, conique ou allongée en sabre, qui a quelquefois presque la moitié de la longueur des cornicules. Cet appendice a cela de remarquable surtout que son existence est un signe auquel on peut reconnaître que l'insecte, quoique privé d'ailes, a atteint l'état parfait. Jusqu'au dernier changement de peau, cet appendice, conique et court, reste uni en corps au dernier segment abdominal; après la dernière mue, il est libre, arrondi et détaché de ce segment. Il existe quelquefois dans des espèces qui n'ont pas de cornicules.

Les Gradipèdes couvrent leurs œufs avec une substance cotonneuse qui transsude de leur corps, notamment des parties qui environnent l'anus. Le Phégire (*fagi* Linn.) et quelques autres espèces sont tellement enveloppés de cette substance qu'ils paraissent être des flocons de coton mouvants. Les femelles aptères transsudent cette sécrétion ordinairement de certaines granulations qui sont distribuées par séries sur leur dos. Ces granulations sont nues après chaque changement de peau.

Les tarses sont seulement de deux articles, le premier très petit, le second terminé par deux crochets. La longueur des pattes varie selon les espèces.

Ces insectes se tiennent notamment dans les lieux abrités du vent. Les vallées profondes, les clairières des bois et le penchant des collines du côté méridional ou oriental, les cultures entourées de haies et les serres chaudes sont favorables à leur multiplication, ainsi que la chaleur en général et l'abondance du suc des plantes. C'est surtout cette dernière cause qui fait que ces insectes se trouvent dans les lieux les mieux cultivés, tels que les jardins et dans le voisinage des villes et villages. Plus on s'éloigne des habitations humaines et moins on en trouve.

Les plantes herbagères, quoique plus nombreuses,

nourrissent proportionnellement moins de ces insectes que les arbres. Il est très rare que deux espèces différentes se trouvent sur la même plante herbagère (la tanaisie [*tanacetum*] en a cependant trois), ce qui a lieu souvent sur les arbres. Le chêne seul en nourrit plus de six espèces ; le bouleau et le saule, de sept à huit ; l'orme, quatre ; le groseiller, trois, etc. Quelques espèces vivent sur toute espèce de plante, d'autres sur un certain nombre, cinq, six ou davantage. Presque chaque localité différente a ses espèces différentes de Gradipèdes. Il y a dans le tronc du chêne une espèce différente de celles qui vivent dans les vieilles branches ; dans les petits rejetons, une autre que sur les feuilles, etc. Le suc de certaines plantes est pour certaines espèces un poison ou du moins ne convient pas à leur nourriture. Si le vent ou le hazard les fait tomber sur ces plantes, elles y meurent bientôt ou deviennent promptement la proie de leurs ennemis. Il y a des plantes qui sont entièrement exemptes de leurs atteintes ; mais cela peut tenir, soit à ce que la vie de ces plantes commence et finit avant que la température permette à ces insectes de subsister, soit à ce que la durée de la vie de ces plantes est trop courte pour qu'ils puissent avoir le temps de se développer sur elles.

Le bec est plus ou moins long, selon que l'espèce vit sur le tronc, les branches ou les feuilles. La couleur de l'insecte varie aussi selon la couleur du suc de la plante. Il se tient tranquille par troupe, la tête des individus qui la composent ordinairement tournée vers un point central.

Les œufs éclosent aux premiers jours du printemps et sont la souche des premières colonies de l'année. L'insecte subit d'abord trois ou quatre mues (1), puis en-

(1) Nous pensons que ces mues doivent être généralement au nombre

fante, quelques-uns après dix ou douze jours, sans accouplement préalable, ainsi qu'il a été dit précédemment. Plus tard on en voit aussi d'ailés qui font des petits (1); leurs ailes sont destinées à transporter ailleurs d'autres colonies.

Il y a cependant certains œufs qui éclosent à la fin de l'automne, et l'insecte qui en sort passe l'hiver dans les fentes du bois. C'est ce que De Géer a déjà dit et ce que M. Kaltenbach a observé particulièrement sur une espèce, Padifex (*Aphis padi* Linn). Il y en a aussi d'ailés comme de non ailés, qui passent l'hiver quand il est doux et qui donnent naissance à des petits vivants au printemps, ce que Bonnet et Réaumur avaient déjà soupçonné, mais ce que Kyber a positivement observé sur plusieurs espèces.

Il est certain, du reste, qu'il y a quelques espèces qui sont purement ovipares, telles que l'Elatipte (*abietis* Linn.), d'après De Géer et Kaltenbach, et le Laricipte (*laricis* Hart.), d'après ce dernier, qui en compte encore deux autres espèces de la même division méthodique dans le même cas. Cela est moins sûr, dit-il, pour la Phylloxère et la Vacuna, ainsi que l'autre espèce qu'il place près d'elle.

Une armée de petits Hyménoptères (*Aphidius*) dépo-

de 4 pour les individus qui restent aptères, et de 5 pour ceux qui acquièrent des ailes. Voyez nos observations sur la Punaise.

(1) On peut s'en assurer en pressant dans ses doigts une de ces femelles ailées qu'on commence à trouver dès la fin de mai, au moins ; on fait sortir de son ventre une matière verdâtre dans laquelle on distingue, au premier abord, des points noirs, qui sont les yeux des petits dans un état plus ou moins avancé de gestation ; ils sont ordinairement au nombre d'une dizaine faciles à séparer et à compter. On en voit qui ont déjà leurs pattes et leurs antennes complètement développées. On fait également sortir des petits, dans cet état, du ventre des femelles aptères, qui sont en beaucoup plus grand nombre que les femelles ailées.

sent leurs œufs dans le corps même de ces insectes, un seul œuf dans chaque individu. La larve qui naît de cet œuf ne tarde pas à le sucer et à le faire mourir. Si on prend une feuille couverte de Gradipèdes et qu'on la mette sous une cloche de verre, on voit, au bout de quelques jours, apparaître un nombre de ces petits Hyménoptères égal à celui des Gradipèdes. Une espèce de Névroptère (*Hemerobius*), une espèce de Diptère (*Syrphus ribesii*), en état de larve, leur font la guerre et les sucent jusqu'à la peau. Une espèce d'Hémiptère, l'Anthocore les attaque également; et l'on voit aussi quelquefois sur eux une espèce de mitte longue (*Acarus coccineus* Schrank) qui se nourrit de leur substance. Ils ont tant d'ennemis qu'il en est peu qui ne meurent dévorés ou tués par eux.

On suppose que la multiplication prodigieuse de ces insectes, qui se fait remarquer à certaines époques et dans certaines localités, a lieu sous l'influence de certaines dispositions atmosphériques, comme certaines épidémies qui cessent avec l'effet de ces influences, pour reparaître au bout d'un temps plus ou moins long, quand les mêmes circonstances, d'ailleurs inconnues, se reproduisent. Cette explication paraît du moins plus vraisemblable que celle qui admet des migrations de ces insectes d'un point du globe sur l'autre. Il y en eut notamment, en Belgique, de 1833 à 1834, une irruption telle qu'elle rappela les célèbres émigrations de sauterelles dont souffrent les peuples méridionaux. Sur la fin de septembre, une nuée de ces insectes parut tout à coup entre Bruges et Gand; le lendemain on les vit voltiger à Gand par troupes en telle quantité que le jour en était obscurci. Sur les remparts, on ne pouvait distinguer les murs des habitations, tant ils en étaient couverts. Toute la route d'Anvers à Gand était noircie de leurs innombrables légions; il fallait se

couvrir les yeux avec des lunettes et le visage avec un mouchoir pour le préserver des chatouillements qu'occasionnaient leurs pattes en s'y appliquant. Le docteur Morren, de Liége, à qui l'on doit les dernières et les plus profondes recherches anatomiques qui aient été faites sur ces insectes, dit que les différentes directions qu'a suivies cette irruption extraordinaire, doivent faire supposer que l'émigration a eu un centre et un foyer d'irradiation, puisque des troupes se sont portées vers le nord, vers l'est et vers le sud, l'ouest étant la côte maritime elle-même. Au reste, l'espèce de Gradipède dont ces masses étaient composées, différait de toutes celles qui avaient été précédemment observées; elle paraissait se jeter de préférence sur le pêcher.

Après des recherches et des essais de tout genre, on a reconnu que le seul moyen de débarrasser les arbres des différentes espèces de Gradipèdes dont ils sont si souvent infestés, est d'écraser ces insectes et de nettoyer les arbres qui en sont couverts avec une brosse ou un balai. Tous les autres moyens sont insuffisants ou dangereux pour les arbres eux-mêmes, comme les fumigations, les lavages à l'eau de chaux, etc.

1. (18). Homélytres à cubitus (*fig.* 90, 91 *f*) bifurqué.

2. (15). Homélytres à cubitus (*fig.* 90 *f*) deux fois (*id.* *h*, *i*) bifurqué.

3. (14). Antennes de plus de cinq articles.

4. (13). Antennes de sept articles, ordinairement aussi ou plus longues que le corps.

5. (12). Dernier article des antennes sétiforme et plus long que le précédent.

6. (9). Antennes insérées sur un tubercule frontal élevé (*fig.* 87, 88).

Cornicules longues de près de la moitié de l'abdomen.

7. (8). Front creusé entre les antennes (*fig.* 87, 88).

Puceron.

516. *Aphis* (1). Vert ou brunâtre, avec des taches sur le thorax ainsi qu'aux bords de l'abdomen, et l'écusson, d'un noir luisant. Long. 0,002-3.

rosæ Linn. 734. 9.—De G. 65. 10. pl. 3. f. 10.—Fabr. R. 298. 30.—Schrank. F. 117.—Le P. Serv. 240. 4.—Burm. 94. 2.—Blanch. 206. 11.—Guér. Ic. 59. f. 15.—Kalt. 3. 1.—Am. Serv. 609. 1.—Réaum. III. pl. 21. f. 1-4.

Les cornicules longues, un peu renflées dans le milieu, noires; l'appendice caudal assez long, en forme de sabre.

Sur les rosiers.

Achillaphis.

517. *Achillaphis* (2). La tête et le thorax noirs, l'abdomen vert, avec des bandes transverses et des taches latérales, noires. Long. 0,003.

millefolii Fabr. R. 296. 17.—De G. 60. 9. pl. 4. f. 1-5.—Schrank. F. 123.—Kalt. 10. 2.

Bec atteignant l'insertion des pattes postérieures; cornicules noires, moyennement grandes, l'appendice caudal de leur longueur, velu, noir.

Sur la millefeuille.

(1) Ἀφύω? dévorer.

(2) *Achillea*, millefeuille, plante, etc.

PLATANAPHIS.

518. *Platanaphis* (1). Jaune verdâtre ou brunâtre; les cornicules longues, épaissies dans le milieu, l'appendice caudal très-petit (de la moitié des cornicules). Long. 0,002-3.

platanoidis Schrank. F. 112 (*nec* Linn.). — Kalt. 11. 3.

Très commun sur le platane (*Acer pseudo-platanus*).

SONCHIFEX.

519. *Sonchifex* (2). Noir luisant, l'abdomen brun rougeâtre, luisant en dessus, mat en dessous. Long. 0,00 .

sonchi Linn. 735. 15.—Fabr. R. 302. 53.—Schrank. F. 120.—Kalt. 28. 17.—Le Puceron du laiteron. Geoffr. 497. 13.—Réaum. III. pl. 22. f. 3-5.

Antennes noires, aussi longues que le corps, le troisième article un peu jaune à la base; bec atteignant la seconde paire de pattes; cornicules longues, noires, avec une tache noire derrière elles; appendice caudal jaune, de moitié aussi long qu'elles.

Sur le laiteron notamment.

M. Kaltenbach, à qui nous empruntons toute cette partie de notre ouvrage, met encore dix-huit autres espèces dans cette sous-subdivision, notamment les suivantes :—*Urticifex* (*urticæ* Schrank).—*Serratulifex* (*serratulæ* Linn.).—*Jaceifex* (*jaceæ* Linn.). — *Picridifex* (*picridis* Fabr.). — *Absinthifex* (*absinthii* Linn.) — *Solidaginifex* (*solidaginis* Fabr.).

8. (7). Front plat ou bombé entre les antennes.

(1) Πλάτανος, platane, etc.

(2) *Sonchus*, laiteron, *fex*, qui détruit.

RIBIFEX.

520. *Ribifex.* Jaune, la poitrine et l'écusson bruns; les cornicules très grêles, longues, brunâtres; l'appendice caudal, du quart de leur longueur, blanchâtres. Long. 0,001.

ribis Linn. 733. 1.—Fabr. R. 295. 7.—Schrank. F. 108.—Kalt. 39. 26.—Réaum. III. pl. 22. f. 7-10.

Abdomen jaune, avec une grosse tache noire carrée au milieu en dessus et trois ou quatre petites taches noires de chaque côté.

Sur les groseillers.

TANACETIFEX.

521. *Tanacetifex.* Brun, l'abdomen vert, taché de noir; les cornicules de moyenne grandeur, très grêles, noires; l'appendice caudal jaune, d'un tiers de leur longueur. Long. 0,0012.

tanaceti Linn. 735. 18.—Fabr. 299. 36.—Schrank. F. 123.—Burm. 94. 3.—Kalt. 47. 33.—Le Puceron de la tanaisie. Geoffr. 496. 8.

Sur la tanaisie.

PRUNIFEX.

522. *Prunifex.* Le vertex et le thorax bruns, poudrés de blanc; l'abdomen verdâtre; les cornicules longues, grêles, noires; l'appendice caudal brun rougeâtre, du quart de leur longueur. Long. 0,0015.

pruni Fabr. R. 296. 14.—De G. 49. 5. pl. 2. f. 1-8. — Schrank. F. 115.—Kalt. 52. 37.—Le Puceron du prunier. Geoffr. 497. 10. — Réaum. III. 296. pl. 23. f. 9-10.

Sur les pruniers.

M. Kaltenbach met encore treize autres espèces dans cette sous-subdivision, dont notamment les suivantes : —*Humulifex* (*humuli* Schrank.).—*Dianthaphis* (*dianthi* Schrank.).—*Cerasaphis* (*cerasi* Fabr.).—*Lythraphis* (*lythri* Schrank.).— *Calamaphis* (*arundinis* Fabr.).

9. (6). Antennes insérées immédiatement sur le front, celui-ci plat ou convexe.

Cornicules courtes.

10. (11). Corps ovalaire, fortement bombé, avec un petit tubercule de chaque côté de l'avant-dernier segment de l'abdomen.

PADIFEX.

523. *Padifex*. Noir, l'abdomen vert; les cornicules brunes, cylindriques, avec un léger bourrelet un peu avant l'extrémité. Long. 0,002.

padi Linn. 734. 8.—Fabr. R. 301. 50.—Schrank. F. 115.—Kalt. 74. 53.—Réaum. III. pl. 23. f. 9, 10.

Appendice caudal brun, presque moitié de la longueur des cornicules ; nervures fourchues du cubitus très-petites.

Sur les mérisiers.

SAMBUCIFEX.

524. *Sambucifex*. Noir luisant, l'abdomen vert brun, le dessus vert avec un duvet brun; les cornicules longues et grèles. Long. 0,002.

sambuci Linn. 734. 4.—Fabr. R. 294. 4.—Schrank. F. 111.—Kalt. 83. 60.—Le Puceron du sureau. Geoffr. 495. 3.—Réaum. III. pl. 21. f. 5-15.

Appendice caudal d'un cinquième de la longueur des cornicules.

En grand nombre sur le sureau, de juin à juillet.

OXYACANTHAPHIS.

525. *Oxyacanthaphis*. Noir, l'abdomen vert, les cornicules moyennement longues, grêles, diminuant de grosseur vers l'extrémité. Long. 0,0015.

oxyacanthæ Schrank. F. 116.—*mali* Fabr. R. 298. 29.—Kalt. 72. 52.—*pomi* De G. 36. pl. 3. f. 18-21.

Appendice caudal noir ou vert, des deux cinquièmes de la longueur des cornicules.

Très commun sur les pommiers.

M. Kaltenbach ajoute encore ici vingt-huit espèces dont notamment les suivantes : — *Plantaginifex* (*plantaginis* Schrank).—*Psorodaphis* (*scabiosæ* Schrank)—*Viburnifex* (*viburni* Scop.). —*Evonymaphis*(*evonymi* Fabr.).—*Rumicifex* (*rumicis* Linn.) — *Meconaphis* (*papaveris* Fabr. — *thlapeos* Schrank.—*fabæ* Scop.—*atriplicis* Fabr.—*aparines* Schrank. — *armata* Hausm.). — *Craccifex* (*craccæ* Linn.). — *Genistifex* (*genistæ* Scop.). — *Lychnidaphis* (*lychnidis* Linn.)

11. (10). Point de tubercule à l'avant-dernier segment de l'abdomen.

CRAMBAPHIS.

526. *Crambaphis* (1). Grisâtre brun, l'abdomen vert, avec de faibles bandes brunes en-dessous ; les cornicules brunes, épaissies dans le milieu. Long. 0,0008.

brassicæ Linn. 734. 12.—Fabr. R. 300. 41.—Schrank. F. 119.—Frisch. XI. 10. pl. 3. f. 15.—*raphani* Schrank. F. 119.—Kalt. 106. 81.

Appendice caudal long de la moitié des cornicules.

(1) Κράμβη, chou, etc.

Sur les choux, les raiforts, etc.

MYZÆGIRE.

527. *Myzægirus* (1). Noir luisant, le ventre vert; les cornicules très petites, noires. Long. 0,0015.

populi Linn. 736. 27.—De G. 94. 15. pl. 7. f. 1-7. —Fabr. R. 298. 27.—Kalt. 126. 98.

Appendice caudal à peine apparent, jaune; bec atteignant les pattes postérieures ; masse costale des homélytres grande et noire.

Sur les peupliers.

M. Kaltenback ajoute encore ici vingt-sept espèces, notamment les suivantes : — *Vitellinifex* (*vitellinæ* Schrank). — *Corylaphis* (*coryli* Goetze). — *Balsamitifex* (*balsamitæ* Müll.). —*Nymphæifex* (*nympheæ* Linn.—*butomi* Schrank.).—*Bromaphis* (*avenæ* Fabr.).—*Ægopodaphis* (*capreæ* Fabr. — *ægopodii* Scop.). —*Xylosthaphis* (*xylosthei* Schrank). — *Scolymaphis* (*cardui* Linn. — *onopordi* Schrank). — *Oncodaphis* (*tuberculata* Heyd.). —*Salicetifex* (*saliceti* Schrank). — *Cerasifex* (*cerasi* Schrank. [*nec* Fabr.).—*Acerifex* (*aceris* Fabr.).

12. (5). Dernier article des antennes grêle, mais plus court que le précédent.

Cornicules nulles ou consistant seulement en de simples tubercules.

PHILYRIPTE.

528. *Philyriptus* (2). Jaune, taché de noir, les ailes tachées de brun noir ; cornicules et appendice caudal non apparents. Long. 0,002.

(1) Μύζω, sucer, αἴγειρος, peuplier.
(2) Φίλυρα, tilleul, ἴπτω, nuire.

tiliæ Linn. 734. 11. — De G. 77. 39. — Fabr. R. 299. 39.---Schrank. F. 117. — Frisch. XI. 3. pl. 7.—Burm. 95. 5.—Kalt. 129. 99.—Le Puceron du tilleul. Geoffr. 495. 6.—Réaum. III. pl. 23. f. 7-8.

Sur les tilleuls.

M. Kaltenbach met encore ici sept espèces, notamment :—*Salicifex* (*salicis* Linn.).—*Mecynaphis* (*oblonga* Heyd.).—*Nigritarsifex* (*nigritarsis* Heyd.).—*Clethraphis* (*alni* Fabr. [*nec* Schrank].—*maculata* Heyd.).

13. (4). Antennes de six articles, moins longues que la tête et le thorax.

LACHNUS.

529. *Lachnus* (1). Noir, velu, les antennes très mobiles, leur second article plus court que le premier, le dernier plus court que le précédent; bec trois fois plus long que le corps. Long. 0,004-5.

quercûs Linn. 735. 24. — Fabr. R. 300. 43. — Schrank. F. 112.—Burm. 92. 3.—Kalt. 164. 13. —*longirostris* Fabr.? R. 294. 1.—Le Puceron des écorces à longue trompe. Geoffr. 498. 14.—Réaum. III. pl. 28. f. 5-14.

Sur le tronc des vieux chênes, de juillet à octobre.

PHÉGIRE.

530. *Phegirus* (2). Vert, jaune ou gris, tout enveloppé dans une matière cotonneuse, longue et grise, sans cornicules; les yeux d'un rouge vif. Long. 0,0015.

fagi Linn. 735. 23. — Fabr. R. 297. 24. — Burm. 92. 2.—Kalt. 147. 1.—Le Puceron du hêtre. Geoffr. 497. 12.—Réaum. III. pl. 26. f. 1.

(1) Λάχνη, laine.

(2) Φηγὸς, hêtre, εἶρος, laine.

Vertex, cou, poitrine, écusson et des bandes transverses aux anneaux de l'abdomen, noirs.

Sur le hêtre.

DRYAPHIS.

531. *Dryaphis* (1). Noir, les ailes hyalines, sans cornicules ni appendice caudal ; les jambes postérieures très longues. Long. 0,0015.

roboris Linn. 735. 22.—Fabr. R. 300. 42.—Curt. pl. 567.—Kalt. 148. 2.—*fasciatus* Burm. 93. 4.

Sur le chêne.

M. Kaltenbach ajoute encore neuf espèces, notamment les suivantes : — *Juglandifex* (*juglandis* Frisch.). —*Juniperifex* (*juniperi* De G.).—*Pityaphis* (*pini* Linn.). —*Tæniolachnus* (*fasciatus* Burm.—*costatus* Zett. ?)—*Pinetifex* (*pineti* De G.).

14. (3). Antennes de cinq articles.

MYZOXYLE.

532. *Myzoxylus* (2). D'un brun roux foncé ; le dessus de l'abdomen recouvert d'un duvet très long et très blanc. Long. 0,0015.

mali Blot.—Am. Serv. 612.

Nord de la France et Belgique, sur les pommiers.

Cet insecte paraît ne pouvoir vivre que sur les pommiers ; transplanté sur d'autres arbres, il y périt bientôt. Il n'attaque point les fleurs, les fruits ni les feuilles, mais se fixe sur l'écorce, à la partie inférieure du tronc, d'où il se propage jusqu'aux racines, au-dessous des greffes et

(1) Δρῦς, chêne, etc.
(2) Μύζω, sucer, ξύλον, bois.

surtout sous leur poupée. Il aime encore à se loger dans les plaies du tronc et des grosses branches, recherchant principalement l'exposition au midi. Il fait devenir le bois sec, noueux, cassant et amène bientôt tous les symptômes qui caractérisent la vieillesse et la décrépitude dans les arbres. Il a peu d'agilité et ne change guère de place. On explique sa rapide propagation d'un verger et d'un canton à l'autre, en supposant que le vent l'emporte avec facilité, sa légèreté étant favorisée par le duvet dont il est revêtu. Les galles que produit sur les arbres la présence de sa progéniture dans leur tissu, se font remarquer seulement à la surface pendant les deux premières années; elles ont une croissance rapide; mais au bout de ce temps, elles cessent d'acquérir plus de volume et ne pouvant plus ordinairement, après un intervalle de quatre à six ans au bout duquel elles sont desséchées, servir à la nourriture des insectes qui y sont fixés, ils les abandonnent, ce qui fait que de vieux pommiers s'en trouvent quelquefois débarrassés subitement.

On a remarqué, du reste, que les pommiers dont les fruits contiennent le plus de principes sucrés sont les plus exposés aux attaques de cette espèce; ceux dont les fruits sont insipides, âcres et surtout amers, y sont moins exposés.

On ne lui connaît pour ennemi que les larves de certains Coléoptères (*Coccinella*), qui lui préfèrent même de beaucoup les Gradipèdes des divisions précédentes.

15. (2). Homélytres à cubitus une seule fois bifurqué (*fig.* 91 *f h*).

16. (17). Antennes de six articles; ailes en toit, les inférieures ayant deux nervures obliques (*fig.* 92).

SCHIZONÈVRE (*fig.* 91, 92).

533. *Schizoneura* (1). Noire, l'abdomen brun en dessus, clair en dessous; les ailes hyalines, sans cornicules ni appendice caudal. Long. 0,002.

ulmi Linn. 733. 2.—De G. 53. pl. 5. f. 7-12.—Fabr. R. 299. 37.—Kalt. 173. 5.—Le Puceron de l'orme. Geoffr. 494. 1.—Réaum. III. pl. 25. f. 4-7.

Sur les ormes.

M. Kaltenbach ajoute ici cinq autres espèces, dont :—*Cornifex* (*corni* Fabr.).—*Lachnaphis* (*lanigera* Hausm.).—*Lachnodaphis* (*lanuginosa* Hart.).—*Tremulifex* (*tremulæ* Linn.).

17. (16). Antennes de cinq articles; ailes se tenant horizontalement, les inférieures n'ayant qu'une seule nervure oblique (*fig.* 95).

VACUNA (*fig.* 95).

534. *Vacuna.* Noire, l'abdomen sombre en dessus, vert clair en dessous; les antennes brunes; des tubercules au lieu de cornicules, l'appendice caudal très court. Long. 0,001-2.

dryophila Schrank. F. 113.—Kalt. 178. 2.

Sur le cornouiller.

M. Kaltenbach ajoute une autre espèce, sur le bouleau, sans cornicules (*Tremulinax*).

18. (1). Homélytres à cubitus simple (*fig.* 93, 96).

19. (22). Antennes de six articles; homélytres à quatre nervures obliques (*fig.* 93).

20. (21). Ailes inférieures à deux nervures obliques (*fig.* 94).

(1) Σχίζω, fendre, νεῦρον, nervure.

PEMPHIGUE (*fig.* 93, 94).

535. *Pemphigus* (1). Antennes courtes, assez épaisses, s'amincissant au bout; le sixième article pointu, plus long que le précédent. Long. 0,002.

bursarius Linn. 756. 29. — Fabr. R. 295. 9. — Schrank. F. 113. — Hausm. 434. 1. — Burm. 89. 1. — Kalt. 182. 3. — Le Puceron du peuplier noir. Geoffr. 497. 11. — Réaum. III. pl. 26. f. 8-9.

Dans les galles et sur les tiges des peupliers.

M. Kaltenbach ajoute six espèces, notamment : — *Bumelifex* (*bumeliæ* Schrank). — *Xylosthætius* (*xylosthei* De G. — *loniceræ* Hart.).

21. (20). Ailes inférieures n'ayant qu'une nervure oblique (*fig.* 97).

TÉTRANÈVRE.

536. *Tetraneura* (2). Noire, nue; les antennes très courtes; sans cornicules ni appendice caudal. Long. 0,0015-2.

ulmi De G. 58. 14. pl. 4. f. 15-17. — Kalt. 189. 1. — Réaum. 299. pl. 25. f. 4-7.

Dans les galles des feuilles de l'orme.

22. (19). Antennes de trois à cinq articles; homélytres ayant trois nervures obliques. (*fig.* 96).

23. (24). Antennes de cinq articles; ailes en toit.

ELATIPTE.

537. *Elatiptus* (3). Jaune brunâtre; la partie postérieure de l'abdomen nue, jaune rougeâtre; les nervures

(1) Πέμφιξ, souffle.

(2) Τέτρα, quatre, νεῦρον, nervure.

(3) Ἐλάτη, sapin, ἴπτω, nuire.

obliques des homélytres naissant immédiatement de la nervure sous-costale. Long. 0,001.

abietis Linn. 738. 13.—De G. 99. 17. pl. 8. f. 1-3.—Fabr. E. IV. 223. 13.—Frisch. XII. 10. pl. 2. f. 3.—Kalt. 200. 3.—La Psylle du Sapin. Geoffr. 487. 5.

Sur le sapin.

LARICÈTHE (*fig.* 96, 97).

538. *Laricethus* (1), Brun, l'abdomen jaune verdâtre, les nervures obliques des homélytres naissant immédiatement de la nervure sous-costale. Long. 0,0005.

laricis Hart. 366.—Kalt. 194. 1.

Très commun sur le mélèze d'avril à août.

M. Kaltenbach ajoute encore deux autres espèces.

24. (23). Antennes de trois articles, les ailes se tenant horizontalement.

PHYLLOXÈRE.

539. *Phylloxera* (2). Rouge écarlate, la poitrine brune, les ailes grisâtres; les trois nervures obliques partant immédiatement de la côte externe; les ailes inférieures sans nervure oblique; point de cornicules. Long. 0,0007.

quercûs B. Fonsc. A. Fr. III. 223.—Hart. 45. — *coccinea* Heyd. 289.—Kalt. 205. 1. fig. 30-32.

Sous les feuilles du chêne.

TRIBU DEUXIÈME.

GÉOPHTHIRES. *GEOPHTHIRI* (3).

Hyponomeutes Hart. — *Rhizobius* Burm. — Kalt. —

(1) Λάριξ, mélèze, ἔθος, habitude.
(2) Φύλλον, feuille, ξηραίνω, dessécher.
(3) Γῆ, terre, φθεὶρ, pou.

Rhizoterus Hart. — *Forda*, *Trama*, *Paracletus* Heyd. — Kalt.

Les insectes de cette tribu restent constamment aptères et ne se tiennent qu'à terre au pied des arbres ou dans les racines des plantes. Ils paraissent être tous vivipares.

1. (4). Antennes de six articles.
2. (3). Dernier article des antennes mousse, plus long que le précédent.

RHIZOBIE.

540. *Rhizobius* (1). Jaune, les antennes et les pattes brunes, celles-là du triple plus longues que le corps. Long. 0,002.

pilosellæ Burm. 87. 1.—Kalt. 208. 1.

Aux racines de la piloselle, et sous les pierres, au printemps.

Il y en a encore deux autres espèces, dont une qui vit dans les racines du pin.

3. (2). Dernier article des antennes pointu, beaucoup plus court et moins gros que le précédent.

FORDA.

541. *Forda.* Ovalaire, très épaisse, d'un brun-vert ou jaune, glabre, non luisant. Long. 0,001.

formicaria Heyd. —Kalt. 209. 1.—*Rhizoterus vacca* Hart.

Dans les lieux sablonneux, sous les pierres.

4. (1). Antennes de sept articles, le dernier très petit.
5. (6). Tarses postérieurs longs, d'un seul article.

(1) Ῥίζα, racine, βίος, vie.

TRAMIA.

542. *Tramia* (1). En ovale allongé, largement rebordé, pâle, mat, velu. Long. 0,0013.

troglodytes Heyd. 293.—Kalt. 211. 1.

Aux racines du pissenlit, du laiteron, etc.

6. (5). Tarses postérieures de deux articles.

PARACLÈTE.

543. *Paracletius* (2). Ovalaire, jaunâtre, un peu luisant; l'abdomen plat, sans cornicules ni tubercules. Long. 0,0015.

cimiciformis Heyd.—Kalt. 212. 1.

Trouvé dans un nid de fourmis rouges, en avril, aux environs de Francfort.

(1 et 2) Les noms de *Trama*, trame, et *Paracletus*, consolateur, donnés à ces genres par leur auteur, existant déjà substantivement avec une signification déterminée, nous ne croyons pas devoir les employer sans modification dans la nomenclature.

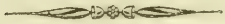

ORDRE QUATRIÈME ET DERNIER.

PSEUDOPTÈRES. *PSEUDOPTERA.*

Phitathelgi Am. Serv.

Les Pseudoptères se distinguent des trois ordres précédents par l'absence de bec et la présence de deux ailes seulement dans les mâles à l'état parfait, ce qui constitue une exception dans la méthode, qui place ces insectes parmi les Tétraptères ; mais l'existence d'un bec articulé, muni de quatre soies internes, dans l'état de larve, semblable à celui des Tétraptères Rhynchotes, empêche de les en séparer et de les mettre parmi les Diptères. C'est cette anomalie méthodique qui nous les a fait nommer Pseudoptères, c'est-à-dire ailes trompeuses, de nature à égarer dans la méthode.

Cet ordre se divise en deux tribus, les Laninsectes et les Gallinsectes.

TRIBU PREMIÈRE.

LANINSECTES. *LANINSECTA* (1). Am. Serv.

Aphis Linn. — Fabr. — *Dorthesia* Orth. — Latr. — L. Duf. — Blanch. — *Coccus* Orth. — Fabr. — Panz. — Ol. — *Chermes* Fabr. — *Orthezia* Am. Serv.

Les insectes de cette tribu se distinguent des Gallinsectes par un caractère tiré de l'état des femelles, qui ne

(1) *Lana*, laine, etc.

se fixent pas sur la plante sous la forme d'une espèce de galle qui couvre les œufs qu'elles y ont déposé, mais continuent à se déplacer et à courir après la ponte. Il n'y en a qu'une seule espèce connue en Europe.

Orthézie.

544. *Orthezia* (1). D'un brun ferrugineux, se couvrant d'une matière laineuse blanche comme de l'amidon. ♀. Long. 0,002-3.

urticæ Linn. 733. 30. — Fabr. 299. 35 (♂).—*characias* Bosc. 171. pl. 1. fig. 2.—Orth. 207. pl. 1. f. 14-16.—Ol. VI. 99. 9.—Fabr. 311. 29.—Panz. 35. 21.—Latr. G. III. 175. 1.—L. Duf. R. 110. pl. 10. f. 102-109.—Burm. 76. 1,—Westw. Intr. I. pl. 1. f. 8.—Blanch. 212.—Am. Serv. 624.—*dubia* Fabr. E. IV. 228. 27.

Mâle. Corps couvert d'un duvet blanchâtre; antennes beaucoup plus longues que le corps, de neuf articles, grêles, velus; ailes demi-transparentes, ovalaires, avec une nervure le long de la côte externe et une autre nervure longitudinale partant de la base pour se rendre à l'extrémité en divergeant avec elle; abdomen présentant, à l'extrémité, une touffe de soies droites, raides, blanchâtres, plus longues que le corps, et terminé par un style court, crochu; pattes un peu plus longues et plus grêles que dans la femelle.

Femelle. Yeux (2) petits, globuleux, non réticulés; antennes courtes, de huit articles, épais, moniliformes;

(1) D'Orthez (l'abbé).

(2) Selon M. L. Dufour (R. 106). Bosc dit n'avoir pu découvrir les yeux, même avec le microscope : suivant lui, les tarses sont de 4 articles.

bec court, placé entre les pattes antérieures (1); point d'oviscapte (1); tarses (1) d'un seul article, terminé par un seul crochet.

Commune dans le midi de la France, sur l'euphorbe (*E. characias*), l'ortie, le groseiller, le geranium, etc.; on la trouve aux environs de Paris.

La femelle, dit l'abbé d'Orthez, à qui sont dues les observations intéressantes faites sur cet insecte, a le corps couvert supérieurement de lames creuses, d'un blanc farineux, rangées longitudinalement en six rangs ou séries composées de neuf chacune; le moindre frottement réduit ces lames en farine; et l'insecte s'en trouvant dépouillé, laisse voir, sur son corps, noir ou rougeâtre, neuf stries transversales suivant lesquelles les lames étaient rangées. Il se recouvre, au bout de quelques jours, d'une poussière blanche dont le volume augmente peu à peu et finit par prendre le même arrangement qu'auparavant.

Lorsque le temps de la ponte approche, au commencement du printemps, il se forme à la partie postérieure du corps une espèce de sac d'une longueur à peu près égale à celle du corps, composé de longues lames rapprochées et à l'extrémité duquel se trouve une ouverture par laquelle doivent sortir les petits. L'intérieur de ce sac se couvre d'un duvet cotonneux qui suinte du corps; c'est là que les œufs sont pondus et restent jusqu'à leur éclosion. Les petits n'en sortent même qu'après avoir acquis déjà assez de développement. L'observateur en a compté dans un de ces sacs jusqu'à 85, déjà couverts de leurs lames farineuses, outre une quinzaine d'œufs non encore éclos.

(1) Voir la note 2 à la page précédente

La vie de cet insecte paraît être de plus d'une année. La première mue a lieu environ un mois après la sortie du sac ou giron de la mère. L'auteur dit que les mues sont de cinq ou six, et que l'insecte parfait, mâle, apparaît après la troisième ou quatrième; mais nous pensons que ces mues doivent être régulièrement de cinq seulement, et que la perfection du mâle ne peut arriver qu'après la dernière. Il ajoute que les femelles sont encore sujettes à muer après l'accouplement ; mais ce doit être une erreur; la fécondation ne peut avoir lieu, ce nous semble, qu'après que la femelle a subi son dernier changement de peau. C'est sous les feuilles de leurs plantes favorites que ces insectes subissent leurs mues ; ils se cachent dans la terre, près des racines ou sous les pierres voisines, pendant la nuit ou quand le froid se fait trop vivement sentir ; ils passent l'hiver engourdis dans ces retraites, d'où ils sortent aux premières chaleurs vivifiantes du printemps.

Les lames farineuses de cet insecte se fondent et brûlent à la chandelle comme la gomme élastique et le suc de l'Euphorbe. L'insecte jette en outre par l'anus une matière visqueuse d'un goût mielleux. La larve d'une espèce de Coléoptère (*Coccinella Cocci characias* Bosc.) s'introduit dans le sac de la mère pour y dévorer les petits naissants et les œufs.

TRIBU DEUXIÈME.

GALLINSECTES. *GALLINSECTA.*

Réaum.—De G.—Latr.—Am. Serv.—*Coccus* Linn.—De G.—Fabr.—Kerr.—Ol.—Tign.—Latr.—Brandt.—Burm.—Blanch.—Guér.—Am. Serv.—*Chermes* Geoffr.

—Am. Serv.—*Lecanium* Ill.—Burm. — *Porphyrophora* Brandt—Burm.—*Aspidiotus* Bouch.—Burm.

Les Gallinsectes tirent leur nom de l'état des femelles, qui se fixent sur la plante et y restent immobiles après la ponte, comme des espèces de galles.

1. (2). Femelles ne perdant pas complètement la figure d'insectes, les anneaux du corps restant toujours distincts.

Mâle. *Antennes* de dix articles, rarement de neuf (1). —*Abdomen* ayant deux longues soies à son extrémité.— *Tarses* munis de deux crochets.

Femelle. *Corps* composé de quatorze anneaux toujours quoique peu distincts.—*Yeux* petits, peu distincts.—*Antennes* courtes, de neuf articles.—*Bec* court, de trois articles, naissant entre l'insertion des pattes antérieures et intermédiaires.—*Abdomen* garni à son extrémité de quatre soies courtes. — *Tarses* de deux articles, le dernier muni de deux crochets.

Les diverses espèces de cette division, ainsi que celles de la division suivante, ont à peu près la même manière de vivre. La plus célèbre d'entre elles est la Cochenille, originaire du Mexique, à laquelle est due la teinture pourpre et écarlate dont on fait usage dans l'industrie. Apportée d'abord en Europe sous la forme de petits grains, on la prenait primitivement pour de la graine produite par une espèce de plante. Sa nature animale a cependant été connue dès l'année 1530 par le naturaliste espagnol Acosta; mais l'erreur continua de subsister longtemps encore dans le commerce.

(1) Suivant Brandt. Nous savons que M. Macquart a compté aussi 10 articles dans une espèce observée par lui.

On trouve en Europe, sur différentes plantes, plusieurs espèces voisines de la Cochenille par leur forme et leur genre de vie, mais qui n'ont aucune propriété tinctoriale.

COCHENILLE.

545. *Coccus* ou *Coccinilla* (1). D'un rouge carminé; la femelle globuleuse, farineuse, les soies caudales quatre fois plus courtes que le corps; celles du mâle très longues. Long. 0,001 ♂; 0,002 ♀.

cacti Linn. 742. 22. — De G. VI. 447. pl. 30. f. 12-14. — Fabr. R. 311. 27. — Ol. VI. 98. 17. pl. 120. f. 16. — Tign. 230. — Latr. R. 231. — Brandt. 217. — Burm. 72. 1. — Am. Serv. 629.

Sur le nopal (*Cactus coccinillifer*).

On distingue deux sortes de Cochenilles, l'une fine qu'on n'obtient qu'au moyen de soins particuliers pris pour élever l'insecte sur les plantes destinées à le nourrir; l'autre, nommée Cochenille sylvestre, qu'on recueille sur des plantes qui croissent naturellement et qui fournit moins de teinture que la première. Pour la Cochenille fine, les Indiens cultivent, autour de leurs habitations, des nopals sur lesquels ils font plusieurs récoltes dans l'année, avant la saison des pluies qui est contraire à ces insectes. A cette époque, on coupe les feuilles de nopal sur lesquelles sont les larves, et on les porte dans les habitations pour les mettre à l'abri; elles s'y nourrissent de ces feuilles et grossissent pendant la mauvaise saison. Quand elle est passée, les femelles sont en état de pondre. On les reporte alors sur les feuilles des nopals dans les plantations, et elles y font leur ponte trois ou quatre jours après.

(1) *Coccum*, graine d'écarlate

Les larves nouvellement nées se répandent d'abord sur les feuilles ; mais elles ne tardent pas à s'y fixer en enfonçant leur bec dans la feuille pour en tirer le suc, et elles y restent immobiles jusqu'à leur mort. La première récolte est celle des mères qu'on a portées sur les nopals après la mauvaise saison ; leurs petits fournissent la seconde récolte trois ou quatre mois après la première, et les petits nés de ces nouvelles mères donnent la troisième après un nouvel intervalle de trois ou quatre mois.

La Cochenille se tire principalement des provinces de Honduras, Guatimala et quelques autres du Mexique ; mais les cultures qu'on a établies successivement dans d'autres contrées où l'espèce a été transportée, comme à Saint-Domingue, à Cadix et à Malaga en Espagne, à Java, etc., fournissent aussi ce produit à l'industrie.

Cocconidie.

546. *Cocconidia* (1). Orangée, farineuse. Long. 0,001 ♂ ; 0,0025 ♀.

adonidum Linn. 739. 2.—Fabr. R. 307. 4.—Bouch. 51.—Burm. 74. 2.—Am. Serv. 629.—La Cochenille des serres. Geoffr. 511. 1.

Sur le café, la canne, le camélia et autres arbres exotiques, qui ne se trouvent en Europe que dans les serres chaudes. Elle paraît être originaire du Sénégal, où elle est commune, dit Geoffroy.

Coccopoa.

547. *Coccopoa* (2). Blanchâtre rosée.

(1) Κόκκος, graine, ὀνείδειος, mauvais.
(2) Κόκκος, etc., πόα, herbe.

phalaridis Linn. 742. 20.—Fabr. R. 310. 21.—La Cochenille du chiendent. Geoffr. 512. 2.

Sur le chiendent.

COCCOPTÉLIE.

548. *Coccoptelia* (1). Brune, se terminant en pointe aux deux bouts.

La Cochenille de l'orme. Geoffr. 512. 3.—Réaum. IV. pl. 7. f. 1, 2, 6, 9.—Ol. VI. 86.—Tign. 224. —Am. Serv. 628.

Sur les branches de l'orme. Vers le milieu de l'été, la femelle, ayant acquis toute sa grosseur, a la figure d'une petite masse ovale et convexe, d'un rouge brun, entourée d'une espèce de cordon blanc et cotonneux qui ne laisse à découvert que la partie supérieure du corps. Cette matière forme une espèce de nid dans lequel le ventre de l'insecte se trouve placé et qui est destiné à recevoir les œufs. Vers la fin de juin, on trouve dans ces nids un très grand nombre de petits vivants ; ils marchent vite dans les premiers jours de leur naissance, mais ils ne tardent pas à se fixer sur les branches de l'orme. Ils passent l'hiver engourdis dans les fentes du bois pour reprendre leur accroissement au retour du printemps. Quand la femelle a fini sa ponte, elle meurt et son corps sert d'abri aux œufs jusqu'après leur éclosion ; il se dessèche ensuite et tombe à terre.

COCCILAQUE.

549. *Coccilacca* (2).

lacca Kerr.—Burm. 75. 4.—Am. Ser. 629.—*ficûs* Fabr. R. 308. 8.

(1) Πτελέα, orme, etc.
(2) *Coccum*, graine d'écarlate, *lacca*, laque.

Des Indes orientales, où cette espèce croît sur les arbres qui produisent la gomme laque. Elle donne une teinture qui rivalise, dans le commerce, avec celle de la Cochenille.

M. Chavanne a observé, près de Rio-Janeiro, deux nouvelles espèces de Gallinsectes (*Coccopsidia* [*Coccus psidii* Chav.].—*Coccicaccia* [*Coccus cacciæ* Chav.) dont la femelle se couvre d'une carapace de matière séreuse qui transsude de son corps et dont l'analyse chimique lui a donné une substance qui lui paraît propre à servir, comme la cire, pour l'éclairage. Il suppose que la gomme laque, dont le mode de production n'est pas encore bien connu dans la science, est le résultat d'une transsudation semblable de la Coccilaque. Au reste, la seule espèce de Pseudoptère, qui, en Europe, produise une matière analogue, est l'Orthézie, où toutefois cette matière se présente par lames disposées symétriquement, tandis que, dans les deux espèces dont il s'agit, elle forme une simple et véritable carapace. (Mémoire lu à la Société entomologique de France, séance du 13 octobre 1847.)

2. (1). Femelles passant à l'état de galle, les anneaux du corps cessant d'être distincts.

Antennes de neuf à quatorze articles dans les mâles, de six ou huit articles dans les femelles, selon les espèces. — *Abdomen* offrant à son extrémité deux filets quelquefois du double de la longueur du corps dans le mâle, et quatre ou six filets courts dans les femelles, selon les espèces.—*Tarses* de deux articles, le dernier muni de deux crochets.

Comme dans la division précédente, les femelles de celle-ci, de couleur blanche, au sortir de l'œuf, se fixent, au bout de quelques jours, à un point de l'arbre ou de la

plante sur lesquels elles vivent, et y restent immobiles jusqu'à leur mort. Cependant si on les détache dans les premiers temps, on voit que ces insectes peuvent encore marcher; mais ils ne le peuvent plus au bout d'un certain intervalle. Les femelles, ainsi fixées par le bec dans la plante, en tirent leur nourriture, et subissent leurs mues (1), sans paraître faire aucun mouvement pour se débarrasser de leur peau, qui les quitte par morceaux. Dans cet état, l'insecte croît beaucoup; sa peau s'étend, devient lisse, se sèche, les anneaux du corps s'effacent entièrement; il finit par ressembler à des tubercules formés sur l'écorce des arbres. La figure de ces tubercules ou galles, tantôt ronde, demi-sphérique, ovale ou naviculaire, varie suivant les espèces. C'est sous cette forme que les femelles pondent; leurs œufs sortent par une ouverture placée à la partie postérieure du corps, de façon qu'ils passent sous le ventre de la mère, qui leur sert d'abri. A mesure qu'ils sont pondus, le ventre se désemplissant, les œufs, poussés entre l'insecte et l'arbre, repoussent la peau inférieure du ventre contre la supérieure, de sorte que, lorsque la ponte est terminée et que le ventre est entièrement vide, les deux membranes se touchent pour ne former qu'une coque solide sous laquelle les œufs se trouvent abrités. Ces coques ne présentent ni antennes ni pattes, ni anneaux, même lorsque l'insecte vit encore, mais quand on les presse légèrement, on fait encore sortir les filets blancs de l'extrémité du ventre.

(1) Aucun observateur, que nous sachions, n'a dit encore quel était le nombre de ces mues. Or, si le principe admis par nous (Voyez ci-dessus page 253) est vrai, l'état de nymphe n'arrivant dans les espèces à métamorphoses incomplètes qu'après la quatrième mue, comme l'état parfait seulement après la cinquième, et les Gallinsectes femelles ne parvenant pas à l'état de nymphe, il en résulterait que leurs mues ne doivent être qu'au nombre de trois.

La femelle vit peu de temps après la ponte; les petits commencent à paraître douze jours environ après que les œufs ont été pondus; il restent d'abord quelque temps sous la coque formée par le cadavre de leur mère; puis, quand les parties de leur corps sont suffisamment affermies, ils sortent par une fente qui est à la partie postérieure de cette coque. L'éclosion a lieu ordinairement dans le commencement de l'été; ils se fixent sur la fin de cette saison, restent immobiles pendant l'hiver pour pondre et mourir au printemps, de sorte qu'ils paraissent vivre environ une année.

Le mâle ressemble à la femelle lorsqu'il est sous sa première forme. Il se fixe ensuite comme elle et devient immobile, mais sans prendre d'accroissement. Sa peau se durcit alors et prend la forme d'une espèce de coque dans laquelle vient la nymphe et d'où il sort, quand il est devenu insecte parfait, le derrière le premier en soulevant la partie supérieure de cette coque (1). Dans cet état, il est ailé, très petit et souvent couvert d'une poudre farineuse blanche. Il a deux ailes fort grandes pour sa taille, de couleur blanche et bordées, dans plusieurs espèces, d'un rouge vif carminé (2). On voit à l'extrémité de son abdomen, les deux filets, et entre eux une espèce d'aiguillon un

(1) Il paraît y avoir là une véritable métamorphose, à peu près semblable à celle des Diptères, sur laquelle les observateurs ne se sont pas encore suffisamment appesantis et qui achève de placer ces mâles parmi les Diptères quand leurs femelles restent dans la catégorie des autres Rhynchotes. M. Costa père, dans un mémoire publié par lui, a fait des observations desquelles il a conclu que les insectes qu'on avait pris pour les mâles des Gallinsectes, n'étaient que des Diptères parasites nés d'œufs déposés par leurs mères dans le corps des Gallinsectes. Mais cette opinion ne nous paraît pas pouvoir, du moins quant à présent, détruire les observations si précises et d'ailleurs si concordantes de tous les naturalistes qui se sont occupés de ce sujet avant lui.

(2) Latreille (R. A. 1829. II. 230) dit avoir vu deux espèces de balanciers au thorax dans une espèce, la Ptéliocèce (*ulmi* Linn.)

peu courbé, moins long qu'eux des deux tiers ; il y a, à la place du bec, deux grains ou mamelons qui semblent en tenir lieu.

A peine le mâle s'est-il métamorphosé qu'il se met à voler vers les femelles. Ces dernières sont beaucoup plus grandes que lui ; il se promène sur elles, allant et venant plusieurs fois sur la même, comme pour l'exciter. La femelle, quoique paraissant immobile et sans vie, ne reste pas insensible à ses caresses, et le mâle introduit alors son aiguillon dans l'organe copulateur placé à la partie postérieure du corps.

Suivant les auteurs, les femelles de certaines espèces pondent jusqu'à deux mille et d'autres même jusqu'à trois mille œufs. Ils sont souvent logés dans une masse de fils cotonneux très blancs. Cette matière soyeuse transsude du corps de l'insecte par une foule de petites ouvertures placées sous le ventre et principalement autour du corps.

La durée de la vie de cet insecte paraît être d'une année au plus ; mais nous croyons que la durée de cette existence doit varier selon les espèces. Pour le Kermès, par exemple, dont la récolte se fait souvent deux fois l'année, il faut que la génération d'été ne dure que quelques mois.

Kermès.

550. *Chermes.*

ilicis Linn. 740. 6.—Fabr. 308. 7.—Burm. 71. 4. —Réaum. IV pl. 5. f. 1.

Sur le chêne vert, dans le midi de la France.

Cette espèce est celle qui donnait la couleur rouge la plus estimée, sous le nom de Kermès ou graine d'écarlate, avant l'introduction de la Cochenille dans l'industrie. Le

chêne vert, sur lequel elle vit, est un arbrisseau qui s'élève à moins d'un mètre de hauteur et croît en abondance dans les terres incultes des départements méridionaux de la France, en Espagne et dans les îles de l'Archipel. C'est sur ces arbrisseaux que les paysans font la récolte du Kermès dans la saison convenable. Cette récolte est d'autant plus abondante que l'hiver a été doux et que le printemps se passe sans brouillards et sans gelées. Les arbrisseaux les plus vieux, ceux qui paraissent les moins vigoureux et qui sont les moins élevés, sont de préférence chargés de Kermès. Sa grosseur et la vivacité de sa couleur dépendent beaucoup du terroir; le voisinage de la mer contribue notamment à lui donner ces qualités. On enlève avec les ongles le Kermès de dessus la plante; une femme peut en ramasser un kilogramme par jour. Il n'est pas rare de voir deux récoltes dans l'année; mais la seconde ne donne jamais un Kermès aussi gros ni aussi fort en teinture que la première.

Le Kermès est aussi employé comme médicament; il entre dans la composition d'un sirop cordial, connu sous le nom d'alkerme.

Nous nous bornons à donner une simple nomenclature des principales espèces, d'après les auteurs.

Lécanion.

559. *Lecanium* (1). Femelle. Ovale, oblongue, d'un brun ferrugineux luisant.

hesperidum Linn. 739. 1. — Fabr. R. 306. 1. — Burm. 69. 1. pl. 1. f. 2.—Le Kermès des orangers. Geoffr. 505. 2.—Réaum. IV. pl. 1.

Sur les orangers, qui en sont quelquefois tout cou-

(1) Λεκάνιον, petit plat.

verts ; sur les citronniers, les limons et autres plantes du même genre.

M. Burmeister a donné l'anatomie des femelles de cette espèce.

Dryocèce.

552. *Dryococcis* (1). Femelle. Jaune, avec des raies noires transversales et des points noirs dans les intervalles. Long. 0,010.

variegata Ol. VII. 440. 11. — Tign. 216. — Am. Serv. 635.—*quercus* Burm. 71. 5.—Le Kermès du chêne, rond et de couleur panachée. Geoffr. 508. 12.—Réaum. IV. pl. 5. f. 3-4.

Sur le chêne.

Persiocèce.

553. *Persiococcis* (2). Femelle. Oblongue, brune.

persicæ Fabr. R. 307. 5.—Schrank. F. 295.—Burm. 71. 3.—Le Kermès oblong du pêcher. Geoffr. 506. 4.—Réaum. IV. pl. 1. f. 1-2.

Le mâle brun, le bord antérieur des ailes rouge, épais. Sur le pêcher.

Persiotroque.

554. *Persiotrocha* (3). Femelle. Arrondie, brune,

Le Kermès rond du pêcher. Geoffr. 506. 5.—Réaum. pl. 2. f. 4-5.

Sur le pêcher.

(1) Δρῦς, chêne, κοκκὶς, galle.
(2) Περσεῖος, de Perse, pêcher, etc.
(3) Id., τροχὸς, roue.

Ampélocèce.

555. *Ampelocecis* (1). Femelle. Oblongue, brune, six filets blancs à l'extrémité de l'abdomen.

vitis Linn. 741. 16.—Fabr. R. 310. 24.—Le Kermès de la vigne. Geoffr. 506. 6.—Réaum. IV. 20.

Sur le tronc et les branches de la vigne.

Elatocèce.

556. *Elatocecis* (2). Femelle. Ronde, sphérique, brune. Le Kermès du sapin. Geoffr. 507. 7.

Sur le sapin.

Ptéléocèce.

557. *Pteleocecis* (3).

ulmi Linn. 740. 9.—Fabr. 308. 11.—De G. VI. 436. 1. pl. 28. — Le Kermès de l'orme. Geoffr. 507. 8.

Sur l'orme.

Corylocèce.

558. *Corylocecis* (4).

coryli Linn. 741. 10. — Le Kermès du coudrier. Geoffr. 507. 10.—Réaum. IV. 43.

Sur le coudrier.

Philyrocèce.

559. *Philyrocecis* (5).

tiliæ Linn. 741. 11.—Fabr. 309. 15.—Le Kermès du tilleul. Geoffr. 507. 9.—Réaum. IV. 43.

(1) Ἄμπελος, vigne, κηκίς, galle.
(2) Ἔλατη, sapin, etc.
(3) Πτελέα, orme, etc.
(4) Κόρυλος, coudrier, etc.
(5) Φίλυρα, tilleul, etc.

Sur le tilleul.

CAMPTOCÈCE.

560. *Camptocecis* (1). Femelle. Brune, réniforme.

Le Kermès réniforme du chêne. Geoffr. 508. 13.—Réaum. IV. pl. 6. f. 1.

Sur le chêne.

LACHNOCÈCE.

561. *Lachnocecis* (2).

Le Kermès cotonneux du charme. Geoffr. 508. 15.—Réaum. IV. pl. 6. f. 5, 9, 11.

CÉCOLÉPIS.

562. *Cecolepis* (3). Femelle. Allongée, étroite.

Le Kermès en écaille de moule. Geoffr. 509. 17. —Réaum. IV. f. 5, 9, 11.

ASPIDIOTE.

563. *Aspidiotus.*

rosæ Bouch. 53.—Burm. 68. 3.

Sur les rosiers.

PORPHYROPHORE.

564. *Porphyrophora.*

polonica Linn. 741. 17.—Fabr. R. 310. 26.—Burm. 78. 2.—Le Kermès des racines. Geoffr. 504. 1.—Réaum. IV. 143.

Commune en Pologne, rare en France; servant aussi à la teinture.

(1) Κάμπτω, courber, etc.
(2) Λάχνη, laine, etc.
(3) Κηκὶς, galle, λεπὶς, écaille.

TABLEAU GÉNÉRAL

DES

TRIBUS.

HÉMIPTÈRES.

1 (12). Antennes plus longues que la tête (*fig.* 12 *d*) (Alticornes (a).

2 (11). Crochets des tarses insérés à l'extrémité du dernier article; toutes les jambes faites pour marcher (Géocores (b).

3 (8). Bec de quatre articles distincts (*fig.* 9 *j*, 23 *a*) (Tesseracondyles (c).

4 (7). Membrane des hémiélytres à nervures longitudinales ou à cellules irrégulières; les deux derniers articles des antennes épais (*fig.* 12 *d*) (Percellules (d).

5 (6). Antennes insérées sous un rebord latéral de la tête (*fig.* 9 *k*); écusson long, atteignant au moins le milieu de l'abdomen (*fig.* 1 *a*, 12 *e*).
Tribu I. LONGISCUTES.

6 (5). Antennes insérées à découvert (*fig.* 18 etc.); écusson court, n'atteignant pas ordinairement le milieu de l'abdomen. Tribu II. BRÉVISCUTES.

7 (4). Membrane des hémiélytres offrant seulement deux

(a) Am. Serv. 315. (b) Id. 14. Le nom de *Geocores* est plus régulièrement formé du grec, κόρις, que celui de *Geocorisæ*. (c) Am. Serv. 16. (d) *Per*, à travers, *cellula*, cellule.

cellules basilaires (*fig.* 37 *b*) ; les deux derniers articles des antennes fins (*fig.* 36).

Tribu III. BICELLULES.

8 (3). Bec de trois articles apparents seulement (*fig.* 39 *a*), ou de quatre articles, mais le premier très petit, annuliforme (TRICONDYLES (a).

9 (10) Bec reposant dans un canal à bords élevés ou dans un sillon pratiqué sous la gorge.

Tribu IV. DUCTIROSTRES.

10 (9). Bec libre, entièrement dégagé (*fig.* 39 *a*).

Tribu V. NUDIROSTRES.

11 (2). Crochets des tarses insérés avant l'extrémité du dernier article (*fig.* 49) ; insecte ramant ou courant sur l'eau. . . . Tribu VI. AMPHIBIOCORES.

12 (1). Antennes cachées ou plus courtes que la tête (HYDROCORES (b).

13 (14). Antennes découvertes, plus courtes que la tête (*fig.* 50 *a*) . . . Tribu VII. BRÉVICORNES.

14 (13). Antennes cachées (*fig.* 51-55)

Tribu VIII. OCCULTICORNES.

HOMOPTÈRES.

1 (2). Trois ocelles (*fig.* 56 *a*) ; un organe stridulant dans les mâles (*fig.* 57 *e e*; 60, 61, 62 *a*).

Tribu I. TRIOCELLES.

2 (2). Deux ocelles seulement, quand ils existent ; point d'organe stridulant. . . Tribu II. BIOCELLES.

(a) Am. Serv. 16. (b) Voyez page 30, note 2.

PHTHIROPTÈRES.

1 (2). Des ailes à l'état parfait.
Tribu I. PHYTOPHTHIRES.

2 (1). Toujours aptères. Tribu II. GÉOPHTHIRES.

PSEUDOPTÈRES.

1 (2). Femelles ne se fixant pas sur la plante, mais continuant à se déplacer et à courir après la ponte.
Tribu I. LANINSECTES.

2 (1). Femelles se fixant et restant immobiles sur la plante après la ponte. Tribu II. GALLINSECTES.

ERRATA ET ADDENDA.

Page 46. *Proomoxys*. Supprimez la synonymie de *tangira* Fabr. à reporter au *Podops*.

— 47. *Podops*. Ajoutez la synonymie de *tangira* Fabr. R. 138. 49, qui, suivant M. Schiodté, intendant du Musée royal de Copenhague, n'est qu'une variété du *Podops*, où la saillie prothoracique sécuriforme, se réduit à un lobe en forme d'épine obtuse (*obtusissima*, dit Fabr.).

— 52, ligne 17. — Au lieu de : des quatre autres — lisez — des trois autres.

— 62. *Cephalocteus*. M. Schiodté a rectifié ce nom en l'écrivant plus correctement *Cephaloctinus*.

— 81, ligne 30. — Lisez — DE L'ERYNGE.

— 100. Le *Geneonymus* est la même espèce que le *Thamarucus*, page 122, qui doit lui être rapporté comme synonyme.

— 108. *Ramea*. Pris au bois de Vincennes, en août.

— 109. *Berytus*. Le prolongement de la tête est en lamelle velue assez longue dans le mâle ; la massue du premier article des antennes et celle des cuisses n'est brune que par exception. Midi de la France (Perris).

— 115. *Chalacus*. Les antennes de cette espèce pourraient presque la faire ranger dans la division du *Coréus*, n° 94, à cause des fines épines

que présentent notamment les deux derniers articles ; le troisième est un peu renflé vers l'extrémité, tandis qu'il est grêle dans le *Cacosmus;* mais les côtés de l'abdomen sont quelquefois tachetés de brun et de blanc comme dans ce dernier, n° 99. La synonymie d'Herr. Sch. doit être rapportée seulement avec doute.

Page 116. *Chorosoma.* M. Blanchard a trouvé cette espèce à Dunkerque (Muséum).

— 117. *Myrmus.* Pris au bois de Vincennes, en août.

— 121. Les trois espèces de cette subsubdivision, *Pseudophlœus, Thamarucus* (synonyme du *Geneonymus*), et *Dahlmannius* doivent, ce nous semble, être reportées dans les Tétragoniocéphales spinifronts, après l'*Atractacrus*, page 100 ; elles ont la tête carrée plutôt que triangulaire.

— 123, ligne 5. — Ajoutez — ces épines disparaissent quelquefois entièrement.

— 140. *Sphragidimum.* Cette espèce n'est peut-être qu'une variété du *Beosus*, n° 135, dont le prothorax acquiert, en largeur, un développement particulier qui l'empêche de paraître rétréci entièrement comme dans le type.

— 154. Caluthe. *Caluthus* — lisez — Calute. *Calutus.*

— 155. *Necudum.* Il faut rejetter la synonymie du *contractus* Herr. Sch., et lui rapporter plutôt, avec doute, le *H. fasciatus* Herr. Sch. F. 135. 19. Quant au vrai *P. contractus* Herr. Sch., que M. Perris a trouvé dans le midi de

la France, et que nous nommons *Nacdius*, de la même racine hébraïque que *Necudum*. il nous paraît devoir être placé près de l'*Heterochromus*, n° 143.

Page 203. Au lieu de TUNBERGONYME. *Tunbergonymus*.— lisez : THUNBERGONYME. *Thunbergonymus*.

294. *Miltochlæna*. — Ajoutez à la synonymie : — Germ. F. 5. 3.

— 279. *Pirates*. — Au lieu de 352 — lisez 332.

— 291. *Chathaphus*. — Au lieu de 323 — lisez 343.

— 309. *Gerris*. — Au lieu de 302 — lisez 352.

— 331. HEXARABDE. *Hexarabdus* — lisez HEXARHABDE, *Hexarhabdus*.

— 340. TRIOCELLI Latr. — supprimez : Latr.

— 387. ligne 4.—Au lieu de Punaise—lisez—Cigale.

Planche 3. f. 51. — lisez *Nauptera*.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS CITÉS DANS CET OUVRAGE, ET DES ABRÉVIATIONS.

A. Cost. A. Fr. — Achille Costa. Annales de la Société entomologique de France. Tome X, page...
—C. N.—*Cimices neapolit.*

A. Fr.—Annales de la Société entomologique de France. Tome... page...

A. Sc.—Annales des Sciences naturelles.

Ahr.—Ahrens. *Fauna europæa.—Halæ.* 1813.

Am. Serv.—Amyot et Audinet-Serville. Hémiptères. (Suites à Buffon.) 1843. page... n°...

Blanch. — Blanchard. Histoire naturelle des insectes. 1840. Tome III, page... n°...—H.—Hémiptères. planche... figure...

B. Fonsc. — Boyer de Fonscolombe. Annales de la Soc. ent. de France. Tome III, page..

Bosc. (d'Antic). Journal de phys. Paris. Févr. 1784.

Bouch. — Bouché. *Naturgeschichte der insektens* etc. I *Band.* Berlin. 1833.

Brandt.—J. T. C. *Ratzburg über Coccus.—Medizin Zool.* (Berl. 1833) 2 Bd.

Brull.—Brullé. Histoire naturelle des Insect. Tome IX, page...
—E.—Expédition scientifique de Morée. 1832.

Burm. — Burmeister. *Handbuch der Entomologie.* Tome II, page... n°...
— G. — *Genera* etc.

Coqb. — Coquebert. *Illustratio* etc. Page... planche... fig...
Curt.—Curtis. *Britisch entomologie*. Planche...
De G.—De Geer. Mémoires. Tome III, page... planche... fig...
—VI.—Tome VI, etc.
Fabr. — Fabricius.—E. IV. — *Entomologia systematica*. Tome IV, page...
—R.—*Systema Rhyngotorum*, page... n°...
—Sp.—*Supplementum Entomologiæ systematicæ*. page... n°...
Fall. — Fallèn. — *Hemiptera succica*. 1829. Page... n°...
—Cic.—*Cicadariæ*, etc.
Faun. Fr.—Faune Française... Planche... fig...
Fieb.—Fieber.—*Entomologische monographien aus den Abhandlungen der bohm. Gesellschaft der Vissenschaften* (*V. Folge*. 3 *Band.*) *Leipzig*. 1844.
Frisch. XII. 10. pl. 2. f. 2 (d'après Kalt. 200. 3).
Geoffr. — Geoffroy. Insectes des environs de Paris. Tome I, page...
—II.—Tome II, etc.
Germ.—Germar.—F.—*Fauna europæa*. Fasc... fig...
—M.—*Magazin der ent*. Tome IV, page...
—R. S.—Revue entomologique de Silbermann. Tomes I, II, III, page... n°...
—T.—*Thon entomologisch. archiv*.
—Z.—*Zeitschrift für d. Entomologie*. I *Band*. 1839. page... n°...
Guér.—Guérin-Méneville.—Iconographie du règne animal... Planche... fig...
—Magasin de zoologie, etc... 1832-1840.
—Revue zoologique... Société cuviérienne.

—Dictionnaire pittoresque d'hist. nat. 1834.

Hahn.—*Die Wanzenartigen insecten*, etc. Tome... page.. planche... fig...

Hal.—Haliday. *The Entomological Magazine*. Tome III, page...

Hart.—Hartig. *Zeitschrift für der Entomolog*. (Germar). III *Band*. page...

Hausmann.—*Magazine... von* Illiger. Tome I.

Herr. Sch. — Herrich Schaffer. — Suite de Hahn... Tome... page... planche... fig...

—F.—*Fauna germanica*. Suite de Panzer.

Heyd.—Heyden. *In Museum senken bergianum*. II *Heft*.

Ill.—Illiger. *Magazin*, etc. 1801. Tome I.

Kalt.—Kaltenbach. *Monographie der Pflanzenlause* (*Phitophthires*). *Aachen*. 1845.

Kerr.—Cité d'après Burm. 66.

Kl. et Ehr... Klug et Ehrenberg. *Symbolæ*, etc.

Lap. — De Laporte de Castelnau. — Essai... sur les Hémipt. Mag. de Zool. de Guér. 1833.

—A. Fr.—Annales de la Société entomologique de France. Tomes...

Latr.—Latreille. Familles naturelles... 1825.

—G.—*Genera*, etc. 1807. Tomes... page...

—Histoire naturelle des... insectes. 1802-1805. Tome...

—Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle... 1803.

—Règne animal. 1817. Tome III.

—Règne animal. 1829. Tome II.

L. Duf. — Léon Dufour. — A. Fr. — Annal. de la Soc. entom. de France. Tome... page... etc.

—A. Sc.—Annales des sciences naturelles.

—R.—Recherches anatomiques, etc. 1833.

Lefebvr. —Alexandre Lefebvre. Magasin de Zool. de Guér.

Le P. Serv.—Le Peletier de Saint-Fargeau et Serville. Encyclopédie méthodique. Entomologie. 1825. Tome X.

Lew.—Lewis.—*Transactions... entomol. Soc. of London.* Vol. I, page...

Linn.—Linné. *Systema naturæ.* 12e édit. page... n°...

—F.—*Fauna suecica...*

Mey.—Meyer. *Verseichniss der in der Schweiz Einheimischen Rhynchoten.* 1 *Helft. Die familie des Capsini. Solothurn.* 1843.

Morr.—Morren. Annales des sciences naturelles. Paris. Août 1836.

Ol.—Olivier. Encyclopédie méthodique. Insectes. 1789. Tome... page...

Orth.—L'abbé d'Orthez. Journal de Phys. Paris. Mars 1785.

Panz.—Panzer. *Fauna germanica.* Fascicule... planche.

Ramb. — Rambur. Faune de l'Andalousie. 1841. Tome II.

Réaum.—Réaumur. Mémoires. Tome... page...

Ross.—Rossi. *Fauna etrusca.* n°...

Schell.—Schellenberg. *Cimicum... helvetiæ.* 1800.

Schill. — Schilling. *Beitrage zur entom.* I *Heft.* Breslau. 1829.

Schrank. — *Insect. Austriæ.* 1781.

—F. —*Fauna boica.* 1801. Tome II. page...

Schumm. — Schummel. *Beitrage zur entom.* II *Heft* Breslau. 1832.

Scop.—Scopoli. *Deliciæ...* 1785.

—E.—*Entomologia carniolica.* 1763.

Sign.—Signoret. Annal. Soc. ent. de Fr. 1844.
Spin.—Spinola. Essai sur... Hémiptères. 1837. Page...
Stoll.—Cigales. Page... planch... fig...
—Punaises. Page... planche... fig...
Tign.—De Tigny. Histoire naturelle des insectes... 1802. Tome IV, page...
Vill.—De Villers. Car. Linn. Entom. 1789.
Wag. — Waga. Annal. Soc. ent. de France. Tome... page...
Westw.—Westwood.—Ann. Soc. ent. de France.
—Intr. — *Introduction to the modern classif. of insect.*
—M.—*Magazin of natural history.* Vol... page...
—T. L. — *Transact. of Linnean Society.* Vol... page... etc.
—T. S. L. — *Transact. of ent. Soc. of London.* Vol... page... etc.
Wolff.—*Icones cimicum*, etc. 1804-1808.
Zettersteedt.—*Fauna lapponica. Leipzig.* 1829-1840.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS MÉTHODIQUES ET SPÉCIFIQUES ADOPTÉS DANS CET OUVRAGE.

Nota. Le numéro est celui de la page où le nom se trouve.

A.

Absinthifex. 457.
Acanthosoma. 88.
Acerifex. 461.
Acestrops. 230.
Achillaphis. 456.
Acocephalus. 400.
Acromecia. 72.
Acroschizus. 75.
Acrostigmus. 422.
Acyclocerus. 102.
Ægiretes. 185.
Ægopodaphis. 461.
Ælia. 79.
Aglena. 418.
Agramma. 241.
Albiger. 401.
Aleurodes. 436.
Alydus. 104.
Amblycephalius. 430
Amblyottus. 61.
Ammethus. 150.
Ampelocecis. 484.
Amphibiocores. 301.
Ancyrosoma. 39.
Aneurus. 246.
Anisops. 338.
Anomaloptera. 242.
Antericornes. 376.
Anterocelli. 396.
Anthemethus. 73.
Anthocoris. 264.
Aphelochirus. 316.
Aphis. 456.
Aphorogrammus 332
Aphrophora. 386.
Apiopsylla. 441.
Aptenia. 313.
Aptera. 19.
Apterogena. 310.
Aradus. 248.
Arctifrontes. 91.
Arctocoris. 51.
Argostagum. 400.
Arma. 54.
Armiventres. 82.
Arocatus. 132.
Articulipennes. 263
Aschœnia. 83.
Asiraca. 364.
Aspidiotus. 485.
Astemma. 221.
Athysanus. 433.
Atractacrus. 99.
Aulacetrus. 66.
Aulacomus. 150.

B.

Balsamatifex. 461.
Beosus. 142.
Berytus. 109. 489.
Betenia. 143.
Bicelluli. 169.
Bigemmi. 318.
Biocelli. 352.
Bispinus. 87.
Bizus. 284.
Blaptomerus. 172.
Brachyelytrops 281
Brachyolmus. 147.
Brachypelta. 57.
Brevichefs. 293.
Brevicipites. 293.
Brevicornes. 314.
Brevinaures. 355.
Brevirostri. 91.
Breviscuti. 93.
Bromaphis. 461.
Bryocoris. 223.
Bumelifex. 466.
Bythoscopus. 403.

C.

Cacosmus. 115.
Cadasus. 153.
Cadruthus. 60.
Cæcigenæ. 166.
Cæsiventres. 156.
Calamaphis. 459.
Calemia. 413.

Caloscelis. 363.
Calutus. 154. 490.
Camaromus. 40.
Camptocecis. 485.
Camptopus. 103.
Cantacader. 240.
Capsus. 216.
Cardiaspis. 210.
Carpasus. 212.
Carphograptus. 366.
Cassassus. 401.
Catachilus. 387.
Catagrammus. 388.
Catamianus. 201.
Catocelis. 72.
Catoplatys. 236.
Cavigènes. 354.
Cécigènes. 166.
Cecolepis. 485.
Centrotus. 378.
Cephalocteus. 61. V.
Cephaloctinus. 489.
Cerasaphis. 459.
Cerasifex. 461.
Césiventres. 156.
Cestocephala. 428.
Chalacus. 115. 489.
Chalea. 386.
Chanithus. 356.
Chathaphus. 291.
Chermes.
Chironosus. 144.
Chlamydatus. 222.
Chloapala. 427.
Chloraspida. 209.
Chlorochria. 413.
Chloroplegma. 426.
Chloroscotus. 198.
Chlorostactus. 181.
Chlorotus. 172.
Chorosoma 116. 490
Chortophilus. 433.
Cicada. 346.
Cicadatra. 349.
Cicadetta. 352.
Cicado. 350.
Cidarus. 234.
Cigale. V. Cicada.
Cimex. 252.
Cixius. 360.
Claripennes. 177.
Clethraphis. 462.
Clethropsylla. 441.
Clidocerus. 160.
Cnaphalodes. 442.
Cnidopsylla. 441.
Coccicaccia. 478.
Coccilacca. 477.
Coccinilla. 475.
Cocconidia. 476.
Coccopoa. 476.
Coccopsidia. 478.
Coccoptelia. 477.
Coccus. 475.
Cochenille. 475.
Commostigmus 215
Coniscuti. 52.
Coptosoma 49.
Coreomelas. 49.
Coreus. 111.
Coriopennes. 220.
Corixa. 330.
Cornidorsi. 376.
Cornifex. 465.
Corticicolæ. 245.
Corylaphis. 461.
Corylocecis. 484.
Cosmemma. 187.
Craccifex. 460.
Crambaphis. 460.
Craspedum. 110.
Crocoderus. 212.
Cydnus. 58.
Cylindrichefs. 293.
Cylindricipites 293
Cymodema. 162.
Cymus. 161.
Cyphopterum. 372.
Cyrtochloris. 200.

D.

Dahlmannius. 122. 490.
Dalagus. 410.
Delphax. 366.
Deltocephalus. 432.
Demahia. 208.
Dentator. 112.
Derammum. 180.
Derophysia. 229.
Desfontainius. 38.
Desmochlæna. 206.
Diadesmia. 417.
Dianthaphis. 459.
Diargotænia. 363.
Diastictus. 192.
Diatæniops. 401.
Diaugopterus. 182.
Dictyesthes. 233.
Dionysius. 361.
Diptera. 21.
Dipyxidium. 266.
Dirhaphia. 444.
Disparganum. 211.
Dispilodes. 199.
Distactus. 64.
Distagonum. 191.
Doryderes. 68.
Dorydium. 397.

Dryaphys. 463.
Drymophilus. 144.
Dryocecis. 483.
Dryocoris. 74.
Ductirostri. 223.

E.

Echinops. 277.
Elæochrosus. 205.
Elatiptus. 466.
Elatocecis. 484.
Emesodema. 296.
Emptera. 19.
Enoplops. 98.
Enrhodesthes. 199.
Enstagonia. 159.
Enstictus. 56.
Entæniothes. 362.
Epiæmata. 382.
Epimiltia. 423.
Epiplagia. 375.
Epirrhæna. 410.
Epistictia. 412.
Epitænia. 391.
Eriattus. 222.
Erythrochilus. 126.
Erythromelas. 187.
Erythropeltus. 213.
Erythrophthalma. 232.
Eupelix. 397.
Eurycera. 235.
Eurydema. 69.
Eurygaster. 41.
Eusarcoris. 80.
Evacanthus. 429.
Evalassus. 221.
Evonymaphis. 460.
Exorhinus. 265.

F.

Flammigera. 426.
Flexifrontes. 176.
Forda. 468.

G.

Gabisa. 77.
Gallinsecta. 473.
Gargara. 377.
Gastrodes. 148.
Geneonymus. 100. 489.
Genistifex. 460.
Geophthiri. 467.
Gerris. 309.
Globiceps. 219.
Glœochromus. 145.
Glossota. 21.
Gnathota. 20.
Goniospilus. 195.
Gonocerus. 114.
Gozara. 267.
Gradipedes. 445.
Grammomus. 175.
Graphosoma. 44.
Grillomorphus 373

H.

Hacodus. 193.
Hadocratus. 180.
Hæmatogaster. 88.
Hagamia. 368.
Harmocoris. 267.
Harpactor. 290.
Hebrus. 226.
Hématogastre. 88.
Hemiptera. 27.
Hemistictus. 45.
Hemizonus. 63.
Henestaris. 124.
Hephathus. 411.
Heraria. 158.
Hericus. 231.
Heterochromus 146
Heterogaster. 158.
Heterotomus. 217.
Hexarhabdus. 331. 491.
Hieroglyphica. 332.
Holomesus. 42.
Holoscytus. 163.
Holotrichius. 292.
Homoptera. 339.
Homoscotus. 198.
Humulifex. 459.
Huphus. 104.
Hyalesthes. 359.
Hyalostactus. 140.
Hydrodromi. 311.
Hydroessa. 314.
Hydrometra. 299.
Hylophila. 264.
Hymenelytra. 438.
Hyodochrotus. 142.
Hypapterus. 283.
Hypaulacia. 406.
Hypomius. 389.
Hyposcopus. 405.
Hyposticta. 424.
Hypostilba. 426.
Hypotmetus. 373.
Hysteropterum 372

I.

Icterocephalus. 204
Idiocerus. 404.

Idopeltus. 197.
Iedidia. 424.
Infericornes. 123.
Insecta. 19.
Insidiator. 113.
Iracou. 165.
Irochrotus. 35.
Ischnopus. 151.
Issus. 371.

J.

Jaceifex. 457.
Jalla. 55.
Jassarus. 138.
Jassus. 412.
Javesa. 368.
Juglandifex. 463.
Juniperifex. 463.

K.

Kermès. 481.

L.

Lachnaphis. 465.
Lachnocecis. 485.
Lachnodaphis. 465.
Lachnus. 462.
Lagenifer. 127.
Laninsecta. 470.
Laricethus. 467.
Latifrontes. 92.
Lecanium. 482.
Lecticolæ. 251.
Ledra. 394.
Leptarcya. 359.
Lepterius. 275.
Leptochloris. 428.
Leptopus 276.
Leptostasis. 185.
Leptyphus. 366.
Lepyronia. 390.
Leucarmia. 267.
Leucocephalus. 212
Leucospilus. 405.
Leucostigmus. 220.
Leucotomus. 249.
Levipedes. 376.
Limonattus. 415
Linicornes. 101.
Livia. 444
Longicoxi. 296.
Longinaures. 364.
Longiscuti. 30.
Lopus. 188.
Lychnidaphis. 460.
Lygæosoma. 131.
Lygæus. 128.
Lygus. 200.
Lypocoris. 197.
Lythraphis. 459.

M.

Maccevethus. 119.
Machsacus. 68.
Magnoculi. 163.
Maphus. 232.
Mazora. 382.
Mearus. 89.
Mecdaria. 409.
Mechassavus. 294.
Meconaphis. 460.
Mecynaphis. 462.
Mehophus. 147.
Melampiestus. 251.
Melampsalta. 351.
Melanaphrus. 389.
Melancephalus. 75.
Melanchloa. 394.
Melanderus. 430.
Melandiscus. 133.
Melanemma. 197.
Melaneura. 394.
Melcachus. 244.
Membranientes 227
Menocria. 356.
Mephissus. 238.
Meriopterus. 217.
Mesostactus. 202.
Messorus. 59.
Metastemma. 282.
Metochria. 273.
Metulla. 126.
Mezagus. 249.
Mezammira. 353.
Mezihomus. 146.
Mezira. 245.
Miænesthes. 361.
Micrelytra. 105.
Micropus. 156.
Miltemma. 203.
Miltochlæna. 194. 491.
Miris. 173.
Mirzacha. 416.
Misbeca. 359.
Mispachathus. 390.
Mogbissus. 76.
Monanthia. 233.
Mormidea. 80.
Mossur. 138.
Mothacrus. 269.
Mycterodes. 370.
Myrmus. 117. 490.
Myzægirus. 461.
Myzoxylus. 463.

N.

Nabis. 285.
Nacassus. 178.
Nacdius. 491.
Nacia. 414.
Nassir. 138.
Naucoris. 321.
Nauptera. 320.
Nautidorsi. 333.
Nebiza. 283.
Necudum. 151. 490.
Neggechus. 157.
Nehigla. 367. 368.
Neides. 109.
Nepa. 322.
Nesmia. 196.
Nevelus. 136.
Nezara. 82.
Nicmarus. 216.
Nicnahia. 265.
Nicodia. 268.
Nigritarsifex. 462.
Nithecus. 160.
Nodicornes. 106.
Noharus. 238.
Notonecta. 337.
Nudicolles. 277.
Nudipedes. 65.
Nudirostri. 262.
Nudiscuti. 377.
Nymphæifex. 461.

O.

Occulticornes. 318.
Ochrocoris. 183.
Ochrophara. 358.
Ochrotypus. 197.
Ochthetha. 274.
Ochthophila. 272.
Octicelli. 345.
Odontoscelis. 50.
Odontotarsus. 35.
OEcopteris. 208.
OEdobrachium. 149
Oncocephalus. 294.
Oncodaphis. 461.
Oncopsis. 406.
Oncopygia. 37.
Ondinerves. 133.
Ophthalmicus. 165.
Opostigmus. 423.
Orbiscuti. 32.
Orthezia. 471.
Ospriodes. 71.
Oxyacanthaphis 460

P.

Pacechia. 408.
Pachytoma. 222.
Padifex. 459.
Panimius. 403.
Parachilus. 201.
Paracletius. 469.
Parœdma. 339.
Paropia. 398.
Paryphesthes. 190.
Paryphomus. 190.
Pasatus. 149.
Paykulonymus. 202
Pedematia. 432.
Pedioculi. 123.
Pediopsis. 408.
Pedirapti. 319.
Pediremi. 327.
Pelidnus. 54.
Pelogonus. 314.
Peltophlictis. 414.
Peltospila. 428.
Pemphigus. 466.
Pentastigmops. 422
Pentastira. 363.
Pentatoma. 73.
Penthesthetus. 196.
Penthimia. 395.
Penthimum. 219.
Pentholæphus. 181.
Penthopitta. 415.
Penthotænia. 402.
Percaviqeni. 354.
Persiocecis. 483.
Persiotrocha. 483.
Peselus. 184.
Phegirus. 462.
Phelochromus. 194.
Pheloderes. 173.
Philammus. 60.
Philyriptus. 461.
Philyrocecis. 484.
Phimodera. 45.
Phlœochromus 194
Phlogospila. 425.
Phlogotænia. 427.
Phrissocranus. 99.
Phthiroptera. 435.
Phylloxera. 467.
Phylus. 179.
Phymata. 224.
Physancalus. 139.
Physantochila. 236.
Phytocoris. 204.
Phytophthires. 435
Piccechus. 47.
Picridifex. 457.
Picromerus. 53.
Piesma. 244.
Piestosoma, 250.
Piggulus. 214.

Pilematia. 237.
Pilophorus. 218.
Pinetifex. 463.
Pirates. 279.
Pitedia. 77.
Pittesthes. 375.
Pittostigma. 361.
Pityaphis. 463.
Pityopsylla. 443.
Placoderes. 183.
Plagyops. 164.
Planidorsi. 379.
Planigeni. 373.
Plantaginifex. 460.
Plantanaphis. 457.
Platymecus. 169.
Platymetopius. 399.
Platystus. 41.
Pléière. 297.
Plenifrontes. 95.
Pleniventres. 66.
Pleurœdma. 237.
Plinthisus. 154.
Ploa. 334.
Plœaria. 297.
Ploteres. 301.
Podochrius. 137.
Podops. 47. 489.
Poliothrix. 206.
Polyacanthus. 135.
Polymerus. 211.
Porphyrendya. 84.
Porphyrochrosus. 174.
Porphyrophora. 485
Præanguli. 33.
Procopops. 78.
Proderus. 147.
Prodesmia. 418.
Proleucopus. 221.
Proomoxys. 46. 489
Prostemma. 281.
Prostictops. 417.
Prostimoderus. 406
Protænia. 421.
Prunifex. 458.
Psacasta. 36.
Psammophilus. 145.
Pseudophana. 356.
Pseudophlœus. 121. 490
Pseudoptera. 470.
Psimmythimas. 416
Psorodaphis. 460.
Psylla. 440.
Pteleocecis. 484.
Pteridetha. 369.
Pterotmetus. 155.
Ptyelus. 388.
Puceron. 456.
Punaise. 252.
Pygolampis. 295.
Pyrotænia. 420.
Pyrrhocoris. 166.

Q.

Quadrinervi. 125.

R.

Raglius. 141.
Ramamus. 175.
Ramea. 108. 489.
Ramicornes. 278.
Ranatra. 325.
Rectifrontes. 171.
Reduvius. 286.
Resomus. 407.
Reticelli. 345.
Rhabdesthes. 186.
Rhaphigaster. 85.
Rhinocoris. 289.
Rhizobius. 468.
Rhombospilus. 135.
Rhophalus. 120.
Rhynchota. 19. 20.
Rhyparochromus. 145.
Ribifex. 458.
Ripicolæ. 226.
Rithecus. 239.
Rumicifex. 460.

S.

Sabeca. 360.
Sahius. 141.
Salda. 273.
Salicetifex. 461.
Salicifex. 462.
Saltipedes. 438.
Sambucifex. 459.
Sanachus. 414.
Saranus. 90.
Sassarus. 383.
Scærophila. 223.
Schizoneura. 465.
Schizops. 92.
Sciocoris. 67.
Sciodopterus. 271.
Scolymaphis. 461.
Scotarpax. 291.
Scotembrechus 266
Scotethus. 59.
Scotonotus. 207.
Scytinelytra. 436.
Sectifrontes. 94.
Sehirus. 63.
Selenocephalus 402

Senuma. 108.
Serenthia. 241.
Serratulifex. 457.
Serripedes. 392.
Siccipedes. 288.
Sigara. 333.
Sirion. 164.
Sodus. 129.
Solenostethium. 34.
Solidaginifex. 457.
Sonchifex. 457.
Sopherus. 191.
Sophio. 154.
Sphegiformis. 215.
Sphragidimum. 140. 490.
Spilaphria. 386.
Spiloderes. 176.
Spinifrontes. 96.
Spinipedes. 57.
Spissipedes. 224.
Spissirostri. 52.
Spongipedes. 278.
Stactogala. 413.
Stactopeltus. 424.
Stagnigradi. 299.
Stagonomus. 76.
Stenocephalus. 101.
Stenogaster. 159.
Stictospirus. 182.
Stigmocratus. 409.
Stigmophorus. 130.
Stigmorhanis. 131.
Strichnocera. 231.
Subplanigeni. 369.
Subtericornes. 353.
Sulciventres. 65.
Supericornes. 93.
Superocelli. 392.
Syromastes. 97.

T.

Tænidionotus. 139.
Tæniolachnus. 463.
Tænioma. 198.
Taleus. 150.
Tanacetifex. 458.
Tarisa. 48.
Tecticolles. 269.
Tectirostri. 327.
Tectiscuti. 377.
Tetragoniocephali. 94.
Tetraneura. 466.
Tetraptera. 19.
Tetraspilus. 179.
Tetrastactus. 421.
Tettigetta. 352.
Tettigia. 348.
Tettigomettra. 374.
Tettigonia. 393.
Thacharinus. 39.
Thamarucus. 122. 489.
Therapha. 118.
Thunbergonymus. 203. 491.
Thystadus. 132.
Tibicina. 350.
Tingis. 229.
Totovuli. 48.
Tramia. 469.
Tremulifex. 465.
Tremulinax. 465.
Trichilechus. 176.
Triecphora. 381.
Trigonichefs. 288.
Trigonicipites. 288.
Trigoniocephali. 100.
Trigonosoma. 38.
Triocelli. 340. 491.
Tripheria. 205.
Triphlyctis. 189.
Triquetricornis 114
Trispilæma. 383.
Tristirops. 357.
Tristrangus. 181.
Tritænia. 209.
Tritomegas. 64.
Tropicoris. 86.
Tropidochila. 237.
Tunberg V. Thunb.
Tynopteryx. 155.
Typhlocyba. 419.

U.

Ulopa. 391.
Undinervi. 133.
Urticifex. 457.

V.

Vacuna. 465.
Velia. 312.
Verlusia. 95.
Viburnifex. 460.
Vitellinifex. 461.

X.

Xanthapala. 429.
Xanthochilus. 136.
Xanthochrea. 431.
Xanthochrodes. 203.
Xanthogrammus. 45.
Xantholues. 413.

Xylocoris. 268.
Xylosthætius. 466.
Xylosthaphis. 461.

Z.

Zenabus. 36.
Zicrona. 56.
Zinnevia. 408.
Zoophlœus. 250.
Zosmenus. 243.
Zurus. 214.

FIN DES RHYNCHOTES.

DESCRIPTION

DE

LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX.

PAR M. DONZEL.

(Séance du 9 Septembre 1846.)

§ 1. AGROTIS HASTIFERA (Pl. 8. N° 1. fig. 1, 2).

Latit. 35, 38 mill.

A. ♂. Alis anticis brunneis; vittâ costali, albâ, latâ; maculis duabus ordinariis albidis. Posticis albis. Antennis valdè pectinatis, apice nudis.

A. ♀. Alis anticis rufo-cinereis; vittâ costali albidâ, latâ; maculis duabus ordinariis albidis. Antennis filiformibus.

Les ailes supérieures du mâle sont d'un brun uniforme, plus ou moins foncé. La côte, à partir de la base, est blanche, très large, presque comme dans l'*A. musiva;* elle s'étend un peu au-delà de la tache réniforme; après elle, la côte, près de l'angle apical, est marquée de trois à quatre petits points blancs. Les taches ordinaires sont blanchâtres; elles reposent sur un espace plus foncé que le fond. Toutes deux touchent la bande blanche; vues à la loupe, elles sont en partie bordées de noir. L'orbiculaire

est petite et très ronde; l'autre est parfaitement en forme de reins. De la base part un petit trait noir horizontal; ensuite vient la tache en forme de fer de lance, qui est noirâtre. Les raies transverses sont à peine marquées: la première, à partir de la base, n'est pas apparente; la deuxième descend de la côte en s'appuyant contre le fer de lance; elle est noirâtre et coudée extérieurement. La troisième part de l'extrémité de la bande costale; elle se coude un peu en dehors, puis rentre en descendant sur le bord interne; elle est formée par une suite de points noirâtres, plus ou moins visibles; la quatrième, indiquée par quelques petits traits sagittés, est à peu près parallèle au bord terminal. La frange est brune et précédée d'une fine ligne roussâtre.

Les ailes inférieures sont blanches avec un léger reflet roussâtre; la frange est blanche précédée d'une ligne très fine brunâtre.

En dessous, les ailes supérieures sont d'un roussâtre pâle, un peu enfumé, avec un reflet brillant. Les inférieures sont blanches, avec le bord antérieur chargé de quelques atomes brunâtres, et un trait discoïdal plus ou moins marqué.

La tête et le thorax sont bruns; l'abdomen est blanchâtre avec l'extrémité enfumée. Les antennes sont brunes et assez fortement pectinées, si ce n'est à l'extrémité où elles sont filiformes.

La femelle, ou du moins ce que je crois être elle, diffère du mâle en ce qu'elle a le fond des ailes supérieures d'une teinte grise un peu roussâtre; du reste, elle offre les mêmes caractères : toutefois, les raies transverses y sont beaucoup mieux marquées.

Les ailes inférieures sont d'un blanc un peu grisâtre avec un reflet violâtre.

Les antennes sont brunes et filiformes ; les palpes et la tête sont roux ; le thorax est d'un roux grisâtre ; l'abdomen est d'un roux pâle.

Les deux sexes de cette espèce ont été pris ensemble près de Digne, à la fin d'août 1845.

§ 2. ORTHOSIA AMICTA (Pl. 8. N° I, fig. 3).

Latit. ♀ 30 millim.

O. Alis anticis fuscis, nitidis ; maculis ordinariis subnotatis. Posticis cinereo-infuscatis. Thorace fusco ; capite collareque griseis.

Les ailes supérieures sont d'un brun enfumé. Les taches ordinaires sont peu marquées ; l'orbiculaire est plus claire que le fond, et la réniforme plus foncée. Les raies transverses ne sont pas apparentes, si ce n'est la quatrième qui est parallèle au bord terminal. On voit sur la côte, au-dessus de la tache réniforme, un point blanc assez gros, puis, en allant vers l'angle apical, trois autres plus petits. La frange est d'un roux brunâtre.

Les ailes inférieures sont d'un gris roussâtre enfumé ; la frange est de la même teinte, mais plus claire.

En dessous toutes les ailes sont d'un roussâtre enfumé. La tache réniforme s'y dessine, et les ailes inférieures ont un point discoïdal bien marqué.

Les antennes sont brunes et filiformes ; la tête et le collier sont gris ; le thorax est brun.

L'abdomen est ras et d'un gris enfumé.

Exemplaire unique, pris à Hyères, le 1er mars 1845. Trouvé en arrachant des plantes ; il se cachait dans les interstices des mottes de terre.

§ 3. CIGARITIS ZOHRA. (Pl. 8. N° I, fig. 5 et 6.)

C. Alis anticis suprà fulvis, nigro trivittatis, infrà fuscis, disco fulvo subrufescente, maculis vel punctis auratis subviresccntibus ornatis; posticis suprà fuscescentibus, fulvo bivittatis, infrà fuscis, aurato lineatis albicanteque maçulatis; antennis fuscis.

Cette Lycénide appartient à un groupe d'espèces africaines, dont notre collègue M. le docteur Boisduval a fait un genre propre, sous le nom de *Cigaritis*. C'est à ce genre qu'il faut rapporter les *Polyommatus palmus*, *thysbe*, *thero*, *alphœus*, *petalus* et *nicetus* de l'Encyclopédie, et une nouvelle espèce découverte à la Calle par M. H. Lucas. Toutes les espèces connues jusqu'à présent sont propres au nord et au sud de l'Afrique.

Nous ne connaissons que la femelle du *Cigarites zohra*. Elle a le port et la taille d'un *Polyommatus phlœas*; ses ailes supérieures sont fauves, avec trois bandes et la bordure d'un brun noir; les deux premières bandes sont très courtes et ne dépassent pas la nervure médiane; la troisième est un peu sinueuse, presque maculaire et aussi longue que la bordure; celle-ci est assez large, un peu sinuée en dedans et divisée par une rangée de taches obsolètes de la couleur du fond. Les ailes inférieures sont brunâtres, avec une bande postérieure fauve, surmontée d'une autre bande courte, peu distincte et également fauve.

Le dessous des ailes supérieures est brun, avec tout le disque d'un fauve un peu roux; sur la partie fauve on voit deux petites lignes noirâtres, sinueuses, transversales; le dessin de la surface opposée se détache de la couleur générale par une teinte plus obscure, sous forme de bandes maculaires, marquées de taches ou de points dorés un peu verdâtres, surtout le long de la côte.

Le dessous des ailes inférieures est d'un brun terne, divisé transversalement par des petites lignes dorées très grêles, interrompues. Ces dernières ailes offrent en outre quelques taches blanchâtres dont les postérieures forment une espèce de bande interrompue, terminée sur l'angle interne par une tache en forme de C, dont la concavité est tournée en dehors. Outre cela, le bord marginal des quatre ailes est divisé par une série de petites lunules noires séparées par des petites nervures blanches.

Dans la femelle que nous avons sous les yeux, les ailes inférieures offrent deux petites queues brunes. Les palpes sont longs et droits comme chez les espèces congénères. Les antennes sont brunes, raides et assez courtes.

Barbarie.

§ 4. CARADRINA LACINIOSA (Pl. 8. N° I, fig. 4).

Latit. ♂ 30 millim.

C. Alis anticis fuligineis ; maculis centralibus nigris ; fasciâ terminali, albidâ, interstisâ posticis albidis.

Les ailes supérieures sont d'une teinte fuligineuse ; sa côte est marquée, vers le milieu, de deux points noirs, puis en allant vers l'angle apical, on en voit trois à quatre autres blancs très petits. La tache orbiculaire n'est pas visible ; la réniforme semble être indiquée par quelques petits points blancs. Le disque est occupé par un petit trait noir horizontal ; au dessous, à son extrémité, on en voit un autre posé diagonalement. Les raies transverses ne sont pas apparentes ; la quatrième seule est bien écrite ; elle est précédée vers le milieu, de trois petits traits sagittés, noirs. Entre elle et la frange est une suite de petits traits horizontaux d'un blanc jaunâtre, formant une bande entrecoupée, qui se termine à l'angle interne par un point

blanchâtre assez gros. La frange est de la couleur du fond.

Les ailes, inférieures sont d'un blanc un peu enfumé, avec un point discoïdal peu sensible. La frange, blanche aussi, est précédée d'une très fine ligne brunâtre.

En dessous, les ailes supérieures sont enfumées, avec les nervures très dilatées, d'un blanc roussâtre. La bande terminale y est bien indiquée, ainsi que la tache réniforme. Les ailes inférieures sont blanchâtres avec le bord antérieur enfumé et un point discoïdal bien apparent.

Les antennes sont brunes et filiformes. La tête et le thorax sont brunâtres ; l'abdomen est d'un blanc roussâtre.

Prise à Marseille par notre collègue M. Dardoin, au nombre de trois exemplaires, dont celui décrit dans cette note est le moins mauvais.

J'avais d'abord cru que ce pouvait être la *Caradrina dasychira* d'Hubner ; mais la comparaison m'a facilement démontré que ce n'était pas elle.

NOTICE

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE D'ÉPIZOÏQUE

APPARTENANT AU GENRE DES HOEMATOPINUS,

ET QUI VIT PARASITE SUR L'ANTILOPE DES INDES

(*Antilope cervicapra*, Pallas.)

Par M. H. LUCAS.

(**Séance du 22 Juillet 1846.**)

Le petit parasite que je vais faire connaître dans cette notice appartient à la classe des Hexapodes de M. Walkenaër et à l'ordre des Epizoïques du même savant. En suivant la classification de M. Burmeister, ce serait à la sous-classe des Hémimétaboles de cet auteur, à l'ordre des Anoplures du docteur Leach que viendrait se ranger cette nouvelle espèce d'Epizoïque. Du reste c'est au genre des *Hæmatopinus* établi par Leach aux dépens des *Pediculus* des auteurs anciens, et qui a été adopté par les entomologistes modernes, qu'appartient l'espèce nouvelle qui fait le sujet de cette note. Cette petite espèce, remarquable par sa forme courte et ramassée, a été rencontrée en très grand nombre par M. Rouzet sur un antilope des Indes (*Antilope cervicapra*, Pallas), rare mammifère qui a

vécu pendant quelque temps à la ménagerie du Muséum. M. Denny, dans son excellente monographie des Anoplures de la Grande-Bretagne (1), décrit et figure dix espèces de cette coupe générique qui vivent toutes parasites sur les mammifères, et sur ces dix espèces, cet auteur n'en fait connaître qu'une seule qui soit nouvelle. Quant aux autres espèces, elles avaient déjà été décrites comme appartenant au genre des *Pediculus* de Linné, et considérées comme faisant encore partie de cette coupe générique par MM. Nitzch et Burmeister, le premier dans son *Thierinseckten*, dans le Magasin de M. Germar, tom. III, et le second dans son *Genera insectorum*. Leach, en établissant ce genre, avait considéré comme type des *Hæmatopinus*, l'*H. suis* ou le *Pediculus suis* de Linné et des autres auteurs, et auquel M. Nitzsch a donné le nom de *P. urius*, exemple qui a été suivi par M. Burmeister dans son *Genera insectorum*, quoique cependant le nom de *suis* ait été donné bien antérieurement à ce parasite par Linné. Je serais presque porté à croire que le *Pediculus phocæ* décrit par moi dans le Magasin de zoologie de M. Guérin-Méneville, et que M. Burmeister, bien postérieurement à ma notice, désigne sous le nom de *Pediculus setosus* dans son *Genera insectorum*, appartient aussi au genre des *Hæmatopinus*. C'est, au reste, ce que M. P. Gervais a fait dans le troisième volume des Insectes aptères par M. le baron Walckenaër, p. 304, n° 15. Leach en établissant cette coupe générique lui donne pour caractère, ainsi que M. Denny dans sa monographie des Anoplures, la diagnose suivante : « Tête de forme variable, globuleuse, elliptique ou en lyre ; front tronqué,

(1) Denny, *Monographia Anoplurorum britanniæ*, p. 25, pl. 34 et 35.

arrondi ou aigu ; occiput tronqué, arrondi ou en pointe, toujours articulé avec le thorax. Le scutellum ayant une structure semblable à celui des *Pediculus*, mais toujours plus avancé et protégé de chaque côté par des soies raides et unguiformes. Antennes de cinq articles : le premier très élargi, le second en général le plus long de tous, le troisième et le quatrième cylindriques ou transversaux et ayant la même longueur ; le cinquième généralement le plus petit de tous, conique et terminé par un faisceau de poils raides. Yeux généralement petits et aplatis, quelquefois non distincts. Thorax manifestement séparé de l'abdomen et beaucoup plus étroit, à segments intimement unis ensemble et constamment transverses, ordinairement plus courts et plus larges que la tête ; la partie postérieure en est concave et présente une sorte d'éventail avec un seul stigmate entre la première et la seconde paire de pattes. Abdomen gros, déprimé, ovoïde ou elliptique, composé de huit ou neuf segments, à sutures nettement arrêtées, à bords latéraux réfléchis, dentés ou entiers et à surface garnie de papilles ou unie et luisante. » L'*Hæmatopinus* que je vais faire connaître, présente tous ces caractères, à l'exception cependant de l'*haustellum* qui, comme chez le genre du *Pediculus* est rétractile, mais qui, au lieu d'être muni à son extrémité d'une double série de crochets, comme M. Denny le dit dans sa diagnose, est au contraire lisse, légèrement en croissant et obscurément divisé en deux parties à son extrémité.

Cette espèce, que je désigne sous le nom de *Hæmatopinus cervicapræ*, est très peu agile, comme toutes ses congénères, au reste, ressemble un peu à l'*H. vituli*, mais elle est moins allongée, moins étroite, avec les pattes moins épaisses et les crochets dont ces organes sont armés, plus grêles et plus allongés.

HŒMATOPINUS CERVICAPRÆ, Lucas.

(Long. 1 millim. 1/2. Larg. 1 1/2 millim.)

II. Capite thoraceque fusco-rufescentibus, subtiliter nigro-punctulatis, illo suprà longitudinaliter profundè impresso; antennis sat elongatis, crassis, fusco-rufescentibus rufescenteque pilosis; pedibus validis, fusco-rufescentibus nigroque subtiliter punctulatis, unguiculis elongatis, fortiter lunulatis; abdomine elongato, ovato, suprà infràque flavo-sordido, in medio longitudinaliter cinereo, crebrèque confertìm nigro-punctulato, lateribus rufescente sparsìm pilosis.

La tête, beaucoup plus longue que large, très élargie cependant dans sa partie médiane, est terminée en pointe arrondie à son extrémité; elle est d'un brun roussâtre foncé, finement pointillée de noir et présente dans son milieu une dépression longitudinale profondément marquée qui atteint presque la base de la tête où elle se termine en pointe aiguë; cette dépression de chaque côte est rebordée par les parties latérales de la tête. Celle-ci, à son extrémité antérieure (pl. 8. N° II, fig. 10), présente deux petits articles, dont le second, beaucoup plus large que long, reçoit le premier, qui est aussi plus large que long, et qui s'emboite dans le second article, comme les tubes d'une lunette. Par une légère pression et lorsque l'animal est vivant, on voit sortir et rentrer à volonté de ces tubes un très petit stylet, allongé, à extrémité obscurément divisée en deux parties et très sensiblement recourbée; comme le derme qui recouvre la partie céphalique est transparent, on aperçoit parfaitement cette petite soie ou stylet contenu dans l'intérieur de la tête, qui atteint presque la base de celle-ci et que l'animal fait sortir et rentrer suivant que cet *Hœmatopinus* est plus ou moins excité.

C'est probablement au moyen de ce stylet que ce parasite perce l'épiderme de l'animal sur lequel il se tient pour se repaître ensuite de son sang. Ce qui me fait supposer qu'il doit en être ainsi, c'est que, ayant ouvert un assez grand nombre de ces petits *Hæmatopinus*, j'ai toujours trouvé leur tube digestif gorgé de sang. La tête en dessous pour la couleur est entièrement semblable au dessus, mais ne présente pas de sillon longitudinal ; au contraire, cette partie est très convexe. A son extrémité, sur les parties latérales, on aperçoit quelques soies roussâtres assez allongées. Les antennes plus courtes que la tête, d'un brun roussâtre clair, sont épaisses et composées de cinq articles, dont le premier est plus large que long ; les troisième et cinquième articles sont assez allongés ; ensuite viennent les quatrième et troisième qui sont les plus courts ; des soies roussâtres, très allongées, se font remarquer de chaque côté de la partie antérieure de ces articles à l'exception du cinquième, qui est entièrement glabre, et terminée en pointe mousse à son extrémité. Les yeux, situés sur la partie élargie de la tête, sont peu apparents, en général obscurément indiqués et seulement constatables par la couleur, qui est moins foncée que celle de la tête et non pointillée de noir. Le thorax est court, de même couleur que la tête et très finement pointillé de noir comme ce dernier organe ; dans sa partie médiane, on aperçoit une dépression profonde, longitudinale, dans laquelle la base du sillon de la tête vient se placer ; de plus, sur les parties latérales du thorax, on remarque de chaque côté deux petites fissures assez larges, semi-transversales et qui démontrent parfaitement la composition en trois pièces de cet organe, c'est-à-dire en thorax, mésothorax et métathorax ; le thorax est entièrement glabre, et sur les parties labiales entre les

pattes de la première et de la seconde paire, on aperçoit les organes de la respiration. Les pattes sont robustes, peu allongées et augmentent de longueur progressivement ; elles sont de même couleur que les antennes et finement pointillées de brun foncé ; dans ces organes, les premier et second articles des trois paires de pattes sont très courts ; les suivants sont un peu plus allongés, renflés et comme globuliformes avec le pénultième toujours très allongé ; dans la première paire de pattes (pl. 8. N° II, fig. 1), le pénultième article s'élargit à son extrémité, qui est profondément échancrée ; à sa partie inférieure, il présente un tubercule très prononcé, arrondi et sensiblement recourbé du côté interne ; quant au dernier article ou l'ongle, il est très allongé, assez robuste, en forme de croissant, et représente une pince lorsqu'il se replie sur l'article précédent : c'est dans la cavité que je viens de signaler que sont ordinairement placés les poils auxquels cette espèce se tient accrochée au moyen de l'ongle ensiforme qui termine le pénultième article. Dans la seconde paire de pattes (pl. 8. N° II, fig. 1 *f*), le pénultième article n'est pas élargi à son extrémité comme dans la patte précédente, mais un peu avant son milieu, inférieurement, il présente un fort tubercule très large et arrondi ; quant à l'ongle il est plus robuste, plus fortement lunulé et forme au reste pince avec l'article précédent lorsque cet ongle vient à se replier. Enfin dans la troisième paire de pattes (*idem*, fig. 1 *g*) ou la dernière, le pénultième article, comme dans la seconde paire, ne s'élargit pas à son extrémité, mais un peu avant son milieu, il est armé d'une très forte épine recourbée, et l'espace qui existe entre cette épine et la partie inférieure du pénultième article, est rempli par une membrane de consistance molle sur le bord antérieur de laquelle on remarque une très petite épine ; il est aussi à

noter que sur le bord inférieur du pénultième article, on aperçoit pendant la vie deux petites gibbosités membraneuses; quant à l'ongle de cette dernière paire de pattes, il est plus court, moins en forme de croissant, mais formant toujours pince avec l'article précédent, lorsque cet ongle vient à se reployer. Des cils très allongés, peu serrés, roussâtres, hérissent les organes de la locomotion, particulièrement les tubercules inférieurs des pénultièmes articles, où ces cils sont plus courts et surtout plus serrés. L'abdomen est très allongé, large et tout à fait ovoïforme; il est d'un jaune sale et orné dans son milieu d'une large bande longitudinale d'un cendré foncé, très finement pointillée de noir et fortement découpée de chaque côté de ses parties latérales; en dessous, il est entièrement de même couleur qu'en dessus. Des cils roussâtres terminent les parties latérales de l'abdomen; ils sont très allongés, surtout ceux que présentent les sixième, septième et huitième segments, où ces cils sont doubles de chaque côté de ces segments; sur le dernier ou terminal, ces cils sont beaucoup plus courts, plus serrés et en beaucoup plus grand nombre.

Cette espèce a été rencontrée en très grand nombre sur un antilope des Indes (*Antilope cervicapra*, Pallas).

Il y avait quelques jours à peu près (1) que je venais de communiquer à la Société la description et la figure d'une nouvelle espèce d'*Hœmatopinus*, lorsque M. Sallé, bien connu par ses longs voyages en Amérique et particulièrement dans le Mexique, me donna plusieurs parasites qu'il avait trouvés vivants sur un chien provenant

(1) Cette nouvelle note a été communiquée à la Société dans sa séance du 26 août 1846.

de la Louisiane. On ne connaît qu'une seule espèce d'*Hæmatopinus* qui vit parasite sur le chien, c'est l'*H. piliferus* de M. Denny (1) ou le *Pediculus piliferus* de M. Burmeister (2). Ces auteurs pensent que cette espèce est peut-être le *Pediculus canis familiaris* de Mullër; mais cette opinion est émise avec doute par ces savants aptérorologistes. Au premier abord je pensai que cette espèce ne pouvait être que l'*H. piliferus* des auteurs ci-dessus cités; mais ayant comparé cet Hématopine, j'ai été obligé de changer d'opinion à cause des caractères bien tranchés qui différentient l'espèce découverte par M. Sallé. Chez l'*H. piliferus*, la tête est large, très allongée et assez fortement excavée dans l'espace qui existe entre ces antennes et les organes de la vue. Le corps est beaucoup plus large, non terminé en pointe postérieurement, et de plus son pénultième segment est très large et fortement tronqué à sa base. Je ferai aussi remarquer que chez cette espèce tous les segments abdominaux sont parsemés de points arrondis, peu serrés. Dans l'*H. bicolor*, au contraire, la tête est courte, non excavée sur ses côtes, avec les segments abdominaux non ponctués et diminuant graduellement de largeur jusqu'au dernier, qui est terminé en pointe arrondie.

HOEMATOPINUS BICOLOR, Lucas.

(Long. 2 millim. Larg. 1/3 de millim.)

H. Capite, antennis, thorace, pedibus sufrà infràque favo-subferrugineis, abdomine albicante-cinereo, flavo aurantiaco, sparsìm piloso.

La tête, beaucoup plus courte que dans l'*H. piliferus*,

(1) Denny, *Anopl. Monogr.*, p. 28, n. 15, pl. 25, fig. 4.
(2) Burmeister, *Gener. Insect. ord. Rhyn.* Sp. 13.

est d'un jaune légèrement ferrugineux, glabre en dessus et clairement parsemée sur les côtés de poils bruns; elle est assez saillante, non excavée dans l'espace qui existe entre les antennes et les organes de la vue comme dans l'*H. piliferus*, avec les yeux bien distincts et formant de chaque côté une petite saillie assez sensible; postérieurement elle est terminée en pointe. Les antennes sont de même couleur que la tête et très clairement parsemées de poils bruns. Le thorax est d'un jaune très légèrement ferrugineux, glabre, et présente trois saillies assez sensibles qui indiquent la division du thorax ou prothorax, mésothorax et métathorax. Les pattes sont de même couleur que le thorax, parsemées de poils bruns; ces organes sont courts, épais avec les crochets qui les terminent comme chez les autres espèces qui composent le genre des *Hæmatopinus*. L'abdomen est très gros, renflé, d'un blanc cendré; il est lisse et présente de longs poils d'un jaune oranger qui sont situés sur les côtés latéraux et la partie postérieure des segments. A travers le derme, qui est transparent, on aperçoit le canal intestinal qui est d'un brun noirâtre, lorsque cette espèce est gorgée de sang, et qui forme une large bande longitudinale; lorsque l'animal est à jeun, cette bande disparaît, et dans cet état, l'abdomen est entièrement d'un blanc cendré; en dessous tout le corps est de même couleur qu'en dessus.

Cette espèce est agile, et lorsqu'elle marche, les antennes sont sans cesse en mouvement.

Cet Hématopine a été rencontré parasite par M. Sallé sur un chien provenant de la Louisiane.

Explication des figures de la planche 8, *N° II.*

1. *Hæmatopinus cervicapræ* grossi; 1 *a*, la grandeur naturelle; 1 *b*, la tête et les antennes très grossies, vues

en dessus ; 1 *c*, l'extrémité de la tête ou du rostre ; 1 *d*, le stylet sorti de la tête ; 1 *e*, une patte de la première paire ; 1 *f*, une patte de la seconde paire ; 1 *g*, une patte de la troisième ou dernière paire ; 1 *h*, la portion de l'ongle lorsque celui-ci se replie sur l'article précédent; 1 *i*, derniers segments abdominaux.

2. *Hæmatopinus bicolor* grossi ; 2 *a*, sa grandeur naturelle.

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'HISTOIRE

DU **MELASIS FLABELLICORNIS** FABR.

PAR M. EDOUARD PERRIS.

(Séance du 13 Mai 1846.)

Dans sa revue critique de la tribu des Eucnémides (1), M. Guérin-Méneville a donné la figure et la description abrégée de la larve du *Melasis flabellicornis*. Cette figure et cette description ne sont pas complètes, car l'auteur, pour ne pas surcharger sans doute son travail de détails qui ne devaient y trouver place que d'une manière incidente, a laissé subsister des lacunes importantes. Il ne dit rien, en effet, ou presque rien ni des divers organes que supporte la tête, ni de la forme et de la disposition des stigmates, toutes choses nécessaires pourtant pour faire reconnaître la place que l'on devra assigner à cette larve, si jamais l'on s'occupe, comme j'en ai l'espoir et le désir, d'une classification méthodique des larves, comparée à la classification des insectes parfaits. Je vais donc essayer de compléter, autant qu'il est en moi, les renseignements donnés par M. Guérin-Méneville sur la larve du *Melasis flabellicornis*, que je connais depuis longtemps, et que je trouve chaque année en grand nombre.

(1) *Annales de la Soc. entom.* 1843, 2e série, tome I, page 163.

Au premier coup d'œil, on est tenté de ranger cette larve parmi les larves de bupreste. Comme elles, elle est apode, un peu aplatie, dilatée antérieurement, puis amincie : en un mot en forme de pilon. Mais, en la regardant de très près, on voit qu'elle en diffère par des caractères essentiels. Les larves des buprestes, du moins celles que j'ai observées, ont un bourrelet latéral servant à la progression ; celle du *Melasis* en est dépourvue. Dans les premières on trouve une lèvre inférieure et des palpes labiaux, et les mandibules, ordinairement entières, sont arquées en dedans ; dans la seconde, au contraire, on n'aperçoit ni lèvre inférieure ni palpes, et les mandibules sont arquées en dehors : enfin les larves de buprestes ont treize segments, tête non comprise, et celle du *Melasis* n'en a que douze.

La larve du *Melasis* est longue de 18 millim. et large de 2 millim. et demi au premier segment, et de 1 millim. et demi sur le reste du corps. Elle est blanche, molle et complètement apode ; sa tête est petite et enchâssée dans le premier segment, qui est profondément échancré antérieurement. Elle est semi-cornée, ferrugineuse à la base et sur les côtés, et marquée, tant en dessus qu'en dessous, de deux sillons qui, partant des côtés, se dirigent, en décrivant un arc, jusque près du bord postérieur, et sont réunis au milieu de la tête par un autre sillon semi-orbiculaire, plus court en dessous, parce que les sillons longitudinaux sont plus rapprochés : ces sillons, dont le fond est ferrugineux, limitent des parties de la tête plus saillantes que le reste. En avançant vers le bord antérieur, on trouve l'épistome et le labre, plaques cornées et d'un ferrugineux foncé ; la première en quelque sorte trapézoïdale, la seconde en forme de segment de cercle. Sur les côtés on voit saillir deux antennes courtes et

presque entièrement rétractiles. Elles sont formées de trois articles, le premier court et gros, en forme de mamelon, les deux autres un peu allongés et cylindriques, avec cette différence que le dernier est un peu plus étroit et un peu plus long que le précédent, et que son extrémité est un peu frangée et comme déchiquetée.

Les mandibules sont noires, fortes et cornées, profondément bidentées à l'extrémité et très sensiblement arquées en dehors. Ce caractère, tout nouveau pour moi, en ce qui concerne surtout les larves de coléoptères, servirait seul à faire distinguer celle du *Melasis*. Je crus, la première fois, que c'était une erreur de la nature, une sorte de monstruosité, et si je n'avais vu qu'une seule larve, j'aurais certainement signalé avec quelque méfiance une semblable anomalie; mais j'ai eu l'occasion d'en examiner des centaines, et dans toutes, cette particularité est la même. Le jeu de ces mandibules est horizontal comme dans les autres larves; mais c'est en s'écartant et non en se rapprochant qu'elles rongent le bois. Il n'existe pas de mâchoires et conséquemment de palpes maxillaires; la lèvre inférieure et les palpes labiaux manquent également; mais tous ces organes sont remplacés par une pièce un peu rétractile, large, cornée et rousse, dont le bord antérieur est plus foncé et a cinq lobes; celui du milieu conique et dentiforme; les deux adjacents plus courts et arrondis, et les deux extrêmes très peu apparents. Le lobe intermédiaire est censé tenir lieu de la lèvre inférieure, les autres compenseraient les mâchoires.

On remarque aussi, entre les mandibules, une petite languette cornéo-membraneuse et roussâtre, marquée de deux sillons longitudinaux et trifides, avec le lobe médian muni de deux appendices à peine visibles au microscope et ciliformes. Cette languette est un peu retractile, et sa

base est engagée dans une sorte de fourreau de même nature qu'elle.

Le corps est formé de douze segments Le premier est large et marqué, tant en dessus qu'en dessous, de quatre traits de couleur rousse, dont deux transversaux près du bord antérieur, se joignant presque au milieu et allant en s'élargissant vers les côtés. Dans cette partie plus large, ils sont marqués de stries calleuses. Les deux autres traits sont longitudinaux, et au milieu on voit une sorte de petite crête noire et cornée. Le deuxième segment est plus étroit et surtout plus court que le premier, et le troisième est plus étroit encore que le précédent. A partir de ce segment, le diamètre du corps est toujours le même; il est linéaire, presque cylindrique, et chaque segment paraît composé de deux, car, à une petite distance du bord antérieur, se trouve un pli plus ou moins profond, selon que la larve s'allonge ou se contracte; mais toujours aussi apparent que les intersections véritables des segments, et l'on s'y tromperait aisément, sans l'indice certain des stigmates. Souvent même on voit un autre pli assez près du bord postérieur, de sorte qu'alors les segments semblent divisés en trois parties. Le onzième et le douzième segments sont dépourvus de plis, et ce dernier est cylindrico-conique, sauf qu'il est un peu aplati en dessus et marqué de deux larges fossettes longitudinales. Les plis dont je viens de parler doivent sans doute tenir lieu à la larve des bourrelets latéraux que présentent celles des buprestes et seconder ses mouvements, de concert avec les callosités de la tête et même les mandibules, qui, en s'écartant, doivent fournir un double point d'appui.

Les stigmates sont au nombre de neuf paires, dont la première, très près du bord antérieur du deuxième segment, la seconde assez près du bord antérieur du qua-

trième, les autres au tiers antérieur du cinquième et des suivants jusqu'au onzième inclusivement. Ils sont roussâtres et ont une forme discoïdale, avec le rebord ou péritrème un peu dilaté antérieurement pour la première paire, qui est plus grande et située un peu plus bas que les autres, et postérieurement pour celle-ci. Au centre du disque, une forte loupe fait apercevoir un petit trou qui paraît toujours ouvert.

Je trouve la larve du *Melasis* dans le bois récemment mort du châtaignier et surtout de l'aulne (1), tant dans les grosses branches que dans les vieilles souches. Elle s'enfonce dans le bois à une profondeur de deux à cinq centimètres, en creusant des galeries larges et irrégulières dont la forme est aussi caractéristique que celle de la larve même, et comme n'en pratique aucune des nombreuses larves xylophages que je connais. Ce sont des cavités qui ont en largeur une fois et demi celle de la tête, et près de trois fois celle du corps et guère plus d'un millimètre de hauteur. Leurs parois sont si nettement taillées qu'on les dirait façonnées par un instrument très tranchant. Si des larves travaillent vis-à-vis l'une de l'autre dans une branche de six à sept centimètres de diamètre, comme les galeries sont larges et profondes, la branche se rompt sans grande peine, et l'on dirait, en voyant la netteté de la section, qu'on a fait usage d'un ciseau de menuisier très affilé.

Lorsque l'époque de la transformation en nymphe approche, la larve se retourne dans sa galerie, pour que sa tête et par suite celle de la nymphe et de l'insecte parfait soient tournées du côté de l'écorce; elle arrondit ensuite

(1) Elle vit aussi dans le bouleau, au dire de M. Guérin-Méneville, *loc. cit.*

une portion de sa galerie de manière à la rendre cylindrique, et c'est là que, sans autre apprêt, elle accomplit sa métamorphose.

La nymphe ne présente rien de particulier, si ce n'est qu'elle est de moitié plus courte que la larve. On y retrouve toutes les parties de l'insecte parfait, dont elle a, du reste, la forme.

L'état de nymphe ne dure que huit ou dix jours, et l'insecte parfait sort en perçant l'écorce d'un trou parfaitement rond. En refendant les branches habitées, on trouve des *Melasis* parfaitement formés dès la mi-février; mais ils ne prennent guère leur essor qu'à la fin de mars, lorsque le printemps est bien déclaré. Ils ne tardent pas à s'accoupler, et bientôt les femelles s'occupent de la ponte des œufs d'où naissent, dès le mois d'avril, des larves dont l'existence est d'environ dix mois.

Le *Melasis flabellicornis* est sans doute un insecte nocturne, car je ne l'ai jamais rencontré dans mes chasses. Je me dispense d'en donner la description, elle est dans tous les auteurs; il se trouve lui-même dans presque toutes les collections.

Explication des figures de la pl. 9, *N° 1.*

1. Larve du *Melasis flabellicornis* grossie.
2. Mesure de sa grandeur naturelle.
3. Tête vue en dessus.
4. Tête et premier segment vus en dessous.
5. Stigmate.

OBSERVATIONS

SUR LES LARVES

DU CLYTUS ARIETIS, DE LA SAPERDA PUNCTATA ET DE LA GRAMMOPTERA RUFICORNIS,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES LONGICORNES.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 13 Mai 1846).

Dans une excellente notice sur la larve et la nymphe de l'*Ergates faber* (1), et dont j'ai pu d'autant mieux apprécier le mérite que la larve de cet insecte est très commune dans le département des Landes, M. H. Lucas a donné un aperçu aussi intéressant qu'instructif de tous les travaux dont les larves des longicornes ont été l'objet. N'ayant rien trouvé dans cette énumération qui se rapporte aux trois espèces énoncées dans le titre de ce mémoire, je me suis décidé à présenter les observations que j'ai faites sur leur compte, et qui sont rédigées depuis plusieurs années.

§ 1. CLYTUS ARIETIS. Fabr.

La larve du *Clytus arietis* est longue d'environ 15 millim., blanche, charnue et entièrement apode. Son corps,

(1) *Annales de la Soc. entom.* 1844, 2e série, tome II, page 161.

formé de douze segments, sans compter la tête et le mamelon anal, est épais antérieurement, et va en se rétrécissant jusqu'au onzième segment, où il se dilate un peu. Le premier segment est marqué de deux sillons assez peu apparents, obliques, arqués et divergents; on voit aussi, près du bord antérieur, une petite bande roussâtre faiblement interrompue au milieu. Le quatrième segment et les six suivants ont, en dessus et en dessous, un mamelon ambulatoire faiblement rétractile, déprimé au milieu et nullement rugueux ou tuberculeux. Quelques poils courts et roussâtres se montrent sur les flancs et surtout sur la tête.

Celle-ci est lisse, luisante, coriace et d'un blanc un peu jaunâtre, avec le bord antérieur sinueux, corné et ferrugineux. Les antennes sont plus saillantes que dans la plupart des larves de longicornes que je connais, et de quatre articles; le premier en cône tronqué et charnu, le second plus court et cylindrique, le troisième aussi long que le premier, mais légèrement incliné en dehors et un peu renflé en dedans; le quatrième de la longueur du second, mais beaucoup plus étroit, subconique et oblique. Cette disposition des deux derniers articles fait paraître l'antenne un peu arquée en dehors. Les trois derniers articles peuvent, à la volonté de la larve, rentrer presque entièrement dans le premier, sans cependant s'emboîter l'un dans l'autre.

Les mandibules sont noires, lisses, luisantes, courtes, larges à la base, arrondies à l'extrémité. Les palpes sont droits et coniques, les maxillaires de trois articles, les labiaux de deux. Ils sont, ainsi que les antennes, roux avec l'extrémité des articles plus claire.

Les stigmates sont roussâtres et au nombre de neuf paires, savoir : une près du bord antérieur du deuxième

segment, et une au tiers antérieur du quatrième et des suivants, jusqu'au onzième inclusivement. Ceux de la première paire sont plus grands et placés plus bas que les autres.

J'ai trouvé cette larve dans des branches et de jeunes tiges mortes de mûrier, de sycomore et de merisier à grappes, qu'elle creuse largement et profondément sous l'écorce, en accumulant derrière elle des détritus de bois et ses excréments. Quelquefois aussi elle pénètre dans l'intérieur de la branche ou de la tige, suit, dans un assez grand intervalle, le canal médullaire, et revient ensuite vers l'écorce par une galerie oblique où elle se transforme en nymphe.

Cette nymphe est nue, blanche et présente toutes les parties de l'insecte parfait, sans rien offrir de particulier.

C'est dans le mois de mai et de juin que l'insecte parfait quitte son berceau, en pratiquant à l'écorce un trou elliptique.

§ 2. SAPERDA PUNCTATA. Fabr.

La larve de la *Saperda punctata* est longue de 20 à 23 millim., pas trop molle et ayant les plus grands rapports avec celles de beaucoup d'autres longicornes. La tête est rousse, presque entièrement enchâssée dans le premier segment; les mandibules sont d'un noir mat, fortes, tronquées et légèrement échancrées à l'extrémité. Près de leur base surgit, de chaque côté, une antenne courte, conique et de trois articles, dont le premier en forme de mamelon. L'épistome est trapézoïdal, le labre semi-discoïdal et finement cilié. Le lobe des mâchoires est court, arrondi et velu; les palpes maxillaires sont de trois articles, les labiaux de deux et tous ces organes sont d'un roussâtre livide. Le bord antérieur de la tête est

noir, droit sur le milieu, sinueux, comme échancré et même dentelé vis-à-vis la base des mandibules. Le front est marqué de quatre points enfoncés sur une même ligne transversale, et au centre on aperçoit un petit sillon longitudinal.

Le corps est cylindrique, d'un blanc un peu vineux jusqu'aux approches de la transformation en nymphe; mais à cette époque, il devient d'un blanc jaunâtre. Il est de douze segments, sans compter la tête et le mamelon anal. Le premier, faiblement sillonné au milieu, est grand, roussâtre et couvert en dessus, sur sa moitié postérieure et sur une surface semi-elliptique, de petites granulations cornées qui le rendent, à proprement parler, chagriné. En dessous on voit seulement une petite bande transversale de ces granulations. Le deuxième et le troisième segments sont très petits; ce dernier, ainsi que les sept suivants, sont munis, en dessus et en dessous, d'un mamelon assez couvert de très petites spinules roussâtres et cornées, et traversé par un sillon longitudinal plus large que profond. Le onzième et le douzième segments, ainsi que le mamelon anal et trilobé qui constitue peut-être un treizième segment, sont dépourvus de mamelon.

A partir du troisième segment, et jusqu'au douzième inclusivement, règne le long des côtés un bourrelet bien apparent, destiné à seconder l'action des mamelons et à favoriser les mouvements de la larve qui, entièrement apode, diffère en cela de la larve de la *Saperda scalaris*, laquelle, d'après M. Goureau, est pourvue de pattes (1). Tout le corps est couvert, et principalement sur les côtés, de poils fins et roussâtres.

(1) *Annales de la Soc. entom.* 1844, 2e série, tome II, page 432.

Les stigmates sont ovales, roussâtres et au nombre de neuf paires; la première, plus grande et plus inférieure que les autres, sur la ligne qui sépare le premier segment du second; les suivantes assez près du bord antérieur du quatrième au onzième.

Cette larve se trouve dans l'orme mort, et n'y vit qu'un an, car des ormes, coupés vivants en février, avaient des larves adultes en octobre. Elle ronge dans sa jeunesse le desous de l'écorce; mais plus tard elle s'enfonce dans le bois à une profondeur de deux à cinq centimètres, en creusant une galerie à section elliptique. Si, par l'enlèvement de l'écorce, on découvre l'orifice de la galerie, elle la bouche avec des fibres ligneuses qu'elle détache et dont elle fait un tampon assez solide.

Lorsque le moment de la transformation est venu, elle agrandit un peu sa galerie et se retourne du côté de l'écorce. C'est dans cette position qu'elle se transforme en une nymphe blanche, nue et dont la description est inutile, parce qu'elle n'offre rien que de très ordinaire.

L'insecte parfait naît dans les mois de mai et de juin, et il prend son essor en perforant l'écorce d'un trou elliptique. Il est commun dans les grosses branches et les troncs de l'orme, et quand on l'y recherche aux époques indiquées, on peut en faire ample provision; mais, hors de là, il est très rare de le rencontrer, et je suis disposé à penser qu'il ne vole que de nuit, comme beaucoup d'autres longicornes.

§ 3. GRAMMOPTERA RUFICORNIS. Fabr.

La larve de ce longicorne est longue de 9 millim., blanche et charnue. Sa tête est plate, comme tranchante, et au tiers seulement enchâssée dans le premier segment, double caractère qui la rapproche des larves des

Rhagium. Cette tête est cornée, lisse, rousse, avec le bord antérieur sinueux, un peu concave en dehors des mandibules et ferrugineux. Elle est marquée de dix points enfoncés, symétriquement disposés, d'un sillon longitudinal et de deux traits obliques qui semblent indiquer la limite de deux grands yeux. Aux deux angles antérieurs, on aperçoit, à la loupe, une petite éminence qui, vue au microscope, n'est autre chose qu'une antenne très courte, conique et de trois articles, dont le second porte à l'extrémité extérieure deux petites soies d'inégale longueur et comme tronquées.

L'épistome est trapézoïdal et le labre semi-discoïdal et cilié. Les mandibules sont fortes, noires, taillées en biseau à l'extrémité et canaliculées intérieurement. Le lobe intérieur des mâchoires est assez long, cylindrique et velu; les palpes maxillaires sont de trois articles; la lèvre inférieure est à peine échancrée et les palpes labiaux sont de deux articles. Toutes ces parties sont rousses. De chaque côté de la tête, au-dessous de la base des antennes, on remarque trois points noirs et ovales, disposés en arc de cercle et presque contigus. Il y a quelque apparence que ce sont des yeux de la nature des ocelles.

Le corps est de douze segments, sans compter la tête et le mamelon anal. Le premier segment, le plus grand de tous, semble roux antérieurement, parce que la partie postérieure de la tête, qui est rousse, paraît à travers la transparence des tissus. Le second et le troisième segments sont très courts et un peu plissés transversalement; les autres sont à peu près égaux. Le mamelon anal est petit, et, vu en dessus, paraît échancré et comme bilobé.

Les trois premiers segments portent chacun une paire de pattes courtes, hérissées de quelques poils et ne dépassant

pas les côtés du corps. Indépendamment de ces organes de locomotion, on remarque de chaque côté un bourrelet qui, vu en dessous, est bien saillant, et qui, partant du quatrième segment, aboutit à l'extrémité du douzième. Chaque segment, depuis le quatrième jusqu'au dixième inclusivement, est muni en outre, tant en dessus qu'en dessous, d'un mamelon transversal et rétractile, tout couvert de petits tubercules ; sous le deuxième et le troisième segments, on voit aussi un groupe transversal de ces tubercules, mais sans mamelon rétractile

Les régions dorsale et ventrale sont glabres ; mais sur les côtés, depuis la tête jusqu'à l'anus, on aperçoit d'assez longs poils fins et roussâtres, plus nombreux sur le premier et le dernier segments que partout ailleurs.

Les stigmates sont au nombre de neuf paires, savoir : une paire très près du bord antérieur du deuxième segment et une sur le milieu du quatrième et des suivants jusqu'au onzième. Ces stigmates sont elliptiques et d'un roussâtre clair ; ceux de la première paire sont plus grands, plus foncés et placés sensiblement plus près du plan de position que les autres.

Je trouve assez communément cette larve dans les tiges mortes de l'*Hibiscus syriacus*, vulgairement *Althæa* (1) ; elle en ronge l'écorce en respectant soigneusement l'épiderme, et attaque même un peu le bois ; elle trace ainsi des sentiers couverts, larges, irréguliers et encombrés de détritus et d'excréments.

Lorsque le moment de la transformation en nymphe approche, c'est-à dire de décembre en janvier, elle creuse dans le bois une cellule plus ou moins profonde dans laquelle elle s'enferme en bouchant l'ouverture avec de pe-

(1) Je l'ai aussi rencontrée ces jours derniers dans le lierre.

tits fragments de bois ou de la vermoulure. Souvent aussi elle s'enfonce entièrement dans l'intérieur de la tige, en y pratiquant une galerie ordinairement oblique et à section elliptique. Si l'on découvre cette galerie, elle ne tarde pas à en fermer l'orifice avec de toutes petites paillettes détachées des parois. C'est dans cette cellule ou galerie, qu'après s'être retournée la tête en haut, elle passe à l'état de nymphe, dans le courant de février et de mars. Celle-ci est nue, blanche, et ne présente rien de particulier.

L'insecte parfait prend son essor en avril et en mai.

Explication des figures de la pl. 9, *N° II.*

§ 1.

1. Larve du *Clytus arietis* grossie.
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Mandibule.
4. Antenne.

§ 2.

5. Larve de la *Saperda punctata* grossie.
6. Mesure de sa grandeur naturelle.
7. Mandibule.

§ 3.

8. Larve de la *Grammoptera ruficornis* grossie.
9. Mesure de sa grandeur naturelle.
10. Antenne.
11. Points situés sur chaque joue et qui sont sans doute des ocelles.
12. Tête vue en dessus.
13. Mâchoires, lèvre inférieure, palpes maxillaires et labiaux.

NOTES

Pour servir à l'histoire des CERATOPOGON.

PAR M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 13 Mai 1846.)

Le *Ceratopogon geniculatus* a déjà obtenu l'honneur de deux mémoires publiés, à treize années d'intervalle, par la Société entomologique ; le premier, en 1832, de M. Guérin-Méneville ; le second, en 1845, de mon illustre ami M. Léon Dufour. Tout n'est pas dit pourtant sur ce petit Diptère, qui semble avoir pour destinée d'attirer l'admiration, d'exciter la curiosité et de dérouter la sagacité des plus habiles observateurs. Je me hasarde cependant à me mettre au rang de ses historiens, car ce que je dirai de deux espèces du genre *Ceratopogon* que j'ai observées s'appliquera, à bien des égards, au *Ceratopogon geniculatus ;* et puisque les savants qui ont parlé de ce dernier, reconnaissent eux-mêmes qu'ils n'ont pas épuisé la matière, je viens, sinon compléter leur œuvre, du moins y ajouter quelques observations nouvelles, laissant à de plus clairvoyants et de plus heureux que moi le soin d'expliquer certains faits dont je n'ai pu que supposer la cause, et de combler certaines lacunes que cette note servira de plus en plus à constater.

§ 1. CERATOPOGON BRUNNIPES. Mihi.

Le 8 octobre 1845, je trouvai au pied d'un peuplier des champignons décomposés, qu'à la première inspection je reconnus habités par des groupes de larves et de nymphes.

La larve est longue de 5 à 6 millim., blanche, charnue, à peine déprimée, et, au premier coup-d'œil, paraissant linéaire. Cependant, après un léger examen, on voit qu'elle va en s'élargissant depuis la tête jusqu'au deuxième segment, et de là toujours en se rétrécissant insensiblement jusqu'au dernier.

La tête est complètement saillante, ovale et blanche, avec le bord antérieur et les parties de la bouche d'une teinte ferrugineuse. Sur le devant et les côtés on voit quelques poils noirs. Le microscope laisse apercevoir deux antennes formées de deux articles, dont le premier, court, épais, en forme de mamelon; le second allongé, conoïde (1). Je n'ai pas vu d'yeux.

Le corps est composé de douze segments, non compris la tête : les deux premiers sont les plus grands, le deuxième surtout. Les séparations des trois premiers, quoique visibles, ne sont cependant pas très sensibles; mais à partir du quatrième, elles sont bien marquées, et le deviennent de plus en plus à mesure que l'on s'approche de l'extrémité postérieure. Les cinq derniers sont même à peu près globuleux, et leur ensemble est presque moniliforme. Chaque segment porte latéralement des poils ou plutôt des soies assez épaisses, noires et un peu recourbées en arrière. Ces soies sont au nombre de deux

(1) M. Guérin-Méneville n'a pas aperçu d'antennes dans la larve du *C. geniculatus*; d'après M. Léon Dufour, ces organes sont sétiformes, renflés vers la base et inarticulés. Il me paraît plus que probable qu'ils ont la conformation que je viens d'indiquer, et qu'ils sont bi-articulés.

de chaque côté, et le dernier en a six, parce qu'il en porte deux à l'extrémité.

Cette larve ne possède ni des bourrelets latéraux, ni des organes ambulatoires analogues à ceux de tant d'autres larves ; mais elle n'est pas pour cela dépourvue de moyens de progression. Sous le premier segment existe un mamelon charnu qui, à la volonté de la larve, devient très saillant, ou rentre entièrement dans le corps. Ce mamelon est profondément bilobé, et les lobes, coupés carrément, sont pourvus de trois spinules fauves et cornées, faiblement recourbées en dedans, placées sur le bord inférieur, à partir de l'angle extérieur jusque près du milieu, et d'une longueur décroissante.

A la suite du dernier segment, mais en dessous, on voit un autre mamelon non rétractile, tantôt blanc, charnu et comme translucide, tantôt subcoriacé et faiblement roussâtre, à quatre lobes pointus, les deux intérieurs plus grands. A la base de ce mamelon, se trouve un bourrelet arqué, portant deux séries transversales de spinules cornées et fauves, recourbées en avant. Lorsque la larve veut marcher, elle incline le mamelon postérieur jusqu'à ce qu'il fasse avec le corps un angle presque droit et que les lobes portent sur le plan de position, et elle se pousse en avant à l'aide de ces lobes et des spinules du bourrelet; en même temps elle fait sortir le mamelon ambulatoire du premier segment et appuie en outre fortement avec les mandibules. Elle marche ainsi avec facilité et une vitesse moyenne.

Je n'ai pas compris d'abord pourquoi les spinules inférieures du mamelon postérieur sont recourbées en avant, lorsqu'il semblerait tout naturel qu'elles le fussent en arrière pour faciliter la progression. Avaient-elles pour mission de seconder des mouvements rétrogrades ? J'en

doutais, parce que j'avais vainement essayé de faire exécuter par la larve de pareils mouvements. Je vis plus tard et je dirai la raison de cette anomalie.

Quelques larves qui, par ailleurs, ne diffèrent en rien des autres, portent sur le dos des huit avant-derniers segments, une petite ligne transversale et fauve qui, examinée à une forte loupe dans le sens de l'axe du corps, représente une toute petite crête cornée, imperceptiblement saillante et très finement dentelée. Si la larve qui nous occupe était destinée à vivre dans des galeries pratiquées dans le champignon, nous dirions que ces crêtes ont pour objet de faciliter ses mouvements; mais elle vit à la surface même du champignon, ou dans les plis et les larges fissures qui s'y forment, et d'ailleurs toutes n'en sont pas pourvues. Il me paraît donc probable qu'il n'y a là qu'une différence de sexe, et je regrette de ne m'en être pas assuré en triant les deux variétés de larves et les élevant séparément. Les segments munis de crête et les segments semblables des larves qui en sont dépourvues sont couverts en dessus de très petites aspérités cornées, visibles seulement à un très fort grossissement et inclinées en arrière.

J'ai dit que la larve a sur les côtés des poils noirs assez forts; on remarque en outre, tout le long du dos, deux séries de globules parfaitement sphériques, brillants et opalins, portés sur des pédicelles translucides et membraneux : il y en a deux sur le vertex et deux sur chacun des segments sans exception, et les pédicelles qui les supportent reposent sur un tout petit empâtement entouré d'un cercle noirâtre, et qui, dans les larves munies de petites crêtes dorsales, se trouvent aux deux extrémités de ces crêtes; ils sont à des distances analogues sur les segments et sur les larves dépourvus de crêtes.

Ces globules sont, pour la couleur, comme les gouttelettes de rosée que l'on voit le matin sur les toiles d'araignée ; unis aux pédicelles, ils ressemblent aux poils glanduleux de certaines plantes, et, dans leur ensemble, ils apparaissent comme deux rangs de petites perles dont l'aspect très gracieux, très original, étonne parce qu'il est insolite.

Quelle est la destination de ces organes? J'avoue que mes investigations et mes réflexions ne m'ont fourni aucune réponse satisfaisante à cette question. Ce que je sais, c'est que les globules sont des gouttelettes d'un liquide qui peut s'enlever et se reproduire. Si l'on passe un pinceau ou une épingle sur ces globules, une très grande partie du liquide disparaît, ils cessent, ou à peu près, d'être visibles à l'œil nu, et vus au microscope, ils paraissent effilés et conoïdes. Si l'on jette de l'eau sur les larves, les globules ne tardent pas à reparaître. Maintenues dans une atmosphère un peu sèche, les larves mangent, vivent et subissent toutes leurs métamorphoses; mais les globules ne se reproduisent plus, ce qui semblerait indiquer qu'ils ne sont pas le résultat d'une sécrétion. Si l'on plonge les larves dans l'eau, le liquide des globules se mêle avec le liquide ambiant.

On voit aussi des larves qui présentent un certain nombre de globules affaissés, quoique tous les autres soient brillants ; cette circonstance se produit lorsque des larves passent les unes sur les autres ; mais les globules que le frottement a éteints, si je puis employer cette expression, se rallument de nouveau par l'action de l'humidité.

Ces organes, toutefois, doivent être pour cela dans les conditions physiologiques ordinaires, car aux approches de la transformation en nymphe, dans l'état d'inertie qui se manifeste alors chez toutes les larves, on a beau jeter

de l'eau sur celles dont il s'agit et les placer dans une atmosphère saturée d'humidité, les globules ne s'arrondissent plus.

M. Léon Dufour conteste à M. Guérin-Méneville le nombre et la forme des globules. D'après ce dernier, il en existe une paire sur la tête et sur chacun des segments du corps, *sans exception*, comme dans la larve dont je m'occupe; M. Léon Dufour, au contraire, déclare qu'il en a vainement cherché sur les trois segments thoraciques et sur le dernier segment abdominal. Jugeant par analogie, je ne puis qu'admettre l'assertion de M. Guérin-Méneville.

D'après M. Léon Dufour, les vésicules sont oblongues, conoïdes, effilées; au dire de M. Guérin-Méneville, elles sont sphériques. Les détails consignés ci-dessus expliquent cette divergence : M. Léon Dufour n'a observé que le noyau des globules, et il n'est pas étonnant, dès lors, que quelques-uns lui aient échappé; M. Guérin-Méneville a vu les globules eux-mêmes.

D'après mes observations, les organes en question, que M. Léon Dufour considère à tort, je crois, comme des productions parasites, auraient la faculté de retenir, sous forme de gouttelettes, l'eau qui tombe sur les larves à l'état de pluie ou la vapeur qui se condense; mais pourquoi cette précaution? Serait-ce que ces larves eussent à craindre le contact de l'eau et cette humidité qu'un champignon en décomposition produit si abondamment? Je n'ose m'arrêter à cette idée, car des larves que j'ai tenu plongées dans l'eau près d'une journée, se sont transformées comme les autres. Il y a là un mystère qu'il ne m'a pas été donné d'éclaircir.

Je n'ai pas été plus heureux pour la découverte des stigmates, malgré tous les efforts que j'ai faits pour y par-

venir, parce que je crois la chose importante, et que j'ai la conviction que, lorsqu'on s'occupera de la classification méthodique des larves, on trouvera d'excellents caractères dans le nombre, la position, la forme et la structure de leurs orifices respiratoires. La larve du *Ceratopogon* ayant le corps opaque, j'ai eu beau l'examiner sous toutes ses faces, sous tous les grossissements, à la lumière la plus vive, dans l'eau et après macération dans ce liquide, je n'ai pu rien voir de bien positif. Il m'a semblé seulement apercevoir des apparences de stigmates au bord antérieur du premier segment, ainsi que du troisième et des six suivants, au fond de l'étranglement qui les sépare.

La structure de la bouche m'a également présenté des difficultés que je n'aurai pas, sans doute, toutes vaincues. En général, cette partie de l'organisation des larves des diptères offre beaucoup d'obscurités, et je ne sais pas si je serai parvenu à jeter quelques lumières sur la question.

M. Guérin-Méneville a observé deux petites mandibules et des soies assez raides qui semblent être des antennes et des palpes; M. Léon Dufour n'a remarqué qu'une ou deux taches noires plus ou moins lancéolées, qui peuvent en imposer pour des mandibules, et, entre ces taches, trois points fénétrés qu'on dirait des suçoirs, mais qu'il ne regarde pas comme tels. Voici ce qu'un examen attentif, minutieux et soutenu m'a permis de voir :

Dans l'intérieur de la tête sont deux pièces noirâtres, de consistance cornée, et ayant à peu près la forme d'une équerre, dont une des branches serait horizontale et l'autre perpendiculaire ; les deux branches horizontales, qui sont les plus courtes, sont contiguës : les deux autres divergentes. Ces pièces sont susceptibles d'un mouvement

d'oscillation perpendiculaire, et les deux branches divergentes peuvent se rapprocher un peu, à la volonté de la larve. Des deux branches horizontales partent deux filets musculeux, qui s'attachent à la face interne de deux pièces cornées, linéaires, dont l'extrémité déborde un peu la tête et est bidentée ; ce sont les mandibules. Ces mandibules s'articulent, à angle droit, à deux autres pièces plus courtes et plus larges, et qui paraissent articulées, à leur tour, à deux pièces ellipsoïdales situées sur les côtés de la tête. De toutes ces pièces partent des muscles qui ont leur attache aux parois postérieures de la tête et dans l'intérieur du premier segment.

Lorsque la larve veut manger, les muscles et les pièces en équerre se mettent en action, et les mandibules exécutent alors, avec une certaine rapidité, comme dans les larves des *Sargus* et des *Pachygaster*, un mouvement analogue à celui des pattes d'un chien qui nage, c'est-à-dire qu'elles tombent perpendiculairement et alternativement sur la surface du champignon, et en détachent ainsi des parcelles dont l'inglutition est favorisée par trois mamelons charnus et rétractiles qui font l'office des palpes labiaux et maxillaires. Ce sont probablement les trois points fénétrés aperçus par M. Léon Dufour.

Au surplus, les atteintes de ces larves ne sont pas bien sensibles sur les champignons où elles vivent ; elles n'y creusent pas des galeries et se contentent d'en ronger la surface et d'absorber le mucilage que la décomposition y produit.

Lorsque la larve veut se transformer en nymphe, elle s'accroche solidement au plan de position, au moyen du mamelon placé sous le dernier segment et des spinules crochues qui en garnissent la base. Voilà donc l'usage de ces spinules dont la direction m'avait frappé. Lorsque la

larve sort de sa peau, fendue le long de la région thoracique, elles retiennent cette peau et l'empêchent d'être entraînée en avant par les mouvements de la larve. Il y a plus, ces spinules servent plus tard de point d'appui à l'insecte parfait, car la larve, en se transformant, n'abandonne pas entièrement sa dépouille ; les derniers segments de l'abdomen de la nymphe y demeurent engagés comme dans un fourreau chiffonné (1). Le reste du corps est relevé, de manière à faire avec le plan de position un angle d'environ 25 degrés, attitude tout à fait insolite, comme si tout devait être extraordinaire dans cet insecte.

La nymphe, d'abord blanche, ne tarde pas à devenir d'une couleur testacée pâle, avec les yeux d'un rose terne. On y retrouve, disposées à l'ordinaire, les diverses parties qui constituent l'insecte parfait. Sur le prothorax on remarque six tubes membraneux et légèrement arqués en arrière, de la couleur du corps, et comme formés d'un certain nombre d'articles, dont le dernier étroit, allongé, est accompagné à la base d'un petit appendice parallèle et spiniforme. Deux de ces tubes sont situés sur le prothorax, et quatre, en série transversale, sur le mésothorax. J'ignore quel est l'usage de ces organes, car je ne suppose pas que ce soient des stigmates comme on en voit sur d'autres nymphes ; et ce qui m'encourage dans cette idée, c'est que, de chaque côté du thorax, on voit un véritable stigmate sous la forme d'un mamelon ellipsoïdal, un peu aplati, très brièvement pédicellé, et analogue à ceux que j'ai signalés dans la nymphe de la *Ctenophora atrata* (2).

(1) Sur la dépouille de la larve on aperçoit les pédicelles et les noyaux des globules; mais je n'ai pu y voir, comme M. Guérin-Méneville, des globules brillants et sphériques.

(2) *Annales des Sciences naturelles.*

L'abdomen de la nymphe est de huit segments, dont les six premiers portent de chaque côté une épine de même consistance et de même couleur que tout le reste. Celles des deux premiers sont plus grandes que les autres. Le dernier segment est bilobé.

L'état de nymphe dure de cinq à dix jours ; aux approches de la dernière métamorphose, la nymphe devient un peu plus foncée; puis le thorax se fend tout le long du dos, ses deux moitiés s'ouvrent comme deux volets, et l'insecte prend son essor, laissant sa dépouille à l'endroit où elle était fixée.

Pendant le mois d'octobre, de nombreux *Ceratopogon* sont nés dans le bocal où j'avais enfermé le champignon qui portait les larves ; des accouplements ont eu lieu, des œufs ont été pondus dans les résidus de ce champignon, et j'ai obtenu une nouvelle génération de larves qui, nées dans le courant de novembre, se sont transformées au commencement de mars suivant. Il est donc probable que chaque année voit naître deux ou trois générations de cet insecte.

Le *Ceratopogon* auquel se rapportent les observations qui précèdent a quelques rapports avec le *C. geniculatus*, Guér.; mais il en diffère en trop de points pour qu'il soit possible de le confondre avec lui. Comme je ne l'ai pas trouvé décrit dans les ouvrages de M. Macquart et de Meigen, je le considère comme nouveau, et voici sa description :

Ceratopogon brunnipes.—Mâle. Long. 3 millim.; tête noire, yeux noirs, contigus; antennes noires, avec le plumet tout noir; poils des trois derniers articles blanchâtres, si on les regarde au-dessus d'un corps noir ou à un certain jour; palpes et trompe d'un noir un peu moins foncé que

la tête ; sur le vertex, des poils recourbés en avant ; thorax très noir, lisse, assez luisant, hérissé de poils recourbés en arrière ; en avant de la base de l'aile, une tache triangulaire d'un blanchâtre livide, qui disparaît quand le corps est desséché ; écusson noir, avec des poils raides ; balanciers d'un jaune-serin pâle, à base un peu livide ; abdomen allongé, diminuant insensiblement de diamètre de la base à l'extrémité, d'un noir un peu profond, avec le bord des segments d'un brun clair en dessus ; en dessous, cette bordure est d'un gris blanchâtre, et les trois premiers segments sont de cette couleur, sauf les côtés qui sont noirâtres, et un point noirâtre sur les deuxième et troisième ; abdomen hérissé de longs poils moins forts et moins raides que ceux du thorax, d'un gris brun, plus clair dans les deux touffes qui garnissent le dernier segment et le forceps copulateur ; pattes d'un brun noirâtre, avec les genoux des intermédiaires et tous les tarses plus clairs : pourvues de poils d'un gris brun, beaucoup plus longs sur les jambes, où ils sont disposés en deux séries divergentes ; ailes brunâtres, velues, frangées : bord externe noirâtre, avec une petite tache carrée et blanche qui embrasse la côte et est très apparente.

Femelle. Antennes sans plumet, à articles simplement ciliés ; thorax un peu plus bombé que dans le mâle ; abdomen beaucoup plus gros, ovoïde, moins velu. Elle est semblable au mâle pour les couleurs, sauf les exceptions suivantes : le liseré blanchâtre des segments de l'abdomen est à peine visible en dessus ; en dessous tous les segments sont noirs avec la bordure blanchâtre, et sur les côtés règne une large bande elliptique d'un blanchâtre livide, qui ne persiste que tant que l'insecte est frais ; les ailes sont plus brunes que dans le mâle.

§ 2. CERATOPOGON LUCORUM. Meigen.

Le 1er novembre 1845, je trouvai de nombreuses larves de ce *Ceratopogon* dans un tas de feuilles d'orme en décomposition, et c'est parmi ces mêmes feuilles qu'elles ont vécu dans mon cabinet jusqu'à leur transformation dernière. Le 18 février 1846, j'en trouvai d'autres sous l'écorce d'un chêne mort, dans une partie inondée d'un reste de sève décomposée; je les transportai chez moi, où je les établis dans une boîte sur des feuilles mortes que j'entretins humides; elles y ont subi toutes leurs métamorphoses, et les insectes parfaits des deux lots sont nés en même temps, c'est-à-dire du 8 au 15 mars.

La larve du *Ceratopogon lucorum* a de grands rapports avec celle du *Ceratopogon brunnipes*; elle a exactement la même taille et la même forme, la même consistance et la même couleur; je n'ai trouvé aucune différence ni dans les mandibules et les pièces accessoires, ni dans les mamelons intermédiaires, ni dans les antennes; elle porte aussi deux séries de globules qui règnent tout le long du corps, depuis la tête jusqu'au dernier segment. Elle présente cependant des dissemblances telles, qu'il n'est pas possible de la confondre avec sa congénère. Je me bornerai à signaler ces dissemblances, renvoyant pour tout le reste à ma première description.

Le mamelon ambulatoire du premier segment, au lieu d'être simple et profondément bilobé, paraît être formé de deux pièces réunies par une suture, et dont chacune est faiblement bilobée; les lobes extérieurs sont nus, les deux intérieurs sont munis de petits cils spinuliformes. Le mamelon du dernier segment est uni et non denté; sa face inférieure, celle qui porte sur le plan de position, est elliptique, et sur la moitié postérieure de son contour

on voit deux séries de spinules, droites dans la série interne, arquées en avant dans la série externe.

Près du bord latéral de chaque segment, moins le dernier et la tête, et sur la même ligne que les globules, on aperçoit un gros point noirâtre, subcorné, saillant en cône, obliquement et irrégulièrement tronqué, au sommet duquel sortent deux longs poils raides, droits et brunâtres; sur le flanc paraît un autre poil brunâtre, presque aussi long, mais plus délié; et plus bas, en se rapprochant de plus en plus de la région ventrale, on remarque deux autres poils un peu plus courts que le précédent. Ainsi cette larve offre deux séries de globules brillants, mais susceptibles de s'affaisser et de s'éteindre, deux séries dorso-latérales de poils doubles, surmontant des empâtements semi-cornés, deux séries latérales et quatre séries ventrales de poils portés sur de tout petits bulbes. Le corps est en outre couvert, sauf la tête et le dernier segment, de toutes petites aspérités, à peine visibles au microscope, et qui, sous une forte loupe, apparaissent comme une très fine ponctuation brunâtre.

Je suis toujours indécis sur le nombre et la position des stigmates.

La nymphe a la même forme que celle du *Ceratopogon brunnipes;* comme elle, elle se tient relevée, et l'extrémité de l'abdomen est également engagée dans la peau de la larve, accrochée au plan de position par les spinules du dernier segment; elle diffère seulement par la couleur qui est un peu plus foncée, par les stigmates qui sont un peu plus longuement pédicellés, et par les spinules thoraciques et abdominales, qui sont subulées, plus longues et plus nombreuses : les premières, en effet, sont au nombre de huit au lieu de six, savoir : deux sur le prothorax, quatre sur le mésothorax et deux sur le métathorax; les

secondes sont sur quatre rangs, deux dorsaux, écartés, et deux latéraux. L'extrémité de toutes ces spinules est brunâtre.

L'insecte parfait se rapporte au *Ceratopogon lucorum*, Meigen; il est long de 2 à 3 millim. et entièrement noir; il n'y a d'exception que pour les balanciers dont le bouton est blanc et la tige d'un brunâtre livide; les ailes sont largement hyalines à la base, et l'on voit aussi un point transparent sur la côte, à l'extrémité de la cellule costale. Ce point tranche sur le fond brunâtre des cellules costales, mais il est moins grand et moins apparent que dans le *C. brunnipes*.

La femelle, dépourvue de panache et plus trapue que le mâle, lui ressemble exactement pour les couleurs. Les parties hyalines de l'aile sont beaucoup plus sensibles, parce que le bord externe et l'extrémité sont plus bruns.

Explication des figures de la pl. 9, *N° III.*

§ 1.

1. Larve du *Ceratopogon brunnipes* très grossie.
2. Mesure de sa grandeur naturelle.
3. Antenne.
4. Tête vue en dessus, avec les antennes et les organes de la bouche.
5. Pièces en équerre servant d'attaches aux filets musculeux qui font mouvoir les mandibules; 5 *a*, un des deux filets musculeux.
6. Mamelon ambulatoire antérieur.
7. Dernier segment du corps, accompagné du mamelon postérieur, vu en dessous pour montrer les deux séries de spinules.
8. Les mêmes parties vues de profil.

9. Coupe transversale d'un segment, pour montrer la disposition des globules et des poils.
10. Un globule affaissé et privé de liquide.
11. Crête dentelée représentée par une ligne noire sur quelques segments de certaines larves.
12. Nymphe vue de profil et dans sa position normale.
13. La même vue de face; 13 *a*, stigmate.
14. Un des appendices tubulaires du thorax de la nymphe.

§ 2.

15. Larve du *Ceratopogon lucorum*.
16. Mesure de sa grandeur naturelle.
17. Mamelon ambulatoire antérieur.
18. Mamelon postérieur, avec les deux séries de spinules.
19. Coupe transversale d'un segment, pour montrer la disposition des globules et des poils.

ÉTUDES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DU NEMATUS RIBIS.

PAR M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 25 Juin 1846.)

La véritable histoire des insectes, celle qui nous initie à leur genre de vie, à leur instinct, à leur industrie, à leurs amours et surtout au miracle de leur métamorphose, est appelée, indépendamment de ce qu'elle a d'instructif et d'attrayant, à fixer en définitive la science, soit pour la détermination rigoureuse de l'espèce, soit pour assortir les sexes. Les entomologistes de profession savent qu'un des moyens les plus sûrs d'arriver à ce dernier résultat, est d'élever les larves dans des conditions convenables. C'est une de ces éducations relative au *Nematus ribis* dont je vais entretenir la Société. Je me hâte de le dire et je le redirai encore tout à l'heure, je ne ferai qu'ajouter quelques faits, quelques considérations à ce qu'a écrit sur le même sujet M. Leduc, pharmacien à Versailles.

Dans la première quinzaine de mai 1846, je m'aperçus que les groseilliers de mon jardin (*Ribes rubrum*, L. var. *fructu albo*) étaient attaqués par des chenilles que je reconnus bientôt pour des larves de Tenthrédines, pour

celles que Réaumur et De Géer appelaient des *fausses chenilles*. Les grappes des groseilles étaient déjà bien formées, et pour conserver les feuilles qui sont en même temps leur parasol et les poumons de l'arbrisseau, je me hâtai de pratiquer l'échenillage. J'arrêtai les progrès du mal, mais la science commandait autre chose et je me mis en devoir de la satisfaire. Ces larves, à fond verdâtre avec des points saillants noirs, pilifères, étaient sociétaires, et j'en voyais souvent sept à huit sur une même feuille, dont elles rongeaient, broutaient les bords, de manière à faire disparaître tout le parenchyme et à ne laisser que les côtes ou nervures principales, souvent même le pétiole seul.

Mais indépendamment de ces larves dévorantes, je découvrais par ci par là, sous les feuilles du même groseillier, d'autres larves de Tenthrédines solitaires, presque immobiles et que je ne surprenais jamais broutant. Leur aspect glabre, leur teinte pâle verdâtre uniforme, avec un peu de jaune près de la tête et au bout postérieur, et la découverte d'un de leurs cocons placé à nu sous une feuille me semblaient des traits suffisants pour croire que ces larves différaient spécifiquement des précédentes. L'expérience des éducations m'a prouvé combien était insidieuse cette différence. Elle m'a prouvé aussi l'exactitude de l'observation de Réaumur sur le changement singulier de la robe des larves du groseillier qui, à la dernière mue, perdaient les mouchetures noires qui les distinguaient auparavant. Ce fait, aussi instructif que piquant et qui s'applique à la plupart des larves de Tenthrédines, n'a point été, que je sache, confirmé ni même cité par les entomologistes modernes. Je me félicite, en le mettant aujourd'hui en relief, de rendre un hommage à la mémoire de notre observateur modèle.

Je recueillis des unes et des autres de ces larves en choisissant dans les sociétaires les plus développées, par conséquent celles qui approchaient le plus de l'époque de leur transformation. Je les élevai dans des bocaux séparés. Je donnai tout simplement aux solitaires quelques feuilles de groseillier pour qu'elles pussent y fixer leurs cocons, et dès le lendemain, elles étaient déjà enfermées dans ceux-ci. Quant aux sociétaires que je supposais, d'après les auteurs, devoir s'enfoncer dans la terre, je les colloquai dans un saladier rempli de celle-ci bien meuble et recouvert par une coupole en gaze métallique. Je les pourvus de feuilles et de sommités de groseilliers. Au bout de quelques jours, elles avaient gagné l'intérieur du terreau, et plus tard je constatai leurs cocons ou isolés ou rapprochés, agglutinés par deux ou trois. Ces cocons étaient identiques de forme, de grandeur, de couleur et de texture à ceux de la larve solitaire ; ce qui donnait à mes yeux une grande valeur à l'observation précitée de Réaumur.

Dans la première quinzaine de juin, et au moment où j'écris ces lignes, j'ai vu avec bonheur éclore les *Nematus* ailés de ces divers cocons, et cette éclosion m'a semblé plus hâtive pour les larves que j'ai appelées solitaires. Mais ce qui est un fait bien essentiel, c'est que ces *Nematus* dont j'ai obtenu les deux sexes ne forment qu'une seule et même espèce.

Précisons les caractères entomologiques de la triple ou quadruple forme de cette Tenthrédine.

1° Larve.

Larva hexapoda, pseudopodorum sexparibus munita, subcylindrica, elongata, pallide virens, antice posticeque

lutescens; primùm punctis dorsalibus prominulis piliferis transversim seriatis una cum capite pedibusque atris; segmenti abdominalis ultimi angulis acuminatis; demum punctis atris piliferis destituta, segmento abdominali ultimo inermi.

Depascit folia Ribis rubri.

Long. 6-8 lin.

Le dessous du corps et les pseudopodes sont d'un pâle verdâtre assez uniforme, ainsi que le dessous de la tête. Les pattes articulées ont un peu de verdâtre aux jointures. La tête ronde, noire et hérissée a, de chaque côté, un très petit œil convexe, lisse, et un peu en avant de celui-ci une antenne fort courte, rudimentaire.

Les pseudopodes ou fausses pattes, appelées assez improprement pattes *membraneuses* occupent les six segments qui suivent ceux du thorax. Ce sont des mamelons charnus, conoïdes, plus ou moins rétractiles, où une loupe scrupuleuse fait voir quelques poils rares, courts, concourant à l'ambulation. Ce serait étrangement abuser des termes que d'appeler pseudopode la saillie inférieure du dernier segment de l'abdomen, saillie où se trouve l'anus et qui sert, par son épanouissement bilobé, à s'appuyer sur le plan de support, soit pour favoriser la locomotion, soit pour maintenir la larve dans les attitudes souvent grotesques qu'elle prend sur les bords des feuilles, et dont Réaumur n'a pas manqué de parler.

La région dorsale de la larve, avant la dernière mue, est mélangée de points d'un noir d'ébène luisant, disposés en séries transversales et de grandeur inégale. Chaque segment a trois de ces séries. Ces points étudiés à la simple loupe sont exanthématiques, c'est-à-dire sous forme de pustules superficielles et émettent chacun un ou plusieurs

poils raides, noirs. Les pustules latérales plus grandes et moins rondes que les autres comme si elles résultaient de la confluence de plusieurs petites. Celles du dos n'émettent qu'un seul poil. Le segment dorsal qui termine le corps est une plaque noire dont les angles postérieurs sont prolongés en pointe.

A la dernière mue, la larve, je le répète, est dépourvue des pustules noires pilifères, elle prend une teinte d'un vert glauque avec les deux premiers segments et les deux ou trois derniers lavés de jaune. La tête, de noire et velue qu'elle était, est devenue aussi verdâtre, et le corps, ainsi que l'avait remarqué Réaumur, a de fines plissures en travers.

Les stigmates sont peu sensibles pendant la période du développement, mais on les distingue bien lorsque la larve va faire son cocon. Il y en a neuf paires dont une thoracique sur les côtés du prothorax et les huit autres abdominales aux huit segments qui suivent le thorax.

La synonymie des fausses chenilles ou larves de Tenthrédines, que les auteurs disent se nourrir sur les groseilliers, n'est rien moins que facile à bien obtenir. Il existe, je n'en doute pas, plusieurs espèces très distinctes qui dévorent les feuilles de cet arbrisseau. Essayons de pénétrer un peu dans ce labyrinthe.

La *fausse chenille du groseillier* de Réaumur (tome V, p. 94, pl. 10, fig. 4-5) ne saurait se rapporter à celle que je viens de décrire, car elle a vingt-deux pattes, lorsque la nôtre n'en a certainement que dix-huit, et les tubercules noirs dont elle est, dit l'auteur, comme chagrinée, ne sont point pilifères.

M. le professeur Dahlbom de Lund, hyménoptérologiste fort distingué, auquel la science doit d'importants travaux, dont il poursuit avec ardeur la continuation, a.

dans son *Clavis novi hymenopterorum systematis*, etc. (1835), tenté une monographie des larves de Tenthrédines de la Suède. Ce travail, où il a classé 63 espèces, témoigne hautement de la sagacité de ce savant observateur. J'y vois signalées trois Tenthrédines qui vivent sur les groseilliers du Nord. Qu'il me soit permis, dans l'intérêt de notre espèce et de la synonymie dont j'ai parlé, de les analyser sérieusement. Cet essai deviendra profitable à la science en appelant l'attention spéciale des observateurs sur ces larves dévastatrices des groseilliers.

a — Tenthredo ribis, Schrank; Dahlb., l. c., p. 36. — M. Dahlbom n'en a pas vu lui-même la larve, et le texte de Schrank qu'il cite ne saurait s'appliquer à notre *Nematus ribis*. L'espèce de Schrank appartient au genre *Coryna* de Lepelletier de Saint-Fargeau (Encycl.).

b — Nematus grossulariæ, Dahlb., l. c., p. 22. — Espèce nouvelle à laquelle il rapporte *certissime*, dit-il, celle de Réaumur, que j'ai citée plus haut. Je ne partage point la conviction de mon honorable ami de Lund. Je l'ai déjà dit, Réaumur n'a exprimé ni dans le texte ni dans les figures les poils raides qui naissent des pustules cutanées des larves du groseillier étudiées par M. Dahlbom et par moi. On ne saurait supposer qu'un observateur aussi soigneux, on pourrait presque dire aussi minutieux que Réaumur, n'ait point saisi ce caractère saillant; car dans sa *fausse chenille du rosier* (l. c., pl. 14), qui n'est pas plus grande que celle du groseillier, il a explicitement signalé et figuré des tubercules pilifères. Et sur quoi se fonde M. Dahlbom pour refuser sa confiance à l'assertion de Réaumur, qui donne à sa fausse chenille du groseillier vingt-deux pattes? J'ai, moi, une foi d'autant plus fondée dans cette assertion que ce n'est pas par ce seul trait que la larve de Réaumur diffère de celle de

M. Dahlbom et de la mienne. Je crains que l'auteur suédois ne se soit pas assez tenu en garde contre la communauté d'habitat et de nourriture. Je pense donc que l'espèce de Réaumur n'est ni le *Nematus grossulariæ* ni le *N. ribis*.

Voyons maintenant si les larves de ces deux derniers *Nematus* appartiennent à une espèce unique. Nous sommes à une époque de rigorisme où il faut accepter les mots avec toute leur valeur, parce les auteurs sont eux-mêmes fort scrupuleux pour l'application de ces mots. D'abord la larve du *grossulariæ* a vingt pattes, et je ne conteste pas à M. Dahlbom son exactitude numérique; celle du *ribis* n'en a que dix-huit. Le dernier segment dorsal abdominal de celle-ci, dans sa période de croissance, a ses angles pointus, et ce trait fort remarquable n'aurait pas échappé à l'œil scrutateur de M. Dahlbom, s'il eût existé dans son espèce. Les pustules pilifères sont dans cette dernière *piceo-nigræ* et *atræ* dans le *ribis*. Il n'y a dans celle-ci aucune trace de la ligne dorsale verte signalée par M. Dahlbom dans le *grossulariæ*. Il y aurait aussi une différence notable de taille entre les deux. Enfin, et je n'attache qu'une médiocre importance à cette considération, la larve de M. Dahlbom vit sur le *Ribes uva crispa* et sa variété *R. grossularia*; la mienne se nourrit sur le *Ribes rubrum* qui, en botanique, forme dans le genre, une section différente de celle du *R. uva crispa*. De cet examen comparatif, je conclus que le *Nematus grossulariæ* de M. Dahlbom se distingue, comme espèce, du *N. ribis*.

c — *Nematus grossulariatus*. Dahlb. l. c., p. 25. — Suivant cet auteur, la larve de cette prétendue espèce, dont il n'aurait d'ailleurs vu qu'un seul individu, ne différerait de celle du *grossulariæ* que parce qu'elle établit son

cocon sur les feuilles et non dans la terre, car, dit-il, les insectes ailés se ressemblent *ut ovum ovo*. J'ai déjà dit que les mêmes larves peuvent établir leurs cocons ou sous terre ou sur les feuilles à nu, suivant qu'elles sont plus ou moins pressées par l'urgence de ce travail. Et notre Réaumur, à qui n'avait pas échappé cette observation, nous apprend qu'il avait forcé des fausses chenilles qui avaient l'habitude de s'enfoncer sous terre, à fabriquer leur cocon sur des feuilles, afin qu'il pût en mieux étudier la texture. Ma conclusion est que le *Nematus grossulariatus*, Dahlb., est identiquement le même que le *N. grossulariæ*

M. Leduc, membre de la Société des sciences naturelles de Seine-et-Oise, a publié dans le tome II des Mémoires de cette Société une notice, principalement agricole, sur les ravages occasionnés dans les groseillers rouges et blancs des environs de Paris par la larve d'une Tenthrédine qu'il a appelée *Nematus ribis*. Cette notice est accompagnée de figures assez mal rendues par la lithographie, mais suffisantes, sans doute, pour mettre les agriculteurs à même de reconnaître les diverses formes de cet insecte dévastateur. La larve est identique à celle que j'ai observée cette année à Saint-Sever. Elle n'a non plus que six paires de pseudopodes, et quoique M. Leduc n'ait pas fait mention des pustules pilifères, les figures suppléent à son oubli ou à son silence.

2° Nymphe et cocon.

Nympha folliculata, absoluta, albida, oculis fuscis. Folliculus ovato-cylindroideus, obtusus, membranacco-coriaceus, piceo-fuscus, simplex. Nunc subterraneus, nunc foliis insideus.

Long. 4 lin.

J'ai déjà dit quelque chose sur ces cocons. Quand ils sont fixés sur une feuille ou sur une surface lisse et solide, quoique souterraine, ils y adhèrent fortement par une espèce de colle ou de gluten fort tenace, et alors ils sont planes par la face appliquée. Je ne vois dans la texture intime de ce berceau, rien qui indique une double enveloppe dont l'extérieure serait réticulée comme dans le *grossulariæ*, Dahlb., et dans la *Mouche à scie du rosier* de Réaumur. Il n'y a qu'une seule tunique coriaceo-membraneuse, lisse à l'intérieur pour protéger la délicatesse de la nymphe, un peu raboteuse en dehors. J'aperçois bien parfois des brins filamenteux qui semblent s'entrecroiser sur les flancs du cocon pour le fixer, mais ce serait blesser la vérité que d'appeler cela une enveloppe réticulée. Après la sortie de l'insecte ailé qui a lieu, au moins dans la première saison, une quinzaine de jours environ après la formation du cocon, celui-ci présente à l'un de ses bouts une ouverture irrégulière à bords déchirés.

3° Insecte ailé.

Nematus ribis. Leduc. l. c. pl. 1. fig. 5. — pl. 2. fig. 1-2.

N. 3 — *maculatus*. Lepel. Monogr. Tenthr. p. 69. ♀.

N. affinis. Lepel. ib. ♂.

Luteus vel luteo-rufescens, antennis nigris, infra obscure testaceis, in mare penitus nigris ; capitis vertice mesothoracis dorso, sterno, tibiarum posteriorum apice tarsorum posteriorum articulis tribus primis, ovis capti apice alarumque callo nigris ; abdominis dorso in mare nigrescente. Hab. larva folia Ribis rubri.

Long. 3 1/2-4. lin.

Je dois à l'obligeance de M. Leduc lui-même les deux sexes de cette espèce, en sorte qu'il ne me reste pas le plus léger doute sur sa légitimité ainsi que sur la synonymie établie par lui. Dans l'insecte parfait la femelle a l'abdomen d'un jaune d'ocre uniforme. Le mâle, un peu plus petit et surtout plus étroit, a une teinte roussâtre avec la région dorsale brunâtre, excepté sur les côtés et au bout. Dans l'un et l'autre sexe la face et la bouche sont jaunâtres avec les mandibules brunes, acérées, entières, à base pâle.

Depuis ma rédaction achevée j'ai constaté, au 14 juin, sur les mêmes groseilliers, une nouvelle couvée des larves qui font le sujet de mon écrit. Or, je suis sûr que huit jours auparavant, il n'en existait pas une seule. Je dénonce ce fait aux agriculteurs, et il offre de l'intérêt surtout à l'époque de la maturation des grappes. Ainsi après un premier échenillage quelque complet qu'il ait semblé il ne faut point s'endormir. Certaines larves plus hâtives, plus gourmandes que les autres auront trompé leur vigilance et se seront enfoncées dans la terre pour subir leur dernière métamorphose et fournir ainsi les père et mère d'une seconde et prompte couvée. Il faut donc épier les larves naissantes, ou mieux encore, si l'on est assez clairvoyant, et il n'y a que le premier pas qui coûte, découvrir et détruire les œufs.

M. Dahlbom, à l'article de la larve de son *Nematus grossulariæ* (l. c.), parle de deux générations de cet insecte, l'une *printanière*, l'autre *automnale*. Ici, comme on le voit, il y a aussi deux générations, mais bien plus rapprochées, puisqu'il s'est à peine écoulé un mois depuis la première apparition de ces larves, et en ce moment je vois encore naître dans mes bocaux des *Nematus*

de la provenance de mai. J'en conclus que nos Tenthrédines doivent s'accoupler peu après leur transformation en insectes ailés, que la ponte ne se fait pas attendre, que les œufs éclosent peu de jours après avoir été pondus, enfin que la croissance des larves est fort rapide. Et qui nous dit que d'ici au mois de septembre, il n'y aura pas encore une ou plusieurs reproductions ? Au milieu de la génération actuelle, je trouve des individus arrivés au dernier terme de leur grandeur, tandis que quelques feuilles offrent des myriades de petites larves qui viennent de naître et que j'en vois d'autres sortir des œufs. Ceux-ci sont blanchâtres, placés à la file le long des nervures, ainsi que le disent Réaumur et M. Leduc. Ces larves naissantes m'ont mis à même de faire une double observation fort curieuse : 1° elles n'ont pas les points noirs qui caractérisent les individus d'un âge plus avancé, mais une bonne loupe y fait découvrir déjà les poils ou isolés ou groupés, qui, plus tard, appartiendront à ces points exanthématiques : leur dernier segment dorsal de l'abdomen présente les deux pointes terminales qu'elles conservent jusqu'à la dernière mue ; 2° dans les animaux de l'ordre le plus élevé, la tête du fœtus a un développement, une grosseur proportionnellement plus considérables que dans l'adulte : il en est de même dans la larve récemment éclose de notre *Nematus* ; sa tête est sensiblement plus volumineuse, comparée au corps, qu'elle ne le sera plus tard, et au lieu d'être noire, elle a une teinte de vert sale : il est facile de voir qu'elle est plus pénétrée de liquide et comme œdémateuse.

DISSERTATION

SUR

LE NEMATUS DEGEERI.

PAR M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 28 Octobre 1846.)

L'étude des métamorphoses, du genre de vie et de l'industrie d'un insecte, étude attrayante vers laquelle l'esprit semble aujourd'hui se tourner sérieusement, concourt puissamment à fixer l'entomologiste sur la connaissance positive de l'espèce. Elle concourt aussi à nous ramener à la synonymie de ce même type dont les pères de la science auraient donné l'histoire privée en négligeant parfois les signes spécifiques extérieurs. Quand je puis rallier à une espèce moderne un synonyme ancien méconnu, ou quand je parviens à rattacher un type, non mentionné dans les spéciès, à l'histoire consignée dans les livres des fondateurs de la science, je me sens heureux de cet acte de justice qui, à mes yeux, a la valeur d'une découverte. En rédigeant la présente dissertation, j'ai voulu rendre à César ce qui appartient à César.

Il y a bien longtemps que Swammerdam, Réaumur, Linné, De Géer ont appelé notre attention sur certaines galles des feuilles de saule habitées par les larves

d'hyménoptères de la populeuse famille des Tenthrédines, larves appelées par eux *fausses chenilles*. Quelques entomologistes modernes, MM. Panzer, Dahlbom, Ratzeburg ont confirmé, illustré les observations des maîtres et les ont corroborées de faits nouveaux. Je viens glaner après eux.

En juin, juillet et août 1846, j'observai sur le *Salix triandra*, L., commun à Saint-Sever sur les rives de l'Adour, des galles toujours insérées à la face inférieure des feuilles vertes de ce saule. Ces galles, de forme plus ou moins sphérique et de la grosseur d'un beau grain de groseille, quelquefois un peu plus, ont une couleur ou verte, ou jaunâtre, ou plus souvent purpurine, qui attire de loin les regards et qui les fait prendre pour des baies par des yeux inexpérimentés. Elles sont solitaires sur la même feuille, sessiles, mais fixées par un point fort circonscrit, de manière que leur pourtour est libre et bien dégagé. Leur surface, toujours glabre, est lisse et unie, mais elle finit par se rider lorsque la larve incluse augmente sa cavité en rongeant, en amincissant ses parois. Je remarquai que la plupart de celles que je cueillis à la fin d'août étaient parsemées de points bruns un peu saillants qui n'existaient pas dans les galles de juin et de juillet. Ces points, étudiés attentivement, appartiennent sans nul doute à un cryptogame parasite du genre *Uredo* et à la section de ce genre où les sporidies sont tous bruns et sessiles. Son péridie se fend souvent en triangle. Cette espèce *gallicole* n'est point mentionnée, que je sache, par les botanistes.

Nos galles ont sans doute des rapports avec celles des *Salix fragilis*, *vitellina* et *monandra* peinte par Panzer (Fasc. 90, tab. 11); mais la galle de cet auteur nourrit la larve du *Nematus intercus*, espèce fort différente de la nôtre, comme je le prouverai bientôt. De Géer a décrit et

figuré dans ses immortels mémoires des galles venant en Suède sous les feuilles du *Salix cinerea*, L., qui ont avec les nôtres la plus grande ressemblance, j'ose même dire la plus parfaite identité. Quoique De Géer dise que ces galles sont attachées par un très court pédicule, il les a cependant représentées sessiles, comme elles le sont en effet. Cet auteur a certainement entendu dire qu'elles étaient fixées par un point central fort circonscrit et c'est là son *très court pédicule*. Il est encore un trait accidentel qui nous vient fort à propos en aide pour confirmer cette identité, malgré l'énorme différence de la zône géographique, malgré l'habitat de la galle sur une espèce de saule distincte de la nôtre. O nature! que tu es admirable dans la création et le maintien des types les plus exigus! Comme d'un pôle à l'autre tu es conséquente à tes propres lois! Quel encouragement, quelle consolation pour ceux qui cherchent à pénétrer tes divines harmonies! Mais poursuivons. En parlant de ces galles qu'il avait vues en juillet, août et septembre, De Géer dit : « Leur surface est lisse, polie et luisante, toute parsemée de petits mamelons peu élevés, blanchâtres ou roux. » Ces petits mamelons ne sont-ils pas les cryptogames dont j'ai parlé, ces *Uredo* dont le péridium, avant sa rupture, est effectivement blanchâtre, plus saillant, et devient ensuite roux ou brun ? Songeons qu'à l'époque où le Réaumur suédois écrivait ses observations, il n'était pas question des *Uredo*, qui sont, pour ainsi dire, d'invention moderne.

La larve de la galle du *Salix triandra* est solitaire, allongée, subcylindroïde, ridée en travers, d'un gris verdâtre uniforme, avec parfois du jaune au bout postérieur. Sa tête, un peu plus grosse que le corps, est lisse, luisante, d'une teinte livide avec un point noir pour chaque

œil et du brun aux mandibules. A l'œil nu elle semble glabre, mais une forte loupe y découvre des poils disséminés. Elle se nourrit de la moelle de la galle, et on trouve dans la cavité de celle-ci des crottes brunes arrondies. Parvenue à toute sa croissance, cette larve a de 6 à 8 mill. de longueur. La description de De Géer cadre en tout point avec la nôtre et confirme l'identité des deux larves comme celle des deux galles.

Mon savant ami M. le professeur Dahlbom de Lund, qui s'occupe avec tant de distinction de l'étude des hyménoptères, a publié une classification monographique des larves de Tenthrédines de la Suède (1), et la nôtre rentre dans la section où cet auteur place celles qui ont trois paires de pattes articulées, et sept membraneuses ou pseudopodes (ce qui fait les vingt pattes attribuées aussi par De Géer à sa larve) et qui vivent solitaires dans les galles des plantes.

Au commencement de juillet, j'avais recueilli un bon nombre de ces galles, que j'enfermai dans une boîte à couvercle de gaze métallique, mais j'oubliai d'en garnir le fond avec de la terre dans laquelle les larves des *Nematus* ont l'habitude de s'enfoncer pour y faire leur coque. Néanmoins je fus assez heureux pour obtenir dans le mois d'août quelques individus de l'hyménoptère ailé, parce que des larves, sollicitées sans doute par l'urgence de leur métamorphose, avaient filé et tissu leur cocon dans le fond même de la boîte. Ce cocon, fabriqué à l'air libre, est ovale, oblong, cylindroïde, blanchâtre, arrondi aux deux bouts, fixé sur le support par quelques brins de

(1) *Clavis novi hymenopterorum, etc. Synopsis larvarum Scandinaviæ cruciformium.* Lund. 1835.

soie irrégulièrement échappés de son pourtour. Il est long de 5 mill.

De Géer n'obtint l'insecte ailé qu'au mois de mai de l'année suivante, et je pense qu'il n'avait conservé que les galles de l'arrière-saison. Je viens moi-même tout récemment (septembre) de faire une nouvelle récolte de nos galles, que j'ai cette fois placées avec les précautions convenables, et je m'attends à ne voir éclore les *Nematus* qu'au printemps de 1847. Je l'espère d'autant plus que dans une revue que je viens de faire de ces galles, j'ai trouvé la plupart d'entre elles percées d'un trou par lequel la larve est sortie pour s'enfoncer dans la terre et y fabriquer son cocon.

Signalons maintenant l'insecte ailé :

Nematus Degeeri. Nob.

Nematus. De Géer.

Mouche à scie à antennes filiformes à neuf articles, noire à pattes et le dessous du ventre d'un jaune livide. Des galles rondes du saule.

De Géer (mém. tom. II. p. 1013. pl. 38. fig. 26-31.)

Niger (*augustus*); *antennis elongato-filiformibus, ore, palpis, thoracis humeris, pedibus cum coxis, abdomineque subtus testaceo-lividis : alarum nervis nigris basi pallidis, calo, s. stigmate, majusculo nigro. Long. vix 4 mill.*

Hab. in salicetis Galliæ meridionali occidentalis (*Saint-Sever*) *et Succiæ.*

La même conformité que j'ai établie entre la galle et la larve de De Géer et les nôtres existe aussi entre le *Nematus* de la Suède et celui de Saint-Sever, en sorte que l'identité spécifique de ce type dans les diverses phases de son existence est dans ma conviction un fait des plus positifs. Je déclare avec la même conviction que le

N. intercus figuré par Panzer diffère essentiellement du *Degeeri* par un corps plus large, par des antennes proportionnellement plus courtes, et surtout par les articles de ces antennes, qui sont courts et grenus, tandis qu'ils sont allongés dans le *Degeeri*. Ce dernier trait organique a une valeur de première importance. Si je voulais poursuivre l'analyse comparative des caractères secondaires dépendants de la couleur, je trouverais 1° la nervure costale et le calus de l'aile jaunâtres dans l'*intercus*, noirs dans le *Degeeri*; 2° les cuisses du premier noires à leur base, celles du second entièrement pâles; 3° l'*intercus* tout noir en dessous, le *Degeeri* avec la région ventrale de l'abdomen roussâtre.

La lecture du texte de M. Dahlbom et de celui de De Géer me fait fortement soupçonner que le savant professeur de Lund, qui cite pour l'*intercus* l'espèce de De Géer que je viens de dédier à la mémoire de ce dernier, n'a pas eu occasion de voir par lui-même ce qui concerne son *intercus*. S'il avait eu la nature sous les yeux, il n'aurait point consenti à donner l'épithète de *petiolatis* aux galles de cet hyménoptère, et s'il avait jeté un œil attentif sur les figures de Panzer et de De Géer, il y aurait vu des traits négatifs de son assertion.

A en juger par plusieurs individus du *N. Vallisnieri* Hartig, que je dois à la communication de M. Dahlbom, notre *Degeeri* aurait avec lui la plus grande ressemblance de taille, de formes et même de couleurs; seulement les nervures et le calus des ailes, noirs dans le *Degeeri*, sont entièrement pâles ou testacées dans le *Vallisnieri* (1).

(1) Ce dernier trait, qui a de la valeur, me porte à regarder le *N. intercus* Lep. de St-Farg. (*Monogr. Tenthred.* p. 67), dont la synonymie est fort défectueuse, comme analogue au *N. Vallisnieri* Hartig.

Dans l'un et dans l'autre les antennes, parfaitement identiques, sont souvent d'un noir de poix.

Nota. Le *N. saliceti*, Fall. (Dahlb. l. c. p. 39), dont les métamorphoses ont été récemment illustrées par M. Ratzeburg (*Die Forst. insect.* 3e part. pl. 3. fig. 3), et auparavant par Swammerdam (*Coll. acad.* vol. V. pl. 28. fig. 9-13), et Réaumur (Mém. tom. III. p. 435. pl. 37.) se rencontre aussi avec ses galles sur le *Salix alba*, L., aux bords de l'Adour. Il a la forme et la structure des *N. Vallisnieri* et *Degeeri*, mais il en diffère comme espèce.

MYODAIRES

DES ENVIRONS DE PARIS (Suite) (1).

PAR M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 26 Août 1846).

ENTOMOBIES.

Ve SECTION. *QUINTA STIRPS.*

LES HERELLÉES. *HERELLEA.* R. D.

Bombomydes, R.-D.

Antennes descendant jusqu'à l'épistôme ; le second article double du premier pour la longueur ; le troisième prismatique et double du second pour la longueur. Les deux premiers articles du chète assez courts ; mais le second un peu plus long que le premier.

Yeux velus ; front plus rétréci chez les mâles ; cils faciaux peu raides, atteignant à peine le milieu de la hauteur de la face.

Corps cylindrico-subarrondi, à teintes d'un brun obscurément bronzé, avec des lignes et des reflets d'un cendré grisâtre.

(1) Voyez 1844, p. 5 ; 1846, p. 17, et 1847, p. 255.

Ces insectes paraissent surtout au printemps. On n'a pas encore observé les mœurs de leurs larves.

Antennæ ad epistoma porrectæ; secundus articulus primo bilongior; tertius prismaticus, secundoque bilongior; primis cheti articulis abreviatis, secundo duplici longitudine primi.

Oculi villosi; frons ad mares angustior; cilia facialia parùm rigida, et non ultrà medium faciei porrecta.

Corpus cylindrico subrotundatum, colore brunicoso-subœnescente lineis tessellisque cinereo-grisescentibus.

Muscæ præsertim tempore vernali vagantur. Larvæ nunquàm observatæ.

Les insectes qui constituent ce nouveau groupe appartiennent à un genre que nous avions d'abord placé parmi les Bombomydes. Aujourd'hui il ne nous est plus permis de conserver cet ordre de choses. Les Bombomydes ayant pour caractère fondamental *la présence d'une frange de cils au côté des tibias postérieurs*, les Smidties en sont irrévocablement retranchées; mais elles doivent les suivre immédiatement.

Ainsi les Hérellées sont la suite naturelle aux Bombomydes par leurs caractères antennaires, par leurs formes et par leur port. Je ne pense pas qu'on puisse leur assigner une place plus convenable. On les distingue des Brachymérées à leurs cils faciaux qui, peu raides encore, atteignent le milieu de la face.

Le chète rappelle exactement celui des Bombomydes; ses deux premiers articles sont assez courts, mais le second est toujours un peu plus long que le premier. Les yeux velus empêchent aisément de confondre ce groupe avec des races qui ne tarderont pas de nous occuper.

Envisagés dans l'ensemble de leurs espèces, ces insec-

tes n'acquièrent qu'une taille moyenne, que l'abdomen hémisphérique des femelles et des teintes d'un brun obscurément métallique permettent de reconnaître avec assez de facilité.

Nous ne possédons encore aucuns faits positifs sur les mœurs de leurs larves.

Les insectes parfaits se rencontrent voltigeant le long des haies, parmi les rameaux des buissons, à terre, et autour du tronc des arbres. Le nom de la section provient de ce que leur apparition a lieu surtout aux premiers mois de la belle saison.

I. G. Smidtia	Le second article antennaire ordinairement double du premier. Yeux velus : optiques velus.
II. G. Damonia	Le troisième article antennaire triple du second. Yeux seulement tomenteux : optiques nus.

I. G. Smidtie. *Smidtia*, R.-D. Myod.
Tachina, Meig.
Senomatopia, Macq. page 110.

Le second article des antennes double du premier pour la longueur, et en pyramide renversée ; le troisième article prismatique à peine double du second, et tendant à s'élargir chez les femelles. Le second article du chète double du second pour la longueur.

Yeux velus ; front des mâles un peu rétréci : optiques velus ; cils faciaux montant jusqu'au tiers de la face ; la nervure transverse de la cellule 7 c de l'aile droite et non arquée.

Corps cylindriforme, à teintes d'un bronzé obscur avec des lignes et des reflets d'un cendré grisâtre.

Secundus antennæ articulus primo bilongior; tertius vix bilongior secundo, prismaticus, et jàm ad fœminas latior. Secundus cheti articulus primo bilongior.

Oculi villosi; frons ad mares angustior; optica pilosula; cilia ad tertiam faciei partem porrecta; nervus transversus cellulæ γc alarum rectus, non arcuatus.

Corpus cylindriforme, obscurè œnescens lineis tessellisque cinerascentibus.

A ne juger les Smidties que par l'ensemble des caractères que nous venons de leur assigner, il serait presque impossible de ne pas les confondre avec les Sturmies et autres races voisines; mais elles manquent du caractère essentiel qui constitue une Bombomyde, quoique les tibias postérieurs soient encore un peu arqués dans plusieurs mâles.

Ces insectes, assez nombreux sous le rapport des individus, se trouvent plus particulièrement aux premiers mois du printemps. On les rencontre soit à terre, soit sur le tronc des arbres.

1. *Smidtia vernalis*, R.-D. Myod. n° 1.
Senomatopia vernalis, Macq. n° 21.

Cylindrico-depressa; nigrescens, griseo-cinerascente tessellans; primis antennæ articulis, scutello, abdomine lateribus secundi segmenti, rubescentibus; calyptis albis.

Longueur 4 lignes.

Cylindriforme, noire, assez velue; face d'un blanc grisâtre; côtés du front bruns; premiers articles antennaires d'un brun fauve; écusson, côtés du deuxième segment abdominal, fauves; corselet noir, obscurément rayé de

gris; le dos de l'abdomen couvert de reflets d'un gris un peu cendré. Pattes noires; cuillerons blancs. Ailes claires, un peu flavescentes à la base; plus claires dans le mâle, qui a le corps plus luisant.

Nous avons trouvé cette espèce dès le premier printemps.

2. *Smidtia cupræa*, R.-D.

Primis antennæ articulis fulvis, ant brunneo-fulvis; palpis scutelloque ferrugineis; pedibus nigris; facie brunneo-albicante; abdomen nigro-œnescens ad feminam, tessellis cinereo-subgriseis, interdùm secundi segmenti lateribus subfulvis; calypta alba; alæ certo sitû pellucido-hyalinæ.

Longueur 3 à 5 lignes.

Premiers articles des antennes fauves ou d'un brun fauve; le dernier article, front et pattes, noirs; face d'un brun argenté; palpes testacés; corselet noir, rayé de cendré; écusson ferrugineux; abdomen d'un noir verdoyant ou un peu bronzé, garni de reflets gris cendrés. On voit souvent un peu de fauve sur les côtés du second segment; cuillerons blancs; ailes claires, un peu diaphanes à une certaine lumière; la nervure transverse de la cellule γ c est presque droite.

Les articles des antennes sont ordinairement tout noirs chez les mâles. Sur plusieurs individus, les reflets de l'abdomen sont gris, tandis que les côtés du front et de la face sont flavescents.

Cette espèce, très commune en avril et en mai, peut paraître dès la fin de février; elle repose souvent à terre, voltige le long des haies et autour des branches des arbres, et semble surtout rechercher les lieux où se trouvent des chenilles vivant en société.

3. *Smidtia myoidæa*, R.-D. Myod. n° 2.

Affinis Smidtiæ cuprææ; sæpiùs minor; differt abdomine cinerascente, haud cuprescente; facie vix subvillosâ; antennis omninò fulvis aut fulvescentibus.

Longueur 4-3-2 1/2 lignes.

Voisine du *S. cupræa*; un peu plus petite; le dos de l'abdomen, au lieu d'être d'un gris verdoyant bronzé, est brun cendré. La totalité des antennes est extraordinairement fauve dans les femelles; la face n'offre que quelques villosités.

Cette espèce, bien distincte de la précédente, voltige en avril et en mai parmi les buissons et le long des haies.

4. *Smidtia flavipalpis*, R.-D.

Nigro-cæsia; cinereo-lineata et tessellata; antennarum ultimo articulo, chetoque fulvescentibus; palpis flavis; scutelli majori parte testaceâ; alis limpidis.

Longueur 3 lignes.

Corps noir de pruneau, avec des lignes cendrées sur le corselet; le dernier article antennaire et le chète sont d'un fauve obscur; face blanche; palpes jaunes; majeure partie de l'écusson testacée; abdomen avec trois bandes transverses et des reflets blanc cendré; pattes noires; ailes claires, à base un peu flavescente.

Nous ne possédons qu'une femelle de cette espèce, trouvée dans les bois au commencement de mai.

II. G. Damonie. *Damonia*, R.-D.

Le troisième article antennaire triple du second pour la

longueur, et prismatique. Le second article du chète légèrement plus long que le premier.

Yeux seulement tomenteux à une forte loupe; faciaux ciligères à leur tiers inférieur. La nervure tranverse de la cellule γ c de l'aile presque droite, ou légèrement cintrée.

Tertius antennæ articulus secundo trilongior et prismaticus; cheti secundus articulus primo sublongior.

Oculi solùm villosuli ad lentem; ciliis ad tertiam partem fovearum porrectis; nervo transverso γ c alarum ferè recto.

L'absence de villosités aux optiques, et les yeux seulement tomenteux à une forte loupe distinguent nettement ce genre d'avec les Smidties. Il offre en outre le dernier article antennaire plus long et prismatique, qui, ainsi que les cils faciaux, le rapprochent de la section des Milnésies.

1. *Damonia flavipalpis*, R.-D.

Cylindrico-subrotundata; nigra, cinereo-vittata; antennis, pedibus, nigris; palpis luteis; scutelli apice testaceo; abdomen cæsio nitens, tribus fasciis transversis albidè tessellantibus; alæ limpidæ, basi vix flavescente.

La *femelle :* Longueur 4 lignes.

Cylindrico subarrondie; frontaux, antennes, pattes, noirs; palpes jaunes; côtés du front d'un cendré un peu doré; côtés de la face d'un cendré argenté; corselet rayé de cendré; abdomen noir de pruneau luisant avec trois fascies transverses de reflets cendrés chatoyants; cuillerons blancs; ailes claires, à peine un peu jaunâtres à la base.

Nous ne possédons qu'une femelle de cette espèce qui a été trouvée en été.

VIe SECTION. *SEXTA STIRPS.*

LES BRACHYMÉRÉES. *BRACHYMERATE.* R.-D.

Bombomydes, R.-D. Myod.
Senometopia, Macq.

Antennes descendant jusqu'à l'épistôme; le premier article court; le second toujours double du premier et en pyramide renversée; le troisième prismatique et au moins double du second pour la longueur; chète effilé avec ses deux articles très courts.

Yeux velus, encore rapprochés dans les mâles; face verticale; cils faciaux seulement basilaires; pattes un peu allongées; tibias postérieurs simples; la cellule γ c s'ouvrant presque au sommet de l'aile avec la nervure transverse cintrée ou droite.

Corps de forme plus cylindrique chez les mâles que dans les femelles, avec des teintes d'un bleu de pruneau ou d'un bleu ardoisé, plus ou moins variées de lignes et de reflets cendrés.

Les larves observées vivent dans les chenilles de divers Lépidoptères.

Antennæ ad epistoma porrectæ; primo articulo brevissimo; secundo longiore, supernè conico; tertio prismatico, saltem bilongiore secundo; cheto longiusculo, primis articulis brevissimis.

Oculi villosi, ad mares approximati; facies verticalis; ciliis facialibus solum modè basilaribus; pedibus longioribus; tibiis posticis simplicibus; cellula γ c operta ferè in ipso alarum apice, nervo transverso arcuato aut ferè recto.

Corpus magis cylindricum in mare quàm in fœminâ, colore cæsio, plùs minùsve lineis et tessellis cinereis variegato.

Larvæ cognitæ vivunt in diversis Lepidopterorum crucis.

Arrivé à cet endroit de l'étude des Entomobies, nous nous voyons encore dans la nécessité d'établir une nouvelle section. Ces insectes, placés avec les Bombomydes dans notre premier travail, ne peuvent plus rester dans le groupe qui leur avait d'abord été assigné, puisqu'ils cessent d'offrir le caractère fondamental *de tibias postérieurs courbés en arc et garnis au côté externe d'une rangée de cils en forme de frange.*

Nous n'apportons donc aucune hésitation dans la formation de cette section, qui nous offre tous les principaux caractères de celle des Bombomydes, et qui se distingue éminemment des sections voisines par *le peu de développement des deux premiers articles du chète,* qu'on ne parvient ordinairement à distinguer qu'à l'aide d'une bonne loupe, et qu'on trouve frappés d'une brièveté remarquable au milieu des races qui nous occupent, tandis que *le chète,* moins resserré sur lui-même, *s'effile en s'allongeant* d'une manière sensible. *Les cils faciaux seulement basilaires* constituent encore un bon caractère, *ainsi que la longueur un peu plus developpée des pattes.*

Il est certain que les insectes de cette section, par leur port, par leurs teintes vives d'un bleu de pruneau plus ou moins rayé et reflété de cendré, forment la suite naturelle aux Bombomydes, et qu'ils conduisent directement aux Agrides.

Déjà, sur les Bombomydes, le troisième article de l'antenne avait pris un développement plus considérable que celui des deux premiers. Ce développement ne fait que s'accroître jusqu'à ce qu'il arrive à des dimensions telles que les articles basilaires se trouvent comme

réduits à se cacher dans la cavité articulaire. Sur nos Brachymérées, ce même article est toujours au moins deux fois aussi long que le second qui, quoique tendant incessamment à se rapetisser, offre toujours plus de longueur que le premier et se présente sous la forme constante d'une pyramide renversée.

Les espèces connues ont les yeux villeux ou garnis de petits poils faciles à distinguer ; ces mêmes yeux sont encore très rapprochés chez les mâles.

Nous sommes probablement loin de connaître toutes les espèces propres à notre climat ; il faut encore de nombreuses observations avant d'arriver à ce résultat, que la difficulté des caractères et la trop grande ressemblance des individus entre eux tendraient volontiers à rendre problématique. Mais la science triomphera de ces divers obstacles. Nous avons signalé les caractères qui doivent nous guider ; la perfection n'est plus qu'une affaire de temps.

Duponchel a obtenu une Brachymérée (*Carcelia Duponcheli*, R.-D.) d'une chrysalide dont il a négligé de noter le nom. L'*Hubneria plusiæ* est éclose chez nous de la chrysalide du *Pludia asclepiadis*.

I. G. Hubneria . . .	Nervure transverse de la cellule $\gamma\ c$ toujours cintrée ou arquée.
II. G. Melibæa. . . .	Nervure transverse de la cellule $\gamma\ c$ droite ou presque droite. Le troisième article des antennes triple des deux autres pour la longueur.

I. G. Hubnérie. *Hubneria*, R.-D.
Tachina, Meig.
Carcelia, R.-D. Myod.
Senometopia, Macq. page 108 et 109.

Le second article plus long que le premier et en pyramyde renversée; le troisième prismatique, au moins double du second pour la longueur. Premier article du chète très court.

Yeux velus; cils faciaux basilaires ou presque basilaires; la nervure transverse de la cellule γ c de l'aile arquée ou cintrée; pattes plus allongées.

Corps cylindriforme, à teintes bleu de pruneau ou noir luisant, avec des lignes et des reflets cendrés; la base des ailes ordinairement noirâtre.

Secundus antennæ articulus primo longior, et supernè conicus; tertius prismaticus, secundo saltem bilongior; primis cheti articulis brevissimis.

Oculi villosi; ciliis facialibus basilaribus aut ferè basilaribus; nervo transverso cellulæ γ c semper arcuato; pedibus elongatis.

Corpus cylindriforme, cæsium, aut atro-nitens, lineis tessellisque cinereis; alæ basi solitò fuscescente.

Les Hubnéries comprennent nos Carcélies primitives à corps cylindriforme, d'un noir bleuâtre, avec les tibias postérieurs noirs et non arqués. On les distingue des Smidties à leurs optiques entièrement nus et à la plus grande brièveté des articles basilaires du chète.

Nous pensons qu'il est tout à fait essentiel de distinguer nettement ce genre, confondu jusqu'à ce jour au milieu d'espèces qui lui sont étrangères. Il forme un groupe d'individus aisés à distinguer à l'œil nu, mais d'un

abord très difficile sous le rapport des caractères spécifiques.

La brièveté des premiers articles du chète empêchera toujours de confondre ce genre avec les Phryxés. Il est utile de bien reconnaître le cintre formé par la nervure transverse de la cellule γ c de l'aile, cintre qui tend sans cesse à disparaître. Des pattes plus allongées aident encore à le distinguer.

Ces insectes se trouvent surtout vers la fin du printemps et au milieu de l'été.

A. Palpes testacés.

a. Second segment de l'abdomen fauve sur les côtés.

1. *Hubneria gagatea*, R.-D.

Picea nitens; abdominis dorso obscurè cinerascente, secundi segmenti lateribus, scutelloque, fulvis; antennis, pedibus, nigris; palpis subfulvis; alæ basi fuliginosâ.

Longueur 4 à 5 lignes.

La femelle est un peu plus déprimée que le mâle; corps noir de poix luisant; à peine quelques reflets d'un cendré obscur sur l'abdomen, dont le second segment offre une tache fauve sur les côtés; antennes et pattes noires; palpes d'un jaune un peu fauve; côtés du front noirs; face blanche; une partie de l'écusson fauve; ailes à base noirâtre.

Nous possédons les deux sexes de cette espèce, qui se trouve au mois de juin.

2. *Hubneria vivida*, R.-D.

Statura Muscæ domesticæ; cæsio-cærulea nitens, tessellis subcinereis; facie albidâ; palpis scutelloque testaceis; abdomine secundi segmenti maculâ laterali fulvâ.

Longueur 3 lignes.

La *femelle* : Taille de la *Musca domestica*; tout le corps

d'un noir bleuâtre brillant; côtés du front noirâtre; face albide; palpes et écusson, testacés; antennes et pattes, noires; des reflets d'un cendré peu prononcé sur le corselet et sur l'abdomen, qui offre une petite tache fauve sur les côtés du second segment; cuillerons blancs; ailes à base noirâtre.

Nous ne possédons qu'une femelle de cette espèce, trouvée en été.

3. *Hubneria distincta*, R.-D.
Carcelia distincta, R.-D. Myod. n° 9.

Frons lateribus albidis; scutelli parte posticâ solâ testaceâ; corpus tessellis cenereis; abdomine secundi segmenti maculâ laterali fulvâ; alis clariôribus.

Longueur 3 lignes.

Corps noir de pruneau; antennes et pattes noires; côtés du front albides; la moitié postérieure seule de l'écusson est fauve; l'abdomen offre des reflets cendrés, avec une petite tache fauve sur les côtés du segment; ailes assez claires, avec la base flavescente.

Nous avons trouvé cette espèce en été; nous ne pouvons nous assurer si ses palpes sont noirs ou testacés.

4. *Hubneria Duponcheli*, R.-D.
Carcelia Duponcheli, R.-D. Myod. n° 10.

Nigro-cæsia; cinereo-albido lineata et fasciata; scutello ferrugineo; abdomine secundi segmenti lateribus vix subfulvo.

Longueur 4 lignes 1/2.

Frontaux, antennes, pattes, noirs; corps noir de pruneau, avec des lignes et des reflets cendrés; palpes et

écusson, testacés; une très légère tache d'un fauve obscur sur les côtés du second segment de l'abdomen; ailes assez claires, avec la base nn peu noirâtre.

Cette espèce est éclose chez Duponchel d'une espèce dont il négligea de noter le nom.

5. *Hubneria nigripes*, R.-D.
Carcelia nigripes, R.-D. Myod. n° 11.
Senometopia nigripes, Macq. n° 14.

Cæsio-nigricans, lineis tessellisque albidis; frons lateribus brunneis; palpis scutelloque ferrugineis in feminâ; abdomine secundi segmenti maculâ laterali fulvâ; alis basi costâque subfuscis.

Longueur 4 lignes.

Corps noir de pruneau, avec des lignes et des reflets albides; côtés du front bruns; antennes et pattes noires; palpes et écusson, ferrugineux; le sommet seul est ferrugineux chez le mâle. La femelle offre une tache fauve sur les côtés du second segment de l'abdomen; ailes noirâtres à la base et le long de la côte.

Cette espèce n'est pas rare en été.

6. *Hubneria plusiæ*, R.-D.
Carcelia plusiæ, R.-D. Myod. n° 13.

Affinis Hubneriæ nigripedi; scutello pallidè testaceo; facie brunneo-flavescente; alis basi subflavescentibus.

Cette espèce offre tous les caractères de l'*H. nigripes*; son corps est un peu moins luisant; sa face est d'un brun flavescent; la totalité de l'écusson est d'un testacé pâle, et les ailes sont un peu plus jaunâtres à la base.

Nous avons obtenu cette espèce de la chrysalide du *Plusia asclepiadis*.

b. Point de fauve sur les côtés du second segment de l'abdomen.

7. *Hubneria cœsia*, R.-D.

Nigro-nitens ; palpis testaceis ; scutello toto ferrugineo ; abdomen nitidum, triplici fasciâ transversâ cinereo tessellante.

Longueur 7 lignes.

Corps d'un noir luisant ; côtés de la face d'un blanc grisâtre ; majeure partie des palpes testacée ; antennes et pattes, noires ; corselet rayé de cendré ; la totalité de l'écusson fauve ; trois bandes transverses cendrées et à reflets sur l'abdomen, qui est luisant ; ailes claires, noirâtres à la base et le long de la côte.

Il peut se faire que la femelle de cette espèce ait du fauve sur les côtés de l'abdomen.

Nous ne possédons qu'un mâle de cette espèce, pris au commencement de l'été.

8. *Hubneria apicalis*, R.-D.

Cæsia nitens ; cinereo-lineata et tessellans ; palpis apice solo ferrugineo ; scutello toto cæsio.

Longueur 7 lignes.

Le *mâle :* Corps noir de pruneau luisant ; face d'un blanc un peu jaunâtre ; antennes, pattes, noires ; le sommet des palpes est seul ferrugineux ; corselet rayé de cendré ; point de fauve à l'écusson ; abdomen bleu de pruneau luisant, avec trois bandes transverses, cendrées et à

reflets; cuillerons blancs; ailes noirâtres à la base et le long de la côte.

Il se pourrait que la femelle de cette espèce eût du fauve sur les côtés de l'abdomen.

Nous ne possédons qu'un mâle de cette espèce, trouvé en été sur des fleurs.

9. *Hubneria festiva*, R.-D.

Cæsia; cinereo irrorata et lineosa; palpis scutellique apice testaceis; abdomen absque maculâ laterali fulvâ; alæ basi nigricante.

Longueur 5 lignes.

La *femelle :* Corps bleu de pruneau luisant et plus brillant à l'abdomen; face blanche avec les côtés du front un peu bruns; antennes et pattes noires; palpes et sommet de l'écusson testacés, corselet rayé et arrosé de cendré; trois bandes transverses cendrées et à reflets sur l'abdomen, qui n'offre pas de tache latérale fauve; cuillerons blancs; ailes noirâtres à la base et le long de la côte.

Nous ne possédons qu'une femelle de cette espèce, que nous avons prise en été sur les fleurs du *Daucus carotta.*

10. *Hubneria subænea*, R.-D.

Nigra, abdominis dorso œnescente; palpis brunneo-ferrugineis; scutelli apice ferrugineo; facie albidâ; abdomen triplici fasciâ cinerea tessellante; alæ basi fuscanâ.

Longueur 5 lignes.

Corps noir; antennes et pattes, noires; face blanche; côtés du front bruns; palpes d'un ferrugineux un peu brun; corselet rayé et arrosé de blanc cendré, ainsi que l'écusson,

dont le sommet seul est ferrugineux ; le dessus de l'abdomen est d'un noir luisant un peu bronzé, avec trois bandes transverses de reflets cendrés ; ailes noirâtres à la base.

Nous ne possédons qu'une femelle de cette espèce, trouvée en été.

11. *Hubneria nigrita*, R.-D.

Atra, nitens, lineis fasciisque subcinereis, parùm manifestis ; abdomine immaculato ; palporum parte exteriori ferruginea ; frontis lateribus nigris ; scutello posticè ferrugineo ; alæ limpidæ, obscurè subfucescentes præsertim per costam.

Longueur 4 lignes.

Corps noir luisant, à peine un peu de cendré sur le corselet, et quelques reflets sur l'abdomen ; antennes et pattes, noires ; moitié extérieure des palpes ferrugineuse ; côtés du front noirs ou noirâtres ; face albide ; majeure partie de l'écusson ferrugineuse ; cuillerons blancs ; ailes claires, mais noirâtres à la base et le long de la côte.

Nous possédons deux femelles de cette espèce, prises en été.

12. *Hubneria hilaris*, R.-D.

Mas : *Cæsius, cinerescente lineatus et fasciatus ; palpis apice testaceis ; scutelli majori parte fulvescente ; alæ basi sordidiusculâ ?*

Femina : *Minùs nitens, lineis fasciisque magis cinereis.*

Longueur 6-7 lignes.

Le *mâle :* Corps noir, bleu de pruneau luisant ; frontaux, antennes, pattes, noirs ; côtés du front et de la face

d'un blanc argenté, parfois un peu doré; sommet des palpes testacé; des lignes cendrées sur le corselet; majeure partie de l'écusson fauve; trois bandes transverses cendrées sur l'abdomen; cuillerons blancs; ailes claires, mais à la base d'un noirâtre sale.

La *femelle :* D'une forme un peu plus arrondie; le cendré du corselet et de l'abdomen est plus prononcé, de sorte que l'ensemble du corps est beaucoup moins luisant.

Cette espèce n'est pas rare en été sur les fleurs des Ombellifères. Elle doit être voisine du *Tachina glauca*, n° 149, de Meigen.

13. *Hubneria rustica*, R.-D.

Mas : *Affinis Hubneriæ hilari mari; niger, non cæsius; lineis thoracis abdominis fasciisque obscurioribus; scutello toto nigro.*

Longueur 7 lignes.

Le *mâle :* Taille de l'*H. hilaris* mâle; le corps noir et non noir de pruneau; les lignes du corselet et les bandes de l'abdomen sont d'un cendré obscur peu prononcé, ce qui donne à cet insecte un aspect noirâtre; la totalité de l'écusson noire; ailes lavées de noirâtre à la base et le long de la côte.

Nous ne possédons que le mâle de cette espèce, prise sur les fleurs du *Daucus carotta.*

14. *Hubneria diversa*, R.-D.

Carcelia diversa, R.-D. Myod. n° 14.

Cæsia nitens; thorace cinereo vittato; palpis solo apice fulvo; scutello majori parte ferrugineâ ad feminas, apice

solo ferrugineo ad mares; abdomen nitens, triplici fasciâ transversâ cinereâ tessellante; alæ basi subfuscanâ.

Longueur 4 lignes.

Corps noir, avec le corselet rayé de cendré; antennes, pattes, noires; le sommet seul des palpes est testacé ou ferrugineux; majeure partie de l'écusson fauve chez la *femelle;* le sommet seul est fauve dans le *mâle;* trois bandes transverses cendrées à vifs reflets sur l'abdomen, qui est un peu plus luisant chez la femelle; ailes à base noirâtre.

Dans notre premier ouvrage, nous n'avions décrit qu'un mâle.

Cet insecte n'est pas rare en été sur les fleurs des ombellifères.

15. *Hubneria alacris.*

Tachina alacris, Meig. n° 159.
Senometopia alacris, Macq. n° 19.

Nous soupçonnons que cet insecte, si toutefois le caractère antennaire indiqué ne lui assigne pas une autre section, doit se placer ici; nous ne le connaissons pas: nous le donnons d'après l'indication de M. Macquart.

« Longueur 4 lignes.

» Noire; face et côtés de front, blancs; *bandes testacées; le troisième article des antennes peu allongé;* thorax bleuâtre, *à reflets gris;* écusson testacé; abdomen d'un gris bleuâtre; premier segment, bord des autres et ligne dorsale, noirs ♂. »

Si cet insecte a les palpes noirs, il appartient à une autre section des Hubnéries.

16. *Hubneria arvicola.*
Tachina arvicola, Meig. n° 170.
Senometopia arvicola, Macq. n° 20.

« Longueur 3 lignes.

« Noire ; palpes ferrugineux ; face blanche ; côtés du front gris ; thorax cendré, à lignes noires ; abdomen blanchâtre ; premier segment, bord des autres et ligne dorsale, noirs ♂. » Macquart, n° 20, pag. 110.

Nous n'avons jamais rencontré cette espèce, qui appartient peut-être à un genre de la famille des Agrides.

17. *Hubneria campestris*, R.-D.

Similima Hubneriæ diversæ ; paulò minor ; cæsia, lineis tessellisque albide cinereis ; palpis quasi absolutè testaceis ad feminis ; apice solo ferrugineis ad marem ; scutelli apice ferrugineo ; tibiis posticis subpallelibus in feminâ.

Longueur 3 lignes.

Semblable à l'*H. diversa ;* plus petite ; corps noir de pruneau luisant, avec trois fascies cendrées et bien chatoyantes sur le dos de l'abdomen ; frontaux, antennes, pattes, noirs ; face albide ; palpes en partie testacés *chez la femelle ;* seulement testacés *dans le mâle ;* moitié postérieure de l'écusson fauve sur les deux sexes ; tibias postérieurs d'un brun pâle sur la femelle ; ailes et base un peu noirâtres.

Nous possédons les deux sexes de cette espèce, trouvée en été.

18. *Hubneria pallidipes*, R.-D.

Cæsio-nigra, cinereo lineata et vittata ; palpis, thorace subferrugineis ; tibiæ pallescentes ; alis sublimpidis.

Le *mâle :* Taille de la *Musca domestica ;* corps noir avec des lignes et des reflets cendrés ; palpes et écusson d'un testacé fauve ; pattes noires, avec les tibias, et surtout les postérieurs, d'un brun pâle à une certaine lumière ; ailes à disque clair.

Nous ne possédons qu'un mâle de cette espèce, qui paraît être rare.

B. Palpes noirs.

19. *Hubneria nitida*, R.-D.

Cylindriformis ; nigro-cæsia ; antennis, frontis lateribus, palpis, scutello, pedibus, nigris ; abdomen tribus fasciis transversis albescentibus ; secundi tertiique segmenti lateribus fulvis ; alæ basi et costà fuliginosis.

Longueur 4 à 5 lignes.

Le *mâle :* Cylindriforme ; tout le corps noir de pruneau luisant ; côtés du front, antennes, palpes, écusson et pattes, noirs ; corselet n'offrant qu'un très léger duvet cendré ; abdomen avec trois bandes transverses d'un cendré peu prononcé et châtoyant à la partie supérieure des segments ; on distingue du fauve sur les côtés du second et du troisième segment ; cuillerons blancs ; ailes noirâtres à la base, avec le disque un peu fuligineux.

Nous ne possédons qu'un mâle de cette espèce ; nous l'avons pris en été sur les fleurs d'une ombellifère.

20. *Hubneria fuscipennis*, R.-D.
Carcelia fuscipennis, R.-D. n° 18.

Cylindriformis ; nigra-nitens, lineis tessellisque subflavescentibus ; palpis, antennis, pedibus, nigris ; frontis et

faciei lateribus aurulentis; thoracis parte posticâ obscurè testaceâ; alæ basi subfuscâ.

Longueur 4 lignes.

Cylindriforme ; corps noir luisant ; palpes, antennes et pattes, noirs ; côtés du front et de la face un peu dorés ; corselet rayé de cendré ; partie postérieure de l'écusson d'un testacé pâle ; trois bandes transverses de reflets d'un cendré flavescent sur l'abdomen, qui n'offre du fauve sur les côtés d'aucun segment ; ailes à base noirâtre et à disque un peu enfumé.

Nous possédons les deux sexes de cette espèce, qui n'est pas très rare en été sur les fleurs des ombellifères.

21. *Hubneria nigripalpis*, R.-D.

Cylindriformis ; cæsia, lineiis fasciisque obscurè cinereis ; antennis, palpis, pedibus, nigris ; scutello ferrugineo ; alæ fumosæ, basi nigricante.

Longueur 3 à 4 lignes.

Le *mâle :* Corps cylindriforme ; noir de pruneau luisant, avec des lignes sur le corselet et trois bandes transverses sur l'abdomen d'un cendré obscur ou peu prononcé ; antennes, palpes et pattes, noirs ; face argentée ; côtés du front brunissants ; écusson rougeâtre ; ailes noirâtres à la base et le long de la côte extérieure.

Nous ne possédons que des mâles de cette espèce, trouvés en été.

22. *Hubneria velox*, R.-D.
Carcelia velox, Rob.-Desv. Myod. n° 18.

Parva, fascie argenteâ ; antennis, pedibus, nigris ; tho-

rax niger, leviter grisescente lineatus; scutello posticè testaceo; abdomen grisco-flavescente trifasciatum; alis sublimcupidis, basi infuscatâ.

Longueur 2 lignes 1/2.

C'est la plus petite espèce connue; face argentée; antennes, pattes, noires; corselet noir, un peu rayé de gris cendré; partie postérieure de l'écusson d'un testacé pâle; trois fascies d'un gris flavescent sur le dos de l'abdomen; ailes assez claires, et à base un peu sale.

Nous n'avons pu nous assurer de la couleur des palpes.

Cette espèce est assez rare.

Le *Carcelia grisea*, n° 17, et le *Carcelia flavescens*, n° 21, par les deux derniers articles antennaires de longueur presque égale, ne me paraissent pas devoir appartenir à cette section des Myodaires. Je n'ai plus ces insectes sous les yeux, et il m'est impossible de prononcer. Le *C. grisea*, qui faisait partie de la collection du comte Dejean, pouvait ne pas appartenir au climat de Paris; et Carcel pouvait avoir trouvé le *C. flavescens* dans quelque département éloigné.

II. G. Mélibée. *Melibæa*, R.-D.

Carcelia, R. D. Myod.
Masicera, Macq. n° 13.
Phryxe, R.-D. Myod. n°s 8-9. p. 161.

Caractères des Hubnéries. Le troisième article des antennes un peu plus long; la nervure transverse de la cellule γ *c* de l'aile droite et non cintrée.

Hubneriarum characteres; at tertio antennarum articulo jàm longiore; nervo transverso cellulæ γ c alarum recto, haud arcuato.

Les Mélibées ne sont que des Hubnéries, dont la nervure transverse de la cellule γ c de l'aile est droite et nullement cintrée ou arquée; on peut y ajouter que le troisième article des antennes est un peu plus long. Dans l'état actuel de la science, elles ne forment qu'un sous-genre, que nous croyons utile d'établir, parce qu'il nous procure le moyen de nous reconnaître au milieu de ces diverses races, qui presque toutes affectent un port et des teintes identiques.

Les couleurs de ces insectes sont d'un noir brillant, rayé et glacé de cendré. Les espèces étaient disséminées parmi les Carcélies et les Phryxés dans notre premier travail.

1. *Melibœa lepida*, R.-D.
Carcelia lepida, R.-D Myod. n° 1.
Senometopia lepida, Macq. n° 10.

« *Nigra nitens, cinerascens; facie albâ; scutello apice ferrugineo; abdomen segmenti secundi tertiique lateribus subfulvis; alis basi fuscis.* »

« Longueur 5 lignes.

« Frontaux d'un rouge brun; antennes, pattes, noires; face blanche; corselet noir assez luisant, avec des lignes cendrées; écusson ferrugineux au sommet; abdomen noir brillant, avec des lignes de reflets blancs, et avec du fauve sur les côtés du second et du troisième segment; cuillerons blancs; ailes claires, à base flavescente. »

Cette espèce n'a encore été trouvée qu'une fois à Versailles par M. Blondel. Comme nous ne l'avons pas sous les yeux, nous ne la plaçons que provisoirement parmi les Mélibées, en raison de son affinité avec le *M. aurulenta*. C'est peut-être une véritable Hubnérie.

2. *Melibœa aurulenta*, R.-D.

Cylindriformis; nigra nitens; thorace cinereo-lineato; antennis, pedibus, nigris; facici lateribus aurulentis; palporum apice flavo; scutelli parte posticâ ferrugineâ; abdomen tribus fasciis transversis cinereis, lateribusque secundi segmenti fulvo-maculatis; alæ sordidè flavescentes.

Longueur 6 lignes.

Le *mâle :* Corps cylindriforme, noir luisant; antennes et pattes, noires; côtés de la face dorés; sommet des palpes jaune; corselet rayé et glacé de cendré; partie postérieure de l'écusson ferrugineuse; trois fascies transverses cendrées sur l'abdomen, dont le second segment offre une tache fauve sur les côtés; ailes claires, mais à la base un peu flavescentes; la nervure transverse de la cellule γ *c* de l'aile est très légèrement cintrée.

Nous ne possédons qu'un mâle de cette espèce, que nous avons trouvée en été, et qui diffère du *M. lepida*, surtout par sa face dorée.

3. *Melibœa subrotundata*, R.-D.
Phryxe subrotundata, R.-D. Myod. n° 8.
Phryxe microcera, R.-D. Myod. n° 9.

Nigra-nitens; abdomen gagateum tribus fascialis transversis albis, secundi tertiique segmenti lateribus fulvo-maculatis; palpis nigris, aut brunneo-obscuris; alæ limpidæ, basi infuscatâ.

Longueur 3-4 lignes.

La *femelle :* Corps noir luisant, avec l'abdomen noir de jais, qui offre trois fascies transverses à reflets albides et n'occupant que la partie supérieure des segments; une tache fauve sur les côtés du second et du troisième segment;

côtés du front, antennes, pattes, noirs; palpes bruns ou d'un brun obscur; face argentée, corselet obscurément rayé de cendré; majeure partie de l'écusson fauve; ailes à disque clair, avec leur base noirâtre.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce, dont nous possédons plusieurs femelles, prises en été sur les fleurs des ombellifères.

Cette espèce offre quelquefois ses antennes avec le troisième article à peine de la longueur du second; nous avions été engagé par ce fait à en constituer une espèce distincte sous le nom de *Phryxe microcera* dans notre premier travail.

4. *Melibæa Blondeli*, R.-D.
Phryxe Blondeli, R.-D. Myod. n° 10.
Masicera Blondeli, Macq. n° 13.

Nous croyons pouvoir placer ici l'insecte trouvé à Versailles par M. Blondel, et dont nous avions d'abord fait une Phryxé; mais comme nous n'avons plus l'échantillon sous les yeux, nous pouvons faire erreur.

« *Similis Malibæa subrotundatæ*; *antennis leviter brevioribus; facie argentea; scutello nigro; alis basi non flavescente.* »

« Cette espèce, semblable à la *M. subrotundata*, a aussi les antennes un peu raccourcies; sa face est argentée; son écusson noir; les fascies du corps sont d'un blanc plus clair; la base des ailes n'a point de flavescent. »

5. *Melibæa gagatea*, R.-D.

Gagatea; *thorace cinereo obscurè lineato*; *abdomen bina fasciola transversa albidula*; *antennis, pedibus, palpis, nigris*; *scutelli apice rufescente.*

Longueur 3 lignes.

Le *femelle* : Corps noir de poix luisant, avec des lignes d'un cendré brunissant sur le corselet, et deux petites fascies transverses blanches et à reflets vers le sommet du second et du troisième segment de l'abdomen ; antennes, palpes, pattes, noirs ; côtés du front d'un blanc brunâtre ; le sommet de l'écusson seul est fauve ; face blanche ; ailes claires et à base un peu noirâtre.

Nous ne possédons qu'une femelle de cette espèce, qui paraît être rare et que nous avons trouvée en été.

6. *Melibœa zonaria*, R.-D.

Nigra ; subcinerea, thorace nigro-grisescente lineato ; palpis, antennis, pedibus, nigris ; fasciei et frontis lateribus albidè subgriseis; apice scutelli subferrugineo ; abdomen nitens, fasciis stransversis lateribus, cinereis, tessellantibus.

Longueur 4 lignes.

Corps noir et saupoudré de cendré, avec des lignes d'un cendré grisâtre sur le corselet ; antennes, palpes et pattes, noirs ; côtés du front et de la face d'un blanc un peu gris ; sommet de l'écusson d'un ferrugineux obscur ; abdomen noir luisant, avec trois bandes transverses, assez larges, avec des reflets cendrés ; ailes claires et à base noirâtre.

Nous possédons les deux sexes de cette espèce, qui n'est pas très rare et qu'on trouve en été.

NOTICE

NÉCROLOGIQUE

SUR DE VILLIERS.

PAR M. GUÉNÉE.

(Séance du 22 Septembre 1847.)

C'est un triste spectacle que de voir une intelligence active, une passion sincère s'éteindre avant d'avoir donné leurs derniers fruits ; c'est une dure leçon, parmi celles que la mort nous inflige chaque jour, que celle qui nous montre les résultats d'une expérience péniblement acquise nous échappant au moment où nous allons en tirer honneur pour nous et profit pour les autres ; et pourtant la vie de l'entomologiste se passe à amasser un à un des matériaux pour un travail dont la mort vient presque toujours arrêter l'exécution, ou du moins empêcher l'achèvement. Heureux encore ceux qui ont vu les fondements de leur œuvre sortir de terre et qui laissent après eux autre chose que des projets stériles ou des plans inappliqués. La modeste vie que j'ai à raconter offre un exemple de ces chances variées, et si l'homme excellent que pleurent ses amis et que regrette l'Entomologie n'a pu réaliser tous les projets que son zèle ardent lui inspirait, il aura du moins emporté en mourant l'image vivante d'une œuvre due à ses seuls efforts.

FRANÇOIS DE VILLIERS était né à Montpellier, en 1790, d'une ancienne et noble famille qui avait occupé de hauts emplois dans la finance. Il sentit dès son plus jeune âge fermenter en lui une activité dont l'Entomologie

a profité et qui devait lui interdire la vie sédentaire. Aussi, entré d'abord dans l'administration des contributions indirectes, il ne tarda pas à la quitter pour la carrière militaire. Il s'engagea volontairement à la fin de 1813 et fit toute la campagne de 1814, qu'il termina avec le grade d'adjudant sous-officier. Cette même année il fut admis dans les gardes-du-corps. Il y resta jusqu'au moment où le retour de Napoléon amena le licenciement de sa compagnie. Après les cent jours, il entra dans la légion d'Eure-et-Loir en qualité de lieutenant. Cette légion étant devenue plus tard le 45e régiment de ligne, il prit part avec ce régiment à l'expédition d'Espagne, en 1823 et en rapporta, en 1824, le brevet de capitaine et la croix de Saint-Ferdinand. Mis à la demi-solde après la révolution de 1830, il reprit du service en 1839, comme capitaine dans le 17e de ligne, fut promu en 1840 au grade de chef de bataillon au 4e de ligne, reçut la croix de la Légion-d'Honneur en 1843 et prit sa retraite en 1845.

Telle fut en peu de mots la carrière de de Villiers; mais les devoirs et les honneurs de la vie commune ne sont, si je puis parler ainsi, que des accessoires dans l'existence d'un homme que possède l'amour de la science. De Villiers avait reçu en naissant une vocation décidée pour les sciences naturelles, et il employa au profit de l'Entomologie tous les loisirs que lui laissaient ses devoirs militaires et les voyages que son existence nomade lui imposait. Aussi ses collections s'augmentèrent rapidement et ses relations se multiplièrent sur tous les points. Mais il devait servir l'Entomologie d'une manière plus efficace. Quoique déjà florissante, elle ne comptait pas en France un grand nombre d'adeptes. De Villiers, se livrant avec une ardeur toute juvénile à la poursuite des insectes, parlant avec feu de ses chasses et de ses collections, toujours accessible pour le plus petit amateur, les faisait

éclore pour ainsi dire sous ses pas. Si faible que fût la vocation que l'on eût au cœur, elle s'échauffait ou se développait à son contact. Plusieurs entomologistes lui doivent le plaisir de leurs débuts, et, pour ma part, je n'oublierai point que ce fut lui qui consolida chez moi le penchant qui me portait vers la Lépidoptérologie et qui changea ce goût qui n'était guère quand je le connus, qu'un laborieux jeu d'enfant, en une étude constante et sérieuse à laquelle j'ai dû tant de jouissances et qui ne finira sans doute qu'avec moi.

L'ardeur que De Villiers portait à conquérir à l'Entomologie des sectateurs nouveaux, il l'employait également à réchauffer le zèle des attiédis ou à stimuler les travaux de ceux qui se défiaient de leurs forces ou de la réussite. Il n'a pas dépendu de lui que nos bibliothèques ne s'enrichissent d'un ouvrage qu'il disait, non sans raison, manquer à la Lépidoptérologie française. C'était un recueil dans le genre de Sepp et de Rœsel et contenant sur une même planche les Lépidoptères avec leurs chenilles, leurs coques et chrysalides, la plante qui leur sert de nourriture et des détails grossis de leur organisation. Son frère, M. Adrien De Villiers, qui s'occupe avec distinction de l'éducation des Lépidoptères, aurait apporté, promettait-il, de nombreux matériaux pour un pareil ouvrage auquel d'ailleurs les collaborateurs n'auraient pas manqué. Mais tout son zèle ne put triompher des difficultés d'exécution d'un travail aussi coûteux pour lequel on craignait de ne pouvoir réunir un nombre suffisant de souscripteurs. Pour lui, du moins, sans jamais chercher une excuse dans sa modeste fortune, il encourageait de sa souscription toutes les œuvres sincèrement entomologiques et trouvait toujours dans sa bourse de quoi donner le mouvement aux premières livraisons d'un ouvrage de science,

comme dans ses magasins de quoi former le noyau des collections qu'il conseillait aux commençants d'entreprendre.

Les collections privées n'étaient pas les seules qui ressentissent les effets de son zèle; dans les villes un peu importantes où il séjournait, il ne manquait pas de visiter les directeurs des Musées, leur offrait ses soins et ses doubles et parvenait quelquefois à faire une collection là où l'on ne voyait avant qu'un amas de matériaux sans ordre et partant sans valeur. Mais le plus grand résultat auquel il soit arrivé en ce sens, son œuvre capitale et à laquelle son nom restera perpétuellement attaché, c'est la création du Musée de Chartres, qu'il fonda en 1833. Quoique l'Entomologie eût toujours fait son occupation favorite, elle n'avait pas suffi seule à alimenter son ardeur : la Conchyliologie, puis la Numismatique étaient venues s'y ajouter; il avait pris, en outre, dans ses relations avec les divers naturalistes qu'il avait visités, une teinture de l'Ornithologie. Il entreprit d'utiliser toutes ces connaissances pour instituer un Musée public dans la ville qu'il avait choisie pour résidence. Ce qu'il trouva d'abord d'incrédulité, puis plus tard de froideur et de résistance dans les esprits qu'il avait à remuer et à convaincre est facile à imaginer. C'était surtout une entreprise difficile que de faire approprier des bâtiments et voter des fonds sur un budget déjà surchargé, pour un établissement à la réussite duquel ceux-là même qui n'en contestaient pas l'utilité avaient bien de la peine à croire. Heureusement De Villiers lui trouva des patrons qui possédaient l'influence et qui mirent à sa disposition une des salles de l'Hôtel-de-Ville. C'en était assez pour lui ; il se hâta de prendre possession et se mit à l'œuvre de corps et d'esprit. La ville de Chartres avait depuis longtemps dans sa bibliothèque un commencement de collection de coquilles et quelques ob-

jets de curiosité. De Villiers espaça le tout dans son local : il y joignit quelques oiseaux et mammifères que donnèrent des amateurs de bonne volonté, il fournit de son côté ses doubles d'insectes, et, grâce aux étiquettes qui occupèrent la majeure partie de l'espace, le Musée de Chartres se trouva constitué. Peu à peu les blancs se remplissent, le noyau se grossit, des salles additionnelles se forment et De Villiers a pu voir, avant de mourir, les plus incrédules convaincus et son œuvre à jamais sauvée de l'oubli.

Comme notre collègue était avant tout homme d'action, il a laissé plus de collections que d'écrits. Cependant il a inséré quelques Mémoires dans la *Revue entomologique*, dans la *Revue numismatique* et dans les *Annales* de notre Société. Il a publié en outre, en collaboration avec moi, le premier volume des *Tableaux synoptiques des Lépidoptères d'Europe*, ouvrage rédigé sur un plan dont la conception lui appartenait et où j'ai tenté d'appliquer aux Lépidoptères la méthode dichotomique. Enfin, il avait composé un petit ouvrage élémentaire intitulé : *Entretiens sur l'Entomologie*, qu'il destinait aux enfants et qu'il comptait publier dans un ouvrage périodique qui a cessé de paraître. Ce petit travail est complet et prêt à être livré à l'impression.

Tels sont les travaux de De Villiers, mais il est du petit nombre de ceux dont on peut dire qu'ils se recommandent encore plus par leurs qualités que par leurs œuvres. Qui de nous n'a connu et apprécié sa franchise toute militaire, sa loyauté parfaite, sa complaisance inépuisable, son expansive et chaleureuse amitié? Ces aimables qualités faisaient de lui l'homme sociable par excellence. Parlant à chacun son langage, complètement exempt de toute hauteur qu'auraient pu lui inspirer sa naissance et ses opinions politiques, il mettait d'abord chacun à l'aise

avec lui. Constamment bienveillant à l'égard de tous, il ne s'est peut-être pas fait dans sa vie un seul ennemi. Mais c'est surtout dans une excursion entomologique qu'il développait tous ses avantages : son entrain gagnait tout le monde, et rester froid à côté de lui eût été impossible. A le voir enchanté de la moindre capture, à l'entendre exalter la rareté de ses trouvailles, on se sentait heureux de sa joie, et on enviait cette rare facilité à se créer des jouissances qui, en définitive et quel qu'en soit le but, constitue le véritable bonheur.

La carrière militaire de De Villiers était parcourue. Rendu désormais aux loisirs de la vie privée, il allait donner tout son temps aux sciences naturelles. Que d'ouvrages il méditait ! que de projets il allait mettre à exécution ! Peu de semaines avant sa mort, je le vis et causai encore Entomologie avec lui. Une longue maladie avait terrassé le corps sans atteindre jusqu'au feu intérieur qui l'avait toujours animé. Il me parla de courses lointaines, de collections à mettre en ordre, d'agrandissements au Musée de Chartres. Une de ces haltes que font souvent les plus dangereuses maladies avant de frapper leur dernier coup, lui donnait l'espoir de guérir et de reprendre bientôt ses occupations ; mais le mal n'était qu'enrayé : il reprit sa marche et nous l'enleva le 6 juillet 1847.

C'est seulement comme entomologiste que je me suis chargé de peindre notre collègue. D'autres que moi pourront dire ses qualités comme père, comme mari, comme citoyen. Arrêtons-nous donc ici et contentons-nous d'invoquer le témoignage de ceux qui l'ont approché. Son éloge est dans le cœur de ses nombreux amis, comme son souvenir restera dans la mémoire de tous ceux qui tiennent compte des services rendus à la science.

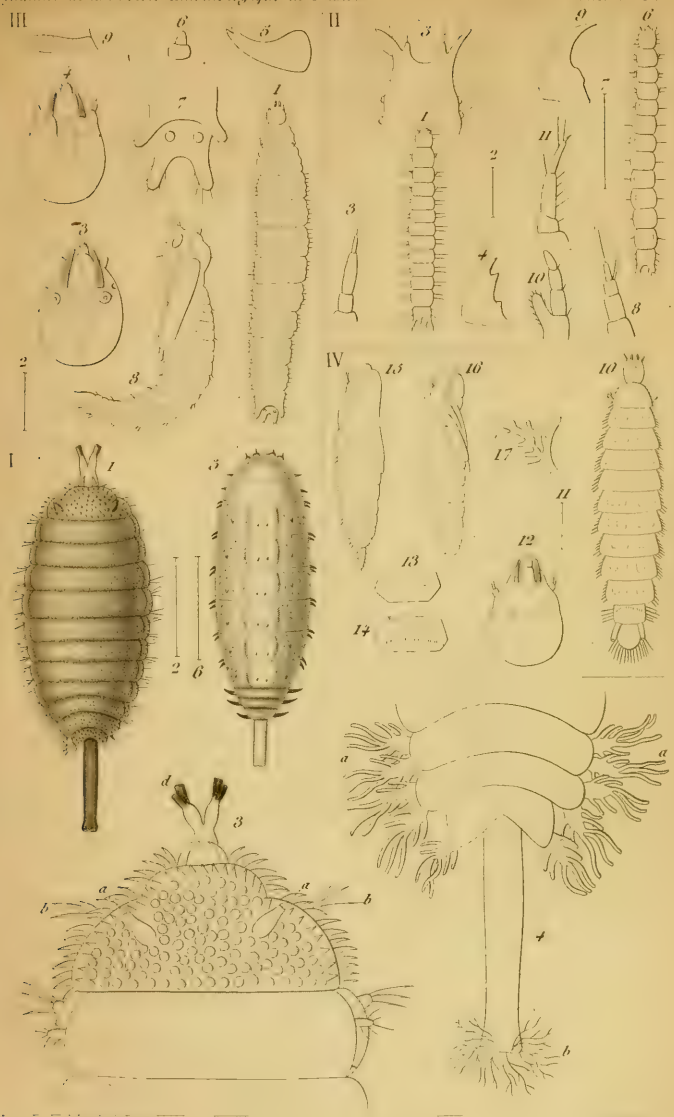

E. Perris et L. Dufour del.t — Annedouche sc.

I. *Ceria conopsoides*. II *Anaspis maculata*, et *Tillus unifasciatus*. III *Trichocera annulata*, IV. *Scatopse punctata*.

Imp. de J. Delarue.

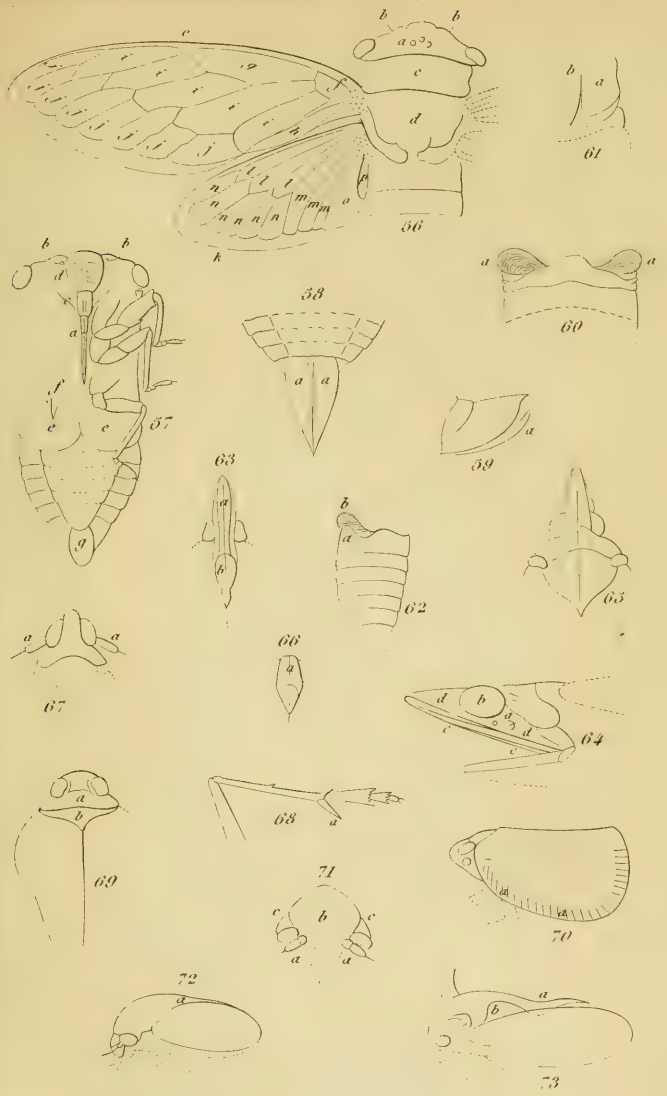

Amyot del. *Annedouche sc.*

56. *Cicada*. 57. *id.* ♂. 58. *Id.* ♀. 59. *id.* ♀. 60. *Cicada*. ♂. 61. *id.* 62. *Cicadatra*. ♂. 63. *Pseudophana* (front). 64. *Pseudophana* (tête de côté). 65. *Id.* (dos) 66. *Cixius* (front). 67. *Delphax* (dos). 68. *Id.* (patte postre). 69. *Issus*. 70. *Hypolmetus*. 71. *Tettigometra* (front). 72. *Gargara*. 73. *Centrotus*.

Imp. de J. Delarue.

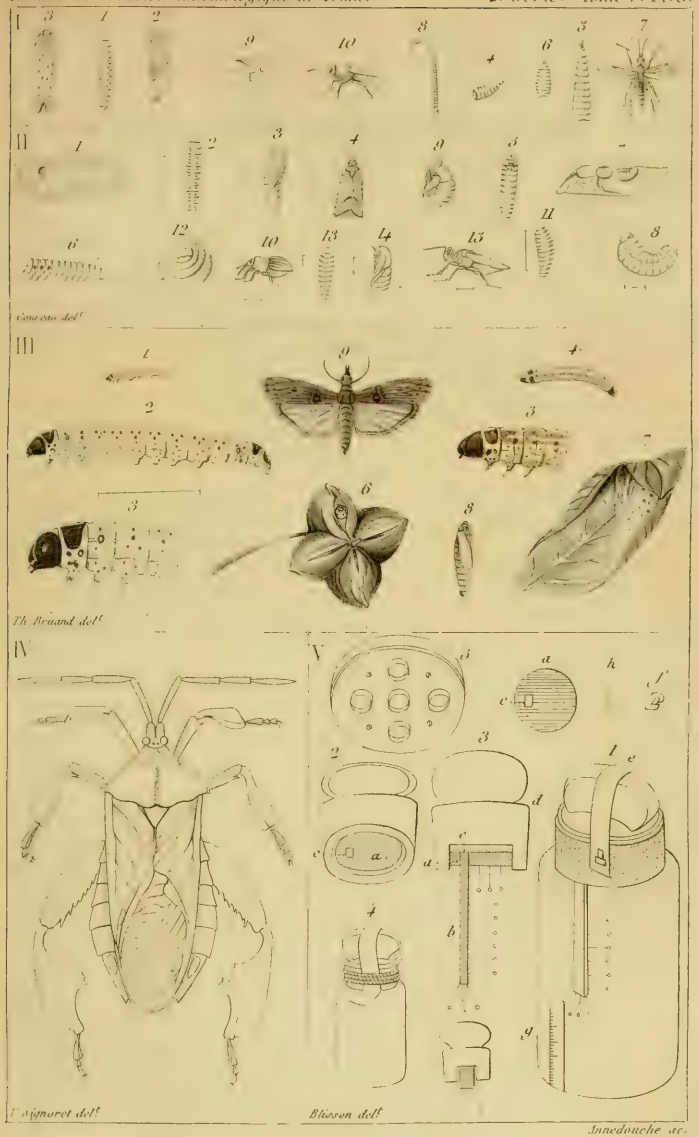

I. *Hyponomeuta padella* et ses parasites.

II *Insectes qui vivent dans les gousses de Ulex europæus.*

III *Nephopteryx angustella* Zetter

IV *Petascelis remipes* V. Signoret.

V *Appareil pour faire périr et pour conserver les Insectes.*

Imp. de J. Claye

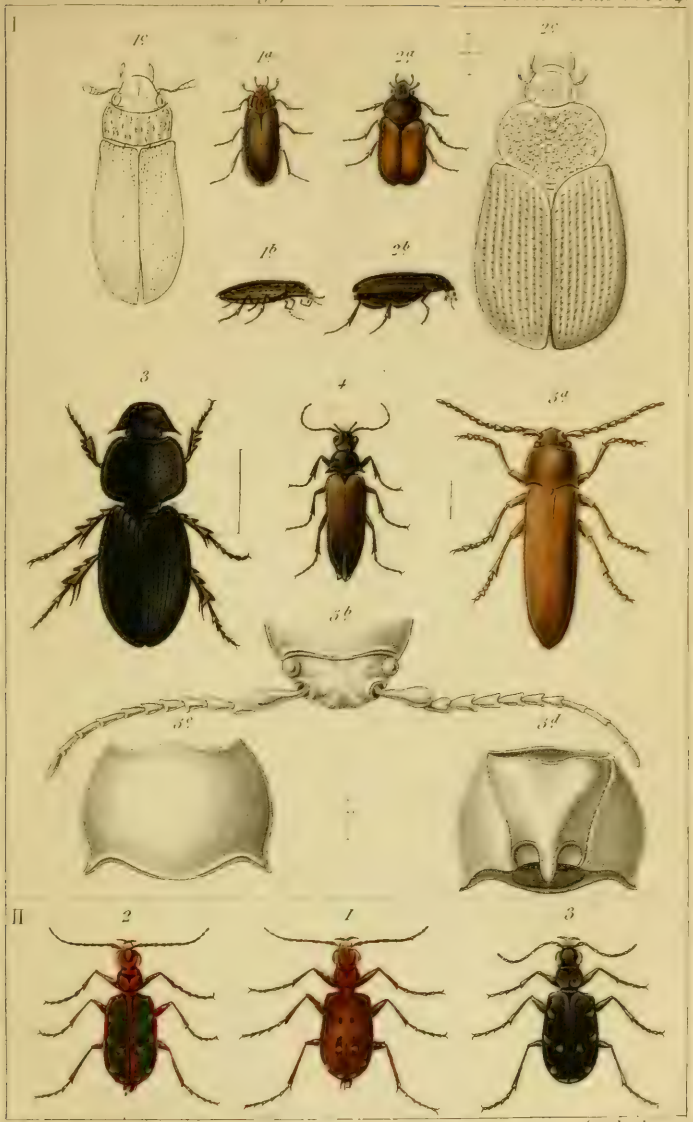

J. Duchen del et pinx.

Annedouche sc

I. 1. *Elophorus frigidus* Graëlls.
2. *Chasmatopterus hispidulus* Graëlls.
3. *Aphodius carpetanus* Graëlls.
4. *Cebrio Carrenii* Graëlls.
5. *Eucnemis Feisthameli* Graëlls

II. *Cicindela campestris* variétés
1. *C. campestris maroccana* Fab.
2. *C. campestris farellensis* Graëlls
3. *C. campestris guadarramensis* Graëlls.

Imp. de J. Delarue

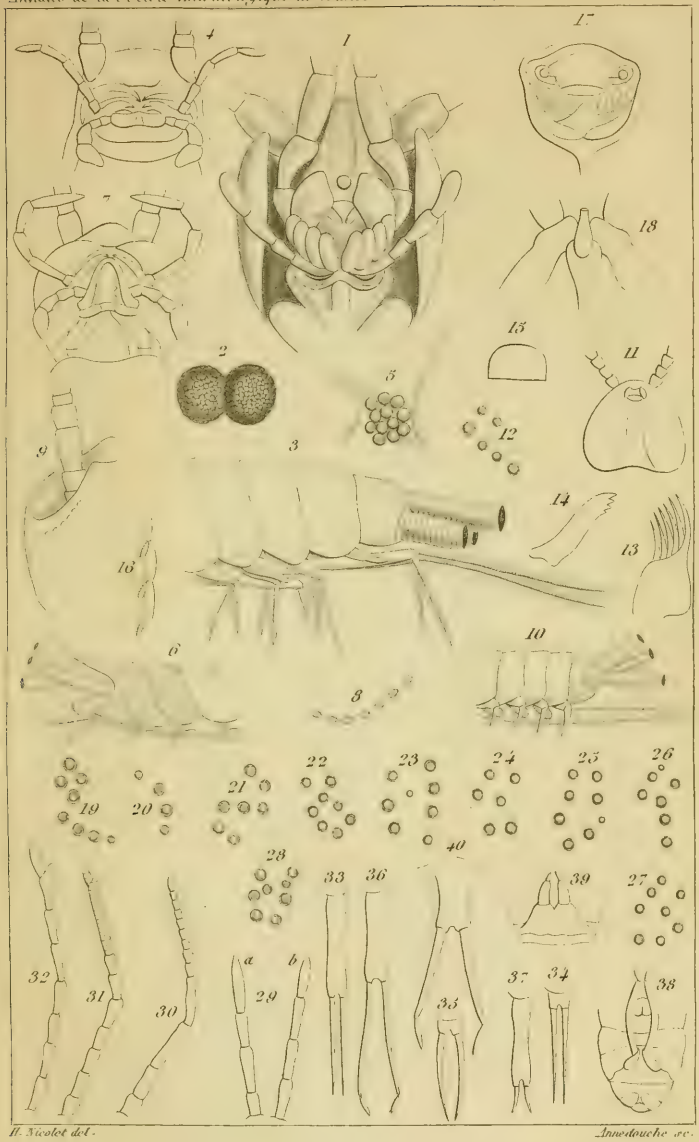

H. Nicolet del. Annedouche sc.

Caractères génériques des Thysanures.

Imp. de J. Delarue.

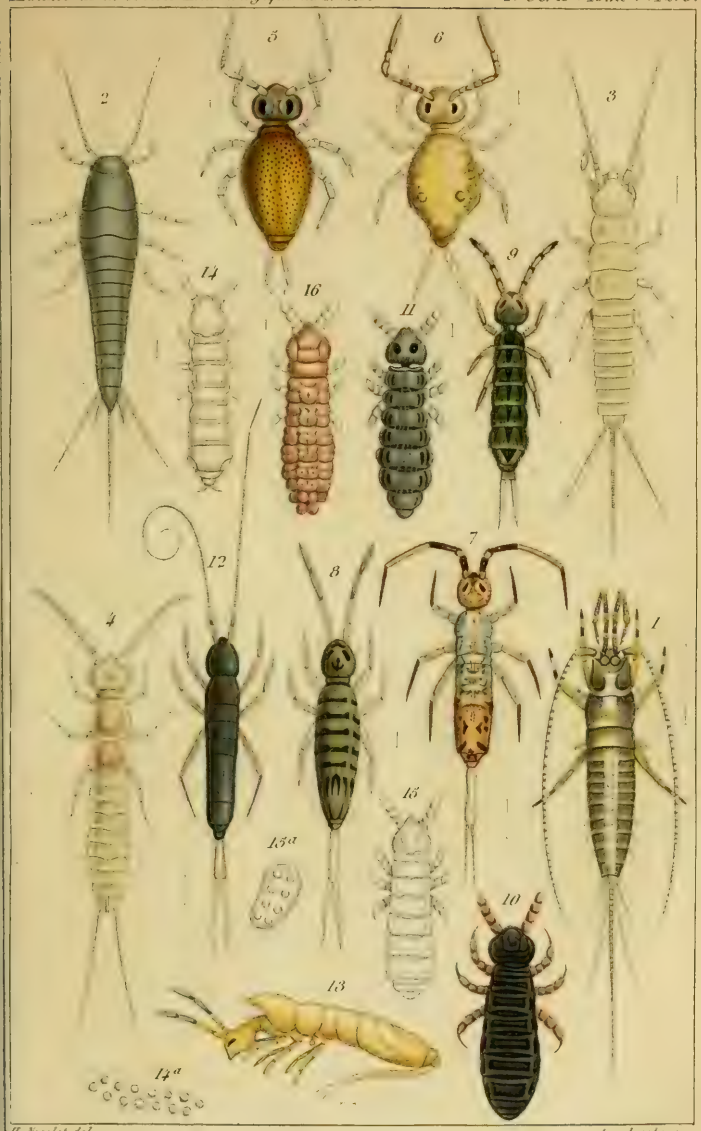

H. Nicolet del. Annedouche sc.

Machilis fasciola, Nic. 6. Dicyrtoma Lucasii, Nic. 12. Tomocerus plumbeus, Nic.
Lepisma saccharina, Lin. 7. Orchesella flavescens, Bourl. 13. Cyphoderus curvicollis, Bourl.
Nicoletia phytophila, Gerv. 8. Degeeria nivalis, Nic. 14. Anurophorus ambulans, Bourl.
Campodea staphylinus, Westw. 9. Isotoma Gervaisii, Nic. 15. Anur. fimetarius, Bourl.
Smynthurus Lusseri, Nic. 10. Podura aquatica, De G. 16. Anoura rosea, Gerv.
11. Achorutes murorum, Bourl.

Imp. de J. Delarue

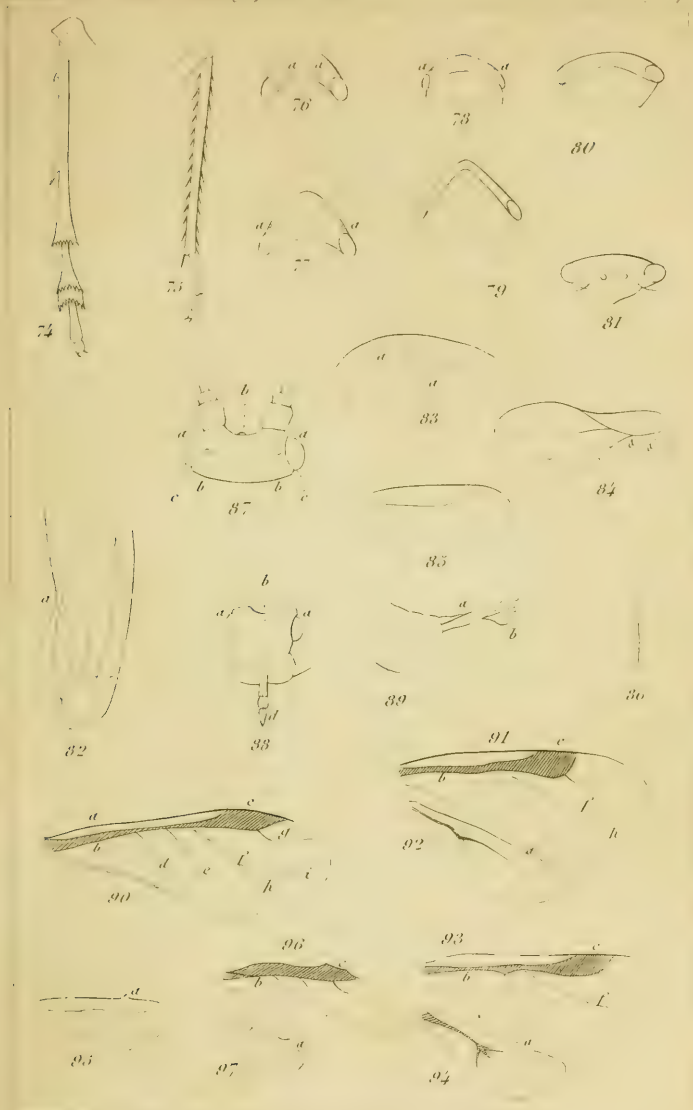

Amyot del.

74. *Aphrophora* (patte post.).
75. *Tettigonia* (patte post.).
76. *id.* (tête).
77. *Acocephalus* (tête).
78. *Selenocephalus* (tête).
79. *Pediopsis* (tête).
80. *Bythoscopus* (tête).
81. *Bythoscopus* (face).
82. *id.* (homélytre).
83. *Psylla* (homélyt.).
84. *Livia* (homélytre).
85. *Aleurodes* (homél.).
86. *Clethropsylla* (anten.).
87. *Aphis* (tête).
88. *Aphis* (face).
89. *id.* (abdomen).
90. *id.* (homélytre).
91, 92. *Schizoneura* (ail.).
93, 94. *Pemphigus* (ailes).
95. *Vacuna* (ail. infer.).
96, 97. *Larivethus* (ailes).

Imp.ie de J. Delarue.

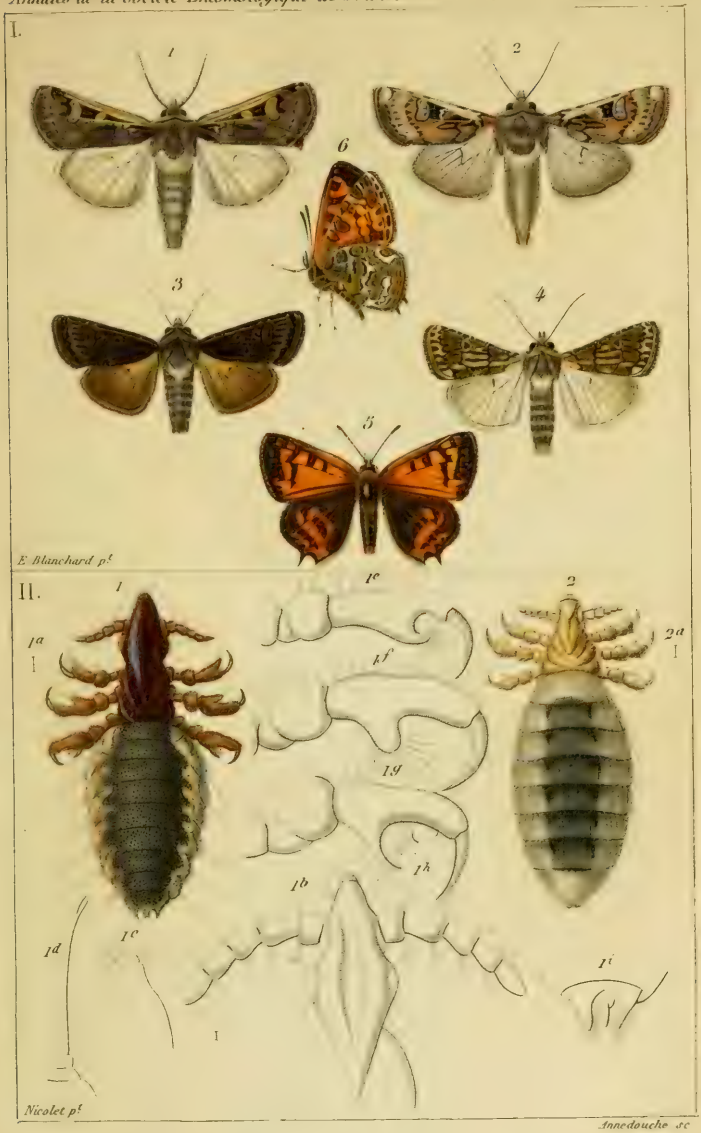

I. 1 et 2. *Agrotis hastifera*. 3. *Orthosia amicta*.
4. *Caradrina laciniosa*. 5 et 6. *Cigarites zohra*.
II. 1. *Hæmatopinus cervicapræ*. 2. *H. bicolor*.

Imp. de J. Delarue

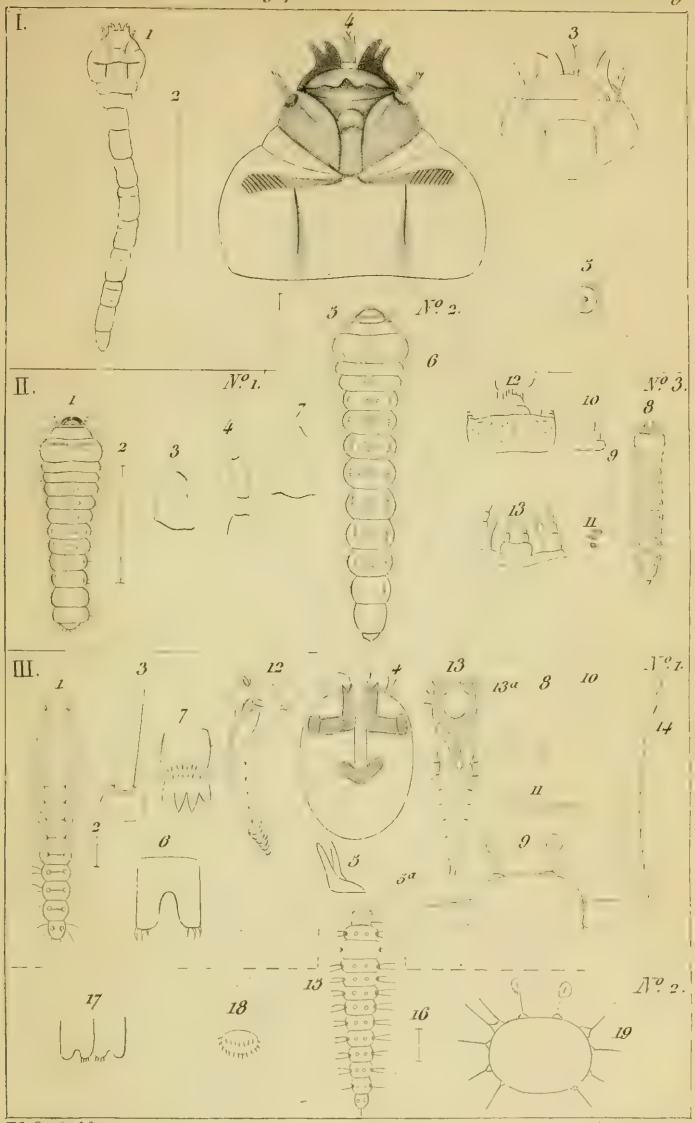

Ed. Perris del. Annedouche sc.

I. *Melasis flabellicornis.*

II. 1 à 4. *Clytus arietis.* 5 à 7. *Saperda punctata.*
8 à 11. *Grammoptera ruficornis.*

III. 1 à 14. *Ceratopogon brunnipes.* 15 à 19. *C. lucorum.*

Imp. de J. Delarue.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

RECUEILLI PAR M. E. DESMAREST, SECRÉTAIRE.

DEUXIÈME SÉRIE.

TOME CINQUIÈME.

ANNÉE 1847.

MEMBRES DU BUREAU.

Président.	MM. Reiche.
Vice-Président.	Amyot.
Secrétaire.	E. Desmarest.
Secrétaire-adjoint.	Al. Pierret.
Trésorier.	L. Buquet.
Trésorier-adjoint.	L. Fairmaire.
Archiviste.	Doüé.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1847.

PREMIER TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 13 Janvier 1847).

Présidence de M. REICHÉ.

M. E. Desmarest, secrétaire, lit le procès-verbal de la dernière séance et la rédaction en est adoptée par la Société.

Après cette lecture, M. Guérin-Méneville, président de 1846 se lève et donne lecture de la note suivante :

Je remercie la Société de l'honneur qu'elle m'a fait l'année dernière en m'appelant à la présider. J'ai fait tout mon possible pour mériter cette marque de haute estime de mes collègues, en dirigeant nos séances, sinon avec talent, du moins avec la ferme intention de conserver à notre association la position élevée que ses travaux lui ont donnée dans le monde savant.

A une époque où toutes les sciences sont appelées à concourir au bien-être matériel des hommes, je crois qu'il est important qu'une branche de la zoologie que nous cultivons tous avec zèle, vienne aussi apporter son tribut. Les recherches entomologiques comme les faisaient Linné, De Géer, Réaumur, Geoffroy, Cuvier, Latreille, etc., et comme le font encore des savants que je m'abstiens de nommer, parce que plusieurs sont présents, tendent vers ce but, même à l'insu de quelques uns de leurs auteurs, en enrichissant l'entomologie de connaissances positives sur l'organisation et les mœurs des insectes qui nous nuisent ou dont nous employons les produits. Ce sont des travaux doublement utiles, parce qu'ils concourent, en même temps, au véritable avancement de cette science, en reculant les limites de nos connaissances, et que leurs résultats peuvent être appliqués avec succès dans beaucoup de circonstances. Ce sont des travaux de ce genre que la Société exécute, provoque et honore de ses suffrages ; c'est en les portant à la connaissance du public qu'elle répondra à cette question : *A quoi sert l'entomologie?* faite trop souvent par des personnes qui n'ont pas assez réfléchi sur l'utilite de la culture des sciences naturelles.

— Après cette lecture, M. Guérin-Méneville cède le fauteuil de la présidence à M. Reiche, qui prononce le discours suivant :

Messieurs,

En prenant possession du fauteuil où m'ont appelé vos suffrages, je ne puis me dissimuler que je dois cette haute position bien moins aux faibles titres scientifiques que j'ai pu acquérir, qu'à la précieuse amitié de mes chers collègues. Je conserverai toute ma vie le souvenir de cette marque de leur affection.

L'indulgence et l'appui de la Société me sont nécessaires pour remplir convenablement les fonctions qui m'ont été dévolues ; j'espère qu'ils ne me manqueront pas.

La Société entomologique de France ouvre aujourd'hui la seizième session de son Congrès scientifique. Il y a aujourd'hui près de quinze ans que l'illustre Latreille, dans le magnifique discours qui inaugura notre première séance, en nous traçant, en quelque sorte, la voie que nous devions suivre, nous prédit tous les succès dont il ne lui a pas été donné d'être témoin ; il espérait que la for-

mation d'une Société proprement entomologique en France, provoquerait des associations semblables en d'autres pays ; son espoir s'est réalisé : les Sociétés entomologiques de Londres et de Stettin sont venues donner une nouvelle impulsion à l'étude de l'entomologie qui, enfin, a pris dans la science le rang qui lui appartient.

En rappelant ici, messieurs, l'établissement de la Société entomologique de France, n'oublions pas que c'est au zèle et aux démarches incessantes d'un de nos membres les plus distingués, M. Alexandre Lefebvre, que nous devons d'être réunis en un corps scientifique. La Société, je n'en doute pas, saisira avec empressement la première occasion de montrer qu'elle n'oublie pas les services rendus et qu'elle sait en tenir compte.

Permettez-moi, messieurs, en vous félicitant sur l'état prospère de la Société, d'anticiper un peu sur les détails que nos honorables collègues, le secrétaire et le trésorier, doivent vous présenter, l'un sur notre position financière, l'autre sur nos richesses scientifiques; je le ferai en peu de mots.

Je crois pouvoir dire à la Société que, grâce à l'empressement de la plupart de ses membres à acquitter le montant de leur cotisation, grâces, surtout, au zèle, à l'activité et à l'ordre de notre trésorier, notre état financier n'a jamais été aussi satisfaisant : après avoir fait face à tous nos frais, nous avons en réserve un fonds de plus en plus important, et si cette progression ascendante continue, nous serons bientôt à même de pouvoir consacrer une somme plus considérable à nos publications ; il y aurait même lieu, dès à présent, de provoquer quelques dépenses utiles, telles que la reliure d'une partie des ouvrages composant notre bibliothèque, l'établissement d'un double catalogue de tous les ouvrages que nous possédons, l'un par ordre alphabétique, l'autre par divisions scientifiques.

Si nous avons lieu, messieurs, d'être satisfaits de notre état financier, nous devons l'être autant de celui de notre bibliothèque, elle s'est enrichie, cette année, d'un grand nombre de bons ouvrages, les diverses sociétés savantes ont continué à nous adresser leurs publications, d'autant plus précieuses que la plupart ne se trouvent pas dans le commerce, et la plus grande partie des œuvres entomologiques publiées en 1846 nous ont été offertes par les auteurs, quoique quelques uns d'entre eux ne fissent pas partie de la Société.

L'accroissement de notre bibliothèque nécessiterait une mesure sur laquelle j'appellerai l'attention de la Société : c'est celle d'un in-

ventaire. Cette mesure, en nous faisant connaître l'état de tous les ouvrages, nous faciliterait les moyens de compléter ceux qui ont besoin de l'être, et ferait réintégrer les livres que les emprunteurs ont oublié de rendre.

Pour ne pas empiéter sur la revue que notre honorable secrétaire a continué de nous donner tous les ans, je me contenterai de faire remarquer à la Société que les travaux qu'elle a publiés en 1846 ont été plus nombreux que dans l'année précédente, et ne leur cèdent en rien pour l'importance. J'ajouterai que la quantité de mémoires qui n'ont pu être publiés et qui attendent leur tour est considérable, et, à cette occasion, il n'est peut-être pas inutile de rappeler à la commission de publication, que la Société n'est pas forcée de publier tous les mémoires qui lui sont adressés et qu'elle peut les ajourner ou même les éliminer, si leur peu d'importance ou leur trop grand volume peuvent nuire à l'intérêt et à la variété que nos Annales doivent présenter.

La commission aurait donc à se montrer d'autant plus difficile que les mémoires à publier seraient plus nombreux.

Dans le courant de l'année 1846, la Société a eu à déplorer la perte de deux de ses membres résidants; des voix éloquentes ont publié l'éloge de l'un d'eux, vétéran de la science, entomologiste éminent; l'autre vient de nous être enlevé il y a à peine quelques jours, jeune encore, plein de zèle pour l'entomologie, il promettait d'en être un digne interprète, la Société, je le vois, se réunit ici à moi dans l'hommage rendu à sa mémoire.

Je ne finirai pas, messieurs, sans appeler votre attention sur l'heureuse tendance qu'indiquent quelques uns des travaux qui nous ont été communiqués, et qui ont pour but l'application des connaissances entomologiques au progrès de l'agriculture. L'étude des insectes nuisibles à la propagation des plantes utiles amènera, il faut l'espérer, la découverte de moyens propres à combattre leurs ravages. C'est dans ce but que notre honorable président pour 1846 a été l'objet d'une distinction flatteuse de la part de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, qui l'a choisi pour une mission scientifique dont nul ne pouvait mieux s'acquitter.

Je propose à la Société de voter des remerciements à son ex-président pour la manière sage avec laquelle il a rempli ses fonctions.

La Société vote des remerciements à M. Guérin-Méneville pour la manière dont il a dirigé les séances pendant l'année qui vient de s'écouler, et elle décide que les deux discours de MM. Guérin-Méneville et Reiche seront insérés dans le premier trimestre de son bulletin entomologique.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. 2e série, tome IV, 3e trimestre. — 1 vol. in-8° avec pl. (*deux exemplaires.*)

— Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XXIII (1846, 2e semestre), nos 25 et 26, et tome XXIV, (1er semestre 1847), n° 1. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou, année 1846, N° III. — br. in-8° avec pl. Offert par la Société des naturalistes de Moscou.

— Orthoptères de la Russie, par M. Fischer de Waldheim. (Mémoire extrait du tome VIII de la collection académique de la Société impériale des naturalistes de Moscou.) — 1 vol. in-4° avec pl. Moscou, 1846. Offert par l'auteur.

— Observations sur les insectes Myriapodes par M. H. Lucas. (Extrait du Dictionnaire universel d'histoire naturelle), — br. in-8°, Paris, 1847. Offert par l'auteur.

Communications. M. E. Desmarest annonce la perte que la Société vient de faire en la personne de M. Jules Cordier, décédé à Paris le 31 décembre 1846. La Société charge M. L. Fairmaire de donner une notice sur M. Jules Cordier.

— M. H. Lucas communique la note suivante au sujet d'une ponte qu'il a obtenue, provenant d'une *Scytodes thoracica*, Latreille.

En rangeant dans les derniers jours de juillet de l'année dernière les livres de ma bibliothèque, je remarquai dans l'encoignure d'un rayon quelques fils lâches, jetés çà et là et sur lesquels se tenait une petite aranéide que je reconnus aussitôt pour être la *Scytodes thoracica* de Latreille. Cette espèce assez rare à Paris, ne se trouve que dans nos habitations et toujours dans des lieux où la lumière pénètre difficilement; ce qui me ferait supposer que cette aranéide est lucifuge. Dans le midi de la France elle est très commune, mais au lieu d'habiter nos maisons, c'est toujours dans la campagne et sous les pierres que je trouvais cette espèce qui n'est pas rare surtout dans les environs de Toulon et de Port-Vendres; je l'ai rencontrée aussi fort communément dans l'est et l'ouest de nos possessions du nord de l'Afrique. Depuis longtemps, je suis à la recherche du mâle de cette aranéide qui est encore inconnu quoique cependant cette espèce soit fort répandue dans certaines parties du midi de la France. L'individu que je trouvai dans ma bibliothèque était une femelle remarquable par son abdomen qui était très renflé. Pensant que cette *Scytodes* pouvait être remplie d'œufs, je la plaçai dans une boîte et le 28 juillet elle fit sa ponte. Les œufs, au nombre de neuf seulement, sont d'un blanc testacé, assez gros, sphériques, non agglomérés entre eux et placés par la femelle dans un cocon formé par une soie fine, serrée et d'une belle couleur blanche; ce cocon est arrondi, un tiers plus gros que l'abdomen de la femelle et porté par celle-ci sous son sternum au moyen de ses mandibules et de ses palpes.

Pendant vingt-six jours que dura l'incubation, cette Scytode ne prit aucune nourriture, quoique cependant tous les jours je la lui renouvelais : celle-ci consistait en petits Diptères appartenant particulièrement au genre des *Culex*. Comme la proie que je lui donnais était toujours vivante, quelquefois elle l'attaquait, lui donnait ensuite la mort, mais je n'ai jamais remarqué qu'elle en fît sa nourriture. L'éclosion des œufs se fit dans la nuit du 23 au 24 août, les petits une fois sortis de l'œuf se réunirent, se construisirent en commun un petit tapis soyeux sur lequel ils vécurent en bonne intelligence; dans cet âge, ils sont d'un jaune très légèrement roussâtre avec les taches qui ornent le céphalothorax, les palpes, les organes de la locomotion et l'abdomen déjà

assez bien marquées. Six jours après la ponte, je trouvai un matin la Scytode mère couchée sur le côté gauche et ne donnant plus aucun signe de vie ; quant aux jeunes *Scytodes*, elles avaient abandonné leur petit tapis soyeux, erraient çà et là dans la boîte et sur son couvercle. Elles étaient déjà doublées en grosseur et je puis dire que cet accroissement s'était fait sans que ces jeunes aranéides prissent la moindre nourriture. Désirant savoir si parmi ces individus il se trouvait quelques mâles, le septième jour, je les soumis un à un au foyer d'un microscope et après avoir examiné leurs palpes, je ne remarquai à l'extrémité du dernier article de ces organes aucun indice ni même l'apparence d'une gibbosité qui dans le jeune âge des aranéides signale les différences sexuelles. Je ferai aussi remarquer que tous ces individus étaient de même taille et que les organes de la locomotion qui chez les mâles sont toujours plus allongés et plus grêles que dans les femelles avaient tous la même dimension. Ce n'était donc que des femelles, que la ponte de cette *Scytodes* m'avait données. Je les conservai encore pendant huit ou dix jours, après elles moururent sans avoir pu subir leur premier changement de peau, et sans avoir jamais touché à la nourriture que je leur renouvelais chaque matin.

Telles sont les remarques que j'ai été à même de faire sur la ponte de la *Scytodes thoracica*, Latr.; remarques malheureusement incomplètes puisque je n'ai pu trouver le mâle de cette espèce ; cependant je ferai observer que j'ai été conduit, en suivant la ponte de cette aranéide, à faire connaître le cocon, les œufs qui n'avaient pas encore été signalés et l'état jeune de la *Scytodes thoracica* dont on ne connaissait encore que l'âge adulte.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la Société un *Corœbus amethystinus* qui a été pris dans les environs de Tiaret, par M. Durieu de Maisonneuve ; cette espèce a été rencontrée dans une tige de *Cirsium echinatum*, dans laquelle elle avait subi toutes ses métamorphoses. Au sujet de ce Buprestien, qui n'avait encore été signalé que comme habitant la France méridionale, M. H. Lucas fait observer que ce *Corœbus* est très abondamment répandu dans l'est et l'ouest de l'Algérie, et qu'il a rencontré particulièrement cette espèce, qui se

plaît sur les fleurs, pendant le printemps et tout l'été dans les environs d'Oran, d'Alger, de Constantine, de Bône et du cercle de la Calle.

— M. Guérin-Méneville lit une note sur le dommage causé en 1846 aux récoltes d'olives, par la larve du *Dacus oleæ*; ce travail étant déjà présenté à l'Académie des sciences (séance du 11 janvier 1847), et imprimé en entier dans la *Revue zoologique*, nous n'avons cru devoir en donner ici que l'extrait suivant :

Dans une courte note que nous avons eu l'honneur de lire à l'Académie des sciences, le 3 août 1846, dit M. Guérin-Méneville, nous avons annoncé qu'il était possible de détruire les larves qui rongent le parenchyme des olives et sont cause de la perte des récoltes d'huile, en faisant la cueillette de ces fruits hâtivement, à une époque inusitée, lorsque les vers sont encore tous dans le fruit, et en détritant immédiatement ces olives pour triturer en même temps les larves qu'elles renferment.

En faisant cette proposition prématurément, avant d'avoir été mis à même de parcourir les départements méridionaux; en ne nous appuyant, pour la faire, que sur la théorie, sur les connaissances acquises par la zoologie, relativement aux mœurs et à l'organisation du *Dacus oleæ*, nous avons prouvé que nous avions une foi entière et absolue dans les résultats de l'observation, quand celle-ci est bien faite, et nous avons aujourd'hui lieu de nous applaudir de notre confiance, car le fait est venu confirmer toutes nos prévisions et donner raison à la théorie.

En effet, en arrivant dans le midi de la France, un mois après la publication de notre note dans les *comptes-rendus de l'Académie*, et par suite dans les journaux, nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient approuvées par les praticiens, et quelque temps après, beaucoup d'entre eux ont récolté hâtivement leurs olives et en ont obtenu d'excellents résultats. Dans l'arrondissement de Toulon, où nous avons séjourné assez longtemps pour propager cette manière de voir, beaucoup de propriétaires se sont hâtés de faire abattre leurs olives avant l'époque habituelle, ce qui a même fait augmenter momentanément le prix de la journée des ouvriers, et tous se sont ap-

plaudis d'avoir suivi nos conseils, quand ils ont vu qu'ils avaient obtenu encore assez d'huile, lorsque d'autres n'en retiraient presque plus quelques semaines plus tard.

Voulant connaître d'une manière certaine le rendement des olives attaquées par le ver, suivant qu'on les avait détritées plus tôt, nous avons visité un assez grand nombre de moulins à huile, et entre autres le bel établissement de M. Senequier, près de Toulon. M. Senequier nous a assuré avoir remarqué que seize doubles décalitres d'olives avaient donné, jusqu'au 12 octobre, 33 à 34 litres d'une huile de médiocre qualité, mais que, passé cette époque et jusqu'au 21 octobre, la même mesure ne donnait plus que 15 à 16 litres de la plus mauvaise huile. Plus tard le résultat était réellement minime et de si mauvaise qualité, qu'on avait renoncé à porter les olives au moulin.

Nous avons parcouru aussi les moulins à huile de l'arrondissement de Grasse, et nous avons observé les mêmes résultats. Toujours les olives récoltées les premières ont donné plus que celles qui avaient été portées au moulin à l'époque habituelle de la récolte.

Il y a certes loin des meilleurs rendements obtenus en 1846, à ceux qu'on est habitué d'avoir pendant les bonnes années, quand le ver n'a pas envahi les olives, puisque dans les bonnes récoltes, seize doubles décalitres d'olives produisent, dit-on, de 50 à 80 litres d'excellente huile; mais il vaut encore mieux avoir les 33 à 34 litres d'huile qu'on obtient en faisant une récolte hâtive, pendant les mauvaises années, que de n'avoir rien, surtout quand ce procédé a encore l'avantage de faire périr tous les vers renfermés dans les olives, lesquels sont destinés à perpétuer cette race nuisible.

Il résulte donc de notre première note et des observations que nous avons faites depuis :

1° Que le meilleur moyen de détruire un grand nombre de *Dacus oleæ* est de récolter hâtivement les olives et de les détriter le plus tôt possible;

2° Qu'en agissant ainsi, on obtient encore presque une demi-récolte d'huile, tandis qu'en attendant l'époque ordinaire de la cueillette des olives, on laisse aux vers le temps de ronger tout leur parenchyme, ce qui leur enlève le peu d'huile qu'elles auraient pu donner si l'on avait moins attendu pour les détriter.

— M. L. Buquet fait connaître l'état financier de la Société pendant l'année 1846, et il dépose sur le bureau une note à ce sujet. — Une commission, composée de MM. Berce et Aubé, est chargée, aux termes du réglement, de faire un rapport sur les comptes du trésorier.

Décision. Sur la proposition de M. L. Buquet, la Société décide que MM. Dréer, Lecouteux, Maimat, Ramon de la Sagra, Rach et Reich, qui n'ont pas soldé le montant de leurs cotisations depuis plusieurs années, malgré des réclamations réitérées, seront rayés de la liste des membres à partir de l'année 1846.

Rapport. On lit un rapport de MM. H. Lucas et Al. Pierret, sur M. Bagriot présenté par M. Berce pour faire partie de la Société. — MM. les commissaires-rapporteurs concluent à l'admission de ce candidat.

Lectures. M. Al. Laboulbène donne lecture de deux mémoires de M. Edouard Perris :

1° Sur les métamorphoses de la *Donacia sagittariæ* ;

2° Notes pour servir à l'histoire du *Lixus angustatus*.

A l'occasion de cette dernière lecture, M. Guérin-Méneville dit que M. Perris prétend que l'on ne connaissait que les métamorphoses des *Lixus paraplecticus* et *angustatus*, il est dans l'erreur, car M. Guérin-Méneville a publié, il y a cinq ou six ans, dans la *Revue zoologique*, l'histoire des métamorphoses du *Lixus turbatus*. Les larves de cette espèce vivent dans l'intérieur des tiges de la ciguë et ne sont jamais empoisonnées par son suc vénéneux. Notre collègue a reçu des environs de Chinon plusieurs tronçons de ciguë dans lesquels ces larves se trouvaient encore vivantes ainsi que des chrysalides prêtes à éclore.

Membre reçu. La Société, à la majorité des voix, admet au nombre de ses membres M. Bagriot, attaché temporairement au laboratoire d'entomologie du Muséum, et qui habite Vaugirard.

(Séance du 27 Janvier 1847.)

Présidence de M. REICHE.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XXIV (1er semestre 1847), nos 2 et 3. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Bulletin des séances de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris; comptes-rendus mensuels rédigés par M. Payen. 2e série, tome II, n° 5 (décembre 1846). — br. in-8°. Offert par la Société d'agriculture.

Communications. M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société une boîte contenant plusieurs individus de l'*Euteles Vigorsii*, Sch., *tome* IV, 270, 1. Cette espèce habite la Tasmanie, et a été rencontrée par M. Houlet, sous-chef aux serres-chaudes du Muséum, dans des tiges de *Zamia spiralis*, où ce curculionien avait subi toutes ses métamorphoses. Il est probable que c'est dans cette plante que la larve de l'*Euteles Vigorsii* se tient, et, sans aucun doute, elle en fait sa nourriture, comme le prouvent les galeries creusées par la larve de ce curieux curculionien, comme notre collègue a été à même de le remarquer. Cette espèce, qui a été aussi envoyée au Muséum par M. Jules Verreaux, paraîtrait ne pas être très rare, à en juger par les huit individus qui ont été trouvés

dans deux ou trois tiges de *Zamia spiralis*, cicadée qui est assez abondamment répandue dans toute la Tasmanie.

— Le même membre montre à la Société un envoi que vient de lui faire M. le capitaine Gaubil ; cet envoi contient huit espèces de Coléoptères, dont six appartiennent à la famille des Carabiques (1) ; parmi ces espèces, toutes en parfait état de conservation, M. H. Lucas cite, comme étant les plus remarquables, le *Carabus nodulosus*, Fabr., le *Pogonus luridipennis*, Germ. le *Steropus æthiops*, Illig., l'*Argutor spadiceus*, Dej. et l'*Anisodactylus pseudoæneus*, Stev. Toutes ces espèces ont été prises aux environs de Phalsbourg, dans le département de la Meurthe.

Rapports. Il est donné lecture de rapports : 1° de MM. Becker et Al. Pierret sur M. le sénateur von Heyden, présenté par M. Lucien Buquet au nom de M. de Manderstjerna, et 2° de MM. L. Fairmaire et Al. Pierret sur M. Rouzet présenté par M. E. Desmarest. — MM. les commissaires-rapporteurs concluent à l'admission de ces deux candidats.

Lecture. M. Reiche donne lecture d'une note de M. Macquart ayant pour titre : *Observations sur une notice de M. le docteur Robineau-Desvoidy, intitulée : Coup d'œil rétrospectif sur quelques points de l'Entomologie actuelle.*

Sur la demande de l'auteur, la Société décide que ce mémoire sera inséré dans le plus prochain numéro de ses Annales, et elle exprime le désir que la discussion qui s'est élevée entre MM. Robineau-Desvoidy et Macquart n'ait pas d'autres suites.

— M. Al. Laboulbène lit deux mémoires de M. Édouard Perris, dont les titres sont :

(1) Les deux autres espèces sont l'*Ampedus sanguineus*, Fabr., et le *Byrrhus signatus*, Panz.

1° Notice sur une larve de *Mycetophila* qui se couvre de ses excréments;

2° Notes pour servir à l'histoire de la *Lonchæa nigra*, Meigen.

Membres reçus. Sont admis membres de la Société :

MM. von Heyden, de Francfort, et Rouzet, membre honoraire de la Société d'horticulture du Cantal, employé au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum; à Belleville.

(Séance du 10 Février 1847.)

Présidence de M. REICHE.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XXIV (1er semestre 1847). N°s 4 et 5. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Concours pour l'année 1847 de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. — br. in-8°. Offert par l'Académie de Dijon.

— Revue zoologique, par la Société cuviérienne. Année 1847. N° de janvier.— br. in-8°. Offert par M. Guérin-Méneville.

— Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia. Vol. III, n° 3, mai et juin 1846. — 1 vol. in-8°. Offert par l'Académie des sciences de Philadelphie.

— The Journal of the royal geographical society of London. 1846. Part. II. — 1. vol in-8° avec pl. Offert par la Société géographique de Londres.

Communications. M. L. Fairmaire donne lecture de la notice suivante sur notre collègue Jules Cordier, travail qui lui avait été demandé par la Société.

Jules Cordier naquit à Paris le 20 juillet 1811 ; dès sa jeunesse l'étude des insectes occupa les loisirs qu'il pouvait dérober à ses travaux de gravure au dépôt de la guerre, travaux qui plus tard ont dû exercer une funeste influence sur sa santé. Comme la plupart d'entre nous, il commença l'Entomologie par une collection de Lépidoptères, et ce fut dans une chasse aux environs de Paris qu'il fit la connaissance de notre collègue, M. Pierret, qui, en 1842, le présenta à la Société entomologique. Son mariage ralentit son zèle, sans lui faire cependant abandonner l'histoire naturelle ; la mort de sa femme, survenue au bout de peu de temps, lui causa un long chagrin, et contribua à lui donner ce caractère un peu mélancolique qu'il conserva jusqu'à la fin de sa trop courte vie. Il trouva alors dans l'entomologie une distraction que la nature ne refuse jamais à qui la lui demande. Les Coléoptères devinrent le seul objet de ses recherches, et tous nos collègues savent avec quel soin il recueillait et préparait les petites espèces, les Brachélytres notamment, pour lesquels il avait une prédilection particulière : il avait abandonné les exotiques, et se bornait à faire collection des européens, à l'exemple d'un certain nombre d'entomologistes qui aiment mieux avoir une collection complète de leur pays qu'une collection batarde où les insectes exotiques sont juste assez nombreux pour interrompre la série des indigènes.

Depuis quelques années, nous nous apercevions avec peine que sa santé dépérissait, sans inspirer cependant d'inquiétudes sérieuses à ceux que des études médicales n'ont pas initiés à de pénibles mystères : mais au commencement de l'année dernière, dans une course à Fontainebleau, une toux sèche et continuelle nous décéla le mal qui le rongeait, lui seul n'en sentait pas la gravité, et comptait sur l'été pour se rétablir ; une grave imprudence qu'il commit en allant se reposer à l'ombre, dans l'île de Chatou, alors qu'il était en transpiration, accéléra la marche de la maladie.

Après plusieurs alternatives de rechutes et d'améliorations apparentes, la fin de l'automne le força à garder la chambre, et bientôt l'affaiblissement de ses forces le cloua au lit de douleur, où, jusqu'au dernier moment, il se berça d'un vain espoir de retour à la santé ; il mourut le dernier jour de 1846, après une douloureuse agonie, n'ayant pas cessé un seul instant de s'occuper d'entomologie : trois jours auparavant je lui portais des insectes qu'il m'avait demandés.

Tous nos collègues ont pu, comme moi, apprécier l'aménité, la bonté de son caractère, et la générosité pleine d'abandon avec la-

quelle il partageait le produit de ses chasses avec ses amis. La science a pu déplorer la perte de savants plus éminents, mais la mort de Cordier laissera longtemps parmi nous un douloureux souvenir ; ne devons-nous pas d'ailleurs, un juste tribut de regrets et d'encouragements à ces modestes travailleurs, qui, par leurs soins et leurs minutieuses recherches, préparent et réunissent les matériaux que d'autres plus hardis o : plus généralisateurs emploient pour des travaux plus compliqués et souvent moins intéressants?

— M. L. Fairmaire annonce qu'il a reconnu que la larve d'un Coléoptère vit dans les tiges du Guy de l'Acacia, plante que, jusqu'ici, on ne croyait pas propre à servir de nourriture à des larves. Notre collègue avait vu vivante, il y a deux ans dans l'intérieur d'une tige de Guy, une larve, et il vient de trouver mort, dans la même tige, un insecte parfait du *Pogonocherus pilosus* : il se propose de faire de nouvelles observations à ce sujet et il les communiquera à la Société.

— M. Guérin-Méneville donne communication d'un rapport qu'il vient de présenter à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, sur une mission agricole et scientifique ayant pour objet l'étude d'un insecte qui nuit aux moissons dans l'arrondissement de Barbezieux et la recherche des moyens de préserver les céréales de ses attaques. La Société décide que le résumé suivant de ce rapport, important aussi bien sous le point de vue agricole que sous celui de l'entomologie, sera inséré dans son bulletin.

Dans ce rapport, M. Guérin-Méneville fait d'abord connaître au ministre les difficultés des recherches auxquelles il s'est livré et le temps considérable qu'elles lui ont pris. Il annonce ensuite que c'est au zèle de l'honorable M. Tesnière, député de Barbézieux, que son travail est dû. Il a provoqué, dans le département de la Charente et à Paris, des recherches sur cet objet important, et, dans sa sollicitude éclairée pour tout ce qui peut être utile au bien de l'arrondissement qu'il

représente et de l'agriculture en général, il a demandé à M. le ministre que des études sérieuses fussent faites sur cet insecte dévastateur, qui menace d'étendre ses ravages dans plusieurs autres localités.

Il donne ensuite une idée de ce que l'on savait avant sa mission sur cet insecte et sur la maladie qu'il cause aux céréales. A cette occasion, M. Guérin-Méneville mentionne les travaux et les observations que l'on doit à M. le colonel Jure, président de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente, et à M. Poineau, maire de Barbezieux, homme plein d'instruction et d'amour du bien. Arrivant enfin à l'histoire de l'insecte, il donne de nombreux et intéressants détails sur les remarquables circonstances de sa triple existence, afin que l'on puisse apprécier les moyens préservatifs jugés les plus efficaces. Cette curieuse histoire que M. Guérin-Méneville s'est efforcé d'écrire à la manière de Réaumur, donne lieu à des conclusions qui sont présentées dans le résumé suivant :

Il existe autour de Barbezieux, dans un rayon de près d'une lieue, qui tend tous les jours à s'étendre, et probablement dans d'autres localités de la France, un très petit insecte, nommé *aiguillonier* dans le pays, qui donne aux froments une maladie dont on a longtemps subi les effets sans en connaître la cause. Quand le blé approche de sa maturité, tous les épis des pieds attaqués par l'insecte tombent au moindre vent, les tiges, ainsi dépourvues de leurs épis, restent droites et apparentes parmi les épis murs et courbés par leur poids. On appelle ces tiges des *aiguillons*, et ces blés sont dits *aiguillonnés*. La perte causée par cette maladie s'élève au sixième, au cinquième, et quelquefois même au quart de la récolte.

La maladie de l'aiguillon est produite par un insecte de l'ordre des Coléoptères, famille des *Longicornes*, classé dans l'ancien genre des *Saperdes*, et qui constitue un sous-genre nouveau que je propose de nommer *Calamobius* (du grec chaume, vie), cet insecte ayant reçu, primitivement, le nom spécifique de *Saperde* grèle, devra, si on adopte ce sous-genre, être appelé *Saperda* (*Calamobius*) *gracilis*.

Le petit longicorne en question paraît dans le courant de juin, quand les blés sont épiés et en fleur. Alors la femelle perce un petit trou dans la tige près de l'épi, et y introduit un œuf. Comme elle a probablement plus de deux cents œufs dans les ovaires, et qu'elle n'en dépose qu'un dans chaque tige, et seulement dans les plus belles,

dans celles qui portent les plus grands épis, il en résulte qu'une femelle peut infester plus de deux cents tiges de blé et faire tomber autant d'épis.

L'œuf descendu ou tombé jusqu'au premier nœud du chaume donne bientôt naissance à un petit ver ou larve, qui remonte dans le tuyau, jusque près de l'épi, ronge circulairement ce tuyau, ne laissant intact que l'épiderme. L'épi, ainsi isolé, ne reçoit plus les sucs nourriciers, reste vide de grains, se dessèche quand les grains approchent de leur maturité, et tombe au premier vent.

Cette larve, après avoir affaibli ainsi l'intérieur de latige, près de l'épi, descend dans ce chaume, perce successivement ses nœuds, et va se loger au bas de la tige, à une hauteur de 5 à 8 centimètres au-dessus du sol, afin d'y passer l'hiver blotie dans une poussière composée de détritus et de ses excréments. Elle est arrivée à tout son accroissement, et placée dans ce gîte quand le blé est mûr, à l'époque de la moisson.

Au commencement du mois de juin de l'année suivante, elle se métamorphose en nymphe ou chrysalide et, peu de jours après, l'insecte parfait éclot, remonte dans le tube, se perce un trou avec ses mandibules, et sort pour recommencer ce cercle d'existence et les mêmes ravages dans nos céréales.

La larve connue des agriculteurs de Barbezieux sous le nom d'*aiguillonier*, peut supporter un froid très vif sans périr : elle peut aussi passer un ou deux ans dans la paille sans se métamorphoser, quand cette paille n'est pas plantée en terre ; mais elle finit par mourir faute d'humidité. Ainsi, quand on laisse le chaume sur la terre, les larves se conservent et subissent leurs métamorphoses l'année suivante, tandis que si on les enlève avec la paille, elles ne se métamorphosent pas et finissent même par périr de sécheresse.

Ces habitudes des larves de se loger à 5 ou 8 centimètres au-dessus du sol, le besoin qu'elles ont de l'humidité de la terre pour vivre, indiquent suffisamment des procédés infaillibles de les détruire par des moyens simples, tout agriculturaux et facile à pratiquer. « En » effet, il suffit de changer, pour quelques années, la manière de » couper les blés, orges et avoines ; au lieu de les couper à 25 ou » 30 centimètres du sol, comme on le fait à Barbezieux, et de laisser » le chaume dans les champs pour fumer la terre, ce qui conserve

» les larves pour l'année suivante, il faut couper les céréales très
» près de terre, afin d'enlever les larves avec la paille, ou bien cou-
» per comme à l'ordinaire, mais faire arracher les chaumes et les
» faire brûler sur place en une sorte d'écobuage, ce qui donnera un
» bon engrais, et fera également périr les larves de cette espèce, et
» d'autres encore non moins nuisibles. »

Mais comme il suffit de quelques propriétaires récalcitrants pour conserver les germes de la maladie, comme cela a eu lieu à Barbezieux, malgré un arrêté pris par M. Poineau dans un intérêt public, et, appuyé sur la loi du 24 août 1790, il est nécessaire que le gouvernement rappelle les termes de cette loi aux autorités des départements, en attendant qu'il ait fait préparer les éléments d'une nouvelle loi sur l'échenillage, assez générale pour embrasser toutes les questions de ce genre qui pourraient se présenter sous les différents climats de la France, et mieux en harmonie que l'ancienne avec les connaissances actuelles et les besoins de l'agriculture. Alors les autorités locales pourront prendre des arrêtés d'utilité publique, sans avoir recours à une loi moins connue, et qui ne s'applique que par interprétation, dans les cas où il sera nécessaire de purger nos principales récoltes des nombreux insectes qui font éprouver à notre agriculture des pertes considérables, car le chiffre peut en être évalué, chaque année, à plusieurs millions.

Rapport. M. Berce, tant en son nom qu'en celui de M. Aubé, donne lecture du rapport suivant sur les comptes du trésorier pour l'année 1846 :

Messieurs,

C'est avec une vive satisfaction que nous avons à vous rendre compte de l'examen que la Société nous a chargés de faire, des comptes de M. le trésorier pendant l'année 1846. Cette tâche nous a été rendue très facile par l'ordre et la régularité des pièces qui nous ont été soumises; après les avoir examinées avec attention, nous les avons trouvées parfaitement exactes. Nous allons, messieurs, vous en donner un exposé succinct :

Le solde en éaisse au 31 décembre 1845 etait de. 1,582 fr. 56 c.

Les recettes, pendant l'année 1846, sont établies ainsi qu'il suit :

Cotisations antérieures à 1846.	632 fr.	» c.
id. de 1846.	3,020	»
Sommes perçues pour affranchissement et tirage de mémoires.	91	25
Total des recettes. . . .	3,743 fr.	25 c.
Les dépenses, appuyées de trente pièces justificatives et revêtues de l'acquit des parties intéressées, sont réparties de la manière suivante :		
Pour impression et gravure des annales, comprenant le 4e trimestre de 1845, et les 1er, 2e et 3e trimestre de 1846.	2,711	65
Lithographie de circulaires.	80	»
Dépenses diverses, telles que salaire du garçon de bureau, ports de lettres, affranchissements d'annales, etc.	493	50
Total des dépenses. . . .	3,285 fr.	15 c.
L'excédent des recettes sur les dépenses est donc de.	458	10
Cette somme, jointe à celle en caisse au 31 décembre 1845, donne pour le solde en caisse au 31 décembre 1846.	2,040	66
Il reste à recouvrer sur les cotisations antérieures de 1846.	1,680	»
Et sur celles de 1846.	1,084	»
Total à recouvrer. . . .	2,764 fr.	»

Mais, par suite de la décision prise par la Société dans sa séance du 13 janvier, décision par laquelle six membres ont été rayés de la liste, cette somme devra être réduite de 1,198 fr., montant des cotisations arriérées de ces membres; il restera donc à recouvrer 1,566 fr. sur lesquels la Société ne doit probablement pas entièrement compter.

Votre commission pense donc que, malgré la prospérité croissante de sa situation financière, la Société doit persévérer encore quelque temps dans la voie d'économie qui lui a été si profitable jusqu'aujourd'hui.

Nous devons ajouter que les quatre numéros publiés en 1846, 4e trimestre de 1845 et 3 premiers trimestres de 1846, sont inférieurs

de 36 pages à ceux publiés en 1845 ; le nombre des planches est le même.

Messieurs, si nous pouvons nous féliciter d'un résultat si favorable, nous le devons surtout au zèle et au dévouement sans borne dont M. L. Buquet n'a cessé de donner des preuves dans l'exercice de ses fonctions ds trésorier.

Nous avons l'honneur de prier la Société entomologique de France de voter des remerciements à M. Lucien Buquet.

Après cette lecture, la Société vote, à l'unanimité, des remerciements à son trésorier, et elle décide que le rapport de MM. Berce et Aubé sera imprimé dans son Bulletin entomologique.

Lectures. M. Al. Laboulbène lit trois notices de M. Ed. Perris :

1° Mémoire sur les métamorphoses de la *Limnophila dispar*, Macquart ; *Limnobia dispar*, Meigen ;

2° Histoire de la *Sciaphila unimaculata*, Meigen ;

3° Notes sur les habitudes et les métamorphoses de l'*Eumenes infundibuliformis*, Olivier, *Eumenes Olivieri*, Lepelletier de Saint-Fargeau.

(Séance du 24 Février 1847.)

Présidence de M. REICHE.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XXIV (1er semestre de 1847), nos 6 et 7. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Notes sur les insectes nuisibles à l'Olivier (*Extrait du numéro de janvier* de la *Revue zoologique*), par M. Guérin-Méneville. — br. in-8°. Offert par l'auteur.

Correspondance. M. Al. Pierret donne communication d'une lettre de M. Francis Walker qui redemande un

mémoire sur les *Chalcidites* trouvées au bluff de Saint-Jean, dans la Floride-Orientale, travail qu'il avait adressé en 1842 à la Société, et dont il n'a été imprimé dans nos annales, (1843, 2e *trimestre*, 2e *série*, *tome* I, *page* 145) qu'une première partie. La Société décide qu'il sera fait droit à la demande de M. Francis Walker; elle regrette de n'avoir pu insérer son mémoire dans les annales, mais M. Francis Walker ne faisant plus, depuis longtemps, partie de nos collègues, elle n'a pu le faire.

Communications M. Guérin-Méneville dit que M. Vallot vient d'annoncer à l'Académie des sciences qu'il a obtenu le *Malachius bipustulatus* de tiges d'*Echium* (probablement l'*E. vulgare*), qu'il avait placées dans une boîte, après avoir remarqué qu'elles étaient percées par des larves. M. Vallot ne fait malheureusement pas connaître ces larves ni leurs habitudes; il est probable, toutefois, qu'elles ont vécu aux dépens d'autres espèces, car l'on sait que les *Malachius*, sous leurs divers états, sont carnassiers.

— M. Bellier de la Chavignerie donne communication de la note suivante sur diverses espèces d'*Ichneumons* qu'il a obtenues d'éclosion en élevant des chenilles.

Elevant chaque année un très grand nombre de chenilles, j'obtiens fréquemment, au lieu de Lépidoptères, des éclosions d'Ichneumons et de Diptères, car chacun sait combien sont nombreux ces insectes parasites qui vivent aux dépens des larves de Lépidoptères, et qui, pour leur part, ne contribuent pas peu à la destruction des chenilles dont la trop grande multiplication deviendrait souvent désastreuse. J'ai eu la pensée de recueillir avec soin, dans le courant de l'année dernière, tous les Ichneumons produits par mes chenilles, et de noter pour chacun d'eux l'époque de leur éclosion et le nom de la chenille dans laquelle ils s'étaient développés. Ce travail m'a été d'autant plus facile que j'ai pris l'habitude de séparer toutes mes chenilles, espèce par espèce, dans des boîtes ou pots différents, de sorte que l'origine des Ichneu-

mons que j'obtiens ne peut être douteuse pour moi. J'ai pensé qu'en agissant ainsi, on pourrait sans doute arriver aisément à la solution de cette question : les Ichneumons vivent-ils indictinctement dans toutes les chenilles quelles qu'elles soient, ou chaque espèce d'Ichneumon recherche-t-elle exclusivement une espèce particulière de chenille ?

Je regrette de n'avoir pu jusqu'ici étudier suffisamment l'ordre si intéressant des Hyménoptères, et de ne pas posséder encore des documents assez nombreux pour traiter avec quelque certitude, et en m'appuyant sur des faits, une question qui partage encore les avis des entomologistes ; ce n'est donc qu'avec la plus grande restriction que j'oserai émettre aujourd'hui une opinion sur la manière de vivre des Ichneumons pendant la première période de leur existence.

En comparant attentivement les Ichneumons que j'ai déjà réunis de la manière indiquée et dont je fais passer quelques-uns sous les yeux de la Société, j'ai pu me convaincre que je possédais un assez grand nombre d'espèces et que ces espèces provenaient de chenilles différentes, aussi ai-je été conduit à penser que les femelles d'Ichneumons ne déposaient pas leurs pontes indistinctement dans le corps de la première chenille qu'elles rencontraient, mais choisissaient leurs espèces. On comprend facilement d'ailleurs que certains rapports tout naturels doivent nécessairement exister entre l'Ichneumon et la chenille qui le nourrira : telles sont les conditions résultant de la taille relative de l'un et de l'autre de ces insectes, des lieux qu'ils fréquentent tous deux, de l'époque de leur apparition et du temps plus ou moins long qui leur est nécessaire pour atteindre tout leur développement : on sait, en effet, que certaines chenilles emploient des mois et des années pour parvenir au dernier terme de leur existence de larve, tandis que d'autres, au contraire, croissent très rapidement et subissent toutes leurs métamorphoses dans l'espace de quelques semaines.

Ce n'est toutefois, je le répète, qu'avec la plus grande réserve, en l'absence de faits plus nombreux et plus concluants, que j'émets cette opinion, savoir : que chaque espèce de chenilles nourrit son espèce d'Ichneumon. Mais, si telle est la règle générale, il faudra bien admettre que cette règle, comme toutes les autres, comporte des exceptions. Ainsi *le petit Ichneumon à cocon blanc* de Geoffroy, que tout le monde connaît, semble vivre indistinctement chez toutes les chenilles : ce petit Hyménoptère ne décime pas seulement les larves des *Pieris brassicæ*, *rapæ*, *cratægi* qui en sont presque toujours

attaquées, on observe encore fréquemment cette espèce sur des chenilles beaucoup plus grosses et de mœurs bien différentes, je citerai notamment celles du *Bombyx vinula*, des *Smerinthus populi, ocellata*, du *Notodonta zic-zac*, de l'*Acronycta rumicis*, etc., qui m'ont très souvent donné le même insecte. J'ajouterai que ce petit hyménoptère vivant et se développant chez des chenilles qui paraissent pour la plupart toute l'année, n'a pas d'époque fixe. Parmi les Ichneumons que j'ai recueillis, une seule fois seulement deux espèces bien distinctes m'ont été produites par la même espèce de chenille, celle de la *Cleophana linariæ*, mais je dois me hâter d'ajouter que la Noctuelle de la Linaire paraît à deux époques et que sur une centaine de chenilles récoltées en même temps et provenant de pontes évidemment contemporaines, moitié des chenilles donnent leurs papillons quelques semaines après la transformation, moitié au printemps suivant.

La grande famille des Ichneumons, jusqu'à ce jour si peu connue, est peut-être celle qui par ses mœurs intéressantes mériterait le plus de fixer l'attention des entomologistes. Bien loin de nuire à l'agriculture la plupart des Ichneumons lui viennent puissamment en aide en faisant périr une innombrable quantité de chenilles, les années favorables par la température à la multiplication des chenilles, étant celles où les Ichneumons se montrent en plus grand nombre. C'est peu de temps après l'éclosion de la chenille et alors qu'elle est encore fort petite, que la femelle de l'Ichneumon vient faire sa ponte. Les petites larves vivront aux dépens de la chenille se nourrissant principalement des matières graisseuses qui se renouvellent sans cesse par la nutrition, et respectant le plus longtemps possible, les organes nécessaires à la vie puisque la durée de l'existence de l'Ichneumon à l'état de larve, suit en général celle de la chenille. Quelques espèces d'Icheumons vivent en société et en société nombreuse, dans le corps d'une même chenille, d'autres au nombre de deux ou trois individus seulement, il y a enfin des espèces dont je n'ai jamais obtenu plus d'un seul individu de la même chenille : je citerai parmi ces dernières deux Ichneumons assez gros et d'espèces différentes, qui m'ont été produits souvent, l'un par la chenille du *Smerinthus tiliæ* et l'autre par la chenille du *Bombyx quercus*. Quant à la métamorphose des Ichneumons, elle s'opère aussi différemment, selon les espèces; les larves de quelques-uns laissent la chenille se chrysalider et se transforment, sans cocon, dans la chrysalide qui, au lieu de produire un Lépidoptère, donne

naissance à un ou plusieurs Ichneumons; d'autres se forment elles-mêmes une coque dans l'intérieur même de la chrysalide, d'autres enfin sortent du corps de la chenille avant sa métamorphose, et vont se fixer ailleurs pour se transformer. Lorsqu'une chrysalide de Lépidoptère doit produire des Ichneumons, l'éclosion de ces derniers devance toujours l'époque à laquelle paraît ordinairement le papillon; je n'ai encore observé qu'un seul exemple du contraire, il m'a été fourni par une chrysalide du *Diloba cœruleocephala;* ce Bombyx éclot toujours en octobre ou novembre, et ce n'est que l'année suivante (8 avril) que j'ai obtenu l'Ichneumon.

Bien que les chenilles en général ne survivent pas à la piqûre des Ichneumons, toutes celles qui sont ichneumonées ne périssent point nécessairement; j'en ai eu de nouveau la preuve toute récente et je puis citer comme exceptions, l'éclosion d'une *Noctua turca* obtenue en juin dernier, celle d'un *Bombyx reclusa* et d'un *Satyrus galatœa* dont les chenilles avaient nourri dans leur corps des larves d'Ichneumons; toutefois les papillons produits par des chenilles atteintes d'une maladie aussi grave, portent toujours les traces de leur premier état de souffrance; ils sont moins développés et moins colorés que les sujets ordinaires.

Les Ichneumons ne sont pas les seuls parasites des chenilles : celles-ci ont encore dans certains Diptères des ennemis non moins redoutables. Les espèces de Diptères dont les larves vivent aux dépens des chenilles sont beaucoup moins nombreuses que les espèces d'Ichneumons; j'ai obtenu néanmoins de mes chenilles, des Diptères qui ne peuvent être rapportés à la même espèce, et je crois qu'il en est des Diptères comme des Ichneumons, que la même règle générale est applicable à tous deux, sauf les exceptions.

J'ignore si une même chenille peut nourrir à la fois intérieurement une larve d'Ichneumon et une larve de Diptère : je ne le pense pas, et je n'ai jamais observé ce fait. Je dirai même que quelques espèces de chenilles produisent bien plus souvent des Diptères que des Ichneumons et réciproquement, ce qui ferait croire que ces deux ordres d'insectes s'excluent mutuellement. La chenille du *Bombyx processionnaire*, par exemple, si répandue dans tous les bois de chênes des environs de Paris, est presque toujours attaquée par les larves des Diptères, et l'est beaucoup plus rarement par celles des Ichneumons. Certaines chenilles de Noctuelles m'ont constamment produit

des Diptères et jamais d'Ichneumons, telle est celle de l'*Hadena pisi* que j'ai eu occasion d'élever l'an dernier en grande quantité.

M. Bellier de la Chavignerie annonce qu'il continuera cette année-ci à recueillir avec le plus grand soin les insectes parasites des chenilles, et qu'il s'empressera de faire part à la Société du résultat de ses observations.

— M. le secrétaire lit les deux diagnoses latines suivantes qui lui ont été adressées par M. Achille Costa. Ces descriptions font connaître deux espèces nouvelles du genre *Aspongopus*, provenant de Java.

Aspongopus affinis, A. Costa.—A. pallide ochreus, unicolor, antennis obscurioribus (articulo ultimo ignoto), stigmatibus ventralibus nigris; pronoto scutelloque sensim transversim rugosis; tibiis posticis prope basim paulo dilatatis. — Long. lin. 6 1/2; lat. lin. 4 1/2. — Java. — Affinis, *A. octiveo.*

Aspongopus marginatus, A. Costa. — A. supra fusco niger subœneus, capitis pronoti elytrorumque corii margine lato pallide chreo; subtus flavescens maculis pectoralibus, aliis ventris marginalibus pedibusque fusco nigris subæneis; pronoto scutelloque punctatissimis, obsolete transversim rugosis; tibiis posticis simplicibus. — Long. lin. 6 1/2; lat. lin. 4 1/2. — Java.

Lecture. On communique une note de M. Achille Costa; intitulée : Description d'une espèce nouvelle d'*Agonosoma* (*A. spectabilis*) de la division des Hémiptères Hétéroptères.

(**Séance du 10 Mars 1847**).

Présidence de M. REICHE.

Ouvrages offerts. Bulletin des séances de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, rédigé par M. Payen. Deuxième série. Tome II. N° 6 (janvier 1847.) — br. in-8° ; avec pl. Offert par la Société d'agriculture.

— Illustrations of british Entomology or a synopsis of indigenous Insects : containing their generic and specific distinctions with an account of their metamorphoses, times of appearance, localities, food and œconomy, as far as practicable, by James Francis Stephens. Vol. I à VI (ouvrage complet). — 12 vol. in-8° pl. col. London 1838 à 1845 : échangé, par M. Stephens contre les Annales.

Communications. M. Al. Laboulbène montre à la Société un individu femelle du *Rhizotrogus marginipes*, coléoptère que l'on n'avait pas encore trouvé aux environs de Paris, et qui a été pris récemment à Alfort auprès de Charenton.

— Le même membre parle d'une belle espèce de Longicornes, le *Gracilia timida*, Ménétries, que M. Mulsant signale comme se trouvant sur le versant du mont Pilate, et dont deux individus ont été rencontrés l'année dernière, l'un dans les environs d'Agen et l'autre auprès de Paris.

Lecture. M. Ach. Guénée lit une notice sur l'ouvrage de M. Fischer von Roslerstamm, intitulé : *Abbildungen zur Berichtigung und Erganzung der Schmetterlingskunde.* — Ce travail doit faire partie d'une suite de mémoires de M. Ach. Guénée sur les principaux auteurs en Lépidoptérologie.

(Séance du 24 Mars 1847.)

Présidence de M. REICHE.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. 2e série. Tome IV (année 1846) 1er trimestre. — 1 vol. in-8° : avec pl. (*deux exemplaires*).

— Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les

secrétaires perpétuels. Séance XXIV (1er semestre 1847). Nos 8e, 9e et 10e, — br. in-4° : Offert par l'Institut de France.

— Cimicum regni neapolitani Centuria secunda : decas prima, secunda, tertia, quarta et quinta; auctore Ach. Costa, — br. in-4° : avec pl. Offert par M. V. Signoret, au nom de l'auteur.

— Storia completa dell' *Entomobia apum* (Nuovo genere d'Insetto dittero) dell Ach. Costa, — br. in-4°, avec pl. Offert par M. V. Signoret, au nom de l'auteur.

Communications. M. Guérin-Méneville donne communication d'un discours qu'il a prononcé, il y a quelques jours, au Cercle agricole de la rue de Beaune, sur les animaux nuisibles à l'agriculture, principalement sur les Insectes; ainsi que sur les moyens propres à les détruire. Dans ce travail l'auteur montre l'utilité qu'il y aurait d'établir en France un enseignement de zoologie appliquée à l'agriculture, institution qui existe déjà dans plusieurs pays et particulièrement en Allemagne.

— M. Guérin-Méneville annonce qu'il vient de recevoir de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce la mission d'aller dans le midi de la France pour étudier les Insectes nuisibles à l'Olivier, ainsi que les diverses maladies qu'éprouvent les vers à soie. A cette occasion notre collègue demande à la Société des renseignements sur les Insectes muscardinés : une discussion s'élève à cet égard; plusieurs membres y prennent part et en particulier MM. Bellier de la Chavignerie, Guérin-Méneville et Al. Pierret.

— M. Al. Pierret donne communication de la note suivante de M. Rondani, intitulée : *Nota septima ad inser-*

viendum dipterologiæ italicæ. Nova species generis Ochtheræ, Latr., *descripta a Camillo Rondani.*

Unica species europœa generis *Ochtheræ* nota est dipterologis et unicam exoticam descripsit dom. Say in America boreali captam; altera verò nuper detecta fuit a Dom. Schembri vivens in insula Melita, quæ ab aliis distinguenda est, characteres ejusdem peculiares enumerando, quod in hac nota faciens speciem novam detectoris nomine nuncupavi.

Genus *Ochthera*, Latr., Fall., Meig., Macq., etc.

Familia : Muscinæ, Rndn. — Hydromyzellæ, Rndn.

Species italicæ, Gen. *Ochtheræ :*

a. Pedes omnino nigricantes, vix tarsis intermediis basi fusco-rufescentibus : abdomen maculis albidis lateralibus manifestis.

O. mantis, Fabr.

aa. Pedes nigricantes, tarsis quatuor anticis rufescentibus, apice excepto nigricante : tibiarum omnium ima basi fusco rufescente : abdomen non manifeste albo maculatum.

O. Schembrii, Mihi.

Ocht. Schembrii, Rndn. — Similis habitu, *O. mantis*, at paulo major. Caput et thorax circiter ut in prima specie, tamen fronte et thoracis dorso minus fuscis, et in hoc vittis anticis pallidioribus minus obsoletis : pleuris magis cinerascentibus in nova : scutellum paulo minus quadratum in eadem : squamœ et halteres in una et altera specie pari modo albicantes, ut facies et palpi. Abdomen in *O. Schembrii* fusco-nigricans, maculis albidis lateralibus non manifestis, in altera specie atro nitidum maculis albidis perspicuis. Alæ in nova specie, ut in nota, venosœ,

sed propè basim venis distincte pallidioribus sublutescentibus in nuper detecta, cujus quatuor exemplaria observavi. Pedes nigricantes cinerascente adspersi in duabus speciebus, in Melitensi verò basi tibiarum omnium fusco-rufescente distincte, sed anguste : tarsis anticis et intermediis rufescentibus, articulo apicali excepto nigricante; posticis metatarso et apice nigricantibus, articulis intermediis rufescentibus.

Habitat non infrequens in insula Melita : detecta fuit anno 1846, a Dom. Ant. Schembri, Melitensi ornithologo præstantissimo et entomologiæ cultore, cujus nomine a me appellata fuit.

Hujus speciei, inventoris dono, exemplaria quatuor in collectione mea servantur, quorum characteribus descriptio hæc specifica constitua fuit.

Rapports. Il est donné lecture d'un rapport de MM. Laboulbène et Pierret sur M. Mellié, présenté par M. L. Fairmaire pour faire partie de la Société. — MM. les commissaires-rapporteurs concluent à l'admission de ce candidat.

— M. le secrétaire lit un rapport de la commission de publication réglant la composition du premier numéro des Annales pour l'année 1847. — La Société adopte la composition de ce numéro telle qu'elle est proposée par la commission de publication.

Membre reçu. M. Mellié, vérificateur à l'enregistrement, à Paris, est nommé membre de la Société.

Errata et addenda du 4e numéro de 1846.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

Page XCVI, *lignes* 18 *à* 22, *au lieu de* : Une seule chaîne de collines, etc.; *lisez* : Une seule chaîne de collines d'une centaine de mètres au plus d'élévation prend son origine un peu au sud de Campêche, cotoie le littoral vers le nord, à quelques kilomètres de distance, pendant une vingtaine de lieues, puis s'arrondit et se dirige vers le sud-est jusqu'à la même latitude d'où elle est partie. Aucune rivière, aucun ruisseau ne sillonne cette portion rocheuse de la péninsule, etc.

Page CXVII, *ligne* 14, *ajoutez* : Deux insectes remarquables trouvés pour la première fois en Amérique et signalés par M. Pilate sont les *Thanasimus Formicarius* et *Serropalpus Vaudoueri*.

Page CXIV, *ligne* 28 au lieu de *Anthocharis daplidice*, lisez *Pieris daplidice*.

Page CXIV, *ligne* 31, au lieu de *Satyrus mœreus*, *lisez Satyrus maeone*.

Page CXVIII, *ligne* 20, au lieu de *ou tous les hommes*, lisez *ou tous les rangs*.

Page CXVIII, ligne 25, au lieu de *succica*, lisez *suecica*.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

****

ANNÉE 1847.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(**Séance du 14 Avril 1847.**)

Présidence de M. REICHE.

M. Audinet-Serville, membre honoraire, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXIV (1er semestre de 1847). Nos 12 et 13. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Bulletin des séances de la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris. Compte-rendu mensuel rédigé par M. Payen. 2e série, tome II (février 1847). — br. in-8° avec pl. Offert par la Société d'Agriculture.

— Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire

naturelle de Genève pendant l'année 1846. Tome XI, 1re partie. — 1 vol. in-4° avec pl. Offert par la Société de Genève.

— Bulletin des travaux de la Société libre d'Émulation de Rouen pendant l'année 1845-1846. — 1 vol. in-8° avec pl. Offert par la Société de Rouen.

— Philosophical transactions of the royal Society of London. Année 1846. Parties 1re, 2e et 3e—Proceedings of the royal Society of London, novembre 1845 à mai 1846; Nos 62, 63, 64, 65 et 66. — 3 vol. in-4° et br. in-8°. Offert par la Société royale de Londres.

— Verhandlungen der K. K. Landwirthschafts-gesellschafts in Wien. — 1 vol. in-8°. Offert par la Société d'Agriculture de Vienne.

— Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841 et 1842. Histoire naturelle des animaux articulés, par M. H. Lucas. (Les douze premières livraisons.) — Texte in-4°, pl. in-folio. Paris, 1845-1847. Offert par M. le ministre de la guerre.

— The potatoe plant, its uses and properties; together with the cause of the present malady, by Alfred Smée.— br. in-8° reliée. Londres, 1847. Offert par l'auteur.

Correspondance. M. L. Buquet communique une lettre de M. Calloit, qui adresse sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

Communications. M. L. Buquet fait passer sous les yeux de la Société une boîte contenant plusieurs Coléoptères nouveaux et très remarquables, qui proviennent du cap de Bonne-Espérance et de l'Inde.

— M. Bellier de la Chavignerie donne lecture de la note suivante :

J'eus occasion d'élever, l'été dernier, une grande quantité de chenilles de la *Luperina conspicillaris*, et je fus assez heureux pour me-

ner à bien cette éducation. Les éclosions de cette Noctuelle ont commencé chez moi le 23 mars et ont atteint jusqu'à ce jour le chiffre de 35; mais ce qui est remarquable, et ce que j'ai cru devoir signaler à l'attention de la Société, c'est que sur ces 35 éclosions, deux seulement m'ont donné la *Noctua* typique *conspicillaris*, tandis que 30 m'ont fourni la variété désignée dans l'*Index* de M. le docteur Boisduval, sous le nom de *melaleuca;* quant aux trois autres, elles m'ont offert une variété mixte qui tient autant de *conspicillaris* que de *melaleuca*, c'est-à-dire dont les ailes supérieures sont moitié blanches et moitié noires.

Je ne pense pas que le résultat que je signale ait pour cause l'éducation des chenilles dans une chambre, car la chenille de la *Noctua conspicillaris* se rencontre toujours, à l'état de nature, soigneusement cachée sous les plantes basses dont elle fait sa nourriture, et la chrysalide qui passe l'hiver est assez profondément enterrée ; la lumière ne peut donc point produire chez cette espèce, comme chez certains diurnes, des effets capables de modifier la coloration des ailes de l'insecte parfait; d'ailleurs j'ai déjà été à même d'observer plusieurs fois que dans les localités où habite la *Noctua conspicillaris*, *melaleuca* se rencontre beaucoup plus souvent que la première. Ne semblerait-il donc pas que la *Noctua melaleuca* devrait être plutôt le type de l'espèce dont *conspicillaris* serait la variété ? Ne semblerait-il pas aussi que cette variété mixte dont j'ai parlé, et qu'on ne sait comment désigner dans les collections, aurait dû avoir un nom et trouver place après *melaleuca*, dont elle serait la transition naturelle pour arriver à *conspicillaris*, car cette variété est fixe et se rencontre dans des proportions numériques toujours à peu près constantes ?

C'est à tort que certains entomologistes font des *Noctua conspicillaris* et *melaleuca*, deux espèces. Quelle que soit celle des deux qu'on admette comme type, l'autre doit être considérée comme variété. J'ai trouvé en effet plusieurs fois *conspicillaris* accouplée avec *melaleuca*, et des chenilles provenant d'une même ponte m'ont donné des individus de l'une et l'autre sorte.

Si je puis réunir cette année des chenilles de la *Luperina conspicillaris* en quantité suffisante, je compte faire sur cette Noctuelle des observations plus suivies dont je m'empresserai de soumettre le résultat à la Société.

(**Séance du 28 Avril 1847.**)

Présidence de M. REICHE.

M. le marquis de la Ferté-Sénectère assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXIV (1er semestre de 1847), nos 14 et 15. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— The transactions of the Linnean Society of London. Vol. XIX, part the fourth ; vol. XX, part the first et Bulletins. — 2 vol. in-4° et br. in-8°. 1845-1846. Offert par la Société Linnéene de Londres.

— Kongl. Vetenskaps Akademiens Handlingar for ar 1844. — Arsberattelse om framstegen i Kemi och Mineralogie afgifven den 31 mars 1846, af Jac. Berzelius. — Ofversigt af Kongl Vetenskaps Akademiens forhandlingar andra Argangen 1845. — 3 vol. in-8°. Offert par l'Académie des Sciences de Stockholm.

— Nuovi Annali delle Scienze naturali di Bologna. Série 2e, tomes V et VI. (Marzo a Dicembre 1846.) — br. in-8°. Bologne, 1846. Offert par le rédacteur M. Bianconi.

Communications. M. E. Desmarest annonce à la Société la mort de l'un de nos anciens collègues, M. Cantener, décédé à Hyères le 30 mars dernier.

— Il est donné lecture de la note suivante, communiquée à M. le marquis de Brême par notre collègue M. Ghiliani, et contenant des détails : 1° sur des *Acariens* trouvés au Para ; 2° sur les mœurs du *Brachinus complanatus*, etc. :

1° En parcourant les bois et même les jardins qui entourent la ville

du Para, les Européens ou les habitants du pays, dont la peau habituellement recouverte d'un habillement conserve un certain degré de sensibilité, sont infailliblement assaillis et tourmentés par une multitude d'Acarides microscopiques d'un beau rouge-écarlate, connus dans le pays sous le nom de *Mouquis* (1). C'est aux jambes particulièrement qu'elles s'attachent quand la promenade étant de courte durée, on ne leur laisse pas le temps d'envahir le reste du corps. On est fermement persuadé au Para qu'un lavage de *Cachacha* (sorte de mauvais rhum) suffit pour faire périr ces bêtes incommodes; c'est en effet ce que pratique tout habitant de l'endroit à son retour de la campagne. Mais quand la promenade dans les bois dure pendant quelques heures, comme cela m'arrivait dans les jours où ma santé me permettait une excursion entomologique, je peux bien affirmer que le remède est insuffisant; car non seulement la *Cachacha* devient inutile, mais des frictions même d'alcool à 36 degrés ne peuvent plus détruire ces parasites qui sont entrés trop profondément sous l'épiderme. J'eus d'abord assez de peine à voir ces petits points microscopiques répandus sur mon corps, mais averti par une forte démangeaison locale et par leur belle couleur écarlate, j'appris bientôt à les distinguer et ne tardai pas à m'apercevoir que c'est à la base des poils et

(1) Ayant soumis à un fort grossissement ces petits Acariens et après en avoir fait faire un dessin exact par M. Nicolet, je crois que c'est dans le genre des *Leptus* qu'ils doivent venir prendre place. Les individus qui m'ont été remis par M. le marquis de Brême n'ont pas atteint leur entier développement : ils ne possèdent que six pattes au lieu d'en présenter huit, comme cela a lieu ordinairement. Espérant trouver chez ces Acariens le nombre normal de pattes, je les examinai tous, mais chez ces individus je n'ai toujours remarqué que le nombre six dans les organes de la locomotion. Ce serait les pattes intermédiaires postérieures, c'est-à-dire la troisième paire qui manquerait. Ces petits Acariens sont remarquables par leur couleur rouge-écarlate, leurs pattes très allongées, grêles, hérissées, ainsi que tout le corps, de longues soies peu serrées; la tête est glabre, à l'exception cependant de sa partie antérieure qui présente quelques soies. Les palpes sont très courts, robustes, composés de quatre articles dont le quatrième et le premier sont les plus allongés ; comme les organes de la locomotion, ils sont hérissés de longues soies. En dessous le corps est glabre, ainsi que les hanches et le premier article des palpes. La forme de ce petit Acarien est un ovale assez parfait, et sa tête, qui est triangulaire, paraît assez distincte du reste du corps, On pourrait désigner cette espèce sous le nom de *Leptus? irritans. Luc.* *H. Lucas.*

dans le crypte qui leur donne naissance que cet animal pénètre dans la peau et y cause un prurit peu sensible pendant le jour, mais qui devient insupportable dans les premières heures de calme et repos de nos facultés corporelles. On m'a assuré que des accès fébriles se manifestent parfois chez les personnes à tempérament sensible, à la suite de l'agitation nerveuse produite par cette forte démangeaison; et il m'est arrivé bien souvent, me jetant à bas du lit, de recourir à des ablutions d'eau, d'alcool, d'huile, etc., espérant me délivrer par là d'un tourment devenu réellement trop irritant; il va sans dire que l'on augmente le prurit par l'action des ongles, qu'il est impossible de contenir, et que des lésions cutanées s'ensuivent qui ne sont pas toujours d'une guérison facile dans un tel climat. Du reste, est-ce prostration des forces, ou bien cessation de cause par les parasites bientôt repus d'humeurs excitées par leur présence? Le fait est que toute agitation disparaissait chez moi après deux heures de tourment, et je pouvais jouir le reste de la nuit d'un sommeil profond et tranquille. J'ai en vain essayé de me frotter le corps avec des pommades et autres substances grasses avant de partir pour la chasse; je n'en revenais pas moins couvert d'Acariens aux jambes, à la ceinture et sur l'estomac; mais trois ou quatre jours de temps suffisent, sans autre remède, à la destruction de ces animaux, quand on ne renouvelle pas par une promenade dans les bois la cause qui procure cette visite désagréable.

Comme plusieurs de leurs congénères, ces parasites se cramponnent si fort à la peau qu'il est impossible de les en détacher sans les mutiler, à moins d'emporter avec la pointe d'un canif une parcelle de la peau qui les entoure. J'ajouterai enfin que plusieurs habitants du Para, ayant séjourné dans d'autres provinces du Brésil, m'assurèrent de n'avoir jamais vu ni entendu parler du *Mouquis*, qui appartiendrait par là exclusivement aux bois de l'embouchure du Forentin et de l'Amazone.

2° Voici encore une observation que j'ai faite par rapport aux habitudes nocturnes des *Brachinus complanatus* et *Megacephala affinis* que j'ai trouvés de nuit en parcourant, la chandelle à la main, les allées du jardin de la maison de campagne où j'ai passé quelque temps, et qui se trouve adossée à une grande forêt; je crois que quant au genre *Megacephala*, le fait n'est pas sans intérêt, s'il n'est pas déjà connu.

3° Dans cette même circonstance, j'ai été à même de vérifier à plu-

sieurs reprises une singulière pratique des *Melipones* qui nichent dans les cavernosités des troncs d'arbres; un petit tube cylindrique d'un pouce de diamètre sert d'entrée à leur habitation; or, tous les soirs à la tombée de la nuit, l'orifice externe de ce tube en cire noire est régulièrement fermé par un treillage à réseau de la même substance, destiné sans doute à empêcher l'entrée d'un ennemi de leur habitation, sans toutefois intercepter l'entrée de l'air et la fraîcheur de la nuit.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

En examinant les *Carabus nodulosus* trouvés aux environs de Phalsbourg par M. le capitaine Gaubil, j'ai remarqué sur un d'eux un cas de difformité assez remarquable pour pouvoir être consigné dans le Bulletin de nos Annales. Chez les individus à l'état normal, les élytres sont fortement noduleuses longitudinalement, mais cette nodulosité, vers la base de ces organes, s'atténue à un tel point qu'elle finit par disparaître ou devenir à peine visible. Si l'on examine l'individu que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société, on verra que près de la partie postérieure de l'élytre gauche, il existe un fort tubercule arrondi, très saillant et d'un noir beaucoup plus brillant que les élytres; cette particularité se voit aussi dans l'élytre droite, mais ce tubercule y est bien moins sensible. De plus, je ferai encore remarquer que l'élytre droite a éprouvé une déviation très sensible, qu'elle est beaucoup plus convexe longitudinalement dans son milieu que l'élytre gauche, et que la suture, au lieu d'être continue comme chez les individus normaux, présente aussi dans le milieu de l'élytre droite une déviation très prononcée et qui laisse un intervalle assez considérable entre l'élytre gauche.

Je crois que ces deux cas de difformité sont dus à la position plus ou moins gênée que la larve de ce *Carabus* a, sans aucun doute, éprouvée pour se métamorphoser, et qui ensuite a dû ainsi se faire sentir sur l'insecte parfait.

Rapport. Il est donné lecture d'un rapport de MM. Bellier de la Chavignerie et Pierret sur M. Schembri, présenté par M. L. Buquet, au nom de M. Rondani, pour faire partie de la Société. — MM. les commissaires rapporteurs concluent à l'admission de ce candidat.

Membre reçu. M. Schembri, de Malte, est admis au nombre des membres de la Société.

(**Séance du 12 Mai 1847.**)

Présidence de M. REICHE.

M. Audinet-Serville, membre honoraire, et M. Joanny Bruyat, de Nice, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXIV (1er semestre de 1847.) Nos 16 et 17. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

Communications. M. Joanny Bruyat montre à la Société une variété du *Carabus auratus*, qui a reçu le nom de *Carabus Honoratii*, et chez laquelle les élytres, ainsi que les bords du corselet, sont rugueux.

— Il est donné communication d'une note de M. Chevrolat, relative à la découverte d'espèces intéressantes de Coléoptères, trouvées le 1er mai dernier, dans la forêt de Fontainebleau par MM. Cosnard, Mellié et Chevrolat. Les espèces signalées par notre collègue sont : 1° le *Lycus Cosnardi*, qui n'avait encore été pris qu'une seule fois ; 2° plusieurs individus de l'*Hylæcetus morio* trouvés dans l'intérieur du bois de hêtre ; 3° des *Hylæcetus* rencontrés dans le bouleau et devant très probablement constituer une espèce nouvelle ; 4° plusieurs individus du *Leiestes semi-niger*, qui se trouvaient dans le bois de hêtre, etc.

— Il est donné lecture de la note suivante de M. le colonel Goureau, contenant des détails entomologiques intéressants :

Je suis parvenu, au commencement du mois de mai, à voir la petite

mouche dont la larve mine les feuilles de l'iris des marais (*Iris pseudo-acorus*) sur laquelle j'ai présenté une notice à la Société, insérée dans le deuxième cahier des Annales pour 1846. Depuis 1843, je n'ai pas cessé, chaque année, de récolter des pupes de ce petit Diptère, desquelles vont sortir des parasites de la tribu des Braconides au lieu de la mouche que j'attendais. Enfin j'ai été plus heureux cette année et j'ai vu la mouche même. C'est une *Oscinis* qui se rapporte assez bien à l'espèce décrite par M. Macquart sous le nom de *nigerrima*. Mais pour être assuré de l'identité des espèces, il faudrait les comparer, ce que je ne suis pas à même de faire dans ce moment. Quoi qu'il en soit, il me paraît résulter de cette observation que les *Oscinis* tirent leur origine de larves mineuses des feuilles des plantes; et comme plusieurs autres genres voisins, tels que ceux des *Chlorops*, *Agromyza*, *Phytomyza* renferment des Diptères ayant la même origine, on est en droit d'en conclure que ces genres sont bien constitués selon la méthode naturelle, et que la tribu des Hétéromyzides qui les renferme est elle-même bien établie.

Les larves mineuses des plantes sont fort exposées à la piqûre des parasites qui en dévorent une immense quantité et qui s'opposent à la trop grande destruction qu'elles feraient des végétaux. Toutes celles que j'ai élevées jusqu'à ces derniers temps m'ont constamment donné pour parasites des petits Ichneumoniens de la tribu des Braconides: celles élevées par M. Guérin-Méneville et par d'autres entomologistes ont aussi donné naissance à des parasites de la même tribu, en sorte qu'on serait porté à formuler comme règle générale, que les Diptères de la tribu des Hétéromyzides sont destinés par la nature à servir de nourriture aux Hyménoptères de la tribu des Braconides. Mais cette règle doit souffrir des exceptions dont je viens de voir une première preuve.

La mineuse de la bardane donne naissance à une *Phytomyza* que j'ai appelée provisoirement *P. lappæ* dans une note que j'ai adressée dernièrement à la Société. Cette larve me paraît attaquée dans son gîte par un Chalcidite qui s'est montré dans la boîte contenant des feuilles de bardane et des pupes de la mineuse. Ce parasite qui appartient au genre *Pachynevron* est, à ce qu'il me semble, le *P. speciosum*, la seule espèce qu'il renferme ou au moins que je trouve décrite dans l'extrait que je possède de l'ouvrage de M. Walker sur les Chalcidites. Mais avant d'admettre cette exception, il faudrait être bien assuré que le Chalcidite n'a pas vécu

aux dépens d'un Braconide qui aurait lui-même dévoré la *Phytomyza*. Je ne peux pas donner cette affirmation, car je n'ai obtenu que deux *Pachynevrons* des nombreuses pupes que j'ai récoltées et aucun Braconide.

Rapport. Il est donné lecture d'un rapport de MM. E. Desmarest et Rouzet sur M. Louis Brisout de Barneville, présenté par M. H. Lucas, pour faire partie de la Société. — MM. les commissaires-rapporteurs concluent à l'admission de ce candidat.

Lectures. M. Doüé, au nom de M. Pierret, retenu à Soissons par une grave maladie, donne lecture des deux mémoires dont les titres suivent :

1° Exploration entomologique dans la France occidentale en ce qui regarde plus spécialement les Lépidoptères, par M. Graslin ;

2° Description de l'*Agrotis Graslinii* (*species nova*), précédée de quelques observations critiques sur la distribution géographique de la famille des Agrotides, avec la description d'une *Episema* et d'une autre *Agrotis* inédits, par M. le docteur Rambur.

Membre reçu. M. Louis Brisout de Barneville, attaché au laboratoire d'erpétologie et d'ichthyologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, est admis au nombre des membres de la Société.

(Séance du 26 Mai 1847.)

Présidence de M. REICHE.

MM. Audinet-Serville, membre honoraire, et Macquart, de Lille, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France, 2e série, tome 5e (année 1847), n° 1er. — br. in-8° avec pl. (deux exemplaires.)

— Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les sécrétaires-perpétuels. Tome XXIV (1er semestre de 1847), nos 18 et 19. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Société royale et centrale d'agriculture de Paris. Bulletin des séances, compte-rendu, par M. Payen, 2e série, tome 2e, n° 8 (mars et avril 1847). — br. in-8°. Offert par la Société d'agriculture.

— Diptères exotiques nouveaux ou peu connus, par M. Macquart, 2e supplément. Lille, 1847. — br. in-8° avec pl. Offert par l'auteur.

— Guide du jeune amateur de Coléoptères et de Lépidoptères, indiquant les ustensiles nécessaires à la chasse de ces insectes, les lieux et époques les plus favorables à cette chasse, etc., par MM. L. Fairmaire, Pierret et Deyrolle. — br. in-12. Offert par l'éditeur, M. Deyrolle.

Communications. M. Bellier de la Chavignerie parle du *Bombyx (Notodonta) carmelita*, qui n'avait encore été trouvé qu'une seule fois aux environs de Paris et qui vient d'être pris récemment dans les bois de Bondy.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société un tube renfermant une Aranéide appartenant au genre des *Episinus*, et dont la femelle n'avait encore été trouvée qu'une seule fois aux environs de Paris par M. le baron Walckenaër, et il lit la note suivante :

Un second individu de ce sexe (*Episinus truncatus*) a été pris dernièrement dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye par M. Nicolet. M. H. Lucas l'a conservé vivant pendant quelques jours, et cette Aranéide avait tendu, dans la boîte où il l'avait placée, un fil de soie sur lequel elle se tenait les pattes antérieures très rapprochées, et les postérieures présentant cette même disposition. Au sujet de cette Aranéide, dont on ne connaissait encore qu'une seule espèce,

notre collègue fait remarquer que depuis, on en a découvert deux autres, dont une, l'*Episinus algiricus*, Luc., a été rencontrée par M. H. Lucas, à Kouba, aux environs d'Alger, et dont l'autre, l'*Episinus americanus*, Nicol., a été prise au Chili, par M. Gay. On ne connaît pas les femelles de ces deux espèces nouvelles qui ont été décrites et figurées dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, publiée par ordre du gouvernement, et dans l'histoire naturelle du Chili, par M. Gay. On peut donc dire actuellement que cette coupe générique est répandue dans l'ancien et le nouveau monde.

— Le même membre montre également à la Société plusieurs individus d'une nouvelle espèce de *Lepisma* qu'il a découverte en Algérie et qui a été trouvée dernièrement aux environs de Paris par M. Nicolet. Cette espèce, à laquelle M. H. Lucas a donné le nom de *Lepisma myrmecophila* est d'un beau jaune-doré, elle est très vive et a été rencontrée vivant en famille avec la *Formica rufa*. C'est à Sceaux, en mai, que cette découverte curieuse pour la géographie entomologique a été faite.

— M. Amyot donne quelques détails sur une expérience qui a été répétée pendant quatre ou cinq ans par M. Sommeiller, maire de Dugny, et qui tendrait à prouver que l'on peut, en répandant dans les champs une certaine poudre chimique qui sert en même temps d'engrais, détruire les larves des insectes qui nuisent si gravement à l'agriculture.

— M. Macquart dit quelques mots relativement à certaines larves de Coléoptères qui sont très nuisibles à l'agriculture dans le nord de la France ; il parle principalement de celles de l'*Elater segetis*, de l'*Altica oleracea*, ainsi que d'insectes parfaits appartenant au groupe des Cryptophages.

— M. Reiche communique la note entomologique suivante qui vient de lui être adressée par notre collègue, M. Guérin-Méneville :

Je crois remplir un devoir envers la Société et faire plaisir à mes honorables collègues en leur faisant connaître les premières circonstances de mes travaux d'entomologie appliquée, et je dirai même d'entomologie industrielle, cette opération entomologique consistant dans l'éducation, sur une grande échelle, du *Bombyx mori*, car cet animal est devenu un insecte domestique, soumis par conséquent à toutes les maladies qui assiégent les êtres que l'homme réunit en grandes quantités, contre le vœu de la nature, et il est nécessaire, pour que les produits de cette industrie ne soient pas trop diminués, que ces causes de maladies soient d'abord connues et ensuite combattues.

J'assiste chez M. Eugène Robert, le magnanier le plus distingué et le plus instruit du midi de la France, à une éducation considérable, car elle est composée d'au moins 16 onces d'œufs; j'étudie jour par jour l'incubation de ces œufs faite au moyen de divers systèmes d'études, chaque changement dans les caractères de ces œufs est noté avec soin dans un journal que j'ai ouvert à cet effet, je dessine tous les faits que je puis observer, et j'espère ainsi obtenir, indépendamment de la question industrielle, des données utiles sur le développement de ce Lépidoptère. Je cherche surtout à voir si son parasite végétal, le *botrytis*, qui lui donne la *muscardine* ou qui est peut-être la conséquence d'une maladie antérieure, est déjà en rudiment dans les œufs, si une incubation plus ou moins bien conduite, dont la température augmente graduellement sans variations brusques, peut influer sur la santé à venir des chenilles, etc. J'ai déjà recueilli quelques faits à ce sujet, mais ils sont encore trop vagues pour mériter d'être communiqués à la Société.

L'objet de la mission que M. le ministre de l'agriculture m'a confiée n'est pas seulement l'étude du ver à soie; je dois continuer des recherches sur les insectes qui vivent aux dépens de l'olivier et nuisent considérablement à cette culture. Les soins de tous les instants que je donne à l'éducation des vers à soie et aux diverses expériences que j'ai instituées avec M. Robert sur ces insectes, ne m'ont pas permis de donner tout le temps nécessaire à des recherches complètes sur ceux des oliviers, mais j'ai cependant pu observer sur les arbres qui se trouvent aux environs de Sainte-Tulle, un grand nombre de feuilles rongées entre leurs deux épidermes par des chenilles mineuses. Je n'ai pu encore parvenir à trouver les chenilles dans ces cavités, et peut-être ne les trouverai-je pas dans cette saison

déjà probablement trop avancée. Quoi qu'il en soit, je tâcherai de mieux voir après mon éducation de vers à soie, et je désirerais alors être muni de quelques renseignements émanant de la Société, qui possède les lépidoptérologistes les plus éminents. Je viens donc vous prier de soumettre les feuilles d'olivier jointes à cette lettre à une commission, et je vous prie de vouloir bien me transmettre le rapport qu'elle vous fera sur cet objet, et dans lequel je trouverai son opinion sur les mœurs probables du Lépidoptère dont la chenille a fait les galeries que ces feuilles contiennent, une idée de ce que l'on sait des circonstances de la vie des autres chenilles mineuses déjà connues, et ce que l'analogie peut faire penser de l'espèce de l'olivier. Muni de ces précieux éléments, je pourrais mieux diriger mes recherches, j'aurais, pour ainsi dire, un programme des observations à faire. Comme je n'ai pu porter avec moi l'ouvrage de Ratzeburg sur les insectes nuisibles aux forêts, je ne puis savoir ce qu'il dit sur les *Elachista*, dont il figure une espèce ainsi que sa chenille.

Je crois que la demande que j'adresse à la Société doit être accueillie par cette savante compagnie; une pareille enquête entomologique, destinée à guider un de ses membres dans des recherches qui ont un but d'utilité publique, enquête que je publierai dans mon rapport, ne peut que faire mieux comprendre au public et à l'autorité l'importance de ses travaux.

Dans une courte excursion que j'ai faite près du village que j'habite, j'ai trouvé des amandiers morts probablement par suite des attaques d'un Scolyte que je crois nouveau. Malheureusement, ces arbres étaient morts depuis plusieurs années, et je n'ai pu trouver dans leurs écorces que deux Scolytes secs engagés dans leurs trous de sortie et morts là. Les deux individus, qui me semblent des femelles, sont à peine longs de 3 millim., à peu près semblables pour la forme et la taille au *Scolytus intricatus* du chêne (*S. pygmæus*, Gyll.), bruns comme tous les Scolytes, avec l'extrémité des élytres, les bords du corselet, les antennes et les pattes, fauves. Le corselet est fortement ponctué, les élytres ont aussi des points assez forts, arrangés en stries irrégulières; mais ce qui le distingue surtout, c'est son abdomen sans aucun tubercule ni épine, terminé par une faible échancrure velue, et ce sont ses élytres fortement denticulées en scie à leur extrémité. Quand j'ai pris des notes sur les divers *Scolytus* connus, pour ma monographie de ce genre, je n'ai rien trouvé qui puisse me faire penser que cette espèce (que je propose d'appeler

Scolytus amygdali) soit connue. De plus, ses galeries sont très différentes de celles du Scolyte de l'orme; elles n'ont pas de disposition particulière distincte; elles sont sinueuses et entre-croisées pêle-mêle dans tous les sens.

Après cette lecture et sur la demande de l'auteur, la Société charge M. Bellier de la Chavignerie de faire, pour sa prochaine séance, un rapport sur le sujet de cette note.

— M. Leprieur communique un *Hydrophilus aterrimus* qui a été trouvé dans les environs de Dieuze.

Rapports. Il est donné lecture de deux rapports : 1° l'un de MM. Leprieur et Deyrolle sur M. Piette de Montesquieu, présenté par M. E. Desmarest, au nom de M. le colonel Goureau, et qui désire faire partie de la Société; 2° l'autre de MM. Doüé et H. Lucas sur M. le capitaine Gaubil, présenté par M. Chevrolat. — MM. les commissaires-rapporteurs concluent à l'admission de ces candidats.

— On lit un rapport de la commission de publication réglant la composition du 2e numéro des Annales pour 1847. — La Société adopte la composition de ce numéro telle qu'elle est proposée par la commission de publication.

Lecture. M. Macquart lit un mémoire sur les *Tachinaires*, travail faisant suite à d'autres sur le même sujet, déjà imprimés dans les Annales de la Société.

Membres reçus. M. Piette de Montesquieu, pharmacien à Toulouse, est admis au nombre des membres de la Société.

— M. le capitaine Gaubil, à Bitche, est admis également.

(Séance du 9 Juin 1847.)

Présidence de M. REICHE.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXIV (1er semestre de 1847). Nos 20, 21 et 22. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Société royale et centrale d'agriculture de Paris. Compte-rendu mensuel, rédigé par M. Payen, 2e série, tome 3, n° 1 (séance publique du 11 avril 1847). — br. in-8°. Offert par la Société royale et centrale d'agriculture.

— Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, 4e cahier, Metz, 1846. — br. in-8°. Offert par la Société du département de la Moselle.

— Catalogue des insectes Coléoptères observés dans les environs de Metz, par M. Gehin (suite). — br. in-8°. Offert par l'auteur.

— Descrizione di una novella specie di Lepidottero notturno del genere *Sericoris* (*S. Duponcheliana*) del professore O.-G. Costa. — br. in-8°. Offert par l'auteur.

Communications. M. L. Buquet annonce que, d'après une lettre de Genève, il a appris que M. Jurine, notre collègue, était décédé depuis plus de six mois.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société un tube renfermant une Aranéide du genre des *Latrodectus*, qui a été trouvée aux environs de Paris, par notre collègue M. Brisout de Barneville. Cette Aranéide, qui est le *Latrodectus martius* (femelle), Sav. Descript. de l'Egypte, tom. 22, p. 354, pl. 3, fig. 10, n'avait encore été signalée

que comme habitant l'Egypte et l'Italie. Elle se trouve également en Algérie, car pendant le séjour que M. H. Lucas a fait en Afrique, particulièrement dans le cercle de la Calle, il a rencontré quelques individus de cette espèce qui établit sous les pierres, quelquefois aussi dans les buissons, une toile à réseaux très lâches et sur laquelle elle se tient ordinairement en observation. La rencontre de cette espèce, qui a été découverte aux environs de Paris, est un fait fort curieux comme géographie entomologique, et mérite d'être consignée dans le Bulletin de nos Annales; c'est au bois de Boulogne, près Passy, en mai, sur les fortifications, que cette Aranéide remarquable a été rencontrée.

— Le même membre montre à la Société un Lépidoptère du genre des *Anthocharis*; cette Anthocharis qui est nouvelle, et qui a été découverte dans le Djebel-Amour par M. le colonel Levaillant, a beaucoup d'analogie avec l'*A. Charlonia*, Donz., figurée dans nos Annales, 1re série, tom. 11, p. 197, pl. 8, fig. 1; mais elle ne pourra être confondue avec celle-ci à cause du point discoïdal noir du dessous des premières ailes, qui est surmonté d'une tache transversale de cette couleur; du bord antérieur du dessus de ces mêmes ailes et de la frange qui sont rougeâtres; de la tache apicale qui est plus grande et de la bande transversale maculaire jaune qui la divise et est plus fortement accusée. Quant aux ailes inférieures, elles offrent des caractères distinctifs beaucoup plus tranchés; ainsi, au lieu d'être d'un jaune-pâle comme chez l'*A. Charlonia*, ces mêmes ailes en dessous sont au contraire noirâtres, sablées d'atômes d'un vert-foncé et de plus ornées de cinq taches blanches, caractère que ne présentent pas ces mêmes organes chez l'espèce décou-

verte aux environs de Emsilah, par le capitaine Charlon. Cette Anthocharis, que l'auteur dédie à M. le colonel Levaillant et qui doit être décrite et figurée dans l'ouvrage que le gouvernement publie sur l'Algérie, peut être ainsi caractérisée :

Anthocharis Levaillantii, Luc., enverg., 46 millim.

A. alis flavo-sulphureis; anticis subtiliter rubescente marginatis, puncto discoidali apiceque nigris, hâc lineâ maculari flavâ transversìm separatâ; posticis flavo-sulphureo subvirescentibus, infrà nigricantibus, viridi fortiter irroratis, quinque alboque maculatis; capite thoraceque nigris, flavo-virescente pilosis, hoc anticè piloso-rubescente; abdomine flavo-virescente, nigro subtiliter irrorato antennisque fulvis (marum tantùm novi).

— M. Bellier de la Chavignerie dit que dans une chasse entomologique qu'il vient de faire dans les bois de Lardy, il a recueilli soixante-trois individus du *Calosoma sycophanta*, et il ajoute qu'il aurait pu en prendre quatre ou cinq fois autant s'il l'avait voulu.

— M. Leprieur dit qu'il vient de trouver à la Glacière, près Gentilly, un Coléoptère qui n'avait pas encore été signalé dans les environs de Paris; c'est le *Cryptocephalus gracilis*.

—M. Macquart adresse à la Société une boîte contenant plusieurs *Cryptophagus* qui dévorent les champs de betteraves aux environs de Lille, au point que les cultivateurs sont souvent obligés de remettre la charrue dans les champs et de ressemer.

D'après M. Aubé (*séance du* 23 *juin* 1847), ces Coléoptères appartiennent au genre *Atomaria* (démembrement des *Cryptophagus*), et ce sont des *A. linearis*, Stephens (*A. pygmea*, Heer, *A. dumetorum*, Dejean.)

Rapport. M. Bellier de la Chavignerie lit un rapport dont la Société l'avait chargé, dans sa dernière séance, relativement à des feuilles d'olivier rongées par les chenilles, et qui lui avaient été adressées par M. Guérin-Méneville :

Chargé par la Société entomologique d'examiner quelques feuilles desséchées de l'olivier, envoyées par notre honorable collègue, M. Guérin-Méneville, qu'une mission scientifique de M. le ministre de l'agriculture et du commerce retient en ce moment dans le midi de la France, nous avons procédé à l'examen de ces débris avec le soin le plus attentif et le plus minutieux, et nous avons reconnu que les feuilles en effet avaient été attaquées par des insectes appartenant à la classe des espèces les plus petites; mais comment déterminer d'une maniere posititive l'ordre et la famille dans lesquels viennent se ranger ces insectes? Comment émettre une opinion reposant sur des bases quelque peu certaines, en présence de données aussi vagues, aussi incomplètes? Les quatre ou cinq feuilles d'olivier qui nous ont été soumises étaient tellement desséchées qu'elles se brisaient entre les doigts; de plus, nous ignorions entièrement à quelle époque elles avaient été recueillies; si, au moment où on les a détachées de l'arbre, les traces que les insectes y ont imprimées paraissaient récemment faites, si ces petites excoriations étaient tapissées de légers fils de soie, si enfin les feuilles attaquées ne présentaient aucuns débris ou autres vestiges d'êtres vivants qui pussent mettre sur la voie de la découverte; car on comprend que pour une science toute d'observation telle que l'est l'entomologie, il n'y a point de détails puérils ni inutiles.

Toutefois, nous avons cherché d'abord à rendre à nos feuilles, autant que possible, leur souplesse première : nous les avons donc soumises pendant quelques heures à l'action de la vapeur d'alcool, puis, à l'aide d'une forte loupe, voici ce que nous avons pu constater :

Toutes les feuilles étaient entamées à leur partie inférieure, c'est-à-dire du côté tourné vers le sol, mais la surface supérieure n'était point attaquée et le parenchyme compris entre ces deux épidermes était rongé; l'insecte avait donc miné intérieurement la feuille en ayant soin de se ménager au-dessus de lui une sorte de toit et de se mettre ainsi à l'abri contre les intempéries de l'air ou les entreprises

de ses ennemis. Aux environs de la petite ouverture par laquelle l'insecte s'était introduit dans la feuille, des galeries avaient été creusées. Celles-ci, partant du point d'introduction, au lieu de se diriger vers le sommet des feuilles, s'étendaient plutôt vers la base qui, par son épaisseur, devait offrir en cette partie une nourriture plus abondante et une retraite plus assurée. Toutes ces galeries, du reste, étaient complètement vides, et il nous a été impossible de découvrir le moindre débris, aussi avons-nous regretté de ne pouvoir étendre nos investigations sur un plus grand nombre de feuilles qui eussent été recueillies à des époques différentes, par exemple à cinq ou six jours d'intervalle les unes des autres ; il nous eût été facile alors de suivre progressivement les ravages causés par ces insectes mineurs, et dans les feuilles récoltées les dernières, nous eussions sans doute rencontré les insectes eux-mêmes, soit à l'état de nymphe, soit à l'état parfait.

Les insectes qui se nourrissent aux dépens du règne végétal sont innombrables, il y en a de tous les ordres. Ceux qui vivent sur l'olivier et que nous n'avons pas été à même d'observer par nous-mêmes, peuvent être fort nombreux ; nous pensons néanmoins, sans toutefois oser l'affirmer, que les feuilles qui nous ont été remises ont nourri des chenilles produisant des Microlépidoptères et appartenant dans cette famille à celles qu'on a surnommées *mineuses*. C'est par analogie et d'après les traces que laissent sur les végétaux les chenilles *mineuses* des espèces des environs de Paris que nous avons été conduit à nous arrêter définitivement à cette opinion.

De toutes les larves de Lépidoptères connues jusqu'à ce jour, les chenilles *mineuses* sont en général les plus petites. Leur exiguité est telle qu'elle leur permet de parcourir toutes les phases de leur existence et de subir leur dernière métamorphose dans l'épaisseur même des feuilles où elles creusent entre les deux épidermes ces galeries qui les ont fait surnommer *mineuses*.

Admettant donc que les feuilles d'olivier soumises à l'examen de la Société entomologique par M. Guérin-Méneville aient été attaquées par des chenilles *mineuses*, nous rapporterons celles-ci à l'*Elachista oleœlla*, espèce qui ne doit pas être confondue avec l'*Elachista olivella* (*Œcophora olivella*, Duponchel), ainsi qu'elle nous paraît l'avoir été par M. Blaud dans un mémoire sur la *Teigne de l'olivier*, qui a fait le sujet d'un rapport lu par M. Milne-Edwards à l'Académie des sciences, dans sa séance du 18 mai 1846.

La seconde de ces teignes (l'*olivella*) cause le plus grand préjudice à la récolte des olives, car le ver ou larve qui la produit attaque le fruit de l'olivier et pénètre jusqu'au noyau, qu'il trouve moyen de perforer malgré sa dureté. Cette espèce paraît en septembre.

Quant à l'*Elachista oleœlla* qui éclot en avril, ses mœurs, à l'état de chenille, sont fort différentes. Celles-ci appartiennent à la véritable famille des *mineuses* et se nourrissent exclusivement des feuilles de l'olivier. Elles sont donc inoffensives et ne peuvent, comme les chenilles de l'*olivella*, causer le désespoir des agriculteurs en leur faisant perdre tout ou partie de leur récoltes lorsqu'elles se multiplient en trop grande quantité.

Ainsi, c'est à la destruction de l'*Elachista olivella*, qui ronge les fruits de l'olivier, et non à celle de l'*Elachista oleœlla*, mineuse des feuilles seulement, que doivent tendre tous les efforts des cultivateurs.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société et l'impression de ce travail est décidée.

Lecture. M. Al. Laboulbène donne lecture d'un mémoire de M. Léon Dufour, qui avait déjà été communiqué à l'Académie des sciences, et qui a pour titre : *Notice sur les zônes entomologiques dans nos Pyrénées.*

(**Séance du 23 Juin 1847.**)

Présidence de M. REICHE.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXIV (1er semestre de 1847) nos 23 et 24. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Société royale et centrale d'agriculture de Paris : Bulletin des séances ; compte-rendu mensuel rédigé par M. Payen. 2e série, tome III (avril et mai 1847). — br. in-8°. Offert par la Société d'agriculture.

— Entomologische Zeitung herausgegeben von dem entomologischen Vereine zu Stettin, siebenter Iahrgang, 1846, — br. in-8°, avec pl. col. Offert par la Société entomologique de Stettin.

— Congrès scientifique de France, 15e session, dont l'ouverture aura lieu à Tours, le 1er septembre 1847 ; programme. — br. in-8°. Offert au nom du Congrès.

— L'agriculteur vaudois, journal des campagnes, nos 1, 2 et 3, — br. in-4°. Offert par M. L. Buquet, au nom de l'éditeur.

— Histoire naturelle des insectes aptères, faisant partie des suites à Buffon, de l'éditeur Roret. Tome IV et 5e livraison de pl. par MM. le baron Walckenaër et P. Gervais, — 1 vol. in-8° et atlas. Offert au nom des auteurs.

— Dieu et les mystères les plus remarquables du règne animal (Extraits de Lyonet, Réaumur, etc.), par M. Simon, de Metz, — 2 vol. in-12 avec pl. Offert par l'éditeur, M. Périsse, au nom de l'auteur.

Correspondance. M. L. Buquet lit une lettre de M. Merck, de Lyon, qui adresse à la Société sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

Communications. M. Pierret lit une lettre de M. Th. Bruand, dans laquelle notre collègue de Besançon donne des détails : 1° sur le *Deilephila celerio*, et 2° sur les *Ichneumons* qui vivent aux dépens des chenilles :

1° Le *Deilephila celerio* a paru ici l'an dernier comme à Clermont-Ferrand ; on en a pris trois exemplaires à Besançon, et une demi-douzaine dans la Haute-Saône.

M. Boisduval a émis cette opinion : que les *Sphinx celerio* et *nerii* apparaissent périodiquement en France, et il semble n'établir aucune différence entre ces deux espèces quant à la possibilité de leur existence dans notre pays. Il y en a cependant une très grande.

Ainsi, le *celerio* se rencontre, quoique rarement, ici tous les deux ou trois ans, tandis que le *nerii* n'a jamais été pris à Besançon qu'une seule fois, dans *une serre*. Voici comment : un jour, un jardinier ayant eu occasion de venir voir le cabinet d'histoire naturelle, demande au conservateur quelle était la chenille qui mangeait les lauriers roses; car les siens, disait-il, étaient ravagés par une grosse chenille dont il avait déjà détruit plus de trente exemplaires. Le conservateur courut de suite à la serre où il recueillit encore sept chenilles de *Sphinx nerii* qui avaient échappé au massacre; six vinrent à bien, et l'un des insectes parfaits que je possède, est le plus grand de tous ceux que j'ai vus jusqu'à présent.

Voici comment je m'explique ce fait curieux : souvent, au printemps, des marchands botanistes passent à Besançon en venant d'Italie, d'où ils rapportent des lauriers, et sur un de ces arbustes acquis par le jardinier en question, il se sera trouvé des œufs fécondés, et de là la surprise ménagée à notre conservateur.

2° Le même entomologiste, en parlant des Ichneumons qu'il a eu occasion d'observer, dit que les chenilles arrivent quelquefois à l'état parfait quoiqu'elles aient été piquées des Ichneumons. Ceci est vrai, mais seulement à ce qu'il croit, lorsque la *femelle de l'Ichneumon n'a pas été fécondée;* car il est à remarquer que, dans tous les cas, elle dépose également ses œufs de la même manière; mais lorsque l'accouplement n'a pas eu lieu, les œufs ainsi déposés ne peuvent nuire que médiocrement à l'existence de la chenille.

— M. Reiche communique une note de M. le marquis de la Ferté-Sénectère, contenant la copie suivante, d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. Melly, et dans laquelle cet entomologiste présente des observations sur diverses espèces du genre *Goliath* :

Pour bien déterminer le groupe des Goliathides de la côte de Guinée, j'ai fait venir chez moi le docteur Schaum, de Halle, et ayant réuni une série de plus de vingt individus des deux sexes, *Goliathus giganteus*, *Drurii*, *cacicus*, *regius*, *princeps*, nous avons retrouvé tous les passages possibles entre ces soi-disant différentes espèces, et je suis tout à fait porté à croire qu'elles n'en forment qu'une seule, de même que le *Mecynochrina Savagei* n'est qu'une variété du *polyphemus*. Je ne m'attends pas à faire partager cette opi-

nion par des entomologistes qui n'ont vu que quelques individus isolés; mais M. Schaum publiera une note à ce sujet pour les engager à faire de nouvelles recherches. A la couleur des élytres près, le *giganteus* n'est qu'un *Drurii;* j'ai un *Drurii* ♀ dont les élytres sont bleues comme dans le *cacicus*, enfin j'ai des *cacicus* noirs, d'autres avec la base seule des élytres colorée, de sorte que je trouve impossible de déterminer là où une espèce se distingue de l'autre; les formes des cornes et les deux dépressions de l'écusson que je croyais un bon caractère varient dans tous les individus. Plus tard, si j'ai occasion d'observer un plus grand nombre d'exemplaires, je verrai si mon opinion actuelle peut être considérée comme bien prouvée.

— M. Reiche donne lecture de la note suivante de M. Guérin-Méneville, contenant des détails entomologiques relatifs à la mission qu'il entreprend dans ce moment-ci :

Quoique je n'aie pas encore eu connaissance de la suite que vous avez pu donner à ma précédente lettre, je pense que vous avez eu la complaisance de la renvoyer à une commission, comme je vous en priais, et que je ne tarderai pas à recevoir les renseignements demandés.

Aujourd'hui je viens demander à nos savants collègues d'autres renseignements, et j'espère qu'ils voudront bien s'associer ainsi à mes travaux, et que les profondes connaissances des membres de notre Société seront encore utilisées.

Audouin, dans un mémoire sur la muscardine, inséré dans les Annales de la Société séricicole, a dit avoir produit de la muscardine chez des larves de *Saperda carcharias*, sans les avoir mises en contact avec des vers à soie muscardinés spontanément, en les plaçant dans des conditions d'humidité et d'étouffement dans un bocal presque bouché, dans lequel l'air ne circulait pas. Jusqu'ici j'ai vainement tenté d'obtenir la même maladie par des moyens analogues, et je vais encore faire des essais pour réussir. Malheureusement je n'ai pas de larves de Saperdes, mais j'essaie avec des chenilles de diverses espèces. Je voudrais savoir si l'expérience d'Audouin pour obtenir la muscardine a été répétée par quelques-uns de nos confrères, et s'ils ont connaissance de faits analogues obtenus artificiellement ou observés spontanément dans leurs éducations. Je voudrais surtout être mis au courant de ce que MM. nos collègues les lépidoptéristes sa-

vent des maladies des larves que l'on élève pour obtenir de beaux exemplaires pour les collections. Il me semble avoir entendu dire dans nos séances que l'on avait souvent perdu des larves de Lépidoptères par la muscardine, que l'on en avait même rencontré des individus morts dans les champs, spontanément, et que cette maladie était dans la nature.

Je viens donc vous prier de vouloir bien demander à nos honorables confrères et particulièrement à ceux qui élèvent des larves d'insectes, de me faire connaître les faits bien positifs dont ils peuvent avoir eu connaissance, afin que je les rattache à mes observations faites ici sur une grande échelle. J'espère que vous verrez encore dans cette nouvelle demande le désir que j'ai de voir notre Société concourir aux travaux qui montrent l'utilité de l'entomologie.

Depuis que je suis ici, j'ai élevé, engraissé et ensuite empoisonné une foule de vers à soie et plusieurs autres chenilles. J'ai inoculé des sporules de muscardine, j'ai noté le temps qu'il leur faut pour faire périr une larve. J'ai ainsi empesté des Orthoptères, des Coléoptères, et jamais je n'ai manqué de provoquer la mort après un intervalle déterminé. J'ai des centaines de vers à soie ainsi sacrifiés, plus blancs que la neige, et dont je me propose d'apporter de nombreux individus à Paris. Actuellement je connais complétement la marche de cette maladie, son mode de contagion, ses effets, et je puis déjà déclarer que je me fais fort de faire réussir des éducations dans des locaux infestés, abandonnés par les éducateurs depuis plusieurs années et dans lesquels on est sûr, en suivant les anciens errements, de manquer les éducations. J'espère, l'année prochaine, opérer ce miracle, si le ministre m'y autorise et m'en donne les moyens.

Après cette lecture, et d'après le désir manifesté par M. Guérin-Méneville, la Société charge une commission composée de MM. Boisduval, Becker et Bellier de la Chavignerie, rapporteur, de faire un rapport sur ce que l'on sait en entomologie relativement à la *muscardine*.

— M. Becker fait passer sous les yeux de la Société des espèces remarquables de Lépidoptères qui viennent d'être recueillies en Andalousie par M. Lorquin : il montre surtout à ses collègues une nouvelle espèce de *Polyommatus*, à

laquelle M. le docteur Boisduval propose de donner le nom de *P. Lorquinii.*

— M. Rouzet annonce à la Société que parmi plusieurs Coléoptères rares qu'il a trouvés récemment dans les bois de Bondy, il vient d'y prendre le *Trichius fasciatus.*

A cette occasion M. Pierret dit qu'il y a plusieurs années, il a déjà rencontré plusieurs individus de cet insecte dans les environs de Paris, probablement près de Meudon.

— M Doüé dit que M. le capitaine Gaubil se propose de publier incessamment un *Catalogue synonymique des Coléoptères d'Europe et d'Algérie.* Sur la demande de M. L. Buquet, la Société décide que l'extrait suivant du prospectus de cet ouvrage sera inséré dans le Bulletin :

La publication du Catalogue de M. le général comte Dejean, faite en 1821, a donné une telle impulsion à l'étude de l'entomologie, qu'il est aujourd'hui peu de familles de cette partie de l'histoire naturelle qui n'ait été le sujet d'études consciencieuses et n'ait donné lieu à la publication d'excellentes monographies. Malheureusement ces ouvrages ne se trouvent pas entre toutes les mains, et aujourd'hui la plupart des collections se trouvent classées, partie d'après Dejean et partie d'après les monographies publiées. Il en résulte que les mêmes espèces diffèrent souvent de nom dans des collections voisines, suivant que les amateurs de la science possèdent ou non les mêmes ouvrages. Les relations d'échange en deviennent plus difficiles, les commençants sont souvent arrêtés ou rebutés, et la confusion peut régner dans les collections les plus soignées.

Outre cela, presque toutes les monographies sont locales ou n'embrassent qu'un pays, et cependant la science est universelle. Toutefois, comme en général les entomologues d'Europe ne collectent que les espèces de cette partie du monde et celles de l'Algérie, comme les ouvrages que j'ai pu consulter pour mettre mon travail à la hauteur de la science ne traitent généralement que des Coléoptères européens et algériens, j'ai dû me borner à ne pas comprendre d'autres insectes dans mon Catalogue.

Il ne m'appartient pas de critiquer les catalogues de Dejean, Sturm, etc. ; seulement je dois dire que ces catalogues sont ceux de leurs collections privées, et que la publication d'un catalogue synonymique de toutes les espèces d'Europe et d'Algérie était un besoin pour la science. Malgré cela, jamais je n'aurais publié mon travail si je n'y avais été engagé par ceux de mes amis et de mes correspondants qui connaissent les nombreuses notes que j'ai recueillies, le grand nombre d'ouvrages que j'ai consultés, depuis la monographie des *Hysters* de Paykull jusqu'au dernier travail de M. Mulsant et jusqu'aux travaux consciencieux de M. H. Lucas pour les insectes de l'Algérie, les sacrifices que j'ai faits pour me les procurer et tout le temps que j'y ai consacré pour les mettre en ordre : heureux si je puis réussir à propager le goût de l'entomologie.

Le Catalogue formera un volume in-8° de 250 à 300 pages, petit texte sur deux colonnes.

Pour les 120 premiers souscripteurs, le prix est de 10 fr. ; pour les non souscripteurs, il sera porté à 12 fr. Il sera ajouté 1 fr. 50 c. par exemplaire pour l'envoi franco par la poste.

On souscrit sans rien payer d'avance (franco) chez l'auteur, M. Gaubil, à Bitche (Moselle) ; chez M. L. Buquet, trésorier de la Société entomologique, 35, rue Dauphine, à Paris, etc.

Rapport. Il est donné lecture d'un rapport de MM. Bellier de la Chavignerie et H. Lucas sur M. J. G. Gutch, présenté par M. Becker pour faire partie de la Société. — MM. les commissaires-rapporteurs concluent à l'admission de ce candidat.

Lecture. M. Laboulbène lit un mémoire de M. Léon Dufour, intitulé : Histoire des métamorphoses du *Tetanocera ferruginea ;* travail que l'auteur avait déjà présenté à l'Académie des sciences.

Membre reçu. M. J. G. Gutch, attaché au ministère des affaires étrangères à Londres, est admis au nombre des membres de la Société.

ERRATA POUR LE 1er TRIMESTRE DE 1847.

Page 52, *ligne* 23, *long.* 0,001, lisez : 0,01 *cent.*

Page 54, *ligne* 27, *la tête*, lisez : *l'aréole.*

Page 58, *ligne* 15, *queintorius*, lisez : *quæsitorius.*

Page 59, *ligne* 14, *exsentorius*, lisez : *extensorius.*

Page 60, *ligne* 5, *secundis et tertiis*, lisez : *secundo et tertio.*

Page 61, *ligne* 16, *Drags*, lisez : *Drays.*

Id., *ligne* 20, *secundis et tertiis*, lisez : *secundo et tertio.*

Page 67, *ligne* 16, après les mots *du sixième*, à la place du mot *qui*, mettez entre parenthèse : (*qui sont noirs*), et ensuite : *sont tachés.*

Id., *ligne* 21, *femur*, lisez : *femor.*

Id., *ligne* 27, *tricoloris*, lisez : *tricoloribus.*

Même ligne, *orbis*, lisez : *orbitis.*

Page 69, *ligne* 17, *segmento a basi*, lisez : *segmento* 2 *basi.*

Id., *ligne* 27, *palliatoris*, lisez : *palliatorius.*

Page 70, *ligne* 5, *Fonvend*, lisez : *Fonverd.*

Id., *ligne* 16, entre les mots *flavo* et *nigrâ*, mettez : *maculâ.*

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1847.

TROISIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 14 Juillet 1847.)

Présidence de M. REICHE.

MM. Blutel, de La Rochelle; le comte de Guernisac, de Morlaix, et E. Moquerys, de Rouen, assistent à la séance.

En l'absence du secrétaire, M. A. Pierret, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté par la Société.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXIV (1er semestre de 1847.) Nos 25 et 26. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Société d'agriculture et du commerce du départe-

ment du Var. 47e année (1846). — 1 vol. in-8°. Offert par la Société du Var.

— Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia. Vol. III. July and August. N° 1 (september and october 1845). N° 5. — br. in-8°. Offert par la Société des sciences naturelles de Philadelphie.

— Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie pour 1845-1846. — 1 vol. gr. in-4°. Offert par le ministère de la guerre.

— The hessian fly ; its history character, transformations and habits, by Asa Fitch. — br. in-8°. Offert par l'auteur.

— An essay upon the wheat fly and some species, allied to it, by Asa Fitch. — br. in-12. Offert par l'auteur.

— Ad cognitionem specierum Fennicarum generis *Mycetopori* symbolæ auctore Frederic Guillaume Maklin de Wiborg. — br. in-12 Offert par l'auteur.

— Revue critique de quelques ouvrages récents de M. Victor de Motschoulsky, par M. le comte de Mannerheim. — br. in-12. Offert par l'auteur.

— Nachtrag Zur Kafer-fauna der Aleutischen Inseln und der insel Sitkha von Graf G. G. Mannerheim. — br. in-12. Offert par l'auteur.

Correspondance. M. Reiche donne lecture de la lettre suivante, qui vient de lui être adressée par M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique :

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous informer que sur le rapport qui m'a été fait des travaux de votre Société et des recherches qu'elle poursuit dans l'intérêt de la science, j'ai mis à sa disposition une somme de trois cents francs, imputable sur le crédit qui m'a été alloué en 1847, pour encouragement aux compagnies savantes de la France.

Je désire que votre Société trouve dans cette décision un témoignage de ma vive sympathie pour elle, et je serais heureux qu'il me fût possible plus tard de renouveler et d'augmenter même l'indemnité qui lui est attribuée aujourd'hui.

Je vous prie de m'accuser réception de cette lettre et de me faire connaître en même temps si je puis ordonnancer en votre nom la somme destinée à votre Société. J'ai besoin de ce renseignement sous le plus bref délai.

Agréez, monsieur le président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre de l'instruction publique,
DE SALVANDY.

Après cette lecture, la Société décide que des remerciements seront adressés à M. le ministre de l'instruction publique.

Communications. M. Deyrolle annonce que M. Graëlls vient de découvrir dans les environs de Madrid la femelle du *Cebrio Carrenii*, et que cette découverte confirme, à ce qu'il paraît, les observations déjà faites par M. Graëlls sur les insectes de cette famille.

— M. Bellier de la Chavignerie met sous les yeux de la Société un exemplaire de la *Sesia scoliæformis*, trouvé par lui dans la forêt de Bondy, vers le commencement du mois de juin dernier. Cette Sésie est ordinairement très rare dans les environs de Paris.

A ce sujet M. Pierret fait observer que cette Sésie vit très probablement sur l'aulne, et il ajoute que feu notre collègue, M. Berton, de Troyes, la prenait assez souvent dans les environs de la ville qu'il habitait, voltigeant autour des aulnes, dans une localité dont le sol offrait de l'analogie avec celui de la forêt de Bondy.

— M. Bellier de la Chavignerie montre une chenille soufflée du *Bombyx catax* qu'il a prise dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, vers la fin du mois de mai. Ce

Bombyx, assez répandu dans certaines parties de l'Allemagne et même dans l'est de la France, est au contraire d'une rareté très grande dans les environs de Paris.

— M. Leprieur présente à la Société un Coléoptère de la famille des Hydrocanthares, le *Colymbetes bipustulatus*, dont l'antenne droite offre un facies tout à fait anormal.

— M. Reiche annonce qu'il a pris au bois de Boulogne l'*Ochodæus chrysomelinus*, espèce que l'on croyait étrangère à la faune parisienne.

— Il est donné communication de la note suivante de M. le baron Walckenaër, *sur une nouvelle famille du genre Tetragnathe dans les Araignées :*

Les espèces dans certaines familles d'Araignées sont plus difficiles à bien caractériser que dans d'autres ; celles du genre TÉTRAGNATHE sont dans cette catégorie. On peut voir dans mon *Histoire naturelle des insectes Aptères*, t. Ier, p. 202, et t. IV, p. 478, combien d'incertitude règne encore sur la *Tetragnatha extensa* qu'on trouve aux environs de Paris, et les efforts que j'ai faits pour les dissiper. J'ai fait peindre toutes les variétés dont j'ai parlé dans mes ouvrages. Mais je viens d'avoir le bonheur de bien déterminer une espèce jusqu'ici confondue avec la *Tetragnatha extensa*, qui s'en éloigne, non seulement par la forme, mais encore par les habitudes ; cette espèce constitue une famille à part, qui sera la seconde. Elle se rapportera au t. Ier, p. 219 de mon ouvrage, après la première famille, celle des *Disjointes*, et avant celle des *Coadunées*.

FAMILLE DES TRIGONES (*Trigonæ*).

Yeux antérieurs du carré intermédiaire rapprochés.
Mandibules peu proéminentes, peu allongées, cylindriques.
Abdomen très renflé à la partie antérieure, peu allongé.

Aranéides faisant leur nid dans les cavités des pierres et s'enveloppant dans un sac de soie.

TETRAGNATHE GIBBEUSE (*Tetragnatha gibbosa*) ♀. long. 5 1/2 millimètres ou 2 lignes 3/4.

Abdomen peu allongé et très renflé proche le corselet, de sorte

que, vu de côté, il est triangulaire ; sa partie postérieure, diminuant subitement dans le milieu, forme une raie allongée, brune, à festons dentés anguleux comme une crémaillère ; côtés d'un vert-grisâtre avec des taches noires ; milieu du ventre formant une bande longitudinale noire. Mandibules blanchâtres ainsi que les mâchoires ; lèvres brun-foncé ; poitrine d'un brun-noirâtre. Pattes allongées, fines, blanches ; articulation rouge-brun ; génual renflé.

Tetragnatha gibba, Koch, Uberficht der Arachnides, système, p. 5. (M. Koch n'a pas publié la figure de cette espèce ni d'aucune autre de ce genre, mais il l'a bien décrite en trois lignes. Il l'a trouvé en Bavière, près du Danube.)

J'ai rencontré cette espèce plusieurs fois faisant sa toile entre les feuilles des plantes, mais je l'ai prise le 9 juillet 1847 dans mon parc de Villeneuve-Saint-Georges ; le thermomètre marquait 20 degrés Réaumur. Elle s'est trouvée dans une petite cavité d'une pierre que j'ai retournée ; elle était renfermée dans un sac blanc, et assez semblable à celui de l'araignée soyeuse. J'ouvris ce sac et j'y trouvai 50 à 60 jeunes vivants, mais éclos probablement depuis peu d'heures, car ils étaient à peine de la grosseur que doivent avoir les œufs de cette Araignée ; ils étaient entièrement blancs. La mère, que je touchai avec ma pince, ne s'est pas enfuie et n'a pas quitté ses petits ; je l'ai enveloppée avec eux sans qu'elle remuât ni qu'elle fît résistance, et je l'ai mise ainsi dans la boîte.

Beaucoup de Tetragnathes ont le dos bombé, mais leur éminence est arrondie et non pas rapprochée du corselet et pointue comme dans la *Tetragnatha gibbosa*. Cette conformation, jointe à ce que l'abdomen est beaucoup plus court, plus conique, fera distinguer au premier coup d'œil cette espèce de la *Tetragnatha extensa*. Ce qui est plus important encore, la *T. extensa*, selon l'observation de Lister, attache son cocon aux joncs et aux feuilles des plantes, ce qui établit une différence radicale dans les habitudes avec la *T. gibbosa*.

Rapport. M. Bellier de la Chavignerie, rapporteur, tant en son nom qu'en ceux de MM. Becker et Boisduval, donne lecture du rapport suivant, qui, sur la demande de M. Guérin-Méneville, lui avait été demandé sur ce que l'on sait scientifiquement sur la *muscardine* :

Pour répondre aux vœux de notre honorable collègue, M. Guérin-Méneville, qui poursuit avec tant de zèle la mission scientifique dont

il est chargé, votre commission s'est empressée de se réunir et d'examiner les questions qui lui étaient soumises. Aujourd'hui, elle vient vous rendre compte de cet examen.

Messieurs, depuis que l'éducation du ver-à-soie a pris en France un si grand développement et est devenue, surtout dans nos départements méridionaux, une branche de commerce des plus importantes, ainsi qu'une source de richesse, les questions sericicoles ont passé à l'ordre du jour. Des hommes éminents se sont réunis dans une autre enceinte, ont fait une étude spéciale de l'intéressant insecte auquel nous devons l'un de nos tissus les plus précieux, puis sont venus ensuite faire profiter les éleveurs du résultat de leurs travaux et de leurs découvertes. Cependant, malgré toutes les améliorations introduites successivement dans les magnaneries, on n'a pas encore pu, jusqu'à ce jour, prévenir ces terribles maladies qui, semblables aux fléaux les plus destructeurs de l'espèce humaine, foudroient pour ainsi dire et tuent dans l'espace de quelques heures une quantité innombrable de vers, alors surtout que ceux-ci étaient prêts à se métamorphoser, que l'éducation touchait à sa fin et que l'éleveur se réjouissait déjà en pensant que tous ses soins, toutes ses peines, allaient recevoir leur juste récompense.

Garantir les magnaneries de ces redoutables désastres, qui font perdre tout ou partie des récoltes, serait donc rendre un immense service à l'une de nos grandes industries nationales. C'est à ce but, vous le savez, messieurs, que tendent en ce moment tous les efforts de notre honorable collègue, désigné par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, pour faire dans le midi de la France l'application des connaissances entomologiques à la partie pratique de l'agriculture.

Messieurs, vous vous rappelez que dans sa lettre du 16 juin, dont il nous a été donné lecture à notre dernière séance, M. Guérin-Méneville nous entretenait de ses travaux et de leurs résultats. Il nous racontait en peu de mots la série d'expériences auxquelles il se livrait, inoculant la maladie chez des vers bien portants et ne craignant pas de sacrifier grand nombre de ces intéressants insectes dont il s'est fait le médecin, afin de pouvoir mieux se rendre compte de la nature du mal, de la marche qu'il suit dans son développement, et par suite des moyens qu'on peut employer pour le combattre. Notre savant collègue, cette fois encore, a fait un appel à ses confrères; il demande à la Société entomologique de France de vouloir bien s'as-

socier de nouveau à ses utiles travaux, et il la prie de nommer une commission pour répondre aux questions qu'il lui soumet. Ces questions, vos commissaires, messieurs, les ont ainsi résumées :

Quelle est la nature de la *muscardine?*

La *muscardine* est-elle une maladie spéciale au ver-à-soie? Attaque-t-elle également les autres chenilles?

La *muscardine* existe-t-elle à l'état de nature, ou ne serait-elle que le résultat des éducations domestiques?

Nous allons examiner successivement ces trois questions.

De toutes les maladies auxquelles sont exposés les vers-à-soie dans les magnaneries, celle qui se produit le plus fréquemment et cause les plus grands ravages, est sans contredit la maladie désignée dans le Midi sous le nom de muscardine. La muscardine est si désastreuse que, dans l'espace de quelques heures, elle fait périr des milliers de vers. Souvent une récolte sera perdue entièrement dans une magnanerie que la contagion aura atteinte. Nous n'avons pas, du reste, à nous étendre longuement sur la nature de la muscardine, car cette question a déjà été traitée plus d'une fois. Il existe sur cette matière d'excellents travaux, notamment un mémoire de M. Audouin sur la muscardine, inséré dans les *Annales de la Société séricicole*, et plus anciennement une brochure sur le même sujet, par MM. Turpin et Boisduval.

La nature de la muscardine n'est donc plus un mystère. On sait aujourd'hui que la muscardine, observée seulement chez les êtres non vertébrés, n'est autre chose qu'un petit champignon qui se développe spontanément dans le parenchyme graisseux et le tissu cellulaire de l'insecte. Le champignon croît et s'étend avec une rapidité telle qu'on pourrait presque suivre avec l'œil les progrès de cette végétation interne. La muscardine est toujours mortelle, et comme elle est contagieuse et épidémique, on comprend combien sont grandes les pertes qu'elle occasionne, lorsqu'elle fait invasion dans une magnanerie.

On a cru longtemps à tort que la muscardine était une maladie spéciale au ver à-soie : elle n'épargne pas davantage les autres chenilles, et si elle a été généralement moins observée chez ces dernières, c'est que l'éducation de celles-ci ne se faisant que pour l'amusement des entomologistes, a lieu sur une moins grande échelle ; mais, nous le répétons, la muscardine existe chez les chenilles, et nous ne craindrons même pas d'affirmer que certaines espèces de chenilles

paraissent encore plus disposées que le ver-à-soie à cette maladie. Les chenilles de quelques *Bombyx* tels que les *B. neustria*, *castrensis*, etc., et de la plupart des *Chélonides*, mais principalement de la *Chelonia hebe*, périssent fort souvent de la muscardine dans les éducations qu'on fait de ces espèces. Les chenilles que nous venons de citer hivernent presque toutes, et ont, pour mieux se préserver du froid, le système graisseux fort développé et l'épiderme couvert, la plupart du temps, de poils longs et abondants ; mais des chenilles dont la peau est lisse et qui se rapprochent davantage, par leur extérieur, du ver-à-soie, sont également atteintes assez fréquemment par la muscardine ; nous voulons parler des chenilles qui produisent les *Hadénides* et parmi lesquelles on peut citer celles de la *Triphæna fimbria* comme une des espèces qui sont le plus souvent victimes des effets de la muscardine.

Mais le cas de muscardine que nous ayons le mieux observé jusqu'ici dans les éducations domestiques de chenilles, est celui qui nous a été fourni l'an dernier par la chenille de l'*Hadena chenopodii :* ayant ramassé une grande quantité de ces chenilles à l'arrière-saison, et en ayant placé une soixantaine dans un pot assez étroit où l'air avait de la peine à se renouveler, n'ayant pas eu d'ailleurs toujours le soin de donner à nos chenilles une nourriture saine et abondante, ni de renouveler chaque jour la litière, ainsi que nous n'eussions pas manqué de le faire pour une espèce plus précieuse, nous vîmes toutes nos chenilles qui, la veille, étaient bien portantes, périr en une même nuit par la muscardine, sans qu'il nous fût possible d'en sauver aucune.

La muscardine se développe d'ordinaire assez tardivement chez les chenilles, et c'est presque toujours après la dernière mue, peu de temps avant l'époque fixée pour la métamorphose, qu'elle les frappe et les tue. La muscardine présente chez les chenilles un aspect différent selon les espèces : ainsi chez les chenilles très-velues, par exemple, cette maladie ne laisse pas extérieurement les mêmes traces que chez les chenilles lisses. Quelquefois aussi, mais très-rarement, la muscardine affecte les formes les plus bizarres et donne lieu à des excroissances qui se développent sur la chenille sous l'apparence de végétation atteignant parfois jusqu'à 6 pouces de longueur. Nous avons pu, récemment encore, observer un cas de cette nature chez des chenilles d'*Hépialites* de la Nouvelle-Zélande, présentées par

M. Doüé à la Société entomologique dans sa séance du 25 octobre dernier.

Les formes différentes que la muscardine affecte chez les chenilles ne doivent donc pas faire prendre pour autant de maladies ce qui n'est qu'une seule et même chose, car nous pensons qu'il en est de la muscardine comme de ces *Æcidium* et *Erysiphe*, petits champignons qui se développent sur les feuilles des végétaux vivants, varient à l'infini et sont classés par les mycologues sous les noms d'*Erysiphe coryli*, *vitis*, *humuli*, etc., presque en autant d'espèces qu'il y a de variétés de feuilles, tandis que ces petits champignons ne sont probablement que des variétés de formes. Mais un caractère constant que nous avons toujours observé chez les insectes morts de la muscardine, c'est qu'ils devenaient tellement secs et friables, qu'en les prenant par les deux extrémités du corps et en leur imprimant une légère pression, il était facile de les briser en morceaux. L'intérieur du corps présentait alors un aspect poussiéreux, blanchâtre, avec petites végétations offrant tous les symptômes d'un véritable état de moisissure.

On ne saurait nier que la muscardine n'ait pour cause principale les conséquences des éducations domestiques; mais il ne faut pas croire que cette maladie n'existe pas dans la nature. La muscardine n'a point été importée en France avec le ver-à-soie, comme on l'a prétendu; elle n'est point non plus une maladie propre au climat chaud de nos départements méridionaux, et nous avons été plus d'une fois à même de l'observer dans nos courses entomologiques aux environs de Paris, chez des individus trouvés dans les champs.

M. Guérin-Méneville nous a parlé, messieurs, de muscardine inoculée par lui, non-seulement chez des vers à soie, mais encore chez des Orthoptères et des Coléoptères. Nous pensons que tous les insectes en général sont susceptibles d'être atteints par la muscardine. Nous l'avons vue fréquemment se développer chez des chrysalides de Lépidoptères, surtout lorsque nous en avions réuni un trop grand nombre dans un très petit espace, car dans les éducations domestiques des chenilles, la cause qui produit le plus fréquemment la muscardine est la mauvaise qualité de l'air vital que vicient les émanations qui s'exhalent sans cesse de la litière placée au fond des boîtes, lorsqu'un trop grand nombre d'individus sont réunis ensemble.

Nous pensons que les insectes une fois atteints de la muscardine ne peuvent plus être guéris : c'est donc à prévenir le retour de la mus-

cardine dans les magnaneries où elle a déjà porté ses ravages, que doivent tendre les essais de notre honorable collègue. Il trouvera dans les mesures hygiéniques qu'il prescrira les remèdes les plus simples et les plus efficaces, et nous ne doutons pas que son zèle et ses efforts ne soient de nouveau couronnés par le succès.

Après cette lecture, la Société décide que ce rapport sera imprimé en entier dans son Bulletin, et elle vote des remercîments aux commissaires et en particulier au rapporteur, M. Bellier de la Chavignerie.

Lecture. M. A. Pierret lit un mémoire de M. Blisson, ayant pour titre : *Description de la larve et de la nymphe de la Nebria brevicollis*, Fabricius.

(**Séance du 28 Juillet 1847.**)

Présidence de M. REICHE.

MM. Blutet, de la Rochelle, et Newport, de Londres, assistent à la séance.

M. A. Pierret donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société. M. E. Desmarest reprend ensuite les fonctions de secrétaire.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Table du tome XXII (2e semestre de 1846), et tome XXV (2e semestre de 1847.) Nos 1, 2 et 3.—br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— *Histoire naturelle des Insectes Aptères*, par MM. le baron Walckenaër et P. Gervais. Tomes II et III, et 4e cahier de planches. — ouvrage faisant partie des suites à

Buffon, de l'éditeur Roret. — 2 vol. in-8° avec pl. Offert par M. le baron Walckenaër.

— Observations sur des Charançons qui ravagent des plantations de Pins dans le bois de Boulogne, par M. Hériсart de Thury. (Extrait du Bulletin de la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris.) — br. in-8°. Offert par M. Doüé, au nom de l'auteur.

Correspondance. M. le secrétaire lit une lettre de M. Vanthoey Smith, de Rotterdam, qui annonce que son frère, M. G. Smith, membre de la Société, est décédé le 10 juillet dernier à Soden, près de Francfort-sur-le-Mein. M. L. Buquet donnera une note sur notre collègue décédé.

— M. E. Desmarest communique la lettre suivante, que vient de lui adresser notre confrère, M. Victor Ghiliani, de Turin.

Revenu à peine du coup aussi cruel qu'inattendu qui vient de me frapper, je vous annonce, monsieur, une perte nouvelle, que la Société entomologique vient de faire dans la personne du chevalier Joseph Géné, professeur de zoologie, directeur du Muséum royal de Turin. Une légère atteinte à sa santé, qu'il eut le malheur de négliger pendant un mois environ, absorbé qu'il était par de nombreuses occupations de tout genre, prit tout à coup une tournure dangereuse ; les ressources de l'art et les soins les plus empressés des personnes qui l'entouraient ne purent maîtriser le mal qui, le 13 juillet, emportait à l'âge de 47 ans, avec l'homme le plus estimable, un savant aussi modeste que distingué.

Les travaux entomologiques publiés par le chevalier Géné, sans être bien nombreux, se distinguent par la manière correcte et brillante avec laquelle il savait exposer ses idées ; ses observations décèlent un esprit d'investigation juste et profond, et si des occupations trop multipliées lui eussent permis de finir son travail sur les productions zoologiques de l'île de Sardaigne, qu'il laisse malheureusement trop arriéré, quant à la partie entomologique, nous eussions certainement vu paraître une Faune des plus précieuses pour le monde savant.

Les membres de la Société qui eurent occasion de faire la connaissance personnelle du chevalier Géné savent jusqu'à quel point cet homme charmait par sa conversation aimable et ses manières bienveillantes ; mais à moi seul, qui l'ai suivi dans ses voyages, fréquenté dans son cabinet et observé au sein de sa famille, ce n'est qu'à moi, dis-je, qu'il est donné d'apprécier toutes les vertus et les connaissances précieuses qui s'exhalèrent avec son dernier soupir ! Que mes regrets sincères soient le faible tribut d'affection et de reconnaissance que j'offre à son souvenir.

Après cette lecture, et sur la demande qui lui en est adressée, la Société décide qu'une notice sur la vie et les travaux entomologiques de M. Géné sera demandée à son ami, M. le chevalier Bassi, de Milan.

Communications. M. Bellier de la Chavignerie annonce le décès d'un de nos collègues, M. de Villiers, mort à Chartres, le 6 juillet 1847. La Société indique M. Guénée pour faire une notice sur M. de Villiers.

— M. A. Pierret donne de nombreux détails sur une belle variété du *Sphynx Dahlii* qu'il vient d'obtenir, et il communique à ce sujet la note suivante :

J'annonce à la Société que j'ai obtenu dans le courant du mois de juillet de cette année l'éclosion de deux magnifiques variétés mâles du *Sphynx Dahlii*, toutes deux provenant de chrysalides qui m'ont été envoyées de la Corse l'hiver dernier. Voici en quoi consistent ces deux variétés : les ailes supérieures, qui sont d'un jaune-verdâtre, et les inférieures rouges, comme on sait, dans l'espèce typique, sont ici d'un beau jaune-serin. Le corps est à peu près du même ton que les ailes supérieures, tandis que la couleur du corselet offre une nuance intermédiaire avec la teinte des ailes inférieures.

Je crois devoir rappeler au sujet de cette communication que ces variations du rouge au jaune sont beaucoup plus fréquentes chez certaines familles des Lépidoptères hétérocères, entre autres dans les Zygénides et les Chéloniaires, et je cite pour exemple, parmi les Zygénides, la *Zygæna achilleæ*, dont M. Ronsin, garde-forestier à Livry et lépidoptérophile très zélé, trouve tous les ans, près du Raincy, un certain nombre de variétés jaunes ; les *Zygæna fausta* et *onobrychis* qui varient aussi du rouge au jaune ; j'indique encore, parmi les Lithosides,

l'*Euchelia jacobeæ*, dont notre collègue, M. Bellier de la Chavignerie, a également observé une variété aux ailes inférieures toutes jaunes, comme celle de ma collection, chez un amateur de Strasbourg; enfin je citerai également la *Chelonia caja*, dont notre collègue, M. Becker, a eu l'obligeance de me céder une variété élevée par lui à Wiesbaden, chez laquelle les ailes inférieures sont jaunes comme celles des espèces précitées. Je signalerai aussi la *Callimorpha hera*, qui varie assez souvent du rouge au jaune, principalement sur les côtes du nord et de l'ouest de la France; sa congénère *C. dominula*, dont j'ai obtenu moi-même par éclosion une variété semblable; plusieurs Chélonaires, entre autres les *Chelonia hebe* et *purpurea* offrant aussi quelquefois, mais plus rarement, cette même variété. Dans les Sphyngides, comme on vient de le voir par l'exemple des deux *Sphynx Dahlii*, le même cas se présente, mais bien moins fréquemment; on l'observe entre autres dans le *Sphynx euphorbiæ*, duquel M. A. Pierret possède dans sa collection une variété femelle jaune, semblable aux deux *S. Dahlii* qu'il vient de mentionner.

Quoi qu'il en soit de la rareté comparative de ces variétés, je crois pouvoir énoncer ce principe, fondé sur l'observation des faits, à savoir que si dans les Lépidoptères hétérocères on connaît beaucoup d'exemples de ces variations du rouge typique au jaune accidentel, en revanche, l'inverse n'a jamais lieu; c'est-à-dire que les Lépidoptères foncièrement jaunes ne paraissent pas susceptibles de passer au rouge. Une seule espèce pourrait faire exception à la règle: c'est la *Callimorpha donna*, chez laquelle le jaune des ailes inférieures est quelquefois remplacé par du rouge, accident qu'on observe surtout parmi les individus de cette espèce qui habitent certaines parties de l'Italie méridionale; mais aussi, ajoute M. A. Pierret, aux yeux de la plupart des amateurs éclairés, la *C. donna* typique n'est réellement qu'une variété de notre *C. dominula;* il n'est donc pas étonnant de voir une autre sous-variété, grâce à l'influence peut-être combinée des agents extérieurs, du sol et des végétaux, revenir à son type naturel, qui est le rouge aux ailes inférieures; et c'est même ici le cas d'appliquer ce vieil adage : *Exceptio firmat regulam.*

D'après cet exposé, je regarde, ajoute M. A. Pierret, toute variété jaune d'un type foncièrement rouge comme la conséquence d'une solution de continuité, d'une espèce d'arrêt dans l'opération par laquelle la matière colorante s'élabore dans l'insecte parfait, soit que

cette solution ait lieu uniquement à l'état de chrysalide, par suite de l'influence des agents atmosphériques, soit qu'elle ait été préparée à l'avance dès le second état, par suite d'une nutrition vicieuse ou imparfaite de la chenille, et je persiste à regarder d'après cela toutes ces variétés jaunes comme des êtres chez lesquels la coloration véritable n'a pu se produire.

— M. A. Pierret annonce que cette année des Cigales ont été trouvées dans les environs de Gavarny, dans les Pyrénées, ce qui n'avait pas encore été observé, et qu'on peut, jusqu'à un certain point, expliquer par la température élevée de l'été de cette année-ci.

— Le même membre dit qu'il vient encore de prendre un individu de l'*Ascalaphus longicornis*. C'est à Lardy, le 17 juillet dernier, que cette capture a été faite.

— M. Bellier de la Chavignerie dit qu'il a trouvé dernièrement à Paris même, sur les dalles du boulevard des Italiens, un individu de la *Cicindela germanica*. Contrairement à ce qu'en rapportent les entomologistes, il paraîtrait que cette espèce n'est pas privée d'ailes, car notre collègue a constaté qu'elle volait avec assez de facilité.

— M. Leprieur montre à la Société plusieurs individus de l'*Araecerus coffeæ* et d'un *Sylvanus*, probablement nouveau, qu'il a trouvés dans des graines de café provenant de Cayenne.

— M. Doüé communique la note suivante, relative à une nuée de Pucerons verts qui a été observée à Paris il y a peu de temps :

M. Gaudry, membre de la Société royale d'horticulture, est parti de chez lui, rue de Grenelle-Saint-Germain, près des Invalides, le dimanche 11 juillet, à sept heures du matin, pour se rendre au collége Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques. Du point de départ au point d'arrivée de cette longue course, il a remarqué une quantité innombrable de Pucerons verts qui voltigeaient dans les rues et qui fatiguaient tellement les piétons qu'ils étaient obligés d'agiter leurs mouchoirs pour s'en préserver la vue.

A huit heures et demie, M. Gaudry se trouvait dans la grande cour du collége, dont les bâtiments très élevés forment un parallélogramme et retenaient prisonniers une si grande quantité de ces insectes plantisuges, que la terre en a été couverte en peu d'instants; resserrés dans une atmosphère très chaude, ils tombaient asphyxiés.

Ce fait extraordinaire a fixé l'attention de toutes les personnes qui attendaient la sortie des élèves et qui se rangeaient le long des murs pour éviter l'incommodité de ces insectes et jouir du coup d'œil qu'offrait toute la surface de la cour, transformée en un beau tapis vert.

Il est probable que la masse de ces insectes est allée s'abattre sur un point quelconque du rayon de Paris, car ils se dirigeaient du couchant au levant. Rentré chez lui à dix heures du matin, M. Gaudry a remarqué qu'il en restait très peu dans son quartier. Le lendemain, lundi 12, il y avait beaucoup de ces insectes sur les pêchers de M. Gaudry; vers huit heures du matin, ils commençaient à disparaître. Enfin le passage a été tout à fait terminé mardi matin.

Depuis 1833, M. Gaudry n'avait jamais remarqué une pareille migration.

A la lecture de cette note, à la séance de la Société royale d'horticulture du 21 juillet, beaucoup de membres ont signalé ce fait que des planches entières d'épinards, d'oseille, de carottes, etc., avaient été dévorées dans l'espace de vingt-quatre heures par ces insectes, qu'à Franconville, près Montmorency, et au Jardin-des-Plantes, il y en avait une couche tellement épaisse sur la terre, qu'elle s'attachait à la semelle de la chaussure, de même que la neige.

Lecture. M. Amyot donne lecture d'une notice de M. Macquart sur une nouvelle espèce de Gallinsectes qu'il nomme *Coccus salicis*.

Après cette lecture, M. Amyot fait observer au sujet des *Coccus* que la femelle, en général, semble appartenir à l'ordre des Hémiptères, tandis que le mâle, d'après son organisation, paraîtrait devoir être rapporté aux Diptères. Il entre ensuite dans quelques considérations sur les mœurs et l'organisation des *Coccus*, et il dit que ces détails seront insérés dans son travail sur les *Rhynchotes* de France.

(Séance du 11 Août 1847.)

Présidence de M. REICHE.

M. Blutel, de La Rochelle, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXV (2e semestre de 1847). N° 4. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Catalogue descriptif des Coléoptères géodéphages (Carabiques) habitant les Etats-Unis à l'est des montagnes rocheuses par M. J.-L. Le Conte (Commencement). Extrait des Annals of the Lyceum of natural History of New-York. Vol. IV. April et August 1846. Nos 6, 7, 8 et 9. — 2 br. in-8° avec pl. Offert par l'auteur.

— Broscosoma Carabidum genus novum, descr. atque, fig. illust. J. Putzeys. — br. in-8°. Bruxelles. 1846. Offert par l'auteur.

Communications. M. L. Buquet donne lecture de la note suivante de M. Macquart, qui devait être insérée à la fin de sa notice nécrologique sur Meigen, et qui, par suite de l'impression de ce travail dans le deuxième numéro des Annales pour 1847, ne peut être placée que dans le Bulletin du troisième numéro de la même année :

Peu de jours avant l'impression de ma notice sur Meigen, qui a été présentée à la Société dans sa séance du 28 janvier 1846, j'ai pris connaissance de l'œuvre de M. Forster, intitulée : *Sur la vie et les ouvrages de J.-W. Meigen,* insérée dans les mémoires de la Société entomologique de Stettin pour 1846. Cette biographie est aussi recommandable par la manière complète avec laquelle l'auteur a traité son sujet que par le mérite de l'exécution. Il a suivi pas à pas le célèbre Meigen dans tout le cours de sa carrière longue, laborieuse, acciden-

tée ; il a mentionné consciencieusement tous ses travaux si divers, dont les uns durent le jour aux nécessités de la vie, et les autres à sa prédilection pour les sciences naturelles. Enfin M. Forster a analysé en savant entomologiste l'œuvre capitale de M. Meigen ; ses appréciations sont d'une justesse parfaite, et il a acquis par ce travail des droits à la reconnaissance du monde savant.

— M. H. Lucas présente à la Société une Aranéide appartenant au genre des *Epeira*. Cette Aranéide, qui est l'*Epeira diadema* des auteurs et qui a été rencontrée dans la forêt de Bondy, par notre collègue M. Rouzet, est fort remarquable en ce qu'elle forme une variété vraiment curieuse par la couleur de son céphalothorax, de ses pattes et surtout par la disposition des taches que présente son abdomen. Chez cette jolie variété, le céphalothorax, ainsi que les mandibules, les mâchoires et les palpes sont rougeâtres ; quant aux organes de la locomotion, ils sont de cette couleur, mais légèrement annelés de brun. L'abdomen est d'une belle couleur oranger-rouge et entièrement couvert de petites taches jaunes plus ou moins arrondies ; en outre on peut aussi remarquer que les taches blanches, qui forment une espèce de croix chez les individus normaux, sont entièrement oblitérées dans cette variété. Enfin cette Aranéide, en dessous et sur les parties latérales, est légèrement teintée de brun. Le sternum est brun, taché de jaune longitudinalement.

— M. A. Pierret rappelle à la Société que l'année dernière il lui a fait une communication relativement au *Satyrus ædippus*, qu'il avait trouvé en grande quantité dans les parties marécageuses de la Sologne, et il dit qu'à cette époque il pensait que la présence du *Satyrus ædippus* semblait exclure celle du *Satyrus hyperanthus*. Notre collègue croit aujourd'hui que cette opinion doit être modifiée : en effet, notre confrère M. Lagrell, vient de lui an-

noncer qu'il a rencontré aux environs de Bordeaux le *Satyrus œdippus* et que ce Lépidoptère se trouve en compagnie du *S. hyperanthus*. M. A. Pierret se propose de revenir sur cette communication, lorsque M. Lagrell lui aura envoyé un individu du *Satyrus* qu'il désigne sous le nom d'*œdippus* et qui en diffère peut-être.

— M. L. Buquet fait passer sous les yeux de la Société plusieurs Coléoptères fort curieux et qui proviennent du Sénégal. On remarque surtout, 1° un individu devant former le type d'un nouveau genre de Carabiques; 2° deux individus, mâle et femelle, d'une nouvelle espèce de *Tetralobus*, qui se rapprochent un peu du *T. flabellicornis*, etc.

— M. Doüé montre à la Société un individu d'une espèce de Coléoptères, provenant d'Algérie, se rapportant au genre *Scaurus* et qui est probablement nouvelle

Décision. Sur la demande de l'auteur, et pour aider à l'impression du deuxième volume de l'ouvrage de M. Th. Lacordaire intitulé : *Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages* (*Chrysomélines*, Dejean), la Société décide qu'elle souscrira à un certain nombre d'exemplaires de cette publication. La société recevra dix exemplaires du premier volume et vingt du deuxième de l'ouvrage de M. Th. Lacordaire, et sur la proposition de M. L. Buquet, son trésorier, elle décide que chacun de ces volumes sera livré à ses membres au prix réduit de 10 fr., au lieu de 12 fr., prix de la librairie.

(Séance du 25 Août 1847).

Présidence de M. REICHE.

En l'absence de M. E. Desmarest, M. A. Pierret, se-

crétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée par la Société.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. 2e série, tome V. 1847. (2e trimestre.) — br. in-8° avec pl. (deux exemplaires).

— Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXV (2e semestre de 1847), nos 5, 6 et 7. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Actes de la Société helvétique des sciences naturelles réunie à Genève les 11, 12 et 13 août 1847 ; trentième session. — 3 br. in-8°. Offert par la Société helvétique.

— Bulletin des travaux de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix (1er semestre 1847). — br. in 8°. Offert par l'Académie d'Aix.

— Recherches sur les Odonates ou Libellulidées de Maine-et-Loire, par M. Millet. — br. in-12. Offert par l'auteur.

— The transactions of the entomological Society of London. Vol. IV, part the fourth. — br. in-8° avec pl. Offert par la Société entomologique de Londres.

— Mittheilungen der naturforschenden gesellschaft in Bern : du n° 79 au n° 92 (16 novembre 1846 au 16 mars 1847). — br. in 12. Offert par la Société des naturalistes de Berne.

Communications. M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société un tube renfermant quelques œufs d'un Lépidoptère diurne bien connu, et qui ont été pondus dans la nuit du 15 au 16 août dernier. C'est au *Satyrus briseis* qu'appartiennent ces œufs, remarquables par le

saillies longitudinales qu'ils présentent sur leurs côtés. En effet, si on examine à un grossissement assez fort la structure des œufs de cette espèce, on remarquera qu'ils sont d'un blanc de lait, fortement cannelés, que les saillies longitudinales formées par ces cannelures sont très saillantes, et que celles-ci sont très-finement striées transversalement; à leurs extrémités, ces œufs sont comme tronqués, finement tuberculés, et ces tubercules, assez saillants, sont peu rapprochés; enfin, par leur forme, ces œufs ressemblent tout à fait à un petit baril.

Notre collègue ne sait si ces œufs ont déjà été observés par les lépidoptérologistes et surtout s'ils ont été décrits et figurés; mais leur forme lui a semblé si curieuse et les saillies qu'ils présentent si régulièrement accusées, qu'il a cru devoir consigner ces diverses particularités dans le Bulletin de nos Annales.

—Le même membre montre à la Société un *Criocephalus rusticus* qui a été rencontré dans les premiers jours du mois d'août, par M. E. Robert, sous des écorces de Pins dans la forêt de Fontainebleau. Au sujet de cette espèce, dit M. H. Lucas, M. Mulsant, dans son ouvrage sur les Longicornes de France, p. 64, n'indique ce *Criocephalus* que comme ayant été pris dans les montagnes du Lyonnais, et sa larve, suivant ce même entomologiste, vivrait dans des souches de Pins. Cette espèce habite aussi les environs du Mont-de-Marsan et de Bordeaux, où elle a été trouvée par MM. Perris et Perroud. Enfin notre collègue fait encore remarquer que pendant son séjour en Algérie, il a capturé quelquefois cette espèce qu'il a prise sous des écorces de chênes liéges, dans les bois des lacs Tonga et Houbeira, aux environs du cercle de la Calle.

La rencontre de ce longicorne, dit M. H. Lucas, dans une forêt aussi près de Paris, est un fait curieux comme géographie entomologique, et de plus cette même espèce, prise en Algérie sous des écorces de chênes liéges, démontre que ce *Criocephalus* se plaît indifféremment dans diverses essences d'arbres.

—M. Leprieur met sous les yeux de la Société deux Diptères recueillis à Bauray, près de Lardy, sur une tige d'*Arundo phragmites*. Le corps ramassé de ces Diptères qui, d'après M. H. Lucas, se rapportent à l'*Ogcodes gibbosus*, présente un faciès assez étrange. Cet insecte, du reste, n'avait pas encore été signalé auprès de Paris, et Meigen le dit rare, même en Allemagne.

— M. Reiche communique une note de M. Macquart, qui avait été chargé par son département de faire un rapport sur les insectes nuisibles à la betterave. M. Macquart, après un examen attentif de ce végétal, y a reconnu la présence d'une larve qu'il a envoyée à M. L. Buquet, qui s'est empressé à son tour de la transmettre au président de la Société. M. Reiche, après avoir étudié cette larve, croit être à même d'affirmer qu'elle appartient à un coléoptère de la famille des Elatérides et probablement à l'*Agriotes segetis*.

— M. A. Pierret annonce à la Société qu'il vient de prendre à Lardy, vers le milieu du mois de juillet dernier, deux individus de la variété *leucomelas* de l'*Arge galatea*. Cette variété était regardée jusqu'à présent comme propre aux Alpes, à la Hongrie et à certaines parties élevées du centre de l'Allemagne.

(Séance du 8 Septembre 1847.)

Présidence de M. REICHE.

M. Blutel, de la Rochelle, assiste à la séance.

M. A. Pierret donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société. M. E. Desmarest reprend ensuite les fonctions de secrétaire.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXV (2e semestre de 1847) nos 8 et 9. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Bulletin des séances de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris; comptes-rendus mensuels, rédigés par M. Payen. 2e série, tome III, n° 4 (juin et juillet 1847).—br. in-8°. Offert par la Société d'Agriculture.

Communications. M. le secrétaire lit une lettre de M. Alexandre Lefebvre, datée de Hannequeville-sur-Mer (Calvados), et contenant quelques détails sur les dégâts causés à un chêne par le *Scolytus pruni*, sous ses divers états de larve, nymphe et insecte parfait. Des morceaux de bois de chêne perforés par ce coléoptère, et le *Scolytus pruni* lui-même accompagnent cette lettre.

Rapports. Il est donné lecture de deux rapports :

1° De MM. A. Pierret et Rouzet, sur M. Felix Genin, présenté par M. E. Desmarest, pour faire partie de la Société;

2° De MM. Mellié et Leprieur, sur M. Javet, présenté par M. Reiche.

MM. les commissaires-rapporteurs concluent à l'admission de ces deux candidats.

— M. le secrétaire lit un rapport de la commission de publication, qui s'est réunie chez son président, le 2 septembre dernier, pour régler la composition du troisième numéro des Annales pour 1847. La Société adopte

la composition de ce numéro telle qu'elle est proposée par la commission de publication.

Lecture. M. A. Pierret lit une note de M. Abicot, ayant pour titre : Notice sur la chenille de la *Zygæna balearica* et description de cette chenille.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

1° M. Félix Genin, négociant, conservateur du Muséum de la Société d'histoire naturelle de Savoie (partie d'entomologie), etc., à Chambéry ;

2° M. Javet, négociant, à Paris.

(**Séance du 22 Septembre 1847.**)

Présidence de M. REICHE.

M. Graslin, de Château-du-Loir, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXV (2e semestre de 1847.) Nos 10 et 11. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Bulletin des séances de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris. Comptes-rendus mensuels, rédigés par M. Payen. 2e série, tome III, n° 5 (4 et 18 août 1847). — br. in-8°. Offert par la Société d'Agriculture.

—Abhandlungen der Koniglichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Aus dem Jahre 1845. — Bericht über die zur Bekanntmachuug geeigneten verhandlungen der Konigl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu

Berlin im Monat à Februar 1847. — 1 vol. gr. in-4° et br. in-8° Offert par l'Académie des sciences de Berlin.

— Wouders of the Insect World by Ad. White. — br. in-12. Offert par M. Becker, au nom de l'auteur.

Correspondance. M. Reiche donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. Achille Comte, chef de bureau des compagnies savantes au ministère de l'instruction publique, au nom du ministre, M. de Salvandy. et demandant quelles sont les ressources de toute nature dont dispose la Société.

Après cette lecture, M. le président annonce qu'il s'est entendu avec M. L. Buquet, trésorier, et qu'il a répondu immédiatement à M. le ministre de l'instruction publique, en insistant principalement sur l'insuffisance de l'allocation de 300 francs accordée cette année à la Société et sur l'utilité qu'il y aurait d'augmenter le volume de nos publications scientifiques, si le gouvernement venait plus efficacement au secours de notre association.

Communications. M. H. Lucas montre à la Société une Forficésile nouvelle, et à ce sujet, il lit la note suivante :

Cette Forficésile que j'ai rencontrée à Paris n'est probablement pas indigène, je l'ai trouvée au Jardin-des-Plantes, cachée sous quelques plâtras à la base d'un mur assez humide. J'attribue la découverte de cette espèce, qui est nouvelle, à l'arrivée de caisses provenant de l'Amérique du nord. J'ai cherché à la rapporter aux espèces décrites par les auteurs, mais je n'ai trouvé aucune description qui puisse lui appartenir. La description que je donne de cet insecte a été faite sur le vivant, et à cause de la singularité que présentent les organes de la locomotion au sujet de la disposition des couleurs, je propose de désigner ce forficulien sous le nom de :

Forficesila annulipes, Luc.

Long. 15 millim. Larg. 3 millim. 1/2.

F. atra; antennarum primo articulo rufescente duobus antepenultimis testaceis; capite posticè transversim unisulcato, pro-

thorace, mesothorace, metathoraceque testaceo marginatis, hoc longitudinaliter unisulcato ; abdomine subtilissimè punctulato, segmentis ad basim ferrugineo sublimbatis ; ebelis validis, subcurvatis intrà sensiter denticulatis ; pedibus flavo-testaceis, femoribus tibisque fusco-annulatis.

La tête est d'un noir brillant, lisse et présente postérieurement un sillon transversal assez profondément marqué et légèrement en forme de croissant ; en dessous elle est d'un fauve-roussâtre avec sa partie antérieure bordée de testacé. Les yeux sont d'nn noir-mat. La lèvre supérieure est d'un brun-roussâtre ainsi que les mandibules ; quant aux palpes maxillaires et labiaux, ils sont d'un roux légèrement teinté de brun, avec les articles qui composent ces organes annelés de testacé. Les antennes sont noires, à l'exception cependant du premier article qui est d'un roux-clair, et des deux avant-derniers qui sont testacés. Le prothorax est d'un noir brillant, bordé sur les parties latérales, ainsi qu'à la base, de testacé ; il est lisse et offre dans sa partie médiane un sillon longitudinal assez fortement accusé, qui n'atteint pas tout à fait la base, laquelle est sensiblement déprimée ; le mésothorax et le métathorax sont de même couleur que le prothorax, avec leur base seulement finement bordée de testacé-roussâtre ; l'abdomen est noir, très finement ponctué, avec tous les segments teintés à leur base de ferrugineux, à l'exception cependant du dernier qui est entièrement noir, et qui présente postérieurement un sillon longitudinal assez bien marqué ; en dessous l'abdomen est d'un brun-ferrugineux ; quant aux pinces, elles sont noires, robustes, peu courbées, assez penchées en dessous et sensiblement denticulées à leur côté interne. Les pattes sont courtes, robustes, d'un jaune-testacé, avec les fémurs et la naissance des tibias annelés de brun-foncé ; pour les tarses, ils sont roussâtres, avec leurs crochets ferrugineux.

Cette espèce dont je n'ai trouvé qu'un seul individu était aptère ; je l'ai prise vers le milieu de septembre.

— M. A. Pierret communique une anomalie fort singulière observée par M. Abicot, de Gien, dans un individu de l'*Himera pennaria*.

Cette anomalie réside dans les antennes, dont l'une est

insérée au-dessus de l'œil gauche, tandis que l'autre est attachée au-dessous du même organe.

— M. L. Brisout de Barneville donne communication de la note suivante relative à l'*Acridium smilaceum* :

Durant le mois de septembre de cette année, j'ai pris, dans la forêt de Saint-Germain, l'*Acrydium smilaceum* femelle (*Œdipoda smilacea*, Fischer, *Orthopt. de la Russie*, p. 363, pl. XXXIII, fig. 13 et 14, dans le tome VIII des *Nouveaux Mémoires de la Société impériale des naturalistes de Moscou*). Cet insecte n'avait encore été signalé que comme habitant la Russie, où il a été trouvé dans le gouvernement de Moscou. M. Fischer de Waldheim le seul naturaliste qui, à ma connaissance, en ait fait mention, s'est borné à l'indiquer dans son ouvrage, mais ne l'a pas décrit. Je crois donc utile de faire connaître brièvement les principaux caractères différentiels de l'*Acrydium smilaceum*, mais basés seulement sur la considération de la femelle, le seul des deux sexes que je connaisse encore. Cette espèce appartient à la section des Œdipodes (Genre *Œdipoda*, Latr.), et paraît se rapprocher de l'*A. parallelum*.

Face à quatre carènes atteignant le bord de l'épicrâne ; carènes du vertex sans fossette, ni dépression. Antennes subfiliformes. Prothorax à trois carènes le parcourant dans toute sa longueur ; les deux latérales sensiblement droites. Élytres ovales, bien plus courtes que l'abdomen, très rétrécies vers le sommet, à nervation en général serrée. Ailes beaucoup plus courtes elles-mêmes que les élytres, rudimentaires. Cuisses des pattes postérieures très médiocrement renflées, relativement à ce qui existe chez les autres espèces. Les deux pièces terminales supérieures de l'abdomen ou les appendices supérieurs sexuels de moyenne longueur, fortement comprimés, à bord externe échancré, rétrécis en un crochet bien saillant; les deux appendices inférieurs presque de même longueur que les supérieurs, comprimés. Corps de l'insecte frais généralement d'un gris-pâle ou d'un brun-blanchâtre, ou encore d'une teinte verdâtre toujours ponctué de noir. Pattes postérieures marquées de noir ou de noirâtre vers l'articulation de la cuisse avec la jambe; ces mêmes cuisses ordinairement d'un rouge-violacé en dessous, parfois de la même couleur que le reste du corps. Long. 29 millim. environ.

— M. A. Pierret donne lecture d'une notice de M.

Schembri de Malte, qu'il a traduite en français. Cette note contient la description qui suit d'une nouvelle espèce de *Leucopsis*, désignée par l'auteur sous le nom de *L. Costæ*.

♂. Tête et antennes entièrement noires. Thorax à sa moitié antérieure couleur orangée, avec une ligne horizontale au milieu de couleur noire; partie postérieure noire, avec deux taches centrales rondes d'une teinte orangée, et deux autres triangulaires de la même couleur, sur l'insertion antérieure des ailes; partie inférieure noire: ayant deux stries de couleur orangée qui, de l'insertion postérieure des ailes, se dirigent vers l'abdomen. Écusson noir, avec une bande semi-lunaire couleur orangée qui se renfle vers la base. Abdomen noir, ayant dans la partie supérieure trois bandes de couleur orangée, et dans le dernier segment une tache ovale de la même couleur que les bandes; la partie inférieure de l'abdomen a deux grandes taches de couleur orangée, en forme de D sur un fond noir. Les pieds sont de couleur orangée, avec l'ongle noir; les cuisses des pieds postérieurs ont, dans le centre, un triangle équilatéral noir, et des dentelures de la même couleur. Les ailes sont noires, plus foncées vers le sommet.

♀. La tête est noire avec deux points orangés à l'insertion des antennes; le premier article des antennes est orange; les suivants sont noirs. Le thorax, l'écusson, les pieds, ainsi que les cuisses et les ailes ressemblent aux organes correspondants du mâle. L'abdomen est noir, dans sa partie supérieure: les bandes et la tache ronde du dernier segment sont de couleur orangée et plus restreintes que dans le mâle; il est divisé dans son milieu par une ligne étroite, noire, sur laquelle repose un petit point noir; dans sa partie inférieure, l'abdomen est entièrement noir.

Cette espèce est rare dans l'île de Malte; elle ne paraît que dans les mois de juin et de juillet; elle se pose sur le thym. Sa taille est celle de la *Leucopsis gigas*.

Lectures. M. le secrétaire donne lecture de *Notes entomologiques* de M. Achille Costa, relatives aux sujets suivants :

1° Remarques sur les caractères génériques des *Aradus*, et énumération des espèces qui se rencontrent dans le royaume de Naples (*Aradus betulæ*, Lin.; *A. cortica-*

lis, Lin. ; *A. depressus*, Fabr., et *A. dissimilis*, A. Costa, species nova) ;

2° Observations sur diverses espèces de *Bruchus*, et en particulier : sur le *Bruchus scutellaris*, Fab., que l'on croyait propre au Brésil, au Mexique, au Cap de Bonne-Espérance, etc., et qui vient d'être pris également en Italie, et sur le *Bruchus longeserratus*, A. Costa, espèce nouvelle trouvée dans les montagnes qui avoisinent l'Etna ;

3° Détails sur quelques *Microlépidoptères* indiqués par M. Guénée dans son catalogue inséré en 1845 dans les Annales de la Société ;

4° Remarques sur le travail de M. Amyot sur les *Rhynchotes de France*, principalement sur la synonymie de diverses espèces de *Podops*, l'auteur regardant son *P. siculus* comme parfaitement distinct du *P. longipes*, Fab. : ce que n'a pas fait M. Amyot ;

5° Anatomie des parties de la bouche chez les Cigales, la *Cicada orni* prise pour type ;

6° Description de la larve et de la nymphe du *Centrotus genistæ*, etc. ;

7° Anomalie observée dans un *Blaps fatidica*, et présentant quelque ressemblance avec celle indiquée par M. E. Mocquerys dans un *Geotrupes sylvaticus ;*

8° Sur l'habitat de l'*Astomella Vanetii*, que l'auteur a découvert aux environs de Naples, et détails sur cette espèce.

— M. A. Pierret donne lecture d'une notice de M. Achille Guénée sur la vie et les travaux de *de Villiers*. Ce travail, qui avait été demandé à M. Guénée par la Société, sera imprimé dans le quatrième numéro des Annales pour 1847.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1847.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 13 Octobre 1847.)

Présidence de M. REICHE.

M. de Selys Longchamps, de Liége, membre de la Société, et MM. le docteur Chavannes et Paul Gervais, assistent à la séance.

M. E. Desmarest, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXV (2e semestre de 1847), nos 12, 13 et 14. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Académie des sciences et lettres de Montpellier, mémoires de la section des sciences. Année 1847. — br.

in-4° avec pl. Offert en échange des Annales par l'Académie de Montpellier.

—Recherches faites à la magnanerie de Saint-Tulle, par MM. Guérin-Méneville et E. Robert. — br. in-8°. Offert par les auteurs.

— Essai sur les Lépidoptères du genre *Bombyx*, qui donnent ou qui donneront de la soie, par M. Guérin-Méneville. (Extrait de l'*Encyclopédie moderne.*) — br. in-8°. Offert par l'auteur.

—Nécessité d'introduire l'étude de la zoologie dans l'enseignement agricole, par M. Guérin-Méneville. (Extrait du *Journal d'agriculture pratique.*) — br. in-8°. Offert par l'auteur.

Correspondance. Lettres de M. le sénateur V. Heyden, de Francfort-sur-le-Mein, et de M. Felix Genin, de Chambéry, remerciant la Société de ce qu'elle a bien voulu les admettre au nombre de ses membres.

Communications. M. le secrétaire annonce la mort de l'un des membres honoraires de la Société, M. Alexandre Brongniart, décédé à Paris, le 7 octobre.

— M. H. Lucas met sous les yeux de la Société une boîte contenant des nids en terre formés par l'*Odynerus spinipes*, et dans lesquels ont été trouvés des individus à l'état parfait du *Chrysis ignita*.

Ces divers Hyménoptères, dit M. H. Lucas, ont été rencontrés aux environs de Nauphle, près de Versailles, par M. E. Rousseau, chef des travaux anatomiques au Muséum d'histoire naturelle de Paris. La rencontre du *Chrysis ignita* dans le nid de l'*Odynerus spinipes* semble démontrer d'une manière manifeste que ces Hyménoptères vivent parasites aux dépens de cette espèce d'Odynère. On ne connaît que d'une manière très vague l'histoire des *Chrysis ;* Latreille, dans le tome Ve du Règne animal de Cuvier, dit au sujet de ces Hyménoptères, que les espèces qui composent ce genre déposent leurs œufs dans les nids

des apiaires solitaires maçonnes, ou dans ceux de quelques autres Hyménoptères. Leurs larves dévoreraient celles de ces insectes. Ce qui viendrait confirmer l'opinion émise par le savant Latreille, et qui est aussi celle de MM. de Saint-Fargeau et Westwood, c'est la rencontre du *Chrysis ignita* dans les nids de l'*Odynerus spinipes*, où cette espèce avait sans aucun doute subi toutes ses métamorphoses. A ces faits nullement contestés par les deux entomologistes que j'ai cités plus haut, j'ajouterai encore une observation qui vient à l'appui de la manière de voir de Latreille au sujet du parasitisme des espèces de ce genre, c'est que pendant mon séjour en Algérie, particulièrement dans le cercle de la Calle, j'ai souvent surpris des *Chrysis* déposant leurs œufs dans des nids d'*Osmia*, surtout le *Chrysis* que j'ai désigné dans mon Histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie sous le nom de *C. barbara*. Ces Osmies, surtout les *O. ferruginea* et *cærulescens*, Latr., établissent leurs nids dans les coquilles terrestres, particulièrement dans les *Bulimus decollatus*, les *Helix cespitum*, *coriosula* et *hieroglyphicula*. J'ai même souvent surpris ces *Osmia*, surtout l'*O. ferruginea*, revêtir d'une belle couleur verte toute la partie externe de ces diverses coquilles, sans doute pour tromper leurs nombreux ennemis, et protéger par ce moyen leur progéniture. Le *Chrysis* que j'ai cité plus haut ne dépose qu'un œuf dans chacun de ces nids, et c'est toujours pendant l'absence de l'*Osmia* que le *C. barbara* vient placer cet œuf incommode, dont les habitants légitimes lui serviront de nourriture. Espérant pouvoir observer ces Osmies avec leurs parasites, j'avais recueilli un assez grand nombre de ces coquilles renfermant les nids des *Osmia ferruginea* et *cærulescens* avec les œufs déposés par le *Chrysis barbara*; mais je n'ai jamais pu les élever. J'attribue cette difficulté au peu de repos dans lequel je laissais ces coquilles, étant obligé de me déplacer sans cesse et ne pouvant rester que très peu de temps dans le même endroit.

Nul doute maintenant que les *Chrysis* ne vivent parasites aux dépens de certains Hyménoptères, particulièrement des *Odynerus* et des *Osmia*. Les observations de Latreille, appuyées de celles de MM. de Saint-Fargeau et Westwood, la rencontre de plusieurs *Chrysis ignita* dans les nids de l'*Odynerus spinipes*, les remarqnes que j'ai faites moi-même pendant mon séjour en Algérie et qui justement viennent concorder avec ce qui avait été déjà préalablement observé, démontrent d'une manière évidente le parasitisme des espèces qui composent cette coupe générique.

Pour élever ces Hyménoptères, c'est-à-dire suivre le *Chrysis* à partir du moment où l'œuf a été déposé par la femelle, soit dans un nid d'*Osmia*, soit dans un nid d'*Odynerus* et observer ses métamorphoses, ce serait une étude difficile à faire et qu'une résidence à Paris ne permet pas ou que très rarement ; c'est donc aux entomologistes régnicoles que sont réservées ces sortes d'études, bien faites pour exciter le zèle de ces observateurs amis de l'entomologie ; aussi ne saurais-je trop les y engager.

— M. H. Lucas montre quelques Coléoptères et deux Hémiptères qui ont été pris dans les environs de Bitche, par notre collègue M. le capitaine Gaubil ; il n'y a pas d'espèces nouvelles parmi les Coléoptères (1), mais les deux Hémiptères qui ont été trouvés dans les fourmilières de la *Formica rufa* sont nouveaux, et M. Amyot les désigne sous les noms de *Pterometus calutus* et *Gaubiloides*.

—M. de Selys Longchamps annonce qu'il a déjà fait imprimer la moitié de la *Revue des Libellules d'Europe*, qu'il publie avec la collaboration du docteur Hagen, de Kœnigsberg, et que le volume paraîtra dans quelques mois.

Le nombre des espèces indigènes sera de cent environ. Tous les types décrits par les différents auteurs ont été examinés par M. de Selys Longchamps ou par M. Hagen, de

(1) Voici la liste de ces insectes : *Carabus nodulosus*, Fabr. — *Pogonus luridipennis*, Germar. — *Steropus æthiops*, Illiger. — *Amara infima*, Knoch (*granaria*, Dej.).—*Bembidium* (*Peryphus*) *elongatum*, Dej. — *Dytiscus latissimus*, Linné. — *Oxyporus maxillosus*, Fabr.—*Trichopteryx pusilla*, Gyllenh. (*nitida*, Heer, *quadri-foveolata*, *Allibert*).— *Ampedus sanguineus*, Linné.—*A. lythropterus*, Germar. — *Omophlus betulæ*, Herbst (*picipes*, Fabr.) – *Cistela bicolor*, Fabr.—*Emphylus glaber*, Gyl. — *Liodes humeralis*, Fabr.—*L. glabra*, Kugelan.—*Scydmænus cornutus*, Motschoulsky.—*S. coll*[illegible] Müller.

sorte qu'il ne pourra guère subsister aucun doute sur les déterminations ni sur la synonymie. Des planches figureront les appendices anals de la plupart des espèces.

M. de Selys Longchamps explique que, vu l'importance que la découverte de beaucoup de genres et d'espèces nouvelles a donnée aux Libellulidées, et d'après l'étude plus approfondie qu'il en a faite, il a été amené à démembrer cette famille en trois familles et en six sous-familles ; savoir :

FAMILLES.		
1. LIBELLULIDÆ.	1. SOUS-FAMILLE.	*Libellulina.*
	2. —	*Cordulina.*
2. ÆSCHNIDÆ. .	1. —	*Gomphina.*
	2. —	*Æschnina.*
3. AGRIONIDÆ. .	1. —	*Calopterygina*
	2. —	*Agrionina.*

Il fait remarquer que ces divisions répondent presque exactement aux six genres admis par M. Burmeister.

En conséquence de ce démembrement, M. de Selys Longchamps adopte pour titre de son ouvrage : *Revue des Odonates ou Libellules d'Europe*, admettant comme sous-ordre la division proposée sous ce nom par Fabricius, et reproduite par M. le docteur Rambur.

M. Amyot demande si M. de Selys Longchamps n'aurait pas dû, à l'exemple des Allemands, rectifier les noms sous le rapport grammatical et écrire *Odontognathes* au lieu d'*Odonates*, en raison de l'étymologie grecque.

M. de Selys Longchamps répond qu'en principe et en thèse générale, il croit que M. Amyot a raison, mais que le nom ayant été proposé par Fabricius, puis adopté par M. Rambur, et ne figurant qu'une fois et sur le titre de sa Revue, il n'a pas osé le modifier à ce point

pour cette fois, craignant qu'il ne fût plus reconnaissable en raison de la différence notable de prononciation entre le mot *Odonata* et *Odonthognatha*.

— M. Bellier de la Chavignerie parle de la chenille et de la nymphe du *Lycæna* (*Polyommatus*) *bætica*, qui n'ont pas encore été figurées, et qu'il vient d'être à même d'observer aux environs de Chartres. Ces chenilles vivent dans les siliques du baguenaudier, et, dans un très grand nombre de cas, elles sont piquées et détruites par un Hyménoptère de la nombreuse famille des Chalcidites, et cependant les graines de la plante ne sont pas percées. Il faut donc que les larves des Chalcidites aient été déposées, à l'état d'œuf, sur les chenilles du *Lycæna*, et que celles-ci les aient élevées en parasites.

— M. Doüé parle d'une masse énorme de Coccinelles (*Coccinella* 19-*punctata*) qu'il a observée au pied d'un peuplier, et dont le nombre ne s'élevait pas à moins de douze ou quinze cents.

— M. Guérin-Méneville montre une *Pimelia bipunctata*, qui est encore vivante, quoiqu'elle ait été piquée à Toulon, il y a environ un mois.

— M. Paul Gervais communique quelques détails sur la larve du *Nanodes tamarisci*, de la famille des Curculionides. Cette larve vit dans les ovaires des *Tamarix*, et lors de la chute de ces ovaires, elle peut, quoique renfermée dans leur intérieur, les faire sauter à la hauteur de deux ou trois centimètres au-dessus du plan sur lequel on l'a placée. Le saut de ces petites sphères se répète à des intervalles assez courts, et lorsqu'on n'en connaît pas la cause, il excite vivement la curiosité. M. Paul Gervais doit la première communication de ce fait à M. le docteur Rancoulet, ancien aide de botanique de M. Delile, à Montpellier.

Rapports. Il est donné lecture de deux rapports :

1° De MM. Ch. Bouvin et L. Brisout de Barneville, sur M. Emile Deville, employé du Muséum d'histoire naturelle, chevalier de la Légion-d'Honneur, présenté par M. E. Desmarest ;

2° De MM. H. Lucas et Deyrolle, sur M. le baron de Meckhenheim, présenté par MM. L. Buquet et Blutel.

MM. les commissaires-rapporteurs concluent à l'admission de ces candidats.

Lectures. M. E. Desmarest donne lecture de deux notices de M. Blisson, ayant pour titres :

1° Description de la larve et de la nymphe du *Cryptophagus hirtus ;*

2° Histoire des métamorphoses du *Sylvanus sexdentatus.*

— M. L. Buquet communique un mémoire de M. L. Fairmaire, intitulé : Description du genre *Chalcas* (1).

— M. le docteur Chavannes donne lecture d'un travail ayant pour titre : Notice sur deux Coccus cérifères du Brésil (*Coccus psidii* et *cassiæ*).

— M. le trésorier lit une note de M. Stanislas Julien, intitulée : Détails sur la cire d'arbre et sur les insectes qui la produisent (extraits des auteurs chinois).

Ces deux derniers mémoires, étant présentés par des personnes étrangères à la Société, seront renvoyés à l'examen de commissions spéciales pour juger de l'oportunité de leur impression dans les Annales.

Membres reçus. M. Emile Deville, à Paris. — M le baron de Meckhenheim.

(1) En attendant la publication de ce travail dans nos Annales, les phrases diagnostiques des espèces du genre *Chalcas* ont été données dans la *Revue zoologique* (numéro de décembre 1847). E. D.

(Séance du 27 Octobre 1847.)

Présidence de M. REICHE.

MM. Audinet-Serville, membre honoraire, et le marquis de La Ferté-Sénectère, membre régnicole, assistent à la séance.

En l'absence du secrétaire, M. A. Pierret, secrétaire-adjoint, lit le procès-verbal de la dernière séance et la rédaction en est adoptée par la Société.

Ouvrages offerts. Journal d'agriculture pratique et de jardinage, publié sous la direction de M. le docteur Bixion, par les rédacteurs de la Maison rustique du XIXe siècle, tome IV. (N^os^ des 7 avril, 11 août et 12 septembre 1847.) — br. in-8°. Offert par M. Guérin-Méneville.

— Handbuch der entomologie von Hermann Burmeister. 3e vol. (*Xylophila* et *Pectinicornia*). — 1 vol. in-8°. Offert par M. L. Buquet au nom de l'auteur.

Communications. M. Audinet-Serville annonce avoir trouvé cette année, à sa campagne près de Coulommiers, deux insectes fort rares dans le rayon de la Faune parisienne. L'un est le *Metæchus paradoxus*, Coléoptère appartenant à l'ancien genre *Rhipiphora ;* l'autre est la *Pseudophana europœa*, insecte de l'ordre des Hémiptères, qu'on ne rencontre ordinairement que dans le Midi de la France.

M. le marquis de La Ferté-Sénectère prend la parole au sujet de cette communication et dit qu'il a trouvé, il y a plusieurs années, le *Metæchus paradoxus* dans une allée de la forêt de Saint-Germain.

— M. Deyrolle communique le fait suivant :

Un de mes frères, M. Narcisse Deyrolle, qui arrive de la pro-

vince de Sainte-Catherine (Brésil), où il a, pendant un séjour de quatre années, fait de nombreuses récoltes d'objets d'histoire naturelle, particulièrement en insectes coléoptères, a observé un fait qui me paraît digne de fixer l'attention des entomologistes.

Dans les premiers jours d'octobre 1846, alors qu'il s'occupait de ses récoltes entomologiques dans l'intérieur de la province, il fut informé que la mer rejetait sur la plage des quantités considérables d'insectes; en effet, arrivé sur les lieux, quel fut son étonnement d'y voir des masses innombrables d'insectes répandues sur le sable, disposées par zônes, selon que le mouvement des vagues et des marées les avaient plus ou moins poussées, et dans une telle proportion qu'il eût été possible de les ramasser à la pelle et d'en charger des navires. Ces insectes étaient morts, à quelques rares exceptions près. M. N. Deyrolle se flattait d'une immense capture, non seulement pour le nombre des exemplaires, ce qui n'était pas douteux, mais aussi pour la variété des espèces; il fut étrangement trompé sous ce dernier rapport, car malgré toute la peine qu'il s'est donnée pendant douze heures, il n'a pu en découvrir plus de trois, dont une seule formait presque toute la masse; les deux autres étaient tellement disséminées qu'il dut se contenter d'une quinzaine d'exemplaires de chacune, tandis qu'il eût pu prendre des milliards de la première. Ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est qu'elles appartiennent toutes les trois à la famille des Carabiques, dans l'ordre des Coléoptères, famille qui n'avait offert jusqu'ici aucun exemple d'une semblable propagation. Je ferai connaître, ajoute M. Deyrolle, lorsque j'aurai pu les étudier, à quels genres elles se rapportent.

Mon frère n'a pu préciser exactement l'étendue que ces insectes recouvraient; mais il a constaté qu'ils existaient déjà près de Sainte-Catherine, à peu près à 25 lieues au sud de Saint-Francisco, qu'il habitait, et jusqu'à Paranag, où il s'est rendu, à environ 25 lieues au nord; il les a trouvés presque aussi abondants partout. Quelques jours plus tard, leur décomposition occasionnait une fièvre pestilentielle dont les habitants des côtes furent particulièrement atteints.

La cause de ce phénomène paraît pouvoir s'expliquer par les ouragans et les pluies torrentielles qui avaient eu lieu quelques jours auparavant, lesquels avaient occasionné une crue extraordinaire de plusieurs rivières de cette côte, particulièrement de l'Ittaguay, située à peu près à égale distance entre Sainte-Catherine et Saint-Francisco, qui charriait dans son lit des arbres d'une immense dimension; ces

rivières, en dépassant leur niveau ordinaire, auront submergé et entraîné les insectes que la mer aura ensuite rejetés sur la plage où ils ont été trouvés ; mais cette grande abondance d'une même espèce de Carabiques est un fait réellement extraordinaire. Les habitants de ces contrées n'avaient, à leur dire, jamais rien vu de semblable.

A l'occasion de la communication de M. Deyrolle, M. Guérin-Méneville ajoute que des faits à peu près semblables ont été observés au bord des marais salés, par M. Alcide d'Orbigny, lors de son voyage en Patagonie.

M. Reiche rappelle également que dans la Russie méridionale, on trouve aussi des quantités considérables d'insectes au bord des lacs salés.

— M. Doüé montre à la Société deux Coléoptères qui présentent chacun une monstruosité remarquable : l'un est un *Chlœnius festivus*, chez lequel l'élytre droite est beaucoup plus courte que la gauche ; l'autre est un *Melolontha fullo*, qui offre, au milieu de l'élytre, comme une sorte de bourrelet résultant d'une blessure que l'insecte aura reçue en sortant de sa nymphe. Ces deux insectes ont été donnés à M. Doüé par M. Berce.

— Le même membre parle de plusieurs Harpales qu'il rapporte à l'*Harpalus ferrugineus*, qu'il a trouvés aux environs de Fère-en-Tardenois, et qui lui ont présenté des élytres d'un fauve brun-clair. Selon M. Doüé, la coloration du dessus du corps de ces Coléoptères ne saurait être attribuée à un état d'imperfection ou de dégénérescence des élytres ; car ces dernières présentaient la dureté de celles d'un insecte parfait, enfin notre confrère a gardé un de ces insectes chez lui pendant plus d'un mois vivant, exposé à la lumière, et cet insecte a subi cette épreuve sans offrir la moindre altération dans sa couleur.

— M. Bellier de la Chavignerie appelle l'attention de la Société sur un *Liparis dispar* mâle qui présente un

commencement d'hermaphrodisme, en ce sens que l'aile supérieure droite offre dans une partie de sa surface le dessin et la couleur qui caractérisent la femelle de ce *Bombyx*, tandis que l'aile supérieure gauche conserve tout le faciès du sexe mâle. Cette communication est accompagnée d'un dessin fort exact et que M. Bellier de la Chavignerie destine à accompagner une notice pour les Annales.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société plusieurs *Ixodes* formant deux nouvelles espèces, qui ont été rencontrés sur un *Python molure*, Gray, provenant des Indes-Orientales :

Parmi ces deux espèces, dit M. H. Lucas, il y en a une qui ressemble beaucoup à l'*Ixodes flavo-maculatus*, déjà décrit et figuré dans nos Annales. Quoique l'analogie soit grande, cette espèce cependant en diffère par des caractères bien tranchés, et de plus je ferai remarquer que l'Ophidien sur lequel cet *Ixodes* a été rencontré est aussi une autre espèce et habite une région bien différente de celle du *Boa constrictor*, sur lequel vit l'*Ixodes flavo-maculatus*.

Ixodes Gervaisii, Luc. — Long. 3 millim. ; larg. 2 millim. 1/2 (mâle). Long. 9 millim. ; larg. 4 millim. 3/4 (femelle). — *I. Corpore latiore quàm longiore; fusco, in medio tamen nigro, fusco-rufescente marginato, fortiter punctato, virescente quinque maculato; capite, palpisque rufescentibus; pedibus sat validis, fusco-rufescentibus; corpore infrà flavo-testaceo* (*Maris*).

Corpore in fœminâ tantùm virescente trimaculato; abdomine suprà infràque cinereo.

Le corps est sensiblement plus large que long, légèrement rétréci vers sa partie antérieure ; il est d'un brun-foncé, couleur qui tourne au noir vers le milieu du corps, tandis que sur les parties latérales, il est d'un brun-roussâtre ; il est orné de taches d'un jaune-verdâtre ainsi disposées ; une de chaque côté près des bords latéraux, ayant plutôt la forme d'une bande qui serait arquée et profondément échancrée à son côté interne ; de chaque côté de la base de cette bande, on aperçoit une autre tache, à peu près trianguliforme, indépendante de la bande que je viens d'indiquer ; enfin, dans le milieu, on remarque

une troisième tache plus large que longue et affectant à peu près la figure d'un ovale qui serait placé transversalement; il est aussi à noter que toute la surface du corps est couverte de points arrondis, assez gros, peu serrés et profondément enfoncés. La tête, plus large que longue, est roussâtre et ne présente que quelques points, mais seulement à sa base. Les palpes un peu plus longs que le suçoir sont, ainsi que ce dernier organe, de même couleur que la tête. Les pattes sont grêles, d'un brun-roussâtre. Tout le corps en dessous est d'un jaune-pâle.

La femelle est remarquablement plus grande que le mâle, auquel elle ressemble beaucoup. Le thorax ou du moins la partie cornée qui semble représenter cet organe, est plus large que longue et affecte la figure d'un cœur évasé; elle est d'un brun-roussâtre, fortement ponctuée, comme chez le mâle, et ne présente que trois taches jaunes, dont deux latérales et une médiane; quant à celle-ci, elle est de forme oblongue, mais le plus souvent ovalaire. L'abdomen est cendré et parsemé de points dans les divers sillons que présente cet organe. Celui-ci en dessous est entièrement de même couleur qu'en dessus. Les stigmates sont d'un brun-roussâtre et l'ouverture de l'oviducte n'est sensible que par une petite saillie arrondie, d'un cendré foncé.

C'est près de l'*Ixodes flavo-maculatus*, Luc. (Ann. de la Société ent. de France, 2e série, tom. IV, p. 56, pl. 1, fig. 1), que vient se ranger cette espèce, avec lequel elle ne pourra être confondue à cause de son corps qui est sensiblement plus large que long, de ses pattes qui sont moins allongées et moins grêles et surtout des taches que présente le dessus du corps qui ne sont qu'au nombre de cinq, tandis que dans l'*I. flavo-maculatus*, cette même partie en offre neuf et sont différemment disposées.

Cette espèce vit sur le *Python molure*, Gray, et se plaît dans les interstices que laissent les écailles entre elles.

Ixodes fusco-lineatus, Luc. — Long. 5 millim.; larg. 3 millim. — *I. subovatus; capite lævigato, fusco-rufescente; thorace fusco-rufescente nitido, sparsim punctato fusco-lineatoque; pedibus sat validis, fusco-ferrugineis.*

La tête est lisse, d'un brun-roussâtre; les palpes sont de même couleur que la tête; quant au suçoir, il est testacé. Le thorax est de forme ovalaire, beaucoup plus large à sa base qu'à sa partie antérieure, qui est étroite et profondément échancrée pour recevoir la

tête; il est parsemé de points fins et peu marqués; il est d'un brun-roussâtre brillant, orné de lignes brunes sur ses parties latérales et postérieurement; celles-ci sont ainsi disposées : trois peu allongées sur les parties latérales, obliquement situées et se réunissant par leur partie antérieure et du côté interne; deux placées postérieurement, assez rapprochées et réunies seulement à leur partie antérieure; entre ces bandes et celles que présentent les parties latérales, on aperçoit une autre bande, mais isolée et sinueusement disposée; postérieurement l'abdomen est comme découpé et orné de taches brunes; je ferai aussi remarquer que les intervalles présentés par ces découpures sont assez fortement ponctués. En dessous le corps est ponctué, testacé, bordé de brun-foncé avec les intervalles des découpures, tachés de brun-roussâtre. Les pattes sont assez fortes, d'un brun-ferrugineux. Il n'a été rencontré qu'un seul individu de cette espèce, qui vit comme la précédente et qui a été trouvé dans les mêmes conditions.

—Le même membre montre également à la Société un morceau de succin taillé et qui renferme un Orthoptère du genre des *Gryllus*. Il serait difficile, dit M. H. Lucas, de déterminer spécifiquement cet Orthoptère, la partie supérieure de la tête lui manquant. Cette espèce, qui est un mâle, semble ne pas avoir encore atteint son entier développement; car elle est privée des organes du vol. Comparé aux espèces déjà connues, cet Orthoptère a paru à notre collègue se rapprocher du *Gryllus sylvestris*. Ce morceau de succin, qui n'appartient pas à M. H. Lucas, lui a été communiqué par M. Bonissant, qui l'a acheté à M. Mathieu comme provenant des environs de Kœnigsberg.

—M. Reiche donne lecture des préliminaires d'une monographie du groupe des *Anthicites* par M. le marquis de La Ferté-Sénectère. Cet ouvrage n'est pas destiné à la Société et paraîtra bientôt dans le *Spécies iconographique des Coléoptères*, de M. Guérin-Méneville.

Lectures. M. Pierret lit deux notices de M. le colonel Goureau, intitulées :

1° Notes pour servir à l'histoire des *Insectes gallicoles* et à celles de leurs *parasites* (suite);

2° Note pour servir à l'histoire de l'Anthomyie à large queue, *Anthomyia platura*, Meigen, et à celle de son parasite.

(Séance du 10 Novembre 1847.)

Présidence de M. REICHE.

M. Lefebure de Cérisy, membre régnicole, assiste à la séance.

M. A. Pierret, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société. — M. E. Desmarest reprend ensuite les fonctions de secrétaire.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXV (2e semestre de 1847). Nos 15, 16, 17 et 18. — Funérailles de M. Al. Brongniart; discours de MM. Elie de Beaumont, Duméril, Chevreuil et Dufrénoy. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Mémoires de la Société libre d'émulation du Doubs. 2e vol., tome III (1846), 5e et 6e livraisons. — br. in-8° avec pl. Besançon 1847. Offert par M. Th. Bruand.

Communications. M. Guérin-Méneville présente à la Société diverses communications importantes, et il fait passer des dessins qu'il a faits d'après nature pendant le voyage qu'il vient de terminer. Ces observations ont principalement pour sujets :

1° La *muscardine*, que notre collègue a étudiée dans

les plus grands détails dans la magnanerie de M. E. Robert, à Saint-Tulle, et en collaboration avec ce praticien distingué;

2° Les dégâts que causent aux oliviers certains insectes et particulièrement une espèce du groupe des *Psyllides;*

3° Quelques observations sur une nouvelle espèce de *Scolytus*, qui vit sur l'amandier et que l'auteur n'a pas eu le temps d'étudier suffisamment pour être à même de la classer actuellement.

— M. Laboulbène donne communication, au nom de M. Léon Dufour, de la note suivante sur le *Cyrtonus Dufourii :*

Il y a 35 ans que dans mes relations entomologiques avec Latreille, je lui envoyai, sous le nom de *Chrysomela eumolpus*, un Coléoptère que je venais de découvrir en Espagne et qu'il confirma être nouveau. C'est ce même insecte que Dejean, possesseur de la collection de Latreille, appela dans son catalogue *Cyrtonus Dufourii*, en citant le nom spécifique que portait mon étiquette. Depuis l'époque où, par dévoûment à la science et à l'ami qui l'illustrait, je m'étais décidé à donner en bloc à ce dernier tous mes insectes espagnols, cette jolie Chrysoméline ne m'avait laissé d'autre souvenir qu'une description manuscrite. Tout récemment notre collègue M. Ecoffet a enrichi la Faune française de ce même *Cyrtonus* trouvé dans les montagnes de la Lozère, et il me l'a obligeamment communiqué. Comme cet insecte figure simplement de nom dans le catalogue de Dejean et qu'il est encore peu connu des entomologistes, je crois rendre un service à la science en le décrivant succinctement.

Cyrtonus Dufourii, Dej. Catal. 2e édit. p. 423.

Apterus, ovatus, convexus, viridi nec non cupreo-aneus, lævis, nitidus, glaber, antennis tarsisque rufo-piceis; thoracis dorso-subgibboso, angulis posticis in dentem productis; elytris subtiliter punctato-seriatis. Long. 8-9 *millim.*

Hab. in montibus Galliæ meridionalis et Hispaniæ sub lapidibus.

La forme bombée du corselet et la longueur des antennes lui donnent de la ressemblance avec un *Eumolpus*. Tête et corselet avec

un pointillé vague d'une finesse qui échappe presqu'à la plus forte loupe. Antennes grêles, moniliformes; premier article plus grand, le dernier plus long que ceux qui le précèdent et atténué au bout. Angles postérieurs du corselet prolongés en pointe obtuse, comme dans beaucoup d'*Elater ;* ses bords latéraux et antérieur avec un fin rebord linéaire. Ecusson subtriangulaire, enfoncé. Chaque élytre avec huit ou neuf séries longitudinales superficielles de points fort petits, moins sensibles vers la suture. Point d'ailes et élytres soudées. Dessous du corps et pattes d'un vert-bronzé avec les tarses et le bout des tibias roussâtres.

En novembre 1812, je rencontrai le *Cyrtonus* sous les pierres des montagnes de Murviedro dans le royaume de Valence. Il y était rare. Suivant M. Ecoffet, il habite aussi sous les pierres dans les versants méridionaux des montagnes des environs de Mende. Il ne se montre guère qu'en février dans le temps des neiges; il disparaît en mars. Cette dernière observation n'est pas sans intérêt.

Après avoir entendu la lecture de cette note, M. Chevrolat fait observer que l'insecte trouvé autrefois par M. Léon Dufour en Espagne, et qu'on a nommé *Cyrtonus Dufourii* n'est peut-être pas le même que celui que vient de découvrir M. Ecoffet dans les montagnes des environs de Mende; il se pourrait, d'après lui, que le Coléoptère de M. Ecoffet puisse former une seconde espèce du genre *Cyrtonus*.

Lecture. M. E. Desmarest lit un mémoire de M. Blisson sur la nymphe de la *Cicindela campestris*.

Dans cette notice, notre collègue du Mans complète entièrement l'histoire des métamorphoses de la *Cicindela campestris*, dont on connaissait la larve depuis longtemps, mais dont on n'avait pas encore décrit la nymphe, et il donne des détails importants sur les premiers états de ce Coléoptère.

Rapport. M. le secrétaire donne lecture d'un rapport de la commission de publication, qui s'est réunie chez son président, le 9 novembre dernier, pour régler la

composition du 4e numéro des Annales pour 1847. La Société adopte la composition de ce numéro, telle qu'elle est proposée par la commission de publication.

(**Séance du 24 Novembre 1847.**)

Présidence de M. REICHE.

MM. Lefebure de Cérisy, membre régnicole, et Guillebault, de Lyon, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. 2e série, tome V. 1847 3e trimestre. — 1 vol. avec pl. (deux exemplaires).

Communications. M. A. Pierret donne lecture, au nom de M. Bellier de la Chavignerie, de la note suivante :

« Dans une de nos dernières séances, j'ai eu l'honneur d'entretenir la Société de la chenille du *Lycæna* (*Polyommatus*) *bætica* que j'avais pu observer cet été, l'ayant élevée en certaine quantité. Aujourd'hui je viens compléter cette communication par le fait suivant : il m'est encore éclos, le 17 novembre, deux *Lycæna* (*Polyommatus*) *bætica*, provenant de chenilles qui s'étaient métamorphosées au mois d'août dernier, et qui, pour la plupart, m'avaient donné leurs papillons dix ou douze jours après la transformation. Cependant la pièce où je conserve mes chenilles et chrysalides est exposée au nord ; je n'y fais jamais de feu et les fenêtres restent constamment ouvertes le jour et la nuit, en toute saison, afin de tenir, autant que possible, la température du dedans au niveau de celle du dehors. Des éclosions aussi tardives m'ont paru fort extraordinaires. Ne sembleraient-elles pas prouver que le *Polyommatus bæticus* a l'habitude d'hiverner à l'état d'insecte parfait, ainsi qu'on l'a déjà observé chez plusieurs espèces de Rhopalocères, et ne doit-on pas voir, dans le fait que je signale, une nouvelle preuve de l'admirable prévoyance de la nature, qui n'a pas voulu qu'une espèce disparût d'une localité, si, par une cause quelconque, les œufs ou nymphes destinés à la reproduction de l'espèce venaient à être entièrement détruits ? Il me paraît hors de doute que le *Polyommatus bæticus* ne peut, comme un très grand nombre d'espèces, déposer avant la saison rigoureuse, des œufs devant éclore au printemps. Les mœurs tout exceptionnelles de la chenille

qui produit ce joli petit diurne ne sauraient permettre d'adopter cette hypothèse ; car les larves passant leur vie entière dans l'intérieur des siliques du baguenaudier, dont elles rongent les graines, ne sauraient, à leur sortie de l'œuf, percer l'enveloppe de ces siliques pour s'y introduire. Il est donc certain que la femelle du *Lycœna bœtica* dépose ses œufs dans le calice de la fleur, ainsi que le font parmi les nocturnes la plupart des espèces du genre *Dianthœcia* et quelques Géomètres. Les œufs se trouvent alors enfermés d'eux-mêmes dans les siliques au moment où la graine succède à la fleur. Ce n'est donc qu'à l'époque seule où le baguenaudier fleurit que l'accouplement et la ponte du *Lycœna bœtica* peuvent avoir lieu. N'est-il donc pas alors fort présumable que dans la nature, quelques *Lycœna bœtica* s'engourdissent pendant l'hiver, pour servir, au printemps suivant, à la reproduction de l'espèce.

Après cette communication, quelques observations sont présentées relativement à divers Lépidoptères que l'on rencontre parfois à l'état parfait et volant au soleil. M. A. Pierret cite particulièrement plusieurs *Vanessa*, surtout la *Vanessa antiopa*, que l'on voit en hiver dans les environs de Paris, et M. Lefebure de Cérisy parle des *Vanessa polychloros* et *urticæ* qu'il a vu souvent, en Provence, hiverner dans de vieux bâtiments, où on les remarque suspendues aux voûtes.

— M. Javet montre à la Société deux Coléoptères fort rares, trouvés dans le Tyrol, et que l'on n'avait pas encore vus en nature à Paris ; ce sont les *Broscosoma baldense* et *Laricobius Erichsonii* de M. Rosenhauër.

— Le même membre dit qu'il vient de trouver à Conflans, près Paris, l'*Apion Waltonii*; espèce que l'on n'avait pas encore prise en France et qui vivait sur une *Potentilla*.

— M. Reiche annonce que M. Graëlls a trouvé dernièrement, en Espagne, plusieurs individus de la *Megacephala euphratica*, et il dit qu'une note sera présentée à ce sujet à la Société.

—M. L. Fairmaire dit qu'il a trouvé, au mois de juin dernier, plusieurs individus de la *Cicindela chloris* dans la vallée de Fenestrelle et qu'il a toujours pris cet insecte courant sur la neige. Notre collègue ajoute qu'il a rencontré, également à Fenestrelle, dans le fond de la vallée, le *Saphanus spinosus*.

— M. A. Pierret parle de deux individus de la *Deilephila porcellus* qui lui ont été communiqués par M. Dert, de Bordeaux, et qui présentent une maladie particulière et remarquable ; chez ces deux Lépidoptères, on voit, sous les yeux, des tubercules jaunâtres qui semblent être un commencement de végétation parasite. Le fait le plus intéressant, c'est que ces *Deilephila porcellus* ont été pris à l'état parfait volant au crépuscule, tandis qu'habituellement les insectes ainsi attaqués par des végétations parasites périssent à l'état de chenilles. Du reste, M. Guérin-Méneville, auquel M. A. Pierret a communiqué ces deux insectes, présentera une note à leur sujet.

(Séance du 8 Décembre 1847.)

Présidence de M. REICHE.

MM. Audinet-Serville, membre honoraire, et Maymat, de Clermont, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Table des tome XXIV et tome XXV (2e semestre de 1847). Nos 19, 20, 21 et 22. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— The transactions of the Entomological Society of London. Vol. IV. Part the fifth, et vol. V, part the first

and the second.—br. in-8° avec pl. col. Offert par la Société entomologique de Londres.

Correspondance. Lettre de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, demandant de nouveaux détails sur la Société et, principalement, si elle a créé des prix scientifiques.—M. le président a répondu immédiatement à cette lettre.

Communications. M. Guérin-Méneville présente des observations sur le *Deilephila porcellus*, dont M. A. Pierret a parlé dans la dernière séance et qui présentait sur la partie à facettes des yeux une sorte de végétation très remarquable. Il ajoute qu'il a observé, il y a plusieurs années, une *Leptura* qui avait une végétation semblable, et qui cependant volait avec facilité et ne semblait pas malade. Ces deux faits semblent montrer, si ces productions sont bien des végétations parasites, que des insectes ainsi attaqués peuvent néanmoins voler; ils tendent à prouver, en outre, qu'il n'est pas nécessaire que ces animaux soient malades pour être attaqués par des cryptogames, et que, dès lors, la muscardine peut être la cause de la maladie et non pas son résultat, ainsi que certaines personnes le pensent encore.

—M. Deyrolle donne communication de la note suivante que vient de lui adresser notre collègue, M. Graëlls.

En attendant que je rédige, avec détails, un mémoire pour les Annales de notre Société, sur quelques découvertes entomologiques que j'ai faites pendant mes dernières chasses d'insectes, je m'empresse de porter à la connaissance de mes collègues l'existence du genre *Megacephala* dans la Faune espagnole et par conséquent dans celle d'Europe (1).

(1) On sait que pendant longtemps on a cru la *Megacephala euphratica* exclusivement propre aux pays baignés par l'Euphrate, et que ce n'est que l'année dernière que le major Blanchard en a découvert un individu en Algérie, dans le Djebel-Amour, au bord d'un lac salé. E. D.

L'espèce qui vit en Espagne ressemble assez à la *M. euphratica*, elle est aussi grande et aussi brillante que les individus de l'Asie. Ses habitudes diffèrent de celles des autres Cicindélètes en ce que, au lieu de sortir aux heures les plus chaudes de la journée, on ne la voit paraître qu'au lever du soleil et à son coucher; elle passe le reste de la journée cachée entre les algues qui bordent un lac salé. Quand elle sort, elle vole peu, mais court avec beaucoup d'agilité.

Plus tard, j'espère pouvoir donner une notice plus complète sur cet insecte, qui n'est pas rare dans la localité qu'il habite; quoique jusqu'à ce moment, il n'avait pas encore été découvert d'une manière authentique. Mon ami et disciple M. Guirao m'envoya, il y a trois ans, un exemplaire de cette *Megacephala* comme trouvé en Espagne, mais je n'en ai acquis l'entière conviction que l'été dernier.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société des Coléoptères et des Lépidoptères recueillis dans le Djebel-Amour par M. le colonel Levaillant. Parmi ces espèces, toutes dans un état parfait de conservation, notre collègue cite la *Cicindela Ritchii*, Vigors (1), qui n'avait encore été signalée que comme habitant Tunis et Tripoli, et l'*Anthia sex-maculata*, Fabr., qui n'avait été trouvée que dans les environs de Tunis et que M. le colonel Levaillant a rencontrée assez abondamment dans les vallées du Djebel-Amour. M. H. Lucas indique également deux *Lixus* excessivement frais et revêtus de toute leur tomentosité; ce sont les *Lixus inops*, Sch., et *anguinus*, Fabr. Parmi les Lépidoptères se trouve le *Deilephila lineata* que notre collègue n'avait pas rencontré pendant son séjour en Algérie; il ressemble tout à fait aux individus de l'Europe méridionale, si ce n'est que les couleurs sont plus foncées et surtout plus largement accusées. Il montre aussi un *Cigaritis* nouveau, malheureusement en mauvais

(1) Au sujet de cette espèce M. H. Lucas dit que c'est à tort qu'il a rapporté la *Cicindela* figurée dans son ouvrage (Coléopt., tom. II, p. 4, n° 3, pl. 1, fig. 4), à la *Ritchii* de Vigors ; ce n'est pas cette espèce, mais bien la *C. Peletieri*, Dej., espèce inédite et que notre collègue décrira dans le supplément qui doit accompagner son Histoire naturelle sur les animaux articulés de l'Algérie. H. L.

état, mais pouvant cependant être encore décrit, quoique les antennes et l'abdomen manquent. M. H. Lucas doit décrire cette espèce, et il se propose de la désigner sous le nom de *Cigaritis Massinissa.*

— M. le secrétaire donne lecture, au nom de M. A. Pierret, absent de la séance, de deux notes de notre collègue, M. Colin, d'Arras.

1° Sur les mœurs du *Necrophorus cadaverinus :*

Je crois devoir signaler à la Société entomologique, dit M. Colin, le résultat de mes recherches sur la localité et l'époque d'apparition dans les environs d'Arras du *Necrophorus cadaverinus.*

Il y a six ans, en examinant attentivement toutes les espèces en double du genre *Necrophorus*, je remarquai, confondu avec les autres, le *N. cadaverinus*, qui présente des caractères spécifiques tellement apparents qu'on ne peut plus s'y méprendre lorsqu'on a reconnu cette espèce. Mais je ne me rappelais pas où je l'avais pris, ni à quelle époque ; et depuis lors, je plaçai chaque année au printemps des animaux morts dans les bois et dans la plaine, mais toujours en vain, lorsqu'en septembre dernier, j'en trouvai un exemplaire sur un chemin éloigné de tout bois ; soupçonnant aussitôt que ce Nécrophore ne paraissait qu'en automne et peut-être jamais au printemps, je fis de suite des recherches que le hasard couronna de succès, car j'en rencontrai cinq autres, le 25 septembre, sur une perdrix desséchée dans un champ labouré.

J'acquis alors la conviction que cette rare espèce n'habitait pas exclusivement les bois, comme le *N. mortuorum*, et comme je l'avais d'abord pensé. Mais il reste encore douteux pour moi, jusqu'à ce que de nouvelles observations soient venues me le confirmer, qu'elle ne paraisse qu'une seule fois, toujours en automne et jamais au printemps. J'espère, en 1848, lever ce doute qui peut-être n'en est pas un pour la Société.

Et 2° Sur les mœurs du *Spœlotis præcox :*

Au mois d'août dernier, me trouvant à Boulogne-sur-Mer pour y séjourner un mois, je fis, le 16, une promenade entomologique à Vimereux, à une lieue de la ville, dans le but de recueillir des insectes et des mollusques sur des espèces de garennes de sable formées par les alluvions de la mer. Je ne pensais nullement rencontrer là des Noctuelles, et cependant, en soulevant et secouant les herbes sèches qui pendent dans ces fosses, sur la lisière qui les entoure, pour en faire tomber de petites coquilles et des Coléoptères, j'en vis

s'échapper plusieurs Lépidoptères. N'ayant point mon filet, j'allais cesser mes recherches, dans l'intention d'y revenir le lendemain pour les prendre au vol, lorsque je fis rouler sur le sable un *Spœlotis præcox* qui se laissa piquer sans la moindre résistance. Regardant alors sous la plante d'herbes où il s'était caché, j'en trouvai cinq autres que je piquai aussi sur place avec la même facilité. Le lendemain et les trois jours suivants, muni de mon filet, inutile d'ailleurs pour cette espèce, j'en pris cinquante à cinquante-cinq exemplaires en compagnie des *Agrotis cursoria*, *valligera* et *tritici*, dont j'ai rencontré cent individus au moins. Je prenais au vol ou je faisais tomber dans mon filet ces trois dernières espèces, qui partaient assez rapidement lorsque le soleil était ardent ; mais le *Spœlotis præcox* ne bougeait pas. Presque toujours cette espèce se tenait tellement cachée dans l'intérieur du sable qui recouvre en grande partie les herbes, qu'il fallait les secouer fortement pour la découvrir. Alors elle paraissait, se tenait immobile ou cherchait quelquefois à retourner dans les parties les plus obscures; je les piquais donc ainsi très facilement, sans que jamais une seule ait paru vouloir s'envoler.

Cette belle espèce n'est pas rare dans cette localité, car si le hasard me l'eût fait découvrir aussitôt mon arrivée à Boulogne, le 2 août, j'en eusse sans doute récolté au moins deux cents et dans le vrai moment de son éclosion et de sa fraîcheur ; car du 16 jusqu'au 25, une bonne partie était encore fraîche, mais on pouvait juger par des individus plus ou moins altérés que l'éclosion avait dû commencer en juillet.

Quant aux *Agrotis tritici*, *valligera* et *cursoria*, elles ne s'enfonçaient jamais dans le sable mêlé aux herbes, comme le *Spœlotis præcox;* mais elle se tenaient, comme en général toutes les Noctuelles, sous les endroits les plus sombres; et cependant elles volaient aussi en plein soleil et se posaient sur la fleur de l'*Eryngium maritimum.*

Je pense devoir conclure de cette trouvaille que le *Spœlotis præcox* doit se rencontrer dans le nord de la France, partout où croît le laiteron (*Sonchus oleraceus*), dont, suivant Linné, la chenille se nourrit, et que si jusqu'ici on ne l'a pas découverte, c'est au défaut d'exploration dans cette partie de la France qu'il faut l'attribuer.

— M. Berce montre un cas d'ertromélie observé chez une *Thais cassandra.* Cet individu mâle est totalement privé d'une aile droite inférieure ; il est parfaitement développé : sa couleur est d'un jaune beaucoup plus foncé que chez les individus ordinaires; il y a privation complète d'une aile et non avortement comme on l'observe assez souvent chez les Lépidoptères.

Il est difficile d'expliquer une pareille monstruosité, car je ne pense pas, dit M. Berce, que l'on puisse l'attribuer à la présence d'une larve parasite, qui aurait détruit cette aile sans altérer les parties voisines ; la rareté de ce cas en entomologie ne permet pas, du reste, d'exprimer une opinion positive à ce sujet. Cet insecte est éclos chez moi cette année au mois de mai d'une chenille trouvée à Hyères, en Provence.

— Le même membre parle d'une coque remarquable de *Saturnia carpini* (Bombyx Petit-Paon).

Tous les entomologistes, dit M. Berce, connaissent la coque en forme de poire du *Bombyx Petit-Paon*; celle que je montre à la Société est extrêmement remarquable par les deux ouvertures diamétralement opposées, pratiquées par la chenille pour la sortie de l'insecte parfait. Comment a pu s'exécuter une pareille anomalie ? L'examen attentif de cette coque me fait présumer que la chenille dérangée dans le commencement de son travail se sera retournée et aura pratiqué la seconde ouverture nécessaire à la sortie du papillon. Ayant ouvert cette coque, je n'y ai trouvé qu'une chrysalide vide ; ainsi cette seconde ouverture ne peut pas être attribuée à un parasite, car je n'ai pas trouvé de traces de son existence, d'ailleurs l'insecte parfait s'est parfaitement développé.

— M. Berce fait voir divers parasites de chenilles de diverses espèces de Lépidoptères : 1° un *Ichneumon* provenant du *Papilio hospiton*, de Sardaigne ; 2° un *Ophion*, de la *Thais cassandra* du Midi de la France ; 3° et 4° des *Diptères*, provenant des *Cucullia lychnitis* et de la *Chelonia civica*, toutes deux des environs de Paris. M. Guérin-Méneville se propose d'étudier ces divers parasites et d'en donner les noms à la Société.

—M. L. Fairmaire dit qu'il avait cru enrichir la Faune européenne d'un insecte nouveau, le *Zuphium mauritanicum*, Lucas ; mais il a reconnu que ce Coléoptère était identique avec le *Z. Chevrolatii*, Brullé, qui se prend quelquefois en Sicile, et dont la patrie primitive est Bor-

deaux, où il vient d'être retrouvé par M. Souverbie, entomologiste de cette ville, qui en explore les environs avec beaucoup de succès.

Rapport. Il est donné lecture d'un rapport de MM. L. Fairmaire et V. Signoret sur M. Guillemot, présenté par MM. Tessier et A. Pierret.—MM. les commissaires-rapporteurs concluent à l'admission de ce candidat.

Lecture. M. Guérin-Méneville lit un mémoire de M. Léon Dufour, intitulé : Histoire des métamorphoses du *Rhyphus fenestralis* et du *Mycetobia pallipes*.

Membre reçu. M. Antoine Guillemot, de Thiers (Puy-de-Dôme).

(Séance du 22 Décembre 1847.)

Présidence de M. REICHE.

MM. Audinet-Serville et le baron Walckenaër, membres honoraires, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. — Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXV (2e semestre de 1847), nos 23 et 24. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Bulletin de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris; rédigés par M. Payen. 2e série, tome III (novembre 1847).—br. in-8°. Offert par la Société d'Agriculture.

— Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841 et 1842. Histoire naturelle des animaux articulés, par M. H. Lucas. Livraisons 13e à 18e.—

texte in-4°, pl. in-folio. Paris 1847. Offert par M. le ministre de la guerre.

— Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou. 4e n° de 1846 et 1er n° de 1847.—br. in-8° avec pl. Offert par l'Académie de Moscou.

— Jubilæum semisæcularum doctoris medicinæ et philosophiæ Gotthelf Fischer de Waldheim. — br. gr. in-folio avec pl. Offert par l'Académie de Moscou.

— Annals of the Lyceum of natural history of New-Yorck. Février et août 1847. *Coleoptères Geodéphages* (*Carabiques*), suite et *G. Pasimachns*; par M. Leconte.— br. in-8°. Offert par l'auteur.

— Guide de l'apiculteur, par M. De Beauvoys. — br. in-12. 2e édit. Offert par l'auteur.

Communications. — Il est donné lecture d'une note de M. De Beauvoys sur divers points de l'histoire naturelle des abeilles, et la Société en décide l'impression dans son Bulletin :

Bien que le Guide de l'apiculteur, que j'ai l'honneur d'offrir à la Société entomologique, soit essentiellement rédigé dans le but pratique, il ne réunit pas moins certains faits qui me paraissent mériter l'attention de cette savante Société.

Ainsi, bien qu'il soit reconnu depuis bien plus longtemps qu'on ne se l'imagine, qu'il y a deux espèces d'abeilles ouvrières, je rapporte deux expériences qui prouvent plus encore que les formes qui distinguent ces deux espèces, puisqu'elles font voir que celles qui vont au pollen et au miel sont complètement inhabiles à la construction des édifices. Ce fait n'a point encore été signalé, et s'il est curieux au point de vue physiologique, il est fort important au point de vue pratique.

J'ai constaté dans deux circonstances que l'arrachement des ailes de la reine n'altérait en rien l'abondance de la ponte; ce qui d'ailleurs était connu et pratiqué du temps de Virgile :

. . . . . *Regibus alas*
Eripe. . .

Mais je crains bien que cette mutilation n'empêche cette reine de

pondre des œufs de mâles et de reine, comme Pline le naturaliste nous en avertit. J'ai pour le printemps prochain plusieurs reines mutilées dans le but de vérifier ce fait.

J'ai aussi signalé un désordre que les fausses teignes causent dans les alvéoles, alors qu'elles les dépouillent, et dont un ami de la science que vous cultivez a cru pouvoir me donner l'explication.

Je profite enfin de cette occasion, M. le président, pour vous prier d'appeler l'attention de MM. les membres de la Société entomologique sur l'origine du propolis. Jusqu'à ce jour un seul auteur a pu dire avoir vu les abeilles cueillir le propolis. Cet observateur est sans doute une autorité irrécusable. Mais lorsque Hubert nous dit avoir mis en juillet devant son rucher des branches de peuplier, coupées avant le développement des bourgeons, et y avoir vu les abeilles venir s'emparer de la matière glutineuse qui les recouvrait ou qu'ils contenaient entre leurs bractées; si l'on ne peut révoquer en doute cette expérience, il est au moins permis de la répéter.

Quant au célèbre Réaumur, il a été dix ans avant de voir ses abeilles propoliser les vitres de ses ruches, et c'était aussi, chose fort remarquable, dans le mois de juillet, mais il ne l'a jamais vu récolter.

Pour moi, ce n'est que cette année-ci, après la publication du livre que je vous offre, que j'ai vu les abeilles apporter du propolis, et suivant toute apparence le récolter comme les deux grandes autorités que je viens de citer ; ce n'est aussi qu'en été que j'ai vu cette matière commencer à paraître dans les ruches.

Et si l'on fait attention qu'à cette époque de l'année il n'y a plus de bourgeons, ni de matière poisseuse sur les arbres, si, comme l'observe très bien Réaumur, on trouve de cette matière dans des pays où il n'y a ni peuplier, ni saule, ni bouleau, on sera forcé de chercher la source de cette matière ailleurs.

Ce que j'ai été à même de voir cette année me fait croire que c'est dans les anthères non encore poussiéreux que les abeilles trouvent le propolis. Je les ai vu à la fin d'août déchirer une quantité énorme d'anthères de résédas et venir ensuite toutes chargées de propolis fermer une fente. Elles allaient sans doute en récolter sur d'autres plantes, car elles arrivaient avec des pelottes d'une autre couleur.

Après cette lecture, une discussion s'élève sur les mœurs des abeilles ; plusieurs membres y prennent part ; on doit surtout citer MM. Walckenaër et Guérin-Méneville.

— M. L. Buquet annonce la mort de l'un de nos collègues, M. Montandon, décédé dernièrement.

Rapport. Il est donné lecture d'un rapport de MM. Mel-

lié et V. Signoret sur M. Lauras, présenté par M. Reiche pour faire partie de la Société. — MM. les commissaires-rapporteurs concluent à l'admission de ce candidat.

Nominations. Aux termes des articles 14 et 36 de son règlement, la Société procède, pour la dix-septième fois, depuis sa fondation, au renouvellement annuel des membres de son bureau et de sa commission de publication.

Ont été nommés pour l'année 1848 :

Membres du bureau :

Président, M. Amyot ;
Vice-président, M. Guénée ;
Secrétaire, M. E. Desmarest ;
Secrétaire-adjoint, M. A. Pierret ;
Trésorier, M. L. Buquet ;
Trésorier-adjoint, M. L. Fairmaire ;
Archiviste, M. Doüé.

Membres de la commission de publication :

MM. Brisout de Barneville ;
H. Lucas ;
Mellié ;
Reiche ;
V. Signoret.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Lauras, docteur en médecine, pharmacien aide-major de 1re classe, à Alger.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1847. — SEIZIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1841. Abicot, notaire; à Gien (Loiret).

1834. Amyot, avocat à la Cour royale; rue des Prouvaires, 3.

* Aubé, docteur en médecine, membre des Sociétés entomologiques de Londres et de Stettin, etc.; rue de Tournon, 8.

1847. Bagriot; passage Saint-Charles, 4, à Vaugirard.

1833. Bassi (le chevalier); à Milan.

1846. Baudi de Selve (le Chevalier Flaminius); à Turin.

1843. Bayle (Emile), ingénieur au corps royal des mines; rue d'Enfer, 34.

1835. Becker, entomologiste; quai Bourbon, 49, île Saint-Louis.

1845. Bellier de la Chavignerie, employé au ministère de la justice; rue de la Chaussée-d'Antin, 8.

1835. Berce, graveur; place de Laborde, 10.

1844. Bigot; rue Neuve-de-Luxembourg, 15.

1832. BLAINVILLE (Ducrotay de), membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences, etc.; au Muséum.

1837. Blanchard, aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre des Sociétés philomatique de Paris et entomologique de Stettin, etc.; rue Saint-Jacques, 161.

1838. Blisson, sous-bibliothécaire de la ville du Mans; rue de Tascher, 21, au Mans (Sarthe).

1833. Blutel, directeur des douanes; à La Rochelle (Charente-Inférieure).

1832. Boheman, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, etc.; à Stockholm.

* Boisduval, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur; place de l'Estrapade, 28.

1842. Boisgiraud, doyen de la Faculté des sciences de Toulouse (Haute-Garonne).

1842. Bonard, chirurgien en chef de l'hôpital de Calais, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Calais (Pas-de-Calais).

1846. Boucley, recteur de l'Académie de Pau (Basses-Pyrénées).

1845. Boulard (Camille); à la ferme de Suzette, près Bitche (Moselle).

1839. Boulard (Désiré), employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle; rue des Fossés-Saint-Victor, 19.

1840. Bourlet (l'abbé), membre de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord; à Douai (Nord).

1843. Bouvin (Charles), ancien employé du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire na-

turelle, etc.; rue Saint-Louis, 37, au Marais.

1838. Brême (le marquis de), membre de l'Académie des sciences de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; rue de la Madeleine, 29.

1847. Brisout de Barneville (Louis), attaché au laboratoire d'Erpétologie et d'Ichthyologie du Muséum d'histoire naturelle; rue Regrattière, 2.

1834. Bruand (Théophile), membre de la Société libre d'émulation du Doubs; place Saint-Jean, 8, à Besançon (Doubs).

* Brullé, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Dijon, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Dijon (Côte-d'Or).

1843. Bruyat (Joanny), directeur du théâtre royal; à Nice.

1832. Bugnion, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc.; à Lausanne.

1833. Buquet (Lucien), naturaliste, attaché au ministère de la marine, etc.; rue Dauphine, 35.

1841. Burmeister, professeur de zoologie à l'Université de Halle, etc.; à Halle (Saxe).

1846. Charre (Émile); rue de la Ferme des Mathurins, 47.

1834. Chaudoir (le baron Maximilien de), conseiller honoraire au service de Russie, etc.; à Kiew.

* Chevrolat, rédacteur à l'administration de l'octroi de Paris, etc.; rue Fontaine-Saint-Georges, 25.

1839. Colin, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle d'Arras (Pas-de-Calais).

1842. Coquerel (Charles), chirurgien de la marine royale; rue Saint-Lazare, 79.

1841. Costa (Achille), membre de l'Académie des aspirans naturalistes de Naples; à Naples.

1833. Dahlbom, docteur en philosophie, conservateur du Musée de l'Université de Lund (Suède).

1836. Dardouin, peseur du commerce; à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1832. Daube, propriétaire; à Montpellier (Hérault).

1839. Delacour, juge d'instruction; à Beauvais (Oise).

1837. Démary, docteur en médecine.

1838. Desmarest (Eugène), membre de la Société entomologique de Stettin, employé au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Hautefeuille, 3.

1845. Desmoulin, membre de la commission du Musée d'histoire naturelle de Mons.

1847. Deville (Emile), employé du laboratoire de Mammalogie et d'Ornithologie du Muséum d'histoire naturelle, chevalier de la Légion-d'Honneur; au Muséum.

1842. Deyrolle, naturaliste; rue de la Monnaie, 19.

1833. Donzel (Hugues); à Lyon (Rhône).

1834. Doubleday (Edouard), membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1845. Doubleday (Henry); à Londres.

1833. Doüé, ancien chef de bureau au ministère de la guerre, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue de l'Ancienne-Comédie, 13.

1845. Douglas (John-Williams); à Londres.

1834. Drewsen, négociant; à Strendsmollen, près Copenhague.

1832. DUFOUR (Léon), correspondant de l'Académie des sciences, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Saint-Sever (Landes).

1832. DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté

de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.

1843. Dumontier, ex-chirurgien de la marine royale, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue de Crussol, 3.

1832. Dupont, naturaliste, membre de la Société entomologique de Stettin; quai Saint-Michel, 25.

1845. Dutemple de la Croix (le comte Louis), officier de la marine royale; à bord de l'Orion.

1846. Duthieul, docteur en médecine.

1833. Ecoffet, directeur des contributions indirectes; à Mende (Lozère).

* Edwards (Milne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Cuvier, 8.

1836. Elizalde, docteur en médecine; à Cadix.

1842. Fairmaire (Léon), membre de la Société entomologique de Stettin, etc.; rue de Grenelle-Saint-Honoré, 37.

1833. Farhoeus, membre du conseil d'Etat, chef du département de l'intérieur en Suède, grand'-croix de l'Etoile polaire; à Stockholm.

* Feisthamel (le baron), maréchal-de-camp, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue d'Enfer, 47.

1836. Fischer de Waldheim, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, conseiller d'Etat actuel, grand'croix des ordres de Saint-Anne et de Saint-Stanislas, etc.; à Moscou.

1837. Fol, négociant; rue Cléry, 16.

1832. Fonscolombe (Boyer de); à Aix (Bouches-du-Rhône).

1838. Frivaldjzky, docteur en médecine; à Pesth.

1847. Gaubil, capitaine au 17e régiment d'infanterie légère; à Bitche (Moselle).

1846. Gautier (Antoine); à Nice.

1842. Gehin, pharmacien; à Metz (Moselle).

1847. Genin, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Savoie, etc.; à Chambéry.

1833. Germar, professeur d'histoire naturelle; à Halle (Saxe).

1844. Ghiliani (Victor), employé au Musée d'histoire naturelle de Turin; à Turin.

1844. Goubert (Léon); à Strasbourg (Bas-Rhin).

1835. Goureau, lieutenant-colonel du génie, membre de la Légion d'honneur, directeur des fortifications à Cherbourg; (Manche).

1833. Graells, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Madrid.

1832. Graslin (de), membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Château-du-Loir (Sarthe).

1833. Gravenhorst, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse; à Breslau.

1845. Gravina (Buonaventura); à Catane.

1836. Guéneau d'Aumont, capitaine adjudant-major au 9e régiment d'infanterie; à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1832. Guénée (Achille), avocat; rue Soufflot, 10.

* Guérin-Méneville, membre de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, etc; rue des Beaux-Arts, 4.

1846. Guernisac (le comte de); à Morlaix (Finistère).

1847. Guillemot (Antoine); à Thiers (Puy-de-Dôme).

1847. Guth (J.-G.); à Londres.

1840. Haefeli, docteur en médecine; à Baltimore.

1834. Hérétieu, contrôleur des contributions directes, membre du conseil général du département du Lot; à Cahors (Lot).

1846. Hérold (Albert), employé dans les bureaux de la préfecture de police; rue Lemercier, 20, aux Batignolles.

1847. Heyden (Von), sénateur; à Leipsig.

1833. Hope, président de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1838. Horeau, pharmacien en chef de l'armée d'Afrique, officier de la Légion-d'Honneur; à Alger.

1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin

1843. Iradi (don José Cayetano de); à la Havane.

1847. Javet, négociant; rue des Jeuneurs, 18.

1843. Jekel; rue du Hasard-Richelieu, 13.

1832. KIRBY, président honoraire de la Société entomologique et membre de la Société linnéenne de Londres, recteur de Barham, etc.; à Barham.

1832. KLUG, docteur en médecine, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Berlin.

1846. Kolenati (Frédéric); à Saint-Pétersbourg.

1845. Küenburg (le comte Ferdinand de), assesseur de la direction des mines et salines de Halle, en Tyrol.

1846. Laboulbène (Alexandre); rue Servandoni, 26.

1832. Lacordaire, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Liége, etc.; à Liége.

1837. Laferté-Sénectère (le marquis de); à Beugny, par Chinon (Indre-et-Loire).

1846. Lagrell, négociant; à Bordeaux (Gironde).

1833. Lefebure de Cérisy, ingénieur de la marine, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var).

* Lefebvre (Alexandre), membre des Académies et Sociétés savantes de Lille, Catane, Moscou, Barcelone, Madrid, Londres, etc.; au presbytère de Bouchevilliers, près Gisors (Eure).

1837. Leprieur jeune, pharmacien aide-major, professeur attaché à l'hôpital militaire de Lille (Nord).

1843. Léséleuc (de), chirurgien de la marine royale: détaché aux mines de Poullaouen, près Brest; (Finistère).

1845. Levoiturier (Jacques-Alexandre); à Orival (Seine-Inférieure).

1843. Loss, libraire; quai des Grands-Augustins, 7.

1832. Lucas, membre de la commission scientifique de l'Algérie, employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.

1837. Luciani, pharmacien; à Castel-Nuovo (Toscane).

1832. Macquart, membre de plusieurs sociétés savantes; à Lille (Nord).

1846. Manderstjerna, capitaine aux gardes de l'empereur de Russie; à Saint-Pétersbourg.

1833. Mannerheim (le comte), président de la haute cour de justice de Wibourg, grand'croix de l'ordre de sainte Anne et de saint Stanislas, de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Wibourg.

1832. Marchand; rue Chanvault, 4, à Chartres (Eure-et-Loir).

1835. Marseul (de), chef d'institution; rue des Marchés, 6, à Laval (Mayenne).

1847. Meckenheim (le baron de); faubourg Chartrin, 44, à Vendôme (Loir-et-Cher).

1847. Mellié, vérificateur de l'Enregistrement; rue de Monthabor, 19.

1832. Melly, négociant; à Liverpool.

1844. Mocquerys (Emile); rue Grand-Pont, 57, à Rouen (Seine-Inférieure).

1835. Morisse, membre de la Société géologique de France, etc.; rue Beauregard, 12, au Havre (Seine-Inférieure).

1845. Nicolet; rue Saint-Victor, 6.

1834. Paris, notaire; à Epernay (Marne).

1846. Paris, docteur en médecine, etc.; à Gray (Haute-Saône).

1833. Passerini, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Florence, etc.; à Florence.

1837. Pecchioli; à Pise.

1838. Perris, chef de division à la préfecture de Mont-de-Marsan, etc.; à Mont-de-Marsan (Landes).

1833. Pictet, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Genève.

1833. Pierret (Alexandre); rue Corneille, 3.

1847. Piette de Montesquieu, pharmacien à Toulouse (Haute-Garonne).

1845. Pilate; aux Moulins-lès-Lille (Nord).

* Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de la Havane, etc.; à la Havane.

* Rambur, docteur en médecine; à Saint-Christophe, près Tours (Indre-et-Loire).

* Reiche, négociant, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; rue du Marché-Saint-Honoré, 4.

1835. Reichenbach, professeur et directeur du Muséum d'histoire naturelle du roi de Saxe, docteur en médecine, etc.; à Dresde.

1846. Renard; à Saint-Quentin (Aisne).

1833. Robineau-Desvoidy, docteur en médecine, etc.; à Saint-Sauveur (Yonne).

1833. Robyns, banquier; à Bruxelles.

* Romand (de), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vouvray, par Vernon (Indre-et-Loire).

1840. Rondani (Camillo), membre de plusieurs sociétés savantes; à Parme.

1844. Roser (de), conseiller intime de légation; à Stuttgard (Wurtemberg).

1841. Rouget (Auguste); à Dijon (Côte-d'Or).

1847. Rouzet, employé au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre honoraire de la Société d'horticulture du Cantal, etc.; rue de Beaune, 11, à Belleville.

1845. Safferling; à Heidelberg (Grand-Duché de Bade).

1833. Sahlberg, docteur en médecine, professeur émérite de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Helsingfors (Finlande).

1834. Sans (Mariano de), secrétaire de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Barcelone.

1844. Saucerotte, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Strasbourg, docteur en médecine, etc.; à Strasbourg (Bas-Rhin).

1842. Saunders de Vansworth (Williams Wilson), membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1832. SAVIGNY, membre de l'Institut, chevalier de

la Légion d'honneur, etc. ; à la ferme de Galy, parc de Versailles (Seine-et-Oise).

1843. SCHAUM, docteur en médecine, secrétaire de la Société entomologique de Stettin, etc. ; à Stettin.

1847. SCHEMBRI (Antonio) ; à Malte.

1841. SCHMID (le chevalier Louis de) ; chambellan de S. A. R. le duc de Lucques, à Florence.

1837. SCHMIDT, docteur en médecine ; à Brême.

1835. SCHOEFFER, docteur en médecine ; à Ratisbonne.

1832. SCHOENHERR, conseiller du commerce, chevalier de l'Étoile polaire, etc. ; à Sparresæter, près Scara (Suède).

1834. SELYS LONGCHAMPS (de), membre de la Société des sciences naturelles de Liége, etc ; à Liége.

* SERVILLE (AUDINET), membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc. ; rue de Pontoise, 10.

1843. SIGNORET (Victor), docteur en médecine, pharmacien, etc. ; rue de Seine, 49.

1832. SILBERMANN, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Strasbourg, chev. de la Légion d'honneur, etc. ; à Strasbourg (Bas-Rhin).

1834. SOMMER, négociant, membre de plusieurs sociétés savantes ; à Altona.

1834. SPENCE (Henry), membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Florence.

1833. SPENCE (Williams), membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Florence.

1835. SPINOLA (le marquis Maximilien de) ; à Gênes.

1845. STEPHENS, membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Londres.

1845. TESSIER (Paul) ; à Bordeaux (Gironde).

* THEIS (le baron de), consul de France à Varsovie, membre de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, etc. ; à Varsovie.

1846. THIBÉSARD, fondé de pouvoir du receveur-général du département de l'Aisne, à Laon (Aisne).

1842. Topart (Edouard), docteur en médecine, membre de la Société linnéenne du nord de la France, etc.; au Mesnil en Arronaise, près Péronne (Somme).

1838. Trobert, docteur en médecine, chirurgien de première classe, entretenu de la marine, etc.; à Saint-Pol-de-Léon (Finistère).

1844. Truqui (Eugène), docteur en médecine; à Turin.

1836. Waga (de), professeur d'histoire naturelle, etc.; à Varsovie.

* WALCKENAER (le baron), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre de la Légion d'honneur, etc.; rue Laffitte, 45.

1834. Westermann, négociant; à Copenhague.

1833. Westwood, membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1841. White (Adam), aide-naturaliste au Musée britannique, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1833. Zetterstedt, professeur de zoologie; à Lund (Suède).

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1847.

MM.

1832. BRONGNIART (Alexandre); à Paris.

1835. Géné; à Turin.

1834. Jurine; à Genève. (Mort en 1846.)

1838. Montandon; en Turquie.

1845. Smith (J. W.); à Rotterdam.

1832. Villiers (de); à Chartres.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1847.

MM.

1838. Cailloit; à Châteaudun (Eure-et-Loir).

1832. Merck; à Lyon (Rhône).

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

Abeilles. Note sur divers points de leur histoire naturelle ; par M. De Beauvoys. CXIV.

Acariens trouvés au Para. Note communiquée à M. le marquis de Brême ; par M. V. Ghiliani. XXXVI.

Acridium smilaceum. Note relative à cet insecte ; par M. Brisout de Barneville. LXXXVI.

Agriotes segetis. La larve de ce Coléoptère attaque la betterave, selon M. Macquart. LXXXI.

Agrotis cursoria, *tritici* et *valligera*, trouvés en grand nombre aux environs de Boulogne-sur-Mer ; par M. Colin. CXI.

Altica oleracea. Sa larve signalée comme très nuisible à l'agriculture ; par M. Macquart. XLIV.

Anaspis maculata. (note pour servir à l'histoire de l') ; par M. Perris. 29.

Anthia sex-maculata, trouvée dans les vallées du Djebel-Amour par M. le colonel Levaillant. Détails à ce sujet ; par M. H. Lucas. CIX.

Anthicites. Détails sur une monographie de ce groupe ; par M. le marquis de la Ferté-Sénectère. CI.

Anthocharis Levaillantii. Détails sur cette nouvelle espèce de Lépidoptère ; par M. H. Lucas. XLIX.

(1) De même que les années précédentes, nous devons cette Table à l'obligeance de M. Pierret. E. D.

Apion Waltonii, trouvé à Conflans, près Paris, par M. Javet. CVI.
Aræcerus coffeæ. Trouvé avec un *Sylvanus* dans des graines de café provenant de Cayenne; par M. Leprieur. LXXIV.
Arge Galathea. Deux individus de la variété *leucomelas* pris à Lardy, par M. A. Pierret. LXXXI.
Ascalaphus longicornis, pris pour la seconde fois à Lardy, par M. A. Pierret. LXXIV.
Aspongopus affinis et *marginatus*. Diagnoses de ces deux espèces; par M. Achille Costa. XXVII.

Bombyx catax. La chenille de cette espèce a été trouvée aux environs de Paris, par M. Bellier de la Chavignerie. LXIII.
Brachinus complanatus et *Megacephala affinis* (habitudes nocturnes des); signalées par M. V. Ghiliani. XXXVIII.
Broscosoma baldense, trouvé dans le Tyrol, selon M. Javet. CVI.
Bulletin entomologique. 1er trimestre III. 2e trimestre XXXIII. 3e trimestre LXI, et 4e trimestre XC.

Calamobius gracilis. Mœurs et ravages de cet insecte, d'après M. Guérin-Méneville. XVIII.
Calosoma sycophanta. Trouvé en très grand nombre à Lardy, par M. Bellier de la Chavignerie. L.
Carabes nouveaux de l'Espagne et du Portugal (description de quelques); par M. le marquis de la Ferté-Sénectère. 445.
Carabiques trouvés par masses innombrables entre Sainte-Catherine et Paranag par M. Narcisse Deyrolle. XCVI.
Carabus auratus, variété *Honoratii*. Anomalie chez un de ces insectes, signalée par M. Joanny Bruyat. XL.

Carabus nodulosus. Difformité observée chez un de ces insectes; par M. H. Lucas. XXXIX.
Catalogue synonymique des Coléoptères d'Europe et d'Algérie. Extrait du prospectus de cet ouvrage; par M. le capitaine Gaubil. LVIII.
Cebrio Carrenii. La femelle de cet insecte vient d'être découverte aux environs de Madrid, par M. Graëlls. LXIII.
Ceratopogon (note pour servir à l'histoire des); par M. Edouard Perris. 555.
Ceria conopsoïdes (histoire des métamorphoses de la); par M. Léon Dufour. 19.
Chlœnius festivus. Monstruosité remarquable chez cet insecte, signalée par M. Doüé. XCVIII.
Chrysis ignita trouvé dans le nid de l'*Odynerus spinipes*, par M. E. Rousseau. Communication à ce sujet; par M. H. Lucas. XC.
Cicindela campestris (description de deux variétés nouvelles de la); par M. Graëlls. 309.
Cicindela campestris. Sur la nymphe de cet insecte; par M. Blisson. CIV.
Cicindela chloris, prise courant sur la neige, par M. L. Fairmaire. CVII.
Cicindela germanica trouvée dans l'intérieur de Paris, par M. Bellier de la Chavignerie. LXXIV.
Cicindela Ritchii trouvée dans le Djebel-Amour, par M. le colonel Levaillant. Détails à ce sujet; par M. H. Lucas. CIX.
Cigales de Java du genre *Cicada* (description de deux); par M. V. Signoret. 297.
Cigales trouvées cette année dans les environs de Gavarnie. Détails à ce sujet; par M. A. Pierret. LXXIV.
Cigaritis Massinissa. Espèce nouvelle découverte dans le

Djebel-Amour par M. le colonel Levaillant. Détails à ce sujet; par M. H. Lucas. CX.

Clytus arietis (observations sur les larves du); par M. Edouard Perris. 547.

Coccinella 19-punctata. Remarques au sujet de cet insecte; par M. Doüé. XCIV.

Coccus. Considérations sur les mœurs et sur l'organisation de ces insectes; par M. Amyot. LXXV.

Coléoptères curieux provenant du Sénégal, et communiqués par M. Buquet. LXXVIII.

Coléoptères d'Espagne. Description de cinq espèces nouvelles (*Elophorus frigidus*, *Cebrio Carrenii*, *Aphodius carpetanus*, *Chasmatopterus hispidulus* et *Eucnemis Feisthamelii*); par M. Graëlls. 307.

Coléoptères. Espèces intéressantes trouvées dans la forêt de Fontainebleau, par MM. Cosnard, Mellié et Chevrolat. XL.

Coléoptères rares pris aux environs de Phalsbourg par M. le capitaine Gaubil et communiqués à la Société par M. H. Lucas. XIV.

Colymbetes bipustulatus. Monstruosité observée dans l'antenne droite de ce Coléoptère; par M. Leprieur. LXIV.

Commission de publication (nomination des membres de la) pour 1848. CXVI.

Communications. VII. XIII. XV. XXIII. XXVIII. XXIX. XXXIV. XXXVI. XL. XLIII. XLVIII. LIV. LXIII. LXXII. LXXVI. LXXIX. LXXXII. LXXXIV. XC. XCVI. CII. CV. CVIII. CXIV.

Comptes du trésorier (commission chargée de présenter un rapport sur les) XII. Lecture de ce rapport et décision de la Société à ce sujet XX et XXII.

Corœbus amethystinus pris dans les environs de Tiaret, par M. Durieu de Maisonneuve (observations sur le); par M. H. Lucas. IX.

Cordier (notice sur feu notre collègue Jules); par M. L. Fairmaire. XV.
Correspondance. XXII. XXXIV. LIV. LXII. LXXI. LXXXIV. XC. CVIII.
Coup d'œil rétrospectif (observations sur une notice de M. le docteur Robineau-Desvoidy, intitulée); par M. Macquart. 71.
Criocephalus rusticus trouvé près de Paris par M. E. Robert. Détails à ce sujet; par M. Lucas. LXXX.
Cryptocephalus gracilis trouvé à la Glacière par M. Leprieur. L.
Cryptophagus signalé comme dévorant les champs de betteraves; par M. Macquart. L.
Cyrtomus Dufourii. Note au sujet de cet insecte, lue au nom de M. Léon Dufour; par M. Laboulbène. CIII.
— Observations par M. Chevrolat. CIV.

Dacus oleæ (extrait d'une note sur le dommage causé en 1846 aux récoltes d'olives par la larve du); par M. Guérin-Méneville. X.
Décisions. XII. LXXVIII.
Deilephila celerio et *nerii* (détails sur les); par M. Bruand. LIV.
Deilephila lineata trouvé dans le Djebel-Amour par M. le colonel Levaillant. Détails à ce sujet; par M. H. Lucas. CIX.
Deilephila porcellus attaqué par une végétation parasite, et néanmoins pris au vol par M. Dert, de Bordeaux. Détails à cet égard; par M. A. Pierret. CVII.
— Réflexions sur ce sujet; par M. Guérin-Méneville. CVIII.
Discours de M. Guérin-Méneville, comme président sortant. IV.

Discours d'installation de M. Reiche, comme président pour l'année 1847 v. Décision prise par la Société à l'égard de ces deux discours. VII.

Duponchel. Notice sur sa vie et ses ouvrages; par M. Duméril. 5.

Elater segetis. Sa larve est signalée comme très nuisible à l'agriculture; par M. Macquart. XLIV.

Entomologie française. Méthode mononymique. Rhynchotes; par M. Amyot. 143. — Suite. 453. — Table alphabétique des auteurs cités dans cet ouvrage et des abréviations. 511. — Table alphabétique des noms méthodiques et spécifiques adoptés dans le même ouvrage. 517.

Epeira diadema. Sur une variété remarquable de cette Aranéide; par M. H. Lucas. LXXVII.

Episinus truncatus. Note sur cette Aranéide; par M. H. Lucas. XLIII.

Euteles Vigorsii rencontrées dans des tiges de *Zamia spiralis*, dans les serres chaudes du Muséum, et communiquées par M. H. Lucas. XIII.

Forficesila annulipes. Description de cette nouvelle espèce, par M. H. Lucas. LXXXIV.

Géné (lettre de M. V. Ghiliani au sujet de la mort du professeur). LXXI. — Décision de la Société à cette occasion. LXXII.

Genêt épineux (*Ulex europæus*). Note pour servir à l'histoire des insectes qui vivent dans les gousses de cette plante; par M. Goureau. 245.

Goliathus. Observations sur diverses espèces de ce genre; par MM. Schaum et Melly. LV.

Gracialia timida trouvés dans les environs d'Agen et près de Paris, par M. Laboulbène. XXVIII.
Grammoptera ruficornis (observations sur les larves de la); par M. Edouard Perris. 547.
Gryllus renfermé dans un morceau de succin. Détails à à ce sujet; par M. H. Lucas. CI.
Guy de l'acacia (la larve d'un Coléoptère vit dans les tiges du), selon M. L. Fairmaire. XVII.

Hæmatopinus. Notice sur une nouvelle espèce de ce genre, laquelle vit parasite sur l'Antilope des Indes; par M. H. Lucas. 531.
Harpalus ferrugineus trouvé aux environs de Fère en Tardenois; par M. Doüé. XCVIII.
Hémiptère-Hétéroptère formant le type d'un nouveau genre (description d'un); par M. V. Signoret. 301.
Hémiptères-Homoptères. Tribu des Octicelles, groupe des Cicadides (description de deux); par M. V. Signoret. 293.
Hétéromyzides. Mœurs de ces insectes, d'après M. Goureau. XLI.
Himera pennaria. Anomalie signalée chez un individu de cette Phalénite; par M. Abicot, de Gien. LXXXVI.
Hydrophilus aterrimus trouvé dans les environs de Dieuze; par M. Leprieur. XLVII.

Ichneumonologie provençale, par M. Boyer de Fonscolombe. 51 et 397.
Ichneumons obtenus d'éclosion par suite de l'éducation de diverses chenilles; par M. Bellier de la Chavignerie. XXIII.
Ichneumons qui vivent aux dépens des chenilles (détails sur les); par M. Bruand. LIV.

Insectes (appareil pour faire périr et pour conserver les); par M. Blisson. 315.
Insectes nuisibles à l'agriculture. Expérience faite par M. Sommeiller, à l'effet de détruire leurs larves. Détails à ce sujet; par M. Amyot. XLIV.
Insectes nuisibles à l'olivier. Mission donnée à ce sujet à M. Guérin-Méneville. XXIX.
— Observations faites par le même. XLVI.
Insecte qui nuit aux moissons. Résumé d'un rapport présenté sur ce sujet à M. le ministre de l'agriculture et du commerce; par M. Guérin-Méneville. XVII.
Insectes trouvés en grand nombre au bord des marais et des lacs salés. Détails à ce sujet; par MM. Guérin-Méneville et Reiche. XCVIII.
Iris des marais (*Iris pseudo-acorus*). Les feuilles de cette plante sont minées par une petite mouche du genre *Oscinis*, d'après M. Goureau. XLI.
Ixodes flavo-maculatus et *fusco-lineatus*. Ces deux espèces nouvelles ont été rencontrées sur un *Python molure*; par M. H. Lucas. XCIX.

Latrodectus martius trouvé aux environs de Paris, par M. Brisout de Barneville. Détails sur cette Aranéide; par M. H. Lucas. XLIX.
Lectures. XII. XIV. XXII. XXVII. XXVIII. XLII. XLVII. LIII. LIX. LXX. LXXV. LXXXIII. LXXXVII. XCV. CII. CIV. CXIII.
Lépidoptères nouveaux (description de plusieurs). *Agrotis hastifera*, *Orthosia amicta*, *Cigaritis zohra* et *Caradrina laciniosa*; par M. Donzel. 526.
Lepisma myrmecophila trouvée aux environs de Paris par M. Nicolet, d'après M. H. Lucas. XLIV.
Leptura attaquée par une végétation parasite, et néanmoins prise au vol par M. Guérin-Méneville. CVIII.

Leucopsis Costæ. Description de cette nouvelle espèce ; par M. Schembri, de Malte. Traduite de l'italien ; par M. A. Pierret. LXXXVII.

Libellules d'Europe (revue des). Communication à ce sujet ; par M. de Sélys Lonchamps. XCII.

Liparis dispar mâle présentant un commencement d'hermaphrodisme, communiqué par M. Bellier de la Chavignerie. XCIX.

Lixus anguinus et *inops* trouvés dans le Djebel-Amour par M. le colonel Levaillant. Détails à ce sujet ; par M. H. Lucas. CIX.

Lixus paraplecticus, *angustatus* et *turbatus*. Observations au sujet des métamorphoses de ces insectes ; par M. Guérin-Méneville. XII.

Loricobius Erichsonii trouvé dans le Tyrol, selon M. Javet. CVI.

Luperina conspicillaris et sa variété *melaleuca*. Observations sur cette Noctuélite ; par M. Bellier de la Chavignerie. XXXIV.

Lycæna bætica, éclos le 17 novembre chez M. Bellier de la Chavignerie. CV.

Lycæna bætica. Les chenilles de cette espèce sont souvent piquées par une Chalcidite, d'après M. Bellier de la Chavignerie. XCIV.

Malachius bipustulatus obtenu de tiges d'*Echium*, recueillies par M. Vallot. Observations à cet égard ; par M. Guérin-Méneville. XXIII.

Megacephala euphratica trouvée en Espagne par M. Graëlls. CVI et CVIII.

Meigen (notice nécrologique sur) ; par M. Macquart. 323.

Meigen. Réflexions au sujet d'une notice de M. Forster

sur la vie et les ouvrages de ce savant; par M. Macquart. LXXVII.

Melasis flabellicornis (observations complémentaires pour l'histoire du); par M. Edouard Perris. 541.

Mélipones (pratique singulière des), signalée par M. V. Ghiliani. XXXVIII.

Melolontha fullo. Monstruosité chez cet insecte; par M. Doüé. XCVIII.

Membres décédés en 1847. VII. XXXVI. XLVIII. LXXI. LXXII. XC. CXV. CXXVIII.

Membres de la Société en 1847 (liste des). CXVII.

Membres démissionnaires. XXXIV. LIV. CXXVIII.

Membres du bureau (nomination des) pour 1848. CXVI.

Membres rayés de la liste. Décision de la Société à cet égard. XII.

Membres reçus en 1847. XIII. XV. XXXI. XL. XLII. XLVII. LIX. LXXXIII. XCV. CXIII. CXVI.

Metæchus paradoxus trouvé aux environs de Paris par M. Audinet-Serville. XCVI.

Misocampus stigmatizans (notice sur le); par M. Léon Dufour. 441.

Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages; par M. Lacordaire. Décision prise par la Société à l'égard de cet ouvrage. LXXVIII.

Muscardine produite par une voie d'inoculation sur les larves de plusieurs insectes. Observations à cet égard; par M. Guérin-Méneville. LVI.—Rapport par M. Bellier de la Chavignerie. LXV.—Décision prise par la Société au sujet de ce rapport. LXX.

Myodaires des environs de Paris (suite); par M. Robineau-Desvoidy. 255 et 591.

Nanodes tamarisci. Détails sur sa larve ; par M. Paul Gervais. XCIV.
Necrophorus cadaverinus trouvé dans les environs d'Arras par M. Colin. CX.
Nematus Degeeri (dissertation sur le) ; par M. Léon Dufour. 583.
Nematus ribis (études pour servir à l'histoire du) ; par M. Léon Dufour. 571.
Nephopteryx angustella (description de la) ; par M. Bruand. 289.
Notodonta carmelita pris dans les environs de Paris. XLIII.

Ochodeus chrysomelinus pris au bois de Boulogne par M. Reiche. LXIV.
Ochtera Schembrii. Nouvelle espèce décrite par M. Camillo Rondani. XXX.
Odonates. Ce nom doit-il être changé contre celui d'Odontognathes ? Discussion à ce sujet entre MM. Amyot et de Selys Longchamps. XCIII.
Ogcodes gibbosus trouvé à Bouray, près de Lardy, par M. Leprieur. LXXXI.
Olivier. Rapport au sujet des chenilles qui rongent les feuilles de cet arbre ; par M. Bellier de la Chavignerie. LI.
Ouvrages offerts. VII. XIII. XV. XXII. XXVII. XXVIII. XXXIII. XXXVI. XL. XLII. XLVIII. LIII. LXI. LXX. LXXVI. LXXIX. LXXXII. LXXXIII. LXXXIX. XCVI. CV. CVII. CXIII.

Parasites de chenilles de diverses espèces de Lépidoptères, signalés par M. Berce. CXII.
Phytomyza lappæ. Sa larve est attaquée dans son gîte par un Chalcidite du genre *Pachyneuron*, d'après les observations de M. Goureau. XLI.

Piémont (Mémoire sur la station de quelques Coléoptères dans les différentes régions du) ; par M. Ghiliani. 83.

Pimelia bipuncta communiquée vivante par M. Guérin-Méneville. XCIV.

Planches (explication des). I. p. 27, 35 et 48. III. p. 224, 253 et 292. IV. p. 307. V. p. 393. VI. p. 394. VIII. p. 526 et 539. IX p. 546, 554 et 568.

Pogonocherus pilosus trouvé mort dans la tige du gui de l'acacia, par M. Léon Fairmaire. XVII.

Pseudophora europæa trouvée aux environs de Paris, par M. Audinet-Serville. XCVI.

Pterometrus cælatus et *Gaubiloïdes*. Hémiptères nouveaux trouvés dans les environs de Bitche, par M. le capitaine Gaubil. Communications à ce sujet ; par M. H. Lucas. XCII.

Pucerons verts. Nuée de ces insectes observée à Paris par M. Gaudry, et signalée par M. Doüé. LXXIV.

Rapports. XII. XIV. XX. XXXI. XXXIX. XLII. XLVII. LI. LIX. LXV. LXXXII. XCV. CIV. CXIII. CXVI.

Rhizotrogus marginipes trouvé aux environs de Paris, par M. Laboulbène. XXVIII.

Saperda punctata (observations sur les larves de la) ; par M. Edouard Perris. 547.

Saphanus spinosus trouvé dans le fond de la vallée de Fenestrelle, par M. Léon Fairmaire. CVII.

Saturnia carpini (Bombyx Petit-Paon). Anomalie dans la forme de sa coque, signalée par M. Berce. CXII.

Satyrus briseis. Détails sur la forme et les saillies que présentent ses œufs ; par M. H. Lucas. LXXX.

Satyrus œdipus trouvé aux environs de Bordeaux. Remarques à ce sujet; par M. A. Pierret. LXXIII.

Scathopse punctata (note sur les métamorphoses de la); par M. Edouard Perris. 37.

Scaurus nouveau de l'Algérie, signalé par M. Doüé. LXXVIII.

Scolytus amygdali. Détails sur cette nouvelle espèce, qui attaque les amandiers; par M. Guérin-Méneville. XLVI.

Scolytus pruni. Détails sur les dégâts que cet insecte occasionne; par M. Alexandre Lefebvre. LXXXII.

Scytodes thoracica. Note au sujet de cet insecte; par M. H. Lucas. VIII.

Séances de 1847. 1re (13 janvier), III. — 2e (27 janvier), XIII. — 3e (10 février), XV. — 4e (24 février), XXII. — 5e (10 mars), XXVII. — 6e (24 mars), XXVIII. — 7e (14 avril), XXXIII. — 8e (28 avril), XXXVI. — 9e (12 mai), XL. — 10e (26 mai), XLII. — 11e (9 juin), XLVIII. — 12e (23 juin), LIII. — 13e (14 juillet), LXI. — 14e (28 juillet), LXX. — 15e (11 août), LXXVI. — 16e (25 août), LXXVIII. — 17e (8 septembre), LXXXI. — 18e (22 septembre), LXXXIII. — 19e (13 octobre), LXXXIX. — 20e (27 octobre), XCVI. — 21e (10 novembre), CII. — 22e (24 novembre), CV. — 23e (8 décembre), CVII. — 24e (22 décembre), CXIII.

Sesia scoliæformis trouvée dans la forêt de Bondy, par M. Bellier de la Chavignerie. Remarques à ce sujet; par M. A. Pierret. LXIII.

Société entomologique de France (état des recettes et des dépenses de la) pendant l'année 1846; par M. L. Buquet. XII.

Spælotis præcox trouvée en grand nombre aux environs de Boulogne-sur-Mer, par M. Colin. CX.

Sphinx Dahlii. Détails sur deux belles variétés de ce

Lépidoptère et considérations physiologiques sur les variétés en général ; par M. A. Pierret. LXXII et LXXIII.
Tétragnathe (note sur une nouvelle famille de) ; par M. le baron Walckenaër. LXIV.
Thais cassandra. Avortement d'une aile chez un individu de cette espèce, signalé par M. Berce. CXI.
Thysanures (essai sur une classification des insectes Aptères de l'ordre des) ; par M. Nicolet. 335.
Tillus unifasciatus (note pour servir à l'histoire du) ; par M. Edouard Perris. 29.
Tortrix de Linné et variétés de la *Pœdisca solandriana* ; par M. Guénée. 421.
Trichius fasciatus trouvé dans les environs de Paris, par MM. Rouzet et A. Pierret. LVIII.
Trichocera annulata (note sur les métamorphoses de la) ; par M. Edouard Perris. 37.

Vanessa antiopa, polychloros et *urticæ.* Leur mode d'hivernement, selon MM. A. Pierret et Lefébure de Cérisy. CVI.
Ver-à-soie (*Bombyx mori*), recherches sur la muscardine qui attaque cet insecte ; par M. Guérin-Méneville. XLV.
Villiers (notice nécrologique sur feu De) ; par M. Guénée. 619.

Yponomeuta padella. Note pour servir à l'histoire de cette espèce et à celle de ses parasites ; par M. Goureau. 239.

Zuphium Chevrolati. Ne diffère pas du *Z. mauritanicum*, selon M. Léon Fairmaire. CXII.

Errata de l'Ichneumonologie provençale (tome V. 1847. 3e trimestre.)

Page 399, *ligne* 11, *glaucotorius*, lisez : *glaucatorius*.

Id., *ligne* 14, *vernis*, lisez : *versùs*.

Id., *ligne* 30, *les premiers bruns*, lisez : *les premiers articles bruns*.

Page 400, après la ligne 8 ou à l'alinéa, il fallait mettre en titre : *Section VIII. Ecusson blanc ou blanchâtre, abdomen roussâtre en entier, ou roux et noir.*

Page 413, *mettez en note :* Le titre, ainsi que l'*Ichn.* 64, sont placés là par erreur. Ils doivent être transférés après l'*Ichn. cognatus* 69, et immédiatement avant le genre *Crypturus*.

Page 415, *ligne* 5, *tous les*, lisez : *de tous les*.

Page 416, *mettez en note :* C'est par erreur de l'auteur que l'*Ichn. prædunculus* et sa description ont été insérés ici. Ils doivent être biffés en entier. Ce n'est pas un Ichneumon ; il aura sa place parmi les *Cryptus*. C'est le *Cryptus titillator* ♂.

Page 418, *ligne* 11, *cagnatus*, lisez : *cognatus*.

Id., *ligne* 27, *Ichn.* 48, lisez : *Ichn.* 28.

Bulletin.

Page LXXXV, *ligne* 3, *ebelis*, lisez : *Chelis*.

Id., *ligne* 4, *intrà*, lisez : *infrà*.

Id., *ligne* 6, *tibis*, lisez : *tibiis*.

ADDENDUM.

Entomologie française (RHYNCHOTES).

Figure 17. *Amphibrachia* (Ἀμφὶς, des deux côtés, βραχίων, bras). — D'un jaune luisant. — Long. 0,012. — Cap de Bonne-Espérance.

M. L. Buquet, trésorier, (rue Dauphine, 35), prévient MM. les membres qu'il peut encore disposer de quelques exemplaires des ouvrages ci-après :

1° Annales de la Société entomologique de France, 1re série, années 1837 à 1842, au prix réduit de 12 fr. au lieu de 24 fr.; et les années 1843 à 1847 inclusivement, au prix de 24 fr. le volume;

2° Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des *Phytophages* (Chrysomélines); par M. Lacordaire. Tomes 1er et 2e, au prix réduit de 10 fr. le vol., au lieu de 12 fr.;

3° Essai monographique sur les Clérites; par M. le marquis Spinola. 2 vol. in-8° avec 47 pl. col.; prix : 60 fr;

4° Enumération des *Carabiques* et *Hydrocanthares* du Caucase; par MM. Chaudoir et Hochhuth. 1 vol. in-8°; prix : 7 fr.;

5° Mémoires sur les Carabiques; par M. le baron de Chaudoir (extraits du Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou. — 1842-1846). 1 vol. in-8°; prix : 5 fr. 50 cent.

The Hoosier Bindery, Inc.
N. Manchester, Ind.
JUL 1961

vol. 5. 1847.

41 Aug 5, 46

NOV 2 1942

42 APR 13 1942

3-31-53.

Glance

Glance

Arnaud

Sabrosky

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00843 4201